This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600076577

MÉLANGES

TOME 1er

ANGERS, IMP. COSNIER ET LACHÈSE, CHAUSSÉE SAINT-PIERRE, 15.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

(1842—1856)

PAR LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de l'*Univers*

—

TOME Ier

Questions controversées entre les Catholiques

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

—

1856

275. a. 142.

PRÉFACE.

Les événements éclatent au milieu des hommes qui poursuivent un même but, et les divisent. Pour les uns, le but est atteint; pour les autres, il est reculé. Les uns se retirent, les autres persévèrent. L'infirmité humaine travaille encore ces persévérants. Les vues sont identiques, les plans différent. On discute, rien de plus simple. Mais la discussion, lorsqu'elle est publique, dégénère promptement en contradiction, et la contradiction aigrit.

Des hommes animés de la généreuse pensée de servir la liberté de l'Eglise, ont eu ce malheur, peut-être inévitable au temps où nous sommes. Divisés par les événements, ils ont discuté, ils se sont aigris. La discussion tombée en contradiction a produit l'incertitude. On ne sait plus quels sont les points exacts du dissentiment, d'où chacun est parti, ce que chacun propose.

La division est regrettable; l'incertitude qui en

résulte serait funeste. Là se dissoudrait ce que l'on a justement appelé le *parti catholique*; c'est-à-dire ce noyau de chrétiens zélés, qui, plaçant au-dessus de tout l'intérêt religieux, veulent former une milice civile au service de l'Eglise, et par l'ensemble de leurs efforts, procurer sa liberté, son accroissement et son triomphe.

En dehors des œuvres ordinaires de foi et de piété, y a-t-il encore une marche commune, une ligne politique à suivre? quels sont les adversaires, quels sont les alliés du moment?

Deux écoles controversent avec chaleur ces diverses questions.

L'une propose une sorte d'hostilité mal définie contre l'ordre de choses actuel, et une espèce d'alliance ambigue avec les nuances modérées de l'esprit philosophique et parlementaire. L'autre, croyant rester dans la tradition du parti catholique, acceptant les faits, refuse de pactiser avec des doctrines qui lui paraissent également dangereuses en politique et en religion.

Le dissentiment paraît léger; au fond, il est immense. D'une part, en effet, on adopte le symbole de 1789, et tout en se flattant de le ramener au Christianisme, on est involontairement entraîné à en adopter les conséquences les plus anti-chrétiennes; de l'autre, on rejette ce prétendu évangile qui substitue à la vérité religieuse et politique, les incertaines conceptions et le mobile gouvernement de la raison humaine.

Les uns croient que la Société peut faire son chemin vers Dieu, dans les voies que la Révolution a ouvertes; les autres disent que ces voies mènent aux abîmes, que le Christianisme s'y affaiblira, que cet affaiblissement du Christianisme sera la ruine de la liberté et bientôt de la Société.

Des hommes éminents appartiennent à la première école. A leur tête, nous voyons M. de Montalembert, qui a donné le signal du débat dans son écrit sur les *intérêts catholiques au XIX^e^ siècle*. Avec la rédaction de l'*Univers*, j'appartiens à l'autre, moins brillante par les noms de ses disciples actuels, plus forte par le nombre, par l'autorité de ses ancêtres et de ses patrons.

Les idées de M. le comte de Montalembert ont pour organe le *Correspondant*. Des écrivains habiles, entre lesquels il suffit de nommer MM. Foisset, Albert de Broglie, le comte de Falloux, se plaçant chacun à un point de vue particulier, ont dit tout ce qui se peut dire soit pour l'alliance des catholiques avec les parlementaires et les philosophes, soit contre les idées et même contre les sentiments des catholiques à qui cette alliance n'agrée pas. M. de Falloux a donné toute l'extension possible à ce côté personnel: il a dressé un véritable acte d'accusation où les lois de la polémique ne paraissent plus assez observées. Bientôt après, des mêmes rangs, je ne dis pas du tout des mêmes mains, est sorti ce libelle intitulé l'*Univers jugé par lui-même*, que beaucoup de clameurs applaudissent, mais qu'aucune voix n'avoue, et que la parole de vingt-

cinq évêques a flétri publiquement comme une œuvre de haine et de ténèbres.

J'ai eu souvent l'honneur périlleux de répondre à tant d'adversaires habiles et éloquents, d'exposer les doctrines de l'ancien parti catholique, de combattre les idées et les plans contraires, de rétablir les faits mal présentés par l'inadvertance, ou défigurés par la passion.

Je rassemble ici ces réponses; elles forment une démonstration qui pourra n'être pas sans utilité.

Tout au moins, elles justifieront une œuvre catholique attaquée avec une étrange ardeur, et en même temps défendue de si haut, qu'elle doit à ses protecteurs plus encore qu'à ses ennemis, de se faire connaître telle qu'elle est.

Le journal n'a pas dans la polémique autant d'avantages que l'on croit. Il répond immédiatement, il peut toujours répondre. Mais ces réponses, ou plutôt ces réparties, nécessairement précipitées et abrégées, ne traitant jamais qu'un seul point à la fois, écrites et lues par fragments, disparaissent aussi vite qu'elles arrivent. L'adversaire peut n'en pas tenir compte le lendemain. Si on les interprète faussement, le journal provoque en vain une vérification impossible pour la presque totalité de ses propres lecteurs. La feuille ne reste pas comme le livre; on ne relit pas quinze ou vingt articles éparpillés dans une collection, comme on relirait quinze ou vingt chapitres d'un même ouvrage.

Ce livre auquel, personnellement accusé, j'ai senti

trop souvent le besoin de renvoyer mes accusateurs et mes juges, le voici. Je donne les pages qui le composent telles que je les ai improvisées pour une publicité éphémère, sans prévoir qu'elles dussent revivre jamais. Bien volontiers je les aurais laissées dans leur sépulcre. Si quelques-unes en avaient dû sortir, j'aurais souhaité d'y effacer ce qui pouvait se ressentir trop de l'impression du combat. Mais il faut qu'elles fassent enfin tomber un reproche dont la persistance m'indigne, je l'avoue, surtout de la part des catholiques : je veux qu'on y voie si véritablement j'ai le tort de donner à la discussion le ton de la violence et de l'injure.

Je prétends, pour mon compte, n'avoir point refusé à mes adversaires les égards qui pouvaient leur être dûs, et c'est ce que je ne dirais pas de la manière dont ils m'ont eux-mêmes traité. Je parle ici des catholiques. Quant aux autres, je ne leur dois que la justice et je ne leur demande rien.

Parmi les catholiques, je n'ai attaqué personne ; je ne me suis pas toujours défendu. Sans doute, quand je l'ai trouvé légitime ou nécessaire, j'ai pris la parole. J'ai fait alors des réponses directes à des questions qui parfois ne l'étaient pas; mais j'ai ménagé les personnes, les caractères, les intentions. Je me suis gardé de supposer à ceux que je combattais des idées qu'ils n'avaient point, de chercher, par un abus détestable, à leur faire dire ce qu'ils ne disaient pas; j'ai haï ces pratiques louches, ces basses ressources de l'allusion, au moyen desquelles on s'efforce de glisser

dans l'esprit du lecteur des impressions qu'il repousserait si elles osaient se présenter directement. J'ai à me plaindre de tout cela, et trop à m'en plaindre pour risquer d'avoir jamais à m'en accuser.

Ecrire au jour le jour, sur la question posée, au premier saut de la pensée et de l'émotion, au milieu du courant qui règne, c'est faire la partie belle à ceux qui peuvent se taire, disposer leur thême, peser leurs expressions, choisir leur jour. Lorsqu'il leur plaît d'ouvrir la bouche, rien ne les empêche d'affirmer qu'ils n'ont erré ni dans la pensée ni dans la parole, et de soutenir, s'ils le croient, qu'ils ont prédit tout ce qu'ils n'ont pas dit. Mes adversaires possédent ces avantages sur moi, et ils en usent parfois avec un talent cruel. Néanmoins, on trouvera, je l'espère, que l'improvisation ne m'a pas trop trahi, parce que moi-même je n'ai pas voulu trahir la justice et la vérité. En dehors de toutes les considérations accessoires, j'ai tendu de toute mon âme à ce que je trouvais juste, j'ai proclamé de toute ma force ce que je croyais vrai. J'ai désiré ardemment me désintéresser dans ces luttes et n'y pas plus chercher un contentement d'amour-propre que je n'y voulais de profits matériels. J'écris pour défendre une vérité, non pas pour renverser un antagoniste. Les doctrines que je soutiens ont des adversaires, moi je n'en ai pas; du moins je n'en accepte pas. Dans les choses de la vie, je ne suis sur le chemin de personne, et personne n'est sur mon chemin.

S'il m'est permis de parler de mes sentiments pri-

vés, après avoir reçu de ce côté là des offenses imprévues, je ne poursuis en ce monde aucun intérêt de ce monde. Je ne suis rien, je ne prétends à rien, je n'ai rien, je ne veux rien. Je n'appartiens à aucun parti, je ne me fais d'illusion sur aucun, je ne caresse aucune chimère; je ne suis lié, sauf envers l'Eglise, par aucune reconnaissance et par aucune affection. L'Eglise est ma Mère et ma Reine. C'est à elle que je dois tout, lui devant la connaissance de la vérité; c'est elle que j'aime, c'est par elle que je crois, d'elle seule j'espère tout ce que je veux espérer : homme, la miséricorde divine; citoyen, la renaissance et le salut de la patrie.

Il y a seize ans, lorsque plein encore des ardeurs de la jeunesse, l'esprit chargé de projets de livres comme l'arbre est chargé de fleurs au printemps, j'entrai dans ce travail sans repos du journalisme, je crus bien offrir à Dieu un sacrifice méritoire en abandonnant tous ces beaux projets, et cette joie de m'essayer à donner une réalité aux rêves de mon imagination. Aujourd'hui, si je n'avais pas un journal où la pensée catholique peut se proclamer à l'aise, sans qu'aucune pensée rivale ni aucune considération humaine en ose supprimer l'expression, je ne voudrais pas, je ne saurais pas écrire. S'il ne m'était pas permis de défendre la cause catholique, je rougirais presque de défendre une autre cause. Politique, philosophie, littérature, qu'est-ce que tout cela, séparé de l'Eglise? Qu'est-ce que tout cela devant Dieu et même devant les hommes? A quoi bon contredire un politique, ré-

futer un philosophe, combattre un écrivain? Je ne vois plus rien qui mérite la peine que l'on y prend et qui commande ou excuse celle que l'on y fait. Aucune cause ne paraît plus assez digne par elle-même d'être servie. Les hommes font douter de tout ce qui semble grand et utile. Pour moi, j'ai défendu toute ma vie la monarchie, l'aristocratie, la propriété; j'ai vu peu de rois, peu de grands, peu de propriétaires! J'ai défendu l'ordre, j'ai vu peu d'hommes qui en connussent les conditions et qui en eussent le goût! J'ai étudié de près et longtemps les pontifes, les docteurs et les soldats de la religion de l'ordre public: ce que j'adore, ils le blasphêment; ce qu'ils adorent, ou je n'en fais nul cas, ou je ne l'apprécie pas comme eux. Mais j'aime l'Eglise, et l'Eglise aime ces institutions qui sont la charpente sociale et les moyens qui lui permettent de travailler au salut des âmes. Voilà par où je suis conservateur, et dans quel dessein, suivant mes forces, je prends part au combat des idées. C'est assez pour que mon zèle ne se ralentisse pas, et se préserve en même temps de toute passion contre les contradicteurs que je puis rencontrer, principalement contre ceux qui croient comme moi et qui prient avec moi, quelles que soient les opinions qui nous divisent. Il y aurait folie à s'engager dans ces luttes laborieuses, ingrates au point de vue humain, pour y satisfaire une passion que Dieu condamne et arriver par le chemin de la haine au tribunal de celui qui nous a donné sa règle et sa loi dans ce seul mot: *Tu aimeras.*

Si donc les catholiques que j'ai combattus m'attribuent des sentiments contraires à la charité, ils se trompent. En relisant ces polémiques ils reconnaîtront leur erreur. Les formes et les arguments dont ils se sont blessés leur paraîtront aujourd'hui n'avoir rien de blessant; et s'ils veulent interroger leurs souvenirs, ils avoueront que j'en ai supporté davantage.

Pour former ce recueil, j'ai suivi simplement l'ordre chronologique. On y retrouvera la discussion dans les différentes phases et sur les différents terrains où elle s'est établie, depuis le livre de M. de Montalembert jusqu'à la récente accusation de M. de Falloux, qui m'a donné lieu de résumer tous ces débats et d'esquisser en même temps une histoire du parti catholique. Ainsi se trouve complétement exposée et justifiée la ligne politique et religieuse de l'*Univers*. Comme introduction, j'ai reproduit quelques articles contenant le tableau de notre situation et le programme de nos intentions dans le moment où l'accord était parfait, quoique la scission fût au moment de s'effectuer : car cette scission fut soudaine et imprévue, et les théories ne sont venues qu'après.

Ce volume est consacré aux discussions entre catholiques. D'autres volumes seront publiés prochainement; ils contiendront les articles et les polémiques sur divers sujets, depuis 1842 jusqu'à 1856, qui ont paru n'avoir pas perdu tout intérêt.

J'ai été accusé récemment d'erreur grave en matière de doctrine. Ces accusations n'ont pas paru fondées. Néanmoins il suffit qu'on les élève pour que je

déclare des sentiments qui, j'ose le croire, ressortent clairement de tout ce que j'ai écrit. Je suis l'enfant humble et soumis de la sainte Eglise. Je crois ce qu'elle croit, comme elle le croit. Je désavoue, condamne et réprouve tout ce qui, dans mes paroles, peut n'être pas rigoureusement conforme à ses divins enseignements. Je corrigerai avec joie tout ce qu'elle m'ordonnera de corriger. Je ferai avec joie et amour toutes les rétractations qu'elle me dictera. *J'ai parlé parce que j'ai cru;* il me sera tout aussi facile et plus doux de me taire, parce que je crois.

Doué-la-Fontaine, 12 septembre 1856.

LOUIS VEUILLOT.

L'*Ere nouvelle* fut fondée en 1848, au mois d'avril, dans le but de rapprocher les catholiques des démocrates. Les hommes distingués qui rédigeaient ce journal avaient des intentions excellentes, mais leur but nous paraissait chimérique, et quelques-uns de leurs raisonnements nous semblaient dangereux. Nous regrettions leurs complaisances pour les démocrates; leur principal axiôme nous faisait peur. Ils disaient : Le *Christianisme est la Démocratie même*. De leur côté ils déploraient vivement nos résistances; et avec une juste confiance en leurs talents, avec une confiance plus grande encore et beaucoup moins fondée en leurs doctrines, ils nous poussaient à discuter. Nous retardâmes, autant que possible, cette polémique, pour ne pas donner lieu aux gémissements de quelques bons chrétiens qui, sans prendre garde aux principes, lèvent les yeux au ciel et croient tout perdu, dès que deux journaux religieux se montrent en désaccord. Cependant l'*Ere nouvelle*, pleine de verve républicaine, multipliait les attaques contre les rétrogrades, les sectateurs du passé, etc., etc. Enfin M. de Montalembert crut qu'il convenait de parler. Dans deux lettres éloquentes, adressées à l'*Ami de la religion* (octobre 1848), il combattit, avec autant de bon sens que d'énergie, les sentiments que l'on s'efforçait d'introduire parmi les catholiques. Après avoir montré à quel point le socialisme, qui est en France le dernier mot de la Démocratie, s'éloigne de toutes les idées chrétiennes, il conseillait une grande réserve à l'égard de tant de faux systèmes destinés à disparaître plus vite encore qu'ils n'ont triomphé.

M. de Montalembert exprimait nos propres sentiments. Nous reproduisîmes ses lettres, et elles devinrent le programme de tous les catholiques de France. L'*Ere nouvelle*, conservant sa ligne, les attaqua fortement. L'*Univers* soutint le choc, et ce fut l'objet des articles que l'on va lire. Il n'est pas inutile d'observer que déjà le P. Lacordaire et quelques-uns des premiers rédacteurs s'étaient retirés de l'*Ere nouvelle*. M. l'abbé Maret et M. Ozanam y étaient restés et en avaient la direction.

LE CHRISTIANISME ET LA DÉMOCRATIE.

8 novembre 1848.

I. Nous trouvons d'abord dans les articles de l'*Ère nouvelle* quelques arguments où nous nous arrêterons peu. Ce sont plutôt des attaques contre M. de Montalembert que des réponses sérieuses à ses observations. Le nom et les services de M. de Montalembert le mettent à l'abri de ces insinuations épigrammatiques, qui d'ailleurs tombent à faux. L'illustre écrivain ne reproche point à l'*Ère nouvelle*, comme elle feint de le croire, d'avoir accepté le fait de la Révolution. Il l'a accepté lui-même, tout le monde l'a accepté; la discussion ne porte que sur la manière plus ou moins utile, plus ou moins digne et prudente dont il convient aux catholiques d'en admettre, d'en subir ou d'en combattre les conséquences. Sous ce rap-

port, l'*Ère nouvelle* se défend médiocrement en alléguant à M. de Montalembert son propre exemple et en lui rappelant qu'il a plus d'une fois applaudi à la Révolution de 89 et à la Révolution de Juillet. Il s'agit de ce qui se passe, de ce que nous faisons, de ce que nous avons à faire aujourd'hui, non de ce que M. de Montalembert a dit ou fait en 1830. Que M. de Montalembert ait eu en ce temps-là raison ou tort, la chose, en elle-même, est parfaitement indifférente au débat actuel. Est-ce à des catholiques qu'il faut rappeler que jamais, au surplus, M. de Montalembert n'a sacrifié un principe, ni négligé de défendre, en présence de ces révolutions, tout ce que le côté mauvais de leur esprit entreprenait contre l'Église? On dit que dans la première révolution la figure de Mirabeau ne l'a point effrayé; que dans la seconde, le sac de Saint-Germain-l'Auxerrois ne l'a pas découragé; et on demande avec simplicité pourquoi il douterait des conséquences chrétiennes d'une troisième révolution, inaugurée par l'auteur des *Girondins* et de la *Chute d'un Ange!* Nous demanderons si l'on croit que M. de Montalembert se serait proposé de concilier les doctrines de l'Évangile avec celles de Mirabeau, de Robespierre, de Chaumette; si on l'a vu, sous le dernier règne, se donner cette mission difficile à l'égard de la pensée révolutionnaire propagée par l'Université? Qu'on ne dise donc pas, pour s'excuser, qu'il a salué, lui aussi, la fortune et le pouvoir des vainqueurs. Dans les avénements que ces trois dates, — 1789, 1830, 1848, — représentent, il n'a salué que des principes et des promesses de liberté dont il s'est efforcé, non sans gloire, de maintenir la sincérité et de procurer le triomphe en dépit des subterfuges au moyen desquels les mêmes

hommes qui avaient arboré ces principes et juré ces promesses, s'efforçaient perpétuellement, comme aujourd'hui, d'y échapper. Si l'*Ère nouvelle* en veut faire autant, il n'y aura plus de contestations entre nous.

Il n'y aura plus de contestations ! Nous souffrirons même qu'elle ose répéter autant qu'elle voudra : *Le Christianisme, c'est la Démocratie.* A la façon dont elle l'explique dans ses réponses un peu trop subtiles peut-être, cette proposition, nous devons l'avouer, perd beaucoup de l'étrangeté que lui donnaient les premiers commentaires. On ne la retire pas, loin de là ; on la soutient au contraire avec infiniment de force et de théologie ; mais enfin cela se termine, sans que le lecteur puisse trop dire comment, à ne plus rendre le même son et ne plus exprimer la même chose. La Démocratie, suivant ces définitions nouvelles, c'est l'*expression vraie de la souveraineté du peuple,* c'est la *liberté,* le *droit,* la *vertu,* le *progrès de l'humanité,* la *consommation de l'histoire,* la *voie providentielle qui nous est ouverte d'en haut pour revenir à la vérité*, le meilleur et le mieux en fait de gouvernement, etc., etc. Ce n'est plus absolument le Christianisme ; il y a encore possibilité d'être chrétien sans être démocrate. En un mot, la Démocratie tombe du rang de dogme à celui d'opinion ; et nous sommes avertis qu'il ne faut pas prendre autrement cette parole « d'un jeune orateur (1), espoir de la cause catholique et démocratique : le *Christianisme est la démocratie même.* » Semblablement, si les rédacteurs de l'*Ère nouvelle* ont dit qu'ils étaient démocrates parce qu'ils sont chrétiens, « cette thèse nouvelle indique que, dans leur pensée,

(1) M. Arnaud (de l'Arriège).

» non-seulement il n'y a pas incompatibilité entre le Ca-
» tholicisme et la Démocratie, mais encore que le Catho-
» licisme et la Démocratie sont en parfaite harmonie. »

Sur ce pied là nous ne discuterions pas. Entre catholiques, les opinions libres peuvent être renvoyées au jugement de l'expérience et du temps. Du moment que la Démocratie ne nous est plus présentée comme chose divine, nous laisserions le temps et l'expérience, ou confirmer les espérances qu'elle inspire à nos amis, ou dissiper les appréhensions qu'elle nous cause. Quant à les empêcher de dire qu'ils sont démocrates parce qu'ils sont chrétiens et catholiques, Dieu nous en préserve! Nous croyons qu'il n'y a de vrais démocrates que les vrais chrétiens, et cette thèse *nouvelle* est la formule de notre adhésion à la République. Si nos amis avaient le temps de parcourir la collection de l'*Univers*, ils y trouveraient leur nouveauté souvent exposée par nous avant qu'ils ne vinssent à la découvrir, et elle nous semblait alors aussi vieille que l'Évangile. Nous ne sûmes pas, il est vrai, lui donner le lustre un peu farouche qu'elle a reçu d'eux; mais enfin, sauf l'éclat et le talent, nous avons dit alors tout ce qu'ils disent d'acceptable aujourd'hui. Nous avons proclamé les premiers, de nous-mêmes, et bientôt après nous avons répété avec tout l'épiscopat français que les catholiques ne sentaient en eux rien qui les éloignât des idées républicaines; qu'ils avaient depuis longtemps le sentiment de la fraternité, la pratique de l'égalité, l'amour et le besoin de la liberté.

Était-ce l'effet des barricades? Nullement. Ni de bouche ni de cœur nous n'avons alors considéré la Démocratie triomphante comme chose sainte et parfaite en elle-même; ni de bouche ni de cœur nous ne la considérons

aujourd'hui comme chose en elle-même anti-chrétienne et mauvaise. Alors, comme aujourd'hui, nous étions des chrétiens, c'est-à-dire des hommes éminemment gouvernables, qui ne se soulèvent point contre les pouvoirs et qui ne s'étonnent point de les voir tomber; qui savent que l'Église accepte toutes les formes de gouvernement, bénit toutes celles qui la protégent, et ne s'attache absolument à aucune; qui, par conséquent, ne repoussent aucun essai régulier, ne s'insurgent contre aucune loi supportable, ne se refusent à aucun sacrifice, ou de sentiment, ou de repos, ou de fortune; mais qui, en même temps, ne soumettent leur conscience qu'à Dieu et ne placent qu'en lui leur foi et leur espoir.

L'*Ère nouvelle*, nous en sommes convaincus, tolère au moins nos réserves si elle ne s'y associe point, comme nous tolérons, sans les partager, ses illusions et sa confiance. Elle sait que l'esprit de l'homme peut gâter la nature inoffensive des choses, et nous savons que ce même esprit peut corriger et améliorer la plante qui semble ne promettre que des fruits amers. Qu'y a-t-il donc entre nous? Lorsqu'il nous serait, en apparence, si facile de nous donner la main sur le vaste et glorieux terrain de la foi, pourquoi nous trouvons-nous en pleine discussion et presque en pleine rupture? Au fond, nos principes sont les mêmes et nous avons mêmes désirs. Non, en vérité, nous ne voulons pas plus profondément que nos amis de l'*Ère nouvelle* le règne de Dieu et le triomphe de l'Église; et pour eux, — nous osons l'affirmer de ceux que nous connaissons, — ils ne sont pas plus démocrates que nous! Nous battons-nous sur de vaines questions de mots? Hélas! nous le voudrions, au prix de toute la confusion dont cette puérilité devrait nous

couvrir. Malheureusement la question est plus grave. La tempête nous a désunis ; nous ne jetons plus la sonde dans les mêmes profondeurs, nous n'offrons plus au vent la même voile, nous ne regardons plus le même phare sur la rive ; là où les uns craignent de trouver l'abîme, les autres saluent le port. En un mot, nous apprécions diversement les événements et les hommes, et par suite nous sommes divisés sur la question de conduite.

Ce golfe au moins douteux et plein d'orages où le vaisseau de la France était entré depuis longtemps lorsque la tourmente de Février l'a tout-à-coup averti qu'il pouvait y périr, c'est la Démocratie. Personne moins que nous ne s'étonna de s'y voir. Nous avions assez dit aux aveugles pilotes qu'une catastrophe leur ferait bientôt connaître sur quelle mer ils voguaient. La catastrophe survint ; elle ne nous épouvanta pas outre mesure. Nous ne gardâmes pas le silence, c'eût été fuir ; nous ne voilâmes point le signe auguste sous lequel nous avions jusqu'alors marché malgré les railleries, les outrages et les menaces des publicistes que le mouvement populaire jetait à la dictature ; nous ne descendîmes point envers ces hommes à des flatteries qui nous auraient ôté le droit de les combattre plus tard. Deux pensées nous préoccupèrent, en ce moment où nous avions le redoutable honneur d'être dans la presse le principal organe des catholiques : ne point commettre d'imprudence, ne point commettre de lâcheté.

On nous a reproché, depuis, *une politique indécise ou rétrograde, étroite ou passionnée ; une politique de tergiversation, d'aigreur ou d'amertume ; une politique qui voile l'espérance et ne laisse ressortir que le mal ; une politique enfin qui s'éloigne du grand courant où coule*

la France de l'avenir. (*Ère nouvelle,* 9 octobre.) Sans prévoir alors ces accusations, ni surtout d'où elles viendraient, nous avons heureusement laissé de nos dispositions un meilleur témoignage. Notre bonne volonté ne se découragea même pas lorsqu'il fallut enregistrer les premiers essais de terrorisme et signaler les premières absurdités démagogiques qui sortirent du Ministère de l'Intérieur et de l'Hôtel-de-Ville : « C'est la poussière, disions-nous, qui s'élève autour d'une armée en marche; » et nous recommandions la confiance et le courage. Certes, nous avions quelque raison de suspecter les tendances des chefs du mouvement! Leur passé légitimait assez nos craintes. Ce passé, nous l'oubliâmes, et, les prenant tous à la date du 25 février, nous ne leur demandâmes que de l'oublier comme nous.

Mais en les acceptant avec cette largeur d'esprit, en leur ouvrant sincèrement l'avenir, en leur facilitant pour notre part, comme toute la France, le moyen de relever les destinées publiques, nous étions néanmoins, dès le premier jour, fermement résolus à ne pas les flatter, à ne pas les craindre, à ne fermer les yeux ni sur leurs œuvres, ni sur nos périls. Nous ignorons si notre politique a été *rétrograde;* nous sommes du moins certains qu'elle n'a pas été *indécise,* et nous cherchons en vain de quelles tergiversations on peut l'accuser. Rien n'avait été plus franc que notre adhésion au principe républicain; rien ne fut plus décidé que notre opposition soit aux conséquences monstrueuses que certains démocrates prétendent en tirer, soit aux mutilations que ces mêmes démocrates veulent lui faire subir. Nous avons défendu contre M. Carnot la liberté d'enseignement et la liberté religieuse; contre M. Ledru-Rollin, la liberté du vote;

contre M. Louis Blanc, la liberté de l'industrie; contre M. Duclerc et les autres financiers monopoleurs, la liberté des fortunes; contre M. Cavaignac, la liberté régulière de la presse; contre les partis ministériels et le parti montagnard, la liberté de la commune et la sincérité du suffrage universel. Bref, quand l'*Ère nouvelle* parut, le 15 avril, elle nous trouva dans l'opposition. Non pas, car il est bon de préciser, dans une opposition systématique au principe de la démocratie, mais dans une opposition consciencieuse aux œuvres et aux tendances prétendues démocratiques, où notre raison ne voit que des œuvres de ruine et des ferments d'anarchie.

L'*Ère nouvelle* prit tout de suite une position contraire. Elle fut ce qu'on pourrait appeler, en éloignant, bien entendu, toute idée blessante, elle fut un journal ministériel et révolutionnaire. Elle patrona successivement les démagogues de Rome, d'Irlande, d'Allemagne. Jusqu'au 6 mai, elle soutint les ministres du Gouvernement provisoire. Elle applaudit à la formation malheureuse de la Commission exécutive, et elle soutint ce corps à cinq têtes dans la plupart de ses actes. Après les événements de juin, elle honora de son patient concours le gouvernement de M. le général Cavaignac. En même temps, elle sut ne point rompre avec la fraction non socialiste de la Gauche, qui, sans attaquer précisément le chef actuel du pouvoir, marche cependant à la suite de M. Ledru-Rollin. Il n'est pas jusqu'aux socialistes à qui elle ne fasse bon visage. Elle a un certain droit au travail, un certain emprunt hypothécaire, de certaines théories sur la charité, qui lui valent les encouragements de la *Démocratie pacifique*. En un mot, elle est bien avec tout le monde, nous seuls exceptés. On l'a vue, dans son

désir de ne point « voiler l'espérance » couvrir d'un silence fraternel tout ce qui jette quelque doute sur les instincts si rassurants de la démocratie française. De même qu'elle s'est abstenue de reproduire le discours de M. Ledru-Rollin au banquet du Châlet, elle a supprimé quelques autres toasts trop *avancés*. Ces excentricités ne souillent jamais ses colonnes catholiques et démocratiques. Pour ne désobliger personne, elle ne témoigne guère autrement qu'elle ne les approuve point.

Voilà donc une attitude entièrement différente de la nôtre. Nous n'avons pu voir des catholiques s'y résoudre et y persévérer sans l'étudier avec soin, sans nous interroger nous-mêmes, sans nous demander qui de l'*Ère nouvelle* ou de nous, se trompait. On ne nous accusera pas d'avoir fait légèrement cette étude : nous y avons mis six mois.

Eh bien! en notre âme et conscience, l'*Ère nouvelle* s'abuse et abuse ses lecteurs; elle s'engage et les engage avec elle dans une fausse voie; elle fonde sur la démocratie des espérances que les démocrates français n'autorisent point; la marche qu'elle suit ne la conduira pas au but qu'elle veut atteindre.

II. Qu'est-ce que la *Démocratie?* L'*Ère nouvelle* en a donné de nombreuses définitions. Nous les avons trouvées plus savantes et plus agréables que précises. Dans ses colonnes, la Démocratie est un idéal de force, de paix, de charité, de progrès et de gloire, *la forme définitive des sociétés chrétiennes, le grand courant où coule la France de l'avenir*. On pourrait croire, à l'entendre, que ce grand courant ramène l'humanité sous les ombrages éternels d'où la colère de Dieu chassa pour jamais le premier homme et sa triste postérité. Mais si la Démo-

cratie n'est pas tout à fait le paradis terrestre, elle est au moins la fraternité, la justice, la satisfaction où aspirent invinciblement les vœux et les besoins nouveaux des sociétés humaines. Voilà ce qu'on nous dit sur tous les tons. Grands mots! Au fond, grand problème!

Lorsque de la théorie nous descendons aux faits et nous regardons ce qui se passe, combien de démentis la réalité vient donner à cette métaphysique! Toutes les beautés de la Démocratie restent dans les nuages de l'abstraction. Nous n'avons plus sous les yeux que des démocrates. Ils nous montrent divers visages : peu sont attrayants. Lequel de ces démocrates est la Démocratie?

L'*Ère nouvelle* nous assure que ce sont ses jeunes amis; hélas! nous ne demanderions pas mieux, mais nous ne voyons point que la foule les entoure. Plus nombreuse, par conséquent plus respectable, est la multitude qui nous crie que la véritable figure de la Démocratie est celle de l'homme du peuple en blouse, écumant de colère sur la crête d'une barricade, d'où il fusille l'homme du peuple en habit de garde national ou de soldat. Voici une autre multitude, plus considérable encore, qui ne veut de la Démocratie qu'en habit bourgeois et en uniforme. En voici une troisième qui ne demanderait qu'à personnifier la Démocratie dans un roi héréditaire. Ces grandes divisions de la famille démocratique se subdivisent en groupes imposants où la Démocratie s'appelle Ledru-Rollin, Cavaignac, Lamartine, Raspail, Proudhon. Qui peut dire que dans un mois, le suffrage universel interrogé, ne répondra pas : La Démocratie, c'est Bonaparte... pour aujourd'hui!

Il est facile de se proclamer démocrate, fidèle amant, fidèle sujet de la Démocratie, et de dire que cette fan-

tasque souveraine est le Christianisme, ou quelque chose d'approchant; mais dans les diverses incarnations sous lesquelles elle apparaît à nos yeux mortels, il est difficile, fort difficile de reconnaître des traits parfaitement chrétiens et catholiques, ceux des rédacteurs de l'*Ère nouvelle* exceptés. Et encore leur arrive-t-il un malheur étrange : quand leurs amis catholiques les reconnaissent bien, leurs amis démocrates ne les reconnaissent plus.

N'importe ; la foi de l'*Ère nouvelle* n'en est point ébranlée. Heureuse de sa petite guérite à l'angle le moins fréquenté du camp démocratique, elle voit tout en beau dans cette enceinte fermée à ce qu'elle appelle l'*école du passé*. Le sentiment qui la gouverne pourrait se réduire à ce syllogisme : *Tant vaut la Démocratie, tant valent les démocrates ;* or *la démocratie est parfaite,* donc *les démocrates sont parfaits....* au moins dans l'intention. Pour nous, si nous n'avions peur de paraître rigoureux et de trop mal augurer de l'avenir, nous retournerions le raisonnement et nous dirions volontiers : Tant vaut le démocrate, tant vaut la démocratie. Que les démocrates soient bons, justes, craignant Dieu : la Démocratie est le plus beau gouvernement que se puissent donner les hommes; que les démocrates soient méchants, orgueilleux, impies : la société qu'ils formeront ne différera de l'enfer qu'en ce que l'enfer est éternel. C'est ce qui se peut dire de toutes les combinaisons essayées parmi les hommes pour concilier le droit nécessaire des gouvernants et le droit inaliénable des gouvernés : elles ont été bonnes ou mauvaises, selon que les uns et les autres ont eu plus ou moins le sentiment de leurs droits et de leurs devoirs réciproques. Qui n'aimerait mieux vivre sous le sceptre absolu de saint Louis que sous le mousquet fraternel des

démocrates de Rome, de Berne, de Vienne ou de Paris?

Les théoriciens, les philosophes infatués de certaines idées préconçues, sont sujets à se contenter du nom dont il leur a plu de baptiser leurs systèmes. Parce qu'ils ont le nom, ils se figurent avoir la chose, et, en dépit des faits, ils croient que la chose est bonne, car ils l'ont désirée et vantée. S'ils sont démocrates, ou s'ils croient l'être, ils acceptent imperturbablement tout projet, tout plan, toute idée qui se présente sous le drapeau de la Démocratie. Ils ne demandent point où cela va, d'où cela vient. Cela s'annonce favorable à l'intérêt démocratique : dans une salle quelques douzaines de discoureurs, dans la rue quelques milliers de pauvres gens assurent que la société a besoin de cette chose et que les besoins nouveaux de l'humanité l'exigent : c'est assez ; voilà une loi qu'il faut faire ; la Démocratie ne peut s'en passer, l'intérêt démocratique le commande. Barême et le bon sens objectent en vain, la majorité même des citoyens réclame inutilement : tout doit s'abaisser devant l'intérêt démocratique. Qu'est-ce que c'est que l'*intérêt démocratique?* Voyez *Démocratie!*

Quant à nous, laissant ce vain tapage de mots, nous demandons à la Démocratie ce que nous demandions à la Monarchie, ce que nous demanderons à tout gouvernement qui nous permettra de lui soumettre un vœu et de lui donner un conseil : la liberté.

Si la Démocratie n'est pas la liberté civile et religieuse, elle n'est qu'un des mille drapeaux de mensonge et de tyrannie sous lesquels l'honnête homme peut avoir le malheur de vivre. Il nous est indifférent que quelque barbouilleur de devises y dessine le bonnet de Danton, le coq de Louis-Philippe ou l'aigle de Bonaparte. A son

ombre se grouperont des hommes jugés d'avance : ils feront du mal, ils combleront la mesure, et leur pouvoir périra.

Eh bien! cette liberté, l'unique objet de nos combats sous le dernier régime; cette liberté de la prière et du sacrifice, cette liberté de l'enseignement, les démocrates de 1848 nous l'ont-ils donnée, nous l'ont-ils seulement promise? Nous ne les voyons occupés qu'à fortifier les anciens monopoles et à en forger de nouveaux. Et plus ils sont démocrates, plus ils abondent en inventions despotiques, plus ils sont hostiles au Christianisme. Si M. Cavaignac, démocrate conservateur en ce moment, témoigne encore à l'Église et à la liberté des respects dont ses amis du *National* ne se piquent guère, M. Ledru-Rollin et la *Réforme* n'ont déjà plus de scrupules et déclament contre les prêtres autant que contre les aristocrates; puis viennent les démocrates socialistes, M. Pierre Leroux, M. Considérant, grands partisans de la liberté, grands admirateurs de Jésus-Christ, mais qui restreignent la liberté de posséder et qui nient le Christianisme; enfin surgit M. Proudhon, le pur des purs, le démocrate par excellence : celui-là est si passionnée pour la liberté qu'il nie Dieu, l'intelligence et la liberté elle-même; car la liberté serait un privilège dans l'idéal vraiment démocratique qu'il veut réaliser.

Nous savons que ces folies sont combattues; reste à savoir si c'est bien ce qu'on appelle le sentiment et l'intérêt démocratiques qui les combattent. Nous savons aussi que dans cet océan de déplorables doctrines surgissent des faits consolants sous le rapport religieux : nous n'avons pas été les derniers à les enregistrer et à nous en réjouir. Nous avons exprimé notre gratitude quand le

reux que les catholiques n'auront plus le courage ou n'auront plus la liberté de combattre. Nous avons cité cet intime aveu de ses angoisses, dans lequel elle annonce que le temps peut n'être pas loin où elle se trouvera seule à défendre la cause de l'Église en face de la démagogie triomphante.

Sous l'influence de ces alarmes, excessives suivant nous, mais cependant fondées, et sous l'influence égale de ses sympathies profondes, entières, presque pieuses pour la Démocratie, l'*Ere nouvelle,* soit qu'elle veuille charmer le monstre, soit qu'elle veuille honorer l'ange, arbore, au nom des catholiques, la bannière de la conciliation. Sa politique est une politique de conciliation; voilà ce qu'elle répond aux avertissements de M. de Montalembert, à nos doutes, aux programmes les plus avancés des démocrates, aux axiomes les plus renversants des socialistes; voilà ce qu'elle crie à M. de Lamartine, à M. Cavaignac, à M. Ledru-Rollin, à M. Considérant, à M. Chambolle même, à tout le monde : Conciliation! conciliation!

Travailler à la conciliation, mission heureuse! mission douce! on a le visage riant, les mains tendues, le cœur ouvert. On reçoit de tous les côtés d'où l'éloge ne venait pas, des compliments, des caresses. Le *Bien public* dit : Quelles bonnes âmes! Le *Siècle* dit : Voilà des chrétiens intelligents! Le *Semeur* dit : Faites encore un pas, et nous sommes d'accord! La *Démocratie pacifique* dit : Ah! si tous les catholiques étaient comme ceux-ci! Enfin, succès vraiment flatteur, la *Réforme* et le *National* ne disent rien; donc ils consentent qu'on vive!

Nous n'avons pas le beau rôle avec notre politique *rétrograde, étroite, passionnée et qui s'éloigne du grand*

courant où coule la France de l'avenir. Tous ceux qui font si gracieux accueil à nos amis nous attaquent, nous injurient, nous maudissent; et nos amis eux-mêmes ne sont plus nos amis. Que ne faisons-nous aussi de la conciliation? Hélas! il nous faut avouer ici combien la lecture assidue de l'*Ere nouvelle* nous a peu profité. De même que nous ne pouvons voir clair à ses définitions de la démocratie et de l'intérêt démocratique, nous ne comprenons pas bien ce qu'elle entend par *conciliation*. Des mots fort doux, des phrases fort belles : nous écoutons, nous sommes charmés ; mais l'article lu et le feu d'artifice éteint, nous nous retrouvons à l'ancre au rivage du passé; nous ne sentons pas notre barque sur « le grand courant où coule la France de l'avenir. »

Dans les relations privées, deux adversaires se concilient, soit en se pardonnant des torts réciproques, soit en se faisant un mutuel abandon de certains points litigieux, sur lesquels ils étaient divisés. Dans les affaires politiques, les partis, nous entendons les partis sérieux et durables, se rapprochent, se concilient, ou plutôt se *coalisent*, en oubliant temporairement certaines rancunes, en ajournant certaines prétentions secondaires; et la trêve qu'ils font ainsi a pour but de les réunir contre un tiers inconciliable avec chacun d'eux, qu'ils ont également besoin d'abattre. Ils marchent d'accord en ce dessein, sauf à reprendre bientôt leur vieille querelle, un moment endormie. Ces sortes de conventions, si nombreuses dans l'histoire des partis, sont en général peu sincères, mal observées, et durent peu. Les mêmes intérêts, les mêmes passions qui les ont formées viennent bientôt les dissoudre. Rompues si elles atteignent leur but, rompues si elles ne l'atteignent pas, elles arrivent presque toujours à pro-

duire entre ceux qui les ont conclues des luttes plus acharnées. Le combat ne cesse définitivement qu'au jour où, affaiblis et usés par ce choc perpétuel, les principes mis en avant de chaque côté ne sont ni complétement vainqueurs, ni complétement vaincus, mais forment de leurs débris amalgamés par le temps un mélange qui devient le fonds nouveau des institutions, des idées et des mœurs. Déjà donc, entre les partis, la conciliation n'est plus la même chose qu'entre les hommes. Les hommes ont une âme, les partis n'ont que des intérêts. Par générosité, par vertu, par justice, par piété surtout, et en vue des récompenses promises à ceux qui seront doux et humbles de cœur, les hommes peuvent sacrifier à la concorde jusqu'à leur droit, jusqu'à leur intérêt, jusqu'à leur passion. Les partis ne sacrifient rien et ne peuvent rien sacrifier volontairement qu'à leurs intérêts mêmes; les prétentions qu'ils n'affichent plus ne sont pas abandonnées, mais ajournées; ils finissent par épuisement, par amalgame, et non par conciliation.

Or, lorsque c'est déjà une chose presque oiseuse, la marque d'un bon cœur, assurément, mais celle aussi d'un esprit chimérique, de prêcher la conciliation aux partis, qui n'ont pourtant que des principes humains et des opinions humaines; quelle étrange et bizarre idée ne faut-il pas se faire de tout ce qui passe, de tout ce qui existe, de tout ce que l'on voit pour prêcher encore la conciliation à l'Église? à l'Église qui n'agit qu'en vertu d'un dogme dont elle ne peut rien retrancher, rien distraire, car il est le patrimoine commun de toute l'humanité!

C'est bien là cependant ce que l'on annonce. On ne propose pas seulement de réconcilier la Démocratie à l'Église, ce qui n'aurait rien que de louable et de néces-

saire, on veut réconcilier l'Église à la Démocratie. On prépare le contrat, on libelle les clauses que doivent consentir ces deux puissances.

Encore une fois, nous ne disputons pas des intentions : elles ne peuvent être qu'excellentes, et nous les avons honorées jusque dans le *Siècle* et dans la *Démocratie pacifique*, lorsqu'elles s'y sont produites avec une apparence de sincérité. Ces deux journaux, le dernier surtout, ne sont pas très convaincus que Jésus-Christ soit Dieu et son Église divine; ils la considèrent comme un pouvoir politique important, une institution monarchique et féodale venue jusqu'à nous et difficile à renverser de vive force. Ils lui demandent, l'un au point de vue de la petite bourgeoisie philosophique, l'autre au point de vue tout contraire du socialisme matérialiste, de se modifier, de se réconcilier à l'esprit moderne, de se mettre enfin, pour prononcer la phrase sacramentelle, « en harmonie avec les besoins du temps. » Ils sont assez ignorants et de l'Église et des besoins du temps pour croire que l'Église a mérité les reproches de l'humanité; que l'humanité est susceptible d'éprouver des besoins auxquels l'Église, telle qu'elle est constituée, ne saurait satisfaire. Et, sans se préoccuper autrement de faire un pas, un seul pas vers l'Église, du fond des impasses où ils se débattent aux deux points extrêmes de la politique, ils élèvent en commun une voix également arrogante pour sommer le Catholicisme de quitter enfin sa vieille ornière, de dépouiller enfin ses vieux dogmes, son vêtement de mort, et de venir auprès d'eux chercher l'amour des peuples, trouver le salut, reprendre la vie. Ces vaines objurgations nous font tristement sourire. Mais dans un journal catholique, de telles pensées inspirent un étonnement pénible. On

doit savoir là ce que les rénovateurs du *Siècle* et de la *Démocratie pacifique* ne savent point : que l'Église est une œuvre divine et non une institution politique, qu'elle a des dogmes éternels et non des opinions passagères ; que sa mission n'est pas de prendre parti dans les disputes humaines, mais de prononcer à l'heure marquée d'en haut, sur ces luttes de nos passions et de nos égoïsmes, le dernier mot de Dieu ; ce mot qui n'est celui d'aucun des combattants, et qui seul fait tomber les armes.

Réconcilier l'Église ou le Catholicisme à la Démocratie ! Mais quels sont donc les torts du Catholicisme envers la Démocratie ? quel mal lui a-t-il fait ? quelles concessions lui doit-il faire ? quels dogmes ou quels conseils contraires à tous ceux que la Démocratie peut honorablement avouer, doit-il abjurer ? quel enseignement effacera-t-il de ses livres ? quel article fera-t-il disparaître de la pierre où le doigt de Dieu a gravé les codes impérissables, et quelle portion de nos cœurs arrachera-t-il de nos poitrines, pour que ce cœur, toujours le même depuis Adam, puisse désormais se passer de telle ou telle partie de la loi que Dieu a formulée tout entière sur ses immuables instincts ? Certes, les changements que la Démocratie est appelée à faire seront grands, s'ils forment une société dans laquelle la vieille loi du Sinaï et du Golgotha aura besoin de certains articles de plus ou de certains articles de moins ! Ce sera la plus étonnante des merveilles, et la rédemption ne comptera plus comme un bienfait devant cette seconde création de l'homme et du monde ; car, assurément, nous ne changerons pas pour nous trouver pires ! Le commandement nouveau sera celui d'une charité plus parfaite, imposée et rendue plus facile à des cœurs plus parfaits. Nous exilerons enfin la pauvreté de la terre. Il

n'y aura plus de pauvres parmi nous. Plus de pauvres, partant plus d'inégalité, plus d'envie, plus de haines, plus de révolutions. L'âge d'or promis dès longtemps par Saint-Simon, par Fourier, par Raspail, l'âge d'or est devant nous, nous y touchons : il ne s'agit que de réconcilier le Catholicisme à la Démocratie!.... Et si le Catholicisme ne se réconcilie pas, ce sera sa faute, sans doute? Pourquoi se soude-t-il à ses préjugés, pourquoi se renferme-t-il dans le passé, pourquoi repousse-t-il les avances de la Démocratie? Malheur à lui, qui nous attarde sur la route de l'âge d'or!

IV. Hélas! si on nous disait du moins à quelle démocratie le Catholicisme doit se réconcilier! car nous l'avons remarqué, la Démocratie n'est pas une chose, n'est pas un parti, c'est un mot; un mot trompeur sous lequel s'abritent et se déchirent cent programmes divers, cent partis différents, tous ennemis irréconciliables les uns des autres. Démocratie selon le *National*, démocratie selon le *Siècle*, démocratie selon la *Réforme*, démocratie selon M. Louis Blanc, selon M. Considérant, selon M. Pierre Leroux, selon M. Raspail, selon M. Proudhon, selon M. Bonaparte, selon M. Thiers! Laquelle de toutes ces démocraties a plus de titres que les autres et est plus vraiment la Démocratie? Auquel de ces partis dont quelques uns nient brutalement et stupidement sa mission, dont presque tous lui sont hostiles, l'Église attachera-t-elle, prostituera-t-elle son *labarum?* Avec lequel ira-t-elle conclure cette alliance qu'aucun ne lui demande en définitive, sans irriter et blesser profondément les autres?

Sur quel fondement veut-on qu'elle se donne à celui-ci plutôt qu'à celui-là, à ce fort plutôt qu'à ce faible, à ce perfide plutôt qu'à ce furieux? Que lui importent en ces

choses la faiblesse ou la force; la colère aveugle du sauvage, ou le calcul astucieux du politique? Elle est la voie, la vérité et la vie, et ne règle pas son chemin sur la boussole affolée des entreprises humaines; elle n'a point à chercher en dehors d'elle-même la lumière, la force, les infaillibles gages du triomphe : elle les donne à ceux qu'elle bénit : *Tu vaincras par ce signe,* et tu vaincras pour ce signe. Ils n'ont pas traité avec elle, ils ont reçu sa loi; elle ne s'est point attachée à leur parti, ils se sont mis du sien. Dieu, qui les lui envoie, les prend où bon lui semble, parmi les furieux ou parmi les sages, parmi ceux qui pouvaient tout ou parmi ceux qui ne pouvaient rien; et dès l'instant qu'ils appartiennent à l'Église, ni leur force, ni leur sagesse, ni leurs projets ne restent les mêmes, ni leurs ennemis ne se trouvent les mêmes devant eux. Ils ne sont plus ce qu'ils étaient, ils ne font pas ce qu'ils avaient arrêté de faire. Ils sont les instruments de Dieu et ils font l'œuvre de Dieu. Parfois ils ont vaincu pour l'Église avant d'être ses enfants. Ils accourent victorieux et chargés des fruits du combat. Que dit l'Église à ce triomphant en qui se résume la puissance du monde? Lui demande-t-elle ce qu'il pense et ce qu'il croit, pour concilier la Vérité à son erreur? Non! Courbe ta tête, brûle tes dieux, adore le mien. Voilà comment l'Église se concilie au fort et au vainqueur. Et si elle agissait autrement, que deviendraient le faible et le vaincu, où seraient la miséricorde et la justice, en quel lieu de la terre trouverait-on la liberté?

Est-ce à dire qu'en attendant ce bras de chair qui portera pour elle l'épée, que ses mains saintes ne touchent jamais, l'Église reste témoin inactif du combat des doctrines et du tumulte des événements? Non, dans cette

mêlée où leur fortune succombe, où leur sang coule, où leur vie est en péril, elle communique à ses enfants le courage du sacrifice, la paix de l'espérance, le zèle de la charité. Quand tout autour d'eux porte le sceau de la faiblesse et du délire, elle les ravit par le spectacle glorieux de sa foi ; elle console, elle pardonne, elle enseigne. Les vainqueurs du moment ignorent si elle continue de vivre, mais les vaincus savent où la trouver, et demain ces vainqueurs, aujourd'hui si fiers, viendront s'enquérir d'elle à leur tour. Dans les plaies de cette société devenue semblable à un corps labouré par le glaive, elle verse l'huile et le vin qui les guériront. A la stérile poussière des principes humains, broyés les uns sur les autres et les uns par les autres, la politique ne mêlera jamais que du sang, semence de haine et de vengeance ; l'Église y mêle ses impartiales vérités, semence de concorde et de vie. Seule elle approuve sans enfler l'orgueil, seule elle condamne sans désespérer la foi. Non-seulement elle commande à ces âpres adversaires de s'aimer, ce serait peu ; mais elle leur apprend à s'aimer, et c'est tout. Elle prépare, elle agrandit, dans sa prévoyante tendresse, le seul terrain où ils puissent un jour se donner le baiser de la paix : ce terrain est le sien même ; et c'est parce qu'elle ne l'a pas quitté pour aller dans les camps hostiles se réconcilier à tel ou tel combattant, qu'elle pourra les appeler tous, les recevoir tous, les réconcilier tous.

Nous ne disons rien que les pieux et savants rédacteurs de l'*Ère nouvelle* ne sachent aussi bien que nous et mieux que nous. S'ils avaient pu oublier le constant témoignage de l'histoire, l'attitude actuelle de l'Église parlerait assez. Au milieu de l'Europe agitée et bouleversée par le choc de tous les systèmes, l'Église n'est spécialement ni absolutiste,

ni monarchiste, ni républicaine ; elle est l'Église. Où l'ordre ancien subsiste, elle le respecte ; où des faits nouveaux s'annoncent, elle attend ; où un ordre nouveau s'établit, elle acquiesce. Amie du pouvoir par le respect si profondément sage qu'elle professe pour lui ; amie des peuples par son invincible amour pour les pauvres, pour la justice et pour la liberté, que repousse-t-elle ? Ce que tous les esprits justes et la force même des choses repoussent. Et personne ne dit *non* avec autant d'énergie et de douceur aux vœux insensés qui s'élèvent du sein des multitudes ; car si elle sait mieux que personne à quel point ces erreurs sont redoutables, mieux que personne elle en connaît la source et l'excuse. Que demande-t-elle ? Que demandent pour elle ceux qui se sont, à son exemple, retirés de cette mêlée furieuse des opinions, où les plus sagaces combattent en aveugles, blessant ce qu'ils veulent défendre, blessés de ceux qui croient les secourir ? Ni richesse, ni pouvoir, ni privilége : rien que la liberté de ses sacrifices et de ses enseignements divins ! Stipulant ainsi, elle stipule pour le monde, pour cette foule aux cent drapeaux, pour ces armées obstinément fratricides, où l'on voudrait qu'elle allât traîner la robe du Christ. Hélas ! elle est la mère commune et n'a pas besoin de prendre les armes pour que son sang coule et que son cœur soit déchiré. Elle dit au pouvoir, quelque visage qu'il montre et de quelque nom qu'il se nomme : Laissez-moi porter la parole et les bienfaits de Dieu ! Elle n'a point d'autre pacte à proposer, point d'autre pacte à conclure. Celui qui saura l'accepter grandira, s'affermira, sera le pouvoir durable. Celui qui refusera, qu'a-t-on besoin de ses coûteuses complaisances ? Le moindre des chrétiens peut rire de son orgueil et défier ses victoires,

car déjà, comme tant d'autres, il est sur le bord du précipice et du mépris.

Nos amis de l'*Ère nouvelle* nous permettront de revendiquer sur eux un faible avantage : nous avons une plus longue pratique de nos adversaires communs, et nous comptons dans le nombre les publicistes dont ils ont reçu tant d'encouragements. Depuis dix ans que nous les combattons, le mot de conciliation a été souvent prononcé, et nos amis ne s'étonneront point d'apprendre que d'autres catholiques avant eux ont essayé ce rôle avenant de *conciliateurs*. Il s'est agi tantôt de se réconcilier avec l'Université, tantôt avec telle ou telle fraction du parti libéral. Nous y avons fait moins d'obstacle qu'on ne pense ; nous avons suivi attentivement les négociations. Quel en a été le résultat ? Beaucoup de politesses pour les ministres de la paix, beaucoup d'injures pour nous, rien pour l'Église, rien absolument ; rien des journaux, rien du pouvoir ; ce pouvoir, pour le dire en passant, qui paraissait si fort, qui semblait si commode, qui était si orgueilleux, que l'on croyait si urgent de gagner ! Et, à la fin, il est arrivé deux choses : ou que nos diplomates ont d'eux-mêmes abandonné l'entreprise, parce qu'il fallait chaque jour, et toujours sans fruit, porter plus ostensiblement le signe de la Bête ; ou que le public catholique a refusé son aveu à des démarches qui aboutissaient à dépouiller plus ou moins notre cause de sa dignité.

La dignité, c'est-à-dire la marque extérieure de cette grande vertu de la foi, la plus rare en notre siècle déclamateur et celle dont il a le plus besoin !

Ce qui porte surtout nos adversaires à encourager les démarches qu'on semble faire vers eux, ce n'est point

l'espérance d'une conciliation qui n'est nullement dans leurs désirs. Ils savent que nos concessions les plus extravagantes n'iront jamais à moitié chemin seulement du but où tendent leurs doctrines. Mais ils croient alors saisir en nous une secrète défaillance de cette foi qui les étonne et qui les désespère. S'ils n'ont que de la haine, leur haine s'encourage à nos incertitudes; s'ils ont quelque chimère, quelque absurde système de rénovation sociale, leur confiance s'accroît à mesure que la nôtre semble diminuer. Le plus ignorant et le plus inconnu laïque qui leur permet de croire que sa foi chancelle, devient pour eux l'Église même. L'Église doute, disent-ils, l'*Église doute!* Et en effet, si l'Église doutait, c'est alors qu'à leur tour ils pourraient croire!

La moindre chose leur inspire cette allégresse. On leur fait plaisir rien qu'en s'intitulant l'*Ère nouvelle*, rien qu'en leur parlant des *besoins nouveaux*. Quoi! des besoins nouveaux! On l'avoue enfin! l'humanité éprouve des besoins nouveaux. A des besoins nouveaux il faut de nouveaux dogmes; donc la prétendue révélation chrétienne n'est pas complète! L'humanité a marché et le Christianisme reste stationnaire; donc le Christianisme n'est pas divin! La Démocratie répond aux besoins nouveaux du monde; donc le vrai Christianisme, c'est la Démocratie. Voilà leurs raisonnements. Pourquoi ne pas couper court à cette dialectique qu'ils prétendent nous attribuer, en leur disant tout de suite que le besoin nouveau de l'humanité, c'est simplement d'apprendre le catéchisme et de mettre en pratique la foi, l'espérance et la charité?

Nous exhortons très sincèrement nos amis de l'*Ère*

nouvelle à se renfermer dans cette thèse. Soutenue par eux, elle servira mieux l'Église que toutes les fausses amitiés dont nos adversaires encourageraient des concessions qu'ils considèrent comme un commencement d'apostasie. En même temps, ils peindront plus exactement à leurs lecteurs l'état réel des choses et des idées; et enfin ils auront une chance beaucoup plus grande de ramener à la vérité catholique tout ce qui, dans les rangs hostiles, a quelque valeur et quelque vertu.

Et s'ils craignent quelque mouvement terrible de ces peuples plongés dans la nuit et enivrés d'orgueil et de misère; qu'ils regardent le passé : ils y verront l'avenir et ils seront rassurés.

Durant trois siècles et plus, les martyrs du Christ, amenés dans le cirque, ont passé devant la loge impériale, disant aussi à César, toujours respecté d'eux : O César, ceux qui vont mourir te saluent! Et refusant d'introduire dans les dogmes des catacombes les dogmes de l'Empire, ils sont morts; mais l'Église qu'ils représentaient n'est point morte. Elle est venue s'asseoir en face de César, devenu son humble enfant, et César a été fort par elle. Bientôt cependant, il a cru que sa force était en lui. Il a refusé le concours de l'Église pour ne plus subir son autorité. Il a chancelé alors, et le voilà descendu à son tour dans l'arène. Il passe, ne sachant où il va; il passe encore couvert de pourpre et d'or, injuriant cette vieille reine, douce comme aux jours de ses tristesses, paisible comme aux jours de ses splendeurs. Elle le regarde avec compassion et lui offre la paix; il la regarde avec colère et lui montre son glaive mutilé : *Morituri te blasphemant!* Et c'est pourquoi César ne reviendra plus,

quel que soit César, s'appelât-il peuple et fût-il vêtu de haillons ! Ne craignez point ! La parole qui demeure quand tout passe a prononcé l'arrêt d'en haut ; elle a dit pour tous les siècles : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.*

DU RÉGIME PARLEMENTAIRE.

25 janvier 1851.

I. Le journaliste n'a qu'un moment pour résumer, caractériser, juger les discussions les plus compliquées et les plus importantes. Après une séance de cinq heures, où l'adresse, la ruse, la passion, le sophisme, et parfois aussi la sottise, ont joué un véritable imbroglio, le journaliste jette en hâte sur le papier une appréciation nécessairement sommaire, presque inévitablement fautive. Il ne peut se rappeler tout ce qu'il a entendu, il ne peut dire tout ce qu'il se rappelle; ce qu'il dit, il ne le dit pas toujours comme il l'aurait voulu dire. Il n'a pas le temps de marquer les nuances. Si le mot juste se dérobe à son esprit fatigué, il ne s'arrête pas à le chercher; le temps

presse, la plume vole, on prend avec la vérité les mêmes libertés qu'avec la langue. Voilà ce qui arrive, même lorsque le journaliste est doué de mémoire, de bon sens, de probité; même lorsqu'il n'a pas, lui aussi, sa thèse à soutenir, et son dessein formé d'abuser l'opinion. Cependant, cette appréciation, au moins incomplète, est tout ce que ses lecteurs connaîtront des diverses opinions développées à la tribune. Où sont les héros qui lisent le *Moniteur,* qui lisent même la réduction que leur journal donne tous les jours de la séance? Les députés parlent, les sténographes écrivent, les journalistes seuls sont écoutés. Il y a, dans la tribune des rédacteurs en chef, vingt ou trente inconnus, pleins d'audace et de passion, et en fait parfaitement irresponsables, qui font pour toute la France ce que l'on appelle « le grand jour de la tribune. » Pour procurer ce grand jour, les principaux instruments dont ils se servent, sans exception, sont des éteignoirs et des verres de couleurs. S'ils veulent être vrais, le temps leur manque; s'ils veulent arranger la vérité, ils ont le loisir, le silence et l'habitude.

II. C'est le premier reproche que nous adresserons au régime parlementaire : il rend presque impossible la manifestation, même obscure et isolée, de la vérité. Le « grand jour de la tribune, » indépendamment du travail des journalistes, est par lui-même essentiellement faux. Tout le monde y parle : personne n'y parle franchement. Est-ce manque de gens de bien, suffisamment intelligents pour comprendre la vérité, suffisamment forts et hardis pour la dire? Pas tout à fait. Ces gens de bien existent. Ce qui les condamne au silence et à l'abstention, c'est, d'une part, la discipline des partis, cruelle et implacable surtout envers les hommes de talent; c'est,

d'une autre part, la conviction profonde que cette vérité serait dite en vain, mal reçue et point écoutée. On est d'un parti, il en faut être. Telle est la loi des enceintes parlementaires. Il n'est pas permis, peut-être n'est-il pas possible de s'y soustraire. L'on remarque, en effet, que les individualités excentriques sont généralement des individualités sans valeur réelle et sans valeur relative. Elles font peu de bruit et point d'actes.

III. On entre donc dans un parti, et dès lors on lui appartient. Ce parti a ses plans, que l'on doit suivre. Or, dans presque toutes les occasions, surtout dans les occasions importantes, la simple vérité nuirait au but que cherchent les partis. Une pareille infraction à la loi commune serait punie sévèrement. L'honnête homme qui l'aurait commise, blâmé dans les relations privées, condamné officiellement, déchiré par les journaux, perdrait tout crédit, toute importance, et finirait par passer pour un sot ou pour un apostat. Voilà ce que lui coûterait le plaisir de dire la vérité; plaisir stérile, et qui ne ferait pas changer une voix.

Pour que la vérité fût dite une fois, il faudrait un homme arrivé de la veille, inconnu, sans engagements d'aucune sorte. Mais celui-là parlerait une langue étrangère. Il ne connaîtrait pas l'art de se faire écouter, dans lequel les plus expérimentés sont encore novices. Interrompu à tout moment par les susceptibilités féroces qu'il blesserait sans le vouloir, bafoué s'il venait à se troubler, détesté pour son aplomb s'il ne se troublait pas, n'ayant la bienveillance de personne, il tomberait d'un croc en jambes, au milieu des huées, avant la moitié de son discours.

Il y a toujours dans les assemblées deux fractions très

puissantes, l'une de ceux qui ne comprennent point, l'autre de ceux qui ne veulent point comprendre. Pour se faire écouter, il faut avoir une réputation et des amis, c'est-à-dire des gens au nom et dans l'intérêt de qui l'on parle. Voyez l'effet que peut produire, sur les lèvres d'un orateur à qui personne ne s'intéresse, la pauvre vérité, dont personne ne veut, parce qu'elle ne saurait prononcer vingt paroles sans gêner à peu près tout le monde!

IV. La théorie du gouvernement parlementaire est séduisante. Des représentants librement nommés pour discuter les affaires d'un pays qui connaît ses affaires; une tribune pour tout dire, des journaux pour tout répéter; la lumière partout, la liberté et la surveillance partout. Cela semble si beau, si parfait, si juste, que l'opinion met en doute la raison de quiconque veut élever une objection contre le régime parlementaire. Et comme la République, basée sur le suffrage universel, est le *nec plus ultra* et la perfection du régime, les bons républicains professent avec M. le général Cavaignac que la République est au-dessus des majorités, au-dessus du suffrage universel lui-même. Un peuple s'étant donné la République (on sait comment les peuples se donnent ces choses là), n'a plus le droit de s'en dédire. C'est un contrat éternel. Au fond, M. Berryer et M. Thiers ne sont pas d'un autre avis. Seulement, leur république, c'est une certaine organisation parlementaire où les maîtres de la parole ne risquent pas d'avoir pour collègue et pour compétiteur M. Colfavru.

V. Dans la réalité, cependant, le régime parlementaire, quelle qu'en soit la forme, livre, comme tous les autres, le monde à gouverner à un petit nombre d'individus privilégiés du talent, de la richesse, de l'intrigue,

même de la naissance. Il ouvre la lice à tous les intérêts particuliers. Aucune cour n'est plus féconde en brigues; nulle part le favoritisme n'est plus puissant, l'omnipotence plus insolente. On y voit les faquins en fortune, le mérite dans la disgrâce, les services méconnus, le trésor saccagé, la vérité haïe. Ce que les mœurs publiques et la dignité nationale y gagnent, nous le savons tous. Le régime parlementaire est admirable par la fécondité et par la variété de ses péripéties. Depuis les *questions de cabinet* jusqu'aux questions de vie et de mort pour la société, il fait parcourir au public une échelle d'émotions vives, où personne n'a le temps de s'ennuyer. Voilà le mérite particulier et capital du système. On dit que les Français y sont attachés; ce goût se conçoit dans un pays où deux individus ne s'abordent guère sans se dire : *Qu'y a-t-il de nouveau?* Mais cela ne prouve pas autrement l'excellence du système : les joueurs sont très attachés au jeu.

VI. Les délibérations parlementaires représentent plutôt des combats que des discussions, plutôt des surprises que des combats. Les orateurs ne sont pas des conseillers qui donnent leur avis, s'occupant seulement de trouver ce qu'il y a de plus sage à faire et de plus favorable à la chose publique : ce sont des avocats qui plaident leur cause, je dirais presque des chefs de bande qui cherchent à vaincre ou à surprendre l'ennemi, pour faire leurs propres affaires et celles de leurs gens. Avant le débat, ils savent ce qu'ils penseront après le débat; ils ont leur but arrêté, ils font leur plan de campagne. Tel dira ceci, tel dira cela; Paul attaquera de ce côté, Jean de cet autre; on fera tel avantage aux alliés : à ceux-ci plus, à ceux-ci moins. On sait qu'on aura tant de voix de la Droite, tant de la Gauche, tant du Centre : le reste à la

fortune ! Tout est prévu. L'entreprise durera quatre jours. Il y a une batterie qu'on démasquera ou qui restera muette, suivant l'occurrence. Si c'est le premier ministre qui parle, Guillaume répondra ; si c'est un autre, il suffira de Jacques ; si l'heure est trop avancée pour que Guillaume puisse faire son discours, Pancrace obstruera la tribune et n'en descendra qu'ayant mis l'auditoire en humeur de dîner. Si l'occasion favorable ne se présente pas de dire certaine chose qui peut produire de l'effet, on se fera attaquer par un indifférent ou par un faux frère, qui donnera sujet de répondre. Mille autres ruses sont en jeu. Il se trouve des rencontres où tout tient à deux voix : on fait l'impossible pour débaucher, retenir, empêcher deux hommes du camp ennemi. Enfin, c'est si bien un combat, que les gens même qui s'y livrent, disent les *combats,* les *luttes* de la tribune, et qu'à la fin il y a des vainqueurs et des vaincus.

VII. Quel moyen, dans un tel système, de se mettre jamais d'accord, d'arriver jamais à la conciliation des partis ? Il y aura des partis, et des partis furieux, aussi longtemps qu'il y aura des gens aux places et qui voudront les garder, des gens sans places et qui voudront en avoir. Supposez un gouvernement aussi bon, aussi juste, aussi sage que possible ; des ministres, les plus éloquents et intègres qu'on ait vus sur la terre : aussi longtemps qu'il suffira qu'un drôle ait quelque talent et dise avec aplomb certaines sottises pour devenir populaire, ce drôle se présentera, il aura un parti, il mettra tout en péril, il bouleversera tout. Plus vous le vaincrez par votre raison, par votre probité, par votre bien dire, plus vous le rendrez furieux et redoutable. Pour triompher, il appellera l'ignorante passion de la populace,

les pavés se soulèveront; vos vertueux ministres, honnis et exécrés, iront à la potence ou à l'exil; et le drôle, devenu ministre à son tour, deviendra relativement vertueux à son tour. A son tour il sera culbuté et pendu par de pires drôles que lui.

VIII. Le régime parlementaire ne peut pas ne pas produire de fréquentes révolutions : non seulement celles qui changent les ministères, il en vit; mais celles qui changent les gouvernements et qui atteignent et corrompent les fondements mêmes de l'organisation sociale. En admettant qu'il y ait toujours assez de bon sens, de talent, de prudence et de vertu dans le Gouvernement et dans la majorité de l'assemblée pour ne faire que des lois sages et pour résister à l'envahissement des partis révolutionnaires, ceux-ci ont deux moyens infaillibles de triompher. Le premier consiste dans les inévitables divisions de la majorité; le second dans l'action des sociétés secrètes, toujours entretenues, toujours soutenues par la tribune et par la presse, et qui conspirent à ciel ouvert et presque légalement.

IX. Voulant prouver que la République seule est aujourd'hui possible, les républicains allèguent trois chutes de la monarchie, depuis la grande catastrophe de 1789. On a vu, disent-ils, tomber en 1814 la monarchie de la gloire, en 1830 la monarchie de tradition, en 1848 la monarchie élue, ou des intérêts.

Je ne comprends pas ce que ces mésaventures inévitables de la monarchie qualifiée prouvent contre la simple monarchie. Ni l'établissement impérial, ni la monarchie selon la Charte, si improprement nommée Restauration, ni la royauté de Juillet, n'étaient la monarchie. Il n'y eut là que trois formes du régime parlementaire ou ré-

publicain. Toutes trois ont fini de la fin naturelle des républiques; et de ces trois chutes il ne résulte que l'impossibilité bien constatée d'édifier un pouvoir durable sur des bases révolutionnaires.

X. L'Empire n'était pas une monarchie, c'était un despotisme. Le despotisme n'est autre chose qu'une forme de l'anarchie, une halte durant laquelle le désordre régularise et fortifie son action. La Révolution donna tout à Napoléon, sachant bien qu'il lui rendrait tout, ou qu'elle pourrait tout reprendre avec bénéfice. Tant qu'il régna, tout despote qu'il était, la Révolution sut lui dire : Qui t'a fait Roi? Il ne l'oublia pas; il disait lui-même : Je suis la Révolution. Il consomma par force, par séduction, par astuce, toutes les ruines que la Révolution avait faites. Les spoliations territoriales reçurent une sorte de légitimation; les folies de la Constituante s'implantèrent dans les codes; il y eut pour les débris de la noblesse des faveurs plus meurtrières que l'échafaud; les parvenus et les traîtres prirent définitivement et paisiblement possession du pouvoir. Que n'a pas tenté Bonaparte pour dégrader les autels qu'il avait été contraint de relever, et pour faire de l'épouse du Christ ou une créature ou une amnistiée, qui, comme les autres, tiendrait tout de lui et ne serait rien que par lui? Oui, à ses débuts, il rouvrit les églises : comment aurait-il pu autrement rétablir un semblant d'ordre? Mais, à sa fin, il tenait le Pape captif, et au moyen des articles organiques, qui étaient une trahison du Concordat, il faisait une religion nationale et impériale. Ce gouvernement sans tradition, uniquement appuyé sur la force, ne vivant que de la guerre et de la police, était-ce une monarchie? Napoléon lui-même sentait qu'il n'avait point d'avenir, parce qu'il n'avait point

de passé. Voyant le néant de son œuvre aux lueurs de son génie, il s'écriait : Ah ! si j'étais mon petit-fils ! ce qui revient à dire : Ah ! si j'avais eu un grand-père ! Mais il n'était le petit-fils de personne, et il ne fut le grand-père de personne. Il ne légua pas sa gloire et son pouvoir, parce qu'il n'avait pas hérité du temps. Malgré les services qu'il lui rendait, la Révolution ne l'accepta jamais qu'à titre de serviteur viager. S'il avait régné quinze ans de plus, Napoléon, maître du monde, aurait été chassé de Paris par une émeute de professeurs et d'employés, et une escorte de gardes nationaux l'eût conduit à la frontière.

XI. Que *restaura* la Restauration ? Nous avons cité le grand mot de M. de Maistre : « Louis XVIII n'est pas remonté sur son trône ; il est assis sur celui de Bonaparte, et c'est pourquoi la révolution n'est pas finie. » Louis XVIII, mauvais chrétien, fut mauvais prince. Il continua, sur le trône, contre la royauté, les conspirations qu'il avait entamées contre le Roi. Si la révolution avait éclaté quinze ans plus tard, Louis XVIII, voyant un dauphin entre la couronne et lui, eût été au moins tenté de jouer le rôle de Philippe d'Orléans. Sceptique, bel esprit, épicurien, son génie politique fut tout juste à la hauteur de son génie littéraire : un talent d'intrigue et de bons mots. On peut voir dans le préambule de sa Charte qu'il ne comprenait ni l'histoire, ni la monarchie, ni la Révolution. Il ne sut pas qu'en élevant une tribune il créait dans l'Etat un pouvoir rival du sien et supérieur au sien. Lorsqu'il eut tâté ce rival il craignit de l'irriter, et tout de suite il désavoua et désarma ses propres amis. Sous cette prétendue monarchie, les vrais monarchistes, flétris du nom d'*ultrà*, n'étaient qu'une faible opposition,

ridiculisée par les pamphlétaires du Gouvernement. Les libéraux exerçaient le pouvoir par leurs complaisants, menaient l'opinion par leurs brochures, par leurs journaux, par leurs discours, par mille conspirations légales; ils élevaient la jeunesse, remplissaient les académies, persécutaient l'Eglise, et le pouvoir royal cédait et ne pouvait que céder. Était-ce là une monarchie?

XII. On a appelé l'établissement de Juillet la meilleure des républiques. Il ne manque pas aujourd'hui de républicains, sans excepter M. Thiers, qui le pensent encore; mais, par là même que c'était la meilleure des républiques, c'était assurément la pire des monarchies. Cette meilleure des républiques réunissait, en effet, des avantâges que la république ordinaire, la république pure et simple, est loin d'offrir. Si c'est la liberté que l'on cherche, tout le monde pouvait parler et tout le monde pouvait tout dire; aucun mérite n'était exclu, soit de la tribune, soit de la presse, où, depuis trois ans, le suffrage universel et la liberté illimitée n'ont fait arriver ni un talent nouveau, ni une idée nouvelle. C'est du temps de Louis-Philippe que MM. Pierre Leroux, Considérant, Lamennais, Béranger, Proudhon, Eugène Sue, Louis Blanc, ont produit leurs chefs-d'œuvre, et il n'était pas bien essentiel au bonheur de la France et à la gloire de ces messieurs qu'ils vinssent montrer à la tribune leurs visages; on les connaissait par la lithographie. D'ailleurs, s'il fallait qu'ils vinssent à la tribune, tous y pouvaient arriver. Déjà l'on y voyait M. Crémieux; la suite des temps y pouvait amener aussi M. Colfavru. La liberté, donc, était complète sous la meilleure des républiques, et la voie de l'ambition suffisamment large, même pour les républicains. M. le général Cavaignac, entr'autres, en

est un exemple. Il n'aurait pas gagné la bataille de Paris, il en aurait pu gagner une en Afrique. Il serait devenu ensuite très aisément pair de France; ce qui lui aurait permis d'exposer ses idées politiques et d'enfler les flancs du *Moniteur* avec autant de liberté qu'il en concédait ces jours-ci (non sans quelque peu de mauvaise grâce) à M. Berryer.

Mais ce que la meilleure des républiques avait encore, et ce que la simple république n'a pas et ne peut pas trouver, c'est une forme d'autorité, une apparence de sécurité, une espérance raisonnable de solidité. On n'était pas tout à fait livré à l'imprévu; on n'avait pas institué la mobilité comme loi suprême de l'Etat; il n'était pas réglé par l'article 1er du pacte fondamental que le conseil permanent et souverain de la nation serait élu par l'ignorante multitude des gens qui ne lisent pas et qui ne savent pas lire. Il restait encore quelque contre-poids, quelque équilibre dans les pouvoirs, quelques garanties de lumière et de moralité, quelque possibilité de former des hommes capables, quelque jour à faire triompher la raison : la société était sur le bord, mais non pas encore sur le penchant de l'abîme, où il faut qu'elle se tienne maintenant, exposée à tous les caprices populaires.

XIII. Cependant, la meilleure des républiques a misérablement péri. De quoi est-elle morte? Est-ce l'aspect d'un idéal républicain plus complet, plus simple et plus beau qui a soudainement détaché d'elle les esprits et les cœurs et qui lui a donné le dernier coup? Nullement : il y avait dans la Chambre élective trois ou quatre individus qui se disaient républicains et qui ne l'étaient pas, et un qui l'était et qui ne le disait pas. Celui-là seul avait

du talent, mais point de crédit; les autres n'avaient ni talent ni crédit; tous ensemble ne pesaient pas un bon citoyen. Aidés de quelques centaines d'émeutiers, ils firent la révolution; une révolution qui emporta trône, gouvernement, parlement, administration, armée, magistrature; qui aurait emporté tout l'ordre social, si les auteurs de ce coup fortuit n'avaient pas été glacés des mêmes terreurs qu'ils inspiraient. Ils ont appelé ce guet-apens la révolution du mépris. Non, non! la révolution du mépris s'est faite quatre mois après, contre eux-mêmes, et c'est ce que l'on a appelé la réaction. Elle les a dispersés dans l'oubli, dans l'exil, dans les feuilletons, dans les maisons de force; voilà la vraie révolution du mépris.

XIV. Quoi! une catastrophe pareille à celle du 24 Février, un désastre si grand, une ruine si profonde aurait pu s'opérer par de tels hommes, et qui ne le voulaient pas, notons-le bien, qui du moins ne l'avaient point prémédité? C'est absurde, et cela n'est bon à dire et ne peut passer qu'à la tribune. La monarchie de l'insurrection, la monarchie entourée d'institutions républicaines, la meilleure des républiques, en un mot, n'est morte que de sa main, parce qu'elle était une république, comme meurent les républiques. Le lévier qui l'a renversée ne savait pas en être à la dernière secousse, et n'en était pas à la première. Mais dans quelle main était ce levier qui travaillait depuis dix-huit ans? Dans la main parlementaire. Cette ombre de pouvoir qui paraissait à la tête du Gouvernement offusquait l'orgueil des rois de la tribune, les vrais organes du peuple souverain. Ils l'ont affaibli, décrié, déconsidéré; ils ont juré que la liberté était en péril, qu'on marchait à l'établissement du gouvernement

personnel, que la France allait perdre les précieuses conquêtes de 1789 ; enfin, ils ont jeté bas le roi de leur choix, tellement ruiné dans l'opinion et, pour tout dire, si complètement avili, que sa chute a été radicale, irréparable, et que personne n'a seulement avancé la main pour le relever.

Je dis qu'ils n'ont pas renversé une monarchie, mais que, pour la troisième ou la quatrième fois, la République s'est effondrée d'elle-même.

Ce n'est pas ainsi que les monarchies tombent. La monarchie, en France, n'a été renversée qu'une fois. Il nous en a coûté maintenant soixante années de discordes, de guerres, d'angoisses, de révolutions, et rien n'est fait, et plus la monarchie est devenue impossible, plus aussi elle est devenue nécessaire. Lorsque l'on arrache la majesté royale, dit Shakespeare, à la place qu'elle occupait se forme un gouffre qui se remplit de sang, et tout ce qui l'entoure s'y précipite.

XV. M. de Girardin et deux ou trois autres journalistes viennent de faire une précieuse découverte. Ils ont trouvé une brochure où l'on démontre la cause des révolutions et des sous-révolutions qui remplissent l'histoire du régime parlementaire. Le phénomène est maintenant connu : tout provient des conflits qui éclatent nécessairement entre les pouvoirs. Donc, il faut établir l'unité de pouvoir dans le régime parlementaire, et faire en sorte que le législatif et l'exécutif ne soient qu'une seule et même chose.

Ce n'est pas une trouvaille, c'est la théorie de la Convention.

Ah ! si l'on trouvait un procédé pour faire qu'une seule et même Assemblée ne fût qu'une seule et même chose !

Voilà le secret qu'il importe de découvrir. Nous n'y sommes pas! Ce sont les partis qui forment les Assemblées, et les Assemblées à leur tour forment, fécondent, multiplient les partis. Autant de partis, autant de pouvoirs; autant de questions abordées à la tribune, autant de conflits. Puis, bientôt, surgit un parti plus adroit et plus fort, un parti populaire. Celui-là gouverne, mais il tue, et les autres conspirent. Telle est l'unité du pouvoir dans le régime parlementaire.

XVI. D'autres théoriciens espèrent : les uns regardent l'Angleterre, les autres regardent l'Amérique. Il faudrait regarder la France. Il n'y a pas en Angleterre de souveraineté du peuple. Le régime parlementaire s'y est maintenu par l'accord de deux souverainetés de fait et de droit, l'une et l'autre héréditaires. En ce moment, une troisième souveraineté s'élève, la souveraineté élective : nous verrons ce qu'elle fera des deux autres. Ajoutons que dans la pratique du régime parlementaire en Angleterre, il n'y a pas l'esprit français.

XVII. L'expérience de l'Amérique prouverait davantage si elle avait plus duré. Elle ne prouverait pas que les Français puissent devenir Américains, lors même qu'ils le voudraient. Quand donc couvrira-t-on d'assez de mépris ces esprits dénationalisés qui, pour avoir rêvassé sur les lois et constitutions des différents peuples, ne sont plus d'aucune patrie, croyant que toutes les formes sociales peuvent s'introduire dans une civilisation comme les volumes entrent dans la bibliothèque d'un académicien, et les sophismes dans sa cervelle! Il s'agit bien de ce qu'ont dit ou fait Washington, Jefferson, Macpherson, pour la société toute neuve qu'ils ont formée dans un monde tout neuf et immense! Nous avons affaire

aux traditions, aux habitudes, aux intérêts, au caractère de la France et des Français. Que nous importe le régime parlementaire en Angleterre et en Amérique! Il faut voir ce qu'il a été, ce qu'il est, ce qu'il peut devenir chez nous.

XVIII. Abandonné à lui-même, sans contrepoids, seul maître du terrain, c'est-à-dire en république pure, le régime parlementaire n'a point de milieu entre le despotisme de la Convention et la faiblesse, la division, l'inutilité, l'imbécillité du Parlement régicide en Angleterre, des Anciens et des Cinq-Cents en France. La seule chose qui puisse sortir de là, c'est un despotisme : Robespierre ou Cromwel, ou Bonaparte. A quoi a-t-il tenu qu'un nom ne s'ajoutât, le 26 juin 1848, à cette liste? Le régime parlementaire pur, crée le despotisme ou le subit. Pas de milieu. Mais a-t-il des contre-poids, est-il limité par une autorité sage, pacifique, respectueuse envers lui? Il l'attaque, empiète sur elle, l'insulte, l'ébranle, la défait. C'est l'histoire de Charles Ier, de Jacques II, de Charles X, de Louis-Philippe... La suite au prochain numéro.

XIX. D'où vient donc la fortune du régime parlementaire? Pourquoi est-il si soutenu, si célébré, en telle popularité parmi nous que tous ceux qu'il a trahis, vaincus, bafoués, abîmés, ne le nomment qu'avec des protestations de respect et d'amour, et se disent prêts à mourir (je n'en crois rien) pour sa défense?

Ah! c'est qu'il y a des patrons puissants sur la terre! Le mensonge, la présomption, l'envie, l'orgueil, l'ont fait pour eux. Il aura longue vie. Dans les temps ordinaires, c'est le triomphe de la médiocricité. En tout temps c'est l'espérance de la révolte.

C'est la voie large ouverte à toutes les ambitions sans génie, à tous les génies sans vertu, à toutes les vanités

sans vergogne, à toutes les convoitises sans frein. C'est la puissance, la gloire, la richesse, la royauté promises pour un peu d'adresse et de persévérance à tous les Macbeth affamés qui peuvent remuer le pied, la langue ou la plume, et qui se connaissent assez pour savoir qu'une fois assis au banquet, ils regarderont en face et sans se troubler le spectre sanglant de la patrie. *Tu seras roi!* voilà ce que le régime parlementaire nous dit à tous, depuis soixante ans. Il a tenu parole à de tels sujets, qu'en effet personne n'a lieu de perdre courage.

XX. Avec le régime parlementaire, plus de naissance, plus de rang, plus de talent, plus de services, plus rien qui puisse désespérer la noble ardeur des pleutres, des forbans, des enfants trouvés et des sots. Tout au contraire, après le mérite suprême d'avoir fait le mal d'une certaine façon, et l'avantage d'être connu par de mauvaises œuvres, il n'y a pas, devant les électeurs, de mérite plus précieux, d'avantage plus grand que d'être ignoré et de n'avoir rien fait. Et non-seulement l'inutilité, l'incapacité, l'improbité même n'ont rien à craindre du talent, de l'intelligence, de la gloire; mais par le moyen du suffrage électoral, surtout du suffrage universel, elles ont encore et souvent le plaisir exquis de les humilier et de leur être préférées. Le maréchal Bugeaud, qui, en sept années, a conquis l'Algérie, qui l'a agrandie, peuplée, pacifiée, bâtie, qui a créé vingt villes et livré cent combats; ce vieux capitaine, l'honneur de notre armée, et le plus parfait modèle des vertus civiques, bon, simple, populaire, qui devait tous ses grades à son épée, toute sa fortune à sa charrue; le maréchal Bugeaud, à qui jamais l'ennemi n'avait fait éprouver une défaite, a subi, devant les électeurs, deux défaites en un jour. Il a été battu à

Paris, capitale de la civilisation, par le sergent Boichot ; dans son pays natal, par un monsieur moins illustre que le sergent Boichot. Peu s'en est fallu qu'il n'entrât point dans cette assemblée où tant de gens de tant d'espèces sont arrivés triomphalement par deux et trois portes à la fois.

Vous demandez pourquoi le régime parlementaire est si fort ? Mais lisez donc les almanachs. Voyez la liste des rois que vous avez eus depuis vingt ans ! Songez que chacun de ceux qui figurent sur cette liste en représente deux ou trois autres qui ont eu l'espoir d'y figurer. Songez que tous ces souverains ont obtenu des faveurs, distribué des places, fait réussir l'intrigue, et que par leurs soins quelques millions d'injustices montent la garde autour d'une institution si précieuse à tous les mauvais instincts du cœur de l'homme.

Contre une telle puissance, il n'y a point de recours ; mais de telles puissances engendrent des événements qui les écrasent. Si l'iniquité pouvait être prudente, elle serait éternelle. Pour limiter l'empire qu'il lui a laissé, Dieu a voulu qu'elle se mentît à elle-même, et elle succombe aux coups que seule elle peut se porter.

LA RÉVOLUTION ET L'ÉCLECTISME.

14 avril 1851.

Le public s'est un peu occupé ces jours-ci d'un écrit de M. Victor Cousin, pompeusement intitulé : *Nouvelle défense des principes de la Révolution française et du Gouvernement représentatif.* Ce morceau est la préface d'un recueil de vieux discours. On l'a trouvé faible, ne disant rien de nouveau, ne défendant rien. De vieilles emphases en l'honneur des principes révolutionnaires y sont rassemblées en méchant ordre ; aucune des objections que l'expérience élève chaque jour contre ces prétendus principes n'y est abordée. Après avoir, tant bien que mal, tiré des entrailles de sa philosophie l'embryon révolutionnaire, M. Cousin conclut que ce produit scien-

tifique reçoit sa perfection du gouvernement bourgeois, tel que nous l'avons eu depuis 1830, et n'est autre chose que le gouvernement parlementaire. Il annonce avec une pleine assurance que la révolution de 1848 n'aurait pas eu lieu, si Louis-Philippe avait suivi la politique de l'opposition, dont il rappelle modestement qu'il fut une des lumières; et la famille d'Orléans serait encore sur le trône, si seulement la réforme électorale avait été accordée. Cela ne paraît point sérieux et ne l'est point en effet. M. Cousin n'a pas de telles illusions. Il est bien plus fin qu'il ne veut le laisser voir. Ses discours sont morts, le gouvernement parlementaire est mort; mais lui, il est vivant et il songe à l'avenir. Vous croyez qu'il s'amuse à sculpter son tombeau : il travaille à se faire un chemin, ou un asile. Voilà la clé de cette préface au long titre. Entrons-y pour savoir ce que c'est qu'un philosophe. L'étude n'en sera pas sans intérêt. M. Cousin est l'un des pontifes de l'esprit moderne. Lorsque l'on sait ce qu'il croit et où il va, on sait ce que croit et où va la masse de la classe bourgeoise.

M. Cousin commence par se décerner un brevet de républicain de naissance :

« Je suis né avec la Révolution française. J'ai appris à » lire dans ses chansons; ses fêtes ont été celles de mon » enfance. A dix ans, je savais les noms de ses héros... » Je n'ai jamais compris, je n'ai jamais aimé que les con- » quêtes de la liberté. En 1812, j'étais déjà suspect dans » l'Université d'un attachement mal dissimulé à sa cause » proscrite, et j'y suis demeuré fidèle parmi les vicissi- » tudes d'une vie souvent orageuse. Je m'honore d'avoir » été dans tous mes ouvrages, depuis le premier jus- » qu'au dernier, dans la chaire comme à la tribune, son

» interprète modéré, mais inébranlable. Ma philosophie » même n'a guère été que la réflexion appliquée à ses » *instincts* (remarquez ce mot, nous le retrouverons » souvent) et le résumé de ses maximes. »

Après avoir noté, afin de ne rien omettre, qu'il a aimé les principes de la Révolution jusqu'à risquer « de passer à son tour pour un socialiste » (hélas ! les socialistes voudront-ils s'en souvenir !), M. Cousin déduit les causes de la fidélité qu'il suppose avoir gardée à ses jeunes sentiments. Ces causes, profondes chez lui, sont les mêmes idées sur lesquelles il a constitué la morale du succès. Tout homme qui fait ce que veut l'*instinct* de son temps réussit, et tout homme qui réussit fait bien. Exemples :

« Après les Tarquins, le premier des Brutus a fait ce » qu'il y avait à faire en établissant la République. Du » temps de César, le dernier des Brutus, s'efforçant de » soutenir une république impossible, *est un grand cœur* » auquel a manqué un grand esprit. Au quatrième siè- » cle, Constantin, sans avoir *peut-être* le talent de Julien, » a mieux compris où étaient l'avenir et la force, et *par* » *là* il a mérité ou du moins obtenu le nom de grand. Le » fondateur du moyen-âge, cet homme tout aussi grand » qu'Alexandre et César, et que la barbarie seule de son » temps diminue, l'*altier* Charlemagne a voulu tenir sa » couronne des mains d'un Pape, *pour que cette couronne* » *fût plus puissante* en recevant, *aux yeux des peuples*, » la consécration de celui *qui leur était le Vicaire de* » *Dieu*. Au dix-huitième siècle, Frédéric a suivi une tout » autre politique *avec un égal* succès, parce que le dix- » huitième siècle était fort différent du neuvième. »

Qu'on nous permette de nous arrêter ici un moment. Nous admirons l'art avec lequel tant d'erreurs histo-

riques et morales sont ramassées en quelques lignes, et nous n'entreprenons pas de les réfuter, ce serait une longue besogne. Mais est-il possible, grand Dieu! qu'un écrivain, un savant, le maître d'école de la France, ose mettre sur le même pied Charlemagne et Frédéric, compare le Saint-Empire et la monarchie prussienne, rassemble dans le même argument ces hommes et ces œuvres! Charlemagne, chrétien aimant, que la voix même de ses vaincus a presque mis sur les autels; Frédéric, sceptique égoïste, sur lequel ses flatteurs eux-mêmes n'ont pu étendre qu'un linceul d'ignominie! Charlemagne, l'écolier d'Alcuin, le vainqueur de Vitikind, et le protecteur de l'Église catholique; Frédéric, le disciple ou plutôt le singe de Voltaire, le complice de Catherine et le patron de La Mettrie! Charlemagne enfin, dont l'œuvre surhumaine, après dix siècles de vie, n'est qu'ébranlée et ne peut crouler que pour faire place à un monde tout nouveau; Frédéric, dont la création, à la fois mesquine et monstrueuse n'en peut plus au bout de cent ans, ne vit et n'a vécu que par artifice, et, suivant une expression de M. de Maistre, disparaîtra quelque jour ignoblement sous la crosse d'un fusil, *comme une citrouille qu'on écrase!*

Mais s'il fallait voir et raisonner juste, que deviendrait la morale du succès? M. Cousin poursuit sa démonstration :

« L'histoire est là qui témoigne d'une manière *irré-*
» *sistible* (particulièrement visible en ce moment, il faut
» en convenir!) que chaque peuple contient en soi et four-
» nit des moyens de gouvernement à qui sait les recon-
» naître et les employer; mais, pour cela, l'esprit le plus
» merveilleux, la réflexion la plus pénétrante ne suffisent

» point; il faut qu'il y ait quelque chose de plus grand : » *l'instinct d'abord, et puis l'amour.* On ne sert bien une » cause qu'à condition de l'aimer. A l'encontre des pré- » jugés vulgaires, tous les grands hommes d'État, ceux- » là même qui ont poussé le plus loin l'ambition, et » même le génie de l'intrigue dans les détails, *ont été* » *sincères.* Pour accomplir ses desseins, Richelieu a été » condamné à de terribles conduites; à son lit de mort, » chrétien et prêtre, il ne comprit pas même la question » qui lui était faite, si en ce moment suprême, il pardon- » nait à ses ennemis, déclarant qu'il n'avait eu d'autres » ennemis que ceux de l'État. On n'adopte pas une cause » politique comme un rhéteur prend un sujet d'éloquence; » ou plutôt on ne prend pas sa cause, c'est elle qui vous » prend, c'est elle qui vous pousse et qui vous soutient, » c'est elle qui vous rend serein et tranquille au milieu » des orages, et vous guide à travers les hasards. En » politique surtout, rien de grand n'est possible sans la » foi et sans l'amour. Celui qui ne sent pas battre son » cœur pour les idées qui agitent ses contemporains n'est » pas fait pour les commander. »

N'est-ce pas, que la pensée du philosophe se débrouille, et que cette théorie, si elle a l'inconvénient de condamner beaucoup d'honnêtes gens qui n'ont point réussi, aide singulièrement à glorifier les œuvres de la Révolution française? Sur cet oreiller, Robespierre peut reposer sa tête; pas un mot ne s'y trouve qui puisse alarmer la sereine conscience de ses imitateurs. M. Blanqui, M. Pyat, M. Dufraisse sont dignes de nous commander : ils sont sincères, ils ont la foi visiblement, l'amour manifestement, l'instinct admirablement, et leurs cœurs battent pour les idées qui agitent leurs contemporains!

M. Cousin est-il donc révolutionnaire à la façon de ces hommes? On verra. Il n'y a rien de grandiose où ne puissent mener de telles prémisses, et le monde apprendra par des prodiges de plus d'un genre à connaître les docteurs qu'il a écoutés. Pour le moment, M. Cousin ne dit pas ce qu'il fera; il lui est permis de n'en rien savoir. Un autre dessein l'occupe. S'il se trouve républicain très authentique de l'avant-veille, ses papiers sont moins en règle quant à la veille et quant au lendemain. Il a, qu'on nous passe l'expression, des *raccords* à faire, et il y pourvoit par l'exposition d'une philosophie politique dont aucun zélateur du progrès ne peut contester l'élasticité. Encore une fois, la chose qu'il veut prouver n'est pas qu'il faut rétablir la monarchie philippienne, ni que cette monarchie est tombée pour n'avoir pas suivi ses conseils : il veut prouver qu'il est homme-lige de la Révolution, qu'il l'a servie, qu'il la servira, qu'il la comprend, qu'il l'aime, qu'il la bénit, qu'il l'adore. Tout cela, nous le tenons pour avéré. Nous ne lirons jamais les vieux discours de M. Cousin; mais nous affirmons qu'il s'y trouve quelques ciselures trop monarchiques, et que cette préface est un badigeon destiné à les empâter. Le reste n'est qu'un jeu, un souvenir du beau temps passé, quand le père de l'éclectisme, manœuvrant entre le pouvoir et l'opposition, savait si bien occuper ces postes de lisière d'où l'on peut tirer sur tout le monde et sortir par deux issues. Il dit aux monarchistes : Vous savez quels sont mes principes; aux révolutionnaires : Vous connaissez mes instincts; à lui-même : Quand le moment sera venu, je mettrai d'accord mon esprit et mon cœur, et ce sera l'affaire d'un moment. On croit que nous le faisons parler. Point du tout. Lui-même fait ce partage dans un

mouvement de sensibilité imité de Bossuet : « Oh ! mai-
» son d'Orléans, maison illustre et infortunée, je briserais
» ma plume plutôt que de la tourner contre vous, *mais*
» puis-je donc vous sacrifier les principes de toute ma
» vie, la Révolution et l'honneur de mon pays? » *Quid rides?*

II. Le petit côté des gens très audacieux en morale, c'est de prétendre aux scrupules. Cette faiblesse est remarquable chez M. Cousin. Pour nous servir d'un mot qui mériterait d'être français, puisqu'il a, suivant la règle de Vaugelas, la double consécration de l'usage et de la nécessité, M. Cousin tient infiniment à *maximer* ses pratiques. Que de préfaces il a écrites pour prouver la parfaite orthodoxie de sa philosophie, systématiquement anti-chrétienne! Idolâtre du succès, il s'entête à justifier son culte. Peu content d'adorer les principes de la Révolution française parce qu'ils ont réussi, il maintient que ce succès en démontre l'excellence intrinsèque et la vérité. Nous avouons que la thèse de M. Cousin nous paraît à la fois et à tous les points de vue absurde et coupable. Coupable parce que les principes de la Révolution française ne sont point bons; absurde parce qu'ils n'ont point réussi.

Cependant M. Cousin nous décrit leur fortune. Il voit partout des tribunes et des barricades. Ce beau spectacle lui arrache des cris de joie : « Ce qui s'accomplit sous
» nos yeux, c'est le triomphe des principes de la Révolu-
» tion française. Cela est plus clair que le jour. » Assurément! M. Cousin ajoute : « Certes, le Christianisme
» n'a pas marché aussi vîte. » Oh non! « Cette merveil-
» leuse rapidité, poursuit le philosophe, serait tout à fait
» incompréhensible, si on ne se rappelait que la Révolu-

» tion française a été préparée en Europe par deux grands » siècles de civilisation et de philosophie. » Oh oui ! « Et » si je voulais, continue-t-il, peindre d'un seul trait » l'entreprise de la Révolution française, je dirais qu'elle » s'est proposé de tirer la morale des livres des philo- » sophes et de la transporter du gouvernement des indi- » vidus à celui des sociétés. » C'est bien cela ! Mais que tout cela soit un *succès*, il faut s'entendre.

Un succès pour qui ? Quand la maison est en flammes, qui peut dire : Elle brûle, donc il y fallait mettre le feu. Qui peut s'applaudir, qui a réussi ? L'incendiaire. Les philosophes ont mis le feu à la société européenne et elle brûle, rien de plus certain. La Monarchie, qui était la maison, est en cendres ; le gouvernement représentatif, qui était la tente, est entamé et ne tiendra pas longtemps. Il reste encore l'Église et la forteresse, c'est-à-dire l'armée. Toutes deux sont menacées. Si elles périssent, les langues de feu ravageront jusqu'au sol et moissonneront dans les champs. Le succès alors sera complet ; mais où fera-t-on du pain et même de la philosophie ? Et si, d'un autre côté, ce succès, infiniment probable, ne se réalise pas ; si, pour continuer la métaphore, les pompiers arrivent à temps ; si l'eau de la Néwa se répand sur ces foyers d'Italie et d'Allemagne et jusque sur le grand foyer parisien (tout est possible), que deviendront alors les tribunes et les barricades, et à quoi les principes de la Révolution française, qui ont marché plus vite que le Christianisme, auront-ils réussi ? Ils auront réussi à étouffer la civilisation sous le poids de quelques millions de cadavres ; ils auront contraint le Christianisme à recommencer dix-huit siècles de travail.

L'argument du succès ne vaut rien. Les principes de

la Révolution française n'ont réussi qu'à détruire ; la destruction n'est pas un succès.

III. Mais quels sont donc ces fameux principes ? Avant que M. Cousin les définisse, nous lui adresserons un reproche. Il aurait dû nous définir la Révolution elle-même. Qu'est-ce que c'est que la Révolution française ? Dans son écrit, il en est question comme d'une dame, ou plutôt comme d'une déesse, descendue sur la terre afin d'y opérer non pas une nouvelle rédemption, mais *la* rédemption des hommes livrés à l'ignorance, en proie au vice et à l'esclavage. On dirait que M. Cousin l'a vue et lui a parlé. O merveille ! il connaît jusqu'à ses études, et il sait qu'elle n'a pas lu Platon. « *Sans avoir lu Platon*, » elle a considéré la société comme une personne morale » qui a les mêmes facultés que l'individu, les mêmes » passions, les mêmes misères, les mêmes droits, les » mêmes devoirs, qui poursuit le même idéal de perfection et s'efforce de le réaliser par le travail des générations, comme l'individu l'accomplit dans un cercle » borné pendant son rapide passage sur la terre. » Ce n'est pas d'un événement qu'un homme qui se pique de savoir écrire, c'est-à-dire de savoir exprimer ses pensées avec clarté et avec justesse, peut parler ainsi. M. Cousin nous fait ici lire un évangile ; il connaît sur la terre un nouveau dieu, et ce dieu, c'est la Révolution. Pourquoi ne pas le dire tout de suite ? Au lieu de se jeter dans les ténèbres métaphysiques où les esprits faibles s'égarent, pourquoi ne pas écrire simplement qu'en 1789, Rousseau, Voltaire, Diderot, d'Holbach et quelques autres précurseurs et prophètes, ayant terminé leur mission, Dieu s'incarna dans le peuple français ; qu'il remplit plus spécialement de son esprit certains élus, tels que Danton,

Marat et le divin Robespierre, les rendant calmes et forts, leur donnant l'instinct et l'amour, leur révélant Platon, qu'ils n'avaient pas lu, puisque M. Cousin ne l'avait pas encore traduit; qu'après avoir réalisé, sur la France, l'idéal de perfection qui était en eux, ces inspirés n'ont pas médiocrement contribué à faire entrer toute l'Europe dans les mêmes voies de paix, de justice et d'harmonie; que ce grand résultat, l'éternel honneur de la philosophie, n'a rien coûté, attendu qu'au lieu de donner sottement leurs vies comme les premiers chrétiens, les philosophes, pleins de l'esprit de leur Dieu, n'ont arrosé ses autels que du sang de ses ennemis; que pour porter l'œuvre au point de perfection et de solidité où nous la voyons maintenant, cinquante années ont suffi, surpassant le christianisme par le prodige du succès autant que par la pureté de la morale? Pourquoi ne pas dire tout cela rondement, comme M. Michelet, sans mystère et sans hypocrisie? Puisque M. Cousin veut faire sa cour, c'est par ce langage que l'on se rend populaire.

Donc, la Révolution fut une inspiration et même une incarnation divine. Elle a vécu parmi nous, prêchant la liberté, l'égalité, la fraternité, et elle nous a laissé des principes qui portent partout « le nom redouté et béni des principes de la Révolution française. »

Ces principes, M. Cousin les résume en ces termes . « La souveraineté nationale, — l'émancipation de l'in- » dividu, ou la justice, — la diminution progressive de » l'ignorance, de la misère et du vice, ou la charité ci- » vile. »

Très sincèrement, pour dire de pareilles choses, non à voix basse et dans un coin, mais du haut d'une réputation européenne, il faut vivre au temps où nous som-

mes; il faut ou être prodigieusement ignorant, ou compter prodigieusement sur l'ignorance commune.

Eh quoi! la souveraineté nationale, la justice, la charité sont des inventions de 1789? Avant 1789, il n'y avait pas de nation souveraine, pas de justice, pas de charité; le monde n'était pas tiré de l'oppression, de l'esclavage, de l'ignorance et du vice? En vérité, M. Cousin se moque! Il a appris à lire dans les chansons de la Révolution, soit; mais il y a de cela cinquante ans, et depuis il a dû lire autre chose. Comment s'y est-il pris pour ne rien lire qui l'ait averti de la grossièreté des lieux-communs dont il gratifie le public?

La souveraineté nationale? Qui aurait osé dire, avant 1789, que la France ne s'appartenait pas? qui aurait osé aspirer à lui donner un chef qui ne fût point du sang de ses rois? qui aurait cru, dans le monde entier, que cette nation fière en viendrait à recevoir pour maître quiconque lui serait jeté par le hasard de la sédition ou même du talent, ou tout simplement du nom?

La justice? Il n'y avait point de justice dans le pays le plus anciennement catholique de l'Europe, dans le pays de saint Louis, dans la nation dont le gouvernement était celui qui rappelait le mieux les juges d'Israël? Point de justice dans le royaume fondé par les évêques, dans la patrie des grands magistrats et des grandes magistratures? Il a fallu inventer la justice en 1789! On nous dit cela, à nous qui, le jour même où cette prétendue justice fut inventée, avons commencé d'apprendre à connaître les délateurs, la tyrannie et les spoliations, et qui ne sommes pas sûrs aujourd'hui de trouver demain un tribunal capable de garantir à aucun de nous ou son honneur, ou sa liberté, ou sa vie, ou sa propriété!

La charité enfin; la charité sociale, qui prend soin de diminuer progressivement l'ignorance, la misère et le vice; cette charité était inconnue? Personne en France n'en avait l'idée! Il a fallu que les philosophes parlassent; et la charité a pris naissance le jour où furent dispersées les congrégations religieuses qui enseignaient le pauvre, qui nourrissaient le pauvre, qui soignaient tous les maux physiques et moraux du pauvre! Les législateurs qui proscrivirent les communautés hospitalières, qui dispersèrent les communautés savantes, qui livrèrent à d'infâmes voleurs tous les biens de la science et de la charité, qui remplacèrent le Frère de Saint-Jean-de-Dieu par l'infirmier mercenaire, le Frère de la Doctrine chrétienne par le maître d'école mercenaire, le Bénédictin et le Jésuite par le professeur mercenaire, et qui firent en même temps décrets sur décrets, allant jusqu'à la proscription, jusqu'à la mort pour préserver leurs mercenaires de la concurrence du dévouement gratuit : ces législateurs là ont fondé la charité civile qui n'existait pas!...

Nous jetons la plume, nous ne pouvons prendre sur nous d'aller plus loin. De telles erreurs découragent, ou plutôt, osons dire le mot, de telles iniquités, exposées d'un ton calme, en beau style, par un homme qui sait bien ce qu'il fait, oui, de telles iniquités dégoûtent! Parmi les tristes présages qui chargent les temps où nous vivons, rien n'est plus triste et plus effrayant que cette obstination du sophisme, mélangée aux défections de la peur. Qu'avons-nous là sous les yeux? Un bonze révolutionnaire que son Dieu épouvante, et qui ne veut pas cesser de l'adorer par deux raisons : la première, parce qu'il le craint et qu'il espère l'adoucir; la seconde,

parce qu'il l'aime; car ce Dieu est l'enfant de son orgueil, c'est-à-dire de son péché. Eux aussi, ces philosophes, ces éternels parodistes, ils disent comme saint Augustin : *Dieu te fait-il peur? jette-toi dans ses bras!* Veux-tu que la Révolution t'épargne? sois révolutionnaire! Ils croyaient le monstre endormi; dès qu'ils l'entendent rugir, ils s'interrogent, ils se purgent du soupçon d'avoir négligé sa cause; ils jettent en hâte une insulte à tout ce qui lui déplaît; ils se séparent avec éclat des amitiés suspectes, et ils se prosternent, tremblants de n'être pas absous. Laissons-les dans cette posture et dans ces reniements. Qu'importe, après tout, la patenôtre que leur lèvre pâle murmure! Ce qui peut purifier les esprits et relever les courages, c'est le spectacle de leur servilité.

LA VEILLE DU 2 DÉCEMBRE.

24 novembre 1851.

On ne peut pas voir le partage des voix et lire les noms des votants dans les derniers scrutins de l'Assemblée nationale, sans être saisi de pitié et d'effroi. On appelait *gâchis,* autrefois, quelque chose d'analogue. C'était le bon temps du régime parlementaire. Aujourd'hui ce mélange n'a plus de nom. Le mot gâchis en donnerait encore une idée trop relevée. Il n'exprime pas ce je ne sais quoi d'obstiné dans le désordre et dans l'absurde qui caractérise la situation présente. Devant ce parti pris désespéré de jouer, les yeux fermés, sur les bords du précipice, la raison n'a plus le courage d'élever la voix. Des hommes, des honnêtes gens, hélas! que leur conscience tourmente et qui ont peur, vous répondent d'un air

consterné qu'ils sont engagés, qu'il faut en finir..., qu'on les regarderait comme des traîtres et des lâches s'ils reculaient. Pourquoi lâches? envers qui traîtres? Ils ne le disent point, ils n'osent le dire. Plusieurs de ces héros ont levé la main, par bienséance, en faveur d'une motion héroïque faite dans une réunion de cabinet; ils mettent le feu aux poudres pour n'être pas signalés au mépris de leur parti par quelque vaillant de la parole ou de l'écritoire qui se dérobera avant l'explosion. Voilà l'engagement qu'ils ont pris et les réflexions qu'ils ont faites.

D'autres allèguent un motif plus spécieux : ils parlent de la nécessité de sauver le gouvernement parlementaire, menacé, à ce qu'ils assurent, par le pouvoir exécutif. Essayons, notre devoir l'exige, de raisonner avec ceux-ci. Montrons-leur quelles extrémités ils affrontent en ce moment. C'est la chose même qu'ils prétendent sauver, c'est le gouvernement parlementaire qu'ils vont perdre. Après avoir reproché au Président de la République une tendance bientôt rectifiée à chercher ses appuis dans la Gauche, les membres de la majorité conservatrice ne peuvent pas impunément contracter des alliances qui aboutissent à faire de la Montagne l'arbitre de la situation. Ces tactiques emportées produisent dans l'opinion un effet contraire à celui qu'on en attend. Elles font converger vers le dépositaire du pouvoir exécutif toutes les espérances d'un pays alarmé à bon droit des surprises révolutionnaires, et qui, dans ses appréhensions trop légitimes, finirait par souhaiter que d'autres surprises vinssent lui imposer la paix.

Il ne faut pas se fier aveuglément à l'estime dont jouit le pouvoir parlementaire. Tout absolu qu'il est, sa situation dans le pays ne fut jamais moins brillante. Il a des

ennemis ardents, des flatteurs redoutables, des exploiteurs pernicieux. Depuis trois ans, la confiance que mettaient en lui beaucoup d'esprits honnêtes est fort ébranlée et amoindrie ; les masses ne le comprennent pas, ou le haïssent, ou restent profondément indifférentes à ses destinées.

Par la force des choses, aucune nation, la France moins qu'une autre, n'épousera jamais chaudement la cause d'une Assemblée unique et souveraine. Le pays est naturellement divisé sur le compte de l'Assemblée, comme elle est elle-même divisée. Comment empêcher le public de penser et de dire de la minorité et de la majorité ce que la minorité et la majorité pensent et disent réciproquement l'une de l'autre ? Or, toutes deux passent le temps à se diffamer. Cette source de discrédit, toujours ouverte au sein de l'Assemblée contre l'Assemblée, n'est pas la seule. Chacun des membres de ce souverain multiple et contradictoire représente une quantité de gens qui ne veulent pas de lui : d'abord, ceux qui ne l'ont point nommé ; ensuite, ceux qui ne l'ont nommé que par compromis et pour en faire passer un autre ; puis, enfin, ceux dont il a trompé l'espérance, et ceux dont l'opinion se modifie. Au bout de peu de temps, l'élu n'est plus qu'un adversaire. Qu'importent les périls et la gloire de MM. de La Mennais, Lagrange, Sue, tous trois représentants de Paris, aux Parisiens conservateurs et monarchiques ? Qu'importe M. Chambolle aux électeurs du faubourg Saint-Antoine ? Et nous-mêmes, veut-on que nous allions faire un rempart de nos corps à la majesté de M. Hugo ? Celui qui nous le proposerait pourrait être éloquent et déclamer toutes sortes de belles raisons : il n'en serait que plus risible.

Il y a dans la conception même du pouvoir parlementaire une fiction trop subtile pour les trois quarts des intelligences humaines. La fiction devient tout à fait incompréhensible quand l'Assemblée, travaillée par l'esprit effronté des factions, se conduit tout entière comme un homme que la raison ne gouverne plus; quand la majorité se morcelle, se dissout, se déplace tous les jours; quand les fils déliés et mystérieux de l'intrigue la font mouvoir, la portent à des résolutions dont la conscience publique ne se rend pas compte. Hier, majorité dans l'Assemblée pour le pouvoir exécutif, contre ce qui semblait une prérogative naturelle de l'Assemblée : aujourd'hui, majorité nouvelle, toute différente, formée du mélange des factions qui se combattaient hier, et se préparant à refaire ce que la majorité d'hier a défait! L'opinion n'y est plus; elle perd haleine à suivre ces revirements, elle s'en scandalise. Les distinctions, les subtilités microscopiques auxquelles on a recours pour en adoucir les contrastes, lui échappent; elle ne voit là que les soubresauts de l'intrigue, de la passion ou de la peur. Ceux qui regardent de plus près et qui comprennent, sont loin d'être plus satisfaits. Le jeu les intéresserait peut-être, s'ils le contemplaient d'un lieu sûr, à l'abri du danger. Mais des spectateurs qui ne peuvent quitter leur place et qui tremblent à tout moment que le feu ne se mette au théâtre, ont beau comprendre le drame : l'inquiétude qu'ils ont pour eux-mêmes leur gâte ces belles péripéties.

Foin du plaisir
Que la crainte peut corrompre.

Aussi, qu'arrive-t-il? Ce serait la chose la plus inutile en ce moment de vouloir le dissimuler. Le pouvoir

exécutif, qui suit sa marche, qui ne s'engage pas avant d'agir, qui agit sans parler, avec une apparence au moins de doctrine et de résolution; le pouvoir exécutif grandit à mesure que le pouvoir législatif, dans ses agitations, dans ses turbulences, dans ses expédients rarement heureux, s'affaisse, nous dirions volontiers s'aplatit. Quel malheureux destin pousse donc l'Assemblée, quand M. Bonaparte fait une imprudence, à en faire immédiatemen une autre, cent fois pire, et qui rend au centuple à la fortune du pouvoir exécutif ce qu'elle avait exposé ou perdu? Le pays pousse un cri d'alarme parce que le Président prend les conseils de M. de Girardin; et ce que l'on trouve de mieux pour rassurer le pays, c'est de bâcler un projet de loi organique auquel une commission à demi-montagnarde, décorée du nom de M. Marc Dufraisse, sera chargée de donner le cachet d'une loi de circonstance!

Ah! ne nous étonnons plus des triomphes de la Révolution! Elle a pour complices la plupart des hommes qui veulent le plus et qui croient le mieux la combattre. Des rangs mêmes de ses adversaires il lui surgit des agents, des serviteurs. Elle a jeté dans ce malheureux pays un tel mépris et une telle haine des principes d'ordre et d'autorité, un si profond oubli des règles les plus vulgaires du droit, une confiance si absolue à la légitimité de la force et de la ruse, que personne ne se fait scrupule de servir sa passion et d'employer à tout risque, pour son compte, les moyens et les procédés que la veille encore il réprouvait hautement.

Nous ne voulons pas suivre cet exemple. Ce que nous avons trouvé mauvais chez nos adversaires, nous ne nous croyons pas autorisés à le faire comme eux, et ce

que nous blâmions hier, nous le blâmons aujourd'hui. Les fautes du pouvoir ne nous rendront pas révolutionnaires. C'est l'être de la pire façon que d'avoir recours, pour se défendre ou pour se venger, aux manœuvres de la Révolution. Nous pouvons être vaincus avec le bon sens et la vérité, nous ne consentirons pas à nous donner le tort de les trahir en cherchant à les défendre par d'indignes moyens.

Nous avons toujours conjuré les conservateurs, sous quelque drapeau qu'ils fussent rangés, de s'attacher aux principes essentiels de l'ordre social, de réserver et d'ajourner les questions de parti, de se préoccuper plus de l'ennemi présent que du chef futur. C'était la politique de raison, de courage, de salut. Elle avait une voie, un but, un avenir; elle imprimait à la majorité cette fermeté de conduite qui, seule, peut rattacher les esprits, les élever, dominer toutes les divergences, contenir tous les dissentiments, donner un corps et une masse à l'opinion. Si l'on dit que c'était trop demander, que les hommes n'ont pas tant de désintéressement, ni les assemblées de si hautes et de si patientes vues; que ceux qui le disent y prennent garde : ils disent par là que les Assemblées ne peuvent pas, ni en majorité, ni en minorité, mériter la considération, le respect, la vénération d'un peuple; et c'est comme s'ils disaient que le gouvernement parlementaire n'est pas possible en France. Mais s'il en est ainsi, encore n'est-ce pas à eux de le dire, eux qui veulent sauver le gouvernement parlementaire; et leur conduite est sans excuse. Puisqu'ils prétendent sauver le gouvernement parlementaire, qu'ils sachent donc l'honorer. S'ils ne sont pas protégés par leur vertu, à quoi serviront les soldats qu'ils demandent? Ces soldats serviront à les

mettre dehors ; car cette force, à peine dérobée au pouvoir exécutif, sera immédiatement confiée à un parti, ou, divisée entre tous les partis, s'anéantira immédiatement devant l'émeute. L'armée a laissé tomber en vingt ans deux trônes, et elle soutiendrait un gouvernement d'orateurs, où toujours quelque voix s'élève, même la voix des généraux, pour lui recommander de raisonner son obéissance, c'est-à-dire de désobéir ! Est-ce M. Thiers qui ordonnera aux soldats d'obéir sans réflexion aux ordres émanés de M. Michel (de Bourges) ? Et si M. Thiers triomphe, verra-t-on M. Michel (de Bourges) pérorer en faveur de l'obéissance passive due à la loi représentée, expliquée et appliquée par M. Thiers ?

Nous avons beau voir ce qui se passe, nous ne comprenons pas que ces réflexions ne se soient point offertes à l'esprit de tant d'hommes de bien, amoureux du système parlementaire, qui se coalisent ou se laissent coaliser avec la Montagne pour renverser le pouvoir exécutif. Ce pouvoir, tel qu'il est actuellement constitué, offusque peut-être la vanité du pouvoir parlementaire, mais en même temps il le protège. C'est un rival, mais ce rival préserve d'un maître. Dans l'état où se trouve le pays, tout changement ne peut être que désastreux. Bien entendu, nous parlons du possible, du probable. Ceux qui croient que l'on peut remplacer M. Bonaparte par le roi légitime ou par le roi quasi-légitime (nous ignorons comment ils s'arrangent pour agir ensemble), ceux-là sont doués d'une confiance que tout dément et que nous n'avons pas. Après Bonaparte président, il n'y a de possible, à présent, que Bonaparte empereur, ou la république sociale. La Révolution est une maladie qui doit avoir et qui aura son cours. Ainsi le veut une Provi-

dence aussi sévère dans les réparations qu'elle exige, qu'on peut la reconnaître miséricordieuse et sage dans les lois que le monde a transgressées.

Mais ce cours fatal de la Révolution, si nous ne pouvons l'empêcher, nous devons essayer au moins de le contenir, et peut-être que nous le pouvons. En l'absence d'une force capable de dompter immédiatement le monstre, il y a un nom qui le séduit et qui le calme, un nom qu'il a fait et qui a été le sien. Ce nom, ce n'est plus le nom d'Orléans. Louis-Philippe a éteint dans la prospérité de son règne l'auréole révolutionnaire de Philippe-Égalité. La maison d'Orléans est redevenue trop royale. C'est le sang de Bourbon, c'est le sang monarchique; et quoique, dans l'égoïsme bourgeois où il s'est abâtardi, l'esprit vraiment monarchique le repousse, cependant l'esprit révolutionnaire n'en veut plus. Le nom d'Orléans n'a pour lui que des ambitions mesquines et décriées, des affections tièdes, des souvenirs et des dévouements paresseux. Les intérêts sont ardents pour qui les sert, ingrats pour qui les a servis, sourds à qui ne leur offre qu'un prix incertain de leurs sacrifices. Ils préfèrent toujours la puissance qui les protège actuellement.

M. Bonaparte a cet avantage. Les intérêts sont pour lui. Que servirait de le nier? Il n'y a pas d'enthousiasme. Hélas! de l'enthousiasme, où en trouve-t-on? Lorsque le bien absolu manque, il n'y a d'enthousiasme que pour le mal absolu. Qui est-ce qui ose aujourd'hui enrôler des hommes et leur dire : Va mourir pour moi? Entre tous les prétendants au pouvoir, le plus assuré de lever immédiatement une armée, c'est celui qui promettra d'accomplir de plus terribles dévastations. Mais si l'enthousiasme manque aux partisans de M. Bonaparte, il n'en a pas

moins, dans l'état de morcellement où sont les partis, une force considérable et que les événements peuvent démesurément accroître. En même temps qu'il donne une certaine garantie aux intérêts, et que, par des raisons plus faciles à nier qu'à détruire, il est au second rang de toutes les affections, son nom n'inspire pas à la démagogie cette répulsion complète dont, à différents degrés, les noms de Bourbon et d'Orléans sont l'objet.

Eh bien, cette force qui est en lui, — que les événements, après son nom, lui ont faite en dépit de tous les partis, en dépit, si l'on veut, de lui-même, — il y a pour les opinions conservatrices un égal péril à l'accroître et à la ruiner.

Péril à l'accroître : car si elle devient tout à fait prépondérante, si elle brise le frein trop serré, l'empire est fait. Et quel sera, grand Dieu ! cet empire, ce césarisme brutal, appuyé directement sur la démagogie servile, armée et insolente ?

Péril à la ruiner : car alors le moindre choc nous précipite dans la république sociale. Il n'y a plus rien où nous puissions nous accrocher sur la pente, plus de sol où nous puissions prendre pied ; le gouffre immense nous enferme entre ses murs de granit.

Voilà où nous en sommes, et ce qu'une fausse manœuvre de l'Assemblée peut faire en un instant. Le régime parlementaire finit avec le reste. Le césarisme ou le socialisme, deux formes également hideuses de l'anarchie, peuvent surgir comme par explosion de la fermentation à laquelle les esprits sont livrés. Que les hommes qui n'aiment pas le mal et ceux qui n'aiment pas le péril y songent ! Qu'ils soumettent au scrupuleux examen de leur conscience et leur courage et les résolutions que leur

suggèrent certains brouillons funestes, dont la langue et la main font aujourd'hui merveille, mais qui seront aussi empressés à fuir le combat qu'on les aura vus ardents et implacables à le provoquer.

LE 2 DÉCEMBRE 1851.

4 décembre.

I. C'est à soixante-dix lieues de Paris, au milieu d'un département gangrené par le socialisme, que nous avons reçu la nouvelle des événements du 2 décembre. Elle a été accueillie comme une nécessité depuis longtemps prévue.

Dans tous les départements du centre, les honnêtes gens, ceux qui ont encore le courage de ne pas plier sous le joug des meneurs socialistes, se préparent à combattre, non plus pour défendre une opinion politique, non plus même pour conserver leurs biens, mais pour sauver la vie de leurs femmes et de leurs enfants.

Si le gouvernement était vaincu, cette situation serait demain celle de toute la France.

Il n'y a ni à choisir, ni à récriminer, ni à délibérer. Il faut soutenir le gouvernement. Sa cause est celle de l'ordre social.

Il faut le soutenir aujourd'hui que la lutte est engagée, pour avoir le droit de le conseiller plus tard.

Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, nous disons aux hommes d'ordre : Le Président de la République est votre général; ne vous séparez pas de lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec lui, vous serez vaincus avec lui et irréparablement vaincus.

Ralliez vous aujourd'hui, demain il sera trop tard pour votre salut ou pour votre honneur!

Dieu sauve la France !

8 décembre 1851.

II. Nous recevons de nos amis des conseils et des instances contraires. Les uns nous demandent une appréciation des événements qui viennent de s'accomplir; quelques autres, en plus petit nombre, pensent que nous aurions dû laisser entièrement la parole aux faits, et ne pas nous ranger si vite du côté du pouvoir. Nous répondrons d'abord à ces derniers.

Au milieu des révolutions, le pouvoir représente l'ordre. C'est ce que la France entière a reconnu spontanément en février 1848, par un instinct plus fort que toutes les alarmes et plus sage que tous les ressentiments; et ce mouvement unanime a sauvé la société.

Mais jamais le pouvoir n'a mieux représenté l'ordre que durant les jours où nous sommes. Tout était préparé depuis longtemps pour une explosion terrible. D'une part,

les mauvaises passions portées à un degré d'arrogance inouï; de l'autre, une défaillance universelle. Qui peut avoir oublié le sentiment d'angoisse avec lequel, il n'y a pas huit jours, tous ceux qui ont quelque chose à garder et à défendre, voyaient approcher le terme fatal de 1852? Ces partis, dont la division accroissait nos périls, étaient d'accord pour offrir tous le même remède : ils ne se divisaient que sur la main qui serait chargée de l'appliquer.

La main qui s'est levée n'a été la plus hardie que parce qu'elle était la plus forte; et parce qu'elle était la plus forte, elle a été aussi la plus modérée.

Au fond, cette main vigoureuse a fait les affaires du parti de l'ordre; elle les a faites beaucoup plus vite, beaucoup mieux et avec infiniment plus de succès et de garanties pour tout ce qui est juste et respectable que le parti de l'ordre n'eût su les faire lui-même.

Il y a des mécontents, c'est tout simple; mais les mécontentements seront de peu de durée, car tous les intérêts sociaux étaient en péril, et maintenant ils sont protégés. Le socialisme seul est vaincu. Voilà ce que l'on reconnaîtra bientôt.

N'étant point engagés dans les partis, n'ayant partagé aucune de leurs illusions, nous ne pouvions ni être blessés de leur déconvenue, ni épouser leurs rancunes. Nous avons vu clair tout de suite, et nous avons hautement donné à nos amis les conseils que nous dictaient notre conscience et notre raison.

Nous nous sommes empressés de parler dès qu'il y a eu combat. Si le succès des mesures prises par le Président n'avait pas rencontré un moment d'opposition violente et armée, nous aurions pu nous taire.

Nous ne comprenons, dans ce temps-ci, ni la fierté ni

même la prudence, qui attendent, pour prendre un parti, d'avoir à saluer un maître.

Maintenant que la cause est décidée, et que toute la France accepte ce qui vient d'être fait, nous rentrons dans le rôle que la situation nous impose. Nous sommes loin de blâmer le Gouvernement du silence qu'il exige. Il ne surgirait en ce moment de la polémique des journaux aucune lumière dont il pût tirer bon parti : ce qu'il a besoin de savoir, il le saura bien mieux par les hommes qu'il appelle dans ses conseils, au nombre desquels nous voyons avec un très grand plaisir le plus éminent défenseur de la cause catholique et quelques autres de nos amis. Mais notre mission, à nous, est toute spéciale. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents. Nous n'avons rien à dire, lorsque rien de ce que nous aimons par dessus tout n'est attaqué ni menacé. Nous regardons passer les événements. Jamais ils n'offrirent à l'intelligence chrétienne de plus grandes et plus consolantes leçons.

19 décembre.

III. Le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire qu'il y ait dans notre histoire depuis soixante ans. L'esprit de sédition, sous toutes ses formes, a éprouvé ce jour là sa plus humiliante défaite.

Depuis le 2 décembre, il y a eu en France un gouvernement et une armée, une tête et un bras. A l'abri de cette double force, toute poitrine honnête respire, tout bon désir espère.

Le 2 décembre, est tombée l'insolence du mal; et ceux qui menaçaient la société, qui lui annonçaient, à jour et à heure fixes, sa ruine totale, ceux-là sont abattus. L'ini-

quité, qui se croyait sûre de son triomphe et qui faisait tout trembler, tremble à son tour devant la justice.

Depuis le 2 décembre, il y a encore en France une place pour le bien, une garantie pour la paix, un avenir pour la civilisation. On peut espérer que la loi régnera et non pas le crime; que la raison aura raison.

La propriété n'a plus pour perspective le pillage, la famille le déshonneur et la destruction, la religion le martyre.

Le chef de l'Église n'est plus sur le chemin d'un nouvel exil, d'un nouveau calvaire.

Les bases de la société humaine ne sont plus mises en question par le sophisme armé de poignards.

Le blasphème public a cessé.

Nous sommes mis en demeure de dire demain si nous voulons que ces grandes conquêtes de 1851 soient conservées, régularisées, développées....

Pour notre part, devant Dieu et devant les hommes, la main sur notre conscience, comme Français et comme catholiques, nous disons : Oui, cent fois oui!

26 décembre 1851.

IV. Le scrutin du 20 décembre est maintenant connu, et le sens n'en est pas plus douteux que le résultat. Comme au 10 décembre 1848, le peuple, consulté, déclare qu'il veut qu'on le gouverne. Voilà le cri qui sort des entrailles de cette nation. C'est l'instinct de son salut et de sa grandeur qui parle avec cet accord imposant. Dans les deux immenses acclamations de décembre 1848 et de décembre 1851, nous entendons comme un résumé de toute notre histoire. La France n'est anarchique que par occasion, par

erreur, par surprise. C'est un pays d'autorité et d'unité. Elle n'est forte, fière et libre que sous un chef en qui elle se sent vivre et qui la personnifie au milieu des affaires et des intérêts du monde. Son bon sens l'avertit qu'il ne faut pas plusieurs mains pour tenir l'épée, ni plusieurs têtes pour porter la doctrine. Tout ce qui la divise contre elle-même lui est odieux, antipathique à sa nature, contraire à sa mission. Elle rejettera le parlementarisme comme elle a rejeté le protestantisme, ou elle périra en s'efforçant de le vomir.

Lorsqu'on a vu, il y a vingt jours, crouler soudainement la tribune et la presse, et cependant l'opinion rester calme, sourire, laisser pressentir son assentiment, quelques uns disaient : C'est le triomphe de la force! Nous répondions : C'est le triomphe du bon sens! Nous avons aussi entendu des blessés du 2 décembre s'écrier : Y a-t-il une nation française? Oui, il y en a une, et la voilà, et c'est la même qui fut toujours. Une nation sensée, qui ne se laisse pas toujours piper aux fictions, aux paroles vaines, aux modes étrangères; qui va vite au fond des choses. Il est facile d'allumer sa curiosité, facile de la séduire, mais elle voit le mensonge, elle sait s'en déprendre. Elle a une notion vraie de l'autorité, un sentiment profond de l'unité, et elle ne met qu'au troisième rang, dans ce qu'elle aime, la liberté. Elle ne veut pas que la liberté l'empêche de remplir son grand rôle dans le monde, et rompe cette forte discipline par laquelle la nation toute entière tient des hommes qui l'ont le plus honorée : les apôtres et les soldats.

Cette nation-là, tant pis pour vous, dissidents et abstenants, si vous n'en êtes point, ou si vous n'en êtes plus! c'est la bonne, c'est la vraie, c'est la seule nation : la na-

tion française. Vous n'êtes dans son sein qu'un petit nombre de pédants et de faux sages, contre qui elle est en lutte perpétuelle et qui serez vaincus. Vos études vous ont dénationalisés; votre habileté, vos succès, ont eu pour unique résultat d'organiser au milieu du pays un mécanisme de gouvernement impraticable et faux, que les neuf dixièmes des citoyens ne comprennent pas, qui détruit l'autorité, qui brise l'unité, et qui ne contient que pour vous seuls un semblant de liberté. L'anarchie en a été la conséquence; vous avez mis en péril le pays et vous-mêmes. Menacés, vous avez perdu la tête, vous avez lâché pied, vous avez continué de vous diviser et de vous combattre jusque dans la fuite; il a fallu enfin que tout fût perdu par vous et pour vous, pour que tout fût sauvé. Mais comment tout a-t-il été sauvé? Le peuple a trouvé un homme dont le nom lui rappelait moins encore des triomphes militaires qu'une éclatante victoire de l'autorité et de l'unité contre vos idées folles et vos prétendus principes de liberté. Il a adopté cet homme, l'objet de vos railleries d'abord, et, plus tard, de vos invectives et de vos complots. Par deux fois le peuple a ri de vos préférences, de vos abstentions, de vos clameurs; il a dit à cet homme : Mes orateurs me fatiguent; je suis las de tous ces noms, de toutes ces importances, de toutes ces sottises; sois la tête et le bras dont j'ai besoin; débarrasse-moi, gouverne-moi! Tu m'a promis de faire de bonnes choses; je vais te donner la force d'en faire de grandes...

Et il lui donne sept millions de voix, davantage peut-être! Sept millions de voix à l'homme du 2 décembre, vingt jours après qu'il a mis le scellé sur la tribune et sur la presse, dispersé l'Assemblée, crevé comme une bulle de savon toute la puissance du libéralisme! Sept

millions de voix après le budget complété par un décret ; après Sainte-Geneviève rendue au culte ; après la circulaire ministérielle sur la célébration du dimanche, loi que la majorité législative n'osait point faire. Sept millions de voix ! Une majorité que ne valurent point au premier Bonaparte les campagnes d'Italie et d'Égypte et dix années d'orgie révolutionnaire ! Répondez à cela, vous qui avez dit si longtemps que la France ne pouvait plus supporter l'autorité, qu'elle avait fait une alliance éternelle avec vos prétendus principes, qu'elle était libérale, constitutionnelle, anarchique à jamais.

Vous direz que la contrainte a régné, que le peuple a voté ainsi parce qu'il avait peur. Le bon sens et la vérité repousseront également cette injure. Le peuple a voté ainsi, au contraire, parce qu'il est content et délivré. Personne n'a eu peur, sauf quelques milliers de bandits. Où sont les échafauds ? qui se cache d'avoir mis son vote négatif dans le scrutin ? qui donnera les registres d'écrou du Mont-Valérien, de Mazas et de Vincennes pour une liste de proscription ? Quelques journaux n'ont pas parlé, c'est vrai. Ah ! que ce silence eût vite fait place à des hymnes d'allégresse, si l'on avait eu peur !

Rien n'obscurcit le sens éclatant du scrutin du 20 décembre. Le peuple, livré à lui-même, votant en pleine liberté, en pleine connaissance de cause, casse, annule, jette au vent toute la théorie révolutionnaire et parlementaire de 89. Il rit au nez des tribuns humiliés ; il déclare qu'il ne veut pas du gouvernement des partis ; qu'il est las de ces Assemblées délibérantes dont la composition est nécessairement le résultat de la corruption et de l'intrigue, las de ces lois faites par des gens qui n'y entendent rien et qui prennent conseil de la passion ou de la ter-

reur du moment. Il veut être délivré de ces perpétuelles élections qui entretiennent la discorde jusque dans les derniers hameaux ; il trouve bon qu'on baillonne cette presse immonde, sans cesse acharnée à miner la morale, la religion, les principes de tous les sentiments honnêtes ; il ne tient pas à jouer plus longtemps au soldat et à s'enrôler par force dans les rangs d'une prétendue garde civique, qui n'est en réalité que la garde prétorienne des factions, armée pour détruire le pouvoir et l'autorité. Il se proclame désabusé de tout cela, parce que tout cela n'a été qu'un leurre ; parce qu'avec tout cela il fait les affaires des partis, jamais les siennes ; parce que tout cela, sous prétexte de le conduire à la liberté, le menait ou le livrait au brigandage. Le peuple en a assez, il n'en veut plus, il demande un chef ; voilà le cri du suffrage universel ; voilà pourquoi nous avons eu raison de dire que le 2 décembre est la date la plus anti-révolutionnaire de notre histoire.

Il y a de bons esprits, très résignés d'ailleurs, et même au fond satisfaits, qui s'inquiètent encore : ils ont lu l'histoire romaine. Oui, disent-ils, nous voyons le commencement d'Auguste ; nous voyons cette hardiesse sage, cette force réservée du neveu de César. Un pouvoir immense, un titre modeste ; la force se dressant et s'affermissant contre la décadence des mœurs, et tout l'empire rassemblant et condensant dans un seul homme les restes de sa vie qui s'épuise partout. *Rome n'est plus dans Rome ;* mais en cet homme, du moins, elle vit encore. Pour combien de temps ? A côté de ce pouvoir qui s'élève, pouvoir salutaire, nous en convenons, un autre pouvoir, sur lequel il est contraint de s'appuyer, s'est formé et va grandir. Nous voyons Auguste, nous voyons aussi les préto-

riens. Qu'est-ce que l'armée? un instrument pliable en tous sens. Le soldat français est mobile comme le peuple. Une émeute de prétoriens peut défaire ce qu'un mouvement de prétoriens a fait; tuer Pertinax, mettre l'empire à l'encan, et le vendre à Didius Julianus. L'armée de Lyon proclamerait alors son général, l'armée de Paris acclamerait le sien, une bataille de Pharsale en déciderait. Quelle dégradation que celle-là!

Sans doute, entre les commencements de l'ère des Césars et nos temps, il y a plus d'une ressemblance. Rome était rassasiée et repue de factions, d'agitations, de conspirations, de guerres civiles; elle s'était laissé corrompre aux sophistes; elle riait des tribuns, des orateurs et des dieux : elle se donna au neveu de César, lui demandant, non pas la gloire, comme de tout le reste elle riait de la gloire, mais la paix. Cette situation ouvre la porte à beaucoup de rapprochements. Il y en a de piquants, il y en a d'exacts. Les tribuns ne sont pas en vogue. Le voyage que M. Thiers fait à l'étranger peut rappeler la tête de Cicéron, clouée sur la tribune aux harangues... comme il rappelle l'ostracisme d'Aristide. Quelque adresse pourtant que l'on mette à ces jeux d'esprit, des ressemblances essentielles manquent au parallèle que l'on veut établir. La première de toutes, c'est que les dieux de Rome étaient mortels. En ce temps-là, le christianisme naissait. L'Empire romain avait fait son œuvre. Comme tout ce qui existait alors, Rome devait se transformer ou périr. Que pouvaient tout le génie et toute la patience d'Auguste pour ressusciter les dieux de l'Empire? A Bethléem, au fond d'une étable, allait naître l'Enfant qui devait ébranler à jamais sur leur piédestal toutes les idoles de toute la terre. A-t-on entendu dire qu'un autre

messie soit né ces jours-ci, pour arracher à son tour cette croix, à l'abri de laquelle s'est faite et a grandi la France? Auguste réussit en toutes ses entreprises; il ferma deux fois le temple de Janus; il régna quarante ans, maître paisible de tout l'univers; il sut dompter les Romains jusqu'à ne leur donner pour présent à certaines fêtes que des fleurs et des fruits, et sut se dompter lui-même jusqu'à refuser d'être dieu. Mais il y eut deux choses qu'il ne put obtenir ni de la crainte, ni de l'amour, ni de l'avarice des citoyens : il ne put remettre en honneur parmi eux le mariage, c'est-à-dire la famille, ni la religion. Personne ne voulait donner sa fille aux Vestales, et César pouvait bien bâtir à Jupiter des temples d'or, mais non pas y mettre un prêtre. En sommes-nous là? Est-ce que le christianisme va disparaître? Nous entendons bien encore des gens qui le disent; mais ceux-là sont eux-mêmes en fuite; ce sont eux qui s'en vont.

Quant aux prétoriens, le mot fait sourire; prétoriens, c'est bientôt dit. En quoi nos soldats ressemblent-ils à ces électeurs des Césars, qui n'étaient plus Romains, qui n'avaient de famille et de patrie que leur légion, d'industrie que leur épée? Nos soldats sont encore nos enfants et nos frères, français et chrétiens comme nous, et souvent meilleurs français et meilleurs chrétiens; car ils savent obéir au devoir, et discerner l'intérêt général de l'intérêt particulier. Ils ne prennent pas le misérable petit drapeau des factions pour le drapeau de la France. Si l'on redoute que la discipline, l'obéissance, le mépris du parlage, l'amour du simple et du vrai, le sentiment de l'autorité et de l'unité, toutes ces qualités précieuses qui, par miracle, ont résisté à trente années de discussions parlementaires, ne deviennent à la longue un péril; c'est

à la société et au chef qu'elle vient de se donner, d'y pourvoir par de bonnes institutions militaires. L'intérêt commun est ici l'intérêt même du chef de l'État. En tout cas, ce qui pouvait le plus efficacement introduire l'esprit prétorien dans l'armée, c'est précisément le régime qui vient de finir; il n'a pas tenu à l'Assemblée législative qu'elle n'y jetât ce venin mortel.

L'aspect vrai de la situation est plus consolant. Si nous savons bien voir et bien vouloir, la révolution de février 1848 nous apparaîtra comme la dernière étape du progrès révolutionnaire. Au mois de juin de la même année, la Révolution a reculé définitivement pour la première fois : la société a su lui résister en face et la battre; mais elle n'a été que battue. Le 2 décembre, elle a été vaincue. Le pouvoir a pris l'offensive contre elle; il a osé l'attaquer dans son sanctuaire; il l'a attaquée de lui-même et lui seul, sans assistance, sans main-forte, par la vertu du sentiment national hardiment deviné. Le scrutin du 20 décembre a sanctionné ce grand coup et consolidé ce grand ouvrage.

Jamais la France n'a donné à personne un pareil témoignage de confiance, ni rendu le bien plus facile à quiconque lui a demandé la force de faire le bien. Jamais, par conséquent, plus grand devoir n'a pesé sur un homme, et devant ses contemporains et devant la postérité. Mais ce devoir ne pèse pas sur Louis-Bonaparte seulement; il pèse encore sur tous ceux que sa confiance personnelle, leur situation antérieure et la force des choses ont mis et mettront dans ses conseils. Puissent-ils tous comprendre, comme nous avons lieu de croire que l'Élu du 20 décembre le comprend lui-même, ce que la France attend d'eux ! Puissent-ils, en régularisant l'ar-

deur avec laquelle la France veut s'éloigner de l'anarchie, pénétrer assez avant dans le mystère de la pensée nationale pour savoir que ce torrent qui l'emporte vers l'autorité et vers l'unité broiera tout sur son passage, et que la religion sera longtemps la seule digue qui puisse mettre à l'abri la liberté!

LES CHAGRINS DU LIBÉRALISME.

30 décembre 1851.

Le *Journal des Débats,* silencieux depuis le 2 décembre, a repris la parole vendredi dernier. *Ses malheurs n'ont pas abattu sa fierté.* Il reparaît armé de deux articles, un premier-Paris de circonstance, et un compte-rendu des œuvres posthumes du comte J. de Maistre. Nous croyons fort que ce dernier sujet ne s'est pas présenté par hasard.

J. de Maistre est le grand adversaire de la Révolution. Il a le premier balafré d'une main fière tous les fétiches qui viennent de crouler sous l'escarpin d'un magistrat civil, aux applaudissements de sept millions de citoyens. Il a prédit que la Révolution et ses principes auraient ce destin; que le génie de 1789 n'enfanterait rien,

n'imaginerait rien qui ne tournât contre la civilisation d'abord, et, finalement, contre la révolution elle-même. Or, tout cela, le *Journal des Débats* l'a déclaré impossible depuis aussi longtemps à peu près que J. de Maistre l'a dit. Cette révolution est sa nourrice et sa mère, ces fétiches sont ses dieux. Il y croit autant qu'il peut croire, il les adore autant qu'il peut adorer. Après soixante ans d'expériences, lorsqu'on les a dressés sur tous les piédestaux possibles, sur le sang, sur la gloire, sur la légitimité, sur le suffrage universel, sur le suffrage restreint; lorsqu'on leur a donné pour garde, tantôt les piques des faubourgs, tantôt l'artillerie et les sabres de la grande armée, tantôt les mousquets de la milice civique, tantôt les serments des gens de bien, tantôt la parole des avocats, et lorsqu'ils sont tombés de partout, le *Journal des Débats* persiste à les croire immortels. En dépit de l'évidence, il refuse d'admettre qu'ils puissent faillir; et, les voyant encore une fois à terre, il se met en devoir d'écharper l'homme de génie, dont les prédictions ont si parfaitement reçu leur accomplissement.

Les rédacteurs du *Journal des Débats* sont gens d'esprit: nous les prions d'observer à quel point ils ressemblent en ce moment aux portraits les plus fabuleux qu'ils ont faits des émigrés, dont ils se sont moqués toute leur vie. Ont-ils appris ni oublié rien? Les événements ne passent-ils pas en vain sous leurs yeux? N'en sont-ils pas toujours aux premières aurores de M. de Lafayette? Cessent-ils de maugréer contre J. de Maistre, contre Bonald, contre les Jésuites, comme ils disaient que les émigrés accusaient sans cesse Voltaire et Rousseau? Est-ce qu'ils ne regrettent pas le fameux « trône entouré d'institutions républicaines » avec une plus folle passion que quelques

têtes éventées de Coblentz ne regrettaient les petits-le-vers? Se sont-ils désabusés d'une seule illusion, démis d'une seule prétention? Ne professent-ils pas enfin, comme aux beaux jours de Sieyès et de Casimir Périer, que le *tiers*, c'est-à-dire la bourgeoisie, c'est-à-dire eux-mêmes, doit être *tout*? Ainsi pensaient et parlaient les émigrés, du moins dans les caricatures. Il n'y manque que la petite queue et les ailes de pigeon. De même que ces émigrés, ils ne veulent pas et ne savent pas mourir; ils s'attendent tous les jours à reprendre tout ce qu'ils ont perdu; ils refusent de faire aucune concession, de peur de compromettre leur droit; ils repoussent toute alliance pour ne pas diminuer leur part du futur butin. Ils n'ont pas dit que Bonaparte était leur lieutenant-général, mais ils ont essayé de le réduire à ce rôle, et ils ne désespèrent pas d'y arriver. Certes! voilà des émigrés qui valent bien les anciens. Il y a une différence, pourtant. Les anciens émigrés, qui avaient dans leurs rangs des hommes comme M. de Maistre et M. de Bonald, croyaient principalement à ce qui ne peut périr; les nouveaux émigrés, dont les rédacteurs du *Journal des Débats* sont la fleur et l'honneur, croient principalement à ce qui n'a pu vivre. Notons aussi que les premiers émigrés avaient tout perdu, rang, fortune, foyers, autels, patrie; ils avaient passé par les prisons; ils avaient vu les échafauds dressés pour eux, leur famille décimée, leur ordre aboli. Cela peut laisser quelque humeur! Les nouveaux émigrés, qu'ont-ils perdu? Rien, pour la plupart; et les autres, peu de chose. En somme, loin de les menacer, on les rassure; loin de les frapper, on les délivre. Cette première révolution contre-révolutionnaire, en attendant que de conséquence en conséquence elle mette tout en ordre, commence par

tout mettre en sécurité. De quoi se plaignent-ils? Concédons que les premiers émigrés furent absurdes; les nouveaux émigrés sont absurdes et ingrats.

Donc on se plaint, ou, pour mieux dire, si on veut nous permettre le vrai mot, on *grogne;* et afin que cette grognerie ait le double avantage de n'offusquer aucune oreille et de paraître hardie, on prend des détours. — Qui vive? — Critique littéraire! A ce mot, les cent yeux d'Argus se ferment, et le vaillant, tirant sa dague politique sous le prétexte de critiquer J. de Maistre, transperce la contre-révolution.

C'est M. de Sacy qui a fait le coup. Dans une galerie des véritables personnages du temps, il faudrait mettre en première ligne le portrait de M. de Sacy, bien avant beaucoup de figures officielles. De son coin, où il a gardé près de trente ans l'anonyme, et où l'attachent à la fois tant de fierté et tant de modestie qu'on ne sait lequel de ces deux sentiments le domine, il a lancé des articles dont toute la presse et tous les gouvernements se sont occupés. C'est lui qui est par excellence la plume, l'adresse, l'esprit, la passion du *Journal des Débats*. C'est lui qui louvoie, c'est lui qui patiente, et c'est lui qui mord. Il y a des gens dont la fonction est d'attacher le grelot : M. de Sacy le sait faire avec tant d'art, qu'au moment où il attache le grelot, on dirait qu'il l'ôte. Nul ne parle mieux lorsqu'il faut parler pour ne rien dire; nul n'a mieux la science des demi-mots; et lorsqu'il faut faire sonner le mot à pleine poitrine, nul ne lui donne plus de retentissement. Et avec tout cela, cet écrivain si souple, si maître de sa phrase, et de son émotion, et de sa pensée, qui flatte et qui déchire, qui se satisfait lui-même par l'ironie lorsqu'il caresse à contre-cœur, qui reste poli

lorsqu'il s'emporte, il est, le croira-t-on, l'un des plus entêtés fanatiques qui soient sur la terre. On parle quelquefois de notre fanatisme, à nous qui écrivons ces lignes. Ah! si l'on connaissait M. de Sacy! si l'on connaissait le fanatisme modéré, sceptique et tolérant! si l'on savait comme cette passion brave les livres, les faits, l'expérience! comme elle est invincible, dans ses négations têtues, à toutes les lumières de la terre et du ciel! Ce que nous croyons, grâce à Dieu, nous le croyons bien; mais nous confessons qu'en dehors des vérités de la foi, nous ne sommes pas de taille à regarder trente ans le spectacle du monde sans modifier beaucoup nos idées. Quand l'eau monte, nous ne croyons plus que la source est tarie; quand le volcan éclate, nous oublions tous nos systèmes et nous ne disons plus que le volcan est éteint. M. de Sacy n'a point de ces faiblesses. Son siége est fait, rien n'aura plus raison contre lui. Il croit à 89, à la religion, à la philosophie, à la politique de 89 : tout vient de là, tout va là, tout est là, et jamais M. de Sacy ne sortira de là. Sous les formes de la tolérance, avec un sourire, avec un *que sais-je,* avec un *peut-être,* il cache le dogmatisme le plus intraitable qui fut jamais. Avons-nous besoin de dire que ce fanatisme est sincère? M. de Sacy est personnellement un honnête, aimable et galant homme, très poli, très cultivé, très modéré dans ses désirs. Il n'a accepté de distinctions et de faveurs que celles qu'un rédacteur du *Journal des Débats* ne peut pas refuser. Véritable sage, s'il voyait clair, ou s'il savait qu'il ne voit pas! C'est de la meilleure foi du monde qu'il se dit sceptique et qu'il s'estime impartial. Il ne doute pas que le protestantisme ne soit un progrès de l'esprit humain, et la révolution de 1789 un progrès plus grand et le dernier, qui

a comme fondé l'humanité à nouveau. Il déclare extravagant, coupable, barbare, tout ce qui s'en éloigne; mais si l'on ne peut pas absolument s'y tenir, il en aime mieux les conséquences, n'importe quelles, que la négation. Assurément, il réprouve de tout son esprit et de tout son cœur les crimes de la démagogie. Cependant le feu le plus vivace et le plus ardent de ses haines, il le garde pour ce qu'il appelle la théocratie, l'absolutisme et le privilége; comme si tout cela manquait dans le gouvernement des classes moyennes. Que la Révolution puisse reprendre son cours; que le pouvoir retombe aux mains de ces doctrinaires de 89, qui se croient de taille à maîtriser leurs principes; que ces principes aient leur effet; que la presse, la tribune et l'enseignement éclectique ressuscités, ressuscitent à leur tour le socialisme et le communisme; M. de Sacy en sera désolé d'abord, et ensuite il en sera victime. Eh bien! une chose tempérera ses regrets. Il mourra dans l'extase du fakir broyé sous le char de son idole. Et tout cela, nous le répétons, avec beaucoup de douceur d'âme et de littérature. Mais voilà ce que valent l'esprit et le cœur de l'homme, lorsqu'il y manque cette simple chose qu'on appelle la vraie foi catholique. On est savant et disert comme Cicéron, modeste et vertueux comme Epictète. C'est un petit retard de dix-huit siècles sur la bonne moyenne du genre humain.

Il est à la fois très naturel et très plaisant que M. de Sacy se soit chargé d'expédier M. de Maistre. Entre le croyant et le crédule, il y a guerre éternelle et guerre acharnée, guerre de religion pour tout dire. Les libres penseurs sont doués d'un flair admirable pour discerner leurs vrais adversaires. Jamais ils ne prendront sur eux d'être juste envers M. de Maistre et M. de Bonald. Rien

n'y fait, ni le mérite supérieur de ces grands hommes, ni la renommée qui vient après trente ans illuminer leurs tombeaux, ni ces révolutions qui passent, aussi fidèles que la comète aux calculs de l'astronome, dans le cercle qu'ils ont tracé. Il y a un effort général pour les rabaisser et les détruire. M. Sainte-Beuve, s'escrimant il y a six mois sur M. de Bonald, finissait par trouver qu'après tout l'auteur de la *Législation primitive* n'avait qu'une doctrine assez mince. Aujourd'hui M. de Sacy, après beaucoup de compliments, conclut que M. de Maistre était.... un sectaire! Que pensez-vous de cela? L'homme de ce siècle qui dans l'appréciation des grandes affaires du monde a le plus et le mieux parlé au nom du bon sens, de la science et de la loi catholiques, cet homme là traité de sectaire, par un disciple de M. de Lafayette!

L'article d'ailleurs est faible, et M. de Sacy, nous n'en doutons pas, l'a senti tout le premier. Il ne s'en prendra qu'à lui-même, et il aura tort. Dans l'ordre d'idées où il vit, et avec le tourment d'esprit où l'ont mis les derniers événements, il ne lui est pas possible d'être brillant contre un tel adversaire. Les héros de la fable, lorsqu'ils venaient à rencontrer un dieu sous la forme d'un mortel, n'avaient plus la force accoutumée de leur esprit et de leur bras. Ils subissaient l'ascendant de l'être supérieur. Pour combattre M. de Maistre, la première qualité requise n'est pas d'avoir un génie égal au sien, c'est de partager complétement sa foi ou de la nier absolument. Contre l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, M. Proudhon pourrait entrer en lice; du moins il ne serait pas embarrassé de ses propres armes. Mais le fanatisme de M. de Sacy est un fanatisme de milieu, et quoiqu'il prétende voir dans M. de Maistre beaucoup de parties super-

ficielles, il n'y en a pas une dont ses mesures puissent toucher le fond. Il perd pied, il se noie. « Dans l'en-» semble, M. de Maistre s'est trompé. En protestant contre » la marche de l'esprit humain, il a, sans le vouloir, pro-» testé contre Dieu même et contre l'ordre de la Provi-» dence. » Comment ! c'est l'ordre de la Providence que l'esprit humain marche dans la voie ouverte par Luther, qu'il y suive Voltaire, Robespierre et Proudhon ? M. de Sacy ne voudrait pas être chargé de prouver cela. Ailleurs, il avance que pour une vérité qui brille dans les ouvrages de M. de Maistre, on rencontre cent erreurs. « La vérité même, ajoute-t-il, il la fausse et la gâte presque toujours en l'outrant. » A des assertions si tranchantes, il ne serait pas inutile de joindre quelques pièces justificatives. M. de Sacy n'en apporte aucune. Il faut le croire sur parole. Un peu plus haut, il reproche à M. de Maistre (toujours sans preuves) de prendre des libertés avec l'histoire lorsqu'elle le gêne. Que dit-il des libertés qu'il prend lui-même avec les auteurs qu'il critique ?

En somme, M. de Maistre est traité de sectaire, d'homme à paradoxes, de penseur déclamatoire, qui a protesté contre Dieu même et contre l'ordre de la Providence en protestant contre la marche de l'esprit humain ; d'écrivain blessant et irritant par le ton arrogant de ses livres, d'esprit souvent léger sous des apparences de profondeur, etc., etc. Ces caractères, nous les trouvons plus souvent dans les articles du *Journal des Débats* que dans les livres de J. de Maistre. Nous n'affirmons pas qu'ils y sont, nous croyons les y voir. Que M. de Sacy lui-même vérifie la justesse de cet aperçu ; qu'il se demande une bonne fois, en tête à tête avec sa conscience, s'il a, pour dogmatiser, pour sourire, pour railler, pour prophétiser (lui

aussi prophétise), pour condamner les événements et leurs terribles justices, pour protester enfin contre la marche de l'esprit humain, toutes choses qu'il fait à peu près tous les jours; qu'il se demande s'il a pour cela les mêmes droits que M. de Maistre.

Appuyé sur des croyances de dix-huit siècles et qu'il savait tenir de Dieu même, M. de Maistre luttait contre des erreurs qui se traduisaient sous ses yeux en crimes abominables. Le sang coulait partout, l'incendie éclatait partout, et tous les principes sociaux chancelaient sur la terre. C'était la grande révolution, la grande folie, le grand forfait du monde moderne. Ce que nous avons entrevu ces jours-ci n'était qu'une rixe, comparé à ce qui se faisait alors avec ordre, mesure et durée, et partout, et en vertu des lois. Il y avait un sénat de bandits et d'assassins. Ces forcenés étaient presque aussi ridicules qu'exécrables. Des voleurs, des laquais, des apostats, de vils gredins; dans ce ramas immonde, un gros de prétendus écrivains ou penseurs orgueilleux et sots, suant la peur et le sophisme, lâches instigateurs ou lâches complices de toutes ces atrocités, voilà l'ennemi. Cet ennemi, le pied sur la tête du vaincu, la main dans ses poches, écrasait la religion, la royauté, la société tout entière. Telle était « la marche de l'esprit humain! » M. de Maistre protesta, c'est vrai; il protesta avec sarcasme, c'est vrai. Il y avait des idoles, en ce temps-là, au nom de qui l'on faisait toutes ces choses. Le Sénat gardait dans son enceinte les bustes de Voltaire et de Rousseau; s'il eût été lettré, il y aurait mis encore celui de Luther, celui de Mahomet et celui d'Arius. M. de Maistre insulta ces idoles. Quel crime! Il vit dans le troupeau que l'on tondait et que l'on décimait, d'anciens sectateurs de la libre pensée,

qui, dévorés par le fétiche, au fond de leur cœur l'adoraient encore : il osa bafouer leur culte et leur sottise, et leur montra qu'ils avaient ainsi attiré sur eux tant de malheurs. Quelle barbarie ! Enfin, de sa voix retentissante, il annonça que la société ne vivrait pas dans le faux et par le faux, qu'il faudrait rentrer dans la vérité religieuse et politique ou périr, et qu'on ne trouverait point de milieu. Quelle arrogance ! que de vaines prophéties ! que d'erreurs dans tout ce système !

Mais vous, qui condamnez et qui regrettez aussi, vous qui dogmatisez aussi ; vous qui vous mêlez aussi de lancer la prophétie et le sarcasme : que regrettez-vous, que condamnez-vous, de qui vous moquez-vous, et quel est le fond de vos doctrines ? Sur quoi vous appuyez-vous pour dogmatiser et prédire ? En politique, en religion, vous êtes d'hier. Ou vos idées ne sont pas nettes, ou elles se contredisent. Vous croyez à la marche de l'esprit humain, à la civilisation française, au progrès. Qu'est-ce que tout cela ? Est-ce que M. de Maistre n'y a pas cru autant que vous ? Est-ce que l'esprit humain ne marche pas aussi bien lorsqu'il se retourne que lorsqu'il avance ? Est-ce qu'une contre-marche n'est pas une marche ? Est-ce qu'une contre-révolution n'est pas une révolution ? Si M. de Maistre a protesté contre la Providence en protestant contre 89 et contre 93, vous protestez contre la Providence en protestant contre 1848 et contre 1851. Mais ses protestations, plus justifiées que les vôtres, ont été aussi plus patientes et plus désintéressées. Ouvrez ses livres : vous le verrez soumis devant le pillage et devant l'échafaud ; lorsqu'il flétrit le crime, il avoue les fautes qui ont provoqué le crime ; lorsqu'il maintient les principes, il signale et déteste les abus. Constamment il accepte

comme une justice et comme une leçon cette ruine et cette immolation immenses. Vous autres, vous protestez et vous ne pouvez pas vous résigner, parce que quelques douzaines de vos amis ont reçu leur démission. Voilà vos pertes, vos affronts et vos martyres. On n'a pas abattu vos chaires, elles tombent; on n'a pas fermé vos colléges : ils n'avaient qu'une porte d'entrée, on y a ouvert une porte de sortie. On ne vous ôte pas la liberté, on la donne aux autres. Vous cessez d'être tout, mais non pas d'être quelque chose, et on vous laisse tous les moyens d'être tout ce que vous valez. C'est ainsi qu'on vous persécute. Vraiment, vous avez bien raison de vous venger; vos sarcasmes sont légitimes et les nôtres ne le sont pas! Nous insultons l'esprit humain quand nous condamnons les doctrines de doute et quand nous disons qu'elles enfantent l'anarchie, qui, à son tour, enfante et légitime jusqu'aux excès de la force; vous l'honorez, vous autres, quand vous lui dites : Doute, examine, nie, il n'en résultera que l'ordre et la lumière! Nous sommes arrogants et barbares, lorsque, l'histoire en main, nous donnons à la vérité politique l'évidence de la vérité mathématique; vous êtes modestes et civils, lorsque, du fond de vos soixante années de révolutions, vous affirmez qu'il n'y a de vérité sûre et démontrée que les négations qui vous ont jetés là. Et encore si vous étiez de hardis et francs négateurs! Mais non; vous vous arrêtez à moitié chemin de tout. Vous êtes à demi-chrétiens, à demi-hérétiques, à demi-royalistes, à demi-révolutionnaires. Il vous faut, dans le ciel, un Dieu éclectique; dans l'Église, un curé constitutionnel; sur le trône, un d'Orléans; dans les chambres, une majorité que puissent embrasser, en se donnant la main, M. Dupin et M. Chambolle. Vérité po-

litique, vérité religieuse, enseignement, puissance, vous ne voulez que ce qui est de vous, par vous, pour vous : il faut que l'esprit humain s'arrête où vous vous trouvez bien, et vous ne savez même pas que c'est là le comble de la déraison et de l'orgueil.

Prenez-en votre parti, gens de milieu, votre régne est fini, et le temps n'est plus où vous pouviez blesser d'un sourire soit le bien, soit le mal qui dépassaient vos timides conceptions. Entêtez-vous dans votre aveuglement, dites que le genre humain marche à rebours : vous ne l'empêcherez pas d'avancer ou de retourner bien au-delà de l'insolente petite borne où vous avez cru l'enchaîner. Le monde sera socialiste ou sera chrétien; il ne sera pas libéral. Si le libéralisme ne succombe pas devant le catholicisme, qui est sa négation, il succombera devant le socialisme, qui est sa conséquence. Dans l'un comme dans l'autre cas, les prophètes qui ont eu l'arrogance de dire que le monde n'échapperait pas aux lois de Jésus-Christ ou ne les violerait pas sans péril, ces prophètes auront raison.

CONSEILS AUX LÉGITIMISTES.

14 janvier 1852.

Au comte de.....

Vous me demandez, comment je comprends l'attitude des légitimistes sous le nouveau régime. Permettez-moi, mon cher comte, de vous répondre publiquement, pour donner satisfaction à plusieurs de vos amis et des nôtres qui m'ont adressé la même question. Je veux vous parler en toute sincérité, de chrétien à chrétien. Ecoutez-moi de même.

Tout ce qui se fait contre les pratiques, contre les doctrines et les institutions révolutionnaires, de quelque façon qu'on s'y prenne et quelque nom qu'on y mette, tout cela est bon. L'acte du 2 décembre est contre-révo-

lutionnaire, vous y devez applaudir. Il vous ouvre une position infiniment plus avantageuse et plus forte que celle où vous étiez; vous pouvez, dans le régime qu'il a créé, servir votre pays de la manière la plus honorable et la plus efficace, sans blesser aucunement vos convictions. Voilà ce que je veux établir.

I. J'abrégerai les considérations préliminaires sur la légalité, sur le droit absolu, sur le droit de la Force, sur la force du Droit, etc. En cette matière, on prouve tout et on ne prouve rien. Quand le droit politique a passé par soixante ans de révolutions, il devient méconnaissable aux yeux du plus grand nombre; il perd tellement de sa force aux yeux du reste, qu'il n'y a plus que Dieu qui puisse la lui rendre. Or, Dieu, pour opérer ces sortes de résurrections, consulte sa justice, non la nôtre, ses desseins, non pas nos désirs, rarement aussi purs que nous le croyons. Dieu n'a donné l'éternité à rien d'humain, pas plus à la puissance qu'à la vie. C'est par Lui que les rois régnent. Il confie, il ôte, il transmet, il rend le sceptre; tout doit finir. Seul il sait bien le pourquoi, le comment et l'heure, et il se sert des révolutions comme de la mort. Donc, Dieu a permis que, depuis soixante ans, à plusieurs reprises, le droit fût singulièrement blessé et affaibli: blessé par des ennemis formidables, affaibli par des amis et des dépositaires imprudents. Il y a eu la grande révolution, qui sans doute avait ses causes; il y a eu l'Empire, avec son droit, sa légalité et son sacre; il y a eu la Restauration, qui, par les mains de Louis XVIII, investi du pouvoir constituant, a reçu et légitimé l'essentiel des principes révolutionnaires; il y a eu 1830 et le consentement indirect des légitimistes, qui, après un peu de subtilités, ont fini par prêter serment à

l'usurpateur : *Je jure fidélité au Roi des Français et à la Charte*, etc. ; il y a eu 1848, salué d'une acceptation de vengeance plus prompte et plus unanime ; il y a eu le vote précurseur du 10 décembre, lorsque pas une voix, si ce n'est quelques voix obscures, ne protestait plus contre la souveraineté populaire, érigée en dogme national ; il y a eu enfin le 2 décembre, nécessité par le plus terrible péril, ratifié par l'éclatante adhésion de 7,500,000 voix.

Dissertez maintenant devant le peuple contre les journées du 2 et du 20 décembre. Dites que la légalité a été violée le premier jour, et le droit outrepassé le second. Si le peuple voulait disputer, il vous demanderait pourquoi vous avez souffert qu'il oubliât le vieux droit dont vous parlez, et ce que vous voulez qu'il fasse de ce vétéran sans armes. Mais il ne disputera pas, il vous montrera son œuvre à lui, et il vous dira : Force du Droit, ou Droit de la Force, voilà le fait, et j'en suis content.

Par des raisons qui ne sont pas identiquement celles du peuple, nous avons le même sentiment. Vous me le reprochez. « Il fallait consentir, dites-vous, il ne fallait » pas applaudir. Vous appelez coup d'autorité ce qui » n'est qu'un coup de force ; loin d'être victorieuse, l'au- » torité a été vaincue. Le coup a réussi, nous en profitons, » mais il est illégal, et c'est une planche à l'illégalité » future. Si l'on fait un jour contre Louis-Napoléon ce » qu'il a fait contre l'Assemblée, sera-ce encore l'autorité, » faudra-t-il encore applaudir ? » Je réponds que, en dépit de la Constitution, œuvre de circonstance, périssable et condamnée, Louis-Napoléon, dans l'esprit de tout le monde, était la vraie autorité. L'Assemblée représentait nos divisions, c'est-à-dire le mal par où nous

allions périr ; Louis-Napoléon représentait l'unique sentiment qui nous fût commun : le sentiment de la conservation. Quand même on lui aurait quelque part contesté le droit de ne pas laisser périr la France, il avait ce droit là, comme le capitaine du navire en détresse reçoit de la tempête le droit de couper le grand mât et de jeter la cargaison à la mer. Malgré les avocats et malgré l'orgueil d'un « peuple d'égaux, » certains hommes, en certaines situations, ont toujours certains droits que n'ont pas les autres. Droits du Prince ! Par la force des choses, ces droits effacent nécessairement les constitutions qui les veulent effacer. Vient un moment où les princes sont tenus d'en user. Vainqueurs, tout les absout sur la terre, et l'impartiale histoire les glorifie. Vaincus, ils subissent la loi de la défaite ; mais le bon sens hausse les épaules devant la foule qui les accuse de parjure. J'ajoute que c'est à de semblables traits, couronnés d'un succès si grand, que les envoyés extraordinaires de la Providence font reconnaître leur mission. Le 2 décembre est une lettre de créance. Les périls d'un tel précédent me touchent peu. Ces cas exceptionnels ne font pas jurisprudence. Les hommes qui s'élèvent ainsi ne tombent pas d'un croc-en-jambes. Ils gardent ce qu'ils tiennent, pourvu qu'ils n'oublient pas ce qu'ils doivent à Dieu, qui le leur a mis dans la main. Contre l'homme du 18 brumaire et du Concordat, pris du vertige de la puissance et devenu infidèle, ce fut trop peu de toute l'Europe : Dieu daigna, pour ainsi dire, le combattre en personne, écrasant son génie sous le poids des éléments. Au surplus, si la stabilité du pouvoir nous importe, c'est à nous de respecter en lui le bon plaisir de Dieu qui lui a permis de s'établir. Ne lui suscitons pas

embarras sur embarras ; obéissons à son autorité, observons ses lois tant qu'elles n'offensent point les lois de Dieu, j'entends celles qui sont permanentes, évidentes, incontestables, qui obligent tous les hommes dans tous les temps, qu'aucune révolution ne transforme, qu'aucun législateur ne peut abroger, et qui sont armées dans le cœur du plus humble mortel d'une force invincible à toutes les forces d'ici-bas.

II. A présent, mon cher Comte, que vous approuviez ou blâmiez ce que je viens de dire, il y a un fait, et ce fait domine la situation. Contre lui, la résistance serait également vaine et folle ; elle n'aurait que l'arme criminelle des conspirations, ou l'arme dangereuse de la légalité constitutionnelle. Je vous parle en face des ruines qu'ont faites de complicité la légalité constitutionnelle et les conspirations. Nous sommes au quatrième anniversaire des banquets ! Souvenez-vous qu'une société n'a pas deux fois dans le cours d'un siècle la fortune d'échapper à l'abîme, et ne comptez pas aveuglément sur l'instinct populaire. Il faut ne pas quitter des yeux ces écueils où nous avons failli périr ; car le court regard des multitudes ne les aperçoit qu'à la lueur des éclairs, et ne les veut fuir que quand le vaisseau a déjà touché.

Les hommes d'autorité, les monarchistes, n'ont rien à gagner à miner un gouvernement qui maintient l'ordre, qui respecte et fait respecter la religion ; qui use, il est vrai, de la force, mais qui ne veut, en réalité, terrifier que les seuls méchants. L'hostilité, s'il est fort, l'excite à se venger ; s'il se trouve faible, le renverse au profit de l'ennemi commun. Encore une fois, rappelez vous Février et toute la peine que M. Odilon Barrot s'est donnée pour élever sur le pavois Ledru-Rollin et Caus-

sidière. Les hommes politiques qui dédaignent de tels souvenirs peuvent bien croire qu'ils défendent une cause et soutiennent un principe, mais ils n'ont dans le cœur que des haines.

Quant à se ranger de l'opposition pour le plaisir d'en être, par cette considération que l'opposition sera trop faible pour renverser le Gouvernement, et que le Gouvernement se sentira trop fort pour être tenté de se venger de l'opposition, c'est un point de vue que je ne me donnerai pas la peine de combattre, ayant l'honneur de m'adresser à vous. Cette sorte de passe-temps ne saurait être à votre usage. Il le faut laisser aux professeurs et aux avocats. Ce n'est pas assez de fierté de se tenir à l'écart de la faveur, il faut se mettre aussi à l'abri de la clémence.

Aux gens comme vous, il sied ou de faire une loyale guerre, ou d'observer une loyale paix.

C'est la paix que je vous conseille et que je trouve seule digne de vous.

Depuis soixante ans et plus, nous ne songeons qu'aux devoirs du Gouvernement envers nous, et nous nous sommes fait là-dessus des thèses caressantes, dont il est temps que nous commencions à comprendre la déraison et le danger. Sans doute, le Gouvernement, quel qu'il soit, a des devoirs envers nous; mais nous aussi, quel que soit le Gouvernement, nous avons des devoirs envers lui; et le premier de tous ces devoirs, pour le présent et pour l'avenir, pour le bien de notre pays et le bien de nos âmes, c'est la bonne foi dans l'obéissance et dans le respect. Voilà ce qu'il faut enseigner et pratiquer.

Je ne me dissimule pas que cette doctrine est dure pour des oreilles françaises, et même pour des oreilles chrétiennes. De toutes les vertus qui sont diminuées en

nous, la plus affaiblie est la vertu chrétienne et politique de l'humilité. Il y faut revenir, hélas! comme on revient à la sagesse après de longues folies, quand la pratique en est plus pesante. Mais l'orgueil qui se révolte contre un sceptre de roseau est bientôt condamné à ramper sous une verge de fer. Sachons obéir; l'obéissance nous préservera de la servilité.

Après dix longues années de combats quotidiens, de discussions, de méditations et de révolutions, je crois que nous devons au Gouvernement un concours actif en tout ce qu'il fait de bien; que c'est assez, lorsqu'il s'égare, de l'avertir par une opposition passive, et qu'il faut réserver la résistance active et absolue pour ces rencontres suprêmes où le pouvoir, outrepassant son droit et perdant la raison, méprise dans l'homme ce qu'il doit toujours respecter, la conscience; et combat dans la société ce qu'il doit toujours protéger, la religion.

III. Voyons l'application de ces principes et à quoi ils vous engagent spécialement, vous autres légitimistes et grands propriétaires, qui désirez servir le pays sans vous donner au Gouvernement.

Ils vous éloignent des Assemblées où votre adhésion ferait sourire, où votre opposition mal jugée, serait sans fruit; ils vous dispensent de subventionner les journaux; ils vous retirent, en un mot, de la vie politique; mais ils vous font, si vous le voulez, un partage incomparable dans la vie sociale.

Vous vous rappelez, Comte, ces sincères entretiens, où nous tombions toujours d'accord, sur les véritables causes, sur les véritables forces de la Révolution. Nés aux deux extrémités de l'échelle sociale, mais vivant tous deux, par la grâce du Ciel, dans le centre lumineux

de la charité et de l'égalité chrétiennes, nous reconnaissions, moi, plébéien, sans amertume, vous, patricien, sans vaine excuse, combien fut et combien encore aujourd'hui est grande la responsabilité des hautes classes dans le malheur commun. Ce n'est pas sans motif que la noblesse, cet ordre si grand et si nécessaire, a été si formidablement frappée. Combien de ces victimes, innocentes devant les hommes, ne l'étaient pas devant Dieu! Un juste châtiment les atteignait par des voies iniques; elles tombaient sous le coup du mal qu'elles-mêmes avaient introduit.

L'expiation a-t-elle remis le crime? Dieu le sait. La main sur la conscience et les yeux sur nos contemporains, nous n'osions pas l'espérer. Nous disions, entendant gronder le socialisme : D'où viennent ces sauvages? Qui les a livrés au mauvais génie qui les tourmente et aux exécrables passions qui les exploitent? Pourquoi voyons-nous, sous le régne de l'égalité, s'allumer dans la foule ces frénésies qui n'existaient point sous le régne des priviléges?

Et nous répondions tout bas ce qu'il faut, maintenant que le socialisme est comprimé, oser dire tout haut : c'est que le privilége d'autrefois n'était, grâce au christianisme, qu'une forme; et que l'égalité d'aujourd'hui n'est, grâce au matérialisme, qu'un mensonge. La richesse décline le but divin de son institution, son devoir, cette paternité que Dieu impose à ceux qu'il investit des biens de la terre. Les riches ont voulu ou souffert, peu importe, que le régime sec de la loi et de l'administration remplaçât l'action douce du cœur. L'aumône est devenue un impôt versé aux mains du collecteur, répandu comme un service public par les soins d'un être de raison, l'État, que personne

ne voit, à qui personne n'est reconnaissant, et qui laisse penser tout à la fois que le droit et le devoir sont universellement méconnus. Quand même, par ce procédé, la somme des bienfaits serait plus forte, il y manque toujours une chose, le bienfaiteur, c'est-à-dire l'ami. Cet ami, qui manque aux misères matérielles, manque plus encore aux misères morales. De celles-ci, l'État s'en occupe peu; le riche ne s'en occupe point. Lorsqu'il y a dans la commune un maire, un garde-champêtre, un instituteur quelconque, et surtout un poste de gendarmerie, qu'importe au propriétaire qu'il y ait ou qu'il n'y ait pas de Dieu? Qu'importe que les habitants deviennent insociables et féroces? On vit loin d'eux. La terre est aux mains des fermiers. On n'en prend que la fleur, l'ombrage et la rente pour faire figure à la ville. On se contente d'être au village, quoi? le citoyen le plus oisif et le plus imposé.

Je n'insiste pas sur cette plaie, elle est trop vive; je ne recherche pas jusqu'à quel degré la noblesse participe à ce vice général des propriétaires modernes. Je crois qu'elle y cède moins. Vous en êtes, Comte, un exemple honoré. Votre château est la ferme-modèle, l'hôpital, la banque, l'exemple et la ressource de tout le pays. De vous vivent les deux écoles, celle des frères et celle des sœurs; par vous l'église a été rebâtie et le pélerinage restauré; c'est vous qui appelez les missionnaires; vous avez donné un de vos fils au sacerdoce. Vous êtes en même temps le maire de la commune et le principal sacristain de la paroisse, fonction, pour le dire en passant, que ne dédaignait pas Charlemagne. Mais regardez à vingt lieues à la ronde. Combien trouverez-vous d'imitateurs, je ne dis pas parmi les enrichis de ce siècle, mais parmi ceux même

qui ont, comme vous, à porter le glorieux poids des plus nobles traditions? Plusieurs ne résident pas; ceux-ci se sont jetés dans l'industrie; ceux-là ont vendu leur terre pour acheter des rentes; il y en a qui affichent l'incrédulité; il y en a qui osent être avares; il y en a qui sont libéraux à Paris comme M. de Lafayette, et superbes dans leur arrondissement comme M. de Tuffières. Tous, plus ou moins, rejettent le fardeau de la richesse, ce fardeau que vous portez saintement, et qu'il faudrait au moins porter noblement. On demande pourquoi il y a des socialistes? croyez-moi, c'est principalement pour cela.

Eh bien, mon cher Comte, ce que je me permets de vous conseiller à vous, c'est de persévérer, ni plus ni moins; et ce que je conseille à vos amis politiques, c'est de vous imiter. Avec quel surcroît de joie je bénirais le grand coup du 2 décembre, s'il avait pour effet de vous réduire tous à demeurer chez vous, maires et conseillers de vos villages, exclusivement occupés de vos terres, de vos enfants et de vos paysans, qui sont vos enfants aussi.

IV. Restez dans vos terres, gentilshommes! Dépensez-y vos revenus, dont vous venez, dans les villes, engraisser vos pires ennemis. Restez dans vos terres, élevez-y vos enfants, la charrue et le fusil à la main, parmi ceux qu'ils devront un jour protéger et défendre. Quel besoin avez-vous que vos fils soient tous docteurs en droit et sachent pérorer aux tribunes? Employez à leur donner une éducation virile et chrétienne et à leur faire des amis, les sommes que vous coûtent leurs inutiles diplômes. Et encore, si ces diplômes ne coûtaient que de l'argent! Vendez les diamants, l'or et l'argenterie pour fonder des écoles de Frères et des couvents de Trappistes, pour re-

lever les églises, pour établir dans les campagnes des œuvres de religion et de charité. Laissez les avocats, les gens de négoce, les gens de littérature faire des discours, faire des lois, faire des gouvernements. Au lieu d'être les derniers des bourgeois, contentez-vous d'être les premiers des paysans et de faire des hommes. Le temps viendra, s'il n'est déjà venu, où ce règne du bavardage et de l'écriture, cette tyrannie du sophisme succombera sans retour devant le bon sens du peuple, restauré par Bonaparte, maintenu et dirigé par vous. Ah! que vous avez été mal inspirés quand vous avez accepté ces combats de la plume et de la langue où vous n'avez pas fourni un homme, car ceux des vôtres qui s'y sont distingués n'étaient plus qu'à peine à vous. Séduits au mirage libéral, ils vous ont séduits vous-mêmes, et sont devenus des forces contre vous. Combien un Lescure vous vaudrait mieux que dix Châteaubriant!

Vous avez trois vocations : la charrue d'abord, l'épée ensuite, en troisième lieu la magistrature. Au-dessus de cela, il n'y a pour vous que le sacerdoce; au-dessous, il n'y a rien. Au-dessous, vous n'êtes plus vous-mêmes. Vous n'êtes que des fugitifs, toujours suspectés, toujours jalousés, et, par une conséquence naturelle de vos qualités, toujours inférieurs. Vous n'avez pas le génie bourgeois; vous n'êtes pas souples, caressants et despotes; votre astre, en naissant, ne vous a pas faits professeurs, juristes, employés.

Si vous aviez été prêtres, agriculteurs, magistrats, au lieu de vous faire députés, journalistes, industriels, ou de ne rien faire du tout; si vous aviez consacré à vous pousser dans ces carrières les dix-huit années du règne de Louis-Philippe, perdues en intrigues de parti et en

plaisirs doublement ruineux; si vous aviez consacré chaque année en œuvres saintes et populaires ce que vous coûtait l'hiver de Paris, vous seriez devenus, par la force des choses, Louis-Philippe n'étant plus là, les maîtres de la France, et vous auriez fait ce que vous auriez voulu : car les meilleures influences de la société l'eussent voulu avec vous et comme vous.

Quels sont ceux d'entre vous qui, durant ces dix-huit années de Louis-Philippe, ont rendu à la société un service véritable et appréciable? Sont-ce les hommes de parti, les faiseurs de discours, les propagateurs de journaux et d'images, les organisateurs de manifestations? Non; mais ceux qui, en dehors de tout cela, se souciant peu de réserver au roi légitime le monopole de l'enseignement, se sont engagés dans la croisade contre l'Université. Voilà ceux qui ont fait quelque chose et conquis quelque chose.

Je voudrais pour beaucoup, parler si haut que vous puissiez tous m'entendre; je vous dirais : Retrempez-vous dans la vigueur de votre origine chrétienne et rurale. Abandonnez les villes, où vous n'êtes et ne serez rien que des consommateurs; retournez dans les campagnes, où vous serez tout. Cessez d'enrichir les boutiquiers, assistez les paysans. Redevenez les seigneurs, c'est-à-dire les anciens *(seniores)* du pays, les gardiens de la foi et de la tradition, les initiateurs prudents aux choses nouvelles, les modèles des mœurs pures, les fermes amis de l'autorité, qui, désormais, aura confiance en vous. Sur ce terrain, ne craignez pas la concurrence de l'enrichi qui vous hait, vous tracasse et vous diffame; ne lui disputez que l'écharpe de maire, laissez-lui tout le reste. En même temps que la puissance, il aura les vices : ses vices pro-

pres et ceux de la fonction. Il sera railleur, prodigue et ladre; il se ruinera dans le luxe, les spéculations et les plaisirs. Tandis que vous ferez l'aumône, il fera l'usure; lorsque vous donnerez la main au paysan, il l'éclaboussera de son stupide dédain. Le peuple alors connaîtra ses vrais amis, et la lie des villes pourra fermenter, faire des révolutions, lancer sur vous ses décrets immondes. Cette insolence viendra mourir à la lisière des champs; le flot boueux n'atteindra pas le seuil de vos châteaux, défendus par un rempart de chaumières.

Ne dites pas que cela est impossible, car ceux de vous qui ont essayé ont réussi; ne dites pas que cela serait inutile, car c'est le devoir.

Que si pourtant il est trop tard, ou si je vous demande trop; si le mal est fait et s'il est incurable; si vous-mêmes ne pouvez plus vous relever; si vous n'avez plus, tous ensemble, dans vos âmes, le conseil des grands sacrifices; si vous en êtes, pour la plupart, comme tant d'autres, à croire qu'une société peut se sauver sans labeur et sans vertus, et que Dieu ne vous demande pas plus qu'au dernier de vos valets; s'il vous faut la ville et ses délices, les ivresses du bruit, les jouissances de la fortune oisive; si vous voulez être écrivains, artistes, orateurs, employés, courtisans enfin de la popularité, le plus honteux des pouvoirs de ce monde, savez-vous ce que cela signifie?

Cela signifie que votre ruine comme parti est consommée. Vous avez perdu l'esprit de votre ordre; vous n'avez que de l'encre et des paroles, mais pas un homme à donner à vos principes; et rien, sauf peut-être une dernière étincelle de fierté chevaleresque, ne vous distingue plus de la révolution qui vous a domptés. Cette étincelle pourra faire de vous les premiers et les plus courageux

défenseurs de la propriété, les premiers martyrs de la société mourante : c'est l'honneur et la consolation que je souhaite à vos noms antiques, moins obscurcis encore que vos antiques vertus. Mais, selon toute apparence, cet honneur sera stérile. Vous périrez noblement, vous ne sauverez, ni la société, ni vous-mêmes. Nous entrerons dans une période séculaire de barbarie, où, sous le pilon des révolutions et dans les ténèbres, se recomposera, avec les éléments que Dieu connaît, la force sociale que vous avez laissé périr.

LES ÉMIGRÉS DE 1851.

3 février 1852.

Quand nous avons parlé des émigrés de 1851, nous ne savions pas jusqu'à quel point nous disions vrai. Il y a des émigrés; non seulement des émigrés pour rire, qui se gardent bien de quitter Paris, mais des émigrés véritables, des déterminés qui ont pris la chose au sérieux et passé la frontière. Ils sont trois ou quatre de cette catégorie étonnante, tous gens de plume, sans ouvrage en France, il est vrai. Ils forment l'armée de Condé du régime parlementaire. Un ci-devant professeur de l'Université est leur généralisisme. Installés à Bruxelles, ils ont incontinent déclaré la guerre au gouvernement fran-

çais, et fait feu de leurs trois ou quatre encriers. Tous les jeudis, c'est réglé, ils lui livrent bataille : ils l'accablent de seize feuillets in-8°, formant à la fin de l'année « un volume d'environ 800 pages. — Prix : 16 fr. »

Comme il leur a plu, ainsi qu'on le verra, d'attaquer grossièrement les catholiques, ils nous permettront de répondre. Nous n'avons ici aucune infortune à respecter. Des émigrés par plaisir ou par correspondance, ne peuvent pas se permettre le ridicule et l'injustice. Ils font eux-mêmes la mesure des égards qui leur sont dûs.

Leur premier article est intitulé : *Qui nous sommes*. Trompeuse annonce ! Ils ne donnent point leurs noms et n'appellent point le *Moniteur* en témoignage. Ils ont, disent-ils, « toujours été des hommes de gouvernement; » ils n'ont pas salué la République et ils ont combattu « les trois grandes erreurs de cette République, » à savoir : les chimères socialistes, le suffrage universel et la présidence de Bonaparte. Voilà des renseignements admirables ! *Hommes de gouvernement* est un titre surtout qui présente à l'esprit quelque chose de net. Ce sont des hommes de gouvernement qui ont renversé la Monarchie en 1830, qui l'ont laissé tomber en 1848, qui ont introduit la République ; qui, sous la République, divisés par péril, ont permis les progrès du socialisme. Dans quel sens, sous quel drapeau nos émigrés étaient-ils des *hommes de gouvernement?* Ils s'en taisent et pour cause ; mais on peut le deviner. Ils protestent, disent-ils, « au nom de *toutes* les idées, de *tous* les droits qui ont » été *depuis soixante ans le patrimoine* de la France, » contre un régime qui est le renversement systématique » de ces idées et de ces droits, *sans lesquels la France*

» *n'a plus de raison d'être dans le monde.* » Nous les tenons!

Ils estiment que la France date de soixante ans, qu'elle vit en eux, qu'elle est née le jour où elle fut gratifiée, on sait comment et par qui, des ferments de discorde auxquels ils doivent leur mesquine notoriété. Il leur paraît que l'ancienne France, catholique et monarchique, une dans sa foi, une sous son chef, n'ayant plus à s'occuper d'eux, n'aurait plus rien à faire dans le monde. A ces traits, nous reconnaissons les docteurs de l'ancienne gauche dynastique; c'est-à-dire, la secte la plus inconséquente de l'école politique la plus inconséquente qui fut jamais. Ce sont de ces *hommes de gouvernement* qui n'ont jamais toléré l'existence d'un gouvernement: Ils soutenaient tous les principes révolutionnaires, et ils se vantaient de *brider* la Révolution; ils proclamaient le dogme de la souveraineté populaire, et ils repoussaient le suffrage universel; ils voulaient déléguer le pouvoir royal, mais ils n'admettaient pas le peuple à faire la délégation; ils affichaient le libéralisme le plus radical, et ils niaient le socialisme; encore aujourd'hui, ils prétendent que *toutes* les idées, *tous* les droits de 89 sont leur patrimoine inaliénable, et ils nient que ce précieux patrimoine appartienne à M. Proudhon autant et plus qu'à eux-mêmes. Apôtres du droit divin de la bourgeoisie, convaincus que Dieu appelle à régner tous ceux qui paient deux cents francs d'impôts ou qui possèdent un diplôme de capacité, ils sont également surpris et inconsolables d'avoir perdu l'empire. On savait cela; c'est une démonstration qui n'exige pas 800 pages et qui ne vaut plus seize francs.

Cependant, ce n'est pas tout de protester, il faut agir

et dire ce que l'on fera. Nos *hommes de gouvernement* n'en sont pas en peine. Ils veulent relever la Monarchie constitutionnelle, qu'ils ont abîmée deux fois. Pour ce grand ouvrage, ils ont deux armes : premièrement, leur « pieuse colère; » secondement, « le sentiment du droit. » Leur pieuse colère, nous la connaissons. Mais qu'entendent-ils par le sentiment du droit? On commence assez généralement en France à se croire le droit de vivre en paix. On aimerait à n'être plus sans cesse troublé et menacé par les miasmes délétères que répandent, au profit de quelques centaines d'individus, au dommage de tout le reste, la liberté de parler, d'écrire et de conspirer. On voudrait avoir le temps de panser les plaies que nous ont laissées une mauvaise presse, un mauvais système d'éducation, les clubs, les sociétés secrètes. Chacun invoque premièrement le droit de vivre à son foyer, de prier à son autel.

Sous ce droit suprême, il y a place pour des affections diverses. A laquelle de ces affections se rattachent les émigrés? A toutes! Dans la crainte de mal choisir, ils se déclarent amis de tout le monde. Il y a deux mois, ils combattaient la fusion, maintenant ils la décrètent. Beaucoup de légitimistes, disent-ils, appellent le prince de Joinville, et beaucoup d'orléanistes souhaitent le comte de Chambord. Pour eux, ils veulent laisser penser qu'ils s'accommoderaient également de l'un et de l'autre, bien convaincus qu'il n'y a plus de distinction à faire entre ces deux princes, et que tous deux s'empresseraient à l'envi de restaurer *tous les droits, toutes les idées qui sont depuis soixante ans le patrimoine de la France.*

« Ainsi, disent-ils, tels nous sommes, et tel est notre drapeau; nous n'en cachons rien. » Ils ont raison; ils

ne cachent ni le coq ni la fleur de lys : ils les effacent. Mais, en réalité, que leur importe l'emblême? Au jeu qu'ils ont joué de 1815 à 1830 et de 1830 à 1848, et qu'ils veulent continuer, un prince est nécessaire. Ils en demandent un. Bourbon ou Orléans, ils le prendront les yeux fermés. Pour le rôle qu'on lui réserve, la qualité n'y fait rien. L'essentiel est qu'il mette dans sa charte tout ce qu'il faut pour démolir et renverser un trône en vingt ans au plus. A ce prix, ils crieront : Vive le roi! Mais qu'on se hâte; il ne faut pas que ces messieurs s'ennuient trop longtemps à la frontière; il ne faut pas surtout que la France se déshabitue de les voir travailler.

Nous avons dégagé la doctrine des émigrés du flot de paroles où leur rancune s'emporte, et reconnu à peu près ces visages cachés sous l'anonyme; venons à ce qui nous touche de plus près.

S'il faut les en croire, ces messieurs se préoccupent tout particulièrement des dangers que court aujourd'hui la religion. Ils ne sont plus là pour la défendre! Le second bulletin contient un article intitulé : *Du péril de l'Église.* Le morceau est du ci-devant universitaire qui marche à la tête de l'émigration. Nous avons eu le temps d'étudier sa manière, lorsqu'il rédigeait à Paris des journaux que ne distingue pas la chaleur de leur foi catholique. En ce temps-là, c'était hier, le zèle de la maison de Dieu ne le dévorait point; l'Église recevait de lui tout autre chose que des hommages. A présent, il est doux, humble et tendre; il n'a que des adjectifs caressants : *sainte Église, vénérable Église, vieille Église notre mère!* C'est l'aimable Eliacin, présentant l'encens et le sel. Nous serions tout-à-fait déroutés si ce lévite ne parlait pas de nos amis et de nous. Mais comme il faut en venir

au « péril de l'Église » et dénoncer les fous et les méchants qui compromettent ou trahissent la religion, l'habile homme les désigne; l'accent révolutionnaire perce aussitôt.

Le péril de l'Église, c'est « M. de Montalembert et sa compagnie. » Ceci est à notre adresse; nous sommes de la compagnie.

Suivant le ci-devant universitaire, nous avons toutes sortes de défauts, mais principalement celui de ne pas savoir où sont les véritables intérêts de la religion. Et quels sont les véritables intérêts de la religion? Que doit faire l'Église? Là-dessus, notre docteur gauchit et biaise. Il n'est bien net que dans l'insulte. Lorsqu'il a le nom de M. de Montalembert entre les dents, par exemple, il semble, à chaque mot qu'il prononce, se venger de cent blessures; mais lorsqu'il s'agit de formuler une opinion, une ligne de conduite, il n'y est plus. Sa pensée, autant qu'on peut la deviner, est que le clergé, depuis le 2 décembre, aurait dû se mettre tout entier du parti des abstenants. Les émigrés voudraient que l'Église émigrât. Elle ne l'a pas fait, M. de Montalembert *et sa compagnie* en sont évidemment la cause; voilà le péril de l'Église!

Ces Grecs universitaires ne savent guère varier leurs ruses! Soit qu'ils combattent ouvertement l'Église, la traitant d'institution épuisée et de vieillerie despotique dont il faut enfin purger le jeune monde libéral; soit qu'ils disent, comme aujourd'hui : « Nous sommes pro-» fondément attachés à notre grande et vertueuse Église » de France;... nous aimons nos pasteurs, nous aimons » notre antique et nationale Église;... nous sommes chré-» tiens et catholiques, » c'est toujours le même cheval de bois qu'ils veulent introduire dans cette Troie éternelle.

L'effort de leur polémique consiste à démontrer, en premier lieu, que l'Eglise ne sait pas se conduire elle-même; en second lieu, qu'elle se laisse mener par des sots et par des intrigants, beaucoup moins occupés de son service que de leur propre fortune. Quand M. Libri, M. Sue, M. Michelet tenaient le dé, et qu'on se faisait gloire de n'être ni catholiques ni chrétiens, les meneurs de l'Eglise étaient les Jésuites; l'Eglise obéissait par un calcul d'ambition effrénée et absurde. Aujourd'hui qu'on a les mains jointes devant la soutane, les meneurs sont M. de Montalembert *et sa compagnie*, des gens avides, qui, pour s'avancer, subordonnent toujours la religion à la politique; l'Eglise obéit encore, par peur et par simplicité.

Mais non! qu'on se rassure! cette fois du moins l'Eglise n'a pas obéi. Les émigrés, ces catholiques fervents, qui verraient si volontiers la Monarchie constitutionnelle se rétablir en France sous l'égide d'une princesse libérale et protestante, constatent avec une joie pure que le péril où M. de Montalembert et sa compagnie voulaient entraîner l'Eglise a été esquivé. « Peu s'en est fallu, di-» sent-ils, que le parti religieux n'ait un moment, dans » le public, rendu le clergé français solidaire des atten-» tats du 2 décembre; » mais « nous sommes heureux de » le proclamer pour l'honneur de l'épiscopat : il n'a pas » fait à la religion l'outrage de la comprendre si mal, et » ce n'est pas lui rapporter l'estime qu'on lui doit que » d'abuser de son silence pour l'envelopper en bloc, par » une induction téméraire, dans la complicité d'une er-» reur qui fut à peine celle de quelques-uns. » On voit comme ils sont respectueux, et comme ils écrivent l'histoire.

Ce serait accorder à ces messieurs trop d'importance

que de les redresser ici autrement qu'en les citant. Quoi qu'ils disent, on est assez généralement persuadé en France que l'Eglise sait ce qu'elle fait, et fait ce qu'elle doit faire. Les événements se pressent sans la trouver plus indifférente qu'elle ne doit l'être, ou plus empressée qu'il ne convient. Elle ne cherche pas la persécution, elle ne décline pas le devoir. Désarmée au milieu de ces révolutions violentes, dont aucune n'est son ouvrage, elle donne la mesure de la soumission aux faits accomplis, elle y cherche les avantages que la société en peut tirer, elle attend qu'il lui soit possible d'enseigner comment il en faut combattre les inconvénients et prévenir les dangers. Toujours à l'œuvre pour corriger et pour améliorer, elle ne rejette que ce qui est radicalement mauvais en soi, elle ne résiste que quand le péril de la foi l'exige. Aucune de ces révolutions qu'elle subit, qu'elle accepte, qu'elle peut même saluer lorsqu'elles la délivrent d'un péril certain, ne lui fait saluer, ni accepter, ni subir des principes qui ruineraient l'orthodoxie et les mœurs. En 1793, elle avait consenti à tous les sacrifices et à tous les changements, elle s'est refusée à l'apostasie. Elle avait salué l'établissement impérial, qui la délivra des bourreaux, et sut rester fidèle au Pape. Elle vécut soumise et fidèle sous le règne de Louis-Philippe, sans cesser de combattre pour sa liberté. En 1848, elle s'inclina devant la République; mais le socialisme reconnut et signala en elle son plus radical adversaire. Son rôle en ce monde n'est point de mourir pour les gouvernements, mais de vivre en paix avec eux et de leur survivre, les aidant à conduire les peuples et leur demandant de les aider à les sauver. Elle ne se retire jamais, parce que peuples et gouvernement ont toujours besoin d'elle, particulière-

ment lorsque leur folie s'irrite davantage contre elle et contre son action. Elle reste là, elle attend qu'on la chasse, c'est-à-dire qu'on la tue.

Telle est la conduite que l'Eglise a observée depuis soixante ans en France; depuis dix-huit siècles dans le monde entier. C'est à cette conduite, si sage et en même temps si courageuse, que la France doit d'avoir encore un avenir, d'être encore une nation catholique, et probablement, malgré ses malheurs, la première nation catholique du monde. Où en serions-nous, si l'Eglise avait épousé les ressentiments, les rancunes, la politique des partis; s'était rendue solidaire de leurs défaites, s'était laissé vaincre, avait émigré avec eux?

Nous serions aussi ridicules que ceux qui nous accusent de conduire l'Eglise, si nous nous défendions de l'avoir fait. Les yeux attachés sur elle, *sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ,* nous avons pour règle sa règle, pour chemin son chemin; partout où elle va, nous allons; partout où elle ira, nous irons; et personne en ce monde n'a le droit de nous dire le contraire. Qu'ils se montrent donc, ces anonymes qui trouvent bon de nous traiter de serviteurs infidèles et intéressés; qu'ils disent ce que nous avons gagné au service de l'Eglise et ce qu'ils y ont perdu; qu'ils produisent leurs noms, afin que nous sachions ce qu'ils ont fait dans toutes ces querelles où l'Eglise a été engagée depuis dix ou douze ans, dans les luttes contre les ennemis des ordres religieux, contre le gallicanisme parlementaire, contre le monopole de l'Université? Ils étaient puissants alors, ou dans les conseils du prince, ou dans les conseils du peuple; ils avaient les portefeuilles, les magistratures, les journaux, la majorité; et nous, comme aujourd'hui, nous

n'étions rien nulle part, nous n'avions qu'une plume et qu'une voix : quelle assistance nous ont-ils donnée? quelles marques de dévouement ont-ils prodiguées à nos évêques? quels sacrifices ont-ils faits à leurs prétendues convictions? Nos évêques et nous, n'avons reçu d'eux que des injures; ils sont restés en place et nos persécuteurs.

On connaît maintenant les émigrés de 1851. En politique, ce sont des libéraux; en religion, des masques.

SUR LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

18 février 1852.

Le régime de la censure a cessé. Nous en profitons pour dire que nous acceptons la nouvelle loi sous laquelle va vivre la presse. Cette loi pourra paraître sévère, si on se reporte à la liberté dont la presse jouissait il y a trois mois; mais en même temps, l'usage que la presse, en général, faisait de cette grande liberté, justifiera les rigueurs ou plutôt les précautions dont elle est aujourd'hui l'objet. Nous parlons comme nous avons toujours parlé. Toujours nous avons dit qu'une trop large liberté d'écrire était fatale au pays, destructive de l'ordre, corruptrice des bonnes mœurs et du bon sens, et qu'elle se changeait en oppression véritable pour le

plus grand nombre des citoyens. Pour notre part, tout en nous servant de la liberté, nous avons vécu sous cette oppression. Durant les derniers mois du régime qui a fini le 2 décembre 1851, nous ne pouvions plus ouvrir sans une sorte de terreur les journaux qu'on nous apportait chaque matin. Ce n'était pas, on le pense bien, ce que nous y pouvions lire d'injures contre nous personnellement qui nous faisait peur. Notre obscurité nous mettait à peu près à l'abri de ces coups méchants et traîtres qui allaient chercher les hommes politiques, et nous aidait à porter la petite part qui nous était faite dans ces insolences et dans ces calomnies. Ce qui nous épouvantait, c'était le déchaînement de l'injure et du mensonge contre l'Église. Quatre ou cinq feuilles surtout, que nous ne voulons pas nommer, les unes parce qu'elles ont disparu, les autres parce qu'elles semblent s'être corrigées, avaient pris à tâche de diffamer la religion toujours et sur tous les points, dans son histoire, dans ses dogmes, dans ses œuvres, dans ses ministres; elles le faisaient avec un emportement et une impudeur de mauvaise foi qui rendait le combat entièrement impossible. Il y avait là non seulement tout l'effort des détestables doctrines qui menaçaient la société, mais encore du fiel, et, nous l'osons dire, de la scélératesse de sectaire. Les choses en étaient venues à cet excès, que nous hésitions souvent à rétablir même la vérité des faits les plus connus et les plus honorables, tant nous étions assurés de provoquer aussitôt une nouvelle explosion de fange, et d'en voir l'Eglise inondée. Nous nous déclarons hautement cent fois plus libres aujourd'hui que nous l'étions alors. Nous attestons en notre âme et conscience, et comme des témoins fidèles, que ces gens là étaient sans foi, qu'ils ne pouvaient invo-

lontairement se tromper à ce point, qu'ils mentaient de dessein formé, ou qu'ils n'étaient que des maniaques furieux. Dans l'un comme dans l'autre cas, la société n'a rien à perdre à ce qu'ils se taisent ou à ce qu'ils tremblent : elle y peut beaucoup gagner au contraire, et eux aussi ; car ils ne sauraient faire de métier plus déshonorant, plus funeste aux autres et à eux-mêmes que ne l'était celui-là. Nous acceptons avec joie tout ce qui semble devoir les empêcher de le reprendre.

Nous savons que la loi qui pèse sur eux, pèse aussi sur nous ; nous savons qu'elle peut même, si on le veut, les mettre à l'aise et nous écraser. Nous approuvons la loi, non l'usage mauvais qu'on en voudrait faire. Mais, franchement, ce danger, nous le craignons peu. En se réservant l'arme terrible et toute puissante de la suppression facultative, le pouvoir se constitue le protecteur de toutes les choses que la presse pourrait léser, et qui ne trouveraient pas dans la vigilance du ministère public et dans l'esprit de la magistrature une suffisante garantie. Au premier rang de ces choses qu'un gouvernement équitable et sage doit faire respecter, figure la religion. On peut reprendre contre elle, avec moins d'éclat et de cynisme, mais d'une manière extrêmement dangereuse, la guerre qu'on lui faisait il y a quelques mois, et qui avait été déjà poussée d'une façon si vive sous la Restauration. C'est un plan que la Révolution n'abandonne jamais, car il prépare et commence la série de ses victoires. Le Gouvernement, sans doute, y veillera ; l'Église et le clergé ne seront pas déshérités de la protection à laquelle ont droit toute institution publique et tout corps constitué. La discussion reste encore la loi du temps ; en tolérant la discussion, le pouvoir peut, il doit interdire cet abomi-

nable système de diffamation par la plume et par le crayon, qui ne laisse place à aucune défense, et auquel aucune vérité ne résiste.

Agir ainsi, ce ne sera pas seulement protéger les institutions, les corps constitués et les personnes publiques; ce sera protéger encore la presse. La presse ne peut exercer une influence utile pour le pays et honorable pour elle-même, qu'à condition d'être surveillée et défendue par une force extérieure contre l'envahissement de ce brigandage dont elle a subi la juste punition, sans qu'aucune main se soit levée pour la défendre. Un écrivain qui a des convictions fortes, des doctrines arrêtées, des sentiments honnêtes, et qui veut triompher par la raison, non par la ruse ou la violence, se trouvera libre sous une législation semblable à celle qui nous est faite, pourvu qu'elle soit appliquée dans un esprit d'intelligence et d'impartialité. Il n'y a pas grand mal à ce que nous soyons forcés, tous tant que nous sommes, de demander désormais le succès à nos études et à notre mérite. Sous la Restauration, M. de Bonald, à l'occasion de la réimpression de ses *Mélanges*, publiés sous l'Empire, c'est-à-dire à une époque où la loi actuelle sur la presse eût passé pour être l'excès de la liberté, écrivait cette phrase : « J'ai donné des *Mélanges*, des dissertations insérées » presque toutes dans les journaux du temps, et d'un » temps où il y avait *plus de liberté pour les auteurs et* » *plus de respect pour la vérité*, et même plus de sur- » veillance sur les mauvaises doctrines *qu'aujourd'hui;* » des dissertations sur différents points de politique, de » morale, de littérature, toujours appliquées à ma ma- » nière, qui, heureusement, est la vôtre, de considérer » la religion dans la politique, et la politique dans la re-

» ligion » *(Lettre au comte de Maistre, 30 mars 1819).* Ce qui contentait M. de Bonald peut suffire à tout le monde. Il n'y a pas, parmi les écrivains de la presse, un seul homme vraiment digne de tenir une plume qui ait besoin d'une loi plus large, et nous sommes tentés de croire que tous s'applaudissent intérieurement de n'avoir plus les dangereux confrères dont le 2 décembre nous a débarrassés.

A partir d'aujourd'hui, nous retrouvons, à nos risques et périls, la faculté d'apprécier les actes du Gouvernement. Nous en userons avec respect et indépendance, pour la critique comme pour l'éloge. Sans blâmer la censure préventive, qui était une nécessité du moment, nous ne l'aimions pas. Elle a été assez peu rigoureuse; néanmoins elle nous gênait. Après avoir adhéré dès le 4 décembre, c'est-à-dire dès le jour où l'émeute socialiste s'est montrée menaçante, au grand coup qui nous délivrait des conjurations révolutionnaires et de l'anarchie; après avoir applaudi à quelques mesures bien inspirées, nous avons dû, devant d'autres mesures que nous ne pouvions approuver sans réserve, et dont la critique n'était point permise, prendre la résolution de nous taire sur tous les actes du Gouvernement. Maintenant, pouvant blâmer, nous oserons applaudir. Nous nous glorifions de n'avoir jamais, depuis quinze ans, fait d'opposition systématique à personne, à aucune nuance d'opinion, à aucun pouvoir, à aucun homme. Nous ne commencerons pas aujourd'hui. Nous serons ce que nous avons voulu être toujours, des gens de bonne foi. Nous ne consentirons pas plus à dépendre de l'opinion que du pouvoir. Dans notre allure, comme dans nos convictions, nous sommes ce que nous avons été, nous resterons ce

que nous sommes, les enfants et les serviteurs de l'Église, acceptant ce qu'elle accepte, honorant ce qu'elle honore, ennemis de tous ses ennemis. Dans cette ligne si droite, nous trouverons non-seulement, ce qui est tout naturel, des adversaires, mais encore des calomniateurs. On cherchera, on trouvera même, on l'a déjà fait, quels intérêts personnels nous dirigent; mais comme, en dépit de ces belles découvertes, il ne dépend que de nous, et de nous seuls, de donner un fonds à la calomnie, nous sommes tranquilles. La calomnie ne durera jamais longtemps, et les calomniateurs finiront par avoir le chagrin de nous respecter.

ANNONCE DE L'EMPIRE.

1er avril 1852.

Le prince Louis-Napoléon possède à un degré rare le don des paroles opportunes. Il y a dans son langage officiel, toujours net et simple, une mesure de résolution et de franchise qui va droit à l'intelligence et au goût de la nation. Toute situation s'éclaircit et s'apaise, quelqu'incertaine et émue qu'elle soit, dès qu'il a dit son mot. Ce talent remarquable est d'autant plus apprécié, maintenant que l'expérience y fait voir le caractère même de l'homme encore plus que son habileté. C'est le mérite principal du discours par lequel il vient d'inaugurer l'entrée en fonction des grands corps de l'État. Ce discours si hardi, où le chef de la République déclare nettement,

à la face de la France et du monde, qu'il est en mesure et en volonté de saisir, s'il le faut, la couronne, ne paraît, et n'est dans la réalité, qu'un avertissement donné aux partis. La mémoire des partis est courte. Ils pourraient être tentés de reprendre leurs allures, leurs coalitions, leurs combats, après la transaction qui leur a été imposée le 2 décembre. Le prince leur déclare que, s'il en est ainsi, ils feront eux-mêmes l'empire, comme ils ont fait eux-mêmes la dictature. Nous ne pouvons désapprouver ce langage ; nous engageons les partis à le prendre au sérieux. La France, même la France bourgeoise et parlementaire, a désiré la dictature dès qu'elle n'a plus vu aucun rempart contre l'anarchie. La masse l'avait devancée sur ce point. Nous avons affaire à un pays qui s'arrangera toujours mieux de trop de pouvoir, que de trop de liberté. Il ne faudrait pas le contraindre beaucoup, pour l'engager à chercher un repos définitif, dans une dictature définitive. Cette seconde dictature serait nécessairement plus dure et moins prudente que celle par où l'on vient de passer.

Louis-Napoléon n'a rien dit de trop. Trois fois il a pu se proclamer empereur ; jamais aussi facilement qu'à présent. Il ne s'agit pas de s'indigner et d'invoquer les dieux vengeurs de la tyrannie. Ces dieux-là sont devenus sourds. A se faire empereur, il y aurait peut-être imprudence, témérité, hasard prochain ; pour notre compte, nous le croyons ; mais, en bonne conscience, qui s'y opposerait? Le sentiment de la France est favorable à Louis-Napoléon. Quelles que soient l'opinion et la mauvaise humeur de Paris, quoi que dise la fronde des salons, quoi que fasse l'intelligente opposition des boutiques, Louis-Napoléon est plus fort que le bel esprit constitutionnel qui lui

décoche des épigrammes, ou qui s'amuse à jeter dans les scrutins les noms si séduisants et si glorieux de MM. Carnot, Bixio et Sue. Il a poussé dans le cœur des masses des racines fortes et profondes; il y puise une sève qui n'est pas près de tarir. La hardiesse de son bon sens, ses services, sa modération, lui ont valu une sympathie mêlée de confiance qui lui constitue une force propre et incomparable. Ce n'est plus son nom seulement qui lui fait une valeur politique immense, c'est sa personne. Le temps est passé, où, même les hommes de bonne, foi pouvaient ne voir en lui que le possesseur médiocre et presque risible d'un prodigieux talisman.

Nous devons l'avouer, cette sympathie mêlée de confiance dont nous venons de parler, nous l'éprouvons aussi. Lorsque la critique n'a pas toute sa liberté, c'est une chose délicate de louer un homme devant qui fument tant d'encensoirs. Néanmoins, si l'on veut bien prendre en considération que nous ne sommes personnellement, ni les obligés, ni les solliciteurs du Prince, que nous ne lui avons jamais parlé, que nous ne l'avons jamais vu, que nous ne lui demandons rien, on nous permettra de dire que nous lui savons gré de deux choses : du bien qu'il a fait, et qu'il pouvait ne pas faire; du mal qu'il pouvait faire, et qu'il n'a pas fait. Nous croyons à ses bonnes intentions souvent manifestées; nous croyons qu'il n'a pas une ambition vulgaire, car l'ambition peut être vulgaire, et on l'a vu, même quand elle vise à la couronne. Dans le nuage d'encens qui l'entoure, nous voyons, si on veut nous passer le mot, qu'il conserve sa tête. Il travaille, il multiplie ses actes avec une fécondité tranquille, et tous les jours il bâtit quelque chose sur le terrain qu'il a repris à la Révolution. Nous n'admirons

pas tout depuis quatre mois; mais, en somme, si nous souhaitions davantage, nous n'espérions pas tant.

Nous sommes de ceux qui ne demandent point à gouverner, et qui tolèrent qu'on les gouverne. Ces gens-là savent qu'un gouvernement, surtout un gouvernement nouveau, quelque puissant qu'il soit, a beaucoup d'esprits et d'intérêts divers à ménager. Ils savent aussi qu'un gouvernement ne se trompe pas toutes les fois qu'ils seraient tentés de le croire. Ils savent enfin qu'un gouvernement peut se tromper, et ils souffrent patiemment qu'il se trompe, tant qu'il ne fait rien de systématique dans le faux et d'irréparable. Leur raison se contente, si l'ensemble garde un certain caractère de force, de bonne volonté, de justice, qui fasse entrevoir une amélioration possible et qui laisse espérer un lendemain.

Or, à travers la foule des décrets qui ont paru et des mesures qui ont été prises depuis quatre mois, on voit se dessiner un plan général de politique et d'administration dont l'opinion n'est point mécontente, et que la raison peut admettre. Le pouvoir, libre dans son action, agit, mais non pas sans conseil et sans étude; il croit à son droit de pouvoir; il ne craint pas de montrer de la promptitude, même de l'énergie, et cette énergie, malgré quelques excès de subalternes, ne dégénère pas en violence. Un seul décret, celui qui fait rentrer dans le domaine de l'État une partie des biens de la famille d'Orléans, a pu inquiéter la conscience publique. En général, la main du chef se fait sentir sans se faire haïr, sauf peut-être de ceux sur qui elle pèse nécessairement dans l'intérêt de la sécurité commune, et encore n'impose-t-elle à ceux-là rien d'insupportable. Bref, ce qui pouvait, et ce qui peut encore ne point paraître facile, Louis-

Napoléon reste populaire, et cependant continue de réagir contre les doctrines et contre les habitudes de la Révolution. Sans doute, on peut, avec plus ou moins de raison, trouver à critiquer beaucoup sur les détails; mais voilà l'ensemble; il est satisfaisant, et il n'exclut pas l'espérance. Nous ne savons pas si, dans l'état présent du pays, on peut espérer beaucoup mieux. Personne ne doutera qu'il ne soit trop facile d'avoir pire.

Quand nous voyons devant nous un vaste espace, — encore inconnu, nous l'avouons, — mais dans lequel il est aisé de n'avancer qu'avec ordre et prudence, pourquoi nous aller poster résolument devant un rocher ou devant un abîme? Le pouvoir actuel s'applique à rendre la France gouvernable; c'est son œuvre avouée et acceptée : ce n'est pas la besogne des gens sages de s'appliquer à raviver l'anarchie. Ne le rendons pas exclusif, lorsqu'il désire ne pas l'être; ne le contraignons pas à fermer les portes qu'il veut laisser ouvertes. A quelque drapeau que nous appartenions, notre rôle à nous tous, qui voulons une France ordonnée et forte, qui aspirons à un gouvernement définitif, et non pas à un despotisme définitif, et qui savons qu'il n'y a de liberté que derrière l'autorité, comme il n'y a de sécurité que derrière un rempart, notre rôle est tout tracé. Nous ne devons pas relever contre le gouvernement les armes révolutionnaires; nous devons l'aider à combattre ceux qui voudraient s'en emparer. La France est un soldat, le meilleur des soldats ou le pire des maraudeurs. Le régime parlementaire ne sera jamais pour elle que la courte préface d'une plus courte orgie. Il la débauche, puis il la dégoûte; et comme pour se laver et s'absoudre de l'indigne ivresse où elle s'est laissée tomber, elle se jette

aussitôt sous une discipline de fer; mais la liberté périt dans ces fougues de désordres et de repentir, le caractère national s'altère, et le plus noble peuple du monde risque de finir par n'être plus qu'un héros dépravé. Nous contemplons aujourd'hui un de ces mouvements de retour vers la régle et vers la discipline, qui permettent à l'autorité de reprendre tout son empire; et, par un rare bonheur, l'autorité se trouve en des mains qui n'en abusent pas. Ne les obligeons point d'en abuser, en faisant la faute de réveiller des tentations encore voisines et mal éteintes, dont l'effet serait de provoquer une rechute trop prompte ou de trop dures répressions. Entre l'anarchie et le despotisme, prenons le chemin qui mène aux lentes et durables réformes, aux patientes et solides reconstructions; tâchons d'arriver à ce port tranquille, qu'on appelle le règne des lois.

Tout n'est pas fait! Malgré les cris de victoire de quelques amis du régime nouveau, d'autant plus enthousiastes et plus confiants qu'ils n'ont pas tous parlé le premier jour, le plus difficile reste à faire. La question est de savoir si les limites et les contre-poids que l'action gouvernementale, jusqu'à présent libre et seule, va trouver dans la mise en activité des pouvoirs constitutionnels, seront pour elle des appuis ou des obstacles. Nous n'avons point la prétention de trancher un problème qui ne peut être résolu que par l'expérience. Mais il nous semble que le Prince va se trouver en présence de la véritable difficulté, disons le mot, du véritable adversaire de son gouvernement.

Quelques jours après le 2 décembre, Louis-Napoléon a dit à un homme éminent, qui nous l'a rapporté : *J'ai une mission à remplir et je la remplirai : je suis*

envoyé pour rétablir dans ce pays-ci l'autorité. Quand je quitterai la scène, j'aurai mis la France à l'abri des intrigants, des journalistes et des avocats. Nous ne garantissons pas, bien entendu, la parfaite exactitude de cette parole; mais nous garantissons le sens et la plupart des mots. Et il n'y a là rien à quoi les actes survenus depuis lors donnent le moindre démenti.

Eh bien, l'ennemi constant, sérieux, l'ennemi redoutable de l'autorité, c'est l'esprit révolutionnaire bourgeois, foncièrement et radicalement hostile à toute autorité civile et religieuse.

Cet esprit a un corps. Dans la langue des partis, on le nomme aujourd'hui l'Orléanisme; mais il a des adhérents partout, sous tous les drapeaux. Ils entourent le Prince lui-même; et si l'estrade du Président devient un trône, on les y verra aussi pressés, aussi nombreux qu'ils l'étaient autour de Louis-Philippe.

Ajoutons, pour être justes et pour rendre complétement notre pensée, qu'ils pourront n'y être pas moins fidèles. Et c'est ce qui rend cette hostilité plus dangereuse! Cette hostilité n'est pas dans les personnes, elle n'est pas dans les affections; elle y sera d'autant moins que le pouvoir acquerra plus de force et plus de durée. Elle est, et restera dans les idées, dans les habitudes. Elle n'entreprendra rien directement et sciemment contre la personne même du maître; elle fera tout, comme par instinct, contre la véritable force, contre la sagesse de son Gouvernement; elle détournera sa vue des intérêts moraux pour le précipiter dans les intérêts matériels; en un mot, c'est en essayant d'identifier le Prince avec elle, que la Révolution essaiera de se substituer à lui.

Nous pensons ne rien avancer de téméraire ni qui

puisse étonner la haute intelligence du Prince, en disant que la base même de l'autorité politique est l'autorité religieuse, et que jamais un peuple qui rejette ou méprise la loi de Dieu, ne sera un peuple respectueux et soumis devant la loi humaine. L'épreuve en est faite : la force matérielle ne remplace la force morale que très imparfaitement et pour un temps très court. C'est ce que l'esprit révolutionnaire bourgeois ne sait pas, ne veut pas savoir, ne saura jamais. Même dans ses meilleurs moments, et quand la terreur des révolutions ranime en lui jusqu'à la ferveur et jusqu'au délire l'esprit gouvernemental, l'autorité religieuse reste à ses yeux un antagoniste naturel de l'autorité politique, dont on peut se servir un jour, mais comme d'un allié suspect, avec lequel il faut rompre à tout prix dès que le péril s'annonce prêt à passer. Le prêtre est un homme de police supplémentaire et provisoire, que la vraie police doit toujours surveiller et brider. On craint que par cette manière particulière qu'il a, et qu'il a seul, de rendre les bons offices qu'on lui demande, il ne vienne à se faire des amis. Pas de droit, pas de liberté à ces hommes noirs! Qu'on ne leur laisse pas élever la jeunesse! Qu'on ne leur permette pas d'enrôler le peuple dans leurs congrégations! Qu'on leur mesure l'air, le sol, l'action, et s'il se peut, jusqu'à la prière! Ils ont des idées de domination, ils ne savent point marcher avec le siècle, ils nous raméneraient au passé!.... Car ces hommes qui datent de 89 avec tant d'orgueil, et qui, lorsqu'ils veulent dérouler tout leur arbre généalogique, remontent jusqu'à la sanglante anarchie du seizième siècle, trouvent que les autres, particulièrement l'Église, ont un affreux passé.

Ce mauvais esprit venant à dominer dans les conseils

du Prince, aurait des résultats de plus d'un genre; nous n'en signalerons que deux : le premier sera de paralyser la force la moins coûteuse, la plus saine et la plus féconde à laquelle on puisse demander l'amélioration du sort matériel des masses; cette force est la liberté des œuvres religieuses. Le second sera d'empêcher le Gouvernement de créer au profit de l'État une force immense contre les conspirateurs, en faisant descendre jusqu'au peuple toute la liberté qui était confinée dans la zône de l'aristocratie bourgeoise et qui doit être autant diminuée là, qu'elle sera ailleurs étendue et accrue. Liberté de la tribune, liberté de la presse, garde nationale, monopole de l'enseignement, monopole électoral, ce sont là les libertés de la bourgeoisie. On sait ce qu'elle en fait. Liberté de la commune, liberté des œuvres, liberté d'enseignement, voilà les libertés du peuple, les seules dont il use ou qui lui profitent. L'esprit révolutionnaire bourgeois ne veut point les lui donner, et ne souffrira point, s'il est écouté, qu'on les lui donne, par la raison toute simple qu'il sera désarmé et qu'il n'aura plus rien à promettre lorsque le peuple en jouira.

Le Prince est justement préoccupé du sort des classes pauvres et souffrantes, lesquelles sont aussi les classes tentées et exploitées par la Révolution. Nous osons prier le Prince d'examiner une fois par lui-même quels secours les classes pauvres reçoivent d'une seule de ces œuvres de la charité religieuse qui se fondent sans frais, qui opèrent sans bruit, et que la révolution bourgeoise a tracassées et entravées de son mieux sous le dernier règne : il verra tout de suite si jamais un gouvernement, quel qu'il soit, peut suppléer par ses décrets et par ses largesses à cette action qui ne demande qu'à se multiplier.

Le Prince peut ensuite s'enquérir du travail spécial d'une seule corporation religieuse d'hommes ou de femmes, choisissant parmi celles qui ne sont pas autorisées ou qui ne sauraient l'être, dans l'état actuel de la législation, qu'à des conditions compromettantes pour leur but et pour leur avenir : il apprendra de quels serviteurs ou, pour dire le mot, de quels esclaves volontaires du pauvre peuple, la société, sous l'inspiration de l'esprit révolutionnaire, rejette, condamne, flétrit le dévouement. Enfin que le Prince lise le catéchisme de n'importe quel diocèse : il connaîtra cet enseignement populaire de l'Église, que l'Université bourgeoise a si longtemps refusé d'admettre en concurrence du sien, a étouffé, a proscrit, a diffamé autant qu'elle l'a pu, et que l'esprit révolutionnaire bourgeois, s'il parvient à reprendre pied dans les conseils, étouffera, diffamera, proscrira de nouveau. Un jour d'étude et de réflexions suffit à tout esprit juste pour apprécier exactement ce péril.

La Révolution fera tout contre l'Église; et tout ce qui se fera contre l'Église se fera contre le peuple, contre la restauration morale et matérielle des masses, par conséquent contre la restauration politique de la société. C'est dans la restauration morale que se trouve le vrai principe de toute restauration sociale. La bonne constitution, la vie d'un peuple, ne peut résulter ni de la richesse, ni de la force militaire, ni de l'auréole qui entoure le front de son chef, ni même du respect pour la légalité, à supposer que la légalité puisse être respectée pour elle-même, indépendamment de toute assistance du sentiment religieux. Tout cela est momentané. Les croyances morales qui sanctifient les esprits et qui font respecter l'autorité sont la seule garantie de l'avenir des nations.

Et puis, enfin, cet esprit révolutionnaire bourgeois, où mène-t-il, que propose-t-il? Il ne peut promettre à la France que ce qu'il lui a donné sous le règne de Louis-Philippe. Il rêve la plus stérile, sinon la plus impossible des résurrections! Nous entendons souvent parler de ces dix-huit années de cocagne. Années de liberté et de prospérité sans égales, dit-on. Pour ce qui nous concerne, nous nions la liberté. L'Église de Jésus-Christ, insultée par l'Église du Roi, qui était l'Université, a vécu sous le régime de la tolérance la plus étroite et la plus tracassière. Quant à la prospérité, on oublie trop comment elle a fini. Il a fallu le règne de M. Ledru-Rollin pour faire regretter le règne de Louis-Philippe. Dieu préserve la France d'un retour de cette prospérité achetée si cher, si vite évanouie, suivie d'un revers si injurieux! Puissions-nous ne pas retomber sous le joug de cette bâtarde sagesse, qui condamna dix-huit ans la France à ne se compromettre dans aucune entreprise glorieuse et généreuse, qui lui lia la main et lui glaça le cœur, qui la livra aux marchands, aux proxénètes, aux bouffons, qui tomba d'un croc-en-jambes de ses baladins et de ses pédants, et qui s'éteignit sans rien comprendre à l'ingratitude d'une nation qu'elle avait si bien repue et si bien amusée!

Ils ont cru gouverner la France, parce qu'ils l'avaient fait croupir.

Certainement, si Louis-Napoléon se veut livrer à cette politique, à ces hommes, et devenir un roi bourgeois, ils lui garantiront volontiers et sincèrement (autant qu'ils peuvent être sincères) les années, les succès, les splendeurs de Louis-Philippe. Ils ne le trahiront que pour la Révolution, ou même ils ne le trahiront pas; ils le lâcheront, lorsqu'ils lui auront peu à peu tout ôté, le peuple,

l'armée, l'Église et lui-même. Je veux qu'une fois en leur histoire ils se montrent fidèles, et qu'on admire ce prodige d'un élu et d'un serviteur de la Révolution, vieillissant sur le trône où il l'aura fait régner avec lui : quel en sera le résultat final, et qu'aura reçu de Louis-Napoléon ce pays qui lui a dit à deux reprises et d'une voix si solennelle : *Sauve-moi!* Il aura reçu son serment, et ce sera tout. La France, après lui, s'abîmera dans la fange du scepticisme, des corruptions et de l'anarchie ; et l'homme de ce siècle à qui Dieu a fait la destinée la plus belle et la plus étrange, ne paraîtra devant la postérité que le héros d'une heureuse aventure.

QUESTION DES CLASSIQUES.

8 août 1852.

I. Les adversaires de la réforme de l'enseignement classique, ou ceux qui ne la veulent que très mitigée, s'attachent à un point qu'ils considèrent comme démontré et incontestable : la supériorité littéraire des auteurs païens. Ils disent : Les païens ont parlé la belle langue, ils ont fait les beaux livres, ils sont donc les bons maîtres. Hors d'eux, point de goût, point de grâce ; sans eux, point de littérature, aucun moyen de former un écrivain, un poète, un orateur. Restreignons-les, expurgeons-les, mais pourtant laissons-leur la première et la grande place. Quand le goût des élèves sera formé, alors nous aborderons la saine barbarie des chrétiens.

La jeunesse s'attachera d'autant plus au bien qu'elle connaîtra et aimera davantage le beau.

Les partisans de la réforme contestent ces données. Ils nient la prétendue barbarie de la langue chrétienne, comme un préjugé dont un peu d'étude ferait promptement justice. Cette langue est autrement belle, mais non moins belle que la langue des païens. C'est la cathédrale gothique en présence du temple grec. Au dedans, Dieu y réside; au dehors, elle a sa beauté spéciale, distincte de tout ce que l'on connaissait auparavant. Dans tous les cas, les maîtres peuvent aplanir sans peine les difficultés d'une syntaxe barbare, ils ne peuvent combattre aisément les dangers d'une morale corrompue. Quelques barbarismes de plus dans les compositions ne font pas grand chose; l'habitude et la précocité du vice nuisent davantage aux études. C'est de cet ennemi que les instituteurs de la jeunesse peuvent dire, comme le laboureur de Virgile : « La détestable ivraie et la foule des mauvaises herbes étouffent dans nos sillons le bel orge que nous avons semé. »

La bonne grammaire, le goût exquis, la belle littérature des païens, étant, quoique l'on fasse, inséparables de la morale païenne, il faut donc attendre pour introduire les païens dans les classes. Le moment de les aborder sera celui où les élèves, déjà capables de sentir les mérites de la forme, auront cependant l'intelligence assez forte pour juger et rejeter le fonds. Le sens du beau se développera d'autant mieux que l'âme aura davantage la connaissance et l'amour du bien.

II. Si l'on recherche l'essence des deux systèmes, on trouve que le premier est de former d'abord l'esprit; le second, de former d'abord le caractère. Suivant les uns,

il faut commencer par façonner des littérateurs, pour avoir ensuite des chrétiens; suivant les autres, il faut commencer par faire des chrétiens, même pour avoir ensuite des littérateurs, chose qui a son prix, sans doute, mais non pas tout le prix qu'on y met.

Cette logique satisfait mieux notre raison : premièrement, parce que la fin de l'éducation, à quoi toute l'instruction doit tendre, est de donner à la société des hommes de cœur plutôt que des hommes de goût, des caractères plutôt que des esprits; secondement, parce que l'abondante et pure source de l'esprit est dans le caractère. Voulons-nous obtenir une moisson d'intelligences distinguées, d'esprits neufs, féconds et justes? Les caractères mâles, les cœurs bien trempés, les consciences bien assises dans la lumière du vrai nous les donneront en plus grande quantité et en qualité incomparablement meilleure que ne le pourraient faire toutes les artifices de la culture intellectuelle.

Le système qui contribuera davantage à développer dans l'âme humaine les sentiments de foi et de piété, sera aussi le plus favorable aux progrès des sciences, des lettres et des arts. Les vocations pour les travaux de l'esprit ne diminueront pas parce qu'il y aura plus d'esprits éclairés des lumières religieuses; ces vocations ne seront pas moins cultivées de ceux qui les auront reçues parce qu'ils sauront qu'ils en doivent compte à Dieu. Que l'on remonte à l'origine des sciences modernes, dont le cours s'est si fatalement détourné : on n'en trouvera pas une dont la source ne se soit ouverte dans un cloître.

Pour ne parler ici que des lettres, elles périssent, comme le reste, par le vice de l'éducation actuelle; elles seront sauvées, comme le reste, par la réforme que nous

demandons. Les lettres chrétiennes restaurées rétabliront l'éclat pâlissant ou tout-à-fait éteint des lettres profanes.

III. Si nous voulions sacrifier l'antiquité classique, nous n'aurions qu'à laisser faire : elle s'en va toute seule. Quatre-vingt-dix élèves sur cent, c'est le compte officiel, arrivent à la fin des cours sans pouvoir subir honnêtement l'épreuve de la version latine. Quant au grec, les professeurs eux-mêmes l'ont, pour la plupart, perdu. Ces hellénistes, qui nous vantent à l'envi les grâces d'Homère, étudient l'*Iliade* et l'*Odyssée* dans la traduction de M. Giguet, et n'y trouvent pas un charme bien supérieur à celui du *Dernier des Mohicans*. Point de grec! Au bout d'un an, que reste-t-il de latin à ceux qui ont obtenu le diplôme? Le latin païen, lorsqu'on l'a su, à moins qu'il ne devienne un gagne-pain, s'efface vite. Le latin chrétien, si on le savait, ne s'oublierait pas. En l'apprenant, on aurait appris le christianisme, par conséquent on aurait contracté l'habitude, le devoir, le besoin de lire du latin au moins une fois tous les huit jours. Le jeune homme qui sort du collége, emportant Cicéron, Horace et Virgile, les abandonne le lendemain. Mille soins plus agréables ou plus pressés l'occupent. Celui qui emportera les offices de l'Eglise, l'Imitation, les Pères, n'aura rien de plus cher et de plus pressé que d'ouvrir souvent ces livres réparateurs. Toute joie, toute douleur, tout retour sur lui-même, tout grand événement de sa vie et de son âme le raméneront là.

S'il veut se perfectionner dans la connaissance de Cicéron et d'Homère, comment et en quoi la connaissance de saint Chrysostôme et de saint Augustin l'empêchera-t-elle de faire ce qu'il devrait tout aussi bien faire, seule-

ment avec infiniment plus de labeur, s'il ne les connaissait pas? Il prendra des livres, il s'enfermera et deviendra lui-même son maître. Les lauréats de l'Université ne sont pas exempts de ce second apprentissage, qui ne finit jamais. M. Patin, M. Havet et les autres virtuoses du professorat, dont nous regrettons de ne pas savoir les noms, quoique parvenus au comble de la gloire, travaillent encore leur grec et leur latin, comme les docteurs de l'orchestre du Conservatoire travaillent leurs instruments. Est-ce que jamais aucune école, en quelque art que ce soit, a fait à elle seule de véritables maîtres? L'élève quitte les bancs plus ou moins préparé à compléter par ses propres efforts l'instruction qu'il a reçue. Son naturel y entre pour beaucoup; le reste dépend de la façon dont sa conscience aura compris et connu les devoirs de son état. L'élève chrétien, qui a le mobile de la foi, ne mettra pas moins d'ardeur à s'avancer dans la science que l'élève incrédule, qui n'a que le mobile de l'ambition. Après cela, qu'importe qu'au début l'un entende mieux Tacite et l'autre Tertullien? Au bout de six mois, le chrétien saura tout ce que sait l'incrédule, et l'incrédule n'aura que la moitié des connaissances du chrétien.

Nous entendons ce que l'on nous objecte : le chrétien aura beau faire, il aura gâté son goût! S'il fallait absolument choisir entre gâter le goût et gâter l'âme, nous n'hésiterions pas. Avant d'examiner cette difficulté, qui paraît peu sérieuse, il faut toucher une autre question.

IV. Le latin chrétien est certainement plus sain et plus durable que le latin païen. Est-il moins beau?

Nous avouons ici notre incompétence. Les grâces et les finesses de la langue latine sont scellées pour nous, comme pour la plupart des bacheliers. Ainsi qu'eux,

voulant lire les classiques profanes, nous avons profité de la commodité des traductions. Nous éviterons donc de disserter sur un sujet qui n'est pas de notre ressort et que peu d'hommes sont capables de traiter pertinemment; car il s'en faut que les cicéroniens, qui parlent avec de si beaux mépris du latin catholique, le connaissent à fond. Ils n'aiment ni les auteurs qui ont écrit dans cette langue, ni les sentiments et les pensées auxquels elle sert d'instrument! Il n'y a là rien qui les flatte, rien peut-être qu'ils puissent aisément comprendre, rien qu'ils se soucient d'étudier. Boileau déconseillait ce travail aux poètes :

> L'Evangile à nos yeux n'offre de tous côtés
> Que pénitence à faire et tourments mérités.

A prendre ainsi l'Evangile, les Pères doivent paraître encore plus disgracieux. Il est tout simple que nos galants de Sorbonne, si amoureux des riantes fictions de la fable, laissent de côté ces docteurs chagrins et la langue barbare où ils développent tant de dures vérités.

Cependant, à quelque haute perfection que se soit élevée la langue païenne, il faut bien avouer qu'il y a deux choses au moins que les païens ont ignorées ou n'ont qu'imparfaitement connues. La première de ces choses, c'est Dieu; la seconde, c'est le cœur de l'homme, puisque la lumière du christianisme était nécessaire pour éclairer cet abîme.

A cette science, agrandie et nouvelle, de Dieu et de l'homme, il a fallu une langue agrandie et nouvelle; une langue qui pût sonder tous les mystères de l'âme et de la vie, qui eût des accents plus pénétrants pour le repentir, plus purs pour l'amour, plus fervents pour la prière;

une langue précise comme le dogme, forte comme la toute-puissance, tendre comme la miséricorde, vaste comme les saintes espérances qui descendaient enfin sur la terre et comme le beau ciel qui s'ouvrait enfin à l'humanité.

Comment croire que cette langue de la vérité éternelle, de la beauté et de la bonté infinie, ne surpasse pas la langue bornée de Cicéron, autant par exemple que la langue chrétienne de Bossuet surpasse la langue païenne de Voltaire?

Mais supposons que la langue de l'Eglise est barbare, et, comme le dit un illustre évêque, admettons que l'épouse du Verbe divin n'a pas su parler : toujours est-il vrai que le latin catholique est la langue de notre foi, la langue de notre histoire, la vraie langue mère de celle que nous parlons, et qu'ainsi tout ce que nous avons essentiellement besoin d'étudier, de savoir, est écrit dans cette langue là.

V. Mais le goût?

Nous ne voulons blesser personne; cependant il faut qu'on nous permette une observation assez importante. D'où vient que nos hellénistes, nos latinistes, nos humanistes, qui font si grand état de la belle antiquité et qui ont toujours la plume ou la langue chargée de quelque mitraille classique, écrivent en général si pauvrement le français? On ne voit pas que la fréquentation assidue des anciens leur ait beaucoup profité. L'un, qui vise à la sobriété, n'a qu'une petite phrase sèche et crue qui sautille sur l'idée sans pouvoir jamais l'enlever de terre; l'autre vise à l'ampleur et se perd dans ses périodes bourrées d'adjectifs. Combien n'ont pas même le premier instinct du métier d'écrire! Nulle grâce, nulle imagination, nulle

force, et surtout point de goût! Le goût est premièrement ce qui leur manque. Les écrivains de ce temps-ci qui se piquent le plus de latiniser, sont peut-être, sous le rapport du goût, les plus minces et les plus dénués. Nous proposera-t-on comme modèles la rhétorique embesognée de M. Villemain, le papotage de M. Janin, ou la savanterie allobroge de M. Ponsard? Nous ne citons pas les chétifs. Quant aux humanistes de profession, ils pourront s'élever de leur classe jusqu'à l'Académie, jamais jusqu'au public.

Si l'on voulait faire une étude sérieuse et impartiale de l'influence des lettres païennes sur la littérature française, on verrait qu'elles y ont apporté la stérilité et la sécheresse plutôt que l'abondance et la grâce. Nos plus grands écrivains ne relèvent pas des anciens, ou n'y ont pas puisé l'inspiration de leurs chefs-d'œuvre. L'enfant le plus direct des anciens est le sec Boileau. Corneille ne leur doit ni le Cid ni Polyeucte, Racine ni Esther ni Athalie; Pascal ne leur a point pris ses Pensées, ni Bossuet sa souveraine éloquence, ni Mme de Sévigné son vif esprit et sa langue légère, ni Saint-Simon son originalité. Bourdaloue est né de Tertullien et de Saint-Augustin; l'on n'a jamais trouvé que les assonances, les jeux de mots et les antithèses dont il fait tant usage, à leur exemple, fussent un fâcheux ornement de ses discours. Molière et La Fontaine n'appartiennent qu'à eux-mêmes et n'étaient pas des humanistes. Ils auraient été ce qu'ils sont, quand même ils n'auraient jamais su un mot de latin. Les plus belles scènes de Molière sont-elles celles qu'il a prises de Plaute ou de Térence? Les imitateurs véritables ou des Grecs ou des Romains, à l'exception d'André Chénier, sont tous perdus dans les derniers rangs,

à peine distincts de la foule des traducteurs. Et rien ne s'explique mieux, puisque le génie païen est entièrement contraire au nôtre, qui doit être chrétien ou n'être pas. Dans cette source appauvrie depuis dix-huit siècles, on ne puisera jamais que des beautés de seconde main, pour l'agrément d'un petit nombre d'érudits, et qui feront dans les lettres, entre les grands anciens et les grands modernes, la belle et intéressante figure que font la Madeleine et Notre-Dame de Lorette entre le Parthénon et Notre-Dame de Paris.

Mais pour en revenir à la science du goût, cet objet précieux qu'on recherche au prix de tant de sacrifices, jusqu'à risquer de faire d'irréparables dommages dans le cœur, il n'y a qu'un mot à dire : le goût ne se forme pas dans les classes. C'est un don naturel, qui vient ordinairement un peu tard, et qui se développe dans le monde par l'expérience, par l'étude et par la réflexion. On a vu des écoliers s'échappant des bancs donner des livres singuliers, bizarres, agréables quelquefois; jamais un livre fait avec goût. Il est rare que le goût brille dans un premier ouvrage, lors même que l'auteur a pris soin d'y travailler et ne l'a produit que dans l'âge de sa maturité. Il faut forger pour devenir forgeron. Lorsque l'on parle de cette profonde connaissance des lettres anciennes qui distingue plusieurs des grands écrivains du dix-septième siècle, il faudrait se contenter de dire qu'en ce temps-là on étudiait mieux qu'à présent; mais il faudrait aussi se rappeler que cette connaissance approfondie et digérée n'était pas un fruit de collége; qu'elle a été la conquête du travail, et qu'elle n'eût servi de rien sans la mise en œuvre du génie.

VI. Plusieurs de nos amis prétendent avoir puisé dans

l'étude des auteurs païens et au collége, le goût du beau, sans aucun péril pour leur âme; ce goût, disent-ils, les a plutôt préservés. Ils ont là de quoi remercier Dieu, pas du tout de quoi soutenir leur thèse. Un seul regard sur le monde leur montrera qu'ils n'ont été qu'une heureuse et très rare exception. Si le système dont ils se louent produisait ordinairement de tels effets, personne, parmi les catholiques, n'en demanderait la réforme, ne songerait seulement à le critiquer; la société serait chrétienne. L'est-elle? Les chrétiens même qu'on y voit, sont-ils chrétiens comme ils devraient l'être? On nous pousse quelquefois des arguments qui se rapprochent trop des distinctions de cet humaniste du *Journal des Débats*, sur la morale nécessaire et sur la morale superflue! Il faut avoir du goût, sans doute, mais il faut aussi sauver son âme, et ce n'est point une besogne que l'on puisse toujours impunément commencer tard, ou faire avec négligence, ou risquer de n'entreprendre jamais. Le système des études païennes, avec les compléments et la perfection que le temps et les événements lui ont donnés, peut figurer parmi tout ce que l'ennemi des âmes a forgé de plus habile pour leur faire courir ces dangers. Lorsqu'il ne les aveugle pas tout à fait, il les allanguit si fatalement, qu'à peine leur reste-il souvent de quoi franchir par la bonne porte le passage de l'éternité.

De grâce, nous qui nous divisons si étrangement sur cette question, rappelons-nous le temps de notre union et de nos communs efforts! Nous lui avons tâté le pouls, à ce catholicisme du dix-neuvième siècle, que nous nous hâtons trop d'appeler une résurrection. Parmi les hommes même qui vont à la messe, combien en avons-nous trouvés qui eussent assez de lumières et de zèle pour signer

une pétition en faveur de la liberté d'enseignement? Que nous ont donné les souscriptions pour le *Sunderbund?* Nous rappelons sans alarmes ces faits douloureux, parce que la miséricorde et la puissance de Dieu paraissent davantage au milieu de notre misère : il a envoyé des fléaux pour secourir la vérité que nous ne savions pas défendre, et la sagesse épouvantée des enfants du siècle a fait en partie ce que la foi des enfants de lumière n'osait pas, et, pour tout dire, n'essayait pas. En est-il moins avéré que nous sommes faibles, timides, ignorants de nos devoirs, courbés devant le respect humain, et qu'il nous paraît souvent inutile, peut-être dangereux, peut-être aussi de *mauvais goût* de vivre, de parler, d'agir toujours en chrétiens? Ah! malgré l'honneur que nous pouvons faire à l'Église en citant quelquefois à propos un vers d'Horace, et malgré le profit que peut tirer notre âme des bonnes impressions que nous laisse la vue d'une belle statue antique, nous serions plus utiles à nous-mêmes et au monde si nous avions meublé notre mémoire des préceptes de l'Écriture et des Pères, quel qu'en soit le style! Quand les dix élèves sur cent qui ont conquis le latin du baccalauréat en dix années d'études, auraient tous reçu avec cette ration de latin le goût épuré de M. Janin ou de M. Ponsard, ce ne sont pas les gens de goût qui sauveront le monde, ni les modèles et les archives du goût, ni le goût lui-même. On ne verra jamais les cinq sections de l'Institut, fortifiées de la rédaction du *Journal des Débats,* suivies de la société des gens de lettres, escortées du barreau parisien, ce qui forme à peu près l'armée du goût tout entière (il y a là dedans bien des mauvais soldats et des maraudeurs), se porter en armes devant les musées et les bibliothèques pour les protéger

au milieu d'une catastrophe. La religion du goût ne fait point de martyrs, et tous les trésors de l'art et de la civilisation seront en péril, jusqu'à ce que quelque petit peuple, ayant à sa tête des hommes qui ne sauront que du latin d'église, se fasse égorger autour des croix de pierre et de bois qui s'élèvent dans ses champs.

VII. Nous disons plus : ces hommes de goût, qui laisseront si bien périr la société, suffiront, sans que les révolutions s'y joignent, pour laisser périr le goût. Si la source profonde et inépuisable des lettres catholiques n'est pas rouverte largement, il n'y a point de rajeunissement possible pour la littérature et pour l'art ; le goût ne sera plus qu'un va-et-vient perpétuel entre les caprices ou, pour mieux dire, entre les dégoûts les plus extrêmes et les plus frivoles de la caducité. On ira des platitudes de l'imitation antique aux platitudes du romantisme et de la fantaisie. Une corde tenue d'un côté par M. Hugo, et par M. Ancelot de l'autre, sur laquelle on verra tour à tour paraître M. de Musset et M. Ponsard, M. Nisard et M. Janin. Voilà des extrêmes et des entre-deux qui font un bel éclectisme, et bien capable de former le goût d'un peuple !

Comment veut-on que l'étude des lettres païennes, à supposer qu'on vienne à les étudier, ce qui n'est point, remédie à cela ? Il y a une chose que l'on n'y trouvera jamais : c'est la foi. La foi seule est féconde ! Les grands écrivains du dix-septième siècle, qui corrigeaient leur engouement pour l'antiquité par une sève chrétienne encore très puissante, ont tiré des anciens tout le parti qu'on en pourra jamais tirer en français. Après eux, on n'a pu en extraire et on n'en extraira que des pauvretés et des indécences. Ils ont imité les tragiques, les épiques, les orateurs. On a eu Corneille et Racine. Le dix-huitième

siècle, affaibli sous le rapport de la foi, a donné Voltaire et Campistron, triste regain d'une moisson si belle. Les grands anciens ont paru maussades, on s'est jeté sur les érotiques; et la culture de la belle antiquité a donné pour résultat, la foi n'y étant plus, dans les arts le *rococo*, dans les lettres, la déclamation et la polissonnerie. On sait trop quels en ont été les fruits quant aux idées et quant aux mœurs. Nous autres, dégoûtés de toute la friperie grecque et romaine, nous nous sommes précipités dans le romantisme. Quand il nous fera trop mal au cœur, nous retournerons à la belle antiquité. Voilà déjà un homme de génie qui a remis sur la scène les courtisanes de Rome et les porchers d'Itaque; quelque autre viendra, d'une invention encore plus surprenante et d'un goût encore plus antique, qui nous restituera les Atrides en cinq actes et en vers, sans le moindre petit mot pour rire. Jamais ces ridicules réactions ne produiront un bel ouvrage, et la littérature s'enfoncera de plus en plus dans les ignominies de la décadence. Tandis que les académies applaudiront aux puérils tours de force de quelque râcleur de latin, la foule, qui veut qu'on l'amuse, c'est-à-dire qu'on la dégrade, lorsqu'on ne sait plus l'élever et la toucher, continuera de se repaître de mélodrames, de vaudevilles, d'ignobles spectacles et d'infâmes lectures, jusqu'à ce qu'elle soit arrivée à cette profondeur d'abrutissement où elle remplace, bon gré mal gré, les jeux obscènes par des jeux féroces. Peut-être n'en sommes-nous pas loin.

VIII. Ce que nous avons dit de la littérature s'applique encore mieux à l'éloquence. Nous doutons très fort qu'un poète sorte jamais d'Homère et de Virgile; mais nous affirmons que si Quintilien et Cicéron peuvent faire un parleur disert, jamais ils ne feront un orateur.

Quel beau succès eût obtenu, l'an passé, le tribun légitimiste ou montagnard qui eût commencé sa harangue cicéronienne par le début si vanté de la Catilinaire : « Jusques à quand, Bonaparte, abuseras-tu de notre pa- » tience? » Les secrets de l'éloquence ne s'apprennent point, ils se découvrent, et tout le monde ne les découvre pas. Partout ailleurs que dans les jeux académiques, l'orateur qui s'occupera d'imiter un ancien sera simplement ridicule. Toutes les finesses de l'art sont connues. C'est faire des tours de cartes, disait déjà M. de Bonald, devant des joueurs de gobelet. Pour émouvoir une assemblée, pour la convaincre, pour l'entraîner, il ne faut pas prendre conseil de Quintilien, mais des choses du moment, qui ne se révèlent bien qu'à la passion qui veut les exploiter, ou qu'à la conviction qui veut les dominer. Nous ne savons pas si M. de Montalembert se souvenait beaucoup de sa rhétorique, durant ces jours difficiles de 1848 à 1850, lorsque sa voix, s'élevant au milieu de la tempête, parvenait pourtant à commander la manœuvre, malgré la mer et malgré l'équipage ignorant ou indiscipliné. M. de Montalembert peut-être n'a jamais lu Cicéron ou ne s'en souvient guère. Supposez à la place de M. de Montalembert un homme de goût, un professeur d'escrime parlementaire, connaissant très bien le nom, le rang et le maniement de toutes les figures de rhétorique : qu'eût-il gagné par ces artifices? M. de Montalembert a reçu de Dieu des dons naturels, il les a cultivés assiduement, il a pratiqué les hommes et les choses : rien ne l'a tant servi que la prière. Sa foi lui a donné non seulement ces éclatantes vues de l'esprit, mais encore ces hautes et généreuses inspirations du cœur qui ont subjugué chez lui les conseils de la prudence personnelle,

en même temps qu'elles atteignaient et subjuguaient dans l'Assemblée tant d'intelligences rebelles par tant de causes différentes aux résolutions qu'il leur persuadait. M. de Montalembert, et, dans un autre pays, M. Donoso Cortès, ne sont de grands orateurs que parce qu'ils sont de grands chrétiens. Otez leur la foi, vous leur ôtez la lumière et le souffle; ce ne sont plus que des gens d'esprit comme les autres, qui ne peuvent se désembourber du lieu commun, ou qui n'en ont plus le courage.

Si le parti révolutionnaire, dans lès deux Assemblées de la République, avait été autre chose qu'un amas d'avocats, de sophistes ou d'ignares séïdes, bourgeois pour la plupart dans le fond des entrailles, tendant tous plus ou moins à se créer un petit bien-être, les uns ayant des terres, les autres faisant des économies; tous, sans presque une exception, attachés à quelque chose, ne fût-ce qu'aux estaminets, par le licol des 25 fr.; s'il se fût trouvé parmi cette cohue un seul homme qui fût socialiste avec la même foi que M. de Montalembert est chrétien, et à qui Dieu dans sa colère eût voulu donner et le don de l'éloquence et cette probité de conviction qui méprise également les jouissances et la mort, cet homme serait devenu le maître de la France; il n'aurait pas eu besoin de parler latin ni même français pour culbuter tous les cicéroniens conservateurs ou révolutionnaires. Un pareil homme de plus et M. de Montalembert de moins, le sort de la France se vidait d'une autre manière. Du reste, il se videra toujours sans le congé des belles-lettres et sans l'intervention des hommes de goût, lesquels sont personnages de cabinet, rien autre chose, aussi sots et inutiles dans les orages publics que tout le bavardage de leurs livres.

IX. La Bruyère écrivait : *Les mauvais auteurs gâtent le goût du public en l'accoutumant à des choses fades et insipides.* Nous ne prétendons pas que les grands écrivains d'Athènes et de Rome soient de mauvais auteurs, considérés littérairement et en eux-mêmes, et nous prions qu'on ne nous charge pas de cette sottise. Toutefois, relativement à nous et à nos lumières si naturellement supérieures, par la grâce du baptême, à celles des païens; relativement à notre civilisation, à ses besoins, à ses misères, il est vrai que les auteurs païens, lorsqu'on les mêle dans une si forte proportion à nos premières pensées et qu'on en fait l'objet unique de nos premières études, deviennent de très mauvais auteurs, ne nourrissant nos esprits que de choses fades et insipides: et qui pis est, les y accoutumant jusqu'à les rendre incapables de digérer la vérité, jusqu'à leur en inspirer le mépris et même l'horreur.

Nous avons vu comment l'imitation inévitablement fausse et misérable de l'antiquité nous a précipités dans la décadence littéraire. Une opinion de saint François de Sales montrera les dangers de leur morale, même la meilleure. On a si souvent allégué les saints de la Renaissance dans toute cette discussion, que le témoignage du grand Évêque de Genève ne paraîtra pas superflu.

Camus, le célèbre Evêque de Belley, s'était extrêmement adonné à la lecture de Sénèque. Il y trouvait des pensées qui élevaient l'esprit et le cœur, qui inspiraient le mépris de la douleur et du plaisir, sources ordinaires des plus grandes tentations, et il disait n'avoir rien vu dans les anciens de plus conforme à l'Evangile. Saint François, qui aimait beaucoup ce jeune Evêque, l'en reprit avec sa douceur ordinaire. Voici comment leur

entretien est résumé dans une notice sur Camus, placée par M. l'abbé Depéry, aujourd'hui évêque de Gap, en tête de l'excellente édition qu'il a donnée de l'*Esprit de saint François de Sales*.

« François répondit qu'à les prendre à la lettre, les » sentiments de Sénèque avaient quelques rapports avec » l'Evangile, mais qu'on ne pouvait les lire sans s'aper- » cevoir qu'il n'y avait en effet rien de plus éloigné; que » l'Evangile n'inspirait que l'humilité, la défiance de nos » forces, le mépris de nous-mêmes; que Sénèque, au » contraire, nous rappelait toujours à la considération » de notre excellence prétendue; que, suivant les prin- » cipes de sa secte, la plus orgueilleuse de toutes, il flat- » tait toujours la vanité naturelle par la grande idée qu'il » nous donnait de nous-mêmes et de nos forces; que » c'est pour cette raison qu'il veut que son sage ne cherche » et ne trouve son bonheur qu'en lui-même, et qu'il » l'élève au-dessus de tout ce que nous voyons ici-bas, » et qu'il le fait maître de l'univers. Dangereuses maximes, » continua François, et aussi éloignées de l'Evangile que » le ciel l'est de la terre; mais la raison, ajouta-t-il, je » dis une raison exacte, qui ne se laisse point surprendre » par de grands mots, s'en accommode aussi peu; car » enfin le sage de Sénèque n'est qu'un fantôme, qu'un » pur effet de l'imagination, qui n'a jamais rien eu de » réel; tous les autres philosophes s'en sont moqués, et » après tout, pour peu qu'on l'examine, on sent bien » que la nature ne saurait aller jusque-là.

» L'Evêque de Belley demeura d'accord qu'on ne pou- » vait justifier les stoïciens d'un orgueil qui ne convient » nullement aux faiblesses et aux misères de l'homme; » mais il ajouta que, quand on a retranché cet orgueil,

» leurs sentiments sont fort propres à inspirer la cons-
» tance et la fermeté contre les attaques de la fortune;
» qu'ils apprennent à mépriser le monde et qu'ils pré-
» parent à se faire un bonheur en soi-même par la pra-
» tique des vertus chrétiennes. Alors, ajouta-t-il, on
» peut changer le sage de Sénèque en un véritable fidèle,
» qui, au lieu de s'attribuer ses vertus, sera persuadé
» qu'il ne peut rien de lui-même, que tout vient de Dieu,
» qu'il en faut tout espérer, tout attendre et lui rendre
» gloire de tout.

» François convint que cela se pouvait; mais il ajouta
» que c'était prendre un chemin long, détourné, et qui
» avait égaré bien des gens. Croyez-moi, ajouta-t-il
» encore, l'amour-propre n'a pas besoin d'être flatté, il
» n'est déjà que trop fort, il nous séduit, il nous entraîne
» presque malgré nous; que n'en doit-on pas craindre,
» si, par l'intelligence avec des ennemis qui nous flattent
» en apparence, nous augmentons ses forces et contri-
» buons nous-mêmes à notre propre défaite? Heureux
» qui, se défiant de l'orgueil naturel, ce dangereux
» ennemi de la vertu, et dont pourtant personne n'est
» exempt, sans cesse occupé à le combattre, est toujours
» en garde contre tout ce qui pourrait l'entretenir ou
» l'augmenter. »

X. A cette citation, nous en ajouterons une autre, d'un ordre et d'un écrivain bien différents, mais qui a pourtant son importance. Elle touche aux effets politiques de l'imitation des païens dans la littérature, et le nom de l'auteur y ajoute un intérêt douloureux. Ce qu'on va lire est tiré de la préface des *Odes et Ballades*, écrite en 1824 par M. Hugo, alors chrétien ou qui pensait l'être :

« Remarquons en passant que, si la littérature du

» grand siècle de Louis-le-Grand eût invoqué le chris-
» tianisme au lieu d'adorer les dieux païens; si ses poëtes
» eussent été ce qu'étaient ceux des temps primitifs, des
» prêtres chantant les grandes choses de leur religion et
» de leur patrie, le triomphe des doctrines sophistiques
» du dernier siècle eût été beaucoup plus difficile, peut-
» être même impossible. Aux premières attaques des
» novateurs, la religion et la morale se fussent réfugiées
» dans le sanctuaire des lettres, sous la garde de tant de
» grands hommes. Le goût national, accoutumé à ne
» point séparer les idées de religion et de poésie, eût ré-
» pudié tout essai de poésie irréligieuse et flétri cette
» monstruosité, non moins comme un sacrilège littéraire
» que comme un sacrilège social. Qui peut calculer ce
» qui fût arrivé de la *philosophie*, si la cause de Dieu,
» défendue en vain par la vertu, eût été aussi plaidée
» par le génie?..... Mais la France n'eut pas ce bonheur;
» ses poètes nationaux étaient presque tous des poètes
» païens, et notre littérature était plutôt l'expression
» d'une société idolâtre et démocratique que d'une société
» monarchique et chrétienne; aussi les philosophes par-
» vinrent-ils, en moins d'un siècle, à chasser des cœurs
» une religion qui n'était pas dans les esprits. »

Et M. Hugo est venu à son tour, fort malheureusement pour lui, nous montrer comment le monde et la vanité parviennent en moins de temps encore à chasser des esprits une religion qui n'est pas fortement enracinée dans les cœurs.

XI. On oppose souvent aux partisans de la réforme une fin de non recevoir, qui consiste à dire que tout dépend des professeurs, qu'on ne fera rien de mauvais avec de bons maîtres, rien de bon avec des maîtres mauvais.

Eh! mon Dieu, sans doute! et nous avons la prétention de ne point l'ignorer. En demandant que la première et la plus large place soit donnée aux auteurs chrétiens, nous n'y mettons pas pour condition que les maîtres chargés de les expliquer seront impies. Nous pensons même qu'il en sera tout autrement, et c'est sur quoi nous comptons pour que les maîtres remplissent leur devoir avec plus de plaisir, de zèle et de succès. Ce qu'un maître chrétien pourrait dire de bon et d'excellent lorsque sa profession le condamne à faire traduire quelque folie ou quelque turpitude païenne, il le dira sans doute tout aussi bien, et il ne sera ni plus mal compris ni moins respectueusement écouté, lorsque ses jeunes auditeurs seront déjà familiarisés avec les lumières et avec les beautés chastes des auteurs chrétiens. Quant au misérable qui veut faire le mal, tout lui sert de texte, et il n'a pas besoin de tenir en main l'Evangile pour insulter au sang de Jésus-Christ. Personne ne nie qu'un scélérat ne puisse enseigner l'impiété avec un bon livre : ne le ferait-il pas également avec un mauvais? La question est de savoir si, avec le bon livre, les honnêtes gens n'auront pas beaucoup plus de facilité pour enseigner la vertu.

XII. Laissant ici de côté les élèves, nous prions qu'on cherche à se rendre compte de l'influence que les livres de classe peuvent exercer sur les maîtres eux-mêmes. En les supposant aussi bons chrétiens que l'on voudra, et même prêtres et religieux, on ne saurait admettre que tous seront partout et toujours de ces esprits fermes, de ces âmes bien trempées qu'aucune séduction, qu'aucune habitude ne peut entamer ni distraire. Saint Augustin a maudit par de trop réelles raisons ce fleuve infernal de la

coutume, qui, ramenant sans cesse les mêmes images et les mêmes périls, finit par affaiblir et par renverser les plus saintes résolutions. Assurément, pour le maître ecclésiastique et pour ses élèves, l'explication des traités de saint Cyprien et de saint Augustin, des Homélies de saint Grégoire, de l'Apologétique, des *Acta martyrum* et de tant d'autres choses grandes, et saintes, et vivantes, produirait plus de vigueur chrétienne et même littéraire que tout le miel éventé du Parnasse païen. Élèves et maîtres y apprendraient mieux la vie et le devoir, et les Lettres, qui doivent avant tout servir à la pratique des devoirs de la vie. Ils y gagneraient encore d'observer plus fidèlement cette régle capitale de la Loi ancienne, que la Loi nouvelle n'a point abrogée : *Gravez mes paroles dans vos esprits et dans vos cœurs; tenez-les comme un signe dans vos mains et sur votre front entre vos yeux. Que vos enfants apprennent de vous à les méditer, lorsque vous êtes assis dans votre maison ou lorsque vous marchez dans le chemin, lorsque vous vous couchez ou lorsque vous vous levez* (1); c'est-à-dire, toujours.

Qui voudra bien réfléchir sur le sujet que nous indiquons, s'expliquera peut-être mieux la défaillance de quelques unes des congrégations enseignantes du dernier siècle. Nous ne parlons pas des Jésuites, étouffés avant la catastrophe dans toute leur vertu, et qu'il faut mettre à part; nous parlons de ceux qui, après les avoir trahis, succombèrent à leur tour et succombèrent doublement, périssant âme et corps, par le crime d'une génération sortie de leurs écoles et qui fut la plus formellement et la plus furieusement impie qu'on ait vue sur la terre.

(1) Deut. II, 18, 19.

Quant à nous, en nous inclinant devant des lumières supérieures aux nôtres, nous restons convaincus que si ces religieux avaient moins enseigné les lettres païennes et davantage les lettres chrétiennes, ou nous n'aurions pas à pleurer les forfaits qui épouvantèrent le monde, ou le nombre des martyrs nous consolerait plus amplement du nombre des apostats.

XIII. Il n'est pas hors de propos d'ajouter à ces considérations que l'enseignement classique du dix-huitième siècle, distribué par des maîtres chrétiens, religieux, et en général savants, eut, sous le rapport littéraire, des résultats plus honteux, s'il se peut, que sous le rapport moral et politique. A mesure que le paganisme gagne et que le contrepoids chrétien s'allége, le style se gâte. A la fin du siècle, on était déjà loin de la précision fine et élégante, mais sèche, de Voltaire, et de la pompe enflée de Rousseau; Buffon, Montesquieu, d'Alembert, Diderot même, tous ces écrivains si caressés et si surfaits par le mauvais esprit qu'ils avaient encensé, étaient morts et n'avaient point de successeurs. On était tombé à Raynal, à La Harpe, à Sébastien Mercier, à Florian, au pathos hypocrite et larmoyant de Bernardin. Le sceptre de la versification (il n'y avait plus de poésie) était tenu par un traducteur, Jacques Delille, qui était parvenu à rendre l'*Énéide* plus ennuyeuse que la *Henriade*. La langue oratoire avait des représentants de même taille. Les événements, et quels événements! amenèrent à la tribune tout ce qui savait peu ou prou manier la parole : de ces orateurs sans nombre, qui parlèrent sans désemparer environ dix ans, qu'est-il resté? Beaucoup de mots insolents et féroces, quelques phrases héroïques, pas un discours que l'on puisse relire en entier. Delille, Raynal,

Florian et l'éloquence girondine, voilà le dernier mot des lettres païennes chrétiennement enseignées.

Après cette expérience si coûteuse et si claire, et qu'une étude un peu sérieuse de la littérature de notre temps n'affaiblirait pas, nous sommes étonnés plus que nous ne saurions le dire de la force du préjugé qui conserve encore à l'enseignement classique tant de graves et illustres partisans. Il y a là quelque chose que nous ne pouvons comprendre, malgré tout le zèle que l'on met à nous l'expliquer.

XIV. Une dernière remarque en terminant. Dans tout ce que nous avons lu de la part des défenseurs du système actuel, rien ne tranche un problème qu'il faut résoudre, car il va bien loin chez un grand nombre de pauvres esprits, très influents au temps où nous sommes. Si ce système, établi tout entier sur la prééminence littéraire des païens, est bon en soi, n'a pas été et n'est pas devenu dangereux, on n'a besoin que de retouches et de modifications sans importance et qui n'exigeaient point le bruit qu'on a fait, alors une question se pose : Pourquoi, depuis l'établissement de ce système, l'esprit du christianisme s'est-il graduellement, constamment, généralement retiré de la littérature, des arts, des sciences, de la politique, enfin des usages et des mœurs? Pourquoi, à mesure que ce système domine, voit-on le niveau intellectuel et moral baisser partout, tellement qu'à l'heure, si promptement venue, où la puissante impulsion des saints de la Renaissance ne se fait plus sentir, et où le dernier écho de leur voix s'éteint avec Bossuet et Fénélon, aussitôt éclate la décadence universelle? Une orgie de quinze ans inaugure ce ridicule et pervers dix-huitième siècle, la honte et le fléau de la chrétienté.

Siècle réprouvé, qui n'eut presque point de saints et qui se conjura contre toutes les œuvres saintes, qui ne légua au monde que des souvenirs souillés, des pratiques de ruine, des instruments de mort, et dont on pourrait faire le blason en dessinant la machine de Guillotin sur le fatras de l'encyclopédie.

Puisque l'enseignement public ne serait pour rien dans cette trame immense, et non encore toute déroulée, de folies et de crimes, quelle en est donc la cause? Est-ce dans le christianisme lui-même qu'il faut chercher le secret de son affaiblissement? Croirons-nous avec les prophètes de l'Université, si experts en grec et en latin, qu'après tout cette religion est mortelle, qu'elle a fait son temps, que ses dogmes finissent, et qu'une nouvelle source de vie va s'ouvrir sous la sonde de M. Cousin et sous la pioche de M. Proudhon, pour remplacer la fontaine désormais tarie qui coulait du Golgotha?

D'UNE CERTAINE SAGESSE.

18 mars 1852.

M. le prince Albert de Broglie, jeune écrivain déjà remarquable, est un catholique sincère que nous avons l'ennui de compter parmi les plus aigres censeurs de nos efforts et de nos opinions. Ces hommes qu'on a vus partout au premier rang dans la défense des intérêts religieux et qu'on a nommés le *parti catholique,* paraissent lui déplaire extrêmement. Tout ce qu'il écrit, quoique fort décent, renferme quelque pointe à leur adresse ; il semble toujours craindre qu'on ne le confonde avec ces gens-là. Il ne court aucun risque, il a des *alibi* incontestables : n'importe ; il multiplie ses désaveux. Cette fécondité devient importune. La façon, d'ailleurs, en

est maussade. M. Albert de Broglie se complaît aux épigrammes posées, aux dédains discrets. Il sait pertinemment qu'on se trompe ; il connaît les justes besoins, les justes droits, les justes limites de l'Église au temps où nous vivons. Ainsi, jadis, parlait M. le duc son père, lorsque, examinant les réclamations des Évêques, il leur signifiait les lois définitives de l'esprit moderne et leur assignait la part que l'homme entend faire à Dieu. Tant de sagesse en de telles matières sied mal aux adolescents. Il y a longtemps que nous aurions pu le dire ; nous avons voulu attendre que notre jeune Caton eût jeté cette gourme d'éducation et de famille. Ses convictions notoires, les services qu'il serait en état de rendre à la cause religieuse, nous touchaient plus que ses taquineries et nous engageaient à lui donner du temps. Nous le nommons pour la première fois ; il avouera que nous n'avons pas été pressés de nous défendre, et que la modération est de notre côté. Mais voici qu'il n'a plus l'excuse de l'extrême jeunesse : dans son intérêt même, il faut l'avertir. A notre avis, s'il ne change pas de voie très promptement, il perdra sans fruit les dons heureux qu'il a reçus ; il ne sera qu'un politique et un écrivain vulgaires. C'est ce que nous espérons lui faire entrevoir, à l'occasion d'un article qu'il vient de publier dans la *Revue des Deux-Mondes*, sur le comte Alexis de Saint-Priest, mort l'an dernier.

Le pauvre M. de Saint-Priest passait pour incrédule ; sa fin chrétienne a montré qu'il n'avait été que frivole. Il s'est confessé assez sérieusement pour désobliger le *Journal des Débats*. Une confession générale est un *errata* dont il faut tenir compte aux libres-penseurs qui ont eu le malheur de laisser des livres. L'amitié chrétienne,

traçant le portrait de ce pénitent, peut le flatter en quelques places. L'amitié a ses priviléges, même ses licences. Elle n'a pas pourtant le pouvoir d'absoudre des écrits que l'auteur, face à face avec les premiers rayons de justice éternelle, a dû lui-même condamner. Nos devoirs envers les livres de nos amis ne nous dispensent pas de nos devoirs envers la vérité, envers Dieu, envers les amis et les serviteurs de Dieu que ces livres ont persécutés et diffamés. Si M. Albert de Broglie se contentait d'illustrer le caractère privé de M. de Saint-Priest, nous n'aurions rien à dire. Paix à qui a demandé la paix! Mais il vante l'écrivain, l'historien; il le donne en exemple. C'est passer la mesure! De quelque point de vue qu'on examine les travaux de M. de Saint-Priest, rien ne justifie cet éloge. Appliqué par un catholique à des livres comme l'*Histoire de la chute des Jésuites*, il est insupportable et presque scandaleux. Nous ne voulons point parler ici du style de M. de Saint-Priest, plus élégant que juste, plus précieux qu'élégant. Nous passons sur ses théories historiques. M. de Broglie les déclare ingénieuses. Leur originalité consiste surtout à retrancher dans l'histoire le personnage de la Providence. Ce n'est pas de quoi crier merveille! M. de Broglie esquisse habilement ces théories, sans pouvoir en déguiser la faiblesse. Il y sent un vide qu'il ne sait comment combler. Peut-être n'a-t-il pas d'idée formée sur ce chapitre; peut-être que l'appréhension de passer pour *néo-catholique* l'empêche de dire à quelles sources, ignorées de son historien, les nations puisent la vie ou la mort. Mais laissons ce qui n'est que contestable, venons à ce qu'il faut blâmer. A propos de l'*Histoire de la chute des Jésuites*, M. Albert de Broglie va jusqu'à louer M. de

Saint-Priest de son impartialité. Les historiens modernes, peu scrupuleux cependant sur cette qualité, nous ont donné peu de livres où elle paraisse moins.

L'homme n'a guère la faculté d'être impartial, et si l'on voulait bien nous comprendre, nous dirions qu'en une foule de rencontres il n'en a pas le droit. Là où le bien et le mal sont en présence, qu'est-ce que l'impartialité ? Ce combat du bien et du mal est le sujet ordinaire du récit historique. Quand l'Église, qui est le bien absolu, occupe la scène, ce que l'on appelle impartialité dans l'histoire n'est, la plupart du temps, qu'ignorance feinte et déni de justice. C'est le défaut particulier et presque inévitable de toute histoire écrite au bruit des controverses dont la religion est le sujet. Si l'écrivain se targue d'indifférence en matière religieuse, ou il est ignorant, ou il est sceptique, ou il craint de compromettre le succès de son ouvrage : même sans le vouloir, il est ennemi. Son impartialité, toute de forme et d'apparence, n'est au fond qu'une hostilité plus perfide. Aucun autre genre d'impartialité ne brille dans l'*Histoire de la chute des Jésuites*. M. de Saint-Priest publia ce livre durant la grande guerre de la liberté d'enseignement; il voulut écrire au profit de l'Université, qu'il ne pouvait que médiocrement secourir par son talent d'orateur. C'est lui qui l'avoue. On attendait un pamphlet, dit M. Albert de Broglie. Oui, certes ! et ce fut un pamphlet que l'on eut. Les champions de l'Université, difficiles en matière de haine et de calomnie contre les Jésuites, se déclarèrent contents. M. de Montalembert espéra que les faits, quoique défigurés, finiraient par parler plus haut que la passion de l'historien. Le *Journal des Débats* protesta pour l'honneur de M. de Saint-Priest et de son

œuvre. « Les conclusions très peu équivoques du savant » écrivain, ne tromperont personne, dit-il, sur l'espèce » de sympathie qu'il éprouve pour les prétentions et les » intrigues de la société trop fameuse dont il raconte la » ruine trop peu durable. » Aux certificats du *Journal des Débats*, M. Sue ajouta les siens. Si M. Albert de Broglie ne craint pas d'ouvrir le *Juif-Errant*, il y verra, citée avec éloges, l'histoire dont il vante l'impartialité. Dieu juste! quelle impartialité et quelle histoire! Un docteur en droit, M. Paul Lamache, voulut en relever les erreurs et les contradictions. Il lui fallut un volume, tant l'historien a su se tromper artistement. Que M. Albert de Broglie, faisant une fois violence à son mépris pour les travaux catholiques, lise cette réfutation pleine de conscience et de gravité. Il y verra ce qu'un honnête homme, après avoir pris la peine d'étudier le procès, a dû dire et penser de la fidélité du rapporteur.

Mais une réfutation en forme est-elle nécessaire? Est-ce qu'il ne suffit pas du simple bon sens catholique pour reconnaître partout, dans ce livre, la frivolité, le dénigrement, la fraude? Oui, la fraude! Ce n'est pas toujours par une ignorance et par une légèreté déjà bien coupables, c'est à dessein, c'est souvent avec travail que M. de Saint-Priest, racontant cette lâche persécution de quatre gouvernements contre un ordre religieux irréprochable, refuse aux victimes non seulement la pitié, mais la justice. Ils étaient plus de vingt mille en Espagne, en Portugal, en France, en Italie, dans les missions de l'Orient, dans le Nouveau-Monde; ils formaient la plus forte milice du christianisme; ils avaient été le boulevard de la civilisation et de l'unité catholique contre l'hérésie luthérienne; ils étaient encore les meilleurs instituteurs

de la jeunesse en Europe, et les vrais, les seuls civilisateurs des Indes. On les proscrivit sans avoir à leur reprocher un crime, sans que toutes les passions humaines, conjurées contre eux depuis près de cent ans, aient pu leur en imputer un seul qui soutienne l'examen. Leurs ennemis mêmes ne produisent à leur charge que des haines de philosophes, des mensonges de légistes et de sectaires, des intrigues de courtisanes et d'hommes d'Etat. Ils furent traités avec une barbarie qu'on eût rougi d'employer contre la faction la plus perverse et la plus criminelle. On les insulta, on les vola, on les fit monter sur les bûchers et sur les échafauds, on les laissa mourir de faim dans l'exil et dans les prisons; on les frappa jusque dans ces Réductions d'Amérique, où, par des prodiges de bon sens et de vertu, ils créaient pacifiquement une civilisation qui est tombée avec eux et qu'aucune main ne relèvera jamais. Il n'y eut d'égal à la persévérante cruauté de leurs ennemis que la persévérante majesté de leur résignation. Ils tendirent le cou et se laissèrent silencieusement assassiner.

M. de Saint-Priest raconte les épisodes de ce long martyre : pas un cri d'indignation, pas un signe de pitié ne lui échappent! Les grâces de son récit l'occupent d'abord; et comme il s'entendait à persiffler, il persiffle, non ceux qui tuent, mais ceux qu'on égorge. Son avis est qu'en somme les Jésuites avaient mérité cela, qu'ils ont été fort ridicules dans toutes ces aventures. C'est en souriant qu'il prélude au récit du supplice de Malagrida. Pombal avait dit qu'il saurait réconcilier les philosophes français avec l'Inquisition et leur faire voir l'utilité de ce tribunal. « Pour appuyer de telles maximes par un » exemple, ajoute galamment M. de Saint-Priest, Pombal

» *trouva piquant* de les appliquer aux Jésuites; » et Malagrida fut brûlé.

Le grave historien s'amuse encore plus de Ricci, général de l'Ordre à l'époque de la suppression. La catastrophe n'a pesé sur personne aussi formidablement que sur ce pieux vieillard. Il pleurait un grand nombre de ses frères, il voyait triompher partout l'impiété conjurée contre son institut et contre l'Eglise; il souffrait comme homme, comme chrétien, comme religieux. Ainsi attaché à cette croix, flagellé, couronné d'épines, percé déjà de tant de coups, il en attendait un plus cruel, prévoyant qu'il devrait, à son tour, pousser ce cri navrant et suprême : *Mon père, mon père, pourquoi m'avez-vous abandonné!* M. de Saint-Priest s'exerce à montrer Ricci sous des aspects comiques : il le peint *inquiet, essoufflé, hors d'haleine,* parcourant les quartiers de Rome dès la pointe du jour, cherchant des amis, n'en trouvant pas. Beau sujet de risée! Mais cette caricature est un mensonge. Ricci se savait condamné, il ne chercha point de recours sur la terre; il souffrit et mourut en chrétien, aussi grand que son malheur. M. de Saint-Priest fait des pirouettes. Son impartialité accorde de hautes qualités à Pombal; il ne veut pas même laisser au P. Ricci la dignité de l'innocence et du pardon. Il poursuit de ses badinages indécents le noble testament de ce juste qui, sur le bord de la tombe, entre les murs d'une prison, soumis, humble et miséricordieux, légua solennellement sa mémoire à l'Eglise et son pardon à ses persécuteurs.

Le livre est plein de traits semblables. M. Albert de Broglie n'en est point choqué. C'est, dit-il, « un récit » *grave et piquant*, où l'on apprit que la sentence pro- » noncée contre les Jésuites avait été inique, l'exécution

» brutale, mais l'attitude et la défense de l'Ordre *assez mé-* » *diocres et fort dégénérées* de ses glorieux fondateurs. » On voit qu'il sait aussi garder l'impartialité ! Nous aimerions à savoir de lui s'il range parmi les épisodes *graves* ou parmi les épisodes *piquants* le conte hideux de l'empoisonnement du Pape par les Jésuites. Ce conte, inventé par la valetaille lettrée qui trempe sa plume dans le sang des martyrs pour écrire contre eux des libelles en l'honneur des bourreaux, M. de Saint-Priest n'ose pas dire qu'il y croit, mais il le ramasse', et par tous les vilains artifices de la faconde littéraire, il cherche à le faire accepter du lecteur. Ayant rassemblé de toutes parts les faux témoins et rapporté leurs dépositions, il s'esquive, comme l'homme au stylet, qui se perd dans la foule après avoir frappé. M. de Broglie néglige encore ce détail. Le récit est « grave et piquant, » il est « impartial, » que peuvent demander de plus les amis des Jésuites?

Si l'*Histoire de la chute des Jésuites* a vérifié la prédiction de M. de Montalembert, ce n'est pas la faute de l'auteur; il a tout fait, comme on l'a dit, pour paraître impartial et pour que le lecteur ne le fût pas. Son ouvrage est un monument de cette implacable passion du bel esprit qui sacrifie la justice au besoin d'obtenir des applaudissements. M. de Saint-Priest ne haïssait pas les Jésuites à la façon absurde et féroce des âmes tout à fait gâtées et des esprits tout à fait ignorants. Il voulait, avant tout, soutenir la thèse du monopole universitaire. Peut-être, en sa qualité d'homme politique jeune encore (hélas! il se croyait jeune), avait-il quelque lointaine vue sur le portefeuille de l'instruction publique; il en avait certainement sur l'Académie. Ni la mémoire de quelques milliers de religieux persécutés il y a soixante-

dix ans, et redevenus impopulaires, ni l'intérêt d'une Église dont il ne suivait pas le parti, ne pouvaient l'arrêter sur le chemin d'une si belle ambition. Il écrivait pour le succès; la vérité n'aurait point réussi. Est-ce une excuse? Encore fallait-il l'alléguer. Nous espérons que M. de Broglie n'accepterait pas une pareille excuse pour lui-même, et qu'il s'est promis de ne jamais se distinguer si complètement du parti catholique.

Mais, pour lui dire toute notre pensée, il en sera tenté; il est sur la pente. La passion du bel esprit, la petite et terrible passion de ne passer point pour dévot et de ne point choquer par ce caractère odieux la bonne compagnie politique, cette passion commence à lui intimer ses rudes commandements. Sa complaisance pour le mauvais livre dont nous parlons en est la preuve évidente. Il se croit aisément quitte envers l'Église, envers ses serviteurs, envers ses martyrs, envers ses décrets. Nous avons vu de quel ton dédaigneux il parle de ces vingt mille Jésuites *fort dégénérés*, parmi lesquels pourtant la persécution ne trouva pas cent apostats. Il ajoute, avec un abandon qui afflige et qui fait sourire, qu'après le livre de M. de Saint-Priest « il n'y eut rien de décidé sur la vieille querelle de Pascal et de la Compagnie de Jésus. » Ignore-t-il que Rome a parlé, qu'elle a condamné les *Provinciales*, qu'il n'y a plus rien à décider? S'il ne le sait pas, il n'a guère loin poussé ses études; et s'il le sait, il a donc déjà bien peur de M. Cousin!

Qu'il y prenne garde. Etre catholique, c'est un grand don, précieux même pour la vie présente, plus précieux que jamais en nos temps de vérités diminuées et d'immenses incertitudes. Mais il faut l'être tout à fait. Ne l'être qu'à demi, c'est une pitié et un effroyable embar-

ras. Le fuyard est affaibli du poids de son épée et de son armure. Dès qu'un catholique ne se propose pas résolument de combattre les erreurs du monde, il devient le plus méprisé de leurs courtisans. Les convictions qu'il craint de montrer et qu'il ne peut entièrement cacher le rendent hésitant, timide et gauche. Il ne fait bien nulle part; il ne contente ni le bon ni le mauvais parti, ni lui-même. Vainement il se targue de raison, de sens modéré, d'impartialité, de sagesse; personne ne s'y trompe. Il n'est point un sage et ne passe point pour sage : il est un amphibie, bientôt connu et authentique.

En politique, le caractère général de ces amphibies est l'effacement et l'intrigue; en littérature, le lieu commun; en tout, l'indécision, l'humeur quinteuse, la jalousie, la stérilité.

Avec son nom, son talent, son patriciat, M. Albert de Broglie est appelé sur la scène du monde, et il sait trop ce qu'il vaut pour vouloir s'en exclure. Il y paraîtra, il sera remarqué. Eh bien! qu'il s'en souvienne : s'il ne se range pas franchement du côté de l'Église, nom, talent, fortune, tout ne lui servira qu'à faire partout les *interim*. Dans le tiers-parti, il jouera les utilités; dans les recueils philosophiques et littéraires, il dévidera proprement des pauvretés. Il le sentira, il s'aigrira; la critique, nous disons celle du monde, celle qu'il redoute, ne le ménagera pas toujours : quand on a du sang de Necker dans les veines, c'est tout ce qu'il faut pour faire à l'opinion quelques uns de ces sacrifices exorbitants que l'on regrette trop tard, et que l'on risque de ne pouvoir assez réparer.

M. Albert de Broglie a déjà une propension très forte au lieu commun. Malgré la maturité un peu artificielle de son talent et les prétentions encore trop fières de son

esprit, il collige et place volontiers ces solutions toutes faites, qui traînent entre l'Église et la Philosophie, et que les deux partis, d'un commun accord, commencent à laisser là, n'y voyant que des compromis inacceptables. Il évite ainsi de se prononcer; merveilleuse politique, en un temps qui exige précisément que l'on se prononce et qu'avant toute chose l'homme public montre son drapeau! Il dit, en parlant du mouvement de l'esprit français au dix-huitième siècle, « qu'on en pourra parler cent ans sans en dire jamais *ni assez de bien ni assez de mal.* » Il dit que l'Église catholique, après avoir guidé la marche du monde, le flambeau de la vérité dans la main, « a *obtenu* de ses services *le droit* de se *retirer* de l'arène » *poudreuse* des sociétés politiques, *de ne plus se mêler* » *activement des affaires humaines,* où les mains les plus » pures se souillent (où par conséquent elle s'est souillée), » de prier en paix *au fond des sanctuaires* pour les souverains détrônés et pour les peuples en révolution. » Il dit, à propos de Voltaire, qu'on « n'approche pas de » ces *riches natures,* dans lesquelles la main de Dieu a » déposé le génie, sans se sentir pris pour elles d'une involontaire *affection.* »

Voilà ce que nous appelons, dans la forme et dans le fond, des pauvretés et presque des enfantillages. On les pardonnerait à quelque huron de l'Université ou de la littérature, qui voudrait faire le bon apôtre et l'homme accommodant; mais M. de Broglie serait certainement bien embarrassé d'établir tout cela. Il est catholique. Un catholique doit savoir et sait qui l'emporte du mal ou du bien dans le mouvement du dix-huitième siècle; un catholique doit savoir et sait de quelle puissance surnaturelle Voltaire a voulu recevoir son génie; un catho-

lique, enfin, doit savoir et sait que le flambeau de la vérité n'est pas éteint dans les mains de l'Église, et que si le dix-neuvième siècle s'obstine à le renfermer au fond des sanctuaires, le dix-neuvième finira comme le dix-huitième a fini, dans les ténèbres et dans le sang.

Sauf cette vérité catholique qui est un roc sous nos pieds et un soleil éternel sur nos têtes, qu'y a-t-il, que reste-t-il de stable autour de nous, et de lumineux devant nous? Politique, philosophie, morale même, c'est une fondrière et un brouillard. Tous y vont à l'aventure, tous s'y perdent, le doctrinaire comme le socialiste, M. le duc de Broglie aussi fatalement que le citoyen Proudhon. De tous côtés le mystère, de tous côtés l'abîme. Où va-t-on? quelle est la bonne voie? où la vérité? où la justice? qui donne une solution possible aux problèmes du temps et de l'éternité? De tout cela, le catholique seul sait quelque chose, au milieu de tant d'hommes qui l'ignorent complétement et à jamais. Il a une loi dont il connaît l'auteur, un dogme qui défie la discussion, une lumière qui brave la tempête, une réponse à tous les sphinx que l'enfer pousse sur son chemin, un devoir toujours évident, une invincible espérance. Quel homme, ayant reçu ce don de Dieu, osera dire, osera croire qu'il l'a reçu pour le cacher, pour n'être extérieurement qu'un sceptique comme un autre, pour répondre à ceux qui cherchent : Cherchez toujours; je ne sais pas!

Non, ce n'est point de la sagesse, ni de la modestie, ni de la modération; c'est de la complaisance pour l'erreur, c'est du respect humain, c'est une trahison envers Dieu, envers les hommes, envers nous-mêmes! Trahison punie aussitôt, car la foi ne nous laisse toute notre valeur qu'autant que nous lui donnons toute son action.

Nous conjurons très sincèrement et très cordialement M. Albert de Broglie d'y songer, et d'y songer dès maintenant. Mon Dieu! nous ne lui demandons pas des témérités. Nous ne lui demandons pas de se compromettre, d'attacher le grelot, de n'avoir point d'amis, de recevoir les premiers coups et les derniers; d'imiter ces hommes dont il trouve que les combatsfurent « sans péril », et qui, cependant, ont bien exposé et sacrifié quelque chose, ne fût-ce que le plaisir et l'honneur de recevoir ses compliments. Qu'il fasse autrement, qu'il fasse mieux, qu'il leur montre à mieux faire; mais qu'il fasse quelque chose! Ne peut-il rester gentilhomme, homme du monde, devenir même académicien, sans toutes ces révérences et toutes ces embrassades prodiguées à l'ennemi? Qu'il essaie d'arriver à l'Académie et ailleurs, autrement qu'en grattant à l'huis du lieu commun. Il y a une meilleure porte, par où quelquefois peut passer un homme tout entier. Nous voudrions que cette porte fût celle des catholiques; car il leur est plus glorieux et plus profitable d'y attendre en essayant de la forcer, que d'ouvrir l'autre avec le vulgaire passe-partout de la philosophie honnête et du christianisme modéré.

L'EMPIRE.

15 octobre 1852.

La France assiste comme au spectacle d'une fête à l'événement le plus étrange mais aussi le plus logique de son histoire, et voit avec une entière sécurité, quant au présent, s'accomplir la plus profonde de ses révolutions. La destinée de Louis-Napoléon est bien étonnante, puisqu'elle semble en ce moment l'étonner lui-même, autant du moins que l'étonnement peut atteindre un esprit si vaste dans ses espérances et si ferme dans ses desseins. Assurément, dès longtemps il s'est proposé de rétablir l'Empire, et ce qui n'était que l'illumination de sa jeunesse a pu lui paraître successivement possible, nécessaire, enfin facile; mais si l'on compare son discours de Lyon, prononcé il y a moins d'un mois, à son dis-

cours de Bordeaux, prononcé il y a quatre jours, on verra qu'il ne comptait pas lui-même que l'Empire se ferait comme il va se faire, ou plutôt comme il est déjà fait. Une acclamation incomparable accueille le futur Empereur partout où il se montre; un acquiescement unanime répond de toutes parts à cette acclamation. Tandis que le Midi, qui semblait ou tout royaliste ou tout socialiste, lui jette le premier la couronne, le reste de la France demeure tranquille ou bat des mains, et Paris dresse par souscription des arcs de triomphe au Président de la République, qui sera demain César.

Sans doute, il n'existe pas de parfaite unanimité dans une nation de trente-cinq millions d'âmes. Il reste des partis qui expliquent tout à leur guise. On parle de provocations habiles, on allègue la facilité des entraînements populaires, on montre la presse muette, on rappelle d'autres acclamations saluant d'autres drapeaux. C'est l'histoire de tous les triomphes. Ces moyens d'administration employés pour remuer les masses, ces mécontentements silencieux, cette pression, tout cela se rencontre à l'origine de tous les gouvernements, et s'y rencontre plus qu'aujourd'hui. La première République, le premier Empire, la Restauration, l'établissement de Juillet, la seconde République, n'ont pas ignoré et n'ont pas dédaigné l'art d'exciter ou de comprimer le sentiment général. A quelle époque a-t-on vu rien de semblable à ce qui se passe, des mécontentements aussi volontairement modérés et désarmés, une explosion populaire plus générale, obtenue à moins de frais?

La raison de ce grand mouvement est avant tout dans le caractère national, merveilleusement compris par le Prince qui en est l'objet, et qui a su exploiter avec une

politique si savante et si courageuse le privilége inouï de son nom et de sa fortune. Nous ne savons ce que Louis-Napoléon a mérité que le Ciel lui réserve; mais jusqu'à présent, il paraît à nos yeux comme un homme suscité et assisté d'En Haut. A l'époque où il est né, dans les rangs où il a vécu, prince, ambitieux, jeune, et depuis quatre ans surtout manifestement appelé, dans sa pensée du moins, au poste le plus élevé que puisse rêver l'ambition humaine, comment a-t-il appris ce que tant de souverains de toute origine, durant un demi-siècle, n'ont pas paru ou n'ont pas osé savoir? Qui lui a révélé que sous cette croûte de parlementarisme, de constitutionalisme et d'incrédulité, où depuis soixante ans le pouvoir a misérablement essayé de planter sa tente, il y avait ce sol ferme, profondément monarchique et chrétien, dans lequel il annonce (puisse-t-il ne l'oublier jamais!) qu'il veut creuser et bâtir?

Voilà sa force et sa gloire. Sans doute, il a le merveilleux bonheur d'être Napoléon. Il a cette auréole des grands souvenirs militaires, et ses pieds ne baignent point dans le sang et ne reposent point sur les cadavres que tant de victoires ont coûtés. Mais ce qui parle plus haut pour lui dans le cœur de la France, c'est qu'il fait voir le cœur d'un roi. Il a su agir, il sait vouloir, il est franc et ouvert dans ses paroles, on ne l'insulte pas, il ne rougit point de Dieu. Les beaux esprits, les politiques, la multitude choisie de notre temps ne savent pas ce que se dit au fond de l'âme un peuple chrétien qui voit son souverain à la messe. Ce peuple n'imagine pas que ceux qui ont atteint le faîte de la puissance puissent implorer aux pieds des saints autels autre chose que la grâce de bien remplir leur mission. Si le Prince est chré-

tien, c'est une garantie de force et de justice. A trente lieues de Paris le peuple croit encore que la protection divine est nécessaire pour gouverner, et il trouve bon que les souverains le croient aussi.

Un autre sentiment, d'un ordre moins élevé, mais plus général, anime les esprits et les rattache au Prince. Après nos longues révolutions, la France se sentait morcelée en partis implacables. Après trente-cinq ans de liberté de la presse et de la tribune, elle était humiliée toute entière dans la personne de ceux qui l'ont gouvernée. Sans aller au fond de tout ce que l'on a dit, sans vouloir ici faire ni l'apologie ni la satire de personne, l'opinion publique, à force d'entendre décrier le pouvoir, l'avait pris en dégoût, et la révolution de Février n'est pas la seule qu'on ait pu appeler la révolution du mépris. Maintenant les partis se taisent, et le pouvoir n'est plus accusé de lâcheté, de bassesse, de trahison. Le pays espère au moins l'union à l'abri de l'unité qui règne dans le gouvernement; il se sent respecté sous une main qu'il respecte. Que lui importent les petites individualités déchues qui savaient si bien l'irriter contre lui-même et contre ses maîtres, et qui disparaissaient après lui avoir insinué le poison de la méfiance et de la haine, ou qui ne subsistaient que pour mettre à nu l'impuissance de leur vanité!

Nous essayons d'expliquer la situation. Nous ne disons point que nous partageons toutes les espérances populaires et que nous sommes sans inquiétudes et sans alarmes. Mais enfin, si l'on nous avait dit, il y a un an à pareil jour, quels événements l'année 1852 verrait s'accomplir et comment ils s'accompliraient, nous n'aurions pas voulu, pour les éviter, courir les chances qu'offrait le maintien de la République. A cette époque, nous dési-

rions que Louis-Napoléon prorogeât son pouvoir, même par la force; et quoique nous le crussions dès lors capable de gouverner avec vigueur et bon sens, nous avions, il faut l'avouer, plus de méfiance envers les partis sans exception que de confiance en lui personnellement. Il a dépassé les espérances de ceux qui, comme nous, n'ont jamais placé et jamais ne placeront rien au-dessus de la religion et de la patrie. Plus d'une fois ses paroles et ses actions, durant ce triomphal voyage, ont fait battre notre cœur. Depuis longtemps en France aucun souverain, aucun homme n'a mieux parlé qu'il ne l'a fait à Bordeaux. Si ce sont là ses pensées, s'il veut que les pauvres soient évangélisés dans la France pacifique et prospère, puissent pleuvoir sur lui toutes les bénédictions du Ciel! Nous n'aurions pas demandé l'Empire, nous n'avons aucune objection à ce qu'il se fasse, et nous croyons volontiers que la France a besoin de se concentrer en une puissante unité pour faire chez elle et dans le monde de grandes réparations et de grandes justices.

Selon toute apparence, en effet, l'Empire sera l'instrument victorieux d'une révolution immense. A quelles doctrines obéira cet instrument? Sur la terre, c'est le secret d'un seul cœur, dans lequel Dieu seul aujourd'hui peut lire. Quant à nous, nous ne connaissons que les œuvres extérieures, et nous craindrions de céder à un conseil peu digne de la sincérité chrétienne en ne leur payant pas le tribut de notre reconnaissance. Dans les changements qui se sont accomplis depuis un an, nous regrettons peu de chose et nous le regrettons peu; tant que l'Église sera libre, nous n'aurons rien à désirer. Si elle souffre, nous saurons bien souffrir avec elle et pour elle, et nous verrons la puissance de Dieu.

DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES AU XIXe SIÈCLE.

Par M. le comte de Montalembert.

---

6 novembre 1852.

I. Nous trouvons dans le livre de M. de Montalembert deux choses seulement, et qui répondent mal à la magnificence du titre : une apologie du gouvernement parlementaire, où rien n'est défini ; un réquisitoire contre la presse religieuse, où rien n'est prouvé. Sans un nom, sans une date, sans un texte à l'appui, la presse religieuse est accusée *d'erreur capitale*, et de *grande bassesse*. Or, si l'on met de côté les journaux religieux que personne ne connaît, et ceux que leur teinte parlementaire place à l'abri de toute injure, on voit d'un coup d'œil la part faite à l'*Univers* dans ce total d'ignominie. Quand un ca-

tholique se croit obligé d'imputer à des catholiques tant de torts à la fois, et des torts d'une telle nature, il devrait au moins nommer les coupables et fournir ses témoins. En pareille matière, on redoute d'être cru sur parole, on prend des précautions contre soi-même. Moins que d'autres, M. de Montalembert devrait négliger ces salutaires entraves. Elles ôteraient à son style un peu de sa verdeur; mais elles le fortifieraient contre cette tentation fâcheuse, qui le presse trop souvent d'un étrange besoin de blesser tout le monde et de rompre avec ses meilleurs amis.

Si nous y consentions un peu, il aurait aujourd'hui atteint ce dernier résultat. Nous voulons au contraire qu'il le manque cette fois encore. Nous n'userons pas de représailles contre M. de Montalembert. Après tout, malgré l'éclat qu'il donne à son dissentiment, aucune cause sérieuse de rupture n'existe entre lui et nous. Il emploie contre d'anciens et fidèles compagnons d'armes des traits peu dignes de lui : c'est son tort. Le nôtre serait de nous arrêter à ces misères, lorsqu'au fond notre ancien accord peut se rétablir, ou même n'a pas cessé.

Cette parole a fortement étonné quelques journaux un peu religieux, un peu monarchistes, un peu parlementaires aussi, dont les éloges doivent amplement faire sentir à M. de Montalembert combien nos critiques sont fondées. Ces journaux n'acceptent pas entièrement les doctrines de M. de Montalembert; lui-même accepte moins encore leurs affections et leurs espérances. Ils l'ont jusqu'ici médiocrement aimé; il ne leur a jamais donné sujet de croire qu'il les estimât beaucoup. Mais le fol espoir de l'attirer à eux et la joie plus certaine de le voir se tourner contre nous les remplissent de tendresse et de zèle. L'un d'eux, formé aux modèles de la belle antiquité,

lui adresse courtoisement le propos des Grecs à Pharnabaze : Etant ce que vous êtes, que n'êtes-vous des nôtres! C'est-à-dire, en français : Quel dommage que vous n'ayiez ni tout l'esprit, ni tout le bon sens, ni toutes les lumières que nous avons! En même temps, ils sont très scandalisés que nous ne passions pas en tout par les avis de M. de Montalembert, et surtout ils ne peuvent comprendre que nous nous prétendions néanmoins d'accord au fond avec lui. Puisque vous contestez la solidité de ses pensées et la justice de ses accusations, comment, disent-ils, êtes-vous d'accord? — Nous prétendons être d'accord, précisément à cause de cela.

Si M. de Montalembert nous apportait des idées nettes et arrêtées, si ses accusations contre nous étaient justes, nous serions divisés radicalement. Il aurait un symbole politique radicalement contraire au nôtre, nous tiendrions une conduite radicalement opposée à la sienne; il se renfermerait dans un camp, nous dans un autre; nous ne serions plus sur le même terrain, nous ne servirions plus sous le même drapeau.

Ce terrain, qui nous est resté commun, c'est l'intérêt dominant, souverain, exclusif de la religion catholique; ce drapeau, que ni lui ni nous n'avons abandonné et ne voulons changer, c'est celui de la liberté de l'Eglise. Nous n'en connaissons pas d'autre, nous n'en irons point chercher d'autre, et M. de Montalembert n'en acceptera ou n'en gardera jamais d'autre. A moins d'une transformation dont on ne peut le soupçonner sans lui faire injure, il restera ce qu'il a été, ce qu'il est, ce que nous sommes : catholique avant tout. Voilà entre nous l'accord réel et permanent. Le reste n'est que la saillie d'un moment d'humeur.

M. de Montalembert s'ennuie. De là ses aspirations vers la tribune absente et son courroux contre ceux qui, moins dérangés dans leurs habitudes, ne sont point contrariés du même malaise. Cet ennui, ce malaise lui ont persuadé momentanément deux choses : la première, qu'il tient à la liberté de la parole presque autant qu'à la liberté de l'Eglise, et que celle-là est indispensable à celle-ci ; la seconde, que nous tenons aussi peu à la liberté de l'Eglise qu'à la liberté de la parole, et que pour n'avoir plus celle-ci, nous irions jusqu'à sacrifier celle-là. Il se croit enflammé d'un amour inextinguible pour le gouvernement parlementaire, il nous croit possédés d'une passion brutale pour le pouvoir absolu. Double illusion ! Illusion sur son propre compte, aussi manifeste que sur le nôtre. Nous venons de relire son livre. Nous défions qui que ce soit d'en tirer une forme de gouvernement parlementaire tant soit peu praticable pour la France. Lui-même, tout en affirmant que ce gouvernement sera seul possible dans l'avenir, n'en voit point les éléments constitutifs, n'en connaît point la forme ni les bases, ne le juge pas possible aujourd'hui. Il l'ajourne à dix ans, à vingt ans : il n'a pas la foi parlementaire ! Son gouvernement sera-t-il monarchique et héréditaire, ou présidentiel et électif ? Il n'en dit rien. Une seule Assemblée l'effraie : comment en faire deux ? Il l'ignore. Le suffrage universel l'épouvante : quel moyen de s'en passer ? Silence. S'il faut un roi, comment le créer, où le prendre ? Silence encore. Pour trouver là des idées nettes, il faut y mettre de la bonne volonté. Nous le répétons, M. de Montalembert n'a pas la foi parlementaire.

Nous avons relu aussi nos articles ; non pas tous ceux qu'il nous attribue dans son ardeur à nous forger des

crimes, et qui n'appartiennent ni à nous, ni au journal; mais les nôtres, ceux que nous avons publiés depuis le 2 décembre, date d'une parfaite conformité d'opinions entre l'illustre adversaire de la presse religieuse et le plus répandu des journaux religieux. Nous osons défier M. de Montalembert de citer un de ces articles, un seul, qui justifie la moins outrée de ses accusations; un seul qui s'écarte du sentiment général des catholiques, hautement exprimé par les Evêques; un seul qui loue un acte du Pouvoir que la conscience chrétienne ait dû blâmer. Et puisqu'enfin M. de Montalembert va jusqu'à parler de « faveur » et « d'antichambres des ministres, » et qu'il nous faut encore, la rougeur sur le front, toucher un mot de cela : il sait bien que les rédacteurs des journaux religieux ne figurent ni de près ni de loin parmi ces catholiques, s'il y en a, qu'il appelle « les amis du maître; » et que, quant aux antichambres des ministres, les anciens parlementaires et les ci-devant républicains qui encombrent ces endroits là ne nous y rencontrent point.

Les choses étant ainsi, nous restant dans cette situation indépendante de toute rancune comme de tout bienfait personnel, et M. de Montalembert ne pouvant longtemps demeurer dans le vague ni en sortir par une issue que l'intérêt évident de l'Eglise n'ouvrirait pas, un jour viendra nécessairement où nous aurons le même langage, comme nous avons dès à présent au fond les mêmes pensées.

C'est à quoi feront bien de s'attendre les légitimistes ingénus qui croient déjà que M. de Montalembert va devenir un des leurs, parce qu'ils ont eux-mêmes la simplicité d'être parlementaires. Le gouvernement parlementaire, pionnier de la République, n'a pu nulle part

s'établir avec les dynasties légitimes. M. de Montalembert est trop parlementaire pour devenir légitimiste, et les légitimistes y perdront leur grec. Mais, en même temps, comme le gouvernement parlementaire ne saurait être chez nous que le gouvernement de la bourgeoisie, c'est-à-dire de la partie la moins chrétienne de la société, M. de Montalembert ne saurait être vraiment parlementaire. Il en a eu des soupçons assez vifs durant sa brillante et douloureuse carrière de représentant du peuple. Le spectacle et les menaces de l'anarchie ont laissé dans son âme des impressions que la réflexion y ravivera. Qu'un maître de la parole sente en lui quelque faible pour le gouvernement de la parole, rien de plus naturel. Mais le chrétien ne rapporte pas tout à soi. Jetant les yeux par dessus l'enclos monotone où les événements l'ont confiné, il voit régner l'ordre, le travail et la paix, et, dans cette activité tranquille, l'Eglise plus respectée et plus libre qu'au temps où il avait l'honneur de combattre pour elle : un tel spectacle le dispose à pardonner au pouvoir qui fait ce bien, de le faire sans lui et peut-être autrement qu'il n'eût conseillé. S'ils eussent survécu à la pacification de la Vendée, Cathelineau et Lescure, ces grands citoyens, ces grands soldats, ces grands chrétiens, ces défenseurs de la liberté catholique et civile, qui valurent peut-être O'Connell et qui parlèrent si éloquemment par leurs blessures ouvertes et par leur sang répandu, Cathelineau et Lescure se fussent applaudis, même sous Bonaparte, de voir Dieu servi et honoré ailleurs que dans leur camp, et de pouvoir aller à la messe sans livrer bataille. Tout véritable héros se console de n'être plus le rempart de la patrie, si la patrie n'a plus besoin de rempart; il aime mieux dans sa main le petit

outil qui lui sert à sarcler les mauvaises herbes, que la grande épée qui pourfendait l'ennemi; et il trouve bon que le peuple qu'il a défendu se repose et l'oublie à l'ombre de ses arcs de triomphe.

Le chef du parti catholique sera le plus ardent à remercier Dieu si le catholicisme cesse d'être un parti. A la place de ces discussions confuses, où notre foi n'avait que sa voix laïque, plus admirée qu'obéie, et ses protestations solitaires contre une oppression savante, dont la terreur du socialisme a seul allégé le poids, trois personnages se sont levés pour agir. Ces personnages sont le Pouvoir, l'Église et la France. Ils parlent peu, mais un seul mot d'eux en dit plus que tous les discours d'une session, et leur action se fait sentir d'un bout du monde à l'autre. Qu'arrivera-t-il demain? Dieu le sait. Jusqu'à présent il n'y a pas lieu de regretter les talents plus ou moins respectables que ces grands acteurs ont renvoyés dans la coulisse. Qui peut souffrir beaucoup de n'entendre plus M. Dupin, M. Barrot, même M. Thiers? mais surtout, grand Dieu! quelle idée saine en est blessée! Ces prototypes des puissances parlementaires, entre lesquels M. de Montalembert n'est apparu que comme un accident heureux, quelles catastrophes n'ont pas été nécessaires pour faire luire à leurs yeux un fugitif éclair de bon sens! Quels orages et quels coups de foudre pour les jeter un moment à genoux devant la vérité! Le ciel s'est éclairci; aussitôt ces convertis du tonnerre ont montré qu'ils n'avaient que la dévotion de Panurge. M. de Montalembert fait honneur au gouvernement parlementaire de tout ce que l'Église a gagné depuis le commencement du siècle: l'éditeur de l'illustre écrivain a réfuté cette erreur, sur la couverture même de son livre, en y annonçant une

quinzaine de discours prononcés par M. de Montalembert pour obtenir les libertés religieuses que nous n'avions pas et que le gouvernement parlementaire ne nous a pas données, ou qu'il n'a données que par peur, *in extremis*, comme l'avare au moment de mourir donne aux médecins, en marchandant encore, ce qu'il croit nécessaire pour acheter la vie.

Mais parce que nous n'avons plus, nous autres catholiques, à combattre comme nous avons combattu, et parce que nous ne devons pas désirer d'avoir à combattre ainsi, renonçons-nous à toute volonté de combattre jamais? M. de Montalembert croit sans doute nous l'avoir entendu dire. Nous ne l'avons pas dit, nous ne le disons pas, et nous ne le dirons pas. C'est là une de ces chimères auxquelles il se laisse surprendre, et dont l'injustice évidente nous rassure contre leur durée. Il y a de son côté un voile de dépit, du nôtre peut-être une illusion d'espérance. Un avenir prochain éclairera tout du jour de la certitude; et nos voix et nos efforts s'uniront alors comme nos jugements. Ou ce que nous regardons comme un beau commencement aura de belles suites, et nous remercierons Dieu d'avoir donné à son Église la liberté dans la paix, qui vaudra mieux encore que la liberté dans la guerre, quoiqu'elle rende nos services inutiles; ou ces commencements heureux tourneront vers une mauvaise fin, et M. de Montalembert nous verra sous ses ordres, comme dans les temps glorieux, mais redoutables, que nous avons traversés. Si l'Église est libre, quelle hostilité M. de Montalembert pourra-t-il raisonnablement garder contre le pouvoir qui maintiendra cette liberté, source et garantie de toutes les autres, j'entends de toutes celles que les chrétiens doivent aimer? Et si

l'Église n'est pas libre, quels liens imagine-t-il assez forts pour nous attacher à la main qui garrotterait notre mère? Ses appréhensions ne le portent pas à désespérer entièrement de l'avenir; encore bien moins nos illusions, si quelque illusion nous trompe, vont-elles jusqu'à ne rien redouter. Nous n'avons pas qualité pour répondre des hommes : à leur égard, nous ne sommes garants de personne, nous ne sommes témoins que comme tout le monde. Quant aux événements futurs, Dieu seul les connaît. Nous voyons des temps favorables, nous en pouvons revoir de difficiles et d'affreux. Assez d'idées rebelles au bon sens, assez de passions rebelles à la justice, assez de venins rebelles à tout autre remède que le régime et le temps, assez d'habitudes parlementaires, en un mot, tourmentent ce malheureux pays! Pour peu que notre vie se prolonge, nous risquons fort de la terminer au milieu des tempêtes où nous avons vu la force publique chanceler et se briser tant de fois. Nous retrouverons ces adversaires que l'on dit morts, et qui ne sont pas même vaincus. Nous entendrons de nouveau ces voix audacieuses et perfides qui savent si bien s'élever contre Dieu, si bien diffamer son Église, si bien séduire les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Alors, M. de Montalembert se sentira moins ami de la parole qu'il ne croit l'être, et nous verra moins disposés à nous taire qu'il ne veut l'avouer.

Dans la prévision de ces temps qui peuvent revenir, de ces temps de liberté où les catholiques seront obligés de combattre pour leur liberté, l'illustre écrivain voudrait que nous prissions dès à présent une certaine petite physionomie libérale, une certaine petite couleur de mécontentement et d'opposition discrète, comme celle de

l'*Union*, par exemple, ou celle du *Journal des Débats*, qui ne serait pas formidable, mais qui ne laisserait pas de nous mettre sur un bon pied d'amis de toutes les libertés, quand toutes les libertés viendront nous faire trembler pour la liberté de l'Église. Nous traiterons plus loin cette question. En attendant, M. de Montalembert nous permettra de dire que ce conseil n'est pas assez réfléchi, ni peut-être assez fier. Quoi! exciter le mépris du Pouvoir par une opposition sans force, ou provoquer sa défiance et sa colère par une opposition sans motif; et cela pour faire figure parmi des vainqueurs qui se trouveront bien généreux s'ils nous laissent même une partie des avantages que le pouvoir vaincu nous aura donnés? Flatter l'ennemi futur aux dépens de l'ami actuel, qui n'a encore demandé à l'Église que des services pour le peuple et des prières pour lui? M. de Montalembert n'y songe pas! Voulons-nous que les catholiques conservent devant les libéraux, comme devant tout le monde, une attitude digne d'eux? Ne leur conseillons point des semblants d'hostilité qui sont peu justifiés, qui paraîtraient peu sincères et dont l'exemple ne leur est donné ni par leurs pasteurs particuliers, ni par le chef commun des fidèles. Que M. de Montalembert commence lui-même par ne pas les décrier violemment et injustement comme il le fait, les accusant d'inconséquence, de palinodies, de bassesse, lorsqu'il n'a pas la moindre preuve à donner de tout cela.

Il ouvre ailleurs un avis qui nous semble plus sage et qui nous convient mieux. Quant au présent, dit-il, après avoir exprimé comment il faut être, suivant lui, reconnaissant pour le passé et réservé pour l'avenir; « quant » au présent, *il suffisait de se taire et de rester paisible* » *spectateur de la marche des événements.* » C'est la con-

duite que nous avons pris la liberté de lui indiquer à lui-même plus d'une fois, et que nous croyons sincèrement avoir tenue, autant que peut le faire un journal, obligé non-seulement de regarder, mais de noter la marche des événements. M. de Montalembert aurait dû, à notre avis, accepter ce rôle, dont sa brochure l'éloigne singulièrement. Après les hommes que la Providence a mis à la tête du pays, M. de Montalembert est celui à qui nous avons le plus ardemment, et, nous pouvons le dire, le plus passionnément désiré toutes les qualités qui font la solide influence et qui procurent la véritable gloire. Nous aurions voulu pour lui une prudence égale à son courage, une modération aussi puissante que son ardeur. Nous n'avons pas à rechercher pourquoi, présentement, il n'est rien dans l'État, mais nous croyons fermement qu'il pouvait, qu'il pourrait encore, n'étant rien, s'acquérir la même gloire et se rendre plus utile que par le passé. Il ne devait pas consentir à être ni à paraître l'adversaire d'un pouvoir dont l'Église n'a pas à se plaindre. Il devait rester « spectateur » non-seulement « paisible, » mais bienveillant, n'offrant pas ses services, toujours prêt à donner ses conseils, le plus sincère des amis et le plus désintéressé.

Il ne l'a pas voulu, c'est le sujet de nos regrets, nous n'avons pas le droit d'en faire l'objet de nos blâmes; mais il n'a pas davantage le droit de blâmer ceux qui, dans l'humble sphère où leurs humbles mérites les tiennent enfermés, suivent sans intérêt personnel une voie que la conscience leur a tracée, et dans laquelle on conviendra qu'ils ne sont pas seuls ni en mauvaise compagnie.

12 novembre 1852.

II. Un grand nombre d'idées fausses, et reconnues telles, se cachent sous les mots vagues de *système parlementaire* et de *liberté*. Ces idées sont contraires aux principes, par conséquent aux intérêts catholiques. Le bon sens de M. de Montalembert le force à les combattre souvent dans son livre ; mais en même temps, par un attachement étrange aux mots qui les représentent, il a fait ce même livre pour nous contraindre à les adopter, ou du moins à les respecter. La dignité et la prudence nous y obligent, dit-il, également ; car les tenants du gouvernement parlementaire sont aujourd'hui des ennemis vaincus et seront demain des maîtres redoutables. Des vaincus dont on peut ainsi tirer l'horoscope, sont mal vaincus ! Mais il n'y a pas de contradiction que M. de Montalembert n'affronte et de mur qu'il ne perce, dès qu'il y peut ouvrir une meurtrière pour tirer sur « certains écrivains religieux. » « Vos *palinodies*, leur dit-il, » aujourd'hui silencieusement enregistrées dans la mé- » moire des vaincus, seront évoquées *avec transport* et » jetées à la face des catholiques confus, humiliés, désar- » més par votre faute. »

On voit qu'il connaît à fond le caractère libéral. Les hommes qu'il nous peint sont bien ceux que nous avons combattus. Maîtres de nous donner la liberté, ils nous l'ont refusée, sous prétexte que nous ne l'aimions pas ; et cependant, en ce temps là, M. de Montalembert parlait pour elle ! S'ils ne demandent qu'un prétexte pour nous écraser, ils auront toujours le prétexte quand ils auront la force. Est-ce à nous de travailler à leur procurer la force ? Les services que nous pourrions leur rendre ne

leur feront jamais aimer la liberté de l'Eglise. Il y a des siècles que l'Eglise les oblige et qu'ils sont ingrats. Parlons leur de religion et de liberté, ils haussent les épaules. Ils ne veulent point de liberté pour nous, parce qu'ils ne veulent point de religion pour eux. N'importe, M. de Montalembert vient à leur secours; il les fournit de tirades à l'adresse des catholiques qui n'auront pas pleuré avec eux et avec lui la liberté politique, veuve du gouvernement parlementaire. Il demande *quel honnête homme, quel homme de cœur, eût-il les plus légitimes griefs contre ce régime, pourrait être tenté d'aller grossir le flot de ses détracteurs actuels;* car, ajoute-t-il, « de » quoi se compose ce flot? N'y voit-on pas, avec les » courtisans habituels de la victoire, toutes les *ambitions* » *inassouvies*, toutes les médiocrités avides, tous les » *aventuriers de plume* qui, sous aucun des pouvoirs » qu'ils ont servis, n'ont pu gravir jusqu'à l'estime pu- » blique; toutes les *doublures* des régimes déchus, tous » ces gens qui nous cajolaient dans les couloirs de l'As- » semblée et qui ont pour raison principale de maudire » la tribune, leurs impuissantes tentatives pour y arriver » ou pour y réussir..... »

La description remplit deux pages, et c'est ainsi que le noble écrivain traite constamment ceux qu'il combat, sans calmer ses couleurs, bien au contraire, lorsqu'il s'agit de ces malheureux « certains écrivains religieux, » auxquels il revient toujours. Il en connaît pourtant de cette dernière classe, et plus d'un, je l'affirme, dont la plume n'a jamais couru les aventures, dont la médiocrité ne s'est jamais oubliée jusqu'à poursuivre la gloire ou les profits de la tribune; qui ne sont ni ambitieux ni avides; qui, moins cajoleurs peut-être que cajolés, n'ont

cultivé certains grands orateurs que pour les admirer, les soutenir, les défendre, — et quelquefois aussi pour leur pardonner de n'être après tout que des hommes.

Cette manière décidée et abondante avec laquelle M. de Montalembert entame la polémique, n'annonce pas un esprit disposé à supporter patiemment les contradictions. Nous sommes pourtant forcés de le contredire. Dans le « flot » où il nous plonge, nous lui proposerions sans succès des arguments de notre façon, qu'il a fort bien reçus autrefois, quand le régime parlementaire, encore plein de force, ne lui plaisait pas plus qu'à nous-mêmes (1). Nous ne lui citerons pas non plus l'opinion de M. de Maistre et celle de M. de Bonald, ils sont anciens. Mais parmi les détracteurs *actuels* du gouvernement parlementaire, nous trouvons un honnête homme et un homme de cœur très connu, dont notre illustre adversaire ne récusera pas le jugement. Voici en quels termes M. de Montalembert s'exprime sur le gouvernement parlementaire, dans la page de son livre qui précède celle que nous venons de citer : « Je serais aussi bien » placé qu'un autre pour m'ériger en censeur de ce gou» vernement déchu. D'abord, je dois le connaître, et » peut-être un peu mieux que ses détracteurs actuels, » pour l'avoir longtemps pratiqué. J'ai vu de près *ses* » *abus, ses dangers, les folles illusions, les jeux stériles* » *et cruels des partis*. Je les ai signalés, j'en ai *gémi* à la » tribune, alors que la tribune était encore debout, en » présence des *maîtres du jeu qui ne me l'ont pas par*» *donné*. J'ai pu subir comme un autre, plus qu'un autre, » les mécomptes, les tristesses, les *défaillances inséparables* » de ce laborieux régime. Je pourrais le juger d'autant

(1) Voyez page 31.

» plus sévèrement que nul ne m'a jamais vu tremper à » un degré quelconque dans *ces intrigues, ces coalitions,* » *ces campagnes de couloirs, ces manéges de partis* qui » l'ont compromis et *déconsidéré.* Mais je ne veux pas » lui jeter la pierre, aujourd'hui qu'il est vaincu et livré » aux Thersites du camp victorieux. » Thersites tant que M. de Montalembert voudra; il a été l'Achille des Myrmidons, et il a une manière de pleurer Hector qui le fait peu regretter.

Toute la physionomie du livre de M. de Montalembert est dans ce contraste. Il condamne ce que nous faisons, en s'applaudissant de l'avoir fait lui-même. Il réprouve nos pensées, et ce sont les siennes. Au fond, sa raison proteste contre sa mauvaise humeur. Il n'aurait pu achever son livre, s'il n'était parvenu à se persuader que nous sommes devenus les « Pindares de l'autocratie, » les « panégyristes de l'absolutisme, » les « avocats de la dictature à perpétuité. » Ne croyez pas qu'il nie l'utilité et la nécessité de la dictature. Il s'y résignerait, dit-il, pour dix ans, pour vingt ans, pour trente ans : c'est la perpétuité qui l'offusque, et une autre chose aussi : car il accepterait peut-être encore la perpétuité, si le silence pesait sur les journaux comme sur la tribune. Véritablement, c'est pitié qu'un tel homme écrive de telles choses! Nous en appelons à ses souvenirs, à son cœur. Où a-t-il vu que nous nous fassions les avocats de la dictature à perpétuité, et comment a-t-il pu entièrement oublier dans quelles pensées dignes d'une conscience chrétienne, les rédacteurs de l'*Univers* ont pris devant lui, le lendemain du 2 décembre, la résolution de rester à leur poste tant que la législation permettrait à des catholiques de publier un journal?

Nous le répétons, l'impression sous laquelle M. de Montalembert a écrit ne l'a pas laissé maître de ses idées. Sa parole n'est libre et pleine que quand il nous attaque; il marche alors en toute assurance. Aucun terme ne lui paraît trop vif, il accepte sans choix tout ce qui vient sous sa plume, il n'efface rien. Dès qu'il s'avance un peu dans les rêveries constitutionnelles et libérales, tout l'entrave, tout l'arrête : l'Encyclique de 1832 bourdonne à ses oreilles, les souvenirs du passé l'embarrassent, l'avenir qu'il espère est loin de le rassurer; les explications, les réserves, les réticences accourent en foule. Il y a partout des *mais*, des *si*, des *ce n'est pas que*, des *est-ce à dire;* la phrase se dégage incertaine et fatiguée du labyrinthe des surcharges et des ratures.

Quelle est cette liberté dont il parle toujours? Ce n'est pas la liberté illimitée, tant s'en faut! Il la nomme la liberté politique ou parlementaire; nous serions tentés de la nommer la liberté indéfinie. Pour lui donner une figure quelconque, il emprunte un programme, tracé par une main vénérable (1) dans un livre très distingué, mais qui, lancé au milieu des événements révolutionnaires, se ressent des émotions et des illusions de l'époque. M. de Montalembert accepte-t-il ce programme? Non. Une note avertit le lecteur que, parmi ces libertés, il en est *quelques-unes* dont l'expérience a démontré le *danger* ou l'*inutilité*. Quelles sont ces libertés inutiles ou dangereuses? C'est ce qu'il faut deviner. Sur les six paragraphes dont le programme se compose, nous gageons que M. de Montalembert en supprimerait au moins trois,

(1) Mgr l'évêque d'Annecy. Ce savant évêque a lui-même réfuté l'écrit de M. de Montalembert. (*Univers* 1er janvier 1853.)

et qu'il abrégerait beaucoup les autres. Finalement, il ferait une concession à la nécessité : ce serait de tout réduire à la *liberté politique*, en prenant bien garde de ne pas « la confondre avec l'agitation, avec la ruine, avec » la misère, avec le désordre. » Qu'est-ce alors que la liberté politique? « ..... Pour moi, la liberté politique, » *c'est le gouvernement de discussion, le gouvernement* » *de tribune, le gouvernement des assemblées:* ce gou- » vernement qui fait que, plus ou moins, depuis trente- » quatre ans, l'on vient à la tribune..... y discuter les » grands intérêts de son pays, avec indépendance, avec » fierté, avec éloquence, quand on le peut. »

Cette définition, la plus nette que renferme le livre, ou ne mène à rien de ce que les parlementaires demandent, ou mène à tout ce que M. de Montalembert veut éviter. La liberté de tribune, réglée de manière à n'être pas confondue et à ne pouvoir pas se confondre avec l'*agitation*, avec la *ruine*, avec tout ce qu'elle a coutume de produire, c'est ce que l'on appelle au manége la *liberté de langue*, parce que le cheval qui galope sellé et bridé, sans pouvoir s'écarter jamais de sa piste, porte un mords particulier qui lui permet de remuer la langue. Les parlementaires nous seraient bien obligés si nous leur obtenions cela, et la France nous devrait de belles actions de grâce si nous leur obtenions davantage! Ils veulent parler afin d'agir, et non pas faire de l'art pour l'art. M. de Montalembert se croit libéral, il est simplement orateur. Quand il songe à la liberté, il perd un peu de vue ses conséquences logiques et historiques, les peuples qu'elle remue, les armes dont elle se sert, les accidents qu'elle entraîne. Il oublie qu'à Rome, sur le mont Aventin, le temple de la liberté était bâti du produit des amendes,

et qu'à la fin, il y eut assez de contraventions pour élever la fortune d'Auguste; il oublie que le mot de liberté, suivant Fléchier, caresse ce *je ne sais quoi de mutin qui vit au fond des cœurs;* il oublie ce que remarque Bossuet, que « quand une fois on a trouvé le » moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, » elle suit en aveugle, pourvu qu'elle en entende seule- » ment le nom. » Il oublie tout cela, pourquoi? Saint-Evremont pourrait en avoir trouvé la raison véritable : « La liberté, dit-il, inspire ces pensées sublimes et ces » nobles mouvements qui font toute la pompe et toute » la magnificence du discours. »

Hâtons-nous de le dire, cette séduction, si naturelle et si puissante, n'a jamais eu sur l'esprit de M. de Montalembert une influence capable de lui faire oublier ce qu'un bon citoyen doit à la patrie, ce qu'un bon catholique doit à la vérité. Dans ce passé dont toute la gloire lui appartient, mais dont nous avons aussi supporté les fatigues, dans ce beau passé qu'il prétend que nous ternissons et que nous tremblons qu'il n'oublie, il nous apprenait lui-même, au mépris de toutes les injures et de tous les périls de l'impopularité, à honorer, par une confession courageuse, les principes que l'entêtement libéral ne voulait ni accepter ni comprendre, et que notre foi ne nous permettait pas de faire fléchir. Nous savions qu'on les discuterait peu et qu'on les diffamerait beaucoup. Nous ne laissions pas néanmoins de les produire. Nous disions que l'Église avait droit aux mêmes libertés que tout le monde, non pas que tout le monde eût droit aux mêmes libertés que l'Église; que toutes les libertés que nous réclamions étaient de droit naturel et de droit divin, bonnes, nécessaires, légitimes, saintes; non pas

que toutes les libertés que l'on réclamait eussent le même caractère, le même titre et dussent être décrétées. Jamais notre liberté ne fut celle des libéraux, encore moins celle des démocrates, et jamais ils ne l'ignorèrent. Quel que fût le péril de les refroidir comme alliés, lorsque par hasard et pour un moment ils l'étaient, ou de les irriter comme ennemis, nous pensions, M. de Montalembert et nous, que le péril serait infiniment plus grand d'accepter ou de tolérer une seule de leurs erreurs. Ainsi le voulait notre conscience, ainsi le voulait l'intérêt de notre parti. La bonne tactique, pour nous, c'est d'être visiblement et toujours ce que nous sommes, rien de plus, rien de moins. Nous défendons une citadelle qui ne peut être prise que quand la garnison elle-même y introduit l'ennemi. Combattant avec nos propres armes, nous ne recevons que des blessures guérissables; toute armure d'emprunt nous gêne et souvent nous étouffe.

On nous a appelés, nous avons été, nous restons le *parti catholique*, parce qu'il n'y a pas eu possibilité de nous confondre avec aucun autre parti. Nous ne formions un parti que pour défendre la liberté de l'Église contre tous les partis. Indépendants du Gouvernement, nous ne contestions ni ses droits ni son origine. Quoique frappés par lui, nous prenions même sa défense, lorsque la justice était pour lui. Nous avons poussé le scrupule d'isoler notre drapeau jusqu'à nous écarter plus d'une fois, par de réels sacrifices, de l'opinion qui avait avec la nôtre le plus d'affinités et où l'on voit, sans contredit, le plus d'honnêtes gens et de bons chrétiens. M. de Montalembert allait plus loin que nous à cet égard, mais enfin nous n'étions pas plus légitimistes qu'autre chose. Quant à l'opposition libérale dans toutes ses nuances, elle nous

haïssait, nous la méprisions. Nous ne visions ni à renverser le Gouvernement ni à l'entraver dans les choses de son ressort; nous prétendions au contraire lui indiquer comment il pouvait acquérir de la force en faisant du bien.

M. de Montalembert tire un argument auquel il attache trop d'importance, de la bonne situation où les catholiques se trouvèrent le lendemain de Février, à cause, dit-il, de cette attitude libérale qu'ils avaient prise sous la monarchie de Juillet. Nous aurions là-dessus plusieurs remarques à faire. En premier lieu, cette attitude fut un peu forcée; car enfin, si le gouvernement de Louis-Philippe s'était montré juste envers nous, s'il nous avait donné la liberté d'enseignement et la liberté d'association, s'il nous avait simplement laissé voir quelque bonne volonté d'accomplir à cet égard les promesses de la Charte, vraisemblablement nous n'aurions pas eu l'avantage de gagner, en guerroyant contre lui, notre petite auréole de libéralisme, déjà fort glorieusement décolorée dans les derniers temps par le discours sur le Sonderbund. En second lieu, si le gouvernement de Louis-Philippe avait fait ce que nous lui demandions, c'eût été un gouvernement chrétien, nous l'aurions soutenu au lieu de le combattre. Et il serait arrivé l'une ou l'autre de ces deux choses : ou le Ciel l'eût sauvé en lui envoyant des inspirations de justice et de courage qu'il n'obtint guère; ou le parti parlementaire tout entier, depuis le plein Centre jusqu'aux extrémités les plus révolutionnaires de la Gauche, tout le Parlement, toute l'Université, toute la presse, tout le corps électoral, toute la magistrature, tout le ban et tout l'arrière-ban du libéralisme et de la révolution se seraient coalisés pour le renverser, et nous avec lui. En troi-

sième lieu, ce ne fut pas comme libéraux que nous fûmes choyés le lendemain de la révolution, ce fut comme conservateurs. Ce titre nous assura les sympathies du libéralisme monarchique vaincu; peut-être lui dûmes-nous aussi les respects des vainqueurs, très effarés de leur victoire, et qui voyaient d'ailleurs en nous, grâce au suffrage universel, des puissances respectables. M. de Montalembert pense-t-il que M. Marrast et M. Ledru-Rollin nous prenaient pour de grands libéraux, que M. Barrot et M. Thiers s'élevaient jusqu'à nous considérer comme autre chose qu'une fraction importante du parti de l'ordre? Même en ce moment-là, l'orateur catholique ne parut pas assez libéral pour la bourgeoisie épouvantée de Paris, et le département du Doubs faillit le laisser au fond du scrutin, étonné de faire surgir un réactionnaire si marquant. Donc, si nous devons nous féliciter d'avoir été libéraux sous la Monarchie, nous devrions nous féliciter de n'avoir point paru tels sous la République.

Nous avions dit au Gouvernement provisoire : « L'Église s'accommode de toutes les formes de gouvernement; elle est amie de quiconque lui assure la liberté. Que l'Église soit libre sous la République, et les catholiques seront républicains. » Peu de jours après, les proconsuls fermaient plusieurs établissements religieux, le Gouvernement leur donnait raison, et nous étions, non comme gens de parti, mais comme catholiques, dans l'opposition la plus déclarée. Certes, nous n'éprouvons nul besoin de justifier cette opposition là, surtout quand nous avons l'honneur de discuter contre M. de Montalembert, dont nous ne fûmes que les humbles complices. Quelques catholiques fort respectables blâmèrent pourtant M. de Montalembert et nous. Cette chaude et malsaine atmo-

sphère des révolutions, où fermentent les meilleurs cerveaux, les troublait d'étranges mirages. Ils pressentaient une ère nouvelle; ils voyaient la Démocratie tantôt comme un messie qui allait renouveler la face de la terre et ramener l'humanité souffrante aux ombrages de l'Éden, tantôt comme le monstre qui sera déchaîné à la fin des temps. Dans ce mélange d'enthousiasme et de terreur, ils fondèrent un journal, pour réconcilier, disaient-ils, l'Église avec la liberté. Nous montrant sans cesse leur fantôme, ils nous disaient tout ensemble : « Adorez, et prenez garde! Soyez les amis de ce pouvoir futur que rien ne peut vaincre : si vous n'avez pas mérité qu'il vous élève, il vous broiera. » Avec un accent plus effrayé, c'était le langage que nous tient aujourd'hui M. de Montalembert. Sans épargner ni la menace, ni l'injure, ni l'anathème, ces catholiques nous voulaient démocrates, comme M. de Montalembert nous veut parlementaires. Ils employèrent d'avance tous ses arguments, et leurs lecteurs peuvent dire s'ils furent chiches de sonorités oratoires sur le beau thème de la religion et de la liberté. On était en 1848 ; l'avénement de la pure démocratie semblait en effet inévitable, et l'Église, destituée de sa couronne libérale, pouvait à bon droit redouter les catastrophes qu'on la pressait de détourner en se jetant dans le mouvement. M. de Montalembert, méprisant une prudence pusillanime, répudia, comme nous, toute alliance avec ce ramas de sectaires qui n'étaient plus séparés du pouvoir que par un coup de tribune ou par un coup de fusil. Il déclara que les concessions qu'il faudrait faire à ces gens là nous déshonoreraient sans les séduire, et que quand l'ordre social, attaqué de toutes parts, comptait encore des défenseurs quelconques, le

choix des catholiques était fait et leur place marquée. Il fit bien, et il s'en glorifie à bon droit; mais ce n'est pas la seule fois qu'il eut l'occasion et le courage d'abandonner une vaine thèse de liberté pour faire pencher les événements du côté de l'autorité et du pouvoir.

Après les journées de juin, les démocrates catholiques se rabattirent sur la candidature de M. Cavaignac, toujours dans la louable intention d'appuyer la religion sur la liberté. L'*Univers*, qui croyait devoir rester neutre, dut secrètement lutter beaucoup contre M. de Montalembert pour ne pas épouser avec une égale ardeur la candidature de Louis-Napoléon. Avant nous, M. de Montalembert a connu la valeur politique de ce prince; avant nous et avec une autre efficacité, il a secondé sa cause; il a désiré que sa main résolue, tombant sur cette source d'anarchie qu'on appelait la tribune, fît rentrer dans le néant ces chefs de partis, ces coryphées de discordes, ces fastueux et stériles parlementaires, dont l'incurable jactance, déconcertée par l'audace de la démagogie, ne pouvait désormais qu'ouvrir plus large à la patrie tout entière et à l'humanité elle-même l'effroyable chemin des gémonies de 1852.

Et lorsque l'exécution fut faite, le vit-on se répandre en plaintes sur le triste sort de la religion et de la liberté? Les crut-il perdues? Avec nous, avec toute la France, il les crut sauvées. En ce moment là, on prétendit lui faire honte de l'attitude, à notre avis très sage et très politique, qu'il avait acceptée. Un pamphlet, publié à l'étranger par des constitutionnels orléanistes, qui jusqu'alors et depuis n'ont jamais passé pour de chauds défenseurs des intérêts religieux, amplifia contre lui, au point de vue parlementaire, l'ancienne thèse des catholiques démo-

crates de 1848, la même exactement qu'il reprend contre nous. On lui dit qu'il avait jeté le masque et que la liberté n'oublierait pas ses trahisons. Il en fut peu touché. Ces émigrés ne lui persuadèrent pas que l'Église dût émigrer avec eux, ni que les catholiques eussent trahi la liberté et l'Église, parce qu'en réservant tous leurs droits, ils voyaient avec joie une situation mortelle se terminer, grâce au courage d'un seul homme, par une soudaine et universelle pacification.

Nous croyons rêver, quand, l'esprit plein de ces faits si publics et si récents, nous venons à penser que M. de Montalembert travaille à nous faire sortir du terrain de la liberté catholique, où nous avons voulu par tant d'efforts nous maintenir exclusivement, pour nous jeter dans cette risible bicoque de la liberté parlementaire, où les débris de l'orléanisme nous tendent les bras. Non ! N'être point hostiles au pouvoir établi tant que ce pouvoir ne persécute point l'Église, et lorsqu'il la protége n'être point ingrats, voilà notre politique. Nous n'en eûmes point d'autre dans le passé, nous n'en aurons point d'autre dans l'avenir. Nous ne teindrons pas notre drapeau des couleurs d'un parti. M. de Montalembert cite avec beaucoup d'admiration une brave réponse des États de Bourgogne à leur duc Charles, qui leur proposait des nouveautés ; c'est la réponse que nous ferons nous-mêmes à sa marseillaise parlementaire : *Monsieur, nous vous sommes très humbles sujets et serviteurs ; mais quant à ce que vous proposez, il ne se fit jamais, il ne se peut faire, et il ne se fera pas.*

SUR LE LIVRE DE BOSSUET,

INTITULÉ :

Politique tirée de l'Écriture-Sainte.

---

22 décembre 1852.

A l'exemple des autres partisans du régime parlementaire, les catholiques qui le préconisent, n'aperçoivent partout ailleurs que les rigueurs de la tyrannie ou les écarts forcenés de l'anarchie, dont les procédés contraires exposent, suivant eux, l'Eglise à des périls équivalents. D'un seul trait de plume, ils donnent à la tyrannie toute

une période glorieuse de notre histoire. Ils appellent résolument le gouvernement de nos rois un despotisme, et ce qui est pire, un despotisme exercé de connivence avec l'Eglise; ce qui ne les empêche point, pour le dire en passant, de répéter que nous diffamons l'Eglise, quand nous pensons que depuis trois siècles l'enseignement classique a été puisé trop abondamment dans les auteurs païens. Ils marquent la naissance de la liberté à cette date de 1789, clouée par les publicistes révolutionnaires au seuil des temps nouveaux, comme le labarum qui leur assurera la victoire sur l'empire de Jésus-Christ.

La liberté a chez nous une autre et plus ancienne origine. Elle s'accommodait fort bien du pouvoir de nos rois. Ce pouvoir, absolu de nom, était en fait essentiellement tempéré par les mœurs, essentiellement pondéré par les institutions; il ne répondait en rien aux idées que représentent aujourd'hui les mots d'*absolutisme,* de *despotisme,* d'*arbitraire* et de *tyrannie,* qualifications devenues synonymes dans l'idiôme révolutionnaire, mais auxquelles l'histoire et la langue française attachent des sens fort éloignés.

L'ordre établi en France était également protégé contre les envahissements du pouvoir et contre les tumultes de l'opinion. Le pays avait une représentation provinciale permanente assez forte pour contenir le Gouvernement dans ses limites, assez contenue elle-même pour être aisément ramenée dans les siennes. Il existait, en outre, dans chaque province une multitude de droits particuliers, de coutumes, de priviléges, qui formaient, si l'on peut parler ainsi, des libertés argent comptant; libertés contre lesquelles sans doute la Couronne pouvait entreprendre, mais qui n'étaient pas désarmées et qui ne

risquaient point d'être emportées de vive force par un coup de bon plaisir royal ou par un tour de main populaire. Au-dessus de tout planait la force régulière quoique intermittente des Etat-Généraux; et au-dessus des Etats-Généraux mêmes, il y avait enfin ce je ne sais quoi que l'on peut appeler le tempérament national, phénomène exclusivement français, admirable sentiment né d'une longue pratique du christianisme, qui mettait une égale mesure de respect, de bon sens, de bonne foi, dans l'obéissance et dans l'autorité, élevées l'une et l'autre à la dignité de devoir. Ni le Prince ne songeait à devenir un despote, ni le peuple à se révolter. De part et d'autre le prétexte manquait à ces excès qui sont devenus depuis soixante ans l'histoire du monde. Qualifier Louis XIV de tyran, eût paru à tous les bons esprits de l'époque une absurdité en même temps qu'une injustice : le Roi lui-même en eût été moins offensé que la nation; et, de son côté, il aurait cru défendre l'honneur de ses sujets plus encore que la solidité de sa puissance, en repoussant bien loin quiconque aurait attribué au peuple ces projets de rébellion qui renversent les trônes et changent l'ordre des empires. Aucun soupçon n'existait ni ici, ni là. Pour établir la tyrannie, ou pour abolir la royauté, on voyait trop d'obstacles à vaincre, trop de droits à violer, trop de crimes à commettre.

On l'a fait cependant; mais on l'a fait sans le savoir : ce ne sont pas les peuples, ni les sages d'entre les peuples, ce sont quelques pervers qui l'ont fait. Et ces pervers eux-mêmes ont été emportés, quasi à leur insu, plus loin qu'ils ne voulaient, par les idées que l'on préconise aujourd'hui sous le nom de doctrines libérales et de principes parlementaires.

Les idées révolutionnaires se sont formées sous la Monarchie, elles y ont grandi, elles y sont devenues assez puissantes pour la renverser. Preuves du vaste champ que ce prétendu absolutisme laissait à la liberté des opinions, puisqu'elles ont triomphé sans avoir eu proprement de persécution à subir, ni de combats à livrer, n'ayant rencontré qu'en elles-mêmes les obstacles, non encore vaincus, qui se sont opposés à leur complète réalisation.

Nous voulons indiquer comment ce travail s'est accompli; par quels procédés, par quelles erreurs du pouvoir et des corps constitués, par quel abus et par quelles connivences le levain révolutionnaire a pu fermenter impunément dans la France monarchique, jusqu'au jour où son explosion y a tout détruit.

Mais auparavant, on nous permettra une digression sur un noble et puissant génie, que M. de Montalembert, qui l'admire cependant, traite avec une injuste sévérité. C'est Bossuet, dont il fait le principal fauteur de l'absolutisme monarchique, et qu'il accuse d'avoir par là porté un préjudice considérable à l'Eglise « Je me per» mets, dit-il, d'affirmer que l'*étroite alliance de l'Eglise* » *avec le pouvoir absolu,* dont *Bossuet* et ses successeurs » *avaient fait en quelque sorte un article de foi parmi* » *nous,* a été une nouveauté qui ne date que du dix-sep» tième siècle, et qui a contre elle mille ans de traditions » et de précédents contraires dans l'histoire du catholi» cisme. » Cette affirmation vient après une page véhémente, où le pouvoir absolu est défini le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme.* Ailleurs, la théorie de Bossuet est qualifiée de théorie *indigne du nom chrétien.*

L'accusation est bien forte, et elle va bien loin ! Quoi !

la doctrine du pouvoir illimité de l'homme sur l'homme, enseignée dans un pays catholique ! Une *nouveauté* de cette taille introduite par un évêque tel que Bossuet, acceptée par toute l'Eglise gallicane, tolérée par l'Eglise universelle ! Évidemment, M. de Montalembert ne voudrait pas soutenir toutes les conséquences de cette proposition, jetée en courant, mais qui peut faire d'étranges ravages dans les esprits superficiels. Tâchons de le réconcilier avec ce grand docteur, qui ne serait pas « l'homme le plus éloquent que la terre ait jamais porté, » si sa science et son bon sens avaient pu s'égarer à ce point.

Pour appuyer le reproche qu'il adresse à Bossuet, M. de Montalembert lui en fait un second, s'il se peut encore moins mérité : « Traçant, dit-il, pour un prince » chrétien les droits et les devoirs de la politique, il les » emprunte *exclusivement* à *l'histoire du peuple juif*, » comme si l'exemple de cette nation, sur laquelle Dieu » s'était réservé une action directe et visible par les » prophéties et par les miracles, qui fut d'ailleurs tou- » jours rebelle à sa loi et dont l'existence précède la » venue de Notre-Seigneur, devait être le seul que pus- » sent invoquer les peuples catholiques, ayant l'Église » pour guide immortel, et le Calvaire pour point de dé- » part. » On croirait là dessus que Bossuet a puisé son livre dans le fatras de Berruyer; mais ce n'est pas à une *histoire* proprement dite, c'est à l'*Écriture sainte* qu'il emprunte et des vérités aussi durables que le genre humain et des exemples d'autant plus précieux que la volonté divine nous les a directement et visiblement ménagés. Les nations catholiques tiennent la place des juifs; elles sont devenues le peuple de Dieu. Si ce peuple nouveau, dont le peuple ancien est partout le type et la

figure, descend du Calvaire, il descend aussi du Sinaï ; les juifs sont ses ancêtres, il adore Celui qu'ils attendaient et duquel il a reçu une loi accomplie, mais non pas autre ni plus sacrée. Cette loi première n'a pas été entièrement abrogée. Toute tribu de la grande nation catholique est tenue de connaître ce qui en subsiste et de l'observer, sous peine des châtiments qui suivaient les transgressions du premier Israël.

Les exemples du peuple juif, tels qu'ils ont été écrits sous l'inspiration divine, doivent donc être non pas toujours imités, mais toujours médités par les peuples catholiques, suivant l'interprétation que leur en donne Pierre, ce second Moïse, infaillible, inébranlable, immortel. Parlant aux simples fidèles, Bossuet leur dit : « Vous êtes les vrais habitants de Jérusalem, parce que » vous êtes les enfants de l'Église et les héritiers des pro» messes qui ont été faites à la Synagogue. Vous êtes la » maison de David, parce que vous êtes incorporés à » Jésus, fils de David, et que sa chair et son sang ont » passé à vous (1). » Et montrant la conformité des deux testaments, il s'écrie ailleurs, avec Tertullien : *O Christum et in novis veterem*, oh ! que Jésus-Christ est ancien dans les nouveautés de son Évangile ! Parlant au Roi, il demande à l'*Écriture* une autorité que nulle autre ne saurait égaler, puisque c'est Dieu même dont il fait entendre la voix et dont il montre la main. Ne nous représentons pas Louis XIV comme un de ces penseurs d'aujourd'hui, élevés dans l'atmosphère de l'incrédulité, entre le double courant de la pédanterie tudesque et de la frivolité française, pour qui l'Ancien-Testament n'est

(1) Premier sermon pour le second dimanche de l'Avent.

qu'un poème et l'Évangile le développement d'un mythe ingénieux. Il était le roi orthodoxe du plus grand peuple catholique de la terre, qui faisait encore sa principale gloire de n'avoir jamais été gouverné par un souverain hérétique. Quand Bossuet montrait Saül rejeté, Achab détruit, Salomon perdu, Nabuchodonosor changé en bête, Jézabel dévorée par les chiens, Antiochus l'illustre rongé tout vivant par les vers, Jéroboam éternellement noté d'infamie, David même et tant d'autres rois pieux surveillés de si près et punis si rigoureusement, Louis XIV n'était pas tenté de croire qu'on lui proposait là des fables : et il se passera du temps avant qu'aucun article d'aucune Charte jette un plus terrible écho dans la conscience d'aucun roi constitutionnel. On ne veut pas sans doute nier les sentiments chrétiens de Louis XIV. Il en existe des preuves que M. de Montalembert ne peut guère ignorer, car elles se trouvent dans un document qu'il cite lui-même. En tous cas, Bossuet en était convaincu, et il savait encore que ces sentiments n'étaient pas fortuits, mais inhérents en quelque sorte à la condition de roi de France. Élevé dans la connaissance, dans le respect, dans la pratique de la religion, le roi de France renouvelait à son sacre tous les vœux de son baptême, qui étaient les vœux mêmes du baptême de la monarchie. Bossuet voyait là une garantie de bon et paternel gouvernement, plus puissante que toutes les Constitutions. Avait-il tort? Depuis que cette garantie n'existe plus, l'imagination féconde des faiseurs de Constitutions a-t-elle trouvé rien qui puisse la remplacer? C'est quelque chose, on l'avouera, qu'un roi sache et croie que « les » rois, comme ministres de Dieu, qui en exercent la » puissance, sont avec raison menacés pour une infidélité

» particulière d'une justice particulière et de châtiments » *plus exquis* (1). »

Il n'est pas nécessaire de lire toute la *Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte* pour connaître que ce beau livre n'est pas l'œuvre d'un rabbin, mais d'un Évêque catholique, et même d'un Évêque français, sujet d'un roi chrétien et citoyen d'un pays libre, c'est-à-dire régi par les lois. Le seul énoncé de quelques chapitres dépose que Bossuet n'a nullement entendu préconiser le *pouvoir illimité de l'homme sur l'homme*, qui au surplus n'était pas concédé aux rois d'Israël. Ouvrons la table du livre VIIIe, contenant la *suite des devoirs particuliers de la royauté*. Voici ce que nous lisons : *La justice est établie sur la religion. — Dieu est le juge des juges et préside aux jugements. — La justice appartient à Dieu, et c'est lui qui la donne aux rois. — La justice est le vrai caractère d'un roi, et c'est elle qui affermit son trône. — Sous un Dieu juste, il n'y a point de pouvoir purement arbitraire. — Il y a parmi les hommes une espèce de gouvernement que l'on appelle arbitraire, mais qui ne se trouve point parmi nous dans les États parfaitement policés. — Dans le gouvernement légitime, les personnes sont libres. — La propriété des biens est légitime et inviolable. — On propose l'histoire d'Achab, roi d'Israël, de Jézabel, sa femme, et de Naboth.* Il faut entendre Bossuet *proposer* cette histoire ! Achab, cédant aux conseils de Jézabel, fait assassiner juridiquement Naboth, qui n'a pas voulu lui vendre sa vigne : « Comme » (après ce forfait) Achab allait à l'abandon de crime en » crime, il fut aussi précipité de supplice en supplice, lui

(1) *Politique*, L. X. p. 609. Edit. de Versailles.

» et sa famille, où tout fut immolé à une juste, perpé-
» tuelle et inexorable vengeance. Et c'est ainsi que furent
» punis ceux qui voulaient introduire dans le royaume
» d'Israël *la puissance arbitraire.* » Voilà au moins un exemple juif que l'on pardonnera à Bossuet d'avoir invoqué.

On trouvera encore que Bossuet ne se montre ni trop juif, ni trop partisan de l'arbitraire, dans l'article 4 du livre VIIe : *Des motifs de religion particuliers aux rois;* article que l'auteur termine par cette proposition : *Les rois de France ont une obligation particulière à aimer l'Église et à s'attacher au Saint-Siége.* Nous y lisons ces belles paroles :

« Remi, ce grand saint et ce nouveau Samuel, appelé
» pour sacrer les rois, sacra ceux de France en la per-
» sonne de Clovis, comme il le dit lui-même, « pour être
» les perpétuels défenseurs de l'Église et des pauvres, »
» qui est le plus digne objet de la royauté. Il le bénit et
» ses successeurs, qu'il appelle toujours ses enfants, et
» priait Dieu, nuit et jour, qu'ils persévérassent dans la
» foi. Prière exaucée de Dieu avec une prérogative bien
» particulière, puisque la France est le seul royaume de
» la chrétienté qui n'a jamais vu sur le trône que des rois
» enfants de l'Église...

» Les enfants de Clovis *n'ayant pas marché dans les
» voies que saint Remi leur avait prescrites,* Dieu *sus-
» cita une autre race pour régner en France.* Les Papes
» et toute l'Ég ise la bénirent en la personne de Pépin,
» qui en fut le chef. L'empire y fut établi en la per-
» sonne de Charlemagne et de ses successeurs. Aucune
» famille royale n'a jamais été si bienfaisante envers
» l'Église romaine : elle en tient toute sa grandeur tem-

» porelle, et jamais l'empire ne fut mieux uni au sacer-
» doce, ni plus respectueux envers les Papes que lorsqu'il
» fut entre les mains des rois de France.

» Une troisième race était montée sur le trône, race
» s'il se peut plus pieuse que les deux autres, sous la-
» quelle la France est déclarée par les Papes « un royaume
» chéri et béni de Dieu, dont l'exaltation est inséparable
» de celle du Saint-Siége. » Race aussi qui se voit seule
» dans l'univers toujours couronnée et toujours régnante,
» depuis sept cents ans entiers, sans interruption, et, ce
» qui lui est encore plus glorieux, toujours catholique...
» Elle a produit saint Louis, le plus saint roi qu'on ait
» vu parmi les chrétiens. Tout ce qui reste aujourd'hui
» de princes de France est sorti de lui. Et comme Jésus-
» Christ disait aux Juifs : « Si vous êtes enfants d'A-
» braham, faites les œuvres d'Abraham, » il ne me reste
» qu'à dire à nos princes : « Si vous êtes enfants de
» saint Louis, faites les œuvres de saint Louis. »

Il nous semble, après ces citations, que Bossuet n'eût pas été médiocrement étonné de s'entendre traiter tout à la fois de *novateur* et de conseiller de la tyrannie.

Mais enfin, dit-on, Bossuet reconnaît qu'il n'y a point de tentation égale à celle de la puissance absolue; il avoue que depuis qu'elle est établie « il n'y a plus de
» barrière contre elle, ni d'hospitalité qui ne soit trom-
» peuse, ni de rempart assuré pour la pudeur, ni enfin
» de sûreté pour la vie des hommes. » L'objection est posée par Bossuet lui-même. Reproduisant l'objection, il eût été juste de reproduire aussi la réponse. La voici : « Premièrement, Dieu, qui savait ces abus de la souve-
» raine puissance, n'a pas laissé de l'établir en la per-
» sonne de Saül, quoiqu'il sût qu'il en devait abuser au-

mais déjà sourdement battu en ruines par les fausses doctrines qui devaient le renverser un siècle plus tard.

Bossuet sera tout à fait vengé si, après avoir étudié ce que M. de Montalembert appelle l'*absolutisme*, nous cherchons à nous rendre compte de ce que M. de Montalembert lui-même entend par *liberté*. Nous trouvons, page 70, qu'il « ne vénère pas sous ce nom ancien et sacré les » inventions de l'orgueil moderne, l'infaillibilité de la » raison humaine, la sotte hérésie de la perfectibilité in- » définie de l'homme, la consécration de l'envie sous le » nom d'égalité, l'idolâtrie du nombre sous le nom de » suffrage universel et de souveraineté du peuple. » Le voilà, par cette déclaration, séparé non seulement des révolutionnaires, mais encore des parlementaires; car ces derniers, pour peu qu'ils aient de doctrine, croient tout au moins à l'*infaillibilité de la raison humaine*, ils vénèrent tous un peu l'*envie sous le nom d'égalité*, ils ont tous un peu l'*idolâtrie du nombre* sous le nom de majorité. « Il n'est *aucune question* ni *morale*, ni *politique*, dit Mme de Staël, dans laquelle il faille admettre ce *qu'on appelle l'autorité*. La conscience des hommes est en eux une révélation perpétuelle, et leur *raison* un fait *inaltérable*. » M. de Montalembert rejette cette doctrine; et la rejetant il rompt avec l'école parlementaire. Les paroles qui suivent le mettent d'accord avec nous : « Ce » que j'aime et ce que je désire, poursuit-il, c'est la li- » berté *réglée, contenue, ordonnée, tempérée*, la liberté » honnête et modérée; la liberté telle que l'ont procla- » mée, recherchée, conquise et rêvée *les grands cœurs* » et les *grandes nations* de tous les temps, dans l'anti- » quité comme depuis la rédemption; la liberté, qui, » bien loin d'être hostile à l'autorité, ne peut coexister

» qu'avec elle, mais dont la disparition fait aussitôt dé-
» générer l'autorité en despotisme. »

Du moment que M. de Montalembert ne demande pas plus, rien ne nous divise, car à coup sûr, il ne prouvera jamais que nous demandions moins. Une liberté réglée, contenue, ordonnée, tempérée, « qui peut et doit varier » selon les temps et les lieux, selon les hommes et les » choses (page 71), » c'est ce que nous aimons dans le passé, ce que nous voudrions voir établir dans le présent et assurer dans l'avenir. C'est la liberté que la France monarchique, qui était une *grande nation*, croyait posséder, et que les Burke, les de Maistre, les Bonald, qui étaient de *grands esprits et de grands cœurs*, la plaignaient d'avoir perdue. C'est la liberté que Bossuet sentait, un siècle d'avance, compromise par les théories républicaines des protestants, et qu'il voulait affermir, d'une part en affermissant dans les consciences l'autorité du Roi, de l'autre en proposant publiquement au Roi l'exemple des sévérités de Dieu sur les princes d'Israël, lesquels ne furent prospères et grands que par la justice et la piété.

Aussi, quand M. de Montalembert gémit d'avoir contre lui Bossuet, mais se console en pensant qu'il a pour lui Fénélon, nous estimons qu'il se trompe dans les deux sens. Bossuet n'est pas contre lui, et lui-même n'est pas avec Fénélon; du moins lorsque Fénélon s'abandonne au rêve de Salente, idéal dont les tentatives de réalisation nous ont plus coûté que toutes les vaines bouffées de despotisme qui ont pu échapper à l'orgueil de Louis XIV, échauffé par d'autres théories que celles de Bossuet. Nous savons comment cette douce utopie de Salente peut entraîner les multitudes sur une pente où la main de Dieu seule est assez forte pour les arrêter. Otez

l'âme de Fénélon, Salente, c'est l'Icarie de M. Cabet. La théorie de Bossuet ne saurait produire de tels ravages, parce que Bossuet ne jette pas l'esprit dans le pays des chimères, ne suppose pas les hommes autres qu'ils ne sont, et ne se propose, en définitive, que la perfection d'une forme de société et de gouvernement qui a toujours été en usage sur la terre et toujours la plus estimée.

Mais de toutes les formes de la monarchie, aucune n'offre autant de garanties pour l'ordre et pour la liberté, autant de sécurité à l'existence nationale, autant de ressources pour le bien, que la monarchie de Louis XIV et de Bossuet. Ce que cette monarchie a fait est immense; ce qu'elle aurait fait, si les hommes pouvaient cesser d'être des hommes, serait prodigieux. On ne l'étudiera jamais en dehors des petits intérêts de parti et des thèses du moment, sans se trouver du même avis que Joseph de Maistre : « La monarchie européenne m'a toujours » paru, en fait de gouvernement, le plus haut point de » perfection que notre pauvre nature puisse atteindre; » elle est morte, et me paraît encore plus belle, comme » le corps humain est bien plus admirable, étendu et dé- » pecé sur la table anatomique, que dans les plus belles » attitudes de la vie. »

DE L'ALLIANCE DE L'ÉGLISE AVEC LA MONARCHIE.

Janvier 1853.

I. Les questions politiques et sociales qui nous occupent ne datent pas d'aujourd'hui ni d'hier, ni de la Révolution. Pour les prendre, en France, non pas même à leur naissance, mais à leur virilité, il faut remonter plus loin que 1789, plus loin que le XVIIIe siècle, durant la seconde moitié duquel elles ont été, sans exception, très vivement agitées. C'est un legs du protestantisme que l'on voulait déjà nous faire accepter sous le grand régne et sous le grand Roi. En présence de Bossuet, — et ceci aide à comprendre pourquoi l'évêque de Meaux a écrit sa *Politique tirée de l'Écriture Sainte*, — le ministre

Jurieu, calviniste de nom, socinien en réalité, soutenait la doctrine de la souveraineté du peuple, qu'il prétendait justifier par la Bible, et il n'en restreignait pas les conséquences logiques : « Etant certain, disait-il, qu'il n'y a » aucune relation de maistre, de serviteur, de père, » d'enfant, de mari, de femme, qui ne soit établie sur un » pacte mutuel et sur des obligations mutuelles, en sorte » que quand une partie anéantit ses obligations, elles » sont anéanties de l'autre. »

Quelques habiles gens de notre époque, qui se sont fait une renommée de *penseurs* en partant de la souveraineté du peuple pour arriver à *l'abolition de l'autorité*, ne sont pas, on le voit, de grands inventeurs. Ils copient Jurieu, et même ils le copient faiblement; car, après tout, Jurieu avait du style et de la lecture, et Bossuet ne dédaigna point de le réfuter. A l'occasion des sophismes du ministre, il écrivit ces *Avertissements*, plus célèbres que connus, qui sont l'un des magnifiques monuments de son génie. Qui voudra les comparer aux réfutations *conservatrices* qu'ont suscitées de nos jours les thèses des démagogues et des socialistes, dignes continuateurs de Jurieu, connaîtra bien la distance qui existe entre Bossuet et tout ce qu'il y a de brillant et de sage dans l'Académie des Sciences politiques et morales. Hélas ! et cette comparaison permettra aussi de mesurer, mieux qu'en lisant M. Proudhon lui-même, le lamentable progrès des idées par lesquelles la société semble destinée à périr.

En relevant les « ignorances, » les « extravagances, » les « infinies absurdités » que renferme cette doctrine des « pactes, » proposée par « le sage Jurieu, » Bossuet va jusqu'à sourire. Il cherche quelle serait la forme naturelle de la souveraineté du peuple : c'est l'anarchie; mais,

dit-il, lorsqu'il a fait en quelques mots la peinture de l'anarchie, « loin que le peuple en cet état soit souverain, » il n'y a pas même de peuple en cet état. » Or, comme Jurieu, quoique hardi, n'était pas homme à soutenir en propres termes l'abolition de l'autorité, et n'avait pas trouvé non plus cette précieuse orthographe qui donne à l'*an-archie* une figure de savantasse où le ridicule domine sur l'horreur, il se rabattait à la souveraineté déléguée, dont il montrait le type en Angleterre. Bossuet le reprend là; il se divertit, si le mot se peut dire, à jeter le malheureux ministre tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre des extrémités auxquelles il voudrait échapper : savoir, ou l'absence absolue de gouvernement, et, partant, les horribles et infinies absurdités de l'anarchie; ou la nécessité d'un gouvernement indépendant et irresponsable, dont aucun pacte ne restreint la liberté. Tous les parlementaires acceptant plus ou moins le principe de la souveraineté du peuple, tous liront avec un égal intérêt ce passage :

« Mais après tout, où veut-on aller par cet empire du » peuple? Ce peuple à qui on donne un droit souverain » sur les rois, en a-t-il moins sur les autres puissances? » Si parce qu'il a fait toutes les formes de gouvernement » il en est le maistre, il est le maistre de toutes, puisqu'il » les a toutes faites également. M. Jurieu prétend, par » exemple, que la puissance souveraine est partagée en » Angleterre entre les rois et les parlements, à cause que » le peuple l'a voulu ainsi. Mais si le peuple croit être » mieux gouverné dans une autre forme de gouverne- » ment, il ne tiendra qu'à luy de l'établir, et il n'aura pas » moins de pouvoir sur le Parlement qu'on luy en veut » attribuer sur le Roy. Il ne sert de rien de répondre que

» le Parlement c'est le peuple luy-mesme : car les Évê-
» ques ne sont pas le peuple : les pairs ne sont pas le
» peuple : une Chambre-Haute n'est pas le peuple. Si le
» peuple est persuadé que tout cela n'est qu'un soutien
» de la tyrannie, et que les pairs en sont les fauteurs, on
» abolira tout cela. Cromvel aura eu raison de tout ré-
» duire aux Communes, et de réduire les Communes
» mesme à une nouvelle forme. On établira si l'on veut
» une République, si l'on veut l'État populaire. Si les
» provinces ne conviennent pas de la forme du gouver-
» ment, chaque province s'en fera un comme elle vou-
» dra. Il n'est pas de droit naturel que toute l'Angleterre
» fasse un même corps. L'Angleterre a été autrefois par-
» tagée entre cinq ou six roys : si on en a pu faire plu-
» sieurs monarchies, on en pourroit faire aussi bien plu-
» sieurs républiques, si le parti qui l'entreprendroit
» estoit le plus fort : le peuple, qui est le vray souverain,
» l'auroit voulu. Mais le sage Jurieu, qui a establi l'em-
» pire du peuple, a préveû cet inconvénient. Je l'avoûë.
» Il l'a dit ainsi. Il semble même donner des bornes à la
» puissance du peuple, *qui*, dit-il, *ne doit jamais résis-*
» *ter à la volonté du souverain, que quand elle va di-*
» *rectement et pleinement à la ruine de la société.* Mais qui
» ne voit que tout cela, c'est encore le peuple qui en est
» juge? C'est, dis-je, au peuple à juger quand le peuple
» abuse de son pouvoir. Le peuple, dit ce nouveau poli-
» tique, est cette puissance *qui seule n'a pas besoin d'a-*
» *voir raison pour valider ses actes.* Qui donc dira au
» peuple qu'il n'a pas raison? Personne n'a rien à luy
» dire; ou bien il en faut venir pour le bien du peuple à
» établir des puissances contre lesquelles le peuple lûy-
» mesme ne puisse rien; et voilà en un moment toute la

» souveraineté du peuple à bas avec le système du mi-
» nistre (1). »

Cette polémique montre quels étaient les principes politiques du protestantisme : il ne pouvait y en avoir de plus contraires à l'ordre établi, de plus franchement révolutionnaires. Si l'on y ajoute que ces principes n'allaient pas moins contre la religion que contre l'État, on se rendra compte des mesures que le Gouvernement voulut prendre pour en arrêter la manifestation; et avant d'être touchés des imprécations dont retentissent à ce sujet les écoles libérales modérées, les gens qui réfléchissent attendront que ces mêmes écoles blâment avec la même éloquence les mesures analogues qu'elles ont approuvées et conseillées contre le socialisme et contre la République. Les excès de la force sont toujours blâmables, et le pouvoir le plus visiblement investi du droit d'agir porte sur cela, non devant les hommes (ce serait peu de chose), mais devant Dieu, la responsabilité de tout ce qu'il fait de trop. A part ce point, nous prions qu'on nous dise en quoi la révocation de l'édit de Nantes peut paraître politiquement moins nécessaire que la révocation de la Constitution de 1848. Les dix-huit brumaire sont sans doute des solutions extrêmes, mais elles sont inévitables dans tout État où les fractions soit politiques, soit religieuses, ont réussi à rompre l'unité. Devant ce fait, il n'y a pas de raisonnement qu'on écoute, ni de pacte qu'on veuille tenir. Quiconque ouvre les yeux voit s'accomplir l'oracle par lequel tout royaume divisé est perdu. Et le peuple souffre toujours, s'il ne l'exige pas, qu'une main qui ne manque guère de s'offrir, anéantisse le pacte qui l'en-

(1) Cinquième avertissement, nº LVIII.

traîne fatalement de la division dans la discorde, de la discorde dans la guerre civile, de la guerre civile dans l'anarchie.

Durant plus d'un demi-siècle (1), la raison de Bossuet arrêta le développement des maximes révolutionnaires que le protestantisme avait répandues. Personne, jusqu'à Montesquieu, ne se leva pour leur rendre un peu de lustre. Tout au contraire, les esprits parurent incliner à fortifier davantage la puissance royale. Mais cette puissance que le christianisme avait si grandement et si saintement établie, ne sut pas se vivifier par l'esprit du christianisme. Ecoutons l'histoire. Quelle est la chose qui manqua en France pendant cette longue période, ce siècle tout entier qui va du cercueil de Louis XIV à l'échafaud de Louis XVI? ce ne fut pas la liberté, ce fut l'autorité; nous voulons dire l'autorité sérieuse, vigilante, chrétienne, l'autorité royale, sacrée et bénie à Reims, dès l'origine de la Monarchie, pour que les rois francs devinssent « les perpétuels *défenseurs* de l'Église et des pauvres, *qui est*, ajoute Bossuet, *le plus digne objet de la royauté.* » Louis XIV, instruisant son fils, lui disait : « Quand nous aurons armé nos sujets pour la défense de » la gloire de Dieu; quand nous aurons relevé ses autels » abattus; quand nous aurons fait connoître son nom aux » climats les plus reculés de la terre, nous n'aurons fait » que l'une des parties de notre devoir; et sans doute » nous n'aurons pas fait celle qu'il désire le plus de nous, » si nous ne nous sommes soumis nous-mêmes au joug » de ses commandements. » On était déjà bien loin de ces maximes, qui élevaient si haut dans l'ordre moral et

(1) Les *Avertissements* sont de 1689 à 1691.

politique la mission de la France, et qui mettaient en ses mains la croix de Jésus-Christ comme le sceptre du monde. Mais ce que Louis XIV avait compris sans le faire, Louis XV ne sut ni le faire ni le comprendre. « Tel » qu'est le juge du peuple, tels sont ses ministres; tel » qu'est le souverain d'un État, tels en sont les citoyens » (Eccli. X. 2.). » Livré à ses plaisirs, Louis XV abandonna les devoirs les plus essentiels de la royauté. La littérature se sentant, qu'on nous passe l'expression, la bride sur le cou, ne tarda pas d'insulter l'Église; l'hérésie commença de la persécuter.

Napoléon, prenant possession du trône, disait aux magistrats : « Le mépris des lois et l'ébranlement de » l'ordre social ne sont que le résultat de la faiblesse et » de l'incertitude des princes. » Le long et fatal règne de Louis XV est résumé dans cette parole. Lorsque les Parlements entreprirent de chasser les Jésuites, l'indigne roi, qui ne reprochait rien à ces religieux et qui les savait nécessaires, au lieu de les défendre, rusa pour les conserver, et à la fin les vendit. Les Parlements enregistrèrent les édits bursaux qu'il leur présentait, il sacrifia aux Parlements l'élite du clergé national. Ce fut la première grande victoire de l'esprit parlementaire, et le peuple et l'Eglise, chacun pour sa part, en firent d'abord les frais. La Monarchie paya plus tard et avec usure! Il faut avouer que l'Eglise ne se défendit pas comme elle aurait dû le faire. On voit partout dans le sein du clergé de déplorables défaillances, et trop souvent même on y trouve la trahison. Ce n'est pas qu'il manque de vertu ni de science; les hommes capables de soutenir la discussion n'étaient point rares; mais rien de grand ne s'élève; aucun réformateur ne se montre dans ces cloîtres envahis

par l'esprit du siècle; aucune voix ne tonne dans ces chaires où disserte le bel esprit; l'éducation est faussée, la foi est stérile; Voltaire est titulaire d'une charge de cour comme autrefois Molière, mais Bossuet et Bourdaloue ne sont plus là.

Au milieu de ce débordement, la « doctrine des pactes » reparaît. Un célèbre polémiste, Bergier, résume en ces termes la théorie politique que les libres-penseurs allaient faire prévaloir : « Nos politiques incrédules, qui » ne veulent ni Dieu ni loi divine, commencent par sup» poser que l'homme est libre par nature, affranchi de » toute loi, maître absolu de lui-même et de ses actions; » que sa liberté ne peut être gênée qu'autant qu'il y con» sent pour son bien; que la société civile est fondée sur » un contrat par lequel l'homme s'est soumis aux lois et » au souverain, afin d'en être protégé; que, quand il » sent qu'il est mal gouverné, il peut rompre son enga» gement et rentrer dans son indépendance. » C'est toute la philosophie du système parlementaire, et, comme on le voit, entre ces principes et les « absurdités » de Jurieu, l'identité est absolue.

Si nous avons tort de combattre aujourd'hui ces inventions de l'hérésie, reprises, développées, appliquées par l'incrédulité, il faut condamner avec nous la phalange courageuse des bons chrétiens et des bons citoyens qui, en présence de l'armée insolente des encyclopédistes, osèrent soutenir la vérité politique et religieuse. Tous, au nom de la religion comme au nom du bon sens, repoussaient les maximes dont on empoisonnait l'esprit public; ils les dénonçaient aux magistrats; ils répétaient que de telles idées, de telles sottises, venant à dominer la faible raison de la multitude, perdraient l'E-

glise et la royauté, et avec elles la liberté même. *Nous sommes là*, s'écriait tristement l'autre jour un illustre représentant des églises du Piémont parlementarisé, *nous sommes là pour montrer ce que la religion, la liberté véritable peuvent gagner aux triomphes de la liberté parlementaire!* Les réclamations des évêques français du dernier siècle, les nombreux écrits des théologiens, des publicistes, des chrétiens de bonne volonté qui acceptèrent le combat, et dont la voix se perdit inutilement dans l'éclat de rire obscène de Voltaire, sont là aussi pour prouver l'inutilité entière de la raison, de la justice, de la science, du bon sens, lorsque la puissance publique les abandonne à leurs propres forces contre les sophismes qui marchent en pionniers devant les mauvaises passions. Parce qu'il y avait alors une censure, on prétend que la presse n'était pas libre; et c'est un argument dont on se sert pour démontrer en cette matière l'inutilité de toute répression préventive. On oublie les complices que les auteurs les plus dangereux rencontraient jusque dans les magistrats mêmes qui devaient les surveiller. Tandis que l'histrion Jean-Jacques, jouant au martyr, faisait semblant de se cacher, le *vertueux* Malesherbes corrigeait les épreuves d'une édition clandestine de l'*Émile,* condamné au feu par le Parlement; et de son côté, ce Parlement, gangrené de jansénisme, faisait brûler les instructions pastorales des rares évêques qui défendaient la liberté de l'Eglise. Le Roi regardait, et disait : J'aurai le temps de mourir.

Par le fait, les livres révolutionnaires et séditieux, les livres athées et obscènes, qui paraissent toujours ensemble, et qui, pour l'ordinaire, sortent des mêmes mains, jouissaient, non pas d'une liberté, mais d'une licence complète. Répandus partout, lus partout, commentés,

disent les contemporains, jusque dans les boutiques, jusque dans les colléges, où ils venaient en aide aux enseignements de la littérature païenne, ils corrompaient à loisir cette malheureuse nation qu'ils allaient jeter en démence et précipiter sous le joug le plus terrible et le plus ignoble qu'aucun autre peuple chrétien eût encore subi.

Les catholiques ne s'y trompaient pas : ils annonçaient à la France pervertie le destin dont Dieu avait menacé et puni l'Égypte : « Je ferai que les Égyptiens s'élèveront » contre les Égyptiens; que le frère combattra contre le » frère, l'ami contre l'ami, la ville contre la ville, et le » royaume contre le royaume. L'esprit de l'Égypte s'a- » néantira dans elle, et je rendrai sa sagesse inutile... Je » la livrerai aux mains d'un maître cruel... Insensés les » conseils de Pharaon qui lui font dire : Je suis le fils des » sages, je suis le fils des anciens rois (1)! » Pour éviter ce péril, aucun d'eux ne demandait au lâche Pharaon d'élever la tribune et la presse au niveau du trône ébranlé : ils le pressaient, au contraire, de renforcer son pouvoir, de le reprendre tout entier tel que ses pères l'avaient exercé, et de n'appeler le peuple que pour l'aider à réduire au silence tous ces séditieux et tous ces impies.

C'était sans doute prêcher l'alliance *intime* de l'Eglise avec le pouvoir absolu. Mais que faire? D'une part, jamais, dans la société chrétienne, on n'avait connu au pouvoir de mission plus haute et plus essentielle que celle de défenseur de l'Eglise; de l'autre, l'Eglise et l'Etat étaient attaqués dans le même but, avec la même haine, par les mêmes ennemis. Nous ne savons quel encyclopédiste a dit qu'il fallait étrangler le dernier prêtre avec

(1) Isaïe XIX.

préférer encore à autre chose, parce que si les peuples chrétiens arrivent à ce degré d'abaissement de voir régner sur eux des despotes impies, le comble de leur malheur et de leur honte serait de manquer de maîtres. Un despote leur offrira du moins quelques chances de ne pas périr ignoblement dans le brigandage. La monarchie pervertie et défigurée sera le moindre mal, ayant cessé d'être le plus grand bien. Là-dessus, le consentement universel ou le suffrage universel n'hésitent jamais. Une conjuration renverse *impromptu* le pouvoir tempéré, pour établir la liberté absolue : aussitôt qu'il se rencontre un homme, un consentement immense remplace la liberté absolue par le pouvoir absolu : « M. Jurieu nous demande quelle » raison pourroit avoir eue un peuple de se donner un » maistre si puissant à lui faire du mal. Il m'est aisé de » lui répondre : C'est la raison qui a obligé les peuples » les plus libres, lorsqu'il les faut mener à la guerre, de » renoncer à leur liberté pour donner à leurs généraux » un pouvoir absolu sur eux : On aime mieux hasarder » de périr mesme injustement par les ordres de son gé- » néral, que de s'exposer par la division à une perte » asseùrée de la main des ennemis plus unis. C'est par le » mesme principe qu'on a veù un peuple très libre, tel » qu'estoit le peuple Romain, se créer, mesme dans la » paix, un magistrat absolu pour se procurer certains » biens et éviter certains maux qu'on ne peut ni éviter » ni se procurer qu'à ce prix..... C'est par de semblables » raisons qu'un peuple qui a éprouvé les maux, les con- » fusions, les horreurs de l'anarchie, donne tout pour » les éviter ; et comme il ne peut donner de pouvoir sur » luy qui ne puisse tourner contre luy-mesme, *il aime* » *mieux hasarder d'estre maltraité quelques fois par un*

» *souverain, que de se mettre en état d'avoir à souffrir* » *ses propres fureurs s'il se réservoit quelque pouvoir.* » Il ne croit pas pour cela donner à ses souverains un » pouvoir sans bornes ; car sans parler des bornes de la » raison et de l'équité, si les hommes n'y sont pas assez » sensibles, il y a les bornes du propre intérest qu'on ne » manque guère de voir, et qu'on ne méprise jamais » quand on les voit. C'est ce qui a fait tous les droits des » souverains, qui ne sont pas moins les droits de leurs » peuples que les leurs (1). »

II. Cet intérêt, ce besoin qu'ont les peuples d'être gouvernés, la théorie parlementaire en fait peu de cas, le peuple en fait un droit qu'il place incomparablement au-dessus des autres. De là un péril imminent pour toute liberté, même la plus sainte et la plus nécessaire ; péril que le régime parlementaire ne peut conjurer et rend au contraire plus pressant. La monarchie indépendante, assurant mieux l'autorité, par là même conserve mieux la liberté. Les écrivains qui défendaient la monarchie et la religion contre les philosophes incrédules, croyaient aussi défendre la liberté. L'histoire révolutionnaire a montré s'ils se trompaient. On veut que la tribune aux harangues soit le meilleur gardien des droits et de la moralité des peuples ; on nous dit avec une illusion généreuse que « toutes les fois que jaillira du cœur d'un » honnête homme ce torrent de pensées et de paroles » qu'on nomme l'éloquence, il jaillira en même temps » du cœur de sa nation un cri d'admiration et de sym- » pathie. » L'expérience est loin de confirmer cet oracle. Lorsque l'honnête homme éloquent s'est rencontré, il

(1) Bossuet, 5e avertissement, nº LV.

n'a pas été populaire. Mirabeau est resté le type du grand orateur. C'est lui qui a formulé le plan dont nous avons parlé plus haut : déchristianiser pour démonarchiser, démonarchiser pour déchristianiser. On connaît le surplus de ses mérites. Après lui, le « cri d'admiration et de sympathie » a été pour Manuel, pour Benjamin Constant, pour le général Foy ; on a même admiré M. Laffitte. Que pesait un raisonnement de M. de Bonald contre une baliverne oratoire de ce digne général Foy ? De tels foudres d'éloquence sont bons pour broyer les gouvernements modérés : ils en font la chaux et le ciment dont le despotisme se sert pour bâtir le lendemain ; et, s'ils vivent encore, si l'on veut les employer encore, ils prennent allégrement la truelle. Seulement, honteux de servir le pouvoir lorsqu'ils l'ont tant diffamé, ils restent hostiles à l'Eglise, pour garder encore quelque lueur de popularité. Telle est l'histoire de presque tous les favoris de la tribune. Ceux qui ont assez vécu, n'ont guère manqué d'y paraître avec une figure de trahison ou de repentir, après y avoir cueilli leurs palmes les plus éclatantes par la véhémence de leurs attaques contre le pouvoir et contre la religion, c'est-à-dire contre ce qui constitue vraiment la société et vraiment la liberté.

Même lorsqu'ils auraient cru que le don de l'éloquence ne pouvait faillir aux gens de bien ni s'égarer sur des lèvres perfides, nos pères n'auraient jamais pensé qu'une nation se dût ainsi livrer au hasard de la parole humaine. Ils n'ignoraient pas que si l'éloquence d'un particulier peut servir la patrie, elle peut aussi lui nuire infiniment ; et qu'après tout, les nations qui se trouvent dans le cas d'avoir besoin d'un orateur, sont trop assurées de n'en point manquer. Ils s'arrangeaient donc pour

que la nation eût d'abord un chef qui ne mourût point, et qui connût ses devoirs, d'où découlaient ses droits. Le Prince devait pratiquer leur religion, et ils mettaient les lois protectrices des intérêts généraux et particuliers sous la double sauvegarde de sa conscience et de son intérêt. Sa conscience était la conscience chrétienne; son intérêt ne se distinguait point de ceux des peuples, puisque l'objet même de l'institution monarchique était que le Prince gouvernât, et que les peuples fussent gouvernés sans avoir à former, à limiter et à craindre tous les jours une autorité nouvelle. Quand ensuite l'honnête homme éloquent se présentait, il était le bien-venu, et il trouvait à exercer honnêtement son éloquence, abritée contre le courant favorable ou contraire, mais toujours très dangereux, de la popularité. Plus d'une tribune lui était ouverte. Il entrait dans les Conseils, dans les Parlements, dans l'Église, il faisait des livres; son talent n'était point perdu. S'il se sentait la vocation assez peu rare de régenter les rois, rien ne l'empêchait de la suivre, même avec hardiesse. Bourdaloue ne s'en gênait pas, et aucun orateur, même républicain, n'a encore dit à aucun roi, même constitutionnel, ce que ce jésuite osait dire à Louis XIV. A la vérité, il ne menaçait ni sa couronne, ni sa tête, et c'est tout ce qui fait le grand succès des harangues politiques; mais c'est aussi ce qui sape de loin la tribune et l'abîme sous le poids de sa propre splendeur. En même temps qu'on parlait de liberté et qu'on en parlait avec fruit, on obéissait.

C'est cette obéissance qui offusque; comme si elle avait cessé d'être une nécessité depuis qu'elle a cessé d'être une vertu! L'*obéissance passive* des temps monarchiques, que n'en dit-on pas, lorsque l'on songe à la belle liberté

des temps révolutionnaires ! Pour peu qu'on étudie les principes de l'obéissance rendue au pouvoir royal, cette prétendue obéissance passive semble au contraire parfaitement raisonnée. Le P. Senault commence son livre du *Monarque* (1) par un chapitre sur la *Nécessité du Gouvernement en général :*

« La nature, dit-il, qui nous a inspiré le soin de nostre » conservation, nous enseigne le besoin que nous avons » du gouvernement ; et comme elle souffre avec peine » que nous soyons devenus foibles et ignorants depuis le » péché, elle nous conseille de choisir des chefs qui, » estant courageux et éclairez, puissent nous conduire et » nous défendre. Il n'y a point de peuples qui ne se con- » servent par ce moyen, et dans quelque barbarie qu'ils » ayent été nourris, ils ne laissent pas de chercher leur » repos et leur bonheur dans l'obéissance et dans le com- » mandement. Ils sçavent que l'un finit toujours avecque » l'autre, et qu'aussi-tost qu'une ville cesse d'obéir, elle » cesse de commander. *Idem urbi dominandi finis erit* » *qui parendi fuerit*, dit Sénèque. »

Bossuet donnait à l'institution monarchique les mêmes fondements qu'à l'institution sacerdotale. Nous lisons ces

(1) *Le Monarque*, ou *les Devoirs du Souverain*, par le P. Jean-François Senault, prêtre de l'Oratoire. Paris, 1662. L'auteur, expliquant le dessein de son livre à Louis XIV, qui en avait accepté la dédicace, lui dit : « Votre Majesté y trouvera les maximes et les règles » qu'ont suivies les plus grands princes ; elle y verra leur piété dans le » respect qu'ils ont pour Dieu, et dans le zèle qu'ils ont témoigné pour » la défense de ses autels. Elle y remarquera le soin qu'ils ont pris de » se former à la vertu, de régler leurs passions avant que de conduire » leurs royaumes ; elle y reconnoistra l'amour qu'ils ont porté à leurs » États, et l'adresse merveilleuse avec laquelle ils ont conservé leur » autorité *sans opprimer la liberté de leurs sujets.* »

paroles remarquables dans un sermon prêché à Metz, sur la royauté de Jésus-Christ :

« Telles sont les deux premières inclinations de tout » ce qui est capable d'entendre et de raisonner. L'une » nous élève à Dieu, l'autre nous lie d'amitié avec nos » semblables. De l'une est née la religion, et de l'autre » la société. Mais d'autant que les choses vont naturelle- » ment au désordre, si elles ne sont retenues par la dis- » cipline, il a été nécessaire d'établir une forme de gou- » vernement dans les choses saintes et dans les profanes; » sans quoi la religion tomberoit bientost en ruine, et la » société dégénéreroit en confusion. Et c'est ce qui a in- » troduit dans le monde les deux seules autorités légi- » times, celle des Princes et des Magistrats, celle des » Prêtres et des Pontifes. De là la puissance royale, de » là l'ordre sacerdotal. Ce n'est pas ici le lieu de vous » expliquer, ni laquelle de ces deux puissances a l'avan- » tage sur l'autre, ni comme elles se prêtent entre elles » une mutuelle assistance. Seulement, je vous prie de » considérer qu'étant dérivées l'une et l'autre des deux » inclinations qui ont pris dans le cœur de l'homme de » plus profondes racines, elles ont acquis justement une » grande vénération parmi tous les peuples, elles sont » toutes deux sacrées et inviolables. »

Raisonnant d'après ces principes, qui semblaient alors incontestables, et que tant de théories contraires, expérimentées depuis un siècle, n'ont pas ébranlés, Bergier résume en ces termes la thèse que tous les écrivains religieux, sans exception, soutenaient contre tous les écrivains incrédules :

« Il est bien étrange que les philosophes qui nous ré- » fusent la liberté naturelle ou le libre arbitre veuillent

» pousser si loin la liberté politique. C'est une contra-
» diction d'affirmer que l'homme est destiné à la société
» par la nature, que cependant il est libre par nature et
» affranchi de toute loi. La société peut-elle donc subsister
» sans loi, et y a-t-il des lois, lorsque personne n'est
» tenu de les observer ?

» Dieu, créateur de l'homme, est aussi l'auteur de ses
» besoins et de sa destinée, par conséquent de la société
» et des lois sociales : c'est lui qui sans consulter l'homme
» lui a imposé, pour son bien, les devoirs de la société.
» C'est donc une absurdité de dire que l'homme, qui a
» Dieu pour maître, est cependant son propre maître.

» Le citoyen ne peut trouver meilleure garde pour sa
» liberté que la garde de Dieu. S'il peut à son gré rom-
» pre ses engagements, la force seule peut l'assujétir.

» La religion rapporte à Dieu la société civile aussi
» bien que la société naturelle ; elle a fondé sur une base
» inébranlable l'autorité des lois, l'obéissance des peu-
» ples et les bornes légitimes de l'une et de l'autre. La
» loi divine, source de toute justice, le bien général de
» la société dont Dieu est le père, voilà les deux règles
» desquelles il n'est jamais permis de s'écarter. Le bien
» général exige que le peuple ne soit jamais blessé dans
» les droits qui lui sont attribués par les lois ; mais il
» exige aussi que le souverain ne soit pas gêné dans
» l'exercice de son autorité par un pouvoir plus grand
» que le sien : le bien général ne demande pas que le
» peuple soit le juge et l'arbitre de l'étendue de sa liberté
» ni des bornes du pouvoir souverain (1). »

Vaines raisons contre le torrent d'une opinion perver-

(1) Bergier, Dict. de Théologie : *Liberté politique.*

tie et déjà maîtresse du monde! La puissance publique ne se réveilla point : elle abandonna l'Église, elle s'abandonna elle-même, Dieu l'abandonna. Il frappa sur la race royale, où s'élevait un prince qui méditait les exemples de saint Louis; il ne voulut pas donner un tel roi à ce peuple qui n'en était pas digne; et le sceptre tomba des mains souillées de Louis XV aux débiles mains de Louis XVI, dont le cœur était pur, mais dont l'esprit, atteint du venin des idées dominantes, chancelait sous le poids de la couronne. Bossuet avait dit : *Rois, gouvernez hardiment. Le peuple doit craindre le prince; le prince ne doit craindre que de faire le mal.* Louis XVI ne pouvait entendre ces grandes et fortes paroles : il craignait de faire le mal; il craignait plus encore de faire le bien, parce que le bien qu'il avait à faire, c'était de réprimer et de punir. Comme le timide Aaron, que Dieu aurait écrasé, si Moïse n'eût pas prié pour lui, épouvanté des cris du peuple, il le laissa sortir de la règle et se fabriquer des idoles. *Si le prince craint le peuple,* dit Bossuet, rapportant cet exemple, *tout est perdu.* Et il cite encore l'exemple de Saül : « Écoutez, » lui dit Samuel, ce que le Seigneur a prononcé contre » vous : Vous avez rejeté sa parole, il vous a aussi re» jeté, et vous ne serez pas Roi. Saül dit à Samuel : J'ai » péché d'avoir désobéi au Seigneur et à vous, en *craignant le peuple et cédant à ses discours.* »

Donc, le peuple, ou du moins cette petite partie de la nation, remuante et indocile, qui usurpe le nom de peuple aux dépens et pour le malheur du peuple véritable, ce peuple-là, disons-nous, vit sur le trône un roi dont il se fit craindre, et tout fut perdu. Alors on connut le despotisme et la tyrannie; alors commença le règne du bon

plaisir; alors tout l'édifice social tomba, les lois avec les coutumes, les libertés avec les priviléges, et il n'y eut plus de sûreté ni pour l'honneur, ni pour la propriété, ni pour le culte, ni pour la vie des citoyens. Sous quel roi catholique avait-on vu rien de semblable? Quel despote même, depuis la prépondérance de la Monarchie chrétienne, eût osé déployer cette fureur de vandale et d'anthropophage? André Chénier, qui avait désiré le triomphe des philosophes, tournait en soupirant ses regards vers l'Asie, dont il enviait maintenant la liberté :

> Byzance, mon berceau, jamais tes janissaires
> Du musulman paisible ont-ils forcé le seuil...
> Liberté qui nous fuis, tu ne fuis pas Byzance,
> Tu planes sur ses minarets!

Mais si Bossuet, plus digne de peindre ces catastrophes, les avait contemplées, croit-on qu'il en eût assigné d'autres causes que celles qu'il énonce dans cette courte observation faite à Jurieu, qui lui objectait la ruine de la Monarchie et de l'État en Israël : « Si l'État à la fin » estoit péri sous ces rois qui avoient abandonné Dieu, » on n'alloit pas imaginer que ce fust faute d'avoir laissé » quelque liberté au peuple, puisque toute l'Écriture » atteste que le peuple n'estoit pas moins insensé que » ses rois. *Nous avons péché,* disoit Daniel, *nous et nos* » *pères, et nos Rois, et nos Princes, et nos Sacrifica-* » *teurs, et tout le peuple de la terre.* »

Soit! nous répondra-t-on; le pouvoir absolu n'était vraiment pas aussi absolu que son nom l'annonce; il y a une grande différence entre ce régime et l'arbitraire moscovite; on ne voit pas là du tout le pouvoir illimité de l'homme sur l'homme; et enfin nous convenons que

l'alliance naturelle de l'Église avec le pouvoir ne s'est pas faite sous l'ancienne Monarchie dans les conditions fatales et déshonorantes qu'on lui attribue. Cependant, il faut convenir que la liberté a mieux servi l'Église : « C'est à la liberté que nous devons le succès merveilleux des intérêts catholiques. »

Suivant nous, le succès des intérêts catholiques n'est pas dû à la liberté, du moins à celle que l'on sous-entend et qui n'est autre que la liberté parlementaire. Nous l'établirons par quelques courtes observations, purement historiques.

III. L'ancienne société a été renversée; d'habiles et persévérants efforts en ont pulvérisé les débris : comment l'Eglise, attaquée avec plus de furie encore et entièrement désarmée, a-t-elle survécu? Par les deux forces qui lui avaient donné et qui lui rendront l'empire du monde. Premièrement, Dieu ne lui a pas ôté le généreux esprit des martyrs; secondement, du sein de l'anarchie il a suscité un homme de pouvoir pour rétablir l'ordre, et par conséquent le culte public, sans lequel il n'y a pas d'ordre possible. Là-dessus toute une philosophie, toute une littérature, toute une opinion, tout un pays se peuvent tromper; un Napoléon ne s'y trompe pas.

Lorsqu'il fut évident que la grande majorité du clergé préférait la pauvreté, l'exil et les supplices à l'apostasie, il fut évident aussi que la religion ne périrait point. Le premier homme qui mit la main à la renaissance catholique, ce fut le bourreau qui frappa le premier martyr. Pendant que les meneurs de la souveraineté populaire organisaient les massacres, un homme de lettres, un journaliste, prisonnier avec les prêtres qui allaient périr, se convertissait au spectacle de leur foi et se rendait

digne de mourir avec eux. Depuis longtemps l'Eglise ne faisait plus de conquêtes dans cette classe d'ennemis.

Plus le sang des prêtres coulait, plus la religion vivait. Cependant, jusqu'à l'époque où Napoléon lui rendit sa place au soleil, elle vécut dans les catacombes. La liberté l'y aurait laissée longtemps! Ce fut pour la religion que la liberté dressa ses derniers échafauds, contre elle qu'elle écrivit ses dernières proscriptions et qu'elle proféra ses derniers blasphêmes. Le sang fumait encore, et l'on commençait à peine d'espérer quelque sécurité, que déjà la guerre à Jésus-Christ recommençait, aussi acharnée, plus injurieuse qu'avant 1789. Volney, Dupuis, Dulaure, Pigault-Lebrun écrivaient; Sylvain Maréchal, cet immonde fou, publiait son Dictionnaire des Athées; et Fontanes, qui le croirait? le sage et conservateur Fontanes, caché dans quelque retraite, s'occupait à mettre Lucrèce en vers français. Les honnêtes gens étaient, s'il se peut, plus effrayants que les bandits. Il y avait cependant un journal catholique; car la presse catholique militante date de cette époque : elle est née au pied des échafauds, et son premier soin fut d'écrire les actes des martyrs. Ce journal, intitulé les *Annales*, paraissait quelquefois, quand la liberté régnante n'avait pas trop peur du nom de Dieu. Il faut le lire pour savoir quelle était la situation générale des esprits et quelles angoisses agitaient les cœurs chrétiens. Même avec la liberté entière, il semblait impossible que la foi des peuples ne succombât point sous ce débordement d'infamies par lequel l'Etat et l'Eglise, dans toute leur puissance, avaient été emportés. Or, comment espérer la liberté de l'Eglise, dans un pays où tant de fureurs se déchaînaient parce qu'un petit nombre de prêtres proscrits disaient la

messe dans des maisons particulières ou au fond des bois? La Terreur, avec son cortége d'incendiaires et d'assassins, était ramenée stupidement par ces philosophes soi-disant modérés qui ne devaient la vie qu'aux discordes intestines des révolutionnaires. Ils voulaient un maître, mais ils ne voulaient pas de Dieu. Il fallut que le maître, jaloux de conquérir l'avenir et non pas seulement le présent, mît au service de son bon sens toute l'énergie de sa volonté pour leur imposer ce Dieu, le seul pouvoir dont leur infâme liberté pût redouter l'action.

On s'étonne de l'enthousiasme du clergé pour Bonaparte, on en rougit même un peu, et l'on ne sait que répondre à M. Proudhon, qui trouve que « ces prêtres » furent bien lâches et bien serviles devant ce jeune conquérant. On oublie que dans beaucoup de contrées, les curés légitimes étaient encore bannis sous peine de mort, et les paroisses occupées par les intrus; on oublie que malgré beaucoup de vertus, le dernier acte religieux du roi Louis XVI fut l'acceptation de la Constitution civile du clergé, et que, malgré beaucoup de fautes, le premier acte religieux du consul Bonaparte fut le Concordat.

Bonaparte ne borna point là ses services. En rendant la liberté à l'Eglise, il restreignit dans la même mesure, insuffisante mais cependant efficace, la liberté contre l'Eglise. Il ne respecta point les droits du culte constitutionnel : ses évêques et ses prêtres perdirent leur situation et virent leurs ouailles passer au clergé catholique; il mit une digue au torrent infect des mauvais livres, qui portait partout la rapide contagion de l'incrédulité. Sans doute, l'Eglise souffrait beaucoup, portait encore beaucoup d'entraves : toutes ne venaient pas du Gouvernement. Néanmoins, les séminaires se rétablissaient, on

la part de la liberté dans les progrès de l'Eglise ? Conjurées de nouveau contre l'autel et contre le trône aussitôt qu'affranchies, la tribune et la presse entreprirent de tout ôter à la religion ; et la religion aurait tout perdu si l'Etat lui avait retiré cette protection qui lui était tant reprochée, et qu'à cause de cela même elle payait si cher. Pour que l'Etat se fît pardonner d'être quelquefois catholique, il devait avoir soin d'être toujours au moins gallican. Quand l'esprit libéral le dominait, immédiatement il en coûtait à la liberté de l'Eglise. M. de Bonald, écrivain et député, était sans doute un représentant assez autorisé des intérêts catholiques et un homme qui n'ignorait pas ce que la religion et la patrie pouvaient attendre de la mécanique parlementaire. Au début de la session de 1817, il fait connaître à son ami, M. de Maistre, toute sa pensée et toutes ses espérances : « Nous allons délibé-» rer, ou plutôt nous battre, sur la liberté de la presse, » le concordat, la loi de recrutement et l'instruction pu-» blique. Concevez-vous une nation qui se recommence » ainsi, comme si elle sortait de ses forêts, et chez qui » tant d'hommes sans éducation littéraire et scientifique, » sans études sérieuses, sans connaissances préalables, » viennent disserter sur ces grands objets qui rempli-» raient des bibliothèques et ont occupé tant de grands » esprits?.... » Il dit ailleurs, les yeux fixés sur un avenir qui ne trompa point ses alarmes : « Dieu veuille des-» siller les yeux à ceux qui ont la puissance, ou la donner » à ceux qui ne l'ont pas ! Car je pense quelquefois qu'il » faudrait à l'Europe un homme aussi fort pour le bien » que nous en avons vu un puissant et fort pour la des-» truction. Mais il faudrait d'étranges réactions pour une » combinaison de ce genre. »

Voilà où en était ce grave esprit. Il avait vu l'ancienne société périr, la nouvelle se former; il les connaissait toutes deux parfaitement. Sans aucune ambition personnelle, dévoué au Roi, mais surtout à la Monarchie, et encore plus à l'Eglise; patriote comme on a cessé de l'être depuis que les Français ne se souviennent plus du temps où ils ne formaient qu'un peuple, il consacrait toutes ses méditations à chercher par quelle voie la patrie pourrait retrouver son repos et reconquérir ses splendeurs. Comptait-il sur la liberté qu'on lui avait mise dans la main? Non! l'Etat périt, la religion est menacée, le peuple se dégrade, et cette prétendue liberté n'est qu'un marteau qui frappe sur des ruines ; il faut un homme, un homme tout-puissant! il faut un pouvoir, un pouvoir chrétien!

La Restauration ne pouvait, sans manquer à son honneur, sans se trahir elle-même, abandonner complétement la cause de la religion; mais elle craignit constamment de s'identifier avec elle; sa protection était principalement de parade et de faveur. Cela consistait en discours, en cérémonies, en offrandes. Cette vraie protection qui consiste à donner à l'Église toute la liberté de son action et à restreindre autant que possible contre elle les attaques, les injures, les entreprises de la liberté politique, l'Église ne l'eut point. Souvent même, après l'avoir défendue contre une guerre qui la menaçait jusque dans son existence, le Gouvernement crut faire acte de bonne politique en la frappant. Ce gouvernement tomba; l'Église resta debout. Par quelle force encore? On répond : Par la force de la liberté; et nous disons, nous : Par la force de la nécessité. Il serait étrange que la religion, à qui l'on prêche l'ingratitude envers le pou-

voir qui la protége, dût être reconnaissante envers cette prétendue liberté, qui sans cesse la diffame, la traque et la maudit.

Il arriva en 1830 ce que nous avons vu d'une manière plus marquée en 1848. La force révolutionnaire se compose de deux armées, l'une de furieux, l'autres d'habiles. Elles combattent ensemble avec l'intention réciproque de se tromper, elles se divisent à l'instant de la victoire. Les furieux veulent passer outre et tout détruire; les habiles ont peur : nantis de leur butin, ils veulent tout garder. En 1830 comme en 1848, renverser l'Église après le trône, c'était recommencer la première République, par conséquent, mettre en grand hasard la caisse et la maison bourgeoise. On enraya. Quand le fonctionnaire le plus libéral du nouveau gouvernement eut laissé piller une église dans Paris, on craignit l'opinion européenne ; on compta ce nombre déjà grand de catholiques que l'Église, en trente années de paix, avait enfantés, et qui n'étant pas seulement des catholiques, mais aussi des citoyens à qui il fallait bien laisser la liberté commune, montraient quelque velléité d'en user pour défendre leur foi. On eut peur surtout de l'ivresse du pillage, et l'on mit des gardes à la porte des autres églises. Le pouvoir agit en cela dans son intérêt, premièrement. Il n'y avait pour les catholiques nul sujet de lui rendre grâces. Cependant, tout intéressée et tout insultante que fût sa protection, elle valait mieux, on en conviendra, que les inspirations de l'esprit libéral. Le pouvoir, dès qu'il a une certaine constitution, une certaine assurance du lendemain, rend immédiatement ceux qui en sont investis plus sages, sinon meilleurs qu'ils n'étaient. Suivant la remarque de Bossuet, « s'ils ne sont pas assez sensibles aux

» bornes de la raison et de l'équité, il y a les bornes du » propre intérêt qu'on ne manque guère de voir et qu'on » ne méprise jamais quand on les voit. » L'intérêt de Louis-Philippe l'obligeait de ne pas persécuter l'Église autant que l'auraient voulu la presse et la tribune, et il devint d'une certaine façon, tantôt malgré l'opposition, tantôt malgré lui-même, le protecteur de la religion contre l'inimitié parlementaire.

On se félicite du chemin que l'Eglise a fait sous ce gouvernement. Nous ne le nions pas, et rien ne nous conseille de le mesurer trop court. Aurions-nous pourtant marché du même pas et aussi loin, si le pouvoir n'avait pas été contraint par la force des choses, ici de nous prêter sa police, et là de lui fermer les yeux? En dehors des efforts personnels et spontanés des catholiques dans la vie civile politique, ce qu'il y eut de plus avantageux pour la religion sous ce régime de la pure liberté parlementaire, le Gouvernement l'a fait de lui-même : c'est le choix des Evêques, la protection légale assurée au culte, assez de générosité pour les églises et les missions, assez de facilité et de mollesse dans l'exécution des lois de défiance et de tyrannie portées par les régimes précédents. Ce qu'il y eut de pire, de plus contraire aux droits, à l'action, à la force, à la liberté et à l'autorité de l'Église dans le présent et dans l'avenir a été imaginé par l'esprit libéral, conseillé, sollicité, imposé, protégé par la puissance parlementaire. De là viennent la déplorable loi sur l'instruction primaire, la jurisprudence si souvent odieuse du conseil d'Etat, la tolérance politique et judiciaire accordée aux écrits irréligieux et impies, le maintien du monopole universitaire, les prédications fanatiques du collége de France. Tout cela, et certes nous ne disons pas

tout, c'est le contingent de la liberté politique. A la veille de 1848, cette liberté nous donna comme gage de ses bonnes dispositions pour la liberté de l'Église le fameux ordre du jour contre les Jésuites, proposé par M. Thiers, voté par la Chambre des députés et non combattu, mais non exécuté par le Gouvernement.

Assurément, cet arrêt de dispersion n'est rien, comparé aux arrêts du Parlement rendus et exécutés en France, malgré le désir du roi, en 1772. Cependant si M. Guizot et M. Martin, alors ministres, avaient été aussi *libéraux* que M. Thiers et la majorité de l'Assemblée, les maisons des Jésuites eussent été fermées tout de même. Le pouvoir parlementaire avait très impudemment, mais très validement remis en vigueur à cet effet un édit de la Monarchie absolue et une loi de la République. Que fallait-il de plus? Des condamnations en police correctionnelle eussent fait justice de toutes les résistances. Les ministres auraient eu à subir un beau discours de M. de Montalembert, et tout eût été dit. Dans l'autre Chambre, il n'y avait pas un orateur de renom, même de petit renom, qui voulût affronter les rires de ses collègues et les quolibets de cent journaux pour le stérile plaisir de défendre des Jésuites *rebelles aux lois*.

Les progrès que nous fîmes sous Louis-Philippe, nous les fîmes, si l'on veut, en partie par la liberté, mais surtout par le Pouvoir, et malgré la liberté. De conquêtes, nous n'en fîmes point, nous n'en fîmes pas une! Les paroles de la Charte restèrent, quant à nous, lettre morte. Point de liberté d'enseignement, point de liberté d'association, point de liberté de la charité, point de liberté de l'Eglise, et point de concours pour obtenir cette liberté de la part des prétendus amis de la liberté. Au contraire,

de ce côté là, des attaques, des injures, des embûches continuelles. Il ne faut pas confondre la liberté politique et civile des citoyens catholiques avec la liberté de l'Eglise. On laissait aux catholiques ce qu'on ne pouvait ôter à personne : la plume, la parole, le vote : ils en ont usé de leur mieux, plusieurs avec zèle, un seul avec gloire; car nous l'avouons, si Dieu veut que son Eglise triomphe par les orateurs et par les écrivains, il ne les prodigue pas! Zèle et gloire ont eu le même résultat devant l'aréopage parlementaire : néant complet. Pas un vote favorable, pas un allié.

Ils ont gagné de s'être reconnus, réunis, réchauffés entr'eux; de s'être pénétrés du sentiment de l'obéissance et du concours qu'ils doivent à leurs pasteurs, et particulièrement au pasteur suprême, et d'avoir ainsi partout formé une sorte de force séculière au service de l'Église. Ils ont gagné encore d'avoir combattu les sophismes, dévoilé les mensonges du fanatisme anti-religieux, mis en lumière les grandes œuvres de la foi catholique, et sinon montré, du moins annoncé avec l'accent de la vérité que l'Eglise possède, et possède seule, une réponse à tous les menaçants problèmes qui pèsent sur la civilisation. Ils ont donné le spectacle de la foi dans un temps de doute, de l'espérance en face d'un avenir chargé d'orages, de l'union autant qu'elle est possible parmi les hommes, lorsqu'ailleurs tout se divise et se dissout. Voilà le gain des catholiques, voilà ce qui a fait d'eux, dans tous les pays de l'Europe, une espèce de nation à part qu'aucun gouvernement quelque peu régulier ne peut dédaigner et qui paraît respectable même à la Révolution, quand la Révolution est encore assez sage pour vouloir résister à ses propres instincts. Ce fut la force

des catholiques après l'ébranlement de 1848, et le principal motif aussi de la haine sauvage qui éclata aussitôt contre eux dans l'arrière-rang du parti révolutionnaire. Nous n'avons pas besoin de dire ce que cette haine pleinement armée de la liberté politique promettait à la société et à l'Église, lorsque le coup-d'Etat du 2 décembre les mit l'une et l'autre à l'abri.

IV. Quelques esprits chimériques, d'accord avec quelques ergoteurs, ne manqueront pas de dire que nous décrions toute liberté, que nous n'en voulons d'aucune sorte. Nous nous bornerons à leur répondre qu'entre les hommes honnêtes et de bon sens, la question n'est pas plus de supprimer la liberté que d'abolir le pouvoir. Les partisans du pouvoir savent que la liberté est bonne, comme les partisans de la liberté savent que le pouvoir est indispensable. Le travail des uns et des autres est de trouver le terme qui les concilie, et c'est sur ce point que se forment leurs dissentiments. Ils peuvent s'éloigner beaucoup, sans se perdre dans ces thèses extrêmes, où un grand nombre de petits sots, se piquant de logique et de fidélité, suivent bravement un petit nombre de grands fous.

Ce qui contribue à diviser les hommes sérieux, c'est que les bases de la conciliation entre le pouvoir et la liberté ne sont pas absolues. Elles varient suivant le caractère des peuples, elles dépendent beaucoup des circonstances. Les temps révolutionnaires sont peu favorables à la liberté, parce que les nations révolutionnées ont à la fois une très grande aversion et un très grand besoin du pouvoir. Elles voudraient tout lui retirer, et elles sont contraintes de lui donner tout; elles l'établissent l'unique dispensateur de la liberté, en même

temps qu'elles voient en lui le principal et l'unique ennemi de la liberté. La France est dans un de ces moments difficiles, que Bossuet annonçait il y a cent cinquante ans au ministre Jurieu : elle a trop besoin du pouvoir parce qu'elle a trop usé de la liberté. Nous devons tenir compte de cette situation, lorsque nous cherchons à quelles conditions et par quelles ressources la liberté pourra se maintenir parmi nous. Nous ne faisons ni panégyrique, ni satire; ces jeux d'esprit ne seraient guère de saison. Nous étudions le passé au profit du présent; nous demandons à la sagesse et aux malheurs de nos ancêtres des leçons qui, nous apprenant à distinguer la vraie et nécessaire liberté de la liberté fausse et funeste, celle qui sauve de celle qui perd, nous empêchent de compromettre au profit de celle-ci des forces que nous devons réserver pour défendre, servir et glorifier uniquement celle-là. Voilà le but de notre travail, provoqué par un livre auquel la juste renommée de son auteur devait donner un grand retentissement. Ceux qui nous attribuent un autre dessein ne nous ont pas compris. Que la faute en soit à eux ou à nous, de plus longues explications seraient inutiles.

Nous avons vu que le vaste génie de Bossuet s'appliquant à la vaste matière qui nous occupe, et cherchant un gardien de la saine liberté des peuples, n'en trouvait pas de plus fidèle que le pouvoir monarchique lui-même, absolu en principe, sauf l'obéissance due à la loi de Dieu; limité en fait par l'autorité des lois et des coutumes, que le prince doit connaître et observer : « Les rois sont sou-
» mis comme les autres à l'équité des lois, et parce qu'ils
» doivent être justes, et parce qu'ils doivent aux peuples
» l'exemple de garder la justice; mais ils ne sont pas

» soumis aux peines des lois : ou, comme parle la théo-
» logie, ils sont soumis aux lois non quant à la puissance
» coactive, mais quant à la puissance directrice (1). »
Cette doctrine, qui est aussi celle de saint Ambroise, ne doit pas offusquer les parlementaires, puisque leur roi est irresponsable et sa personne inviolable et sacrée. Par là, ils cherchent à prévenir les révolutions, qui leur paraissent sans doute un mal pire que la tyrannie. L'expérience les oblige de convenir que cet expédient a peu de force. Nous convenons, de notre côté, que le droit divin du roi de Bossuet n'empêche pas Dieu « de répandre » parmi les peuples cet esprit de soulèvement » dont il se sert pour châtier le peuple et les rois. Seulement, il y a plus d'avantages pour les peuples et pour leur liberté à les entretenir dans une habitude d'obéissance qui fait durer les gouvernements, qu'à jeter parmi eux, au moyen même des lois, un levain d'insoumission qui multiplie les catastrophes où périssent à coup sûr l'ordre et la liberté.

Nous savons par quelles raisons Bossuet, malgré les inconvénients de la puissance royale absolue, qu'il reconnaissait et qu'il avouait avec la supériorité et la bonne foi du génie, préférait encore cette forme de gouvernement à toutes celles qui dérivent de la pleine puissance populaire; souveraineté absolue aussi, et plus absolue que l'autre, infiniment plus préjudiciable au peuple et à la religion.

Si la Monarchie chrétienne a dévié depuis Philippe-le-Bel, ce que nous ne contestons point, il est vrai néan-

(1) *Politique sacrée*, liv. IV. Quatrième proposition de l'article 1er : l'autorité royale est absolue.

moins qu'elle n'a pas été constamment coupable envers l'Église, et qu'elle ne lui a pas fait en six siècles le mal que l'esprit révolutionnaire lui a fait en six mois.

Le dogme de la souveraineté du peuple est sorti du même abîme d'où se sont élevées et d'où s'élèveront jusqu'à la fin des temps les voix qui enseignent aux rois le mépris des droits de l'Église et le mépris de la liberté et de la vie des hommes. Il n'a pas failli à son origine. De près ou de loin, par instinct, par ignorance, sciemment, tous ceux qui l'ont professé ont été ennemis de l'Église catholique : ils ont fait consister la liberté, premièrement à la priver de toute liberté. Les plus ardents y ont déployé un fanatisme sauvage. Seulement, quand le pouvoir est tombé entre leurs mains, on les a vus en général moins pressés, moins violents, partant moins dangereux. Au lieu de supprimer l'Église par force, ils ont cherché à l'éliminer tout doucement et à la remplacer. Mais tandis qu'ils calculent et qu'ils hésitent, ou la lumière se fait, ou le temps passe et les emporte. Le temps est le serviteur de l'Église, parce qu'il est le serviteur de Dieu. Lorsque l'on complote contre l'Église, elle accomplit sa mission, elle travaille, elle crée des œuvres, elle enfante des âmes, elle se perpétue.

C'est pourquoi elle a moins souffert des doctrines et des hommes de pouvoir, que des doctrines qu'on appelle doctrines de liberté et des hommes qui se disent eux-mêmes hommes de liberté. Là elle a trouvé souvent des défenseurs et des protecteurs ; ici elle n'a guère rencontré que des adversaires, et presque toujours des adversaires acharnés.

Très certainement, si les principes, si les Chartes, si les hommes étaient sincères, et que tout enfin se passât

conformément au programme, la doctrine parlementaire devrait sourire aux catholiques. Ils pourraient parler, écrire, agir ; ils convaincraient des adversaires de bonne foi. La majorité des bons esprits se rendraient à l'évidence de la religion, la foule à ses bienfaits ; la minorité se soumettrait constitutionnellement, sans songer le moins du monde à faire prévaloir par la force des dissidences devenues illégales, et au bout d'un certain nombre de scrutins, la loi de Dieu régnerait sur le pays dans toute son intégrité. Assurés d'ailleurs de conserver leurs droits ; libres d'observer la loi catholique en attendant qu'elle devînt par la conquête constitutionnelle de la majorité la loi même de l'État ; libres par conséquent de s'associer, d'enseigner, de prêcher, de convertir, même de reprendre, les chrétiens n'auraient qu'à bénir Dieu de les avoir fait vivre sous un tel régime, et chacun d'eux voudrait donner son sang pour l'affermir.

En est-il ainsi? Nous vivons au milieu d'un monde à qui nous proposons une doctrine de salut dont il a horreur et qui ne veut pas que nous soyons libres de le persuader ; car dans sa démence, il n'imagine rien de plus affreux que d'être sauvé par nous. La liberté qu'il encense, n'est si belle à ses yeux que parce qu'elle lui donne des traits pour nous accabler et des ailes pour nous fuir. S'il voit que nous allons trouver nous-mêmes une petite arme dans ses mains, un peu d'abri à son ombre, il la dépouille et la mutile aussitôt. Lequel d'entre nous, ayant étudié de près les nombreuses et diverses assemblées auxquelles notre sort a été remis, a pu faire longtemps ce rêve, qu'un jour elles nous donneraient la liberté, ou seulement nous la laisseraient conquérir? On s'explique encore l'illusion du grand ora-

teur qui a trop souvent forcé l'admiration de ses adversaires pour ne pas croire à leur sincérité. Il peut espérer qu'enfin l'émotion qu'il produit deviendra féconde, et que les votes y répondront. Mais que cette illusion se carre comme nous le voyons dans l'esprit de certains innocents journalistes de nos amis, parlementaires désintéressés et déterminés; qu'ils prennent le bec mou de leur plume pour l'épée du Cid; qu'ils provoquent Navarrois, Maures et Castillans, et qu'ils se disent : Avec cela, avec ce fétu j'ouvrirai les rangs ennemis, j'intimiderai devant moi les plus hardis, j'enhardirai derrière moi les plus timides; l'Eglise est assurée de vaincre et je restaurerai même le pouvoir, pourvu qu'on me laisse mon écritoire et que j'y puisse tremper ce trognon! En vérité, toute cette vaillance n'est à nos yeux qu'un enfantillage impertinent.

Entre la liberté politique telle qu'elle a été pratiquée dans les temps modernes, et la liberté de l'Eglise, les faits révèlent un antagonisme constant. L'Eglise regarde la liberté politique avec défiance, la liberté politique traite l'Eglise avec inimitié. L'Eglise repousse, combat, condamne souvent les thèses que la liberté politique soutient avec le plus d'ardeur; la liberté politique, de son côté, cherche ses plus efficaces triomphes contre les dogmes et la discipline que l'Eglise maintient avec le plus d'énergie.

Lutte inégale aux yeux des hommes, parce que nulle force humaine un peu considérable ne combat sincèrement pour l'Eglise; lutte bien plus inégale aux yeux de l'Eglise elle-même, parce que ceux qui l'attaquent, attaquent Jésus-Christ. Quand ses adversaires tressaillent d'espérance, elle tremble, mais elle tremble pour eux,

pour ces multitudes leurrées de la chimère d'un bonheur infâme, sur lesquelles ils ont fondé l'espoir de leur victoire : elle sait pourquoi cette guerre toujours recommencée, au lieu de se terminer par sa défaite, se termine toujours par des révolutions.

Mais tant de révolutions et de catastrophes ruinent moralement et matériellement les peuples ; et si, par la bonté de Dieu, égale dans sa persévérance à la persévérance du mal, une continuité de miracles maintient debout l'Eglise au milieu des royaumes et des républiques qui tombent, néanmoins l'Eglise voit venir avec angoisse des punitions de plus en plus terribles, des jours de plus en plus affreux. Quand finira cette furie des discordes civiles qui ne s'apaise un moment qu'après avoir conquis des espaces plus vastes et s'être creusé des lits plus profonds, où bientôt elle bouillonne de nouveau? Comment éviter à l'humanité, à l'Eglise elle-même, l'une de ces deux extrémités homicides, vers lesquelles l'hérésie révolutionnaire, pour donner à l'esprit de l'époque son vrai nom, tend également, savoir : la paix corrompue du despotisme, ou les convulsions d'une suprême et irrémédiable anarchie?

Nous en sommes près, et à quoi a-t-il tenu que nous ne soyons déjà tombés dans l'une ou dans l'autre? ou dans ce despotisme que Dieu déchaîne sur les peuples vicieux, pour leur faire connaître ce que c'est que la loi de l'homme, lorsqu'ils ont secoué la loi divine; ou dans cette anarchie qui réduit l'homme à la condition d'esclave et d'animal, parce que son orgueil lui suggère qu'il est libre et affranchi de toute loi?

Comment renfermer dans de justes bornes l'esprit de liberté, que l'homme ne doit pas perdre et qui lui est

nécessaire pour réserver d'abord son obéissance aux commandements de Dieu, dont nul pouvoir humain ne le peut dispenser; mais qui maintenant se dresse contre toute autorité divine et humaine, disant : Je n'obéirai pas ?

Comment contenir dans ses limites légitimes cette force indispensable du gouvernement, sans laquelle il n'y a ni liberté, ni société, mais que les excès de la liberté, la fécondité des révolutions, le péril général du monde peuvent armer aujourd'hui d'une prépondérance qu'elle n'eut jamais sous les rois chrétiens, aussi omnipotente contre les lois qui protègent la liberté, que la liberté prétend l'être contre les lois qui remparent le pouvoir ?

Car voilà enfin où le monde est acculé. On a beau se faire des théories charmantes, combiner des garanties, tracer sur le papier de beaux engrenages de droits et de devoirs réciproques; décider que la liberté s'arrêtera d'elle-même à ce point précis, et le pouvoir de lui-même à cet autre ; régler que dans telles circonstances la liberté pourra cependant aller un peu plus loin, et que dans telles autres le pouvoir sera maître de la serrer un peu plus; et munir le tout de courroies ductiles, d'invincibles freins, de soupapes de sûreté; et faire encore, pour que rien n'y manque, la part du progrès continu et de la perfectibilité indéfinie : toute cette belle mécanique, qui fonctionnait si facilement et si philanthropiquement dans le cabinet de l'inventeur, paraît bientôt d'un méchant usage; elle se détraque, elle répand autour d'elle l'épouvante et la mort. Il n'en reste bientôt plus qu'un monceau de débris sur des monceaux de cadavres, autour desquels, de tous les points de l'horizon, les bêtes de proie accourent et se rassemblent.

Lorsqu'ils ont vu plusieurs fois ces catastrophes, les peuples désespèrent de la liberté. Ils s'aperçoivent que ces constitutions de fabrique, avec leurs rouages et leurs contre-poids, sont des chimères, et qu'elles ne les préservent d'aucun mal; que tout au contraire elles détruisent les garanties naturelles qui leur restaient. Ils voient qu'on ne crée pas une conscience publique avec des sophismes, qu'on n'a pas la foi des hommes pour leur avoir imposé des serments, que rien n'empêche l'appât du mal de séduire la multitude, et qu'on n'arrête pas cette multitude du haut d'une tribune, d'un monceau de poussière entassé la veille et que son souffle disperse avant que son pied l'ait touché.

Ils regardent autour d'eux : plus de monarchie, plus d'aristocratie, plus de corps politique d'aucune sorte, plus de magistrature; tout cela est détruit déjà, ou s'il en reste quelque forme, ce reste, cette ombre n'attend qu'un décret pour se dissoudre et disparaître. Rien ne s'oppose à l'insolence du vainqueur; toute porte lui est ouverte, toute vie lui est livrée.

Mais pendant qu'il hésite encore, surpris et comme effrayé lui-même de l'immensité de son triomphe, deux forces, l'une et l'autre indestructibles, se relèvent. L'une est la force matérielle : elle a besoin d'une volonté qui l'organise, et elle domptera tout. L'autre est la force morale, qui porte depuis dix-huit siècles sur la terre le nom glorieux d'Eglise catholique et les titres divins de fille et d'épouse de Jésus-Christ : il ne lui faut qu'un bras pour la seconder, et elle relévera tout.

La force morale toute seule ne peut rien d'immédiat; la force matérielle toute seule ne peut rien de durable; toutes deux ensemble doivent régir le monde.

Le monde ne connaît, ne voit que la force matérielle. Il court à elle tout d'abord; il lui dit : Sauve-moi! Je ne t'impose pas de conditions et tu n'en recevrais point : fais ce que tu voudras, mais sauve-moi! C'est l'institution de la dictature. La dictature se met à l'œuvre; elle ruine, elle enrichit, elle abaisse, elle élève, elle fait ce qu'elle veut. Mais si la force matérielle, la dictature, ne prend pas conseil de la force morale, de l'Eglise, sa puissance salutaire dégénère en despotisme : après quelques heures de repos, ou plutôt quelques heures d'ivresse, elle s'affaisse et tombe, laissant la société plus corrompue et plus dénuée qu'elle n'était. Avec le concours de la force morale, la force matérielle relève les lois, rétablit la justice, réédifie la hiérarchie, se donne à elle-même peu à peu des limites, prend des racines, se modifie, devient enfin le POUVOIR CHRÉTIEN, et fonde de loin la liberté. Comme l'ordre, dont elle est la sœur cadette, la liberté naît de l'union de la force matérielle avec la force morale, de l'alliance de l'Eglise avec le Pouvoir.

Si le monde, exposé aux désastres périodiques des révolutions, pouvait demander d'abord son salut à la force morale, et lui dire ce qu'il dira toujours à la force matérielle : Sauve-moi! l'alliance se conclurait aussitôt; la première chose que ferait l'Eglise, ce serait d'instituer le Pouvoir. Et quelle condition lui imposerait-elle en l'instituant? Nulle autre que celle de saint Rémy à Clovis : Défends l'Eglise; c'est-à-dire, Maintiens-la dans sa liberté sans cesse attaquée par l'esprit et par les passions du monde; et protége les pauvres : car le monde, lorsqu'il n'aime pas Dieu, méprise et hait les pauvres, et l'esclavage reparaît partout dans les sociétés d'où Dieu se retire. Défends l'Eglise, protége les pauvres! De ces

deux devoirs de la royauté découleront ce qu'il faut de droits particuliers et de puissances de second rang pour que toute société puisse conserver l'ordre et contenir la liberté.

Voilà ce qui explique l'alliance de l'Eglise et du Pouvoir politique : alliance plus intime et plus féconde, suivant que le Pouvoir, qui est une chose humaine, par conséquent toujours plus ou moins imparfaite, se montre plus ou moins disposé à se régler sur les inspirations religieuses; alliance gardée par l'Eglise avec une fidélité inébranlable, tant que le Pouvoir a conservé seulement une ombre de charité et de justice, et n'a pas formellement et systématiquement entrepris de soumettre la force morale à la force matérielle, d'étouffer et d'anéantir la loi de Dieu sous sa propre loi.

Qu'on relise la lettre récente de Pie IX au roi de Sardaigne, et toutes les lettres qu'en de semblables occasions les Papes ont écrites à de semblables rois. On y verra combien l'Eglise estime le Pouvoir. C'est toujours la même chose ; toujours cette constance invincible, mais aussi toujours cette invincible douceur qui ne borne ses concessions qu'à la limite extrême du devoir, là où la charité deviendrait crime, et la patience prévarication. Est-ce un goût particulier de l'Eglise pour la force en elle-même? Et nous, ses enfants, l'accuserons-nous de se laisser éblouir aux pompes royales? Elle sait trop ce que pèse dans les balances de Dieu tout l'or des couronnes! Assise au seuil de l'éternité sur un tombeau, elle regarde de là les fortunes humaines et ne les distingue pas beaucoup de tant d'autres misères dont elle a pitié. Elle en connaît le péril, les tristesses, la fin. La souveraine puissance et l'empire, pas plus que la jeunesse, la beauté et

le bonheur, ne sont à l'abri d'un attouchement de la mort. « Il n'y a dans le monde ni fortune ni astre dominant, rien ne domine que Dieu. » Mais l'Eglise sait aussi quels fléaux déchaîne un trône qui tombe; et tant qu'il tient encore, elle le sollicite par les conseils les plus tendres, par les prières les plus humbles, à ne point commettre les fautes qui le feront tomber. Elle ne rougit pas de s'incliner même devant les tyrans, même devant les traîtres, elle a encore de douces paroles même pour les apostats; parce que ce pouvoir infidèle, s'il se redresse et s'il entend raison, pourra réparer tous les maux qu'il a faits; mais s'il tombe et que l'anarchie vienne ensuite, l'anarchie ne voudra point réparer le mal et sera plus redoutable que n'était le tyran.

Dans la situation présente de la France et de la civilisation, situation que nous n'avons point faite et qui a été logiquement amenée par des principes qui ne sont point les nôtres, mais qui certes n'est pas telle que l'on pouvait la craindre, qui est au contraire meilleure qu'on n'eût osé l'espérer; dans cette situation, disons-nous, l'alliance naturelle de l'Eglise et du Pouvoir nous paraît plus désirable et plus nécessaire que jamais. Elle est nécessaire au Pouvoir, utile à l'Eglise, indispensable à l'humanité. Nous croyons que la meilleure politique possible est de la faciliter et de l'affermir.

La société, dénuée de ses antiques forteresses, ouvrages des siècles et de la prévoyante sagesse de nos pères, n'a qu'un rempart élevé à la hâte; ouvrage merveilleux, mais ouvrage d'un jour. Hier nous n'attendions pas tant, et toutefois c'est peu contre la grandeur du péril. Derrière ce rempart, deux forces veillent. Unies, elles peuvent tout; séparées, elles sont faibles; hostiles, elles

seraient vaincues. Le Pouvoir n'a pas de traditions, l'Eglise n'a point d'armure. Que le pouvoir couvre l'Eglise de sa force; que l'Eglise, comme elle y est prête et comme assez de voix autorisées le publient tout haut, honore le Pouvoir de son concours : cet accord n'aurait rien, à ce qu'il nous semble, de déshonorant pour personne. Le seul bien que l'Église demande est la liberté, et la liberté de l'Église est la seule liberté qui ne puisse pas devenir une puissance rivale de la puissance souveraine.

C'est cette liberté qui peut intéresser les esprits sans les troubler et sans les énivrer. Par elle, non autrement, de quelque façon qu'on s'y prenne, descendra jusqu'aux dernières profondeurs du peuple, avec le calme des pensées et des désirs, toute la partie réalisable de ces améliorations matérielles si imprudemment promises et toujours attendues. Que saura faire le pouvoir pour donner aux pauvres, ou, suivant le langage du temps, « aux classes souffrantes, » autant de consolateurs, et de patrons, et d'amis, et d'esclaves dévoués, que ces légions apostoliques qu'un souffle de liberté mettrait gratuitement au service de toutes les faiblesses et de toutes les misères? Que peut-il faire qui lui donne à lui-même un lustre plus durable et plus nouveau que ce spectacle d'une liberté vraie, féconde, sans égale partout ailleurs, se développant sous l'empire respecté et incontesté de ses lois? Quel suffrage égalerait devant l'Europe et devant la postérité l'approbation unanime, l'admiration réfléchie, la reconnaissance sincère de toute l'Eglise, c'est-à-dire de tout ce qui, dans le monde entier, confesse et bénit Jésus-Christ?

Voilà l'intérêt du Pouvoir, et voilà aussi, suivant nous, l'intérêt de la Religion. L'un doit gouverner, l'autre doit

sauver les âmes. La Religion languit quand le Pouvoir ne gouverne pas, et le Pouvoir gouverne mal quand la Religion ne l'éclaire pas. Le Pouvoir doit être indépendant, mais il doit connaître et respecter la loi de Dieu : et comment la respecte-t-il, s'il ne donne pas la liberté à l'Eglise de Dieu? L'Eglise doit être libre; mais elle n'est complétement libre que si le Pouvoir la protége contre les passions qui sans cesse entreprennent d'abattre ses lois, de ruiner ses dogmes, de la réduire en servitude. Un pouvoir faible à cet égard, laisse accomplir tout le mal que pourrait faire un pouvoir méchant. Le Pouvoir et l'Eglise doivent donc s'entendre et marcher d'accord : la loi de leur intérêt est aussi la loi du salut social. Tout va bien lorsque indépendants chacun dans sa sphère, ils échangent entre eux une parole de paix. *Le Roi sur son trône, le Pontife sur le sien,* dit quelque part Bossuet, *et le genre humain se repose à l'ombre de cette concorde.*

NOTE. — Peu de temps après cet article survinrent les graves incidents qui donnèrent lieu à la lettre écrite par le secrétaire de notre saint Père le Pape, Mgr Fioramonti, au rédacteur en chef de l'*Univers*, laquelle fut suivie de l'encyclique *Inter multiplices*, du 21 mars 1853. Ces documents, dont l'histoire est esquissée plus loin, dans l'article en réponse à M. le comte de Falloux, ne réussirent pas à calmer les inquiétudes que l'*Univers* inspirait au *Correspondant;* et la lutte entre les deux journaux qui aurait dû finir là, continua par les provocations du *Correspondant*, ainsi qu'on va le voir.

DE NOTRE LIGNE POLITIQUE.

4 juin 1853.

I. M. Foisset, après M. Lenormant, continue une discussion que nous n'avons point provoquée et dont l'objet est assez sérieux pour que nous pensions ne pas devoir la fuir. M. Foisset déplore les dissentiments entre frères, mais il ne se laisse pas arrêter par sa sensibilité. Il a raison. Les dissentiments entre frères sont fâcheux sans être funestes. L'accord des esprits a toujours été rare, même en famille. C'est une loi de l'infirmité humaine. Chacun veut l'accord sur son propre terrain, et non pas seulement sur la frontière. *In medio veritas,* dit M. Foisset; tout le monde en dit autant. Reste à trouver le milieu. Où est-il? Chacun répond : Là où je suis. L'har-

monie régnerait si un seul parlait et que tous les autres consentissent à se taire. Tous consentent à parler ; qui à se taire, et à se taire toujours ? La conscience même y répugne. Lorsque le dissentiment existe, le plus sage parti est encore de l'avouer et de s'en expliquer honnêtement, comme fait M. Foisset en nous assurant de son amitié, comme nous allons faire en l'assurant de la nôtre. Du moment qu'il pense autrement que nous, son agression est très légitime. Ses raisons ne nous ayant pas convaincus, notre défense sera très légitime aussi. Pourquoi le *Correspondant* accepterait-il la responsabilité des erreurs qu'il croit trouver dans l'*Univers?* Pourquoi l'*Univers* subirait-il en silence les accusations erronées du *Correspondant?* Éclaircissons notre différend, et ne gémissons pas de discuter les uns contre les autres « quand nous sommes faits pour nous entendre. » Précisément parce que nous sommes faits pour nous entendre, nous sommes faits pour nous parler.

Mais au moins, dit M. Foisset, discutons sans haine, sans insulte, sans ironie... A quel propos ces précautions offensantes ? Lui reprochons-nous de nous haïr, et se souvient-il qu'on l'ait insulté ? Il n'a personnellement ni à se plaindre ni à craindre. S'il se plaint et s'il craint pour d'autres, il prend trop de souci. Quant à l'ironie, il nous attaque comme il lui plaît, nous nous défendons comme bon nous semble. Son esprit est plein d'alarmes qui ne sont point dans le nôtre : où il voit cent périls, nous voyons pour le moins cinquante chimères ; nous sommes exposés à sourire de ce qui le fait pleurer. Nous croyons qu'il se trompe, nous voulons l'en convaincre. Qu'il n'appelle pas ironie ce qui ne sera que l'accent d'une humeur moins attristée.

II. M. Foisset voit poindre une réaction anti-chrétienne très redoutable. Il en a des nouvelles sûres. Cette disposition des esprits rend le bien plus difficile, même en ce qui touche les œuvres de pure charité. Le mouvement de retour qui se manifestait de toutes parts s'arrête. « De belles intelligences » et « de nobles cœurs » qui inclinaient vers le catholicisme s'éloignent de nouveau... — C'est l'*Univers* qui fait tout ce mal.

Il le fait par les questions inopportunes qu'il soulève, par le langage dont il se sert, surtout par la ligne politique qu'il suit depuis 1851.

Tels sont les reproches que nous adresse notre ami.

Nous n'examinerons que le dernier, celui qui touche à la politique. Pour les autres, c'est-à-dire les « questions inopportunes » et la manière de les traiter, un seul mot : s'il s'agit du passé, nous prenons la part que nous font la lettre de Mgr Fioramonti et le décret du concile d'Amiens (1) (lesquels ne parlent point des questions inopportunes), et nous contestons au *Correspondant* le droit d'y rien ajouter; s'il s'agit de l'avenir, on pourrait nous donner le temps de transgresser les régles que ces documents nous imposent. Quand nous aurons commis cette faute, alors M. Foisset fera bien de nous rappeler nos devoirs.

III. M. Foisset croit donc qu'une réaction anti-chrétienne commence, et que l'*Univers* en est la cause.

Beaucoup de fautes ont préparé ce résultat. Toutefois,

(1) Le concile d'Amiens, célébré au commencement de 1853, fut publié dans le courant du mois de mai de la même année, après avoir reçu l'approbation du Saint-Siége. Il contient un décret relatif à la presse religieuse, à laquelle il donne des conseils, des encouragements et des éloges. L'*Univers* avait publié ce décret dans son numéro du 26 mai 1853.

M. Foisset n'en cite que deux, mais capitales : 1° l'*Univers* a *révolté* les vaincus du 2 décembre « en *paraissant croire* que le régime dictatorial était le régime *définitif*, le régime normal de toute société bien ordonnée ; » et « en *paraissant* vouloir imposer cette opinion, » non seulement au nom de l'intérêt social, mais au nom » de l'orthodoxie. » 2° Il a révolté la jeunesse des écoles par sa thèse contre les classiques païens. Et c'est ainsi, ajoute douloureusement M. Foisset, « qu'on nuit, sans » le vouloir assurément, *à la renaissance de la foi dans* » *les âmes*, en s'aliénant *tout à la fois et la jeunesse des* » *écoles*, nourrie dans l'admiration des grands noms de » la littérature grecque et latine, *vivement éprise d'ailleurs de tout ce qui éveille dans les âmes les pensées* » *généreuses* (?) et les *hommes vieillis* dans la pratique des » institutions qui ne sont plus. »

Cette accusation, que nous donnons, comme on voit, dans toute sa force, est corroborée par une preuve unique. La voici : « L'application perfide avec laquelle deux » journaux assez connus, le *Siècle* et l'*Indépendance belge*, » exploitent depuis longtemps contre l'Eglise *certaines* » paroles de l'*Univers*, me persuade que ces paroles sont » *pour quelque chose* dans l'hostilité qui recommence. » Nos frères de Belgique et d'Angleterre n'en font aucun doute. »

M. Foisset a plus de sens encore que d'imagination. Nous sommes sûrs qu'en se relisant, il s'avoue lui-même à demi-réfuté. Quoi ! un journal adopte certaines opinions, c'est assez pour agiter les esprits en France, à l'étranger, jusque dans les profondeurs des colléges ; pour inquiéter partout les consciences, pour provoquer la réaction antichrétienne ! Il y a un Pape, des évêques, des

prêtres, des sermons, des livres, des articles, rien n'y fait! Ce journal a dit *certaines* paroles, voilà les têtes bouleversées! Tout allait bien, tout va mal! Les « belles intelligences, » les « nobles cœurs » qui inclinaient vers la religion, inclinent vers autre chose! L'Angleterre ne se convertira pas, la Belgique achèvera de se pervertir, la France restera dans l'indifférence, parce que l'*Univers* disserte contre le gouvernement parlementaire; et la jeunesse des écoles s'insurge contre le catholicisme, parce que l'*Univers* n'admire pas suffisamment les classiques païens... M. Foisset croit cela!

Nous refusons de nous attribuer tant de puissance sur l'opinion européenne. Eussions-nous dit et fait les énormités qu'on nous prête; eussions-nous demandé positivement, en chiffres ronds, les vingt ans de dictature auxquels M. de Montalembert a écrit qu'il se fût résigné; eussions-nous imploré la dictature à toujours et le despotisme comme en Russie; eussions-nous professé que la dictature est l'état normal des sociétés et la seule forme orthodoxe de gouvernement; eussions-nous enfin, par surcroît, soutenu seuls, sans raison et sans contradicteurs catholiques, cette thèse contre l'abus des auteurs païens, qu'un partisan des Muses attiques (1) appelait si galamment « une croisade en sabots; » eussions-nous fait tout cela, nous ne croirions pas que de tout cela et de tous les commentaires du *Siècle* ait pu naître une réaction anti-chrétienne en Europe, ni même un seul doute dans la conscience d'un seul homme sensé. Où prend-on les « belles intelligences, » les « nobles cœurs » qui se laisseront détourner de Dieu par *certaines paroles* d'un journal, commentées par d'autres journaux, et

(1) M. Lenormant, dans le *Correspondant*.

quels journaux ! En vérité ! nous devons répondre maintenant de ce que le *Siècle* et l'*Indépendance belge* nous font dire, et de ce qui peut en rester dans l'esprit de leurs lecteurs; et les plumes qui caressent les instincts de ce troupeau manqueraient d'arguments, manqueraient de sophismes et d'injures, si l'*Univers*, dans les questions qui ont surgi depuis le 2 décembre, avait suivi la voie du *Correspondant*... M. Foisset croit cela !

Il y a une chose qui doit prodigieusement étonner notre excellent ami, s'il y songe. Au mois de janvier dernier, le concile d'Amiens faisait un décret en faveur des journaux religieux ; au mois d'avril dernier, l'infaillible sagesse de Rome examinait, pesait, scrutait et *approuvait* le décret du concile d'Amiens. Comment la sagesse du concile et la sagesse de Rome n'ont-elles pas aperçu le péril que M. Foisset dénonce; n'ont-elles pas excepté un journal tout au moins, celui qui fait tant de mal, des éloges et des encouragements que la presse catholique a reçus? Le concile et Rome se sont-ils trompés, ou bien est-ce M. Foisset qui se trompe? Existe-t-il un danger que le concile et Rome n'ont point vu, ou M. Foisset voit-il un danger qui n'existe pas? M. Foisset peut résoudre la question comme il le voudra; pour nous, elle est résolue.

IV. Et nous l'osons dire : dans notre conscience, toute prête à s'incliner devant un jugement contraire de l'Église, la question était déjà résolue avant que le concile et Rome eussent parlé. Certes ! nous portions sans inquiétude la responsabilité de nos opinions politiques, religieuses, même littéraires; et les commentaires de l'*Indépendance belge* ni d'autres commentaires plus importants ne nous faisaient point repentir de les avoir

hautement publiées. Sous la Monarchie constitutionnelle, nous commencions à douter que le régime parlementaire en France pût être bon à l'Eglise et pourvoir aux besoins de la société. Sa chute misérable nous le fit définitivement connaître; son agonie durant l'anarchie républicaine nous donna tout le temps de lui souhaiter un héritier. Nous le vîmes enterrer avec plaisir; nous ne sommes point de ceux qui, après avoir sous nos yeux sifflé son dernier hoquet, se sont pris à le regretter aussi passionnément qu'ils l'avaient haï.

Il est bien remplacé; nous pouvions trouver plus mal; cette dictature est supportable. Dieu daigne nous en épargner une autre, dût-elle, comme celle de M. Ledru ou celle de M. Cavaignac, s'intituler la liberté! On était très libre; mais tout le monde désirait en finir. On oublie cela bien vite. On oublie bien vite comment sonnait à toutes les oreilles ce terrible avenir de 1852. Parce que 1852 n'est pas venu, on croit maintenant qu'il n'était pas à craindre. C'est une belle raison, mais tardive. Le fait est qu'on a craint, et non sans motif. Et cette crainte elle-même était un puissant motif de craindre. Parlez-nous du tempérament robuste d'une nation qui, pleinement investie de sa liberté, n'en peut plus au bout de trois ans, demande à grands cris qu'on lui ouvre le parc de la dictature et s'y précipite toute entière, le suffrage universel à la main! Ces retours de tendresse pour des luttes dont on était las, ces fières aspirations vers la tribune muette et la presse bâillonnée, tout cela prête à rire. Et quand, pour nous enflammer, on énumère les conquêtes (grâce à Dieu conservées et accrues) qui ont été faites par l'Eglise dans ces temps orageux, il faudrait se souvenir qu'elles paraissaient mal assurées.

V. Nous croyons que l'acte du 2 décembre a sauvé la France comme elle pouvait être sauvée. Nous croyons que les institutions présentes conviennent aux besoins présents du pays et lui laissent la somme de liberté politique *aujourd'hui* nécessaire. Telle qu'elle est *aujourd'hui* et telle qu'elle sera peut-être longtemps, la société ne pourrait, sans de très grands périls, supporter une liberté politique plus étendue. Le Gouvernement, s'il use bien de son pouvoir, n'en a pas trop; et fût-il possible d'en diminuer quelque chose, nous conseillerions même aux parlementaires d'y regarder à deux fois et de bien examiner s'il n'y aurait pas plus de risque à mettre le Gouvernement dans l'impossibilité de bien faire qu'à lui laisser la possibilité d'abuser. Ne peut-on soutenir ces opinions sans *révolter* les « belles intelligences? » Quant aux commentaires, nous ne sommes pas faits pour empêcher l'*Indépendance belge* de commenter, et pour forcer le *Siècle* à comprendre. Les « belles intelligences » qui voudraient savoir ce que nous pensons n'ont qu'à nous lire. Si elles préfèrent le *Siècle*, elles auront la pensée du *Siècle*. C'est autre chose.

Nous ne disons point que de grands maux ne puissent naître de la constitution actuelle du pouvoir; nous disons qu'il en est né de grands biens. Nous ne disons pas qu'il ne faut point de garanties; nous disons qu'à force de discours, de livres, de révolutions, nous sommes devenus une société si divisée, si morcelée, si pulvérisée, si démoralisée que désormais, et pour longtemps, la meilleure de nos garanties réside dans la sagesse du Pouvoir, lequel a plus de chances d'être sage quand il est fort. Les vraies garanties d'une nation ne sont qu'en elle-même. Si elle a des traditions, si la propriété et la famille y sont

bien assises et bien respectées, si elle aime et respecte les lois, surtout si elle a l'esprit religieux, elle est libre sous le pouvoir le plus absolu. Si tout cela lui manque, si elle a laissé détruire tout cela, elle n'a que des garanties sur papier, moins solides que ce papier lui-même. Nous en avons fait l'épreuve. Dans la vérité, avec toutes ses garanties bien enregistrées et bien jurées, cette nation ne possède que la liberté de recevoir souvent de nouveaux maîtres. Qu'elle emploie les restes de sa force et de sa sagesse à faire en sorte que le dernier de ses maîtres dure longtemps; et dans ce but qu'elle se retire d'abord tous les moyens de le renverser !

Voilà ce que nous avons cru et ce que nous avons dit, avant et après le 2 décembre. Avant le 2 décembre, avec l'unanimité à peu près de nos amis ; après le 2 décembre (pas tout de suite après), malgré quelques-uns d'entre eux. Comme citoyens, nous respirons encore sans trop de difficulté, nous ne demandons pas encore qu'il nous surgisse des libérateurs. Comme catholiques, sans renoncer à un droit de conseil que nous n'abandonnerons jamais, et à un droit de résistance qui ne redoute aucune tyrannie, il nous semble que nous ne pouvons pas décemment nous plaindre. Nous formons des désirs, nous faisons des vœux et nous sommes reconnaissants. Quand nous ne taisons ni nos désirs, ni nos vœux, ni dans l'occasion nos alarmes, pourquoi tairions-nous notre reconnaissance ? Aucun catholique n'a pu ignorer deux choses : le Gouvernement pouvait faire à la religion du mal qu'il ne lui a pas fait; il lui a fait du bien qu'il pouvait ne lui pas faire. A cet égard, quel souverain, depuis de longues années, a mieux parlé, mieux agi que Louis-Napoléon ? Nulle part, à l'heure qu'il est, l'Eglise ne jouit des

libertés dont elle jouit en France. On dit que c'est de la politique. Les souverains qui savent observer une telle politique, nous les regardons comme de très grands et très fermes esprits. Que Dieu, qui les a suscités, les assiste ! Notre politique est de souhaiter à cette politique là beaucoup de persévérance et beaucoup de succès, et de laisser raisonner le *Siècle*. On ajoute qu'il ne faut pas se fier au cœur des princes. A ce compte, le grand-prêtre n'aurait pas dû sacrer Joas sauvé par lui, nourri par lui à l'ombre du sanctuaire, mis sur le trône par lui. Non, il ne faut se fier absolument ni aux souverains, ni aux autres hommes, ni à soi-même ; mais il n'est pas à propos d'insulter toujours la conscience des souverains, ni celle des autres hommes, en leur disant toujours : Vous nous trompez !

VI. M. Foisset rapporte et souligne avec complaisance une belle phrase de jeune athléte, écrite en 1829, dans le premier prospectus du premier *Correspondant :* « Que » les catholiques comptent sur la Providence, elle ne les » trompera pas ; mais *qu'ils ne comptent que sur Elle et* » *sur leurs propres efforts.* » C'est trop fier ; nous ne devons plus parler ainsi, maintenant que nous avons barbe grise. Nous nous sommes tous écartés de ce programme ; M. Foisset lui-même s'en écarte. Nous avons cherché des alliés, M. Foisset en cherche. Le *Correspondant* sème à pleines mains dans le champ parlementaire. M. Foisset dira que ces alliés peuvent être des moyens préparés par la Providence, et que c'est encore compter sur elle que de compter sur eux. Très bien ! l'Empereur aussi est un moyen de la Providence. On peut s'appuyer sur lui aussi raisonnablement que sur M. Dupin. Faut-il s'éloigner d'un souverain qu'on voit à la messe, pour

rattacher plus sûrement à la religion les hommes qui veulent *un gouvernement que l'on ne confesse pas* (1)? En fait de « belles intelligences » et de « nobles cœurs » qui se soient refroidis pour la religion ou qui aient pu se refroidir depuis le 2 décembre, franchement, nous n'en voyons pas d'autres. Y a-t-il des paroles catholiques, c'est-à-dire loyales, sincères, équitables, qui puissent les réchauffer? Qu'on nous les enseigne, nous les dirons. Mais s'il faut se jeter dans les pointilleries et dans les mesquineries d'une opposition comme la leur, Non! Cette petite opposition n'est point de notre goût. La pussions-nous pratiquer sans injustice, nous nous en abstiendrions encore. La raison toute seule nous interdirait ce qu'un sentiment profond de la dignité chrétienne nous défendait déjà sous Louis-Philippe. L'opposition des catholiques doit avoir un autre mobile que la mauvaise humeur, un autre but que de s'acquérir d'injurieuses et fausses amitiés.

Cependant, quelle autre opposition pourrions-nous faire aujourd'hui que celle-là? et si nous la faisions, qu'y gagnerions-nous? Pas même l'amitié, pas même le silence de l'*Indépendance belge*. Nous pourrions irriter le pouvoir, nous ne saurions plaire à ses ennemis. Il faut bien que nous restions catholiques! Quand même nous irions injustement nous évertuer sur le terrain politique à la petite guerre poltronne dont nous parlons, nous ne serions pas pour cela dispensés de combattre en même temps l'esprit du siècle, le courant irréligieux qui n'a pas cessé de rouler dans le monde, quoiqu'une main puissante ait su faire baisser la hauteur et le bruit de ses

(1) Parole de M. Dupin.

eaux. Mais si nous attaquons l'esprit du siècle, gare les commentaires du *Siècle!* Nous laissons échapper quelques paroles mal sonnantes : le *Siècle* s'en empare; l'*Indépendance belge* accourt; le fidèle *Charivari* ne reste pas en arrière; le *Journal des Débats* se hâte; la réaction anti-chrétienne continue. Point de bénéfice!

VII. Prenant au sérieux ces commentaires perfides qui l'épouvantent, au lieu de les réfuter, ce qui eût été tout aussi facile et peut-être plus amical, M. Foisset nous dit, au nom du *Correspondant*, que nous avons *révolté* les amis des institutions tombées sans nous concilier les amis *quand même* des institutions présentes. Manifestement, le *Correspondant* ne révolte personne; mais, à ce point près, nous pouvons lui renvoyer le compliment. Dans sa sphère plus restreinte, il a aussi le tort de ne pas satisfaire tout le monde, sans parler de nous, qui ne nous plaignons point. Il s'aliène les amis des institutions présentes, il ne se concilie pas les amis *quand même* des institutions tombées. M. Foisset écrit que « le catholi-» cisme *seul* peut apaiser les besoins d'une intelligence » raisonnable; *seul* peut consommer *sur toutes les ques-» tions* l'alliance de la liberté et de la règle, de la science » et de la foi, de la raison et de l'autorité. » Voilà de quoi révolter le *Siècle*, l'*Indépendance belge*, le *Charivari*, le *Journal des Débats*, peut-être même M. Cousin et M. Dupin, et d'autres encore. Nous défions M. Foisset de développer cette doctrine, qui est la nôtre, sans prononcer certaines paroles qui provoqueront certains commentaires qui arrêteront certaines « belles intelligences » sur le chemin de la vérité. Et il verra se précipiter vers lui de bons catholiques, des amis qui lui diront tout éplorés : Téméraire! l'hostilité reparaît, vos paroles sont

pour quelque chose dans la guerre qui recommence. Nos frères de Belgique et d'Angleterre n'en font aucun doute !

Mais existe-t-il réellement une réaction anti-chrétienne ?

Existe-t-il une réaction anti-chrétienne ?

7 juin 1853.

VIII. Qu'il existe en France, comme en Europe, un grand parti de l'irréligion, même de l'impiété; que ce parti, divisé en mille sectes contradictoires, exerce partout contre l'Eglise une action continue, puissante, redoutable, tout le monde le sait trop, et l'on nous accorde sans doute que nous ne l'ignorons pas et que nous ne l'oublions pas. Mais quand on parle d'une réaction antichrétienne, on veut dire autre chose. On veut dire que le Deux décembre a rendu à l'Eglise des ennemis qu'elle n'avait plus, l'a exposée à des périls nouveaux. Depuis quelque temps, cette thèse est en faveur parmi les catholiques attachés ou rattachés à la fortune des doctrines parlementaires. Ils affirment volontiers que les idées, les livres, les manœuvres contre la religion, reprennent toute leur ardeur, obtiennent le même crédit qu'autrefois. S'ils remontent aux causes, ils n'osent pas s'en prendre à la protection dont l'Eglise est l'objet de la part du Gouvernement; mais ils accusent de haute impru-

dence, tout au moins, les catholiques qui reçoivent cette protection avec trop de reconnaissance, et qui négligent de verser quelques larmes sur les libertés qui s'exerçaient à leurs dépens. Ces reconnaissants et ces négligents sont assez considérables, ils ont parlé assez haut (1); cependant, il n'est jamais question d'eux, mais seulement de nous, qui n'avons fait que répéter ce qu'ils ont dit. Le procédé n'est pas d'une justice rigoureuse. Acceptons-le patiemment. Il sera toujours temps d'écrire l'histoire et de montrer que si nous avons *révolté* les vaincus du 2 décembre, c'est moins à titre de docteurs qu'à titre d'échos. Venons au but : ces cris d'alarme ont pour objet d'établir que les affaires de la religion se trouvaient fort bien du régime parlementaire sous la république et même sous Louis-Philippe, et qu'elles se trouvent presque fort mal du régime présent. Cette conséquence, si elle était démontrée, vaudrait la peine d'y réfléchir. Mais voyons les faits. Nous allons ici étendre le cercle de notre polémique. M. Foisset, n'allègue que les « applications perfides de deux journaux assez connus, » et l'opinion de « nos frères d'Angleterre et de Belgique; » nous toucherons, puisque l'occasion se présente, aux assertions un peu plus positives de quelques écrivains beaucoup plus importants.

IX. Une première remarque : Jusqu'au moment où nous écrivons, les sentinelles se taisent sur la « réaction anti-chrétienne» et sur les périls prochains qu'elle prépare. Les sentinelles, ce ne sont point des journalistes trop effrayés comme ceux dont nous parlons, ou trop rassurés comme nous pouvons l'être; ce sont les évêques. Ils nous tiennent en garde, suivant l'usage, sans dénoncer ni une

(1) Les évêques.

recrudescence, ni des succès nouveaux de l'esprit d'impiété. Un seul Concile s'est tenu depuis le 2 décembre, celui d'Amiens. Les Pères de cette assemblée ont donné un avertissement solennel, mais sur un péril fort différent de celui qui éveille les sollicitudes de M. Foisset. En réprimant une tentative de trouble et de division dans le sein de l'Eglise, ils se sont réjouis de sa situation extérieure. Ils ont loué la sagesse du Prince qui n'a pas redouté la sainte liberté et les œuvres saintes des conciles, et qui fait des vœux pour l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ. Ils s'étaient réunis en paix, ils ont délibéré en paix, ils ont remercié Dieu et ils se sont séparés en paix, bénissant le peuple agenouillé sur leur passage. Il y a de cela quatre mois. Les Pères du Concile d'Amiens ont-ils été le jouet d'une illusion? Auraient-ils craint d'avertir les fidèles, de leur dire qu'ils entendaient des bruits sinistres, qu'ils voyaient au loin se former la tempête? Allons plus haut, chercher des nouvelles plus fraîches de « la guerre qui recommence. » Ecoutons le Pape : *Custos, quid de nocte?*

Voici ce que dit le Pape dans le dernier acte émané de lui, dans cette Encyclique du 21 mars, déjà deux fois commentée par le *Correspondant,* qui paraît n'y avoir point lu ce que nous allons lire.

« Au milieu des angoisses multipliées dont Nous sommes accablé de toutes parts dans le soin de toutes les » Eglises qui nous ont été confiées,... et en ces temps si » durs... Nous éprouvons la plus grande joie lorsque Nous » tournons Nos yeux et Notre esprit vers cette nation » française, illustre à tant de titres et qui a glorieusement mérité de Nous. C'est *avec une souveraine consolation pour Notre cœur paternel* que Nous voyons dans

» cette nation, par la grâce de Dieu, la religion catho-
» lique et sa doctrine salutaire *croître de jour en jour,*
» *fleurir et dominer*, et avec quel soin et quel zèle, vous,
» Nos Chers Fils et Vénérables Frères, appelés à parta-
» ger Notre sollicitude, vous vous efforcez de remplir
» votre ministère et de veiller à la sûreté et au salut du
» cher troupeau dont vous avez la garde... »

Ainsi débute l'Encyclique. Ce début aurait dû rassurer M. Foisset, car l'Encyclique est assez récente et elle a été accueillie du monde entier avec assez d'admiration, de respect et d'obéissance, pour être comptée au nombre des plus triomphantes manifestations de l'Esprit de lumière et de vérité. Une parole, qu'on y lit encore, nous semble excuser suffisamment l'attitude, si dangereuse aux yeux de M. Foisset, des catholiques, écrivains ou autres, qui applaudissent aux faits accomplis depuis le 2 décembre. Le Pape, louant l'esprit de concorde, s'exprime en ces termes :

« Et si jamais vous avez dû entretenir parmi vous cette
» concorde des esprits et des volontés, c'est aujourd'hui
» surtout que, par la volonté de Notre très cher fils en
» Jésus-Christ Napoléon, empereur des Français, et par
» les soins de son Gouvernement, l'Église catholique jouit
» chez vous d'une paix, d'une tranquillité, d'une pro-
» tection entières. *Ob egregiam carissimi in Christo*
» *filii Nostri Napoleonis, Francorum Imperatoris volun-*
» *tatem, ejusque Gubernii operam nunc catholica istic*
» *Ecclesia omni pace, tranquillitate et favore fruatur.* »

Donc, par le zèle des Evêques, les Églises de France sont bien surveillées et bien gouvernées; par la bonne volonté du Prince, la religion jouit d'une paix complète; et par ces deux causes réunies, on voit de jour en jour

croître et fleurir et dominer la doctrine de salut. Voilà une vue d'ensemble qui n'a rien d'alarmant. Entrons dans le détail.

X. Sauf des exceptions rares et peu sérieuses, tous les catholiques sont ennemis de la liberté de la presse telle qu'elle était établie et pratiquée sous le régime parlementaire, surtout de 1830 à 1851. La presse vit de toutes les mauvaises institutions et de toutes les mauvaises passions, et les fait vivre. Abandonnée à elle-même, elle devient bientôt de toutes les mauvaises institutions la plus mauvaise, de toutes les mauvaises passions la pire. C'est elle qui corrompt les masses. Lorsque la presse religieuse elle-même, qui offre tant de garantie et qui ne s'adresse qu'à des esprits si fort au-dessus de tous les entraînements vulgaires, inquiète cependant la prudence des évêques et doit être toujours surveillée, quelles craintes ne doit pas inspirer la presse en général, et quelles craintes aussi n'inspire-t-elle pas, et quelles craintes n'a-t-elle pas justifiées? Or, la liberté de la presse, dans une mesure déjà trop grande et qui sans cesse va s'élargissant, est le complément indispensable du régime parlementaire. Sans presse libre, point de tribune. Dès qu'il y a une presse libre, où s'arrête sa liberté? Elle ne s'arrête point. Nos amis qui pleurent sur les institutions tombées, ou qui nous demandent de ne point blesser ceux qui les pleurent, commettent l'étrange inconséquence de réclamer contre les ravages que la presse fait encore, toute muselée qu'elle est. Nous réclamons avec eux bien volontiers, au risque d'exciter les commentaires belges et français. Mais de grâce, si la presse surveillée fait tant de mal, que ferait la presse affranchie?

Un des plus grands bienfaits de l'ordre nouveau, c'est

le joug qui pèse sur cette industrie redoutable. De là vient principalement l'apaisement des esprits, la facilité avec laquelle le bien peut se faire, et cette renaissance générale du respect pour la religion et pour l'autorité, qui est le premier besoin de notre pays. Il y a une quantité de choses si naturellement bonnes et respectables que les trois quarts des hommes ne songeraient jamais à les haïr : il faut qu'une voix scélérate donne l'exemple de les insulter tout haut, après les avoir perfidement calomniées. Un vaincu du 2 décembre s'irritera contre la religion, parce que quelque procession ou quelqu'autre démonstration de la liberté de l'Église se fera sous ses yeux, un jour que l'*Indépendance belge*, supprimée à la poste, lui aura manqué. Il est très fâcheux pour ce vaincu de perdre un numéro de l'*Indépendance belge*, d'autant que ceux qui n'arrivent pas sont toujours les plus intéressants; mais pour la religion et pour le peuple, il est très heureux que les processions puissent sortir. Et si l'*Indépendance belge* entrait tous les jours de plein droit, ce serait le signe d'un état de choses tel que bientôt les processions ne sortiraient plus. Il y aurait dans les cabarets plusieurs journaux à lire, et plusieurs lecteurs de ces journaux ne tarderaient guère à jeter de la boue sur les bannières. Ce n'est pas notre faute si la pleine liberté de la presse et la pleine liberté de l'Église ne peuvent pas avoir chacune leur côté de la rue. Obligé de choisir, nous choisissons la liberté de l'Église.

Donc, depuis le 2 décembre, bénéfice, et bénéfice clair, du côté de la presse. Il y a moins de mauvais journaux, ceux qui restent sont moins mauvais. Ils sont sans doute un peu gênés; mais aucune vérité n'en souffre, et tout le monde s'en trouve bien. Que cette pensée les console.

XI. Après les mauvais journaux, rien n'est plus dangereux que les mauvais livres. Grâce aux mesures de la police, les mauvais livres sont moins répandus. Lorsque l'on parle de la faveur nouvelle qu'ils obtiennent, on veut ignorer le chiffre de leur émission durant ces dernières années, les bonnes années parlementaires, si recommandées à nos regrets. C'était, d'après le rapport de M. de La Guéronnière, huit millions sur neuf. Nous n'en sommes plus là.

Huit millions de volumes irréligieux et obscènes distribués dans le peuple, année commune! Il s'en débite encore trop; la police met son laissez-passer sur des ouvrages que personne assurément n'a besoin de lire, et qu'il vaudrait mieux que le peuple ne lût pas. Nous l'avons dit; mais les catholiques qui veulent mourir pour la liberté du siècle, de quoi se plaignent-ils? Ce sont-là les œuvres de la liberté! Ou il faut souffrir qu'elle répande ses huit millions de volumes absurdes et abjects, et davantage si elle veut, ou il faut permettre que la police, en balayant ces ordures, ce qui est un grand bien, vexe et taquine parfois un peu nos opinions, ce qui n'est qu'un petit mal. Certains esprits, doués de courage et surtout de confiance, assurent que contre les périls de la liberté, il suffit des armes de la liberté, et que les bons livres neutralisent assez les mauvais. Nous l'avons cru aussi...; pour parler franchement, nous l'avons voulu croire! M. de Montalembert a ruiné d'un mot cette illusion périlleuse. Les mauvais livres et les bons se réduisent tous à deux principes : les premiers disent au peuple : *Méprise et jouis;* les seconds lui disent : *Respecte et abstiens-toi.* Devant la foule des lecteurs, la partie n'est pas égale, et quel que soit le mérite du bon livre, le mau-

vais l'emportera toujours sur la masse par la séduction des doctrines et du style. Sous la République, on a fait de bons journaux, de bons livres, de bons discours contre les mauvais journaux, les mauvais livres, les mauvais discours. Qui était vainqueur et qui était battu? On vendait au peuple dix mille exemplaires d'un discours de M. de Montalembert et *trois cent mille* d'un discours de M. Pyat.

XII. On nous donne un autre signe de la réaction anti-chrétienne : la spéculation des journaux conservateurs gouvernementaux, qui offrent en prime à leurs abonnés les plus détestables romans et qui remplissent leur quatrième page des affiches de la bibliothèque à quatre sous; en quoi (cette remarque n'est pas de nos amis) ils sont imités par la *Gazette de France,* qui est cependant si pure. Cela montre simplement de quoi le parti conservateur serait capable sous un régime plus libre, et ce caractère n'est pas nouveau. Il est tel aujourd'hui qu'il a toujours été. L'*Ordre,* journal quotidien, fondé par soixante ou quatre-vingts représentants les plus marquants des bonnes doctrines, pour contrebalancer le *Siècle,* qui tournait trop à la république, eut le premier l'idée de donner en prime ces immondes romans. Nous essayâmes, sans succès, de lui faire abandonner son négoce. Il nous injuria beaucoup, prétendit que nous révoltions son intelligence, jura que nous lui faisions haïr l'Église, et continua de distribuer les œuvres de M. Sue et de M^me^ Sand aux partisans de la morale, de la famille et de la propriété. C'était à l'époque menaçante du socialisme.

A quelle époque les journaux conservateurs ont-ils cessé de montrer le même esprit pratique et refusé

d'annoncer les mauvais livres. La vérité est qu'on ne les vit jamais si sages, en majorité, qu'aujourd'hui. Sauf la prime, le feuilleton et l'annonce, plusieurs sont sans reproche; plusieurs ont même donné des articles excellents. Que l'on compare la rédaction politique du *Constitutionnel*, du *Pays*, de la *Patrie*, à ce qu'elle était sous le régime parlementaire. On cite des articles hostiles du *Journal des Débats* et de la *Revue des Deux-Mondes*. Aussi, ces journaux sont-ils plus parlementaires que les autres. Est-ce que l'on se souvient d'un temps où le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux-Mondes* aient voulu prendre rang parmi les amis de l'Église et les défenseurs de l'orthodoxie? Sont-ce là les « belles intelligences » qui se rapprochaient de nous et qui s'en éloignent, et qui nous avertissent ainsi qu'une réaction anti-chrétienne va éclater? Il n'y a point en eux de réaction. Il n'y a que la continuité d'une action toujours la même, qui s'est à peine ralentie dans les moments les plus sinistres. Il faut rendre justice au *Journal des Débats :* un ordre quelconque n'a pu reparaître dans la rue sans qu'aussitôt il ait fait des réserves contre tous les principes où peut s'établir l'ordre véritable. Quant à la *Revue des Deux-Mondes*, c'est l'éclectisme tel qu'il fut et sera toujours, la médiocrité de l'élégance dans l'absence la plus complète de doctrine et dans la variété la plus abondante des contradictions. Qu'importe le papotage bigarré de ces beaux parleurs? La *Revue des Deux-Mondes* a toute la valeur politique et morale d'un bureau d'esprit. Quelques importants qui ne le sont plus et quelques autres qui ne peuvent pas l'être vont y dégonfler inoffensivement leur importance mortifiée. Il n'en sortira jamais que des paroles inutiles. *Regarde-les, et passe!*

XII. En dehors de là, où nous ne voyons rien que d'ancien et de normal, nous ne savons pas quels personnages distingués ont paru se modifier désavantageusement sous le rapport religieux depuis le 2 décembre. Ceux qui manifestent leur pensée, parlent comme ils parlaient, ni plus ni moins. M. Cousin n'a rien écrit de plus blâmable qu'un certain article de 1851, qui parut comme une carte de visite à la porte de M. Proudhon. Actuellement, il donne un jour ses idées sur le degré d'embonpoint que doivent atteindre les dames pour remplir les lignes du beau ; un autre jour il écrit d'admirables pages sur l'art chrétien. Il finit en éclectique. M. de Lamartine, que relève la dignité de son silence sur les affaires d'État, n'a point attendu les loisirs qui lui sont faits pour composer le *Credo* par lequel il prétend remplacer celui des Apôtres. M. Guizot travaille à la fusion du protestantisme et du catholicisme, qu'il compte opérer sans endommager le principe d'autorité ni le principe du libre examen. Il poursuit, avec la persévérance et la sérénité qu'on lui a toujours connues, cette entreprise qui nous semble n'avancer pas beaucoup. On peut regretter que ce grand esprit perde ainsi son temps : personne ne peut l'accuser de passer à l'anti-christianisme, et nous voulons espérer que Dieu couronnera d'un résultat tout différent ses bonnes intentions. M. Thiers se tait. Ou il s'occupe des questions religieuses dans leurs rapports avec la politique et avec l'avenir du monde, ou il ne s'en occupe point. S'il s'en occupe, il les étudie par lui-même, et quand tout le monde nous assurerait que cette étude l'éloigne de Dieu et de l'Église, nous n'en croirions rien. S'il ne s'en occupe pas, la réaction anti-chrétienne ne se fait donc point sentir en lui. M. Dupin vient de

publier un recueil de ses bons mots, menus discours et coups de sonnette. Quel changement y voit-on, soit en bien, soit en mal? Il continue de continuer Pithou. M. Villemain fait quelques apparitions dans les recueils littéraires : ces apparitions ne sont point des événements. Son style a vieilli sans changer, et s'il a quelque sourire voltairien, c'est le même qu'autrefois, avec les grâces d'un âge plus avancé. Aucun de ces hommes célèbres ne paraît marcher vers la vérité, aucun ne recule. Tous ceux que l'on peut voir restent précisément au point où tout le monde les a vus.

Où donc est la réaction dans les « belles intelligences? » Qui, ayant dit hautement sous Louis-Philippe ou sous la République : *Je suis pour l'Eglise catholique apostolique romaine,* dit aujourd'hui : *Je n'en suis plus!* Si quelqu'un le disait, nous pourrions nous enquérir pourquoi il n'en est plus; nous saurions qui doit en répondre. Sous la République, nous n'avions pas toujours cette ressource. Les grands hommes et les grands journaux du grand parti de l'ordre se laissaient aller sans nulle gêne à de fréquents écarts de littérature et de doctrine. Les catholiques, que ces faits attristent aujourd'hui et qui les exagèrent pour nous en attribuer la responsabilité, nous demandaient alors instamment de les passer sous silence, par égard pour des alliés si précieux. Il fallait, disait-on, les ramener en évitant de les reprendre, et leur prouver qu'ils avaient tort en leur laissant croire qu'ils avaient raison. Les énormités abondent dans le livre de M. Thiers sur la propriété; avec beaucoup de réserve nous en relevâmes deux ou trois, et quelles réclamations, quels gémissements parmi nos amis!

Nous croyons n'avoir rien perdu du côté des idées,

voyons si nous avons perdu quelque chose du côté pratique.

XIV. Dans les lois, nous avons gagné. Ce que la République avait laissé prendre, l'Empire le maintient, et il l'accroît. Une autorisation est imposée aux Conciles, libres de fait. Cette autorisation est une tradition de la République. Nous souhaitons qu'elle disparaisse. Sous le régime monarchique parlementaire, on l'eût en vain sollicitée.

Les communautés de femmes reconnues par l'Etat ont été investies d'utiles privilèges, et la reconnaissance de l'Etat s'obtient avec une facilité qu'on ne pouvait pas espérer.

Les congrégations ne sont pas moins libres; elles sont plus nombreuses.

Les cabarets sont plus surveillés et moins nombreux.

Les œuvres de charité se développent admirablement. M. Foisset trouve que le bien devient plus difficile à faire. Quelques cas particuliers ont pu lui inspirer ces alarmes; mais en général, les évêques, les prêtres, les fidèles occupés de bonnes œuvres se louent des progrès de tout ce qui tend au soulagement matériel et moral des populations. Partout on demande des Sœurs de Charité, des Frères des Ecoles chrétiennes, des Petites Sœurs des Pauvres. Si quelques beaux esprits s'éloignent de la religion par amour pour la liberté politique, les esprits simples y reviennent, attirés et gagnés par la liberté du dévouement religieux. En cela comme en beaucoup d'autres choses, les esprits simples, laissés à eux-mêmes, montrent une véritable supériorité sur les beaux esprits. Comment nos amis peuvent-ils ne pas se réjouir des circonstances qui facilitent ce triomphe du bon sens?

Nulle part on n'a observé qu'il y ait eu moins de communions pascales cette année que les années précédentes, et nous n'avons pas entendu dire qu'un illustre exemple, récemment donné à la face du monde, ait affaibli dans le peuple le haut respect avec lequel la religion veut qu'on reçoive le sacrement de mariage.

Le repos dominical n'est pas gardé comme il devrait l'être. Il l'est plus, toutefois, qu'il ne l'a été depuis 1830. Ce que le crédit et l'éloquence de M. de Montalembert n'ont pu obtenir du parti conservateur sous la République, se fait peu à peu, ici par le Gouvernement, ici par les particuliers. Grâce à l'initiative de M. le Ministre des travaux publics, les cahiers des charges prescrivent aux compagnies industrielles de respecter le dimanche; les travaux de l'Etat sont suspendus, sauf le cas d'urgence. Il est vrai que les administrations sont en général faciles sur l'urgence; néanmoins le principe est posé, c'est bien quelque chose. D'un autre côté, ce qui se passe en beaucoup de villes ne témoigne pas que l'initiative du Gouvernement ait choqué l'opinion. A Blois, une prière de l'Evêque a décidé tous les marchands à fermer leurs boutiques; à Paris même une amélioration sensible se fait remarquer. Sur ce point encore, nul signe de réaction anti-chrétienne, et tout au contraire un progrès consolant.

A part le déplaisir que peuvent en éprouver quelques « belles intelligences » trop adonnées à la lecture du *Siècle,* les processions de la Fête-Dieu ont été célébrées cette année d'une manière assez rassurante. Sous Louis-Philippe elles étaient proscrites dans la plupart des grandes villes; elles n'y ont reparu que depuis deux ans. Les fonctionnaires ont été engagés à y figurer et laissés

libres de s'en abstenir; l'armée a fourni des escortes. La foule s'est rassemblée sur leur passage, aucune insulte n'a été commise. La liberté de l'insulte est supprimée. Quand même cette privation provoquerait une réaction, pétitionnerons-nous pour que la liberté de l'insulte soit rétablie? On s'étonne avec nous d'une note de la *Patrie*, qui a dit qu'à Paris les processions ne sortiraient pas; mais on oublie de constater que partout ailleurs, la pompe religieuse a eu lieu avec le concours de l'autorité. On nous permettra de croire que la réaction, dans cette circonstance, ne s'est manifestée ni de la part du Gouvernement, ni de la part des populations.

Terminons cette énumération rapide par un fait plus important, plus significatif, et qui tient à des sources plus profondes que tous les autres. Ces discussions, ces combats de l'esprit chrétien contre l'esprit du monde, que nous livrons depuis si longtemps et qui n'ont jamais cessé d'épouvanter quelques uns de nos amis, se sont terminés par la conquête d'une loi sur l'enseignement. Les catholiques, les Evêques, les congrégations ont la liberté d'ouvrir des collèges : ils en ouvrent. Le Gouvernement n'y a point mis, n'y met point d'entraves. Il pourrait chicaner, et la loi elle-même, telle qu'on l'a faite, un peu malgré nos vœux, lui donne à cet égard de dangereuses facilités : il n'en abuse pas, nous ne pouvons moins dire. Grâce aux bonnes dispositions du Gouvernement, les colléges se fondent et vivent en liberté; grâce aux dispositions du public et des familles, ils prospèrent. A mesure que le nombre des colléges catholiques s'accroît dans le pays, le nombre des élèves s'accroît dans les colléges catholiques. Le père de famille qui confie ses enfants à des instituteurs religieux peut n'être pas lui-

même religieux : on ne nous persuadera pas qu'il soit anti-chrétien. Puisqu'il veut que son fils prie et croie, il est chrétien au moins comme père, et il le deviendra tout à fait. C'est un grand signe que cette prospérité des colléges religieux, et un signe bien différent de celui que nos amis ont cru saisir. Il montre que la bourgeoisie elle-même, malgré ses immenses et funestes préventions, a réfléchi et s'améliore, et que les leçons de la Providence n'ont pas été entièrement perdues.

XV. Où donc est-elle, encore une fois, cette réaction anti-chrétienne? Où sont ses chefs, où sont ses œuvres, où sont ses conquêtes? Nous sentons, nous constatons l'existence d'un esprit irréligieux qui a toujours fait, qui fera toujours la guerre à l'Eglise, qui se sert et se servira contre elle de tous les moyens, de tous les prétextes; mais qu'il y ait un rajeunissement de cet esprit, et qu'il fasse avec succès depuis un an des efforts inaccoutumés, nous le nions. Partout où nous voyons un acte, une tendance hostile, nous reconnaissons un vieil et constant adversaire, nous le retrouvons tel qu'il a été toujours, plus faible seulement et moins entouré; nous le retrouvons à la même place, sous les drapeaux fort divers et fort bariolés de l'opposition parlementaire.

Et c'est pourquoi nous sommes étonnés que nos amis nous conseillent d'aller par-là chercher et conclure des alliances; car enfin, que leur offrirons-nous, à ces parlementaires? S'ils sont ennemis du Pouvoir actuel parce que le Pouvoir protége l'Eglise, c'est qu'ils ne veulent pas que l'Eglise soit protégée; et s'ils ne veulent pas qu'elle soit protégée, non seulement ils ne la protégeront pas eux-mêmes, mais nous doutons qu'ils veuillent qu'elle soit libre. Dans l'état présent de la société, il n'y

a de liberté pour l'Eglise que derrière la protection, comme il n'y a de sûreté civile que derrière la force. Ils ne veulent pas que le Gouvernement protége l'Eglise! Dès-lors, que pouvons-nous avoir de commun? Irons-nous joindre notre voix à la leur pour blâmer le Gouvernement de faire une chose que le Pape le loue de faire? Ou, sans pousser jusque-là, les aiderons-nous à relever des institutions qui nous feront perdre ce que nous possédons malgré eux et ce que nous voulons garder?

Nous ne savons pas du tout comment nos amis raisonnent. S'ils trouvent que le Gouvernement laisse trop de liberté aux mauvais livres, aux mauvais journaux, aux mauvaises doctrines, pourquoi se montrent-ils partisans d'un régime qui donnerait nécessairement aux mauvais journaux, aux mauvais livres, aux mauvaises doctrines, cent fois plus de liberté? Et s'ils estiment au contraire que la liberté actuelle n'est pas suffisante et qu'il en faudrait davantage, d'où viennent ces cris contre la réaction anti-chrétienne? Ils demandent à voir bien autre chose!

Elles nous donnent leur mesure, ces « belles intelligences » pour lesquelles nos amis ont de si étranges respects, ces sages qui croient bien en Dieu lorsqu'il tonne, mais qui s'irritent et blasphèment, si l'on fait la prière sur le navire quand le temps est serein. Qu'on leur abandonne le commandement, ils se vengeront d'avoir eu peur. Ils enivreront l'équipage pour le ramener plus vite dans des périls plus grands que ceux où leur génie et leur courage ont déjà failli et d'où ils croient avec un fol orgueil qu'ils sauront mieux se tirer. Si une réaction anti-chrétienne doit éclater, c'est là, c'est dans ces es-

prits qu'elle se forme : elle y existe à l'état latent; elle ferait explosion demain et elle entraînerait la multitude : il ne faudrait que lui lâcher la bride un jour. Ses plans, toujours les mêmes, sont arrêtés; ses arsenaux sont pleins, ses soldats n'ont pas besoin de discipline. Contre de telles forces, nous pouvons peu de chose; et nos amis sont trop ingénus de croire que l'anti-christianisme redevenu libre leur tiendrait grand compte de leurs petits coups de dents ingrats pour ronger les mailles du filet où l'a jeté la dictature. Véritablement, on lirait avec grande attention les papiers qui authentiquent leurs bons offices, on en serait touché, et la collection du *Correspondant* ferait une digue capable d'arrêter l'anti-christianisme vainqueur, mais reconnaissant!

Nous ne partageons point ces illusions; nous croyons qu'il faut les détruire. Nous avons un gouvernement bien intentionné : soutenons-le sans fausse honte. Ne craignons pas de le louer du bien qu'il fait, lorsque nous ne craignons pas d'en jouir; et que la franchise de notre adhésion le convainque d'avance de la loyauté de nos avertissements. Puisqu'il nous faut des amis et des protecteurs, nous ne trouverons pas mieux dans la voie où l'on voudrait nous faire entrer.

Que ceux qui se trouvent à l'aise dans cette voie la suivent; mais qu'ils n'espèrent pas nous y attirer. Leur politique même devrait se réjouir de nous voir où nous sommes. Si la sympathie des parlementaires leur paraît bonne à conquérir, ils ne peuvent pas trouver mauvais que nous voulions conserver celle du Gouvernement. Ils n'ont pas à craindre que nous allions jamais trop loin et que notre attachement au Pouvoir devienne plus servile que ne le sont leurs complaisances envers l'Opposition.

Si les « belles intelligences » et les « nobles cœurs » qu'ils fréquentent venaient à nous accuser sur ce point, ils nous connaissent : nous les chargeons de notre honneur. Ils leur diront que nous défendons des convictions désintéressées, que nous ne nous engageons pas contre l'avenir, que rien ne lie notre conscience, que nous n'avons fait serment de fidélité qu'à Dieu.

UN COURONNEMENT MIXTE.

8 décembre 1854.

Diverses choses nous séparent du *Correspondant*. Nous ne voyons de même ni en politique, ni en histoire, ni en littérature; nous ne nous entendons que sur le *Credo*. C'est pour nous l'objet d'un regret silencieux, pour lui un continuel sujet de guerre. Au nom de la conciliation, dont il est grand zélateur, il nous somme d'abandonner en tout notre avis, de prendre en tout le sien, et particulièrement de nous réjouir, comme il fait lui-même, à tous les mariages mixtes, desquels seuls il espère une postérité catholique. Nous résistons; il fond sur nous, souvent avec des paroles un peu familières. Bizarre humeur! S'il trouve quelque chose à reprendre dans toutes

nos idées, lorsque nous avons pourtant la même foi, quelle étrange passion d'exiger que nous ne trouvions rien à reprendre ni dans les païens, ni dans les incrédules, ni dans les indifférents!

Les reproches du *Correspondant* ne sont pas toujours bien réfléchis. Il dit, par exemple, que nous attaquons le régime parlementaire à l'abri d'une législation qui enchaîne le courage de ses défenseurs. Le *Correspondant* n'est pas seul dans le monde, et tous les défenseurs du régime parlementaire ne sont pas enchaînés. Ils publient chaque matin de violentes apologies de trois ou quatre gouvernements parlementaires acharnés contre la liberté de l'Eglise; et quand nous voyons en même temps quelles monstruosités les amis les plus honnêtes de ce régime couvrent de leur silence, nous doutons fort que leur courage se propose jamais de l'amender. Mais laissons cela, puisque le *Correspondant* est chargé de fers. Ecoutons le sur la question du catholicisme à l'Académie, et sur celle des auteurs profanes. Il est là aussi libre, pour le moins, que nous.

On se souvient de l'un de ces mariages mixtes si chers au *Correspondant*. Réunis sous le poële académique, tenu avec un égal regret, peut-être, d'un côté par M. de Montalembert, de l'autre par M. Dupin, le livre purement catholique du R. P. Gratry et le livre purement déiste de M. Jules Simon, reçurent chacun la même couronne. L'attendrissement ne fut pas universel. Dans un acte épiscopal récent, Mgr l'évêque de Poitiers, oubliant que le *Correspondant* avait exprimé une opinion favorable au livre de M. Simon, crut opportun de faire la réflexion suivante, qui soulagea beaucoup d'esprits :

« D'illustres assemblées, satisfaites d'elles-mêmes pour-

» vu qu'elles aient laissé poindre leur opposition aux pou-
» voirs terrestres, s'appliquent à observer d'ailleurs la
» neutralité entre le parti de Dieu et le parti du mal; par
» de soigneuses combinaisons, retenues d'un régime mal-
» heureux que Dieu a châtié de son fouet vengeur, on
» trouve le correctif diligemment placé à côté de tout
» suffrage dont pourrait s'effaroucher l'impiété; la philo-
» sophie chrétienne, qui montre de son doigt le chemin
» du ciel, reçoit la couronne *ex æquo* avec la morale na-
» turaliste, qui n'aboutit qu'à *ces vertus dont l'enfer est*
» *plein.* »

Cette appréciation fatigue le *Correspondant*. Il la déclare inexacte, digne des journaux anti-parlementaires, *déplorable*. Ecoutons sa plainte :

« Je ne m'arrête pas au reproche de *satisfaction de soi-*
» *même,* adressé à l'Académie française : on serait satis-
» fait à moins. J'ignore à quelle source remonte la cita-
» tion des *vertus dont l'enfer est plein;* des théologiens
» ont bien voulu m'éclairer là-dessus : mais je ne parle
» jamais théologie. On aurait pu désirer plus d'égards
» pour des hommes qui ont volontairement, et afin d'o-
» béir à leur conscience, abjuré toute participation à la
» vie politique...

» Mais ce qu'il y a de déplorable, et ce qui nous dé-
» cide surtout à parler, c'est l'erreur que Mgr de Poitiers
» a commise, quand il a dit que le P. Gratry et M. Jules
» Simon avaient été couronnés *ex æquo*.

» Est-ce parce qu'on leur a attribué la même somme?
» Mais l'honneur des couronnes académiques ne se me-
» sure pas à l'argent, ce me semble; et la prééminence
» assurée à l'ouvrage du P. Gratry a été proclamée d'une
» manière trop évidente pour qu'il puisse exister à cet

» égard la moindre équivoque. Disons-le comme nous le » pensons : l'Académie a fait ce qu'elle devait faire; elle » a manifesté hautement sa préférence pour une philoso- » phie appuyée sur la religion, et elle a récompensé, » dans M. Jules Simon, une morale très pure, et tout à » fait chrétienne. La morale cesserait-elle d'être bonne » parce qu'il lui manque la base de la foi? Je ne puis, » sous ce rapport, que m'en référer à l'excellent article » que M. de Fontette nous a donné sur le *Devoir* de » M. Jules Simon. Notre excellent collaborateur a dé- » cerné de justes éloges aux principes éloquemment dé- » veloppés dans le livre du *Devoir*, mais il a exprimé un » sentiment de commisération pour la résistance que » l'auteur me, à tirer la conséquence nécessaire de ses » principes. L'Académie, qui n'est pas un concile, pou- » vait rendre la première moitié de la sentence sans s'oc- » cuper de la seconde, et l'on n'aurait de reproches sérieux » à lui adresser que si, pour nous servir des expressions » de Mgr de Poitiers, elle avait couronné un ouvrage *de* » *morale naturaliste.* »

Un spirituel académicien, du parti neutre, nous a raconté autrement l'histoire. Ce fut un long débat et très acharné. Les uns ne voulaient point du philosophe, les autres ne voulaient point du religieux. Quand on se fut résigné au partage, nouvel embarras. Qui passerait le premier? Nommer d'abord M. Simon, c'était donner le pas à la philosophie, c'était humilier la religion. — Nommer d'abord M. Gratry, c'était donner le pas à la religion, c'était humilier la philosophie. On ne voulait pas humilier la religion, encore moins la philosophie, ces deux sœurs! Enfin, un homme d'esprit s'avisa de l'ordre alphabétique, trouvaille d'autant plus précieuse que dans

l'alphabet, le G précède l'S, et qu'ainsi M. Gratry, ou la religion, obtenait le premier rang, sans que M. Simon, ou la philosophie, reçût le dernier. C'est la perfection de l'*ex æquo*, et en même temps, sous une apparence plaisante, un procédé de haut éclectisme. Religion, philosophie, morale révélée, morale naturelle, pratique de l'esprit pour aller à Dieu, pratique de l'esprit pour se passer de Dieu, l'essentiel est de ne point choisir, ou de laisser ignorer ce que l'on choisit, manière de ne point choisir : *quod litterarum seriem, ordinem servat;* mettons tout par ordre alphabétique !

Au fond, le *Correspondant* n'explique pas autre chose ; et tout de suite après avoir protesté contre l'appréciation de Mgr l'évêque de Poitiers, il la confirme, en déclarant que le couronnement simultané des deux ouvrages a été une transaction. Seulement, il déclare que l'Académie a fort bien fait de transiger :

« M. Simon avait ses partisans comme le P. Gratry » avait les siens; et Mgr de Poitiers, s'il eût fait partie de » l'Académie, aurait transigé de la même façon, afin » d'assurer à l'écrivain religieux, non une moitié de cou- » ronne, mais la première couronne (par ordre alpha- » bétique !) »

Nous ne voulons pas revenir sur le livre de M. Simon, après les extraits que nous avons donnés de cet ouvrage, qui *renferme une morale très pure et tout à fait chrétienne*, mais qui, pour conclusion, élimine le Dieu des chrétiens. S'il y a des livres dont l'enfer s'accommode, ce sont ces bons livres, où l'on prend au Christ lui-même sa morale, afin de se mieux passer de Lui. Le *Correspondant* rappelle qu'il a déploré « la *résistance* de l'au- » teur à tirer les conséquences nécessaires de ses prin-

» cipes. » Mais M. Jules Simon n'est pas un écolier. Cette *résistance* a été réfléchie, méditée, combinée; elle est l'objet même du livre. Pourquoi? Parce que les conséquences en question ne paraissent pas nécessaires au philosophe; du moins, il s'est arrangé pour qu'elles ne parussent point nécessaires à ses lecteurs. Or, quelle que soit l'innocence de M. Simon, toujours est-il qu'il ne puise point la notion du devoir à sa vraie source, qu'il n'assigne pas au devoir son vrai but, qu'il établit le devoir dans les conditions dont la passion humaine se joue le plus aisément. Les lecteurs qui découvriront le défaut ou la ruse du livre, peuvent parfaitement se passer des leçons qu'ils y trouveraient : ils ont déjà plus de morale que l'auteur n'en veut enseigner. Pour les autres, pour le grand nombre, c'est une fausse lumière, propre à les tromper sur l'instinct qui leur fait chercher le port de la vérité; c'est un mauvais livre. Et tel a été sans doute le jugement des académiciens qui le repoussaient. Quelle autre raison pouvaient-ils alléguer contre un ouvrage bien écrit, éloquent, académique, *rempli d'une morale très pure et tout à fait chrétienne*, bien qu'il lui manque *la base de la foi?* — Nous ne pressons pas le *Correspondant* de nous apprendre comment M. Simon a pu édifier une morale « tout à fait chrétienne » en laissant la foi tout à fait de côté. Evidemment il a dit ici plus et autrement qu'il ne voulait dire.

Donc, l'Académie, par transaction, a couronné un ouvrage de morale naturaliste en même temps qu'un ouvrage de philosophie catholique. Voilà le fait, tel que le *Correspondant* l'établit. Ce n'était vraiment pas la peine de donner une sorte de démenti à la parole d'un évêque.

Il y a peu de maturité encore dans cette autre asser-

tion : Que si l'évêque de Poitiers *eût fait partie de l'Académie, il aurait transigé de la même façon;* c'est-à-dire, donné le second prix à M. Simon pour pouvoir donner le premier au P. Gratry, ou, suivant la version que nous venons de rapporter, donné le second prix à la lettre S, pour pouvoir donner le premier à la lettre G. Nous ignorons quelles vertus nouvelles on revêt en entrant dans l'Académie; mais comme il est à croire que Mgr l'évêque de Poitiers n'aurait point couronné l'ouvrage de M. Simon sans le lire, il y a sujet de douter qu'il eût accepté la transaction. Ce n'est pas l'usage des évêques d'affirmer en même temps le *oui* et le *non*, de ranger le mal et le bien par ordre alphabétique. Vainement on lui aurait dit : L'Académie n'est pas un Concile; il aurait répondu ce que tout évêque répondra toujours : Je suis évêque.

Pour terminer son plaidoyer en faveur des transactions, le *Correspondant* fait valoir ce que nous *avons gagné* (nous catholiques) *à cet acte de modération.* « C'est, » dit-il, d'ouvrir au livre de la *Connaissance de Dieu* la » porte de bien des maisons où l'on a plus de confiance » dans l'Académie que dans la paroisse : c'est de pré- » parer tout le monde sans exception à subir avec émo- » tion l'empire religieux de Mgr l'évêque d'Orléans. » Ce dernier mot se rapporte à une description vive de la séance de réception, que le *Correspondant* résume par un souvenir classique, en disant que « l'éloquence de » Mgr l'évêque d'Orléans a produit dans l'Institut l'effet » de la lyre d'Orphée. » La lyre d'Orphée apprivoisait les monstres et attendrissait jusqu'aux rochers et aux troncs d'arbres :

Mulcentem tigres et agentem carmine quercus.

Un tel spectacle a dû charmer le *Correspondant*, et n'eût laissé personne insensible.

Mais, pour en venir au point sérieux, la conséquence la plus heureuse du prodige serait que l'on perdît jusqu'à la pensée de proposer aux catholiques des compromis semblables à celui que Mgr l'évêque de Poitiers blâme et que le *Correspondant* loue. Car enfin, si l'Académie ne veut ouvrir la porte de « bien des maisons » à un bon livre, qu'à la condition de l'ouvrir en même temps à un livre mauvais, ce n'est pas un procédé fort glorieux pour l'Académie; et pour les catholiques, c'est un marché qu'ils ne peuvent faire. La vérité ne perd pas ses droits sur eux parce qu'ils sont académiciens; ils ne sauraient garder la *neutralité entre le parti de Dieu et le parti du mal*, et se prêter à *placer diligemment le correctif à côté de tout suffrage dont pourrait s'effaroucher l'impiété*.

Allons au fond de cette situation.

Les catholiques qui entrent à l'Académie y sont-ils reçus par faveur, ou à cause de leur mérite? Si la faveur seule les appelle, elle leur fait ses conditions, ils les acceptent; et que nous importent ces arrangements privés qui font disparaître le catholique dans l'habit de l'académicien? Mais si, comme personne n'oserait le contester, ils ne doivent leur élection qu'à leurs travaux, à leur éloquence, à leur crédit dans le monde, à leur renom d'esprits cultivés et d'hommes de bien, ce mérite décore l'Académie autant que le titre d'académicien peut les décorer eux-mêmes et leur constitue des droits que la conscience publique les blâmerait de ne pas exercer.

Quel besoin a Trophime d'être cardinal? disait La Bruyère, avec assez d'impertinence. Et quel besoin aurait

eu Trophime d'être académicien, s'il avait fallu pour cela cesser d'être Trophime?

Si les catholiques font des livres médiocres, il n'est pas urgent que l'Académie leur ouvre la porte; mieux vaut qu'ils apprennent à en faire de bons. Ces bons livres ouvriront les portes sans que l'Académie s'en mêle, et même celles qu'elle aurait barricadées.

Mais il est urgent que l'Académie ne persévère pas dans son système de couronnements mixtes, qui ferait surgir avant peu le fléau des livres mixtes. Comment le *Correspondant* ferme-t-il les yeux sur ce péril? Voyant que M. Gratry et M. Simon, avec leurs talents respectifs, que nous ne comparons point, pas plus que leurs principes, ont failli manquer le prix par trop de rigueur chacun en son sens, vingt artistes en philosophie s'occuperont de mixtionner les deux ouvrages, pour conquérir la palme à coup sûr. Le beau profit pour la religion, pour le bon sens public, pour les lettres! Et que nous aurons bien sujet de nous réjouir, nous catholiques, quand ces ballots, paraphés des noms les plus illustres et les plus autorisés parmi nous, se verront ouvrir « la porte de bien des maisons où l'on a plus de confiance dans l'Académie que dans la paroisse! »

Nous étions plus fiers autrefois! Nous ne sollicitions pas tant de visas et d'apostilles, et nous pensions que les vérités catholiques pouvaient se passer de l'onéreuse protection qui leur demande avant tout de savoir se déguiser et se taire. Avons-nous donc perdu tant de terrain depuis cette époque? La raison qu'on allègue, c'est que nous en avons au contraire beaucoup gagné. Parmi nos adversaires d'alors, un grand nombre sont convertis, ou, dit-on, vont l'être; il ne s'agit que de ne pas les effaroucher.

Nous croyons qu'en effet plusieurs ont ouvert les yeux, que d'autres sont moins hostiles; des préjugés tombent, des inimitiés se calment, des raisons s'élèvent, des consciences triomphent. Dieu n'a pas inutilement envoyé le sévère avertissement des révolutions. Ces formidables tempêtes, mettant à nu les bases de l'ordre social, ont aussi révélé l'effrayant travail qui les mine; on a fait des réflexions souvent victorieuses, et qui tourmentent encore ceux-là mêmes qui s'efforcent de les oublier.

Mais parce qu'un certain nombre d'hommes d'esprit ont fait quelques pas vers la vérité, est-ce que la vérité est tenue d'achever le chemin, et d'aller les rejoindre au point où il leur plaît de s'arrêter? Parce que M. Thiers et M. Cousin ont eu peur de M. Proudhon, faut-il accorder à M. Thiers qu'il a trouvé les fondements de la propriété, et à M. Cousin que la vérité réside toute entière et toute pure dans la *Profession de foi du vicaire savoyard?* Ce serait les trahir que de leur laisser croire qu'ils ont pris un bon poste de combat; ce serait trahir plus encore tous ceux à qui leur talent le persuaderait. S'ils ne peuvent pas subir la discussion sans s'effaroucher, sans menacer de retourner d'où ils sont venus, ils n'ont pas marché vers la vérité, ils ont changé d'erreur.

Pour notre compte, nous croyons qu'il y a plus de fonds à faire et sur la force de la vérité, et sur la vigueur d'esprit et la droiture de cœur des hommes qui ont commencé de voir la vérité. Le seul procédé qui soit digne d'eux n'est pas de chercher à les séduire, mais de leur montrer et de leur déclarer hautement qu'on veut les vaincre. Voilà l'honneur qu'il faut faire à leur talent et qui peut toucher leur orgueil. C'est à quoi ils connaîtront

que nous nous sentons inexpugnables. Disons-leur que nous ne sommes pas comme eux les inventeurs de nos doctrines ; que nos doctrines, à nous, sont des dogmes dont nous répondons sur notre âme et dont nous n'avons pas une parcelle à livrer, même pour sauver nos jours ; qu'on n'entre pas dans la vérité par la brèche, mais par la porte, qui n'est autre que l'Église de Jésus-Christ ; qu'ils nous trouveront toujours à cette porte pour les recevoir, mais toujours sur les murs pour les repousser : aucun esprit sérieux ne peut s'offenser de ce langage ; et comment pouvons-nous mieux servir la vérité et combattre l'erreur avec plus de ménagement et de courtoisie, qu'en plaçant entre l'une et l'autre cette chose si simple, mais si auguste et si éloquente, la foi ? *Et videns Jesus fidem illorum, dixit paralytico... Surge.*

L'Académie exerce sur l'esprit public une certaine influence, une certaine action qui peut devenir assez considérable, dont la religion peut souffrir, dont elle peut profiter. C'est pourquoi, sans doute, l'on voit des catholiques éminents se mettre en peine d'obtenir le titre d'académicien. S'il n'y avait que le décor et la prébende, ils laisseraient cela aux écrivains de profession ; et ce qui se ferait dans le sein de l'Académie les intéresserait tout autant que ce qui peut se passer dans le sein de la Société des gens de lettres. Mais ils voient là un centre d'idées, et ils y vont. Ce centre, assez dormant à l'heure qu'il est, cherche manifestement à se réveiller et à prendre cours. Ira-t-il du côté de la philosophie ? Ira-t-il du côté de la religion ? Les deux influences se dessinent et se balancent. Le compromis qui nous occupe est le résultat de leurs efforts opposés, et semble indiquer que l'Académie, entre le mal et le bien, prendrait volontiers un moyen terme,

qui serait l'indifférence. Peut-être ne faudrait-il que l'applaudir un peu pour qu'elle s'en tînt là. Eh bien ! à notre avis, ceux qui l'y engagent, tentés d'y voir un progrès sur l'esprit qui couronnait, il y a douze ans, l'apologie de Voltaire, tombent dans une erreur très préjudiciable aux intérêts de la religion, funeste aux intérêts même de l'Académie.

En ce qui concerne les intérêts de la religion, nous venons de le montrer. En ce qui concerne les intérêts de l'Académie, l'indifférentisme est pour elle l'anéantissement même. Au lieu de donner une impulsion, elle flotte pauvrement à la suite de tout. On peut la défier d'avoir une action littéraire, si elle n'a pas une doctrine morale quelconque. Qu'elle choisisse donc, que ses amis l'obligent à choisir. Nous n'avons, pour notre part, aucune inquiétude sur le choix, et nous osons dire qu'elle n'en peut faire un qui nous soit dangereux. A peu d'exceptions près, tout ce qu'elle renferme de plus capable répugne à l'impiété, surtout à ce vieux philosophisme qui n'a plus dans le pays que des voix ignorantes et grossières, dont le journal le *Siècle* est l'écho. Elle ne peut ni ne veut aller de ce côté là. Mais, enfin, le voulût-elle : d'une part, nous échapperions à ses fausses douceurs; de l'autre, elle s'affaiblirait beaucoup. Il suffit de jeter les yeux sur la liste des aspirants où elle devrait alors faire ses recrues. Le choix est entre le feuilleton, le vaudeville et le socialisme. Quelle agréable compagnie offriraient aux anciens ces nouveaux immortels ! Mais pour nous, nous n'aurions rien à craindre de l'Académie ainsi composée. Elle deviendrait un séjour insupportable, où le *Dictionnaire* ne serait plus en sûreté, et que l'opinion submergerait bientôt.

Cet article est déjà bien long; nous ne dirons qu'un mot de la question des classiques. Le *Correspondant* y revient toujours, et toujours d'un ton trop animé, sans prendre garde aux arguments dont il se sert et sans régler sa valeur. Tel le pieux Enée :

Arma amens capio, nec sat rationis in armis.

Parlant donc de « la croisade des iconoclastes modernes » contre les modèles du vrai goût littéraire, » il déclare que « Mgr d'Orléans a donné une leçon à ceux qui, ne » s'observant pas assez eux-mêmes par rapport à la déca- » dence de la bonne éducation parmi nous, se persuadent » que le zèle suffit à tout et qu'il n'y a pas d'inconvénient » à blesser les sentiments et la délicatesse, pourvu qu'on » ait pour objet la gloire de Dieu et le triomphe de la » vérité. Erreur capitale, etc. » Ce qui signifie, si nous comprenons bien, que les adversaires des classiques sont des gens mal élevés. Argument qui a l'inconvénient de blesser les sentiments et de choquer la délicatesse, et qui malheureusement n'est pas le seul de ce genre dans l'improvisation du *Correspondant*.

Pour nous, nous respectons les partisans des classiques *par rapport* à leur bonne éducation comme par rapport à leurs bonnes intentions; mais il y a une chose dont nous ne cesserons de demander l'explication à ces amateurs « du vrai goût littéraire : » d'où vient donc la petite qualité de leur français?

Avant d'entamer l'éloge des païens, le *Correspondant* prie ses lecteurs de lui permettre « la citation d'une anec- » dote qu'il a des raisons pour savoir rigoureusement » exacte. » L'anecdote n'est pas des plus curieuses; cependant, écoutons ce récit fait par un écrivain nourri

« des vrais modèles, » et qui donne des leçons de goût :

« Un professeur qui, depuis dix ans, *faisait une sup-* » *pléance* laborieuse, sollicitait son installation définitive, » et, *en conséquence,* il *faisait* ses visites *aux divers* » *membres du corps qui, le cas échéant,* aurait été chargé de » dresser la liste des candidats. *Vous dire* ce que, chemin » *faisant, il avalait de couleuvres,* ce serait une chose » impossible. Il avait *fait* un bon et brillant service ; » mais on lui reprochait de ne pas nourrir une passion » ardente à *l'égard* des priviléges de l'Université, et » c'était assez pour l'exclure impitoyablement. Il arrive » *un beau matin* chez un académicien vénérable qui le » reçoit (passez-moi la vulgarité du proverbe) *comme un* » *chien dans un jeu de quilles.* Le candidat, *qui ne laisse* » *pas d'avoir son franc-parler,* oublie son rôle de sup- » pliant pour riposter avec quelque vivacité aux re- » proches qu'*on* lui adresse. *On* était au plus fort de la » querelle, lorsque la dame du logis, douce et respec- » table personne, le modèle des épouses et des mères, se » *montre dans* le cabinet de son mari. Un rayon d'espoir » pénètre *alors dans* l'âme du solliciteur : *cette dame* » revenait de Saint-Roch *et* du sermon ; elle avait en- » tendu M. l'abbé Dupanloup ! — Le candidat respire » *tout à fait.* « Oui, ajoute-t-elle, je voulais savoir ce » que *ces gens là* disent de nous ! » Le candidat, moitié » souriant et moitié désespéré, prend son chapeau et se » retire. Il va sans dire que sa présentation comme pro- » fesseur n'*eut pas lieu.* »

L'atticisme de cette narration nous rappelle une autre histoire, que Cicéron a recueillie :

Un Lesbien, nommé Théophraste, s'était mis en tête d'attraper toutes les grâces du langage attique. Il s'éta-

blit à Athènes, et il y demeura longtemps, uniquement occupé d'apprendre le fin grec. On ne voyait que lui au théâtre, sur la place publique, dans les écoles, chez les grammairiens et chez les beaux esprits; enfin il se flatta que rien ne le distinguait plus des autres habitants de la ville de Minerve. Or un jour qu'il débattait avec une vendeuse de légumes le prix de quelques herbes qu'il voulait acheter, cette femme, lasse de ses instances, fixa la somme, et lui dit : « *Etranger,* marchandez tant qu'il » vous plaira, vous ne l'aurez pas à moins. » Le bon Théophraste fut surpris de voir qu'après tant d'années consacrées à l'étude des vrais modèles, il n'était toujours qu'un étranger.

Nous ne craignons pas d'offenser le rédacteur du *Correspondant* en le comparant à Théophraste, homme de grand mérite malgré son accent; et ce conte, dont il peut tirer la moralité, sera notre réponse à ses apologies des Anciens.

LE SIÈCLE DÉNONCÉ.

22 décembre 1854.

Parmi les conséquences les plus heureuses du 2 décembre, nous signalions à la reconnaissance des catholiques, celle-ci : « le blasphème public, disions-nous, a cessé. » En effet, la presse révolutionnaire, pendant quelque temps, se montra très retenue à l'égard de la religion ; et ce fut pour nous un des meilleurs symptômes du raffermissement de la vérité sociale.

Cet avantage n'a pas été de longue durée. Après avoir sondé le terrain en divers sens et fait diverses expériences pour reconnaître contre quelles sortes de principes et de doctrines, contre quelle espèce d'autorité elle pouvait re-

prendre le combat, cette presse, qui s'est condamnée à ne vivre que d'attaques contre les choses établies et dignes de respect, comprit qu'elle n'avait rien à entreprendre contre les pouvoirs politiques et civils; mais elle crut reconnaître que le champ lui restait plus libre contre les pouvoirs religieux. Elle s'y jeta avec une extrême ardeur; et s'enhardissant tous les jours, elle est arrivée en peu de temps à ne garder aucune mesure, ni envers les choses ni envers les personnes.

Le *Siècle* a naturellement le pas dans cette guerre, où l'avantage appartient toujours aux raisons les moins élevées et aux esprits qui ont reçu le moins de culture. Quand M. Thiers reste dans la situation d'esprit qui lui a fait écrire le livre de la *Propriété*, quand M. Guizot ne parle qu'avec respect de l'Eglise romaine, quand M. Augustin Thierry corrige loyalement ses ouvrages, quand M. Cousin s'exprime de manière à obtenir quelque louange de nos évêques, quand l'Académie partage ses couronnes entre un libre penseur décent et un religieux qui n'a rien fait pour acheter ses complaisances, les rédacteurs du *Siècle* reviennent aux idées, aux arguments, au grossier rire du libéralisme de 1828. C'est une arme indigne, mais c'est la plus facile à manier, et malheureusement la plus sûre.

Comme le *Siècle* se distingue entre les journaux irréligieux, M. Pelletan se distingue entre les rédacteurs du *Siècle*. Cet écrivain adresse à M. Jules Janin, du *Journal des Débats*, des *lettres sur le parti dévot*, dans lesquelles se résume parfaitement, pour le fond et pour la forme, toute cette guerre. Lundi dernier, il en a paru une sur le miracle de la Salette. Voici en quels termes l'auteur parle de Mgr l'ancien évêque de Grenoble :

« Depuis longtemps déjà le parti dévot, dans le diocèse » de Grenoble, éprouvait le besoin d'un miracle. L'occa- » sion était bonne pour tenter l'opération. L'évêque était » un vieillard de quatre-vingts ans. Dieu nous préserve, » mon ami, d'atteindre cet âge, car nous pourrions bien » ne plus savoir ce que nous dirions.

» Cet évêque, Bruillard de son nom de famille et Phi- » libert de son prénom, infiniment recommandable, in- » finiment respectable d'ailleurs, avait, comme vous » comprenez, la tête légèrement affaiblie. Une partie de » la garnison avait déménagé, si bien que depuis il a cru » devoir donner sa démission par raison de santé.

» Le miracle est poli de sa nature. Sitôt que vous lui » témoignez le moindre désir, il arrive aussitôt, un peu » plus tard peut-être; mais enfin il arrive, et au besoin » il répare amplement le temps perdu.

» Sœur Philomène était attaquée d'une maladie mo- » rale. Un jour, en désespoir de cause, elle prend de la » poudre de François Régis. Connaissez-vous cette pou- » dre de perlimpinpin? Immédiatement la drogue pro- » duit son effet. Sœur Philomène sort de son lit, marche, » mange, boit, ressuscite enfin complétement à l'exis- » tence. Voilà le miracle demandé. »

La lettre est fort longue, toute du même ton, et n'est elle-même qu'un prologue. A la fin seulement l'auteur arrive au fait de la Salette, qu'il présente sans façon comme une habile escroquerie :

« Alors paraît sur la scène une autre thaumaturge, » plus habile ou plus heureuse, et le miracle, trois fois » manqué, réussit enfin; réussit, entendons-nous, en ce » sens qu'il rapporte bon an mal an cent mille francs à » l'inventeur.

» Cette thaumaturge porte sur la terre, en attendant » mieux, le nom de mademoiselle Lamerlière. — E. » Pelletan. »

Telle est la polémique du *Siècle*. Nous avouons qu'elle nous laisse sans défense. Ce que nous pourrions répondre, le *Siècle* le sait aussi bien que nous. Il s'appuie sur un pamphlet rédigé par un malheureux prêtre, qui, interrogé devant l'officialité diocésaine, n'a pas pu se justifier et s'est en partie rétracté ; son livre a été non seulement condamné, mais *réfuté* par Mgr de Ginouilhac, évêque actuel de Grenoble, et l'un de nos plus savants prélats. Nous avons publié cette condamnation et cette réfutation. Le *Siècle* l'a donc lue ; il n'en tient aucun compte. Il ne veut pas discuter, comme il le dit, mais injurier et diffamer.

Quand même nous pourrions consentir à discuter, soit avec le *Siècle*, soit avec d'autres, les jugements d'une autorité compétente, il y a là un tel mépris de toute équité dans la discussion, un tel parti-pris et une volonté si nette d'outrager l'Eglise, que nous devrions encore y renoncer. Nous avons quelquefois essayé d'amener ces adversaires à un débat raisonnable et positif sur les faits dans leur réalité, sur nos doctrines telles que nous les professons. Nous n'avons jamais obtenu d'eux que des divagations offensantes contre nous et surtout contre l'Eglise. Ils nous accusent de vouloir les brûler, de vouloir les abêtir ; ils parlent de Ravaillac, de l'inquisition, de la Saint-Barthélemy, de Tartufe ; ils y joignent des protestations de leur respect pour l'Evangile, pour la religion, pour les évêques, et ils se sauvent, comme la seiche, à la faveur de ce limon qu'ils ont répandu.

Ce que nous avions à faire dans la circonstance pré-

sente, et ce que nous avons fait, c'était de protester contre une polémique qui a pour unique but de vouer la religion au mépris d'une foule ignorante; de la rendre odieuse, d'appeler le ridicule et le déshonneur sur l'autorité des évêques.

Et comme ce fait est un de ceux qui méritent, à notre avis, non pas qu'on les discute, mais qu'on les réprime, nous avons formé le vœu qu'il fût réprimé.

Le *Siècle* crie que nous le dénonçons. Sans doute. Nous faisons contre lui, en ce moment, ce qu'il fait contre nous toutes les fois qu'il parle de nous. Il nous dénonce comme des fous, comme des égorgeurs, comme des hypocrites qui, sans aucune foi et sans aucune probité, uniquement pour se faire subventionner par quelques milliers de niais, veulent brûler la moitié du genre humain et abêtir l'autre. C'est là ce qu'il persuade à soixante ou cent mille lecteurs, la plupart de portée d'esprit à le croire. Nous le dénonçons comme un ennemi systématique de la religion, qui l'attaque sans cesse, qui la calomnie sciemment par des moyens et dans des régions où aucune discussion ne peut atteindre.

Nous nous dénonçons donc réciproquement. Il y a pourtant cette différence que nous dénonçons le *Siècle* à une autorité régulière, froide, probablement aussi peu malveillante pour lui que pour nous, qui peut apprécier son délit et qui ne le condamnera pas sans l'entendre; tandis que lui nous dénonce à ce qu'il appelle le peuple, c'est-à-dire à des gens qu'il enivre soigneusement d'ignorance et de haine contre nous, qui prendront à la lettre toutes ses accusations, qui ne connaîtront jamais un mot de nos réponses, et qui savent d'avance que nous voulons les brûler ou tout au moins les ramener à l'escla-

vage et au *droit du seigneur*. Voilà les juges devant qui le *Siècle* instruit notre procès.

Ce qui n'empêche pas le *Siècle* de nous dénoncer aussi, en attendant mieux, à l'autorité régulière, à laquelle il a soin de rapporter que nous offensons la Constitution par nos observations sur les « principes de 89. »

La *Presse*, qui vient en aide au *Siècle*, dit que nous sollicitons la suppression et l'extermination de ce journal. Non. Il n'est pas nécessaire de demander tant. Nous sommes convaincus que le *Siècle* n'est pas plus disposé à mourir pour ses idées anti-religieuses que pour ses idées anti-politiques. La législation sur la presse fournit des moyens plus doux de lui faire entendre raison. Il ne faut qu'un mot bien dit. Aussitôt il trouvera le moyen d'être en religion ce qu'il est en politique, très hostile, mais suffisamment respectueux. Que le *Siècle* soit aussi réservé à l'égard de la religion qu'il l'est à l'égard de l'administration; qu'il ne se permette pas contre un évêque ce qu'il sait si bien s'interdire contre un préfet ou contre un commissaire de police; qu'une ordonnance épiscopale en matière de foi obtienne de lui le même respect qu'un arrêté préfectoral en matière de voirie. Nous bornons là nos désirs.

Cette législation que l'on nous reproche d'invoquer et qui est notre seul refuge, pèse sur nous comme sur les autres. Elle met plusieurs choses à l'abri de nos observations et de nos critiques; et nous ne nous dissimulons pas qu'en invoquant publiquement sa protection (nous rougirions de le faire autrement), nous risquons de nous attirer ses coups. Mais le moment est venu de savoir ce qu'elle interdit et ce qu'elle tolère en matière de contestation religieuse, et si, lorsque nos pontifes, notre croyance, les actes les plus respectables de l'autorité spi-

rituelle qui nous régit, sont exposés à de tels excès, nous n'avons qu'à nous taire, parce que tout ce que nous pouvons dire pour les défendre ne fait qu'exciter des redoublements plus injurieux de cette fureur contre laquelle ils sont sans protection.

La question est là toute entière. C'est une ruse familière aux écrivains que nous combattons de prendre toujours dans leur propre imagination les principes qui nous font agir. Ils diront que nous voulons leur imposer notre foi aux miracles. Point du tout. Usez de la liberté de nier, de discuter; cela vous regarde, c'est un compte que vous réglerez avec Dieu. Nous pourrons vous plaindre, nous ne nous plaindrons pas. Nous ne songeons pas davantage à nous plaindre nous-mêmes des offenses personnelles que nous recevons de vous, et nous vous permettons à cet égard tout ce que vous vous permettez.

Ce que nous vous contestons, c'est le droit d'outrage et de calomnie contre les hommes et contre des choses que nous devons faire respecter, sous peine de manquer à tous nos devoirs et de rougir de nous-mêmes. Ici vous insultez, vous calomniez dans des actes de leur autorité deux Evêques, le savant pontife qui gouverne l'Eglise de Grenoble, le vénérable vieillard qui l'a précédé sur ce siége et dont les derniers actes ont été accomplis avec la prudence et la maturité sainte de l'homme qui va rendre compte à Dieu de son épiscopat. Vous représentez l'ancien Evêque comme « une tête affaiblie, » comme un homme frappé d'imbécillité; le nouveau comme complice d'une escroquerie. C'est ce que nous ne souffrirons pas, tant que nous aurons une voix pour demander qu'on vous interdise ces violences et qu'on vous ôte ces armes contraires au droit des gens. Nous ne discuterons pas. On

ne met pas en discussion dans une société chrétienne le respect pour l'autorité religieuse, ni dans aucune société civilisée le respect pour les vieillards. Contre des procédés qui ne sont ni discutables ni tolérables, nous protesterons et nous demanderons ou qu'on vous impose le respect, ou qu'on nous impose le silence.

24 décembre 1854.

Le *Siècle*, quand il est en contestation avec nous, ne se fie jamais à l'intelligence de ses lecteurs et se garde de mettre sous leurs yeux nos paroles mêmes. Il en fait une analyse appropriée aux réfutations qu'il médite. Nous n'avons pas de raison pour redouter à ce point sa dialectique, et nous le laissons parler.

« L'*Univers* est blessé à l'aile; il n'a plus ce matin son » aplomb, son outrecuidance habituelle. Il est si pâle et » si décoloré que, par pitié, nous ne devrions peut-être » pas le chasser de sa dernière embuscade.

» L'*Univers* ne demande plus la suppression de notre » feuille. Que de bonté! quelle excessive indulgence! Ce » que l'*Univers* demande, c'est que de temps en temps » nous recevions des avertissements. Deux avertisse- » ments conduisent à la suspension, et la suspension à la » suppression. Qui veut la fin veut les moyens. Il n'est » pas possible de mettre plus de grâce, plus de bienveil- » lance dans ses procédés. Dire maintenant que l'*Univers* » est violent, c'est certainement une calomnie, une diffa- » mation.

» Il faut cependant bien que nous constations un pro- » grès dans les doctrines du parti ultramontain. Ce n'est » plus seulement le Pape qui est infaillible, c'est main- » tenant tout évêque. Tout évêque pourra, nous ne

» disons pas faire des miracles, mais bien déclarer des » miracles; et tous ceux qui les contesteront ne seront » plus seulement des hérétiques. Ils seront déférés par » l'*Univers* au pouvoir séculier, qui devra nous imposer » silence, car il serait trop difficile de nous imposer du » respect pour des faits contestés par un grand nombre » d'ecclésiastiques qui ne se sont pas rétractés, que nous » sachions, malgré les obsessions et les menaces de tous » genres.

» Quant au manque de respect de notre collaborateur » envers un vieillard, envers un évêque, nous le con- » testons. On peut dire, même d'un évêque, qu'affaibli » par l'âge, il s'est retiré à quatre-vingt-deux ans pour » cause de santé, sans lui manquer de respect.

» Enfin, on peut parler en riant des mystères de la » Salette quand on a entre les mains l'enquête conscien- » cieuse à laquelle on s'est livré sur ce prétendu miracle. » Puisque l'*Univers* veut en faire un article de foi, en » attendant qu'un concile ait prononcé, nous userons du » droit qui nous appartient de confondre l'imposture; » nous mettrons sous les yeux de nos lecteurs le récit de » toutes les circonstances du miracle. Nous les puisons » dans un livre qui peut être mis à l'index, mais qui » n'en a pas moins dans le pays une irréfutable notoriété. » — E. de La Bédolière. »

Si le *Siècle* est content de notre langage, nous com- mençons à n'être plus si mécontents du sien. Il voit qu'il a été trop loin. Si nos avertissements ont suffi et s'il en garde la mémoire, nous serons charmés de n'avoir pas à réclamer qu'il en reçoive d'autres. Nous ne désirons pas sa mort, mais son amendement.

Quelques observations nous paraissent nécessaires

pour le confirmer dans les bonnes dispositions où nous croyons le voir.

Après avoir raconté que le « parti dévot, » dans le diocèse de Grenoble, « éprouvait le besoin d'un miracle, » — se réservant de dire plus tard dans quel but, — il ajoute :

« L'occasion était bonne pour tenter l'opération. » L'Evêque était un vieillard de quatre-vingts ans. Dieu » nous préserve, mon ami, d'atteindre cet âge, car nous » pourrions bien ne plus savoir ce que nous dirions!

» Cet Evêque, Bruillard de son nom de famille et Phi- » libert de son prénom, infiniment recommandable, in- » finiment respectable d'ailleurs, avait, comme vous » comprenez, la tête légèrement affaiblie. Une partie de » la garnison avait déménagé, si bien que depuis il a cru » devoir donner sa démission par raison de santé. — » E. Pelletan. »

Suivant le *Siècle*, on peut dire cela d'un Evêque *sans lui manquer de respect*. Nous, nous ne trouvons pas cela suffisamment respectueux.

L'offense nous paraît d'autant plus grave que le but de ces plaisanteries est de présenter le miracle comme une escroquerie audacieusement pratiquée grâce à l'affaiblissement d'esprit de l'ancien Evêque, et continuée avec l'assentiment de l'Evêque actuel, lequel en déclarant le fait véritable a autorisé la dévotion de ses diocésains. M. Pelletan dit, en effet :

« Alors paraît sur la scène une autre thaumaturge, » plus *habile* ou plus heureuse, et le miracle, trois fois » manqué, réussit enfin; réussit, entendons-nous, *en ce* » *sens qu'il rapporte bon an mal an cent mille francs à* » *l'inventeur*. »

C'est là ce qui nous paraît intolérable.

Il ne s'agit pas de discussion. Le *Siècle* n'en veut pas. La discussion a eu lieu à Grenoble, devant l'autorité compétente. Les documents en sont publics; elle a eu un résultat, le Mandement de Mgr de Ginouilhac, qui discute, réfute et condamne le pamphlet que le *Siècle* analyse et envenime.

Le *Siècle* évite scrupuleusement de parler de ce Mandement. Il a le droit, dit-il, de *confondre l'imposture.* Mais l'imposture, c'est précisément sa pièce justificative! Il commet lui-même sciemment une imposture, lorsqu'il cache à ses lecteurs la réfutation dont cette pièce a été l'objet; et par sa confiance obstinée, il accuse l'évêque actuel de Grenoble d'être un imposteur, comme il a accusé l'ancien Evèque d'être tombé en imbécillité.

Nous contestons encore qu'il ait ce droit là, et nous demandons qu'on lui fasse savoir qu'il ne l'a pas. Il sait aussi bien que nous que cela est praticable sans le mettre en péril de mort.

Il y a des lois qui interdisent l'outrage aux cultes; à côté des lois, il y a une pratique qui protège sagement le respect dû aux actes de l'autorité. On a averti des journaux pour avoir attaqué des arrêtés de préfecture et de mairie, des règlements de police; pour avoir offensé la mémoire d'un personnage historique. Nous trouvons que l'honneur des évêques, la dignité du culte, la foi des peuples méritent le même souci.

NOTE. Ces articles soulevèrent contre l'*Univers* un orage à peu près général et très violent, où les journaux catholiques de Paris et des provinces parurent avoir une intention particulière de se distinguer. Non seulement la *Gazette de France* et l'*Union*, mais l'*Ami de la Re-*

ligion lui-même, alors dirigé par M. l'abbé Cognat, vinrent au secours du *Siècle*. C'était, disaient-ils, un scandale d'entendre ainsi, en plein dix-neuvième siècle, faire appel au bras séculier. Cette espèce d'émeute donna lieu de remonter aux principes sur le *droit de discussion*, et ce fut l'objet des articles suivants. Par une rencontre piquante, au moment où je les réimprime, l'*Ami de la Religion* m'accuse longuement d'avoir méconnu et transgressé les règles de l'encyclique *Mirari vos*, auxquelles j'avais dû moi-même le rappeler.

DE LA LIBERTÉ DE DISCUSSION.

14-15 janvier 1855.

La liberté de discussion, la liberté de la presse, la liberté de conscience, toutes les libertés comprises sous le nom générique de liberté de penser, jouissent en ce moment d'une grande faveur auprès d'un certain nombre de catholiques, toujours trop sensibles aux disgrâces méritées du régime parlementaire. Plusieurs assurent que le destin de l'Église est attaché au plein triomphe de ces libertés. Ils entrent dans de longues et hautes considérations, historiques et prophétiques, sur le danger du despotisme; et ils paraissent considérer comme despotisme tout système de gouvernement qui n'est pas fondé sur la discussion, quand même la vérité religieuse y se-

rait reconnue, professée et protégée : car, disent-ils, la discussion n'étant pas libre, il n'y a plus de rempart pour rien, et la foi court un double péril : d'un côté les peuples rendent l'Église solidaire de l'oppression qui pèse sur eux et s'appliquent à renverser également le trône et l'autel; de l'autre, le Prince, après avoir protégé l'Église, veut bientôt la régir; il établit des disciplines, il crée des dogmes, il tient des conciles du sein desquels on voit surgir l'hérésie.

Voilà ce qui se dit : preuve, d'abord, que ces périls ne sont pas réalisés pleinement. On réclame la liberté de discussion, on fait valoir ses avantages : donc la discussion est encore assez libre. Il y a un Corps législatif, un Conseil d'État, des académies, des journaux; ce sont des institutions qui ne vivent pas de silence. La presse fournit des organes connues à toutes les opinions, depuis le régime monarchique pur jusqu'au régime anarchique pur, en passant par les teintes constitutionnelles les plus variées. Avec un peu d'adresse, on peut faire entendre tout dans un journal; on peut parler encore plus clairement dans un livre. La provocation directe à la révolte, l'insulte directe à l'autorité sont seules interdites; mais les écrivains qui ne possèdent que le talent d'injurier, peuvent toujours l'exercer contre l'Église, et n'ont point de précautions à prendre pour enseigner le mépris de ses ministres et la révolte contre ses lois. Ainsi la liberté de la presse existe, même pour les esprits du dernier ordre. Les cultes sont libres : chacun peut suivre le culte qui lui plaît, et mieux encore, n'en suivre aucun. Sous ce rapport, qu'est-ce que les *consciences* pourraient désirer de plus large? A l'entrée de quelle carrière civile les aspirants sont-ils interrogés sur un catéchisme? Le citoyen

français peut être législateur, magistrat, instituteur de la jeunesse, employé de tout grade, à quelque confession religieuse qu'il appartienne et sans appartenir à aucune, ni chrétienne ni autre. En fait de liberté de conscience, si ce n'est pas là le beau idéal, il ne reste qu'à donner aux incrédules le droit qu'ils ont en Amérique, de troubler les actes du culte et de saccager les édifices religieux. Patience! Ils y arriveront. Ils jettent des calomnies qui deviendront un jour des pierres.

En attendant, ces calomnies dont on peut impunément poursuivre l'Église, prouvent que l'Église n'est pas identifiée avec l'État, et que le moment n'est pas venu où elle pourra s'endormir dans la sécurité de la force. Que peuvent raisonnablement lui souhaiter de plus en fait d'avanies, et de moins en fait de liberté, les fidèles qui redoutent si fort pour elle les périls de la protection? Dans la populace des esprits, le *Siècle* et la *Presse*, dans une couche plus élevée, le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes*, plus haut encore, la majorité des académies; dans la jeunesse, une bonne partie du corps enseignant, créent tous les jours à l'Église un personnel d'ennemis acharnés et d'amis tièdes, auquel il n'est pas nécessaire d'ajouter l'action du Gouvernement.

La neutralité ou la protection de la force temporelle coûte-t-elle en ce moment si cher? Voyons-nous paraître d'autres décrets en matière religieuse que ceux de l'autorité légitime? Oui, cela se voit de nos jours, mais non pas chez nous; cela se fait, mais sous le régime parlementaire et par son concours, et non pas sous le régime monarchique. Attendez! nous dit-on. — Attendez, répondrons-nous. Cependant, ne cherchez pas plus d'ennemis que vous n'en avez déjà; et surtout, pour éviter un

péril possible, ne vous jetez pas dans un péril certain, dans le plus grand des périls, la corruption de la doctrine.

Ce n'est pas tout de crier qu'on aime la liberté, qu'on hait le despotisme, et de faire alliance avec tous ceux qui poussent le même cri. Il faut savoir ce qu'ils entendent, ce que l'on entend soi-même, jusqu'où l'on peut aller. Pour les catholiques, ce dernier point est délicat, et quelques-uns disent des choses fort surprenantes. A notre avis, ils ont deux torts graves : le premier, de ne pas aimer la discussion autant qu'ils l'assurent; le second, de l'aimer plus qu'il ne faut. Voilà ce que nous voulons leur faire voir avec précision, par des faits évidents et par une doctrine incontestable. Nous parlons sans la moindre intention de contester leur bonne foi, sans le moindre ressentiment des blessures de la polémique. Nous leur demandons la même disposition d'esprit. Notre seul désir est de les arrêter sur une pente funeste. Il est encore temps, mais il est temps.

II. Qu'est-ce que la liberté de la presse? qu'est-ce que la liberté de discussion? qu'est-ce que la liberté de conscience? Nous sommes loin d'en avoir une définition généralement adoptée. La plus nette est celle de M. de Girardin : Penser tout ce que l'on veut, dire tout ce que l'on pense, faire tout ce que l'on peut. C'est le principe générateur de la sauvagerie. Les hommes qui tiennent encore à la civilisation en rabattent beaucoup en théorie, et davantage en pratique. A quelle distance de M. de Girardin se placent les catholiques partisans de la libre discussion? Tous ceux qui se rangent sous ce programme réclament-ils les mêmes choses? Les parlementaires catholiques, qui veulent par là donner des gages aux parlementaires constitutionnels, sont-ils d'accord entre eux,

d'accord avec M. Guizot, avec le *Journal des Débats?* Et le *Journal des Débats* lui-même est-il d'accord avec le *Siècle?* S'il s'agit de se créer des alliances populaires, le *Siècle* n'est pas à dédaigner! Il y avait d'excellents catholiques en 1848, qui tendaient leurs mains éplorées de ce côté-là, et qui criaient que tout était perdu si l'on ne se hâtait pas de conclure l'alliance du catholicisme et de la démocratie. Que nos adversaires d'aujourd'hui (quelques-uns étaient alors nos alliés) relisent l'*Ere nouvelle*: ils y trouveront des pages qui pourront leur servir. Les catholiques partisans de la liberté de discussion doivent donc obtenir l'alliance non-seulement du *Journal des Débats*, mais du *Siècle*. Il y a un trait d'union entre le *Siècle* et le *Journal des Débats*, c'est M. Jules Janin, à qui M. Pelletan « adresse ses lettres sur le parti dévot. » M. Janin représente ainsi la liberté rouge et la liberté bleue. L'a-t-on consulté? Et la liberté blanche, que dit-elle? M. de Lourdoueix et M. de Riancey ont-ils conféré avec M. Janin? Se sont-ils entendus? Ont-ils fixé les limites de la liberté de conscience, de la liberté de la presse, de la liberté de discussion?

On nous reproche de n'avoir pas là-dessus des idées qui satisfassent tout le monde. Quelle est la pensée de tout le monde?

Et si, en effet, il n'y a point de pensée commune; s'il n'y a que des mots, que chaque parti, chaque individu interprète à sa guise, nous pouvons sans doute faire de même, et repousser même les mots. Puisque chacun a sa doctrine, pourquoi n'aurions-nous pas la nôtre?

Cette théorie que nos adversaires ne peuvent formuler, cherchons-nous à la dégager de leur pratique? C'est bien plus difficile. En théorie, ils ne savent pas ce que c'est

que la liberté de discussion ; en pratique, ils n'en usent pas. Tout le monde sait, tout le monde a vu ce que devient la liberté quand les libéraux gouvernent. Sous Louis-Philippe, ils multipliaient les procès contre certaines opinions, sans fatiguer jamais le zèle du jury, sans jamais contenter les libéraux plus avancés. Combien de fois le *Siècle* a-t-il dénoncé les évêques au Conseil d'État et les écrivains catholiques au parquet, parce qu'ils attaquaient l'Université ? Sous la République, les libéraux régnants était entièrement purs, les journaux ne subissaient plus de procès ; ils étaient tout simplement suspendus ou supprimés. Prenons d'autres exemples. On a vu avec quel empressement l'*Ami de la Religion* a renié l'*Univers* et s'est mis en faction à la porte du *Siècle*, pour l'amour de la liberté de discussion. Eh bien, il y a deux ans, ce zélateur de la libre discussion s'employait avec plus d'empressement encore à nous faire interdire la discussion d'une question purement littéraire.

Il appelait tous les anathèmes du pouvoir spirituel sur les « novateurs » qui proposaient une réforme des livres classiques. Il les accusait de diffamer l'enseignement de l'Église, de flétrir la mémoire des anciennes congrégations religieuses, de mépriser l'autorité des évêques, etc. L'anathème éclata enfin. Un prélat (1), dont l'*Univers* avait combattu l'opinion exprimée dans un acte épiscopal, vengea solennellement son autorité par une sentence contre ce journal. L'*Univers* publia la sentence et les considérations qui la précédaient, expliqua sa pensée, s'excusa, et resta condamné. L'*Ami de la Religion* ne le plaignit point, n'intercéda point pour lui et continua d'attaquer les partisans des classiques chrétiens, quoiqu'ils ne fus-

(1) Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans.

sent plus du tout libres et qu'ils gardassent le silence. C'était, disait-il, trop peu de se taire, il fallait se rétracter. L'*Ami de la Religion* se montra peu soucieux des droits de la discussion dans cette circonstance. Nous, aujourd'hui, nous ne demanderions pas tant au *Siècle*, cependant plus coupable que ne l'avait été l'*Univers*.

Mais voici qui est plus curieux. Quelques mois plus tard, une suite d'articles paraît dans l'*Ami de la Religion* contre un livre que le rédacteur trouvait plein d'erreurs monstrueuses. Le critique (1) seul errait, comme on l'a depuis démontré. Ce critique, aussi peu défiant de lui-même que peu bienveillant pour autrui, prend texte des erreurs qu'il croit découvrir pour s'élever longuement et amèrement contre les écrivains laïques qui osent toucher aux matières religieuses. L'*Univers* défend l'auteur du livre, qui était un grand chrétien et un grand génie, Donoso Cortès, et se défend lui-même, car on n'avait pas négligé de le mettre en cause. Que fait le rédacteur de l'*Ami de la Religion?* Il se déclare outragé; il dit qu'il est théologien et vicaire-général, et qu'un laïque n'a pas le droit de se défendre contre lui de la manière dont l'*Univers* s'est défendu. Accusation devant l'autorité diocésaine, condamnation sans débats, interdiction de lire l'*Univers*, ce qui est quelque chose de plus qu'un avertissement. L'*Ami de la Religion* ne verse pas une larme. Il n'était pas encore partisan de la liberté de discussion!

Nous ne blâmons point du tout l'*Ami de la Religion* de ce qu'il a fait en cette rencontre. Nous ne l'aurions point fait, nous. Jamais nous n'avons demandé justice à qui que ce soit de nos injures personnelles, et rarement même nous les avons vengées. Entre particuliers, nous

(1) M. l'abbé Gaduel, grand vicaire de Mgr l'évêque d'Orléans.

tenons qu'une plume suffit contre une plume et que le battu doit s'accommoder d'être battu, lorsque d'ailleurs il n'est pas blessé dans son honneur, soit qu'on l'ait respecté en cela, soit qu'il sente son honneur à l'abri d'une trop vile atteinte. L'*Ami de la Religion* a cru devoir agir autrement et porter à l'*Univers* un coup capable de le tuer sur place. Encore une fois, nous ne le blâmons pas. L'autorité sacrée qui nous a condamnés à sa requête, couvre du respect que nous avons pour elle la plainte qu'elle a sanctionnée. L'Autorité existe pour qu'on se plaigne à elle, pour qu'on invoque son secours, pour qu'on l'appelle à protéger tout ce qui a droit à sa protection, pour qu'on lui demande de punir tout ce qui mérite d'être puni. Seulement, nous comparons les pratiques de l'*Ami de la Religion* et ses maximes; et trouvant qu'elles ne s'accordent pas, nous en concluons que ses maximes ne sont pas bien certaines, qu'il n'en est pas bien persuadé.

S'il veut relire les articles du *Siècle* contre la dévotion de la Salette et contre les évêques qui l'ont approuvée, et les articles de l'*Univers* sur les auteurs païens et sur le censeur de Donoso Cortès, il avouera que ce qu'il voulait interdire il y a deux ans outrageait moins la vérité et les personnes, attaquait moins la foi des peuples, était enfin plus tolérable que ce qu'il veut laisser passer aujourd'hui.

L'*Ami de la Religion* n'objectera pas qu'en faisant ses efforts (où le *Siècle* n'a pas laissé de l'aider) pour obtenir la suppression de l'*Univers* par voie ecclésiastique, il s'est abstenu cependant de le dénoncer au bras séculier. C'eût été trop fort, et les crimes dont on accusait l'*Univers* ne relevaient point de cette juridiction. Mais fran-

chement, si le bras séculier avait jugé bon d'intervenir officieusement et de mettre l'*Univers* hors de combat pour toujours, est-ce que l'*Ami de la Religion* en aurait été bien fâché ?

L'*Union*, si chevaleresque et si « française, » comme elle le dit, depuis qu'il s'agit de la liberté du *Siècle*, mérite ici un souvenir. Dans tous les débats auxquels l'*Univers* a eu le chagrin de donner lieu, notamment dans celui dont on vient de parler, il a paru beaucoup de pièces graves contre ce journal; il en a paru aussi, et de non moins importantes, en sa faveur. L'*Union* a publié toutes celles qui le chargeaient, pas une seule des autres ! Supprimer ainsi la défense et les témoins d'un accusé, et le laisser perpétuellement sous le poids des réquisitoires, c'est sans doute une chose très loyale, l'*Union* n'a pu cesser un moment d'être « française ; » mais ce n'est pas le fait d'un esprit bien amoureux de la discussion, et pour briser une plume nul moyen n'est plus efficace. Un journal religieux ne pouvant être lu qu'en raison de l'estime dont il jouit, l'*Union* travaillait ainsi, sagement et sans s'exposer, à nous décrier parfaitement auprès de ses lecteurs. C'était comme si elle leur avait dit : « Voyez, » tout le monde abandonne ces gens-là ; aucune voix ne » s'élève pour eux ; ils sont sans amis et sans excuse. » A notre avis, c'est une forme de l'appel au bras séculier. Par ce procédé, on éloigne les lecteurs, et les journaux meurent de cette maladie : l'*Union* ne peut l'ignorer.

C'est ainsi que nos adversaires ont chéri la discussion en ce qui nous concerne. Les uns ont provoqué les foudres spirituelles, qui ont des effets temporels fort graves ; les autres ont travaillé de leur mieux à provoquer des désabonnements séculiers. Quoique bons catholiques, ils

ont été, en ce point, peu différents des autres hommes. L'homme se pipe, dit Montaigne. Croit-on trouver son compte à discuter? tout doit être soumis à la discussion; par la porte de devant ou par la porte de derrière, tout rentre dans la catégorie des choses que Dieu a livrées aux vents de la dispute *et mundum tradidit disputationi eorum*. Croit-on avoir en main la force? On ne permet pas une contradiction, même sur le mérite moral des églogues, même sur la valeur théologique de Witasse. Et, — dernier cachet de la pauvre nature humaine! — ces partisans exaltés de la libre discussion, si prompts à trouver dans leur carquois la flèche de l'anathème, on les voit en même temps dénoncer à toutes les colères de la terre et du ciel quiconque se permet de discuter le droit de discussion. Discutez Dieu, le symbole, les mystères, l'autorité temporelle autant qu'elle le permet, l'autorité spirituelle autant qu'il vous plaira : ne discutez pas le droit de discussion! Le droit de discussion devient un article de foi, le plus certain des articles de foi. L'on se hâte de renier comme un païen quiconque ose réclamer l'autorité des lois contre les plus impardonnables excès d'un droit si précieux. Est-il possible! un catholique a pu demander au pouvoir de protéger l'honneur et la dignité des évêques, d'imposer à la presse, en ce qui regarde les actes de l'autorité épiscopale, le respect qu'il lui impose en ce qui regarde les actes de toute autre autorité? *Anathema sit!* Éloignons-nous de ce pestiféré, ne laissons pas croire que nous méconnaissons à ce point l'esprit du dix-neuvième siècle : « L'on comprend, » s'écrie l'*Ami de la Religion*, avec la naïve expression de la peur, « l'on comprend l'effet qu'a dû produire cet » appel au bras séculier, *jeté dans la presse du dix-neu-*

» *vième siècle*.... Un célèbre écrivain repousse toute soli-
» darité avec la conduite de l'*Univers*. Nous n'avons pas
» besoin de dire que nous nous associons pleinement
» à l'attitude que M. N*** a eu le courage de prendre
» (le courage d'attaquer celui que l'on voit seul contre
» tous). Il exprime, nous le savons, la conviction des
» hommes éminents qui ont servi parmi nous avec plus
» d'éclat et de dévouement, soit dans l'Église, soit dans
» l'État, la cause de la religion et de l'ordre social. Tous
» sont convaincus que les écrivains catholiques *doivent*
» *être les derniers à réclamer l'intervention du pouvoir*
» *dans les combats de la foi*. Cette conduite est, dans les
» circonstances présentes, *impérieusement exigée par la*
» *plus vulgaire prudence*. »

Voilà comment, après avoir, en pratique, montré qu'on n'aime pas la discussion autant que l'on dit, on l'aime, en théorie, plus qu'il ne faut.

III. La doctrine à tirer de là, c'est qu'il faut prendre garde, dans les *combats de la foi*, de froisser l'*esprit du siècle;* c'est que l'appel au bras séculier, même lorsque cet appel consiste à demander la répression la plus légale et la plus mitigée possible des injures les plus grossières et qui échappent le plus aux atteintes de la discussion, est une haute imprudence; c'est enfin, ou que la vérité n'a point de droits naturels contre l'erreur, ou doit s'abstenir de les invoquer, pour remettre uniquement son sort aux chances de la discussion.

Si la vocifération peut tout souiller, à plus forte raison la discussion a-t-elle le droit de tout attaquer. Voilà ce qu'il faut que les catholiques proclament ou reconnaissent implicitement.

Ces doctrines, auxquels l'*Ami de la Religion* donne la

sanction « des hommes éminents » qu'il aime à montrer par masses un peu confuses dans les profondeurs de sa rédaction, ne lui sont pas particulères. On les retrouve dans le *Correspondant,* l'*Ère nouvelle* les soutenait, et leur origine est plus ancienne. Pour ne pas en rechercher trop loin la trace, contentons-nous de nommer le journal l'*Avenir,* où elles ont été développées avec tant d'éclat et de bonne foi. Ce nom résonne tristement, mais il rappelle aussi de glorieux souvenirs de talent, de plus glorieux souvenirs de sincérité, d'admirables souvenirs d'obéissance.

L'*Avenir* préconisait la liberté de la presse, la liberté de conscience, la liberté de discussion, par les mêmes raisons que l'on avance aujourd'hui; raisons politiques, principalement tirées de « l'esprit du dix-neuvième » siècle. » C'était la nécessité d'établir ce que l'on a depuis appelé, suivant les circonstances, l'accord du catholicisme avec la liberté, l'accord du catholicisme avec la démocratie, l'accord du catholicisme avec le système parlementaire et constitutionnel, etc. Au fond, l'accord de l'esprit de Dieu et de l'esprit du monde, l'accord de la foi et du libre examen. Encore un coup, personne ne conteste ce qu'il y avait de sincérité dans cette tentative; nous ne pensions pas qu'on pût aujourd'hui contester davantage ce qu'il y avait d'illusion.

Dans leur ardeur de tout gagner à Jésus-Christ, les rédacteurs de l'*Avenir,* jeunes ou enthousiastes, double force, double danger, voulaient que la religion fît à l'esprit humain les concessions que l'esprit humain lui doit faire, mais dont ils le voyaient si éloigné qu'ils ne trouvaient aucun moyen de les lui demander. Ils prêchaient au catholicisme l'accord avec la liberté; c'était à la liberté

qu'il fallait prêcher l'accord avec le catholicisme. C'était la liberté qu'il fallait instruire, à qui il fallait enseigner ses limites, ses règles, ses devoirs envers la vérité; à qui il fallait montrer qu'elle est solidaire des destinées de l'Église, et que partout où l'Église n'est point libre, il existe peut-être des libertés de caste, des priviléges d'aristocratie, mais point de liberté populaire, point de vraie et durable liberté. Malheureusement, ces ardents esprits ou ne l'osaient pas assez dire, ou ne le pouvaient pas assez comprendre. Ajoutons que l'expérience du caractère libéral leur manquait. L'époque était pleine d'émotion et d'énivrement. Beaucoup de jeunes têtes, dans le camp ennemi, se tournaient bruyamment vers la liberté pour tous. M. de Montalembert, un jour, à la tribune, a parlé de ce banquet de catholiques et de libéraux, où le toast à la liberté d'enseignement avait été proposé par un éloquent professeur de l'Université. Mais dix ou quinze ans plus tard, la merveilleuse éloquence de M. de Montalembert luttait sans fruit contre le monopole, et l'éloquent professeur, membre du conseil royal, défendait la place et riait des souvenirs de l'orateur catholique. Combien de ces agneaux de 1830, devenus loups en sortant de trinquer à la liberté des pâturages!

L'*Avenir* leva donc son brillant drapeau. Il plut beaucoup, et il effraya beaucoup. Rome le regarda flotter dans la mêlée, avec cette vigilance calme qui tient compte des bons désirs et laisse aux opinions toute la carrière qu'elles doivent avoir pour être sainement jugées. Les rédacteurs de l'*Avenir* provoquèrent eux-mêmes son jugement. Grands partisans de la discussion, mais médiocrement amis de la contradiction, ils s'impatientèrent des critiques, parfois sottes et injustes, qui les taqui

naient. Journaliste, on l'est du jour au lendemain; mais journaliste patient, il faut de l'exercice! Les critiques continuaient; plusieurs étaient sérieuses; Rome continuait de garder le silence : les rédacteurs de l'*Avenir* lui demandèrent une règle.

On a l'exposé de leurs doctrines. C'est un éloquent mélange d'éclatantes vérités et d'éclatantes illusions. Ils disent le bien qu'ils ont voulu faire; ils ne taisent pas celui qu'ils croient avoir fait, comptant naïvement pour un grand avantage quelques caresses de l'opinion libérale, peut-être quelques agapes comme celles où cet universitaire avait bu à la liberté d'enseignement. Enfin, ils déclarent net que si Rome les condamne ou seulement refuse de les approuver, il en résultera deux conséquences : « La première, qu'il serait désormais impos-» sible d'opposer aucune résistance aux oppresseurs de » l'Église; et le mal dès-lors croîtrait avec une rapidité » incalculable. La seconde, que cette immense partie de » la population qui, en France et dans les pays circon-» voisins, était devenue l'ennemie du catholicisme, parce » qu'elle le supposait hostile aux libertés civiles, et qui » commençait à s'en rapprocher depuis la publication de » l'*Avenir,* se persuadant que les principes établis dans » ce journal sont désavoués à Rome, s'éloignerait de la » religion, et avec plus de haine que jamais. »

Ainsi parlait, il y a vingt-deux ans, « l'esprit du dix-neuvième siècle, » par la bouche de ces catholiques, cependant si sincères et si zélés, et qui, certes, auraient, comme ils le disaient, donné leur sang pour le triomphe de l'Église. Ainsi il parle encore presque mot pour mot. La réponse fut la célèbre encyclique *Mirari vos,* adressée à tous les Évêques du monde catholique, par le pape

Grégoire XVI, nouvellement intronisé. Écoutons l'esprit de Dieu.

Le Souverain Pontife commence par une terrible peinture des dangers du temps :

« C'est le triomphe d'une méchanceté sans retenue, » d'une science sans pudeur, d'une licence sans bornes. » Les choses saintes sont méprisées, et la majesté du culte » divin, qui est aussi puissante que nécessaire, est blâ- » mée, profanée, tournée en dérision par des hommes » pervers. De là, la saine doctrine se corrompt, et les » erreurs de tout genre se propagent audacieusement. » Ni les lois saintes, ni la justice, ni les maximes, ni les » règles les plus respectables ne sont à l'abri des atteintes » des langues d'iniquité. Cette chaire du bienheureux » Pierre où nous sommes assis, et où Jésus-Christ a posé » le fondement de son Église, est violemment agitée, et » les liens de l'unité s'affaiblissent et se rompent de jour » en jour. La divine autorité de l'Église est attaquée, » ses droits sont anéantis; elle est soumise à des consi- » dérations terrestres et réduite à une honteuse servitude; » elle est livrée, par une profonde injustice, à la haine » des peuples. L'obéissance due aux évêques est enfreinte, » et leurs droits sont foulés aux pieds. Les académies et les » gymnases retentissent horriblement d'opinions nouvelles » et monstrueuses, qui ne sapent plus la foi catholique » en secret et par des détours, mais qui lui font ouver- » tement une guerre publique et criminelle : car, quand » la jeunesse est corrompue par les maximes et par les » exemples de ses maîtres, le désastre de la religion est » bien plus grand et la perversité des mœurs devient plus » profonde. Ainsi, lorsqu'on a secoué le frein de la reli- » gion par laquelle seule les royaumes subsistent et l'au-

» torité se fortifie, nous voyons s'avancer progressive-
» ment la ruine de l'ordre public, la chute des princes,
» le renversement de toute puissance légitime. Cet amas
» de calamités vient surtout de la conspiration de ces so-
» ciétés, dans lesquelles tout ce qu'il y a eu, dans les hé-
» résies et dans les sectes les plus criminelles, de sacri-
» lége, de honteux et de blasphématoire, s'est écoulé
» comme dans un cloaque, avec le mélange de toutes les
» ordures. »

Ayant ainsi décrit le mal, le Souverain Pontife indique le remède. Il exhorte d'abord les évêques à ne pas se laisser dominer par la crainte, à ne pas s'endormir dans un lâche repos; mais à se réunir à lui pour défendre dans l'unité du même esprit la cause commune, ou plutôt la cause de Dieu, pour le salut de tout le peuple. Ils rempliront ce devoir si, veillant sur eux et sur la doctrine, ils se rappellent sans cesse que l'*Église universelle est ébranlée par quelque nouveauté que ce soit,* (1) et que suivant l'avis du pape saint Agathon, *rien de ce qui a été défini ne doit être retranché, ou changé, ou ajouté,* mais qu'*il faut le conserver pur et pour le sens et pour l'expression.* Les évêques doivent donc travailler à conserver le dépôt de la foi au milieu de la conspiration des impies; proclamer que le jugement sur la saine doctrine et le gouvernement de l'Eglise appartiennent au Pontife romain; que c'est le devoir de chaque évêque de s'attacher à la chaire de Pierre, et de gouverner le troupeau qui lui est confié; que c'est le devoir des prêtres d'être soumis aux évêques, et de ne rien faire dans le ministère, de n'enseigner ni prêcher *sans la permission de l'évêque, à la foi*

(1) Saint Célestin, pape. Ep. XXI.

duquel le peuple est confié, et auquel on demandera compte du salut *des âmes*. En un mot, la hiérarchie sacrée étant seule instituée de Dieu pour le gouvernement spirituel des peuples, c'est en elle, c'est dans les conditions de sa force que consiste principalement le remède aux maux de la société chrétienne. Voilà ce que le Pape fait entendre d'abord à ceux qui ont mis leur confiance dans leurs propres pensées :

« Ce serait une chose coupable et tout à fait contraire » au respect avec lequel on doit recevoir les lois de l'É- » glise, que d'improuver par un dérèglement insensé » d'opinions la discipline établie par elle et qui renferme » l'administration des choses saintes, la règle des mœurs, » et les droits de l'Église et de ses ministres; ou bien de » signaler cette discipline comme opposée aux principes » certains du droit de la nature, ou de la présenter comme » douteuse, imparfaite et soumise à l'autorité civile.

» Comme il est constant que l'Eglise *a été instruite* » *par Jésus-Christ et ses apôtres, et qu'elle est enseignée* » *par l'Esprit-Saint qui lui suggère incessamment toute* » *vérité* (1), il est tout à fait absurde et souverainement » injurieux pour elle que l'on mette en avant une cer- » taine *restauration* ou *régénération* comme nécessaire » pour pourvoir à sa conservation et à son accroissement, » comme si elle pouvait être censée exposée à la défail- » lance, à l'obscurcissement, ou à d'autres inconvénients » de cette nature. Le but des novateurs, en cela, est de » *jeter les fondements d'une institution humaine récente*, » et de faire, ce que saint Cyprien avait en horreur, que » l'Eglise, qui est divine, *devienne tout humaine* (2).

(1) Concile de Trente. Sect. XIII. — (2) Saint Cypr. Ep. LII.

» Que ceux qui forment de tels desseins considèrent bien » que c'est *au seul Pontife romain,* suivant le témoi- » gnage de saint Léon, que *la dispensation des canons à* » *été confiée,* et qu'il lui appartient à lui seul, et non à » un particulier, de *prononcer sur les règles anciennes,* » et ainsi, comme l'écrit saint Gélase, de *peser les ca-* » *nons* et d'*apprécier les règlements de ses prédécesseurs,* » *pour tempérer, après un examen convenable, ceux aux-* » *quels la nécessité des temps et l'intérêt des églises de-* » *mandent quelques adoucissements.* »

Voilà déjà bien des choses que le Souverain Pontife retire de la libre discussion. Il vient directement à cette erreur fondamentale, où il montre la source de l'*indifférentisme.*

» Nous arrivons maintenant à une autre cause des » maux dont nous gémissons de voir l'Eglise affligée en » ce moment, savoir, à cet *indifférentisme* ou à cette opi- » nion perverse qui s'est répandue de tous côtés par les » artifices des méchants, et d'après laquelle on pourrait » acquérir le salut éternel par quelque profession de foi » que ce soit, pourvu que les mœurs soient droites et » honnêtes. Il ne vous sera pas difficile, dans une ma- » tière si claire et si évidente, de repousser une erreur » aussi fatale du milieu des peuples confiés à vos soins. » Puisque l'apôtre nous avertit qu'*il n'y a qu'un Dieu,* » *une foi, un baptême* (1), ceux-là doivent craindre qui » s'imaginent que toute religion offre les moyens d'arri- » ver au bonheur éternel, et ils doivent comprendre que, » d'après le témoignage du Sauveur même, *ils sont contre* » *le Christ puisqu'ils ne sont pas avec lui* (2), et qu'ils

(1) Ephes. IV. 5. — (2) Luc XI. 23.

» dissipent malheureusement, puisqu'ils ne recueillent » point avec lui ; et par conséquent qu'*il est hors de doute* » *qu'ils périront éternellement, s'ils ne tiennent la foi* » *catholique et s'ils ne la gardent entière et inviolable* (1).

» De cette source infecte de l'indifférentisme découle » cette maxime absurde et erronée, ou plutôt ce délire, » qu'il faut assurer et garantir à qui que ce soit la *liberté* » *de conscience.* On prépare la voie à cette principale » erreur par la liberté d'opinions pleine et sans bornes » qui se répand au loin pour le malheur de la société re- » ligieuse et civile, quelques-uns répétant avec une » extrême impudence qu'il en résulte quelques avan- » tages pour la religion. Mais, disait saint Augustin, » *qui peut mieux donner la mort à l'âme que la liberté* » *de l'erreur?* En effet, tout frein étant ôté qui pût rete- » nir les hommes dans les sentiers de la vérité, leur na- » ture inclinée au mal tombe dans un précipice ; et nous » pouvons dire en vérité que le *puits de l'abîme* est ou- » vert, ce puits d'où saint Jean vit monter une fumée » qui obscurcit le soleil, et sortir des sauterelles qui rava- » gèrent la terre. De là le changement des esprits, une » corruption plus profonde de la jeunesse, le mépris des » choses saintes et des lois les plus respectables répandu » parmi le peuple, en un mot, le fléau le plus mortel » pour la société, puisque l'expérience a fait voir que les » Etats qui ont brillé par leurs richesses, par leur puis- » sance, par leur gloire, ont péri par ce seul mal, la » liberté des opinions, la licence des discours et l'amour » des nouveautés.

» Là se rapporte cette liberté funeste et dont on ne

(1) Symb. saint Athanase.

» peut avoir assez d'horreur, la liberté de la librairie pour » publier quelque écrit que ce soit, liberté que quelques » uns osent solliciter et étendre avec tant de bruit et » d'ardeur. Nous sommes épouvantés, Vénérables Frères, » en considérant de quelles doctrines ou plutôt de quelles » erreurs monstrueuses nous sommes accablés, et en » voyant qu'elles se propagent au loin et partout par une » multitude de livres et par des écrits de toutes sortes, » qui sont peu de chose pour le volume, mais qui sont » remplis de malice, et d'où il sort une malédiction qui, » nous le déplorons, se répand sur la surface de la terre. » Il en est cependant, ô douleur! qui se laissent entraî- » ner à ce point d'impudence, qu'ils soutiennent opiniâ- » trement que le déluge d'erreurs qui sort de là est assez » bien compensé par un livre qui, au milieu de ce dé- » chaînement de perversité, paraîtrait pour défendre la » religion et la vérité. Or, c'est certainement une chose » illicite et contraire à toutes les notions de l'équité, de » faire de dessein prémédité un mal certain et plus grand, » parce qu'il y a espérance qu'il en résultera quelque » bien. Quel homme en son bon sens dira qu'il faut laisser » répandre librement des poisons, les vendre et trans- » porter publiquement, les boire même, parce qu'il y a » un remède tel que ceux qui en usent parviennent quel- » quefois à échapper à la mort?...

» D'après la constante sollicitude avec laquelle le Saint- » Siége s'est efforcé dans tous les temps de condamner » les livres suspects et nuisibles, et de les retirer des » mains des fidèles, il est assez évident combien est » fausse, téméraire, injurieuse au Saint-Siége et féconde » en maux pour le peuple chrétien, la doctrine de ceux » qui non seulement rejettent la censure des livres

» comme un joug onéreux, mais en sont venus à ce point » de malignité qu'ils la présentent comme opposée aux » principes du droit et de la justice, et qu'ils osent refuser » à l'Eglise le droit de l'ordonner et de l'exercer. »

Durus est hic sermo !

S'élevant ensuite contre les doctrines et les actions qui ébranlent la soumission due aux princes, le Saint Père cite le texte fameux de saint Paul : *Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu. Ainsi, celui qui résiste à la puissance résiste à l'ordre de Dieu, et ceux qui résistent s'attirent la condamnation à eux-mêmes.* Il rappelle les exemples des premiers chrétiens, et s'élève avec énergie contre « la méchanceté de ceux qui, tout enflammés » de l'ardeur immodérée d'une liberté andacieuse, s'ap- » pliquent de toutes leurs forces à ébranler et à renverser » tous les droits des puissances, tandis qu'au fond ils » n'apportent aux peuples que la servitude sous le masque » de la liberté. »

Il n'est pas moins sévère sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat :

« Nous n'aurions rien à présager de plus heureux pour » la religion et pour le Gouvernement, en suivant les » vœux de ceux qui veulent que l'Eglise soit séparée de » l'Etat, et que la concorde mutuelle de l'Empire avec » le sacerdoce soit rompue. Car il est certain que cette » concorde, qui fut toujours si favorable et si salutaire » aux intérêts de la religion et à ceux de l'autorité civile, » est redoutée par les partisans d'une liberté effrénée. »

Il réprouve les alliances conclues dans l'intérêt de la religion avec des gens hostiles à la religion ou sans aucune religion. C'était un des avantages que le nouveau parti se félicitait le plus d'avoir réalisés.

« Aux autres causes d'amertume et d'inquiétude qui » nous tourmentent et nous affligent principalement dans » l'intérêt commun, se sont jointes certaines associations » et réunions marquées, où l'on fait cause commune » avec des gens de toute religion, et même des fausses, » et où, en feignant le respect pour la religion, mais » vraiment par la soif de la nouveauté, et pour exciter » partout des séditions, on préconise toute espèce de » liberté, on excite des troubles contre le bien de l'Eglise » et de l'Etat, on détruit l'autorité la plus respectable. »

Le Saint Père termine en recommandant de nouveau aux évêques de se couvrir du bouclier de la foi et de combattre courageusement pour le Seigneur. « Montrez- » vous, leur dit-il, comme un rempart contre tout ce » qui s'élève en opposition à la science de Dieu. Tirez le » glaive de l'esprit qui est la parole de Dieu, et que ceux » qui ont faim de la justice reçoivent de vous le pain de » cette parole. » Embrassant tout dans sa sollicitude paternelle, il les presse d'exhorter « ceux qui s'appliquent » aux sciences ecclésiastiques et aux questions de philo- » sophie, à ne pas se fier imprudemment sur leur esprit » seul, qui les entraînerait dans les routes des impies.

» Qu'ils se souviennent que Dieu est le *guide de la* » *sagesse* et le *réformateur des sages* (1), et qu'il ne peut » se faire que nous connaissions Dieu sans Dieu, qui » apprend par son Verbe aux hommes à connaître » Dieu (2). C'est le propre d'un orgueilleux ou plutôt » d'un insensé, de peser dans la balance humaine les » mystères de la foi, qui surpassent toute intelligence, » et de se fier sur notre raison, qui est faible et débile » par la condition de la nature humaine. »

(1) Sap. VII, 15. — S. Irenæus, lib. IV, cap. X.

Enfin, le Saint Père adresse aux princes ces prophétiques paroles :

« Que nos très chers fils en Jésus-Christ les princes, » favorisent, par leur concours et par leur autorité, ces » vœux que nous formons pour le salut de la religion et » de l'Etat. Qu'ils considèrent que leur autorité leur a » été donnée non seulement pour le gouvernement tem- » porel, mais surtout pour défendre l'Eglise, et que tout » ce qui se fait pour l'avantage de l'Eglise se fait aussi » pour leur puissance et pour leur repos. Qu'ils se per- » suadent même que la cause de la religion doit leur être » plus chère que celle du trône, et que le plus important » pour eux, pouvons-nous dire avec le pape saint Léon, » est *que la couronne de la foi soit ajoutée de la main* » *de Dieu à leur diadème.* Placés comme pères et tuteurs » des peuples, ils leur procurent une paix et une tran- » quillité véritables, constantes et prospères, s'ils mettent » tous leurs soins à maintenir intactes la religion et la » piété envers Dieu, qui porte écrit sur son vêtement : » *Roi des rois et Seigneur des seigneurs.* »

Telle est l'Encyclique du 15 août 1832, monument admirable de foi, de sagesse et de courage. Elle excita la fureur des ennemis de l'Eglise, et elle effraya un grand nombre de catholiques. Aujourd'hui les événements l'ont expliquée, justifiée, glorifiée. Parmi les catholiques, du moins, il ne saurait y avoir deux sentiments sur la magnanimité de ce Pontife qui, tiré la veille de sa cellule pour gouverner la barque de Pierre, et tout aussitôt emporté, comme il le dit, dans la haute mer et dans les tempêtes, regarde au ciel et prend avec empire la route du salut. Quel calme victorieux! quel entier dédain de toute la force, de toutes les promesses, de toutes les

séductions de l'erreur ! Comme il sent que la vérité est avec lui, et qu'elle triomphera, et que tout le reste n'est que déception et mensonge !

Pierre avait parlé, il fallait obéir. Le miracle de l'obéissance répondit au miracle de sa parole. Les rédacteurs de l'*Avenir,* « convaincus qu'ils ne pourraient con» tinuer leurs travaux sans se mettre en opposition avec » la volonté formelle de Celui que Dieu a chargé de gou» verner son Eglise, » abandonnèrent leur œuvre, « en» gageant instamment leurs amis à donner le même » exemple de soumission chrétienne. » Un seul se ravisa : on sait dans quel abîme il est tombé. Tous les autres persévérèrent dans l'obéissance : tous ont grandi, presque tous sont devenus illustres par les services qu'ils ont rendus à l'Eglise. Le monde a vu que ni leur esprit n'était devenu captif pour avoir obéi, ni leur bouche muette, ni leurs pensées infécondes. Ils ont écrit, ils ont parlé, ils ont combattu, mais dans la règle, sans rien livrer de la vérité qui veut être défendue tout entière, sans contracter des alliances funestes; c'est ainsi qu'on lui fait honneur et qu'on lui crée de solides amis.

A notre avis, personne n'a le droit de trouver aujourd'hui trop étroite cette règle, dans les limites de laquelle de tels hommes ont su se renfermer et agir si efficacement et si longtemps.

Et comme elle n'a été ni abolie ni modifiée, comme les devoirs qu'elle impose sont toujours des devoirs, comme les sophismes et les erreurs qu'elle réprouve n'ont pas cessé d'être des sophismes et des erreurs, comme les vérités qu'elle établit restent des vérités, il faut l'accepter telle qu'elle est ou se taire. Ceux qui pensent avoir une meilleure méthode pour réussir dans les

combats de la foi se trompent : ils se croient sages, ils ne sont que timides; hardis, ils ne sont que téméraires; ils prétendent défendre la vérité, ils ne veulent défendre que *leur* vérité, une vérité qui leur convient à eux et qui ne déplaît pas à leurs amis, une vérité accommodante. Mais une vérité accommodante est une vérité accommodée, c'est-à-dire déguisée, enlacée, pliée au manége des petites affaires humaines, que l'on voit aujourd'hui d'une façon, demain d'une autre, et que bientôt la droite conscience ne sait plus reconnaître à travers la multitude de ses travestissements. Non, ce n'est point la vérité! Et tous ceux qui, cherchant la vérité avec angoisse, l'ont enfin trouvée, en rendront témoignage : cette figure docile aux caprices des opinions, parée de leurs couleurs et mobile comme elles, n'a jamais trompé leurs regards; ils ne l'ont jamais prise pour la vierge austère qu'ils aiment dans l'abandon et dans le mépris comme dans les triomphes, et à laquelle ils ne demandent rien que d'accepter leur dévouement.

IV. Si nous voulons défendre la vérité catholique, il faut la défendre telle que le Pape l'enseigne, non telle que les puissances du moment la voudraient. Peu importe que l'on mécontente ou un parti, ou un peuple, ou un siècle! Ni rois, ni peuple, ni siècle, n'ont de concessions à lui demander. Elle est ce qu'elle est. Ceux qui la repoussent périront; ceux qui la déguisent l'outragent. Comme ils rougissent d'elle, elle rougit d'eux; elle refuse leur humiliant secours. Elle ne se met pas aux voix, elle se passe des majorités, elle peut les attendre; elle les gouverne pour leur salut, sans les leurrer et sans les posséder. Le monde subit avec rage l'ascendant d'un petit nombre de fidèles, rangés autour de la vérité qu'il

maudit. Que de fois, savamment travaillé par les ferments du doute, il s'est soulevé contre la vérité, dans le dessein de l'écraser enfin et de l'anéantir! Il n'a tué que des hommes. Chaque fois la vérité est sortie plus brillante de ce bain d'injures et de sang; et le Pontife Romain, l'homme en qui la vérité ne peut défaillir, élève sa voix et répand sur les ruines du monde la parole qui réparera tout. Que dit-il alors? Rien de nouveau. Il pardonne comme il a toujours pardonné; il enseigne ce qu'il a toujours enseigné. Il répète ce que Pierre et Paul ont dit à César et à Rome, ce que les martyrs ont confessé dans les supplices, ce que les Pères et les Docteurs ont appris à toutes les nations, ce que les missionnaires portent également à la barbarie sauvage et à la barbarie civilisée : la vérité qui a été repoussée partout et toujours, et qui partout et toujours a vaincu. Heureux ceux qui l'aident à vaincre par cette confession courageuse de sa divinité et par ce respect religieux de son intégrité; qui ne s'ingèrent point de la restreindre ou de l'étendre ou de l'embellir pour complaire à quelques esprits malades, pour lui attirer quelques tièdes amis, peut-être (car ce passage est glissant) pour se ménager à eux-mêmes de frivoles triomphes; mais qui, fermes dans leur amour et répudiant toute victoire qui ne lui appartiendrait pas uniquement, croient l'honorer assez et la servir comme il faut en succombant pour elle. Ils ont raison, et ce sont eux qu'elle glorifie. Du sein de la mort, ils sont encore ses témoins. Elle s'appuie d'âge en âge sur leurs écrits voués aux dérisions du vice et de l'ignorance, elle se pare de leurs ossements traînés aux gémonies; leur fermeté, traitée de fanatisme et de fureur, est un des arcs-boutants du monde.

Ces réflexions s'adressent à des cœurs sincères, à des esprits élevés; nous n'avons pas besoin de les prolonger. C'est assez que nos adversaires aient relu l'encyclique du pape Grégoire XVI, trop oubliée après avoir été trop commentée. Ils en tireront eux-mêmes les leçons qu'elle renferme sur les devoirs des catholiques dans la situation actuelle de l'Eglise. Jugeant à cette lumière la voie que nous suivons, ils se hâteront moins de la blâmer. Les limites que nous voulons mettre au droit de discussion, quoique éloignées de la « plus vulgaire prudence, » ne leur paraîtront plus si criminelles.

Notre doctrine sur la liberté de discussion, sur la liberté de la presse, sur la liberté de conscience, est celle de l'Eglise; nous voudrions que ce fût aussi la leur. Quand l'Eglise donne une solution, à quoi bon en chercher une autre? On peut trouver quelque chose qui paraisse s'ajuster mieux aux idées du moment, aux passions humaines, mais rien qui réponde mieux aux besoins vrais et permanents de la société. Jamais le monde n'a besoin d'une vérité nouvelle : il n'a besoin que de la vieille vérité, qui lui est cachée par quelque vieille ou nouvelle erreur. Appliquons-nous donc à comprendre la sagesse de l'Eglise, à lui soumettre nos cœurs et nos esprits; obéissons ingénuement, laissons le reste à Dieu. Quoi qu'il arrive, Dieu ne nous reprochera jamais de n'avoir pas été plus clairvoyants que son Eglise.

Hors de cette voie, les catholiques ne rencontrent qu'embarras, contradictions, faiblesses cruelles. Ils n'ont plus leur force et leur lumière. On les voit aller, revenir, s'inquiéter de l'opinion, chercher partout des soutiens et n'en trouver aucun de solide; s'arrêter et se précipiter hors de propos; tomber enfin dans ces vulgaires mala-

dies de l'esprit qu'on appelle le découragement et le mécontentement.

Le mécontentement trouble le jugement et paralyse l'action. Un esprit mécontent devient nécessairement injuste et stérile ; il se déplaît à soi-même et tout lui déplaît. Il veut et ne veut pas. Il ne s'applique pas à chercher ce qu'il faudrait faire, il craint de le savoir ; car cette passion est comme les autres, elle a horreur de se corriger. Il s'applique uniquement à trouver des critiques contre ce qui se fait, des prétextes pour ne pas applaudir même à ce qui se fait d'utile et de bon, même à ce qu'il sent (c'est son supplice) qu'il aurait fait lui-même.

Je vous en conjure, prenez garde au mécontentement ; ne restez pas dans cette aigreur et dans cette torpeur. Une telle attitude n'est pas digne de vous, elle est mauvaise conseillère, elle est dangereuse.

DE LA MODÉRATION.

3 novembre 1855.

Le *Correspondant* périclitait. Un prospectus annonce qu'il reprend vie. Des collaborateurs illustres, trop fixés sur la couverture, vont enfin passer dans l'intérieur du recueil. MM. de Montalembert, de Falloux, Foisset, etc., donneront des articles. A ce programme, le *Correspondant* ajoute « un pressant appel » à ses amis, « pour qu'ils l'aident eux-mêmes à ne plus mériter leurs reproches. » Il demande des travaux, des conseils et des abonnés. « Quelle noble entreprise, continue le *prospec-* » *tus*, si nous parvenions à fonder une vraie revue ca- » tholique, ayant dans le public un peu plus de ce reten- » tissement qu'elle a déjà dans la conscience des honnêtes » gens ! »

En effet, l'entreprise est belle et désirable, et c'est une humiliation pour les catholiques d'en être encore là-dessus aux projets. Ne pouvant faire plus, nous donnerons au *Correspondant* les conseils qu'il demande.

Ce recueil qui se glorifie de vingt-sept années d'existence (sauf une interruption de dix ou douze ans), n'a pas obtenu le crédit que semblaient lui assurer sa cause et le talent de ses rédacteurs. Il a exclusivement vécu de sacrifices. C'est la condition ordinaire des œuvres chrétiennes, mais pas à ce degré. D'autres publications, moins encouragées ou placées sur un terrain moins fécond, n'ont pas laissé de fournir une longue et utile carrière. Le savant M. Bonnetty, dont on ne saurait trop honorer le dévouement modeste, a publié, en vingt-cinq ans, quarante volumes de l'*Université catholique* et cinquante des *Annales de Philosophie,* véritables archives de l'histoire de l'Église depuis un quart de siècle. La *Revue bibliographique* va fort bien ; son esprit, son courage, la saine fermeté de ses doctrines lui assurent un succès qui grandira. L'*Ami de la Religion* a eu des époques brillantes. L'*Univers,* après tant de mauvais jours et même tant de mauvaises années, a fini par vivre. Le *Correspondant* n'a, pour ainsi dire, jamais vécu. Depuis que nous le connaissons, nous le voyons toujours, comme dans ce moment, occupé à renaître. Cependant les circonstances n'ont pas cessé d'être favorables. Entre les feuilles volantes et les recueils savants ou spéciaux, tout le monde a marqué la place, senti le besoin d'une vraie revue, plus solide que les journaux quotidiens, moins solennelle ou moins restreinte que les autres ; propre à porter le combat sur des points que la presse catholique, dans sa composition in-

complète, est forcée d'abandonner à peu près. Nos adversaires multiplient des travaux dont nous devrions nous occuper davantage. L'art, l'histoire, la philosophie, la poésie, le roman, le théâtre, offrent de quoi intéresser deux sortes de lecteurs : les chrétiens, en leur faisant connaître un mouvement qu'ils ne peuvent étudier par eux-mêmes ; les non-chrétiens, en les critiquant, avec la chance de les éclairer. Ce champ est vaste et beau ; les vœux des catholiques y ont toujours appelé quelqu'un ; le *Correspondant* le voit, l'a toujours vu, a toujours promis de s'y établir. Mais il n'y est pas, et nous craignons que cette fois encore l'élan ou le ravitaillement qu'il vient de prendre ne l'y amène pas.

A quoi tient cette étrange incapacité ? D'où vient que des hommes instruits, bien placés dans le monde, sachant écrire, sont arrivés à ce résultat désagréable de publier trente ou quarante gros volumes sans intéresser ni leurs adversaires, ni leurs amis ? Après tant d'efforts, ils n'ont pu sortir des prospectus et des « pressants appels, » invoquant le dévouement religieux pour trouver ou retenir quelques centaines d'abonnés ; encore ont-ils plus d'abonnés que de lecteurs !

Il y a une cause à cela. Cette cause, que les rédacteurs du *Correspondant* paraissent ignorer, nous croyons la connaître, et il nous semble opportun de la publier. L'office est assez délicat ; mais puisque le *Correspondant* commence une nouvelle série avec l'intention de mieux faire, et puisque nous avons nous-mêmes intérêt, comme catholiques, à ce qu'il fasse mieux, nous laisserons passer nos avis.

Abordons tout de suite le point capital, le grand défaut du *Correspondant*. Ce grand défaut, suivant nous, c'est

ce qu'il considère et vante sans cesse comme sa grande et capitale qualité ; c'est cette tournure d'esprit qu'il appelle sa *modération.*

L'homme prononce une parole bien ambitieuse, lorsqu'il dit : *Je suis modéré!* Cela revient à dire : Je suis patient et supérieur aux entraînements qui tyrannisent les autres hommes ; je blâme, j'excuse, je loue, j'aime dans une juste mesure. Je vois les pensées d'autrui comme il faut les voir ; j'en parle comme il en faut parler. Je sais où il convient d'aller, et j'y vais du pas qui convient : en un mot, JE SUIS SAGE ! Voilà, au fond, ce que dit de lui-même l'homme qui se vante d'être modéré ; et cet homme, à notre avis, n'est pas du tout modéré. Avec une idée sans doute très haute de la modération, il a une disposition redoutable à en franchir les bornes. Seulement, il ne les franchira jamais qu'au nom de la modération, en se félicitant d'être modéré.

La modération se compose de bon sens et d'humilité. L'attitude de la modération ne donne point ces qualités rares. Plus un esprit est naturellement modéré, moins il parle de sa modération. Celui qui l'est tout à fait, s'en tait tout à fait, comme le sincère de la sincérité, et le brave du courage. Au contraire, ceux qui n'ont qu'une prétention d'être modérés, jettent sans cesse leur modération à la tête des gens ; et surtout ils en assomment quiconque, dans leur propre parti, ne se range pas en tout à leur sentiment sur toute chose.

Cependant, il faut bien justifier cette belle montre de modération, et l'on est modéré en effet ; mais envers qui ? Envers les adversaires directs et les ennemis de nature. On va loin, plus loin qu'il ne faut, en paroles gracieuses, en concessions, en silences obligeants. Les intentions,

nous le croyons volontiers, sont excellentes. On se dit qu'à l'égard de tout adversaire, la vraie conduite chrétienne est de chercher les points qui rapprochent, dût-on passer un peu légèrement sur ceux qui divisent, et que la faiblesse de la charité est préférable à la rigueur de la vérité. Soit! Ces mesures sont difficiles à déterminer; laissons-les à la conscience de chacun, et faisons tous pour le mieux, en priant Dieu d'être clément aux sévères et aux charitables.

Néanmoins, dans un journal religieux, la modération qui va jusqu'à l'éloge de l'ennemi, jusqu'au silence sur ses œuvres, est de deux manières un abus.

Tout chrétien peut prier en secret pour les plus grands pécheurs; aucun chrétien n'a le droit de leur remettre en public leurs plus grands péchés. Il y a un sermon de Bourdaloue, sur le *zèle pour la défense des intérêts de Dieu*, que devraient méditer souvent les chrétiens, particulièrement les chrétiens qui écrivent; car, en fait, la société moderne leur confie une sorte de magistrature. Bourdaloue soutient que nous sommes tous, par proportion et conformément à notre état, *obligés*, comme les prêtres, « de prendre en mille occasions qui se présen-» tent les intérêts de Dieu, de combattre les ennemis de » sa gloire et de maintenir la pureté de son culte. » Devoir propre et *indispensable* de toutes les conditions, dit-il; la prudence qui le décline ou qui le remplit mal, est une *prudence réprouvée*. Nous rapportons les paroles de ce théologien si sûr. Cette circonspection qui se relâche sur le *parti de Dieu* (ce qui revient à notre *parti catholique;* le mot n'est donc pas si nouveau, ni si inexact), il l'attribue aux deux principes les plus ordinaires des désordres de l'homme, « l'aveuglement de

l'esprit et la faiblesse du cœur. » Suivant que l'un ou l'autre de ces deux principes l'inspire, elle est une *prudence trompeuse* ou une *lâcheté indigne*. Nous citons très exactement. « Le Bourdaloue frappe comme un sourd ! (1) » Il prévoit tous les cas, toutes les rencontres, tous les périls, il aborde toutes les objections : sa réponse est toujours la même : Si vous êtes chrétiens, soyez partout et toujours armés contre tout ennemi du Christianisme ; « si Dieu est votre Dieu, que ne prenez-vous la porole, que n'agissez-vous, que ne *combattez-vous* pour lui ? » Il ne veut pas qu'on se taise. C'est « donner aux » ennemis de Dieu, à l'impiété, au vice, tout l'avantage » qu'ils demandent ; car, suivant la réflexion de saint » Augustin, le libertinage (2) ne demande pas précisément d'être applaudi, il se contente qu'on le tolère. » Quand donc vous le laissez en paix, vous lui accordez » tout ce qu'il prétend. Avec cela il ne manquera pas de » prendre racine, et sans avoir besoin d'un autre secours, » il saura bien se fortifier et s'étendre. » La raison, si souvent alléguée, qu'il faut craindre d'irriter les impies et de les rendre ainsi plus dangereux, touche peu l'orateur chrétien. Il craint davantage l'indifférence des peuples dont on ne soutient plus la foi. Sur cette objection, que le zèle trouble la paix, il répond : « Qu'il la trouble ! Il y a une paix qu'il faut troubler. » A ceux qui font valoir les avantages de la discrétion : « Tant de discrétion » qu'il vous plaira, pourvu que la cause de Dieu ne succombe pas. Car que votre discrétion se termine à pren-

(1) Expression de Mme de Sévigné.

(2) On n'ignore pas que dans le langage du dix-septième siècle, le *libertinage* s'entend aussi et principalement de ce que nous appelons aujourd'hui la liberté de penser.

» dre toujours, quoique sous de belles apparences, le » mauvais parti ; que la cause de Dieu souffre toujours » quand elle est entre vos mains ; que l'iniquité se tienne » en assurance et qu'elle se croie assez forte du moment » que vous êtes son juge, et que tout ce tempérament » de discrétion que vous affectez ne consiste qu'à ralentir » votre zèle et qu'à retenir celui des autres ; c'est discré- » tion, si vous le voulez, mais cette discrétion et cette » prudence contre laquelle saint Paul prononce ana- » thème, et qu'il met parmi les œuvres de la chair, quand » il dit aux Romains : *Sapientia carnis inimica est Deo.*» Tels sont quelques-uns des inconvénients et des leurres sur lesquels les chrétiens en général, et plus encore les écrivains, doivent bien réfléchir avant de se jeter dans la modération. Il y en a d'autres, d'un ordre moins sérieux, mais dont l'importance ne laisse pas d'être considérable sur la destinée des journaux.

Le métier de journaliste chrétien, en le réduisant au plus bas, c'est tout au moins un métier de sentinelle. Le devoir de la sentinelle va quelquefois jusqu'à faire feu ; elle doit tout au moins examiner ce qui se passe et en rendre fidèle compte. *Custos, quid de nocte?* Or, qu'est-ce que c'est qu'une sentinelle non seulement désarmée, mais muette, ou qui crie invariablement : *Dormez! tout va bien?* Nous sommes l'œil et l'oreille du camp, placés pour signaler aux chefs les partis qui rôdent dans la plaine, pour tirer sur ceux qui insultent les murs. Les laisser faire, et parfois même fraterniser avec eux, c'est plus charitable peut-être ; c'est plus commode assurément, et l'on peut même dire, en un sens, que l'on maintient la paix. Pourtant, nous n'avertissons ni nos amis de leur péril, ni nos adversaires de leur tort, qui est un

péril aussi pour eux : notre fonction perd donc toute utilité, tout intérêt, et les lecteurs ne viennent pas, ou s'en vont! Que leur importent des journalistes endormis, temporisateurs, embarrassés, semblables à des militaires de cabinet fourvoyés sur le champ de bataille.

Après tout, un journal est essentiellement une machine de guerre : quel que soit le terrain où il se pose, quel que soit le sujet dont il s'occupe, il doit combattre.

Et cela est tellement vrai, tout journal est si bien ce que nous disons, qu'il combat encore pour ne combattre pas. Ces mêmes écrivains, modérés et pacifiques à l'excès en face de l'ennemi, font la guerre habituellement et très vivement... à leurs amis! non pas sans doute à ceux qui se taisent, mais à ceux qui parlent, et qui en parlant excitent naturellement les colères du parti opposé. Pour ces indiscrets, plus de mansuétude, plus d'excuse, plus de silence; complet oubli de tous les caractères et de toutes les formes de la modération. On va les chercher, on revient sur eux; et de quel air fâché, de quel ton irrité, avec quelle indignation même on les avertit, on les tance, on les accuse! Ils sont, dit-on, l'unique cause du mal; on assure que sans eux, les impies les plus déclarés se convertiraient; ces bons impies l'ont dit eux-mêmes! Bref, on passe le temps à les morigéner, leur commandant aigrement de prendre exemple sur les gens modérés qui n'ont de dispute avec personne. C'est bien la guerre; mais ce n'est pas la guerre qu'il faut faire. Cette modération exaspérée indique seulement le malaise que l'autre modération laisse dans l'âme, le mécontentement intérieur et extérieur qu'elle excite, le besoin d'avoir des complices, le dépit d'en trouver trop peu. De là une mauvaise humeur invincible, et cette mauvaise hu-

meur invincible enfante à son tour un pédantisme toujours plus ennuyeux : autre porte par où les abonnés se retirent.

Les rédacteurs du *Correspondant* ne nous accuseront pas de vouloir juger leur conscience. Ceux qui nous sont connus savent combien nous les honorons. Mais nous sondons la vieille plaie du recueil. Nous disons que, par une persévérante erreur de vue, le *Correspondant* a été trop modéré d'un côté, pas assez de l'autre. Il a trop pardonné aux ennemis de la cause qu'il veut défendre; pas assez à ses amis. C'est ainsi qu'il a mérité les reproches et l'abandon de ses lecteurs. La preuve en est dans ce « pressant appel, » pour qu'on le tire de l'ombre où il languit, couvert de son trente-sixième volume. Comment! trente-six volumes, et personne ne compte sur lui, personne ne compte avec lui! Trente-six volumes, et il demande à débuter! Il n'a pas eu le sens et l'énergie de son rôle! A l'heure qu'il est, nous devrions pouvoir le montrer comme une de nos principales forces, il devrait être connu pour tel dans l'Europe, il devrait être aussi redouté de tous les ennemis de l'Eglise qu'il en est ignoré; tout au moins il devrait vivre.

Il se vante de n'avoir jamais encouru les réprimandes du Saint-Siége ni de l'Episcopat. Nous entendons bien, et nous lui reconnaissons cet avantage. Souhaitons qu'en le conservant il y puisse ajouter l'honneur d'être moins inconnu ou moins toléré des ennemis constants du Saint-Siége et de l'Episcopat.

Au lieu de combattre les ennemis de l'Eglise, mais de façon, comme dit Bourdaloue, qu'on le distingue, il s'est donné assiduement le soin de distribuer à quelques-uns de ses défenseurs des avertissements dépourvus d'auto-

rité par le fond, dépouillés d'aménité dans la forme. L'aménité en pareille occurrence, est un secret de la modération que le *Correspondant* n'a point connu. Ouvrez au hasard la collection, surtout vers la fin : vous ne tournerez pas dix feuillets sans entendre parler de *certains écrivains* religieux que l'on ne nomme pas, mais que toute la rédaction semble avoir sur le nez, comme autrefois M. Cousin y avait un jésuite. Ces « certains écrivains, » ces « certaines gens » reçoivent là, peu s'en faut, les couleurs dont on les habille dans le *Siècle :* exagérés, furieux, compromettants, *liberticides,* qui veulent supprimer le grec et le latin, abolir les arts, étouffer la raison, emprisonner l'esprit humain entre le corps de garde et la sacristie : c'est à cause d'eux que les impies font tant de mauvais livres ; c'est pour se venger d'eux que les *Know-Nothings* brûlent les églises aux États-Unis, etc., etc. Nous rapportons ce que nous avons lu de nos yeux dans le *Correspondant.* Mais après avoir alarmé le lecteur, ces hyperboles trop répétées l'indisposent. Il demande qui sont ces « certains écrivains, » et pourquoi l'on ne trouve pas avec eux aussi quelques points de rapprochement. Existent-ils? Sont-ils si dangereux? Qu'on les nomme, alors; qu'on les attaque en face. Mais si un nom tracé au bas de ces prétendus portraits suffisait pour faire évanouir toute ressemblance, que signifie un pareil jeu? A qui veut-on faire peur? Qui espère-t-on rattacher par ce moyen à la florissante école de la modération?

Tactique d'autant plus malheureuse, qu'au fond, sur toutes les questions essentielles, le *Correspondant* partage la pensée de ces « certains écrivains, » qui ont le malheur de tant l'agacer. Dès qu'il ne parle plus d'eux, il parle comme eux. En religion, cela va sans dire; en po-

litique, en littérature, en philosophie, à peine si les sentiments, des deux côtés, se distinguent par des nuances. De telle sorte que les rédacteurs du *Correspondant* dirigent leur feu oblique sur des gens dont non seulement les convictions, mais encore les antipathies et les sympathies fondamentales sont les leurs mêmes. Une seule livraison du *Correspondant*, la première venue, nous fournira, quand nous le voudrons, la preuve la plus complète de cette identité. Nous lui montrerons chez lui tout ce qu'il reproche à d'autres; c'est-à-dire tout ce qui l'éloigne insurmontablement des ennemis qu'il se flatte de gagner. Il nous contraindra de lui infliger cet honneur. Déjà le premier article de la *nouvelle série* nous en donne le droit et nous en fournit le moyen; mais nous pouvons attendre; l'occasion se présentera toujours aussi belle, par une raison toute simple, que voici :,

S'il existe parmi les catholiques des différences de caractère et de langage, des dissentiments qui tiennent aux positions, aux humeurs, aux défauts des hommes; cependant, il n'y a plus place sous leur drapeau pour deux croyances, ni même pour deux opinions. Entre eux, toutes les grandes thèses sont tout à fait ou aux trois quarts gagnées, même celle des auteurs chrétiens. Qui voudrait aujourd'hui parler des droits du Souverain-Pontife dans l'Église et dans la société, de la liturgie, des ordres monastiques, des saintes légendes, de l'art religieux, de l'enseignement classique, de certaines questions historiques, de certaines libertés politiques, comme en parlaient naguère, en toute innocence, d'excellents chrétiens? Même sur les points libres, les catholiques, dans une majorité immense, ont le même symbole. Le *Correspondant* ne se sépare pas de cette majorité; le sym-

bole général de cette majorité est donc le sien, comme il est le nôtre. De là une ressemblance impossible à déguiser et qui percera toujours.

Mais ce symbole unanimement reçu, les uns le récitent tout haut intégralement, les autres biaisent encore sur quelques articles et ne les veulent réciter qu'à voix basse ou en secret, *propter metum academicorum*. Leur prudence est à la recherche d'une pierre philosophale, d'un *credo* et d'une pratique orthodoxes sur les besoins du temps, que l'on puisse faire accepter des cinq classes de l'Institut et de tous les feudataires de cet empire de la libre pensée. Vain tourment! entreprise toujours tentée, toujours chimérique! La philosophie, qui veut supplanter le Dieu des chrétiens, dit comme lui: *Qui non est mecum, contra me est;* et les conciliateurs n'aboutissent qu'à se placer dans un entre-deux peu brillant. Bourdaloue les a connus, saint Augustin les connaissait. Ni l'un ni l'autre ne les encourage. « Qui n'est pas pour moi est contre moi! » cette parole avec laquelle l'incrédulité les repousse « réfutera invinciblement, dit Bourdaloue, les » raisons frivoles par où ils s'efforcent maintenant de » justifier leur silence et d'excuser leur timidité en ce » que j'appelle le parti de Dieu; elle sera une parole de » malédiction pour ces esprits d'accommodement qui, » sans jamais choquer le monde, croient avoir le secret » de contenter Dieu. Que répondront-ils à Jésus-Christ, » quand il leur dira que l'un et l'autre ensemble était im- » possible? » Ils perdent donc leur temps, même quand les incrédules veulent bien leur ouvrir leurs bibliothèques, comme ces païens bienveillants des premiers siècles, qui plaçaient l'image de Notre-Seigneur dans le laraire. Assez habiles pour se faire tolérer, trop chrétiens pour se faire

accepter, ils se consument en travaux qui ne contentent ni Dieu, ni le monde, ni eux-mêmes. Ils pourraient s'en tenir là; c'est bien assez! Mais obstinés à leur alchimie, ils se courroucent contre ceux qui prétendent mettre en circulation le métal naïf de la vérité. Beau sujet de querelle pour des gens si sages! Ne s'apercevront-ils pas qu'ils provoquent ainsi des rencontres où la supériorité du talent ne leur sera d'aucun avantage, la vérité étant contre eux?

Nous avons expliqué pourquoi, jusqu'ici, le *Correspondant* n'a pas vécu. Voyons comment il pourrait vivre.

« Il y a au fond de la nature humaine, dit Ozanam, un *paganisme impérissable* qui se réveille à tous les siècles, *qui n'est pas mort dans le nôtre,* qui retourne toujours volontiers à toutes les philosophies païennes, aux lois païennes, aux arts païens, parce qu'il y trouve ses rêves réalisés et ses intérêts satisfaits..... » M. Foisset, dans le dernier numéro du *Correspondant*, commente cette pensée d'Ozanam avec une conviction si absolue de sa vérité, qu'il semble croire à la victoire prochaine de « l'impérissable paganisme, » plus puissant aujourd'hui qu'à aucune autre époque du règne de la Croix : « La grande » infirmité, l'infirmité *toujours croissante* du temps pré- » sent, dit-il, c'est l'*abaissement continu des caractères,* » et je *crains que nous n'ayons pas assez conscience de cet* » *abaissement.* Nos pères ont connu de mâles chrétiens » qui ont été grands dans la vie publique... *Où sont au-* » *jourd'hui de tels exemples?* Je sais que le monde romain » a été renouvelé par les Barbares; mais l'induction que » tire Ozanam de ce progrès *est-elle applicable à notre* » *âge?* Les Barbares étaient des peuples neufs; c'était le » sauvageon attendant la greffe chrétienne. Mais dans

» notre Europe vieillissante, où sont les peuples neufs? » Où sont les Germains de l'avenir?... Je ne veux point » insister, je ne désespère point. *Aliquis providet.* »

Ainsi, suivant l'un des plus notables rédacteurs du *Correspondant*, la civilisation européenne, saturée et pourrie de paganisme, est en péril irrémédiable, FAUTE DE BARBARES! L'aveu n'est pas flatteur pour l'Institut, ni pour l'enseignement classique; et les « certains écrivains » contre qui le *Correspondant* fait tant de belles chevauchées, ne nient pas si carrément les merveilles modernes.

Quoi qu'il en soit, M. Foisset indique ici parfaitement, suivant nous, la ligne que le *Correspondant* aurait à suivre.

Si tout est perdu, si le paganisme, si l'abaissement universel et continu des caractères, si l'absence des Barbares ne laissent aucun espoir à la civilisation, il y a pourtant quelque chose encore à sauver, et que nous pouvons sauver : c'est l'honneur. Pour des chrétiens, l'honneur est beaucoup : les palmes qu'il emporte sont des âmes immortelles. Or, les âmes se conquièrent de vive force, par la confession éclatante et perpétuelle de toute vérité, par le combat éclatant et perpétuel contre tout mensonge. Voilà donc ce que nous avons à faire, lors même qu'il n'y aurait plus rien à faire. Le paganisme triomphe? Révoltons-nous contre le paganisme et secouons-en complètement la souillure! Les caractères s'abaissent? Relevons les nôtres en nous attachant à la Croix! Les Barbares manquent? Soyons nous-mêmes les Barbares! Courbons-nous tête et cœur sous le joug entier de l'Évangile; ne rougissons plus de notre Christ, ni de ses saints, ni des lois de son Église; méprisons tout ce

qui leur est opposé; qu'on ne les insulte jamais sans nous voir accourir pour réprimer l'injure ou pour en recevoir notre part. Que n'étais-je là! s'écriait le Barbare, en écoutant le récit de la Passion. Partout où la Passion du Christ se renouvelle, soyons là. Faisons la guerre, une bonne et franche guerre à tous ces docteurs et à tous ces hurleurs dont l'insolence intimide les simples et dont le faux savoir éblouit les ignorants. Ainsi nous sauverons l'honneur, et probablement plus que l'honneur. Nous mériterons au moins que Dieu nous aide. Sans nous abuser sur la valeur de nos efforts, nous ferons pourtant l'effort de ne plus encenser les idoles, de ne plus nous effacer devant l'erreur, de ne plus subordonner à notre sagesse, sujette à la crainte, les sensibles impulsions de l'esprit de vérité. C'est quelque chose, cela; c'est ce que l'on appelle chercher premièrement le royaume de Dieu et sa justice. Le reste, y compris les lecteurs, viendra par surcroît.

Le *Correspondant* demande des conseils : nous lui donnons le conseil d'aller à l'ennemi. Si l'ennemi lui reproche de n'être plus modéré, ce sera déjà un succès; il laissera dire, et tous les catholiques répondront pour lui qu'il n'est plus inutile. Nous osons lui promettre que dans ce nouveau rôle il trouvera deux choses qui lui ont manqué jusqu'ici : des adversaires et des partisans. Ces deux choses ensemble font un public. Et alors, probablement, il sera délivré de cette humeur chagrine qui tourne sa modération en aigreur contre des frères dont l'accent peut n'être pas le sien, mais dont la foi est la sienne, et qui lui souhaitent d'entrer enfin dans la seule voie où la presse catholique peut servir et peut prospérer.

D'UN ÉCRIT DU R. P. LACORDAIRE.

6 décembre 1855.

Nous avons annoncé la *Notice sur Frédéric Ozanam*, par le R. P. Lacordaire. Contraints d'en parler autrement que nous ne l'aurions souhaité, donnons-nous d'abord le plaisir de l'éloge.

Cette notice est un panégyrique très glorieux pour la vie qui l'a mérité, très digne de la haute intelligence qui l'a écrit. Avec cet éclat et cette poésie de l'éloquence qui enivrent l'esprit, il y règne un attendrissement qui va droit au cœur. Laissant à d'autres le soin d'apprécier Ozanam comme écrivain, comme publiciste et comme savant, le R. P. Lacordaire s'attache à peindre l'orateur, mais surtout l'homme, c'est-à-dire le chrétien. Il s'en

acquitte en connaisseur et en maître, très sincère et très habile à la foi, versant sur son ami les flots de cette lumière qui pénètre jusqu'à l'âme, éclairant de sa beauté inviolable les endroits où une investigation moins affectueuse, et par là même, peut-être, moins intelligente et moins juste, serait tentée de remarquer davantage les inévitables traces de la misère humaine. Ceux qui ont connu Ozanam, le retrouvent plus que partout ailleurs dans cette peinture, pieusement entreprise pour le faire admirer. On se rappelle, en la contemplant, l'auréole dont le pinceau de Fra Bartolomeo voulut couronner le portrait de Savonarole. Si les hommes et les circonstances se ressemblent peu, le sentiment est le même, également touchant et également louable.

Pour nous, qui n'avons pu nous ranger derrière Ozanam, et qui avons cru, comme nous le croyons encore, qu'en certaines occasions il aurait dû se tenir moins à l'écart et moins aspirer à se faire place en d'autres rangs, nous croyons aussi que sa prudence, lors même qu'elle nous a paru se tromper, a toujours pris conseil de son zèle et de sa vertu. Nous nous contentons de ne point blâmer; nous ne reprochons pas au P. Lacordaire d'applaudir. Il y a là une nuance indécise, qui ne peut être fixée que par le temps. Ce sera toujours un immense honneur pour Ozanam d'avoir le témoignage du P. Lacordaire, et personne ne passera sans sympathie et sans respect devant cette figure, si pleine de foi et de résignation sur son piédestal d'œuvres inachevées. « C'était, dit » le P. Lacordaire, un cœur de prêtre dans une vie » d'homme du siècle. Nul chrétien en France, et de notre » temps, n'aima davantage l'Église, ne sentit mieux ses » besoins, ne pleura plus amèrement les fautes de ceux

» qui la servaient, n'eut enfin dans une existence laïque » un plus véritable et plus profond apostolat. La prière » et la méditation des choses divines le soutenaient à cette » hauteur surnaturelle, malgré la préoccupation inces- » sante de ses travaux d'esprit. Chaque matin il lisait » dans une Bible grecque quelques versets ou quelques » pages de l'Écriture-Sainte, suivant que l'onction de » Dieu le retenait plus ou moins sur ce qu'il avait lu. » C'était la première heure de sa journée. Il y avait puisé » une connaissance efficace de la parole de Dieu. Jamais » il ne se rendait à son cours sans avoir prié à genoux, » pour qu'il ne dît rien de contraire à la vérité ou dans » le seul but de s'attirer des applaudissements. » De si saintes pratiques peuvent laisser l'âme encore exposée à l'illusion ; elles la défendent de l'erreur.

L'écueil ordinaire des panégyriques, c'est la monotonie de l'admiration. L'éloquent auteur a su éviter ce péril. Il a le grand secret de louer, il aime. Il a fait entrer dans sa notice quelques pages d'Ozanam, choisies avec cet instinct de la tendresse qui l'a constamment inspiré. Louange exquise, dont sa modestie ne lui a pas permis d'apprécier toute la valeur. Entourées de ce style étincelant du P. Lacordaire, les pages d'Ozanam conservent un éclat qui leur est propre. Que pourrait-on dire de son talent d'écrivain qui en fît mieux connaître l'élégance et la pureté ?

Nous serions heureux de terminer ici le compte-rendu de ce court écrit, chef-d'œuvre ajouté au trésor des lettres chrétiennes. Une autre tâche nous est imposée ; nous la remplissons à regret.

Il y a dans la *Notice sur Ozanam* une page que nous voudrions n'avoir point lue. Le R. P. Lacordaire pou-

vait, et le voulait sans doute, réunir tous ses amis dans le sentiment profond et doux des regrets qu'il exprime et de l'admiration qu'il inspire; mais par malheur, il a oublié un instant qu'il parlait sur un tombeau, sur le tombeau d'un homme qu'il présente comme le modèle de la douceur, qui priait Dieu chaque matin d'écarter de ses lèvres toute parole qui ne serait pas selon l'équité et même selon la charité. Dans le moment où le R. P. Lacordaire se propose de rendre plus d'hommage à cette vertu, s'efforçant de prouver par l'exemple d'Ozanam qu'on ne peut la pousser trop loin, il lui échappe à lui-même, sans aucune nécessité, contre des frères, une phrase discordante, qui heurte en même temps la vérité et la justice; et lorsque nous ne songions qu'à l'applaudir, il nous contraint de réclamer contre lui.

Nous donnons en entier le passage où se trouve la phrase dont nous avons le droit et le devoir de nous plaindre. Il s'agit de cette rencontre, dans laquelle l'attitude d'Ozanam ne fut pas celle de tous ses amis catholiques.

« Je ne puis le dissimuler, un doute s'est fait jour sur » la tenue d'Ozanam dans les temps périlleux de son » professorat. C'était le moment où les catholiques de » France, pour la seconde fois, réclamaient avec énergie » l'une des grandes libertés de l'âme, la liberté de l'en- » seignement. Le comte de Montalembert, du haut de la » tribune pairiale qui l'avait autrefois condamné pour » cette même cause, présidait à cette seconde campagne » comme général, après avoir fait la première comme » soldat. Sous lui, et chacun à son poste, on s'animait au » devoir, *et si toutes les voix n'étaient pas également* » *dignes du combat, si l'injure et l'injustice appelaient*

» *trop souvent des représailles qu'il eût mieux valu ne* » *pas mériter,* du moins la trahison n'était nulle part. » On pouvait regretter des paroles, on n'avait point à re- » gretter de silence. Ozanam, par la position même qu'il » tenait de Dieu, était de nous tous le plus douloureuse- » ment placé. Catholique ardent, ami dévoué des libertés » sociales, de celles de l'âme en particulier, parce qu'elles » sont le fondement de toutes les autres, il ne pouvait » cependant méconnaître qu'il appartenait au corps dé- » positaire légal du monopole de l'enseignement. Fallait- » il rompre avec ce corps qui l'avait reçu si jeune et » comblé d'honneurs? Fallait-il, demeurant dans son » sein, prendre une part active et nécessairement remar- » quée à la guerre qui lui était faite? Dans le premier » cas, Ozanam abdiquait sa chaire : pouvait-on le lui » conseiller? Dans le second cas, il appelait le même ré- » sultat en se donnant le tort de l'attendre : pouvait-on » encore le lui conseiller? Et cependant le professeur » chrétien, le chrétien libéral, Ozanam, pouvait-il se » séparer de nous?

» Il est rare que dans les situations les plus délicates » et où tout semble impossible, il n'y ait pas un certain » point qui concilie tout, comme en Dieu les attributs en » apparence les plus dissemblables se rencontrent quel- » que part dans l'harmonie d'une parfaite unité. Ozanam » conserva sa chaire : c'était son poste dans le péril de la » vérité. Il n'attaqua point expressément le corps auquel » il appartenait : c'était son devoir de collègue et d'homme » reconnaissant. Mais il demeura dans la solidarité la » plus entière et la plus avérée avec nous tous; je veux » dire, quoique je n'aie pas le droit de m'y compter, avec » ceux qui défendaient de tout leur cœur la cause sacrée

» de la liberté d'enseignement. Aucun des liens qui l'atta-
» chaient aux chefs ou aux soldats ne subit d'atteinte. Il
» était et il fut de toutes les assemblées, de toutes les
» œuvres, de toutes les inspirations de ce temps, et ce
» qu'il ne disait pas dans sa chaire ou dans ses écrits,
» ressortait de son influence avec une clarté qui était plus
» qu'une confession. Aussi pas un seul moment de dé-
» fiance ou de froideur ne diminua-t-il le haut rang qu'il
» avait parmi nous : il garda tout ensemble l'affection
» des catholiques, l'estime du corps dont il était membre,
» et, au dehors des deux camps, la sympathie de cette
» foule mobile et vague qui est le public, et qui tôt ou
» tard décide de tout. »

A Dieu ne plaise que nous entrions ici dans la voie qu'on nous ouvre, dans des contestations qui pourraient nous conduire à envisager avec trop de sévérité ce que l'on considère peut-être avec trop d'indulgence ! Le moment de l'histoire n'est pas encore venu, et le P. Lacordaire n'a pas sans doute prétendu le devancer. Il n'a, comme nous, à donner qu'un témoignage. L'histoire s'appuiera de tous les témoignages à la fois. Nous réservons le nôtre pour une époque où nous ne pourrons plus être accusés ni tentés de lui donner le caractère de l'apologie. Mais s'il nous est facile et doux de laisser carrière à l'éloge, même au-delà de ce que permettent les faits, nous ne devons laisser personne accuser injustement personne, pas même nous. Il y a dans nos mains une petite part de l'honneur catholique : qu'elle y soit sauve et sacrée, comme ailleurs !

Nous pourrions demander au R. P. Lacordaire quelles étaient, dans la grande affaire de la liberté d'enseignement, ces *voix* qui ne FURENT PAS DIGNES DU COMBAT, et

qui, suivant lui, *par l'injure et l'injustice*, appelèrent TROP SOUVENT *des représailles qu'il eût mieux valu ne pas* MÉRITER ? Nous pourrions dire, et nous avons qualité pour parler de la sorte, que nous n'en avons point connu de cette espèce ; que quelques voix très éloquentes et très autorisées, en fort petit nombre heureusement, nous laissèrent regretter leur silence, mais qu'aucune voix indigne ne s'éleva ; et qu'enfin, nous ne savons de qui le R. P. Lacordaire veut parler. Nous dédaignons cette feinte. Le nom, qu'un ménagement dont nous ne pouvons le remercier l'empêche de prononcer, c'est le nôtre ; c'est celui de l'*Univers*, qui a été dans la presse le principal, pour ne pas dire le seul organe des défenseurs de la liberté d'enseignement, et non pas peut-être le plus inutile instrument de cette grande conquête.

Il est évident que le R. P. Lacordaire n'a voulu désigner ni les évêques qui, sans exception, sauf deux, tous deux morts, ont fait entendre des réclamations si persévérantes et si puissantes, mais si calomniées et si injuriées ; ni les prêtres vénérables qui ont publié des écrits condamnés par les Cours d'assises et diffamés par les journaux universitaires, mais honorés de tous les catholiques ; ni les pères de famille qui ont signé des pétitions aux Chambres ; ni les députés, trop peu nombreux et trop timides, qui ont osé porter à la tribune élective un faible écho de la voix de M. de Montalembert ; ni enfin les publications du Comité de la liberté d'enseignement, comité présidé par M. de Montalembert. Reste donc l'*Univers :* c'est l'*Univers* qui n'était pas *digne* du combat ; c'est lui ce coupable qui, par l'*injure et l'injustice,* appela *trop souvent des représailles qu'il eût mieux valu ne point mériter*.

Le R. P. Lacordaire a le droit de distribuer des conseils et même des réprimandes. Son talent, son caractère sacré, sa renommée de loyauté et d'honneur lui laissent moins qu'à tout autre le droit d'être injuste. Par cette raison, il comprendra que nous acceptions moins encore de lui que de tout autre l'injustice qu'il nous fait.

Occupé de ses prédications et du soin de ses communautés naissantes, il n'a pris qu'une part de sympathie aux luttes qu'il rappelle, et il en a peu connu le caractère. Ce n'est pas l'*Univers* qui a, nous ne dirons pas *mérité*, mais excité les violences injurieuses des défenseurs du monopole. La rédaction de l'*Univers* se composait de quelques écrivains ignorés; le monopole ne leur eût jamais fait l'honneur de les craindre. L'Université, dans sa presse (et c'était toute la presse), dans ses livres, aux deux tribunes, partout, s'indignait et s'irritait contre les personnages bien autrement considérables à qui cette feuille obscure servait de porte-voix. C'étaient les manifestations successives de nos évêques, le zèle du clergé, le grand éclat du talent de M. de Montalembert, la réapparition, pour ne pas dire la renaissance des ordres religieux, les succès retentissants du P. de Ravignan et du P. Lacordaire, qui excitaient ses alarmes et ses fureurs. Rappellerons-nous les mots du temps? Personne n'a pu les oublier encore. On parlait de l'*émeute épiscopale;* on se récriait contre les *calomnies des évêques;* quand il paraissait une nouvelle brochure de l'illustre évêque de Langres, une nouvelle lettre du vénérable évêque de Chartres, le *Siècle* de l'époque, comme le *Siècle* d'aujourd'hui, s'étonnait de l'*insolence de ces gens-là,* et les rappelait à la pratique de l'Évangile. Le *Journal des Débats* disait au P. de Ravignan : *Que m'importent*

vos vertus, si vous m'apportez la peste! Le *National* disait aux religieux qui invoquaient le droit commun : *On ne vous doit que l'expulsion!* Était-ce nous qui soulevions ces tempêtes d'outrages? Les écrits de nos évêques, et particulièrement ceux des plus fermes et des plus vénérés, les discours de M. de Montalembert, quelques brochures dues à des membres de la Compagnie de Jésus, ou à des prêtres respectables comme M. l'abbé Combalot et M. l'abbé Souchet, les pâques de Notre-Dame, la robe blanche du P. Lacordaire, restaurateur de l'ordre où l'on prenait les inquisiteurs, ont soulevé plus de clameurs que tous les articles de l'*Univers*, parce qu'ils inspiraient à juste titre beaucoup plus d'effroi. Il semble que les universitaires avaient besoin d'être excités pour s'élever violemment contre les catholiques, et que l'intérêt menacé de leur monopole n'y suffisait pas! Que l'on relise leurs livres, leurs polémiques. En nommer les principaux auteurs serait assez rappeler que l'on avait affaire à des esprits et à des passions qui ne se piquaient point de scrupule, qui n'attendaient nullement d'être poussés pour se permettre tout en fait d'injures et de diffamation. Oui, sans doute, on a pu quelquefois, de notre côté, déchirer avec une colère trop prompte ces tissus grossiers qui enveloppaient d'infamies ce que les chrétiens ont de plus respectable et de plus cher, et l'on peut condamner aujourd'hui ces indignations et ces révoltes d'enfants qui voient outrager leur mère. Heureux qui a su éviter toute faute autrement qu'en se retirant de la lutte et en gardant le silence! Pour nous, si nous avions à blâmer quelqu'un, nous blâmerions d'abord ceux qui, pouvant combattre avec nous, se sont tenus à l'écart. Mais que ces coups cruels et méchants portés par

les défenseurs du monopole aient été *méritès*, qu'on puisse les qualifier de *représailles*, que *l'injure et l'injustice* des catholiques les aient *attirés trop souvent;* que parmi les catholiques et dans ce cœur du camp si persévérant, si dévoué, si désintéressé, d'où personne, à l'heure du triomphe, n'est sorti pour tendre la main aux récompenses, que là il y ait eu des plus dignes et des moins dignes, c'est ce que nous n'avions pas entendu dire encore, c'est ce qui n'est pas, et ce que nous ne laisserons pas dire.

Tout le monde, suivant sa mesure, a fait son devoir, non pas seulement avec courage, non pas seulement avec bonne intention, mais dignement; c'est-à-dire avec cette probité chrétienne qui s'abstient également d'employer le mensonge et de taire la vérité. La cause que nous défendions n'avait nul besoin d'appeler à son secours l'injure et l'injustice; ces armes étaient de l'autre côté : il suffisait de ne point les craindre. Il y a eu des hommes qui les ont affrontées plus souvent, et qui ont fini par ne plus quitter le rempart. On a fini par les accuser et par les injurier plus que d'autres, jusqu'à les excepter en quelque sorte de la paix, lorsque la paix s'est faite par une transaction qu'ils croyaient pouvoir être meilleure. Alors, quelques-uns de ceux qui voulaient transiger ont employé contre eux cette arme banale de l'ennemi. Force était bien de leur trouver des crimes, puisqu'ils ne transigeaient pas! Avant ce moment, durant toute la lutte, ils n'avaient reçu que des témoignages de sympathie, d'estime et souvent de reconnaissance.

Il en existe des preuves auxquelles il faudrait se rendre. Mais, d'une part, il nous répugne trop d'apporter ici des certificats, et malgré l'autorité de la voix qui nous accuse, nous croyons n'en avoir pas besoin. D'un autre côté, nous

avons hâte d'en finir sur un sujet si douloureux, où nous sommes perpétuellement placés entre l'humiliation imméritée de nous défendre, et la crainte fraternelle de récriminer. On accuse bien des gens lorsque l'on nous accuse; on s'accuse soi-même. L'*Univers* a été choisi par la plupart des évêques pour publier leurs réclamations; le P. Lacordaire, dans le même temps, nous donnait ses mémorables Conférences, honneur que nous aurions refusé, si le grand orateur nous avait laissé voir alors l'opinion dont il nous étonne aujourd'hui. Enfin, nous croyons que l'*Univers*, après tant de combats, assailli de tant d'adversaires, exposé à tant de jugements et de censures, n'est pas tombé au dernier rang parmi les publications catholiques. Si la politique lui a enlevé des sympathies chères et regrettées, avec lesquelles il n'a jamais brisé le premier, qu'il a au contraire respectées jusqu'au dernier moment et longtemps encore par delà, il en a conservé d'autres qui n'ont pas l'habitude de s'attacher à l'indignité, ni de survivre à l'estime. Telle a été notre volonté de mériter et de justifier ce sentiment, que jamais, devant aucune attaque, nous n'avons hésité un moment à mettre nous-mêmes l'accusation sous les yeux du public et de nos juges. Nous ne nous sommes pas réfugiés dans la fuite, dans le silence, dans les détours d'une insidieuse habileté; nous n'avons pas feint de n'entendre ni de comprendre. Nous avons dit : Voilà ce que l'on nous reproche. Et lorsque après avoir reproduit l'accusation, le respect nous ordonnait de ne point nous défendre, nous ne nous sommes point défendus. Mais alors aussi nous avons trouvé, ou plutôt il s'est présenté pour notre œuvre des défenseurs, des témoins, des garants, qui l'ont relevée quand nous l'eussions volontiers

laissée périr. Ils l'ont relevée par d'éclatants témoignages de cette sympathie et de cette estime sans lesquelles nous ne croyons pas et nous ne voudrions pas qu'elle pût subsister un seul jour.

Nous regrettons d'avoir été attirés à ces explications. Nous aurions du moins souhaité, s'il fallait y venir, qu'une autre circonstance et un autre adversaire les eussent provoquées. Jamais le nom du R. P. Lacordaire n'a été prononcé ici qu'avec le plus sincère et le plus affectueux respect. Pleins d'admiration pour son talent, pleins de vénération pour sa personne, nous espérions, à travers les dissentiments qui se sont élevés entre les catholiques, pouvoir toujours le laisser plus neutre qu'il n'est en réalité. Mais ses inculpations n'atteignent pas seulement nous et notre œuvre; elles rejaillissent sur notre cause : nous devions les repousser.

Le R. P. Lacordaire est aujourd'hui à la tête d'un florissant collége; il peut allumer dans un grand nombre de jeunes âmes le feu durable de sa piété. C'est une conquête de la lutte pour la liberté d'enseignement. Nous avons notre part, si restreinte qu'on la veuille faire, dans les efforts qui ont obtenu cette liberté précieuse, dans le bien qui en résultera pour l'Église et pour la patrie. Cette part, c'est notre gain, le seul auquel les rédacteurs de l'*Univers* aient prétendu, le seul qu'ils aient accepté. Pourquoi voulez-vous le leur ravir? Pourquoi, lorsqu'ils se rangent pour vous entendre autour d'un cercueil où ils n'ont désiré que plus de palmes et de couronnes, venez-vous les désoler par un caprice d'injustice qui flétrit leur dévouement, et qui jette jusque sur notre commune victoire un voile fâcheux dont elle n'a pas à se couvrir?

ROLE DE LA PRESSE RELIGIEUSE.

18 décembre 1855.

I. Des hommes qui, volontairement ou non, mettent tous quelque chose, quoique non pas la même chose, au-dessus de l'Eglise, et qui veulent identifier la religion avec une cause ou un nom de parti, nous reprochent tantôt d'offenser l'esprit moderne en mettant l'Eglise au-dessus de tout, tantôt d'attacher la destinée de la religion à celle d'un pouvoir humain. Des hommes qui appellent « un lieu sacré » le sol natal de la tribune constitutionnelle, nous reprochent d'être fanatiques, parce que nous préférons (sans dévotion) le sol natal de la monarchie. Des hommes qui ont demandé, au nom de l'ordre religieux et politique, une « campagne de Rome à l'inté-

rieur, » et qu'on a caricaturés en sacristains, de quoi nous pensons qu'ils n'ont pas rougi, nous reprochent de vouloir étouffer l'esprit humain entre la sacristie et le corps-de-garde. Des hommes qui font des avances à tous les drapeaux, sans excepter ceux qui les ont humiliés; qui tendent la main à toutes les erreurs, sans excepter celles que l'Eglise a définies; qui sollicitent la bagatelle académique; qui ont la plupart le bon esprit de ne pas s'écarter des fonctions officielles, nous reprochent d'être *serviles,* nous qui ne recherchons d'aucun côté aucune faveur, et qui nous contentons de défendre la notion du pouvoir. Des hommes qui usent contre nous de toutes ces violences, nous reprochent d'être violents. Des hommes, enfin, qui sont catholiques, et par là même glorieusement condamnés à irriter toujours l'incrédulité, nous reprochent de ne pas faire à l'incrédulité des concessions qu'elle leur demanderait comme à nous, et qu'ils lui refuseraient comme nous, puisque ces concessions seraient autant d'apostasies.

Voilà leurs reproches. S'ils éclatent davantage en ce moment, si les voix prennent un accent de colère, si l'on nous notifie avec amertume des cédules de séparation, la raison en est trop simple, et le savant évêque de Poitiers l'indiquait dernièrement en ces termes : « La grande » conspiration ourdie contre Notre-Seigneur Jésus-Christ, » contre sa religion surnaturelle et révélée, après un » temps d'arrêt trop court a repris sa marche et recom- » mencé ses manœuvres. » C'est ce que le *Correspondant* disait à sa manière, dans un article que nous aurions voulu nous dispenser de mettre sous les yeux de nos lecteurs. Ah ! nous connaissons ce symptôme ! Dès que l'impiété paraît menaçante, il n'en faut pas davantage

à certains esprits : tout de suite ils affichent un catholicisme plus accommodant. Non que tous éprouvent ces déplorables alarmes, ni que tous ceux qui les manifestent soient également effrayés. Nous faisons la part de la tactique et de l'argumentation. Il y a des cœurs fermes, que ne troubleraient pas des dangers véritables et qui savent mépriser un vain bruit que l'incrédulité bourgeoise élève dans leur bureau ou dans leur quartier; il y a des politiques qui se servent de tout, même de la peur, pour grossir leur effectif militant. Mais au fond, ce triste sentiment domine.

Il le faut bien avouer, si les catholiques ont donné les plus hauts exemples de courage d'esprit qu'ait admirés le monde, ils ont en même temps, à un degré redoutable, la plaie du respect humain et de la défaillance dans l'attente du péril. Ils se croient toujours abandonnés, toujours battus d'avance; ils craignent le raisonnement, ils craignent l'histoire, ils craignent le sarcasme; ils craignent tout, tant qu'ils ne sont pas en présence des bourreaux et de la mort. Combien n'en avons-nous pas vus, depuis vingt ans, qui ont amèrement condamné toute action, toute parole, non-seulement des laïques, mais de nos prêtres, de nos évêques et du Souverain Pontife lui-même; qui n'ont vu que des imprudences, des témérités, des choses dites et faites à contre-temps dans toutes ces discussions, dans toutes ces œuvres, dans toutes ces décisions qui ont successivement servi de texte aux déclamations emportées des représentants de « l'esprit moderne » et qui sont aujourd'hui la gloire et la force de la religion! Aucun acte religieux, depuis les réclamations épiscopales à l'occasion de la liberté d'enseignement jusqu'à la définition du dogme de l'Immaculée-

Conception, n'a passé sans déchaîner des torrents d'injures et de blasphèmes. A chaque fois nos timides ont dit : En effet ! pourquoi ceci ? pourquoi cela ? pourquoi soutenir cette question ? pourquoi entreprendre cette chose ? pourquoi jeter ce défi à l'esprit moderne, à l'esprit humain ? Comme si le clergé, le Souverain Pontife, l'Eglise, en un mot, n'était pas aussi bien l'esprit humain, ne le connaissait pas davantage, ne savait pas mieux ce qu'il demande et quels sont ses besoins et ses penchants véritables, que tous les barbouillons de journal et tous les oracles d'académie ! Mais rien ne les éclaire, rien ne les rassure : après que tout a réussi et quand tout marche, ils s'épouvantent même du succès ; ils l'avaient déclaré impossible, ils le proclament dangereux. Leurs yeux se ferment au miracle de cette assistance divine, qui par toutes les voies et par tous les moyens, jusque par la voie de l'erreur, jusque par le moyen de l'obstacle, a couronné les bonnes volontés et confondu les volontés hostiles.

Il y avait de l'erreur, mais aussi beaucoup de bonne volonté dans le journal l'*Avenir :* le Pape redressa l'erreur ; Dieu éclaira la bonne volonté d'une sorte de lumière prophétique, et se servit d'elle. Quand on relit l'*Avenir,* on est charmé de la confiance de ces cœurs chrétiens. Les rédacteurs du *Globe,* qui faisaient une religion, parlaient beaucoup de la décadence du catholicisme : Eh bien ! s'écriaient les rédacteurs de l'*Avenir,* « nous » sommes jeunes les uns et les autres ; nous donnons ren» dez-vous au *Globe* à la cinquantième année du siècle » dont nous sommes les enfants. » Ils parlaient ainsi au commencement de 1831. Où est le *Globe* et la religion du *Globe?* Cette cinquantième année fut l'année de la liberté d'enseignement. Déjà on avait vu les conciles ;

la délivrance de Rome, commencée par M. Barrot, le préfet de la Seine de 1831, était consommée par un Napoléon; les jésuites allaient ouvrir des colléges, les capucins s'établissaient dans Paris, les dominicains y étaient; on avait vu et on allait voir bien d'autres choses! Tout cela sans que l'*esprit humain* ait cessé de s'indigner, de gronder, de rugir, de faire retentir la menace et le blasphème, de s'ameuter même. Preuve qu'il y a au moins deux sortes d'*esprit humain;* ou que, s'il n'y en a qu'un seul et qui nous est contraire, l'*esprit divin* est plus fort que lui, et se joue de ses frénésies. Car enfin, ce que nous avons vu, ce que nous voyons est de l'esprit de l'homme, ou est de l'esprit de Dieu. S'il est de l'esprit de l'homme, les forces sont pour le moins égales; s'il est de l'esprit de Dieu, que craignez-vous? cet esprit-là *souffle où il veut*, et tout cède où il souffle.

Dans notre sentiment, les hommes ont fait ce qu'ils pouvaient faire, et ce qu'ils pouvaient n'était rien; mais Dieu a tout fait pour récompenser leur bonne volonté. Nous voyons ce qui s'est vu au tombeau de Lazare. Les hommes, suivant le commandement du Fils de Dieu, *ôtent la pierre* du sépulcre, doutant eux-mêmes de l'utilité de leur travail, et ignorant ce que Jésus va faire. Puis, la pierre ôtée, le Maître ordonne : et la mort restitue la proie qu'elle tenait depuis trois jours; Lazare est vivant. C'est le spectacle le plus fréquent de l'histoire; l'on serait tenté de dire que si l'Eglise est immortelle, c'est par une perpétuelle résurrection. Il y a cependant des yeux qui ne voient point ce miracle! Ce ne sont pas ceux des impies : ils le connaissent, et ils rugissent; ce sont ceux de ces fidèles qui ont peur de tout mouvement, qui tremblent surtout lorsque l'on touche aux pierres

sous lesquelles l'impiété se glorifie d'avoir enterré et scellé les œuvres aimées de Dieu. Pourquoi, disent-ils, aller à ces tombeaux? Ce qui est là n'est plus, on n'en parle plus. Eloignons-nous de ces morts, et n'éveillons pas les haines assoupies sur leur proie. Voulez-vous tenter des résurrections impossibles, absurdes? Oubliez-vous les règlements de police qui le défendent? Voilà ce qu'ils ont dit à l'illustre abbé de Solesmes pour les bénédictins et pour la liturgie romaine, au R. P. Lacordaire pour les dominicains, à M. de Montalembert pour la liberté de l'Eglise, à ceux qui en pleine république, malgré les journaux rouges et les chansons de M. Béranger, entreprirent d'établir les capucins dans Paris; à cent autres, en cent autres rencontres. On a laissé dire, on a ôté les pierres : et sous toutes ces pierres, par la grâce de Dieu, on a trouvé la vie. Ouvrez-donc les yeux, voyez! Mais non ; l'amour-propre s'ajoute à l'épouvante. Ils veulent avoir raison de trembler, ils veulent qu'on se taise, ils veulent qu'on ne donne pas matière aux hurlements de l'impiété. Qu'ils ont dû savoir mauvais gré à Dieu d'avoir été si insulté par M. Proudhon!

II. Ne laissons pas croire cependant que ces contradictions ne nous ont jamais ébranlés. Quand certains incrédules de profession disent que nous ne savons pas leur faire aimer notre foi, ce langage nous touche peu. Nous échouons où les docteurs, les saints, l'Evangile lui-même ont échoué, où tous nos contemporains catholiques échouent à leur tour. Mais lorsque ces mêmes contemporains nous attribuent leur échec sur ces cœurs obstinés, l'objection, quoique singulière, nous paraît mériter examen. Cet examen, faisons-le une fois, publiquement. Que pourrions-nous faire pour laisser le champ libre au zèle

et au talent des convertisseurs? pour attirer sur le *Siècle*, sur la *Revue des Deux-Mondes*, sur le *Journal des Débats*, sur l'Académie, sur l'Université, sur tout le parti orléaniste, sur tout le parti républicain, la grâce de la conversion?

Nous regardons à l'œuvre ces heureux écrivains, ces sages qui réussissent à faire le dur métier de journalistes catholiques sans déplaire à personne, ou du moins sans exciter de colères au dehors, ni, par suite, au dedans. Voilà nos modèles. Nos modérés ne les excommunient pas; le *Siècle* parfois les complimente; quelques-uns ont la perspective sublime de passer entre les lions qui font face au pont des Arts et de monter au Capitole où siégent M. Viennet et M. de Rémusat.

C'est très beau et pas très difficile. Nous parlions de dur métier? Le métier n'est pas dur pour eux. Il consiste à s'abstenir souvent, à parler bas toujours. Nous pourrions faire cela comme un autre; la pratique en est connue.

Brasser dans le vague des matières vagues; ne point descendre aux luttes corps à corps avec d'indignes champions; éviter les questions irritantes, même lorsque l'ennemi les exploite; laisser au *Siècle* toute carrière sur les dogmes, sur la discipline, sur l'histoire de l'Eglise, lui laisser manger du prêtre à son appétit; lever les yeux au ciel pour ne pas voir qu'on insulte sur la terre les images des saints; éviter de prononcer les noms sacrés de Rousseau, de Voltaire, de Buffon, de Rabelais, de Mme Sand, de M. Sue, pour n'être pas accusé d'outrager « toutes les gloires nationales, » et si l'on est forcé, par honneur, d'en dire son avis, ne jamais parler des morts sans offrir quelque fleurette aux vivants; louer dans les occasions, les bons désirs et le beau style des moindres,

s'élever jusqu'à l'admiration pour les importants, jusqu'à l'enthousiasme pour ceux qui daignent laisser croire qu'ils pourraient bien un jour nous sourire; n'oublier jamais, par exemple, d'accrocher le nom d'un illustre rhétoricien aux Pères de l'Eglise grecs, et celui d'un philosophe fameux à la notion du *Vrai*, du *Beau*, du *Bien;* se tenir en politique dans une opposition douce, relevée de tous les aromates de la fusion, sans obligation d'offusquer les narines de l'Etat : voilà une direction d'écrivain catholique sage et réglé. Un rédacteur de l'*Univers* qui voudrait suivre cette voie, verrait un rayon d'aménité sur tous les visages, recevrait les civilités même du *Siècle*, et qui sait? arriverait peut-être à l'Académie assez tôt pour ouvrir la porte à quelque rédacteur illustre du *Correspondant*.

Il n'y a qu'un inconvénient, mais il est grave : le devoir. Nous ne disons pas le devoir de tout le monde; nous disons le nôtre. Quand nous réfléchissons sur cette manière de faire, nous finissons toujours par trouver que notre devoir y serait mal rempli. Les devoirs, sans doute, découlent un peu des aptitudes. Or, nos aptitudes sont à ces combats des régions inférieures, où fourmillent les redoutables champions de la basse incrédulité, ces faiseurs d'articles, ces rapetasseurs et vulgarisateurs de vieilles calomnies, ces insulteurs de prêtres, ces faux savants, ces faux lettrés, ces faux populaires, seuls docteurs de la foule, qui, par leur détestable activité, mettent en circulation tout ce qu'il y a de plus fausses idées au monde. Nous nous sentons appelés à faire la police là dedans. Tandis que d'autres prennent leur vol vers les hauteurs élysées, où les sages de toutes les opinions donneraient à de bons sténographes l'occasion d'écrire d'excellents

dialogues des morts, nous croyons devoir rester, comme le veut la vulgarité de notre esprit, dans la vie vulgaire, dans nos occupations infimes, mais utiles. Nous saisissons entre les mains des déprédateurs de la conscience publique les faux poids, les fausses mesures, la fausse monnaie dont ils font usage. Nous aimons à prouver, contre l'opinion commune, qu'ils ne sont pas aussi forts qu'audacieux et arrogants; qu'ils ont peu de connaissances, peu de raisonnement, peu de français, surtout peu de sincérité; qu'en un mot c'est une pauvre espèce, redoutable lorsque l'on fuit, déconcertée dès que l'on demeure. Quoi! parce qu'ils savent crier, ils nous réduiraient au silence? Les vérités que nous devons annoncer tout entières aux souverainetés de ce monde, nous les déroberions pour ne pas déplaire à de tels Messieurs? On veut que toute voix puisse tout dire, et il n'y aurait que les catholiques qui n'oseraient parler rondement, articuler les mots, toucher aux faits, aux livres, et s'il le faut, dans les limites légitimes, aux personnes? Enfin, par respect pour un petit nombre d'insensés ou de méchants, qui s'étant voués à la propagande du mal, se diront toujours blessés lorsque l'on blessera le mal, nous souffririons que le mal passe et circule insolemment, qu'il porte dans les intelligences la démoralisation avec l'erreur, que les esprits qu'il obscurcira ne puissent pas même recouvrer la lumière, que l'Eglise diffamée ne trouve pas de défense immédiate?...

Les chrétiens qui appellent tout cela charité, n'ont de charité ni pour ceux qui font le mal ni pour leurs victimes; ils veulent oublier ce que vaut une âme, et ce que peut une vérité!

On nous permettra de citer encore Bourdaloue, dont

nous recommandons toujours la lecture : « David disait » à Dieu, dans l'abondance de son cœur : Non, Seigneur, » il ne faut point que je m'érige en sage et en politique; » et malheur à moi si je le suis jamais à vos dépens. Les » blasphêmes que l'on professe contre votre nom, les » profanations de votre sanctuaire, les transgressions de » votre loi, les insultes, les scandales, les déréglements » de votre peuple, tout cela fait sur mon cœur une im- » pression à laquelle je ne puis résister. Quoi qu'en dise » le monde, il faut que je m'explique et que je parle; et » si ma raison s'y oppose, je la renonce comme une rai- » son séduite et corrompue : *et opprobria exprobantium* » *tibi ceciderunt super me.* Voilà l'exemple et le modèle » que l'Eglise nous met sous les yeux. Car ce n'est pas » seulement un roi comme David qui doit parler de la » sorte; mais un seigneur dans ses terres et ses domaines, » mais un juge dans sa compagnie, mais un magistrat » dans son ressort, mais un supérieur dans sa société, » un particulier dans sa famille, chacun sans exception » dans son état. » Ainsi raisonne Bourdaloue. Croit-on qu'il excepterait aujourd'hui les journalistes de l'obligation qu'il fait à tous les chrétiens ? Nous pensons, nous, qu'il l'imposerait même aux membres de l'Académie française.

Donc, pour conclure, que la charité de nos adversaires catholiques exerce comme bon lui semblera son art superfin; la nôtre continuera de faire son métier. A travers les timidités sincères ou calculées qui nous renient et les violences qui se flattent de nous effrayer, nous élèverons contre le mensonge quotidien une voix de tous les jours. Nous combattrons le mal là où est sa force, là où est son cynisme, là où ses vengeances sont plus

promptes et plus dures : dans les journaux. Nous le
rons « pour que la doctrine catholique soit propagé
» défendue, pour que les droits du Saint-Siége et
» actes aient toute leur force, pour que les opinion
» les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son
» torité disparaissent, pour que l'obscurité des erre
» soit chassée et que les intelligences soient inondées
» la douce lumière de la vérité (1). » C'est notre pa
ingrate et humble, chère pourtant. Avant que le dev
nous l'eût assignée, nos cœurs l'avaient librement ch
sie. Elle a ses fleurs ; nous plaignons ceux qui n'en c
naissent pas le baume âpre et cordial. Véritablement
regarder ce temps, et ces hommes, et ces ambitions,
ces terreurs, et tout ce que l'on poursuit et tout ce
l'on évite par de si grands mouvements d'esprit, l'h
neur d'être haï et rejeté avec la vérité, n'eût-on pa
certitude de son triomphe, nous semblerait encore le
humain le plus beau que se pût proposer la vie humai

(1) Lettre encyclique de N. S. P. le Pape Pie IX, 21 mars 1853

DE LA POLÉMIQUE RELIGIEUSE.

7 février 1856.

I. M. Albert de Broglie publie dans le *Correspondant* un article depuis longtemps annoncé, où il traite *des caractères de la polémique religieuse actuelle.* Ce travail, assez étendu, est spécialement dirigé contre l'*Univers*. Il est sans bienveillance, mais nous nous attendions à plus d'exactitude et à plus d'habileté. Sur certains points, l'auteur se montre fort mal renseigné ; sur d'autres, il est en retard ; sur d'autres, il s'éloigne du sens catholique d'une manière qui accuse son dessein. L'*Assemblée nationale* emprunte au *Correspondant* ces trente-cinq pages, ourdies avec tout l'art de la modération, pour démontrer que l'*Univers* fait le plus grand tort à l'Église. Il y a de la politique là-dessous. L'*Assemblée nationale*

est un journal honorable, et ses inspirateurs sont des chrétiens zélés. Il suffit de nommer M. Guizot. Mais le zèle de la maison de Dieu ne les anime pas exclusivement. S'ils accordent leur faveur aux vues de M. Albert de Broglie, c'est sans doute que la façon dont cet écrivain propose de défendre l'Église catholique, les alliances qu'il lui désigne, les intérêts où il veut l'engager, répondent parfaitement à la place qu'ils lui font eux-mêmes et au dévouement qu'ils ont pour elle. Cette mesure n'est pas la nôtre. Ce n'est pas non plus, Dieu merci ! celle du *Correspondant,* lequel reste, d'intention, catholique avant tout. Les articles qui suivent celui de M. de Broglie le réfutent à peu près sur tous les points où il ne s'est pas réfuté lui-même, car il s'en mêle aussi : la contradiction, cet écueil de tous les éclectismes, se manifeste dans son travail, comme elle éclate dans les suffrages qu'il reçoit.

Nos lecteurs connaissent les caractères de la polémique religieuse actuelle pour les avoir étudiés avec plus d'assiduité et plus de désintéressement que M. de Broglie n'a su le faire. Ils verront aisément que les accusations de cet écrivain tombent d'elles-mêmes. Elles sont sans aucune preuve, quoique très affirmatives; nous leur opposerons des souvenirs récents, des textes positifs.

M. de Broglie commence par un tableau que nous traçons fréquemment, celui de la licence de la presse sur les questions de religion ; mais il y a quelque différence dans le point de vue :

« En matière religieuse, *et Dieu nous garde de nous* » *en plaindre,* dit-il, chacun a continué de tout dire sans » contrainte. Le pouvoir a pensé, *non sans raison*, que » Dieu *était suffisant pour se défendre lui-même.* »

Puis, contrairement à cette doctrine large, il conclut,

fort sensément d'ailleurs, que « dans un pays comme le » nôtre, quand on voit se troubler ainsi une des sources » de l'intelligence publique, on peut et on doit s'attendre » à une nouvelle invasion de cette incrédulité invétérée » qui, répandue comme un virus dans le sang de nos » veines, y circule toujours sourdement, mais éclate de » temps à autre par de violentes et périodiques érup- » tions. »

M. de Broglie ajoute que ces craintes ayant déjà été exprimées, *on* les a traitées de chimères. *On* a eu grand tort. Quand une société est infectée du mépris de Dieu, il faut trembler pour son avenir, car elle n'est pas du tout assurée que Dieu daignera « se défendre lui-même » et la sauver en se défendant. C'est pourquoi nous ne demandons pas à Dieu de *nous garder de nous plaindre* des injures qui lui sont faites, par la *raison* qu'il est assez puissant pour se venger. Il se venge en effet. Ces *violentes et périodiques éruptions* qui finissent par emporter la société, ce sont là ses vengeances.

Voilà le mal constaté. Existe-t-il depuis longtemps? quelle en est la cause? Selon M. de Broglie, le mal serait tout récent. Cette assertion a de quoi surprendre. Un mal dont on connaît les phénomènes, dont on peut calculer la marche, qui se manifeste par de *violentes et périodiques éruptions,* ne saurait être nouveau. Pour notre compte, il y a quelque vingt ans que nous le combattons, et nous n'avons pas commencé. Pour ne pas remonter au déluge, M. de Bonald, M. de Maistre le combattaient sous l'Empire et sous la Restauration : il existait donc dès lors. On l'a combattu à toutes les époques du règne de Louis-Philippe : M. de Broglie peut l'ignorer, mais le fait est certain. Le mal continuait d'exister, on

continua de le combattre sous la République. M. de Broglie a entendu parler de M. Proudhon et de différents autres personnages et journaux, organes des variétés de la doctrine qui proclame que Dieu est le mal. Cette doctrine a beaucoup de nuances : elle en a même de tendres et de délicates, très agréables à l'œil bourgeois. Tout cela parlait sous la République, et parlait haut. La terrible fièvre de l'impiété a eu des redoublements et des transports notables ; à quelle époque l'a-t-on vue tomber tout à fait? Nous ne remarquons, depuis un demi-siècle, que deux courts intervalles de repos : le premier, effet de l'épuisement et de la terreur, en 1848 ; le second, où la fièvre parut véritablement coupée, en 1851. Nous nous rappelons notre vote du 20 décembre, et l'un des motifs qui nous faisaient répondre *oui* à la question posée au peuple français, c'était que le *blasphême public avait cessé*. Voilà l'histoire. M. Albert de Broglie est un ouvrier de la dixième heure. L'ouvrier de la dixième heure fit bien sa besogne, et Dieu le traita bien ; mais nous ne lisons pas que les autres n'eussent eu rien à faire. L'Évangile dit au contraire que la moisson était mûre. Hélas, oui ! pour cette moisson-là, mûre et abondante !

M. de Broglie a besoin d'assigner au mal une origine si récente, pour lui attribuer des causes plus prochaines encore.

Il en trouve deux : la première est la suppression du régime parlementaire ; la seconde, sur laquelle il insiste, et qui fait l'objet de son travail, est précisément ce qu'il appelle le *caractère de la polémique religieuse actuelle*, c'est-à-dire l'existence, les erreurs et les crimes du journal l'*Univers*. Nous ne plaisantons point ; ceci est fort sérieux.

Quelque chose d'imparfait reste toujours dans le cœur de l'homme. Quoique sage, M. Albert de Broglie ne sait pas se défendre de deux sentiments un peu extrêmes. Il a une tendresse qui ne raisonne pas pour le régime parlementaire, parce que c'est un régime de discussion; et une aversion mal raisonnée pour l'*Univers*, parce que c'est un journal qui discute. En attribuant la fièvre irréligieuse un peu au silence de la tribune, et beaucoup à la polémique de l'*Univers*, M. de Broglie satisfait à la fois sa tendresse et son aversion. C'est par le même procédé qu'il satisfait à la fois le sens libéral et le sens chrétien par ces phrases assez contradictoires : — Chacun peut impunément élever la voix contre Dieu : *Dieu nous garde de nous en plaindre!* — Le pouvoir pense, *non sans raison*, que Dieu est assez puissant pour se défendre lui-même : cette persévérance impunie de l'outrage contre Dieu perdra la société !

Nous n'essaierons pas d'évaluer le dommage que la suppression de la tribune cause à la religion. L'opinion catholique est fixée sur ce point. Elle sait ce que le parlementarisme a fait pour et contre la liberté de l'Église. Laissons cette question; et voyons comment la polémique religieuse actuelle est la principale cause du mal qui perdra la société.

II. M. de Broglie montre ce mal plus avancé qu'il n'est encore, suivant nous; c'est une nécessité de sa thèse. Nous passons, pour faire court. D'ailleurs, le mal gagnera promptement, si on le laisse marcher.

D'après notre adversaire, le redoublement qu'il signale vient de l'étrange accord qui existe entre la polémique religieuse et la polémique de l'incrédulité pour fausser toutes les questions; mais la polémique religieuse est la

plus coupable. « C'est à la direction donnée à la défense de » la religion par les écrivains qui s'en occupent principa- » lement, qu'il faut attribuer la modification regrettable » et déjà visible de l'esprit public. » Le « vice » de cette direction consiste « dans une manière toute nouvelle de ré- » futer ou plutôt de relever les attaques de l'incrédulité. » Au lieu de défendre la religion contre les calomnies des » incrédules, comme un homme de bien se justifie, en » appelant à son aide la vérité et son innocence, on la » défend comme un duelliste de profession relève un dé- » menti, sans se soucier d'éclairer son adversaire ou de » rétablir les faits. On substitue le défi à la défense. » La description est fort longue. Ne pouvant la mettre tout entière sous les yeux de nos lecteurs, nous leur donnerons du moins le passage le plus vif, pour qu'ils connaissent bien tous nos défauts, et aussi pour qu'ils jouissent une fois du style modéré :

« Se justifier des inculpations en démontrant qu'elles » sont fausses; répondre aux reproches en faisant voir » qu'ils ne sont pas mérités, cela paraît aux polémistes » de nos jours une manière de faire timide, mesquine, » bourgeoise. Cela n'est à leurs yeux ni assez fier, ni » assez chevaleresque. Se justifier, fi donc! Il y a une » autre manière de s'y prendre qui est de bien meilleur » goût et a plus grand air. C'est d'accepter sans y regar- » der tout ce que disent vos adversaires, de prendre leur » thême comme ils l'ont composé, leurs assertions comme » ils les apportent, et de dire hardiment que tout cela est » vrai, mais que tout cela est bien et doit être ainsi; en » un mot, au lieu de se défendre des accusations, la nou- » velle méthode de polémique est de les avouer et de s'en » faire honneur. Vous dites que l'Église est intolérante

» et impitoyable, amie des supplices et ennemie des lu-
» mières. Nous ne le nierons point : nous dirons, au con-
» traire, qu'elle est telle et qu'elle fait bien d'être telle ;
» nous le soutiendrons visière baissée et lance en arrêt,
» et qui persistera à penser le contraire sentira la force
» de nos poings. »

On voit que la modératien ne se refuse pas le plaisir de placer un coup de griffe. « Tel est, ajoute M. de Broglie, l'esprit sinon le langage d'une trop grande partie de la presse religieuse contemporaine. » Quant aux preuves, « elles ne sont *que trop abondantes!* » Cependant il n'en fournit aucune ; mais il entre dans de nouveaux circuits, pour établir que les principaux thêmes d'attaque de l'incrédulité « sont *exactement* ceux qu'accepte et défend cette polémique religieuse téméraire. » Et après avoir laborieusement disserté, sans produire le moindre texte, il se résume en présentant quatre propositions « également acceptées, suivant lui, par la presse incrédule et par la polémique religieuse actuelle. » Nos lecteurs ne seront pas fâchés de connaître ces quatre propositions. Les voici :

« L'Église est l'ennemie de la raison, — de la société
» moderne, — de toute liberté religieuse, — de toute
» liberté politique. Ces quatre points sont accordés de
» part et d'autre : l'incrédulité les affirme ; la polémique
» religieuse, loin de les contester, les développe et les
» amplifie. »

Étonnés de la sérénité de ce témoignage, nous nous sommes demandé où M. de Broglie avait pris ce qu'il raconte là, d'un si grand air de bonne foi? La suite dévoile tout le mystère :

« Cet accord explique un des phénomènes les plus cu-

» rieux de la situation présente, et dont j'ai eu longtemps » quelque peine à me rendre compte ; c'est le soin que » la presse incrédule met à populariser et à faire con- » naître au public les organes principaux de la polé- » mique religieuse. Cette polémique ne voit pas pratiquer » à son égard cette tactique du silence si bien connue par » les journaux de tous les partis ; au contraire, toutes ses » attaques un peu vives, tous ses articles un peu saillants » sont *soigneusement reproduits* par toute la presse in- » crédule. Grâce à ces obligeantes communications, il » n'est guère de cafés en France où ce nouveau genre de » polémique religieuse ne soit connu... Le profit que la » presse irréligieuse peut trouver à prêter ainsi bénévo- » lement à son adversaire son immense publicité est fa- » cile à comprendre. Elle y trouve la démonstration de » tout ce qu'elle avance. L'Église catholique y est peinte » exactement sous les couleurs qu'elle lui prête. Au bas » des articles qu'elle reproduit, elle peut inscrire unifor- » mément la formule de l'ancien droit criminel : *Habe- » mus confitentem reum*... Le calcul de la presse incré- » dule n'est pas si faux : en mettant hors de doute, par » les aveux mêmes de son adversaire, que l'Église est » l'ennemie commune de la raison, de la société et de la » liberté, elle rallie à la cause de l'irréligion, elle éloigne » du drapeau de la foi tout ce qui ne partage pas au » même degré cette inimitié systématique. »

Habemus confitentem !... M. de Broglie, évidemment, ne lit l'*Univers* que dans les journaux qui le combattent ou plutôt le diffament ; autrement il ne pourrait le dé- crire de cette manière, ni avec cette exaltation. Il aurait fait une autre peinture s'il avait observé par lui-même. Nous l'avertissons que les journaux auxquels il se fie,

nous citent fort peu et fort mal ; que nous réclamons sans cesse et toujours inutilement contre l'infidélité de leurs reproductions et l'iniquité de leurs analyses. Nous n'avons pas souvenir qu'un seul d'entre eux ait fait pour nous une seule fois ce que l'*Assemblée nationale*, par exemple, vient de faire pour lui ; et toute cette belle tirade n'est pas seulement injuste, elle est puérile. En outre, elle renverse complètement sa thèse. Car si les journaux dont il parle, loin de reproduire avec soin les articles où nous réfutons leurs accusations contre l'Église, mettent leur application à en fausser le sens et à les passer sous silence ; s'il est impossible de les amener à une discussion loyale ; s'ils nous échappent tantôt comme des sourds, tantôt comme des énergumènes, c'est donc que la polémique religieuse actuelle n'est pas inepte et niaise au point où M. de Broglie le prétend ; c'est donc qu'elle fait précisément ce qu'il lui conseille de faire, qu'elle défend l'Église par le raisonnement, par les faits, par la démonstration de sa sagesse et de son innocence ; démonstration dont l'incrédulité est assez embarrassée pour entreprendre toujours de l'étouffer à force de clameurs.

S'il n'en était pas ainsi, M. de Broglie aurait à expliquer un problème beaucoup plus ardu que tous ceux sur lesquels il s'exerce : à savoir, comment cette presse religieuse, sotte et téméraire, subsiste néanmoins sous tant de regards qui la surveillent, entourée de tant de mains qui ont autorité et pouvoir pour l'avertir, pour la réprimer, pour la supprimer. Quoi ! elle est ce que l'on dit, elle excite tant d'attention, elle est si contestée, si dénoncée, si insultée, elle a de si puissants adversaires, et on la laisse vivre ! Que dis-je ? on laisse végéter et même mourir son estimable rivale, la bonne presse religieuse

qui ne fait point parler d'elle, ou de qui l'on ne parle qu'avec complaisance dans les lieux mêmes où l'autre est le plus décriée ! A la place de M. de Broglie, nous chercherions assiduement le mot de l'énigme, et nous ne croirions pas l'avoir trouvé en accusant d'incapacité ou d'imprévoyance tant d'hommes sérieux, tant de chrétiens vénérables qui conservent à cette mauvaise presse leurs victorieuses sympathies.

III. Il y a ici, nécessairement, autre chose qu'une folle obstination. Nous prions M. de Broglie d'y bien regarder. Qu'est-ce que c'est que la rédaction de l'*Univers?* Rien d'éminent, rien d'illustre, rien de célèbre; pas un académicien, pas un homme d'Etat, pas un professeur, pas un employé; des gens de lettres, des gens de rien, ayant seulement l'honneur d'être, depuis quelques années, les hommes les plus insultés de France; et pour finir le compte, ils seraient fous : et avec tout cela, l'opinion catholique en grande majorité accepte leur œuvre et voit en elle son principal organe ! Nous n'y trouvons qu'une explication raisonnable : c'est que ces hommes, impuissants et nuls par eux-mêmes, ont ce mérite unique, mais seul indispensable, de se tenir toujours dans la vérité.

Voilà leur force invincible : ils ont la vérité. C'est la puissance de la vérité qui les soutient, c'est l'accent de la vérité qui leur fait des amis.

La vérité leur fait aussi des adversaires, c'est vrai; et des adversaires furieux et implacables. Qu'y a-t-il là de surprenant? La vérité attire sur ceux qui la défendent la défaveur qui l'accompagne toujours. M. de Broglie nous reproche de ne pas défendre la religion avec le même talent et la même puissance qu'une foule de saints

et de grands hommes qui se sont dressés dans tous les siècles contre l'incrédulité. Il faudrait, dit-il, imiter Justin, Origène, Bossuet, Pascal; la polémique religieuse devrait prendre devant le siècle « le rôle d'un ac-» cusé devant un tribunal. Cette attitude d'un accusé in-» nocent, intrépide et paisible, affrontant son juge sans » le braver : c'était celle de saint Paul devant Lysias et » Festus, de saint Pierre à la Synagogue, et du Sauveur » devant Pilate ! »

Véritablement, ces reproches sont injustes, et ces exemples trop élevés ne viennent point à propos. Il doit être convenu que l'on peut se permettre d'écrire dans un journal religieux sans avoir le talent de Bossuet, et de parler pour l'Eglise sans prendre l'attitude de saint Pierre à la Synagogue ou du Sauveur devant Pilate. M. de Broglie dit lui-même que s'il devait jamais répondre de sa foi devant un tribunal, il tiendrait fort à avoir un avocat pour se défendre, un journal pour plaider sa cause devant le public, et même une tribune où quelques amis éloquents pourraient émouvoir en sa faveur la conscience de gens de bien. Ce n'est plus là imiter le Sauveur, qui se tut, ni même saint Pierre, qui parla. Nous le prions d'observer en outre que les apologistes et les saints dont il prononce les noms, ont écrit et parlé sans parvenir à convertir tout le monde ni même à adoucir tout le monde. Il est resté des incrédules après saint Justin et après Bossuet : Pascal n'a pas converti son éditeur M. Cousin, qui lui reproche au contraire fortement de conseiller aux philosophes de s'abêtir pour devenir chrétiens, paroles en effet bien scandaleuses ! On ne voit pas beaucoup, dans le *Journal des Débats,* l'influence des charmantes éditions de l'*Imitation* et de l'*Introduction à*

la vie dévote, qui ont été données par le rédacteur en chef. Pourquoi nous reproche-t-on de ne faire pas ce que n'ont pu faire tant de grands hommes?

Nous ignorons si saint Justin, Origène, saint Augustin, Tertullien, saint Jérôme, Bossuet, Pascal, saint François de Sales, M. de Maistre, M. de Bonald, qui a envoyé ses dernières pensées à l'*Univers*, voudraient écrire dans le *Correspondant*, et s'ils y seraient tous admis. Mais nous tenons pour certain qu'ils ne convertiraient pas la presse incrédule, et que celle-ci ne serait guère embarrassée de trouver dans leurs écrits ce qu'elle trouve dans les articles de l'*Univers*, des phrases, des *aveux*, comme dit M. de Broglie, très suffisants pour prouver aux lecteurs des cafés que « l'Eglise est l'ennemie commune de la raison, de la société et de la liberté.» M. de Broglie admettra bien que de tous les discours qui ont été faits pour prouver la divinité du Christ, l'un des plus modérés, des plus exacts, des plus persuasifs est celui que saint Etienne, accusé par de faux témoins, prononça devant le grand conseil. Quel en fut l'effet sur les auditeurs? L'Ecriture nous le dit : *Audientes autem hæc dissecabantur cordibus suis, et stridebant dentibus in eum;* ses paroles leur sciaient le cœur, et ils grinçaient des dents contre lui (*Actes des Apôtres*, ch. VII). Qu'est-ce que leurs grincements prouvaient contre la vérité? Et quand ces furieux eurent lapidé Etienne, est-ce que la vérité resta sous leurs pierres?

Les injures et les diffamations dont la polémique religieuse est l'objet dans les journaux incrédules ne la rendent pas coupable des absurdités qu'ils lui imputent, et nous allons prouver à M. de Broglie qu'il les a crus trop aisément.

IV. Reprenons les quatre points où, suivant M. Albert de Broglie, la polémique religieuse confirme par ses *aveux* toutes les fausses accusations dont la presse incrédule poursuit l'Eglise. Nous suivrons pas à pas notre adversaire, et nous aurons le chagrin de le trouver partout malveillant ou mal informé.

Dans les questions de philosophie, M. de Broglie affirme avec une pleine sécurité que « la polémique religieuse croirait manquer à tous ses devoirs envers la » foi si elle ne se posait en *implacable ennemie* de la raison. » Nous citons :

« Cette inimitié n'éclate pas seulement par un ton de » dénigrement et d'ironie, dont elle poursuit *tous* les » efforts et *tous* les actes de la raison humaine, par les » *cris* de triomphe qu'elle laisse échapper *toutes* les fois » que la raison vient à faiblir ou à s'égarer. Non, il y a » plus que tout cela : il y a des systèmes de philosophie » réguliers et complets qui ne vont à rien moins qu'à » refuser à la raison *toute* faculté de connaître (même » une ombre de vérité) en dehors de la foi, à lui ravir » par conséquent *toute* liberté, *toute* force propre, à ne » lui laisser qu'une existence asservie qui équivaut au » néant même. Ce sont ces systèmes que la polémique » religieuse affectionne et protége de son crédit. Périodiquement condamnés par l'Eglise, ces systèmes renaissent toujours de leurs cendres à la faveur de » quelque subtilité et de quelque réticence, et viennent » alimenter les sophismes de la polémique. En un mot, » *toutes les fois* que ces nouveaux champions de l'Eglise » parlent de la raison, on dirait qu'ils voient passer une » ennemie qu'ils menacent du geste, et sur laquelle ils

» se précipiteraient si une main prudente ne fermait sur » eux la grille du sanctuaire. »

Comme on le voit, M. Albert de Broglie a un certain don pour la caricature; mais ce talent s'exerce aux dépens de la gravité et de l'exactitude. Une décision récente, intervenue dans l'éternel débat de la raison et de la foi, aurait pu lui apprendre à poser autrement la question et les rôles. « Pour prévenir les conséquences prochaines ou éloignées » qui pourraient être tirées de certaines opinions formulées dans les *Annales de philosophie chrétienne*, la Congrégation de l'Index a demandé à l'éditeur de ce recueil de souscrire quatre propositions, dont deux avaient été déjà souscrites en 1840 par un philosophe distingué, fort bon catholique et fort bon prêtre, aujourd'hui l'un des dignitaires de l'Eglise de Paris. En réclamant ce gage, la Sacrée Congrégation a loué les travaux, l'orthodoxie, les intentions, le dévoûment de l'éditeur des *Annales*, lequel a justifié ces éloges par sa prompte et entière docilité, comme avait fait avant lui M. l'abbé Bautain. Ainsi donc, ces furieux de foi, qui ne parlent de la raison qu'en la menaçant du geste, comme une ennemie sur laquelle ils vont se précipiter et qu'ils étrangleraient, si une main prudente ne fermait la grille; ces furieux sont M. l'abbé Bautain, promoteur de la foi dans le diocèse de Paris, et M. Bonnetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*. Voilà comme la modération désigne les gens lorsque, pour garder plus de douceur dans la polémique, elle s'interdit de les appeler par leur nom !

Quant à nous, l'on cherche beaucoup, et de plus d'un côté, à nous englober dans l'affaire. M. de Broglie voudrait bien persuader à ses lecteurs que c'est sur nous

principalement qu'il « a fallu fermer la grille. » Mais en quoi sommes-nous ou repris ou répréhensibles en tout ceci? Assurément, nous honorons fort le talent et la personne de M. l'abbé Bautain, et nous prétendons être des plus solides amis de M. Bonnetty. Cependant, ni M. l'abbé Bautain ni M. Bonnetty ne sont rédacteurs de l'*Univers*. Ce n'est pas dans l'*Univers* que la Congrégation de l'Index a pris les propositions signalées; ce n'est pas aux rédacteurs de l'*Univers* qu'elle a demandé de les souscrire. Pourquoi ne l'aurait-elle pas fait, s'il y avait eu nécessité? Aurait-elle redouté de nous affliger, aurait-elle craint de nous trouver désobéissants? Cela n'est pas vraisemblable. Elle ne l'a pas fait, faute de motifs pour le faire, et parce que l'*Univers*, qui doit lui être assez souvent dénoncé, ne lui a paru ni rationaliste ni ennemi de la raison. Rome sait que nous n'avons pas assez de confiance en notre propre raison pour hésiter jamais à adhérer de cœur et d'âme à ses enseignements; mais nous avouons que si elle nous demandait de signer que nous avons nié et méprisé la raison, il nous faudrait un étrange effort de foi pour le croire, et jamais nous n'aurions donné à la raison une pareille marque de notre dédain.

Ainsi, sur ce premier chef d'accusation, M. de Broglie se trompe deux fois. Premièrement, il n'y a pas parmi les catholiques d'ennemis furieux et passionnés de la raison : il y a des chrétiens fervents qui reconnaissent par un acte de foi d'abord, et ensuite par l'exercice de leur entendement, que leur raison a erré ou s'est mise dans le cas d'errer en se limitant trop elle-même; en quoi ils se montrent beaucoup plus raisonnables que ne le seront jamais tous les purs sectateurs de la raison. Secondement, quant au principal organe de la polémique

religieuse, la surveillance romaine n'a pas déclaré qu'il faisait trop peu de part à la raison, et ne l'en a pas même soupçonné.

V. Puisque la polémique religieuse est ennemie de la raison et s'en vante, poursuit M. de Broglie, elle sera nécessairement ennemie de la société moderne, qui prétend être tout entière l'œuvre de la raison humaine. Il y aura donc hostilité radicale et réciproque entre la société de 1789, fille de la raison, et l'Eglise, ennemie de la raison. Nul ne pourra se flatter d'être membre à la fois de la société spirituelle des chrétiens et de la société temporelle des Français.

« Cette conséquence est très avidemment accueillie par » tous les incrédules. Ils opposent l'un à l'autre, point » par point, les articles du *Credo* chrétien et ce qu'ils » nomment l'*Évangile* des principes de 89. L'Eglise, di- » sent-ils, est la rivale implacable de la société nouvelle. » Nulle union n'est possible entre ces deux forces ri- » vales; l'une représente les débris et les rancunes du » passé, l'autre porte en soi le trésor des progrès et des » espérances de l'avenir. »

Voilà un tableau assez ressemblant, et ce sont bien là, en effet, les conclusions que la presse incrédule entend tirer des principes de 89. Mais ce qui suit étonnera nos lecteurs, et ils auront besoin comme nous de se rappeler que l'écrivain juge la polémique religieuse sur des rapports infidèles .

« *Sans la moindre hésitation*, cette polémique accepte » dans *toute* son étendue, poursuit dans *toutes* ses appli- » cations, l'hostilité de la société moderne et de l'Eglise. » Pour elle, *toute* la société moderne est venue au monde » excommuniée, son origine naturelle est une tache

» qu'*aucun baptême ne peut laver. Tout* est mauvais, » anti-chrétien, anti-catholique, dans les principes de la » société moderne; la révolution française et la religion » catholique sont les deux pôles opposés du monde, et » l'anathème, poursuivi en *bloc* et en *masse*, est *chaque* » *jour* poursuivi en détail... Je n'exagère pas, je ne juge » pas, je raconte ce nouvel et *complet* accord des presses » religieuses et incrédules. »

Il y a ici un trouble dont nous ignorons la cause, mais qui domine tout-à-fait le naturel discret de l'écrivain. Quel plaisir M. de Broglie peut-il trouver à défigurer si passionnément les opinions qu'il prétend combattre? Quel profit en attend-il pour la cause catholique, et quel honneur pour lui-même? Avant de se laisser emporter, il avait remarqué qu'il y a deux interprétations des principes de 89, et deux sortes de conséquences à en tirer, les unes traditionnelles et gouvernementales, les autres purement révolutionnaires et anarchiques. Il répondait ainsi d'avance aux accusations qu'il allait formuler.

On peut, sans se poser en ennemi implacable de la raison, contester et combattre la raison incrédule. On peut, sans rompre avec la société moderne, contester et combattre les conséquences que cette raison incrédule entend tirer des principes de 89 et veut imposer à la civilisation qui lutte elle-même pour s'en défendre, et qui, lorsqu'elle paraît les accepter, se débat encore contr'eux par un suprême et invincible instinct.

A ces logiciens de 89, la société moderne, surprise par eux en 1830, a opposé le système monarchique et oligarchique de Juillet. Enlacée plus étroitement en 1848, elle leur a bientôt répondu par le canon de Juin, puis par la présidence de Louis-Napoléon, puis enfin par

la célèbre formule qui a fait avec un si admirable succès la révolution ou la contre-révolution de Décembre : *Religion, famille, propriété.* Nous pensons que M. de Broglie rompt complétement et radicalement avec toute interprétation des principes de 89 qu'il trouve destructive de la religion, de la famille et de la propriété? Pourquoi la polémique religieuse n'aurait-elle pas le même droit et le même devoir? Et quelle doctrine, quelle parole émanée de nous peut-il produire qui l'autorise à affirmer qu'en indiquant à la société les complicités volontaires ou involontaires, les fascinations de tout genre qui la mènent où elle ne veut pas aller, nous brisons complétement avec elle et nous la déclarons tout entière excommuniée? Les journaux révolutionnaires le disent, mais qu'est-ce que cela prouve? Ne pouvons-nous signaler avec tous nos évêques les mauvaises pentes de la littérature, depuis l'éclectisme académique jusqu'à la corruption du roman-feuilleton; ne pouvons-nous remarquer les envahissements de l'industrie, combattre le sensualisme des arts, l'insatiable soif des jouissances matérielles, les excès de la centralisation, les lacunes ou les erreurs de la législation, sans briser avec la société moderne, parce qu'un journal révolutionnaire aura proclamé tout cela principe, conséquence ou résultat de 89? Dans les îles de l'Océanie, les sauvages qui font office de prêtres ont souvent la fantaisie de déclarer que tel ou tel objet à leur convenance est *tapou*, c'est-à-dire sacré; et dès lors personne n'y peut toucher sous peine de sacrilége et de mort. Allons-nous accorder la même faculté aux flamines des idées de 89; et tout ce qu'ils auront regardé d'un œil de complaisance sera-t-il *tapou* pour le reste des mortels? Le théâtre, *tapou!* l'exposition uni-

verselle de l'industrie, *tapoue!* le roman-feuilleton, *tapou!* le système parlementaire, en attendant mieux, *tapou!* le morcellement infinitésimal de la propriété, *tapou!* toutes les institutions révolutionnaires et toutes leurs conséquences, quelles qu'elles soient, *tapoues!* Il faut se taire et adorer, ou périr! Ce fétichisme est nouveau, du moins parmi les catholiques et les conservateurs. Sous la république, nous tenions le même langage qu'aujourd'hui en présence des *tapous* sans nombre de la presse incrédule, marqués comme aujourd'hui du signe de 89. On ne nous accusait pas alors de vouloir détruire la société moderne. La polémique religieuse était même comptée pour une force du parti de l'ordre et de la conservation. Nous prions notre adversaire de remarquer combien le système de déférence et de révérence où il voudrait nous engager est peu favorable à la liberté de conscience. Que devient, en effet, cette grande conquête de 89, si la société moderne en est là, qu'on ne puisse plus soutenir une opinion indépendante sur aucun sujet, du moment qu'il plaît à n'importe quel inquisiteur de placer la question sous l'égide de 89 et de la déclarer *tapoue?*

VI. La liberté de conscience! M. de Broglie nous fait une grosse querelle à cette occasion, et c'est son troisième grief, le troisième point où il trouve que la polémique religieuse confirme par ses aveux imbécilles tout ce que l'on peut dire de plus odieux ou de plus faux sur l'intolérance de l'Église.

« Dans *tout* ce que l'incrédulité nous a répété, prêché, » lu ou fait lire, *je n'ai pas souvenir* d'avoir *rien* ren» contré de si net, de si bien articulé que ce qu'on peut » voir *tous les jours* dans les colonnes de la presse reli» gieuse contemporaine. Cette polémique a tranché tout

» débat du premier coup par un procédé expéditif. Elle » a déclaré *dogmatiquement* que l'intolérance civile était » un article de foi pour tout catholique, et la liberté reli- » gieuse une hérésie. L'Église châtie les hérétiques par » la force quand elle peut, où elle peut, tant qu'elle peut. » Si elle les tolère quelque part, c'est comme on supporte » un mal nécessaire, en ne songeant qu'à s'en débarrasser » le plus tôt possible ; mais elle ne peut nulle part accepter » la liberté religieuse comme le principe d'une liberté » chrétienne. L'intolérance est de droit dès qu'elle est » possible. Contre elle aucun laps de temps ne prescrit, » aucune promesse n'engage, témoin Louis XIV et l'édit » de Nantes. Voilà, malgré quelques incertitudes de dis- » cussions récentes et difficiles à suivre, la théorie que » professe *chaque jour* cette polémique religieuse. Qui » n'en convient pas avec elle, est hérétique lui-même et » mérite tous les châtiments qu'il ne veut pas infliger à » ses semblables. A cette déclaration catégorique, il n'y a » plus rien à ajouter ni à répliquer. »

Ici M. de Broglie est en retard. La longue discussion de l'*Univers* et du *Journal des Débats* sur la liberté de conscience était close depuis quinze jours, quand il la résumait habilement en ces mots : *quelques incertitudes de discussions récentes*. Son siége était fait ; et comme il a sans doute suivi cette polémique dans le *Journal des Débats* exclusivement, il n'a pas cru devoir rien changer à ses appréciations tout à la fois si amples et si sommaires. Nous l'avertissons qu'il ne faut pas se fier au *Journal des Débats* plus qu'aux autres, et que lorsqu'il désirera connaître nos opinions, il fera bien de les étudier chez nous. S'il peut s'y résoudre, il rougira de rendre aux adversaires de la presse religieuse plus qu'il ne

leur a emprunté contre elle. Nous avons rarement vu nos dires falsifiés avec plus d'audace. C'est toute la réponse que nous ferons à M. de Broglie sur ce point, où il n'a pas su garder les convenances de la discussion.

VII. Ennemie de la raison, ennemie de la société moderne, ennemie de toute liberté religieuse, la polémique religieuse, suivant M. de Broglie, est encore ennemie, et avec la même fureur, de toute liberté politique ; en quoi elle fait un tort incalculable à la religion. Nous le laissons parler.

« Il y avait une vieille calomnie, dont l'incrédulité » elle-même rougissait, et qu'elle n'aventurait plus qu'à » voix basse. Cette calomnie consistait à représenter l'É- » glise comme l'alliée naturelle de toute tyrannie, et » l'adversaire-né de toute liberté publique. C'est ce qu'on » appelait autrefois, dans les cabarets, la conjuration des » rois et des prêtres. Mais c'était là un dicton vieilli et » suranné, que les mieux avisés n'osaient plus répéter. » *C'est la polémique religieuse nouvelle qui l'a ressuscité.* » C'est elle qui, dans un jour d'orage, s'est *empressée* de » proclamer, de son propre mouvement, le divorce so- » lennel de la religion et des libertés nationales. On aurait » parfaitement compris qu'en présence d'un des plus » grands changements d'esprit public dont les hommes » aient jamais été témoins, en voyant la France abdiquer » si facilement des libertés si périlleusement conquises, » des écrivains religieux se fussent sentis pris d'un peu » de dédain pour les passions mobiles de la politique, et » détachés des institutions qui passent, se fussent exclu- » sivement consacrés aux vérités qui ne passent pas. On » aurait compris également que sur des points douteux » comme sont toujours ceux de la politique, ils eussent

» réclamé pour eux-mêmes et accordé à leurs amis le » droit de penser comme ils l'entendaient, et laissé cha- » cun se livrer en liberté à ses espérances et à ses regrets. » Mais la polémique ne s'est pas bornée là, *c'est du haut » du tribunal de la religion qu'elle a excommunié la li- » berté.* C'est comme un *dogme* qu'elle a prêché le *pou- » voir absolu. Toutes* les garanties de liberté individuelle » et politique sont également proscrites par elle comme » des fruits de l'orgueil humain ; *toutes* les règles préser- » vatrices du droit public sont abandonnées, y compris » celles mêmes qui n'ont jamais péri dans l'ancienne » France, au milieu de nos plus grands éblouissements » monarchiques. »

Toujours la même exhubérance d'affirmations, toujours la même absence de preuves. Cette manière prête beaucoup aux effets de littérature et place l'adversaire dans un certain embarras. Comment la polémique religieuse établira-t-elle qu'elle n'a point ressuscité de vieilles calomnies (qui n'étaient point mortes) ; qu'elle ne s'est point empressée de proclamer le divorce solennel de la religion et des libertés nationales ; qu'elle n'a point prêché le pouvoir absolu comme un dogme ; qu'elle n'a point proscrit *toutes* les garanties de liberté individuelle et politique, *toutes* les règles conservatrices du droit public, etc. ? M. de Broglie se lance en pleine fantaisie. Le monde était charmant jusqu'à ces dernières années : tout marchait à souhait pour la religion, pour la liberté ; l'Institut de France allait s'approcher des sacrements. On ne s'apercevait pas qu'il existait une polémique religieuse, un monstre plein de rage et d'effroyables complots. Mais la polémique religieuse est enfin inventée, ou plutôt découverte. Son front large est armé de cornes

menaçantes ! On reconnaît qu'elle fait la guerre à la raison, à la société moderne, à la liberté de conscience, à la liberté publique : *Tout fuit...*

M. de Broglie s'est plu à décrire cette funeste scène. La société moderne, fille de la raison, représentée par l'élite de ses savants, de ses philosophes, de ses publicistes, est déjà sur le seuil de l'église :

« Ils ne sont pas encore entrés, ils sont sur le seuil, » hésitant encore s'ils le franchiront, entendant de loin » les sons harmonieux de nos cantiques, respirant, avec » la brise qui les apporte, le parfum de nos sanctuaires, » séduits déjà, mais encore incertains; et voilà que se » dresse devant eux cet écriteau : *Vous qui entrez ici, re-* » *noncez à tout usage de la raison et à tout usage de la* » *liberté.* Étonnez-vous qu'ils ne passent pas plus avant ! »

Cet écriteau est vraiment dantesque, et il se pourrait que M. de Broglie eût du talent pour la poésie; mais dans tout cela, où est le vrai, où est le sérieux ?

Le vrai, nous allons le montrer. Jusqu'ici nous avons beaucoup cité notre adversaire; on nous permettra de nous citer nous-mêmes, et de produire comme expression de nos pensées sur la liberté politique que comporte la situation de la France, des pages écrites il y a trois ans, au moment où s'établissait le régime sous lequel nous vivons.

Rappelons d'abord quel était le sentiment général parmi nous, sur ce régime nouveau. Il s'exprime dans une lettre que M. de Montalembert écrivait au rédacteur de l'*Univers*, le 12 décembre 1851, pour engager les catholiques à investir Louis-Napoléon du pouvoir constituant.

Après avoir fait remarquer la nécessité de revenir à

l'unité du pouvoir, et relevé les services de Louis-Napoléon, M. de Montalembert ajoutait ces graves paroles :

« Je cherche en vain, hors de Louis-Napoléon, un » système qui puisse nous garantir la conservation et le » développement de pareils bienfaits. Je ne vois que le » gouffre béant du socialisme vainqueur. Mon choix est » fait. Je suis pour l'autorité contre la révolte, pour la » conservation contre la destruction, pour la société » contre le socialisme, pour la liberté *possible* du bien » contre la liberté *certaine* du mal; et dans la grande » lutte entre les deux forces qui se partagent le monde, » je crois, en agissant ainsi, être encore, aujourd'hui » comme toujours, pour le catholicisme contre la révo- » lution. »

M. de Broglie trouvera cette thèse bien imprudente, et presque digne de la polémique religieuse actuelle; mais tel était le sentiment général des catholiques en décembre 1851.

Nous ajoutions seulement, ce que nous n'avons cessé de dire, qu'en même temps que le pouvoir nouveau nous semblait le rempart matériel de l'Église, l'Église était le seul rempart et la dernière garantie de la liberté politique. Car M. de Broglie se méprend étrangement lorsqu'il affirme que nous faisons fi des garanties politiques! Nous n'avons jamais prétendu qu'il n'en fallût point; nous avons dit qu'il n'y en avait plus, que l'esprit révolutionnaire les avait détruites avec acharnement et avec succès, et que la religion, mettant seule la conscience humaine à l'abri de l'esclavage, était le seul élément qui pût rendre une sève et un corps à la liberté. Nous formulions cette pensée le 20 décembre, en présence du mouvement d'opinion qui donnait huit millions de suf-

frages au Dictateur. Qu'on relise cet article (1), on n'y verra pas ce fanatisme contre la liberté et ce sauvage amour du pouvoir absolu dont M. de Broglie gratifie la polémique religieuse.

On ne le verra pas davantage dans ce que nous eûmes occasion de répondre un an après à M. de Montalembert lui-même, lorsque, son opinion s'étant modifiée, il accusa « certains écrivains religieux » de ne vouloir de liberté d'aucune sorte. Ce que nous répondions alors à M. de Montalembert (2), répond aujourd'hui à M. de Broglie qui copie M. de Montalembert avec moins de force et plus de passion.

Telles étaient, telles sont encore nos pensées sur l'accord indispensable du pouvoir et de la religion, et sur la seule ressource, en notre temps et en notre pays, qui reste à l'ordre et à la liberté, aux besoins matériels des classes pauvres, à la dignité de toutes les classes. Hors de là, nous ne voyons que *le gouffre béant du socialisme vainqueur*. Nous n'espérons rien de la tribune, rien de la presse. Nous croyons que ces institutions ne sont pas des garanties, et ne peuvent avoir elles-mêmes aucune garantie. Il est de leur essence de se détruire par leur propre action. Elles peuvent emporter, lorsqu'elles sont libres, trône, autel, principes, même les principes de 89, mais non pas se sauver des ténèbres qu'elles produisent et des passions qu'elles enfantent. Toujours leur licence créera l'anarchie, toujours l'anarchie leur donnera un maître; et ce maître, s'il est mauvais, fera tout le mal qu'il voudra faire. Les intérêts matériels effrayés et la conscience humaine avilie lui permettront tout. Ah! priez Dieu que

(1) Page 71.

(2) Voyez l'*Église et la Monarchie*, p. 219.

vos maîtres soient chrétiens! Nous sommes une société démocratisée, pulvérisée, divisée en elle-même, réduite à n'avoir qu'une main pour la contenir. Quand une société en est là, quand toutes les vieilles institutions ont été arrachées et que tout le monde craint ou espère le hazard du lendemain, alors l'unique garantie qui reste contre l'éventualité d'un abaissement irrémédiable, c'est l'unique chose pour laquelle des gens de bien puissent encore, quelque soit le pouvoir, désobéir et mourir. Le *Civis romanus sum,* dont parle M. de Broglie, n'est que la forme de la liberté; et quand saint Paul a prononcé cette parole, il était captif. La dernière garantie de la liberté, c'est le *Non possumus.* Il y aura longtemps que la tribune et la presse ne le prononceront plus quand la conscience chrétienne le fera retentir encore sur ces échafauds d'où le sang des martyrs, inondant la terre, y fit germer la liberté.

L'inspiration de l'Église est nécessaire à la conduite du pouvoir; la protection du pouvoir facilite l'action sociale de l'Église; hors de l'Église, point de salut pour la liberté!

Ces idées de la polémique religieuse actuelle méritaient peut-être que M. de Broglie les étudiât avec plus de sérieux. En tout cas, il se devait à lui-même d'en parler avec plus d'exactitude. Nous regrettons qu'il nous ait encore plus obligés de redresser ses erreurs que de discuter ses jugements, et nous espérons qu'il saura désormais parler avec plus de justice des adversaires qu'il se choisit parmi les catholiques. Nous ne sommes pas de son avis, sans doute, et il peut nous combattre; mais rien ne l'autorise à parler de nous comme il l'a fait. Nous ne sommes ni les serviteurs ni les panégyristes enthousiastes du pou-

voir absolu, ni les ennemis fanatiques de la liberté. Comme M. de Montalembert après le Deux Décembre, nous nous bornons « à chercher le bien dans la limite du » possible, et à choisir au milieu des secousses par les- » quelles Dieu nous éprouve, le parti qui répugne le » moins à la dignité du citoyen et au bon sens du » chrétien. »

L'ESPRIT MODERNE.

---

14 février 1856.

Des catholiques très orthodoxes, très décidés à l'être toujours, et qui en ont donné des preuves, paraissent néanmoins disposés à prêter l'oreille aux requêtes de ce que l'on appelle tantôt l'*Esprit humain*, tantôt l'*Esprit moderne*. Ce qu'ils entendent par là n'est jamais bien clair. Où est l'*Esprit humain*? Est-il à Paris ou à Rome? Est-il moins à Rome qu'à Paris? Qu'est-ce que l'*Esprit moderne*? Point de réponse nette! Que veut-il, cet Esprit moderne? Considérablement de choses, si l'on en croit ceux qui se disent ses organes, d'ailleurs sans jamais présenter leur mandat. Mais que veulent lui concéder les catholiques qui se font ses complaisants et ses introduc-

teurs? Rien qui le contente. Cependant, ces catholiques nous reprochent sans cesse de l'irriter par nos refus. Ils nous permettront quelques réflexions à ce sujet.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'*Esprit moderne* réclame, et la prétention de le faire entrer dans la foi en lui donnant des satisfactions innocentes est à peu près contemporaine de ses réclamations. Le tout remonte loin. Dans le Christianisme, c'est le commencement de toutes les hérésies. Il y en a des traces plus anciennes. La première fois que l'*Esprit moderne* a parlé, il s'appelait Lucifer, et il a dit : *Non serviam.* Depuis, il a paru sous une quantité d'autres noms, mais il a toujours dit la même chose, sinon tout de suite, du moins sitôt qu'il a vu ses désirs contraints et ses propositions repoussées.

On affirme volontiers que l'Humanité a quitté ses lisières, qu'elle est émancipée, qu'elle a vieilli. L'Humanité caressait déjà cette pensée ambitieuse dans le paradis terrestre. Née de la veille, elle se trouvait en âge d'apprendre ce que l'*Esprit moderne* prétendait lui enseigner, le moyen de s'égaler à Dieu. Elle a écouté ce docteur obligeant; elle a fait ce qu'il lui conseillait de faire, et ses lisières sont tombées. Elle était conduite par la parole et soutenue par l'amour, elle a été depuis gouvernée par la verge et contenue par la mort.

Ce fut le profit de l'Humanité jusqu'à l'avénement du Rédempteur; c'est encore le profit de tout homme qui prétend n'être plus enfant, et qui se laisse mener par la raison pure au point de croire qu'il peut désormais faire sa seule volonté. Il sort de page, il s'émancipe, le voilà libre. S'il sait observer encore certaines limites, tout va bien pour cette vie : Dieu se tait, le monde n'a rien à dire. Mais il prend une plus haute idée de sa liberté, il passe

la borne sociale, il s'affranchit totalement. La société alors intervient et saisit cet être libre qui a secoué les jougs de son enfance. Oh! elle ne le traite pas en enfant, comme aurait fait le père de famille! Il n'est plus enfant, il est émancipé, il est libre : la société le met au bagne, ou le livre au bourreau.

Quand l'Humanité se sera véritablement affranchie; quand, fière de son antiquité, de sa vieille expérience, de la masse accumulée de ses connaissances et de ses arts, elle aura tout à fait rejeté le joug de Dieu et proclamé sa complète rupture avec les croyances et les traditions de son berceau; alors, élevant la main jusqu'au ciel dans ce comble d'orgueil et de gloire, elle arrêtera l'aiguille du temps au point marqué pour son dernier jour. Dieu la traitera comme les diverses sociétés dont elle se compose traitent ceux de leurs membres qui s'émancipent trop, suivant le degré d'émancipation où ils atteignent. Elle aura passé par les tyrans, elle arrivera aux bourreaux et à la mort; terme parfaitement défini du progrès indéfini.

Plusieurs disent que l'Humanité est près d'arriver là. Sans doute, elle y marche; mais qui sait si elle commence à s'envelopper du linceul ou seulement à se tirer de ses langes? Dans tous les cas, peu importe à la courte durée des jours de l'homme ici-bas. Il passe un instant sur la terre pour y faire l'œuvre de son éternité, et il sera encore quand la terre ne sera plus. Ce qui lui importe uniquement, c'est de savoir *où il sera* comme individu, et non pas combien de jours ou combien de siècles son espèce devra remuer la poussière de ce globe pour s'y bâtir des demeures et s'y creuser des tombeaux. C'est donc en vue du ciel et non pas de la terre que les hommes à

qui ces vérités ne sont point cachées doivent penser, doivent parler, doivent agir dans leurs rapports avec l'*Esprit moderne.*

En attendant qu'il assoie pour une heure son empire incontesté sur la race d'Adam, cet esprit de mensonge procède par conquêtes isolées. Il séduit les âmes en leur offrant toujours le même appât : la désobéissance à Dieu, la liberté de faire ce que Dieu défend ; la belle liberté dont le règne enchanteur commence au-delà de la discipline catholique, est encore plus aimable au-delà du dogme, est tout à fait ravissante au-delà de toute foi au système chrétien.

Pour atteindre son but, l'*Esprit moderne* prend divers déguisements. Le principal, celui par où il commence et le plus habile, est une hypocrisie de piété, de charité et d'intelligence. Il montre des savants d'aspect honnête et benin, derrière lesquels se range une multitude d'ignorants qui semblent ne jurer que par eux et se disposer à les suivre partout. Voilà, dit-il, un peuple de catéchumènes. Ces braves gens ne demandent qu'à devenir chrétiens. Abaissez seulement quelques barrières devenues odieuses, abrogez quelques disciplines surannées, rayez du symbole quelques articles insignifiants; faites ces concessions que l'*Esprit moderne* a le droit d'exiger et que vous ne pouvez refuser sans vous perdre : ils sont à vous !

A ce langage, il y a toujours parmi les catholiques des têtes qui partent, des cœurs qui cédent : les têtes que l'*Esprit moderne* a entamées, les cœurs où l'aspect de sa force et le bruit de ses menaces ont glissé l'épouvante. Nous parlons en général, sans nier que de meilleurs sentiments ne produisent parfois le même résultat : ainsi les

chaleurs ordinaires de la jeunesse, de l'éloquence, des premières études; une impétuosité d'âme qui ne voit rien d'impossible à ce qu'elle désire; une charité mal entendue qui, dans l'espoir d'accroître le troupeau de Jésus-Christ et ne pouvant croire à l'existence des loups, supprimerait volontiers bergers, chiens et bercail.

Enfin, par une cause ou par une autre, l'*Esprit moderne* n'a point perdu ses paroles, et l'on ne tarde guère d'en voir l'effet. Ses demandes paraissent raisonnables, justes, trop justes. On se met en devoir de le satisfaire, on entre en pourparlers, on négocie. Il se montre plus difficile qu'on n'avait cru; il refuse ce que l'on offre : on offre davantage. Ce serait si beau et si glorieux de conquérir enfin l'*Esprit moderne*, et il est si disposé à se laisser prendre!

Cependant, il y a une autorité dans l'Église de Jésus-Christ, sans laquelle on ne peut rien conclure; c'est le pape, ou plutôt c'est Jésus-Christ lui-même. Plusieurs pensent que l'on ferait bien d'interroger le pape. Ils sont traités d'abord d'importuns, bientôt de cerveaux étroits et fanatiques, qui empêchent la réconciliation de l'*Esprit moderne*, qui l'irritent, qui l'exaspèrent, qui allumeront ses fureurs. Comment douter d'ailleurs de l'assentiment du pape à des désirs si saints, à des plans si sûrs! On continue d'aller, comme si l'on avait les pleins pouvoirs du Souverain Pontife, ou qu'il ne pût les refuser. On s'indigne à la moindre contradiction. On crie que le salut de l'Église est dans la voie où l'on entre, n'est que là; que tout est perdu si l'on ne parvient à l'y engager. L'*Esprit moderne* démasque tous les jours quelques nouvelles exigences : on ne se décourage pas. On y répond par les concessions les plus amples, ou par les silences les plus obstinés et

les plus pénitents. On prend parti avec zèle contre ceux qui se tiennent aux vieilles lois de l'Église, contre ces retardataires qui n'ont pas marché avec l'esprit humain, contre ces rétrogrades qui prétendent le faire reculer, contre ces furieux qui font de la religion d'amour une religion de colère, contre ces imprudents qui ne se contentent pas de croire les miracles et qui osent dire que Dieu en fait encore à la face des académies et des journaux.

Mais tout à coup, au milieu de ces savantes tactiques, une voix se fait entendre. Pierre veillait en silence, patient et prudent. Il a fait la part large à la liberté des pensées humaines, il a tout écouté. Il aperçoit que la vérité va être compromise, et que les âmes sont sur le penchant de l'erreur. Il intervient alors; il juge, il condamne. Ces vérités que l'on abaissait, que l'on diminuait, dont on faisait peu de compte, il les relève; ces systèmes que l'on préconisait, il les foudroie. Il répond aux prétentions de l'*Esprit moderne* par des définitions, par des décrets qui datent de quinze siècles et plus. Et après avoir ainsi, d'un coup de gouvernail, remis la barque dans sa route, il laisse hurler la tempête. L'écueil est évité.

Heureux, alors, ceux qui savent obéir, quoi qu'il en coûte; qui savent soumettre leur volonté, leur cœur, leur raison, et attendre avec une confiante docilité ce jour prochain où la réflexion et l'expérience leur feront admirer l'infaillible sagesse qui les a repris! Mais tous n'ont pas cette humilité, n'ont pas ce bonheur. La présomption est l'attribut ordinaire des esprits faux, l'entêtement est la suite commune de la présomption. Il y a des hommes qui ne veulent pas s'être trompés, les uns

par orgueil, les autres par une sorte d'incapacité à se déprendre de l'idée qu'ils ont une fois conçue et qui reste logée dans leur tête dure comme un coin dans le chêne. C'est là le grand élément de succès de l'hérésie et le grand péril qu'elle fait courir à certaines intelligences : elle y prend la place de la vérité, elle en remplit toute l'étendue, et, à moins d'une sorte de miracle, elle n'en sort jamais.

Cette maladie de l'espèce humaine, plus profonde peut-être que l'entêtement et l'orgueil dont elle participe, et plus inguérissable, parce qu'elle n'exclut pas une certaine bonne foi et qu'elle peut être accompagnée de vertus, c'est l'esprit de secte, cousin germain de l'*Esprit moderne*. Il est tout ensemble ce qu'il y a dans le monde de plus désobéissant et de plus servile; désobéissant envers l'autorité légitime jusqu'à l'outrage, jusqu'à la révolte, jusqu'à l'apostasie formelle; servile jusqu'à la mort envers la fausse autorité qu'il se crée ou qui s'impose à lui.

Dès que les partisans d'une erreur condamnée restent dans cette erreur, quel que soit le prétexte, ils deviennent sectaires d'esprit, de conduite et de maximes. Leur vrai caractère éclate soudain. Ces hommes qui, la veille, se disaient et se croyaient dévorés de l'amour de l'Eglise ; qui prétendaient ne travailler que pour son accroissement, qui montraient un zèle au-dessus de l'ordinaire, qui étaient généreux, dévoués, éloquents, qui se targuaient de plus d'ardeur dans l'amour et de plus de promptitude dans l'obéissance, mais qui cependant n'attachaient leur ardeur qu'à leurs propres conceptions et qui n'étaient pas obéissants; ces mêmes hommes qui invoquaient au besoin l'Autorité comme appui et comme

garant de leurs systèmes, aussitôt que l'Autorité les condamne, rejettent l'Autorité. Ils se constituent à part; ils ont leur pape, ils érigent en dogmes leurs doctrines réprouvées; les voilà ennemis, les plus irréconciliables ennemis de l'Eglise à laquelle ils promettaient d'amener d'innombrables fidèles. Elle ne veut pas se sauver par nous, qu'elle périsse! Première justification, donnée par eux-mêmes, de l'arrêt qui les a frappés.

Hier, ils prétendaient marcher au pas de l'*Esprit moderne;* ils apportaient, disaient-ils, non une nouvelle vérité, car ils étaient encore catholiques et ils ne pouvaient croire aux vérités nouvelles; mais de nouveaux développements et de nouvelles applications de la vérité de tous les temps. Aujourd'hui qu'on leur a signalé leur prétendue découverte dans le *détritus* de toutes les vieilles erreurs, et que le flambeau du Vatican la fait voir tout entière, à sa date, au fond des géhennes où il l'a jadis reléguée, ces amateurs du neuf courent par là se fabriquer une généalogie. Les voilà fiers d'avoir pour ancêtres la multitude des rebelles à la vérité. Ils remontent d'âge en âge à tous les fils aînés du mensonge, trouvant en tous, avec un sort pareil au leur, quelque chose qui leur appartient. Ainsi, et ils se chargent de le prouver, l'*Esprit moderne* requérait d'eux, tout simplement, la consécration de quelques vieilles erreurs que le monde, quoique facile à séduire, a néanmoins toujours rejetées. Qu'ils ne se lassent pas de chercher, qu'ils remontent toujours : ils arriveront au premier hérésiarque, de qui procèdent tous les autres, et qui a donné la première et la dernière formule de l'hérésie et de l'*Esprit moderne : Non serviam!*

La plupart des hérésies ont commencé par un semblant

ou par une erreur de beau zèle. Elles ont dit : *Je veux servir*. Elles se sont offertes comme un moyen certain et légitime de conquérir à Jésus-Christ la multitude des esprits et des cœurs. Les unes allaient amener les savants, les autres les ignorants. Il ne s'agissait que d'admettre certains raisonnements, que de donner certaines facilités. Mais les unes, avec leurs raisonnements, faisaient un Christ inintelligible, les autres, avec leurs facilités, faisaient un Christ méprisable ; beaucoup le faisaient inintelligible et méprisable à la fois ; et c'était l'appât secret qui leur attirait des disciples. On le leur a dit, elles ne l'ont pas voulu croire ; on le leur a prouvé, elles l'ont nié avec colère ; on les a condamnées enfin, et alors elles se sont révoltées. Arrachant elles-mêmes les restes du masque mis en lambeaux par la foudre, elles se sont écriées : Je ne servirai pas Dieu comme il veut être servi, je braverai sa loi, j'anéantirai son Eglise ; *non serviam!*

C'est ce que nous avons vu de nos yeux. Dans un moment plein d'angoisses, un homme a paru, tout éclatant d'éloquence, chrétien, catholique, prêtre irréprochable, doué de cet attrait mystérieux qui lie les cœurs. Il apportait quoi ? Une conciliation du catholicisme avec l'*Esprit moderne*. Des disciples nombreux se pressent autour de lui, esprits élevés, âmes généreuses, admirables par beaucoup de côtés, mais surtout par une sincérité égale à leur ardeur. Cet homme se trompait. Rome l'avertit. Ses disciples se soumettent ; lui seul résiste : il est perdu.

Lui seul résiste ? Non. L'erreur aura sa part plus grande. Tout ce qu'il avait autour de lui s'éloigne, une partie de ce qu'il avait sous lui demeure. Petit et obscur troupeau formé de ses conquêtes, intelligences plutôt échauffées qu'éclairées, qui cherchaient peut-être la

vérité, auxquelles il a donné l'erreur; qui gardent l'erreur et qui eussent peut-être gardé la vérité! Ces intelligences n'avaient pas embrassé le catholicisme, mais un système humain, décoré pour quelques instants d'une fausse couleur de catholicisme. Que sont-elles devenues? Elles ont superbement rejeté l'autorité du maître légitime, elles ont servilement suivi le maître illégitime et se sont égarées avec lui.

De toute cette école si belle, si vaillante, si ingénieuse, qui devait attirer l'*Esprit moderne* à l'Eglise, qu'est-il resté dans l'Eglise? Ce qui s'y trouvait déjà, moins le maître!

La porte ouverte pour permettre à l'*Esprit moderne* d'entrer dans l'Eglise sans s'humilier à la porte commune, s'est trouvée, comme toujours, une porte pour sortir de l'Eglise.

Des tentatives plus récentes ont eu le même résultat, avec moins de bruit. Après 1848, des hommes de bien, un peu effarés, songèrent à cimenter l'alliance du Catholicisme et de la Démocratie. Ils se mirent en devoir d'ouvrir une porte plus ou moins dérobée pour faire entrer la Démocratie dans l'Eglise. On connaît plusieurs sorties, point d'entrées.

En ce moment même, quels succès un peu consolants couronnent les empressements des catholiques qui se travaillent pour offrir aux incrédules un Catholicisme rationaliste et un Christ modernisé? Où sont les bénéfices de cette tentative, les retours qu'elle provoque, les conversions qu'elle obtient? Nous voyons tous les jours, grâce à Dieu, des juifs endurcis, des hérétiques de vieille souche, de savants philosophes, en Angleterre, en Allemagne, en France, embrasser de plein cœur,

au prix d'admirables sacrifices, la vieille foi du pontife romain. Mais ces mitigations inspirées du tolérantisme et du philosophisme, qui s'en émeut? qui seulement y songe? Les sceptiques railleurs, les docteurs de l'*Esprit moderne* prêtent seuls l'oreille à ces beaux protocoles. Ils s'en occupent pour demander toujours davantage, et ils trouvent qu'on ne leur offre jamais assez, tant que l'Église n'a pas déclaré qu'on leur offre trop.

Jeu stérile, lorsqu'il n'est pas dangereux! Bossuet n'y a rien gagné sur Leibnitz, et quels hommes pouvaient mieux s'entendre! Bossuet n'était pas un ultramontain exagéré; Leibnitz était un chrétien sincère, à qui tous nos philosophes d'aujourd'hui feraient horreur et pitié. Mais Bossuet tenait encore trop à l'autorité de Rome, et Leibnitz est resté protestant. Il avait entrepris et il suivit la controverse avec l'intention de tirer des concessions et de ne rien céder. On dit qu'il est mort catholique de cœur. D'esprit, peut-être; de cœur, non. S'il en eût été ainsi, la bouche eût parlé de l'abondance du cœur; et ce grand homme ne se fût pas contenté de déposer l'expression incertaine de ses croyances dans un manuscrit qui ne devait être lu qu'après sa mort. Quand on étudie les belles et adroites argumentations de Bossuet, on voudrait oser croire qu'il s'est mépris, et que, pour vaincre Leibnitz, il fallait moins s'occuper de lier son esprit, mais l'étonner et l'écraser du poids tout entier de la foi et des miracles. Oh! que Pascal avait raison, dans cette parole retenue de quelque saint, que l'un de nos philosophes a si peu su comprendre, ou sur laquelle il a voulu tant se méprendre : Mettez-vous à genoux, prenez de l'eau bénite, récitez le chapelet, en un mot, abêtissez-vous? C'est-à-dire, mettez bas la superbe de votre esprit,

faites acte d'humilité, placez-vous, par un héroïque effort, dans cet abaissement qui plaît à la miséricorde divine, et qui attire comme invinciblement la grâce; car, sans la grâce, vous n'irez qu'aux ténèbres, et vous n'arriverez qu'à l'endurcissement.

Se mettre à genoux, s'humilier, s'*abêtir,* c'est de quoi, direz-vous, il ne faut pas parler à l'*Esprit moderne;* il est trop fier! Hélas! nous le connaissons comme vous, cet *Esprit moderne;* nous connaissons sa fierté. Il met à toutes les loteries, il joue à toutes les bourses, il a recours à tous les moyens et à toutes les magies pour tenter toutes les fortunes; il caresse toutes les passions et toutes les ignorances pour s'acquérir la faveur; il se plie à toutes les prosternations pour obtenir des emplois; il s'impose toutes les besognes pour parvenir à la gloire; il est à poste fixe dans toutes les antichambres; il fait queue sur les marches de tous les tréteaux et à la porte de toutes les jouissances; il est sinon en adoration devant tous les pouvoirs, du moins partout à genoux devant quelque pouvoir. Montrez l'endroit un peu caressé de n'importe quel soleil où n'accoure pas cette couleuvre! Néanmoins, il ne faut point proposer à l'*Esprit moderne* de risquer un *Ave Maria* pour gagner une fortune céleste, ni de s'agenouiller devant Dieu pour lui demander le don précieux de la foi. Les gens de l'*Esprit moderne* sont des gens éclairés et qui aspirent à toutes sortes de grandes choses : aux millions, aux belles places, à l'Institut, à la renommée, à faire plusieurs éditions de leurs livres, à mériter que leur mort soit annoncée en entrefilets, à être suivis de trois ou quatre mille personnes au cimetière, à se rendre immortels, enfin! Voilà leurs dignes et fières préoccupations; et que leur importe, après tout, d'être

fixés sur ces questions secondaires : la vraie manière de servir Dieu, la vie éternelle? Parlez-leur de battre le pavé pour organiser un coup de bourse, de passer les nuits en méditation pour perfectionner une commandite, pour tourner un vaudeville, pour accoupler des rimes riches; parlez-leur de faire n'importe quoi pour se hausser d'un échelon sur une échelle quelconque; ne leur parlez pas de s'abaisser pour monter à Dieu : l'homme de l'*Esprit moderne* veut s'hébéter dans l'ambition, dans les jouissances, dans l'orgueil; il refuse absolument de s'abêtir dans l'humilité et dans la prière, dût-il y trouver ce qu'y trouvaient saint Augustin, Pascal et Bossuet.

Si tel était cependant l'*Esprit moderne,* qu'on ne pût lui parler de prière, d'humilité et d'obéissance, et qu'il fallût définitivement lui proposer un catholicisme nouveau, accommodé à ses goûts : comme il n'y aura point de catholicisme nouveau, et que les goûts de l'*Esprit moderne* se déclarant à mesure que l'on entreprend de les satisfaire, se résument toujours dans un entier dégoût du Christ, alors toute entreprise de zèle serait nécessairement stérile. Fermes dans la foi, les derniers fidèles devraient attendre l'arrêt de Dieu sur un monde où rien n'attirerait plus les rayons de la grâce et qu'arroserait inutilement le sang de Jésus-Christ.

Mais quoique l'on dise et quoique nous pensions nous-mêmes de cet étrange mélange d'aveuglements et de fragilités, de violences et de misères que l'on appelle l'*Esprit moderne;* quelle que soit l'énergie redoutable de ses penchants dans le tumulte de ses contradictions; et quand même il se porterait tout d'un cours, ce qui n'est pas, contre la vérité de Jésus-Christ, il y a encore un rempart suffisant pour l'arrêter, et ce rempart est la nature

humaine. Cette nature humaine qui, dans son ensemble, n'a pas le pouvoir de s'anéantir, même physiquement, et que Dieu, dit Pascal, soutient lorsqu'elle tombe en démence, l'empêchant d'extravaguer jusqu'à un certain point qui serait la mort.

Au fond de toutes ces erreurs, avilissant fardeau de l'intelligence humaine, qui dans leur perpétuelle mobilité prennent tour à tour le nom d'Esprit moderne, il y a l'âme, l'âme affamée de Dieu, altérée de vérité, l'âme *naturellement chrétienne*. Et tant que le Christ daignera se conserver sur la terre une voix pour parler à l'âme humaine, l'esprit humain pourra reprendre et porter le joug, et ce joug ne sera jamais, certes, un joug adouci et façonné pour son orgueil : il n'en voudrait pas. Ce sera ce joug austère et pesant, quoique rendu si suave et si léger par l'amour, auquel ont couru, depuis le Christ, les plus fières et les plus belles intelligences qui aient rayonné dans l'histoire de l'Humanité. Le Christ de l'âme sera jusqu'à la consommation des siècles le Christ qui parlait aux simples et qui aimait les humbles; qui confondait les superbes; qui voyait le publicain justifié dans ses soupirs et le pharisien réprouvé dans sa prière; qui disait aux malades : Votre foi vous a guéris; et aux pécheurs : Votre foi vous a sauvés; et aux docteurs : Soyez des enfants. Jusqu'à la consommation des siècles aussi, le Christ de l'âme sera le Christ de la pauvreté, des larmes, des mépris; le Christ entouré d'ignorants, le Christ bafoué, flagellé, renié; le Christ du prétoire, du Calvaire et de la croix. Regardez-le bien, voilà le Christ, il n'y en aura pas d'autre; *Christus meus*, s'écriait Tertullien. C'est le cri de l'âme humaine, à jamais. Quoi que dise l'esprit, l'âme ne s'y trompera pas. Ce cadavre

livide et lacéré sur ce bois infâme a été le spectacle le plus beau que la terre et le ciel aient offert aux regards de Dieu; il sera l'amour de l'âme humaine, aussi longtemps que l'âme humaine pourra produire une flamme d'amour.

Or, tel le Christ, telle l'Église. De même qu'en la dure nudité de la croix réside le charme vainqueur de l'âme, de même en la sévérité nue de la doctrine réside le charme vainqueur de l'esprit. Que voulez-vous ôter, que voulez-vous ajouter à l'œuvre de Dieu? Nous sommes perdus de systèmes, d'accommodements, de combinaisons, de compromis de toutes sortes, nous avons vu le fond de la sagesse humaine, nous avons reconnu, à la double épreuve de la raison et du cœur, le point faible de toutes les théories; nous avons rencontré le doute sur les lèvres de tous les docteurs : il nous faut une doctrine qui croie en elle-même et qui s'affirme de la part de Dieu jusqu'à braver non-seulement notre examen, mais nos railleries, mais nos menaces, mais nos fureurs, et qui nous dise : Venez à moi, je suis la vérité; je suis immortelle, venez à moi, si vous voulez vivre.

LE PROTOCOLE DU 8 AVRIL.

Le 8 avril, le Congrès de Paris tint une séance dont le protocole, rendu public, inquiéta les esprits qui n'inclinent pas vers la révolution et particulièrement les catholiques. On s'alarma du langage des plénipotentiaires anglais sur le gouvernement pontifical, et plus encore de la patience avec laquelle la France et l'Autriche l'avaient écouté. Ces inquiétudes inspirèrent un article que nous reproduisons ici comme expression des vrais sentiments de l'*Univers* dans les questions politiques qui intéressent la religion. Il servira de réponse aux imputations de M. de Falloux sur les *silences complaisants* de la presse religieuse. On nous permettra de faire remarquer que cet article n'a pas suivi, mais qu'il a précédé de deux ou trois semaines ces imputations si blessantes. M. de Falloux n'en a tenu aucun compte; son siége était fait.

M. de Montalembert a publié sur le même sujet un travail à la fois solide et éclatant, digne d'être compté parmi les services qu'il a eu le bonheur de rendre à la cause du Saint-Siége.

2 mai 1856.

Nous avons le protocole de la séance du 8 avril, dans laquelle le Congrès s'est occupé, ou pour mieux dire a été occupé de la situation de plusieurs États italiens. On sait avec quelle joie le *Siècle* et d'autres journaux de la même couleur, en France et à l'étranger, ont annoncé cette pièce importante, avant qu'elle fût devenue publique. Ils étaient mieux informés que nous ne le pouvions croire, et ils ont, en effet, sujet de s'applaudir beaucoup

plus que nous ne l'aurions désiré. Contre les intentions des puissances, le protocole peut devenir une arme aux mains des révolutionnaires romains et napolitains.

Ce n'est pas M. le comte de Cavour, comme on le disait et comme il paraissait vraisemblable, qui a introduit la question dans le Congrès. Elle a été posée, ce qu'il y a de plus grave, par le ministre de France.

Exprimant le désir de terminer les opérations du Congrès par une sorte de revue des causes de complication qui restent en Europe, M. le comte Walewski a demandé aux plénipotentiaires s'ils ne trouveraient pas bon d'échanger leurs idées à cet égard, dans le but d'*élucider certaines questions,* de *poser certains principes,* d'*exprimer des intentions* qui assureraient le repos du monde en dissipant les nuages que l'on voit encore poindre à l'horizon politique.

C'était ouvrir une grande carrière. S'il s'agit du repos du monde, il y a bien des nuages à l'horizon. Il y a, en premier lieu, la révolution dans une grande partie de l'Europe, et même encore en France, quoiqu'elle soit vaincue. Il y a l'Espagne, la Suisse, le Piémont, où la révolution triomphe et se joue des droits, de la fortune, de la liberté, quelquefois de la vie des citoyens. Il y a l'Angleterre, où les états-majors et les directoires de la révolution trouvent un asile, et où elle peut, comme en Belgique, établir ses manufactures de pamphlets, ses fabriques d'armes de guerre. Si l'on veut aller plus loin que l'Europe, il y a l'Inde anglaise, où des millions d'hommes, des nations entières sont condamnées au joug le plus abrutissant, où la perception de l'impôt se fait par la torture. Il y a enfin l'extrême Orient, où l'antique barbarie, incapable de résister à l'accord des puis-

sances européennes, se déploie comme si le Christ n'avait jamais paru dans le monde, et où pourtant l'Évangile entrerait vainqueur, si un acte de sérieuse protection était fait en faveur des âmes courageuses qui s'offrent à le répandre dans cette profonde nuit.

L'intention de M. le comte Walewski n'était pas de porter si loin les vues du Congrès. Après avoir dit un mot de l'occupation de la Grèce, il s'est borné à trois points : l'occupation des États-Romains, la situation intérieure du royaume des Deux-Siciles, et la dangereuse liberté de la presse révolutionnaire en Belgique. L'énoncé de ces trois points a paru surprendre quelques-uns de ses illustres auditeurs. Tous n'ont pas été d'accord sur l'opportunité et sur l'efficacité de ses propositions.

A l'égard de l'occupation des États-Romains, nous sommes heureux de reconnaître que M. le comte Walewski n'a pas dit une parole qui pût blesser le respect dû au Souverain Pontife, ni rendre douloureuse et gênante la position du légat qui viendra représenter en France l'auguste parrain du Prince impérial. Il s'est borné à appeler de ses vœux le moment où la France pourra retirer ses troupes sans compromettre la tranquillité intérieure du pays et l'autorité du gouvernement pontifical. Mais cette déclaration, qui n'était point indispensable et qui laisse les choses *in statu quo*, a malheureusement attiré les observations du plénipotentiaire anglais : et celui-ci s'est empressé de faire connaître à quelles conditions la tranquillité peut se rétablir dans le domaine de saint Pierre. Il faudrait, selon lui, « recommander la sé-
» cularisation du Gouvernement et l'organisation d'un
» système administratif en harmonie avec l'esprit du
» siècle, et ayant pour but le bonheur du peuple. Si cette

» réforme présentait trop de difficultés à Rome même, » elle pourrait s'accomplir facilement dans les Légations. » Bologne est en état de siége depuis huit ans, et les cam- » pagnes sont tourmentées par le brigandage. On peut » espérer qu'en constituant dans cette partie des États- » Romains un régime administratif et judiciaire, à la fois » laïque et séparé, et qu'en y organisant une force armée » nationale, la sécurité et la confiance s'y rétabliraient » rapidement. » Tout simplement, comme on voit, lord Clarendon propose de détrôner le Saint Père.

Il est trop naturel qu'un ministre anglais parle ainsi. C'est le langage ordinaire de l'Angleterre, à la fois révo- lutionnaire et protestante; et c'est le rôle funeste que cette puissance ne cesse de jouer en Italie. Il était facile de répondre à lord Clarendon. Tout le monde sait que le gouvernement pontifical est sécularisé jusqu'aux limites du possible et autant que le permettent ses conditions particulières d'existence. Tout le monde sait que ce gou- vernement s'est toujours préoccupé de l'intérêt et du bonheur de ses peuples, et que l'Angleterre pourrait, aujourd'hui encore, prendre de lui, à cet égard, d'utiles leçons. Beaucoup de voyageurs malveillants pour l'Église ont rendu compte de l'état de la Romagne, et beaucoup de voyageurs très bienveillants pour le protestantisme ont rendu compte de l'état de l'Irlande. Que l'on compare ces relations et que l'on juge. Si le brigandage tourmente les Légations, il y a moins de brigandages pourtant dans tout l'État romain que dans la seule ville de Londres; pour y mettre un terme, il suffirait d'un justicier, qui en viendrait à bout sans recourir aux moyens que la libre Angleterre emploie dans l'Inde pour faire rentrer l'im- pôt. Ces observations si simples, personne ne les a faites.

Ni la France, ni l'Autriche, les deux grandes nations catholiques du Congrès, n'ont répondu un mot aux attaques de l'Angleterre protestante contre l'autorité temporelle du Vicaire de Jésus-Christ. Nous n'avons pas besoin d'insister sur ce qu'il y a là de douloureux pour les catholiques ; et l'on comprend de reste l'avantage qu'en tirera le parti révolutionnaire des États-Romains. Ce n'est pas le moyen d'arriver à ce jour désiré où le gouvernement pontifical n'aura plus besoin d'un appui anormal, mais d'ailleurs aussi nécessaire à l'Europe qu'à lui-même ; car la révolution ne sera jamais à Rome sans être partout. Il y avait, selon nous, un moyen bien plus simple et plus impérial d'obtenir le résultat indiqué. C'était de déclarer simplement et fortement la résolution de soutenir le Saint-Siége contre toute sédition au dedans, contre toute agression du dehors ; de le donner à garder non pas même à l'épée de la France, mais à son ombre.

A l'égard des Deux-Siciles, M. le comte Walewski a été très explicite. Ce serait, a-t-il dit, rendre un service signalé au gouvernement des Deux-Siciles que de l'éclairer sur la fausse voie dans laquelle il est engagé et de lui recommander des actes de clémence. Lord Clarendon s'est avancé davantage. Il a dit qu'il fallait faire parvenir au roi de Naples « le vœu du Congrès pour l'amélioration de son système de gouvernement, *vœu qui ne saurait rester stérile*, et lui demander une amnistie en faveur des personnes qui ont été condamnées, ou qui sont détenues, sans jugement, pour délits politiques. »

On comprend que des gouvernements amis interviennent, même sans en être priés, auprès d'un souverain indépendant et lui donnent les conseils qu'ils jugent néces-

saires. Mais ici, c'est bien autre chose : on traduit le roi de Naples à la barre de l'opinion européenne, et, lui absent, on le blâme, on le juge, on lui impose des actes de clémence qui légitiment en quelque sorte la sédition s'il les refuse, et dont il perd tout le mérite s'il les accorde. Le cabinet napolitain, a dit M. le comte Walewski, ne saurait mettre en doute les motifs qui auront dicté l'intervention du Congrès. Si le gouvernement napolitain ne se trompe pas sur les motifs de la France, ses ennemis ne se tromperont pas non plus sur ceux de l'Angleterre. M. le baron de Manteuffel, plénipotentiaire de la Prusse, a fait une remarque dont le bon sens frappera tout le monde : « On aurait dû se demander si des avis de la » nature de ceux qui ont été proposés ne susciteraient » pas dans le pays un esprit d'opposition et des mouve- » ments révolutionnaires, au lieu de répondre aux idées » qu'on aurait eu envie de réaliser dans une intention » certainement bienveillante. » Nous craignons que cette sage parole ne soit une prophétie.

Assurément, S. M. le roi de Naples surprendrait beaucoup les autres gouvernements de l'Europe qui ont des difficultés intérieures, des exilés, des condamnés politiques, s'il leur adressait des conseils analogues à ceux qui lui sont intimés. Il est souverain, il est indépendant ; pourquoi n'a-t-il pas le même droit ? Il n'a pas la même force ! Mais si, ne consultant pas sa faiblesse et se réfugiant dans l'honneur de sa couronne, il répondait hautement qu'il ne reçoit pas des avertissements donnés de cette façon, dût-il y succomber, il succomberait plus grand que ceux qui l'auraient écrasé.

Cette pression sur les faibles, au mépris du droit, est toujours un tort et toujours une grande faute. Si un roi

est justiciable d'un congrès, pourvu que ce soit le congrès des forts; si on peut le juger, même sans l'entendre, casser les arrêts de ses tribunaux, lui imposer des actes de clémence, il n'est plus roi, il n'est plus juge, il n'est plus clément, il n'y a plus de monarchie; et cela va loin. Nous ne sommes pas de ceux qui prétendent que les rois ne peuvent avoir aucun juge ici-bas; mais nous disons qu'ils ne doivent être jugés que suivant les formes de la justice; et toute la société y est intéressée encore plus qu'eux-mêmes.

Les réclamations de M. le comte Walewski au sujet de la presse révolutionnaire de Belgique ont trouvé dans le Congrès un accueil plus général que ses autres propositions. Seulement, l'Angleterre a ici, autant qu'elle le pouvait, refusé son adhésion. Lord Clarendon a dit que les plénipotentiaires anglais, « représentants d'un pays » où une presse libre et indépendante est, pour ainsi » dire, une des institutions fondamentales, ils ne sau- » raient s'associer à des mesures de coercition contre la » presse d'un autre Etat. » L'Angleterre n'a rien à faire là où le régime représentatif est déjà installé. Le brigandage qui prêche la révolte et le meurtre contre les souverains, n'est pas un de ces dangers qui l'engagent à faire tomber sur un pays le poids de ses conseils en faveur de l'humanité! Si la Belgique avait été représentée dans le Congrès, elle n'aurait pas manqué sans doute de faire observer, en présence de M. le comte de Cavour, que la presse piémontaise, même officielle ou protégée, remplit en Italie, à l'égard du roi de Naples, du Souverain Pontife et des autres princes, le même office exactement que la presse belge à l'égard de l'Empereur des Français, et que même elle n'épargne pas toujours ce dernier.

Tel est, en résumé, ce protocole du 8 avril, dont la pensée peut avoir été excellente, mais dont on peut douter que le résultat soit bon. Il est de nature à exciter des inquiétudes et des alarmes que nous ne voulons pas dissimuler, et qui seraient bien vives si nous n'espérions pas dans la haute sagesse qui en entendra l'expression.

Au début de la guerre, un des ministres de l'Empereur exprimait heureusement la pensée de la France, en disant qu'elle voulait vaincre la Révolution sans le secours de la Russie, et la Russie sans le secours de la Révolution. Ce noble programme a été noblement rempli; il a élevé la France à un rang où elle n'a plus d'égale. La reconnaissance de la partie la plus saine de l'Europe salue l'homme à qui ce succès est principalement dû, et qui l'a obtenu par des merveilles de prudence, de promptitude, de fermeté, de modération. Tout le monde sent que cet homme providentiel peut, et tout le monde espère qu'il veut maintenir et consolider son ouvrage, et c'est là ce qui, malgré tous les regrets, malgré toutes les défaites, malgré toutes les hostilités, lui constitue une force réelle dans tous les esprits où la passion ne domine pas aveuglément. Il est depuis cinq ans le frein de la Révolution; nulle autre main en Europe n'a la même puissance, et ceux mêmes qui en voudraient une autre le reconnaissent ou se l'avouent. Cette situation incomparable est trop belle, elle promet un trop glorieux avenir, elle impose trop de devoirs envers le monde pour être abdiquée au profit de la Révolution elle-même, et à son profit uniquement; car la Révolution ne fait point d'amnistie : elle hait à jamais ceux qu'elle a une fois redoutés.

HISTOIRE DU PARTI CATHOLIQUE (1).

Juin 1856.

I. M. de Falloux prétend avoir écrit en témoin l'histoire du parti catholique. Témoin, il manque de mémoire; historien, il manque de documents; écrivain, il n'est maître ni de sa matière ni de son esprit. Au lieu d'une histoire du parti catholique, il a fait un pamphlet contre les rédacteurs de l'*Univers*. Des griefs ramassés et disposés avec un art fragile, des inexactitudes surprenantes, un emportement qui refuse à ses adversaires toute espèce de titres à toute espèce d'égards, et qui ne leur concède pas même le mérite léger des bonnes intentions, tel est le caractère de cet écrit, où l'auteur prend une position

(1) *Le parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu*, par M. le comte de Falloux, in-8°, chez Bray.

que l'opinion faisait meilleure. Ce n'est pas un dissentiment qui s'explique, c'est un ressentiment qui se déclare. On y sent l'animosité qui veut blesser, et qui perd de vue tout le reste.

Le désintéressement même devient un crime. Là où paraît le dévoûment, M. de Falloux ne veut voir que le *naturel conseil de l'orgueil.* « En *apparence*, dit-il, *on* » *semble* dégagé de toute convoitise; en *réalité*, on dé- » daigne ce qui annule et ce qui ennuie, on préfère ce qui » fait l'amusement et la renommée. » L'amusement de rédiger l'*Univers!* la renommée que tant d'adversaires y attachent! Il ajoute ingénument : « *Soyons juste;* il n'y » a pas de proportion entre les modestes satisfactions » d'une profession quelque honorable qu'elle soit, et les » âpres jouissances d'un écrivain qui a su rallier et » dompter un public. » Si M. de Falloux les avait goûtées, ces *âpres jouissances,* la paix des académies lui semblerait moins fade! Après le désintéressement il explique avec la même sagacité l'indépendance. Les rédacteurs de l'*Univers* sont désintéressés, soit; mais ils sont serviles. Pourquoi serviles? Parce que l'*Univers* n'a point reçu d'avertissement. Jusqu'à présent plusieurs journaux ont le même privilége. N'importe! les autres ont évité l'avertissement par une prudence légitime; l'*Univers* n'y a pu échapper que par servilité. Ainsi la prévention tourne tout, l'inimitié blâme tout. Il s'agit moins de contester les doctrines que de rabaisser les caractères. La déférence s'interprète en lâcheté, la fermeté en rébellion. L'*Univers* fait des personnalités lorsqu'il nomme ses adversaires; il les trahit lorsqu'il ne les nomme pas. Son style, comme ses pensées, est toujours répréhensible : « Tantôt *mystique,* tantôt *voltairien,* ce style un jour

» épuise la moquerie, le lendemain *s'égare en contempla-* » *tions extatiques*, s'efforçant de ravir *par le fanatisme* » les esprits que fatiguerait une constante et monotone » ironie. »

On déploie un art étonnant pour gâter ce qui vient le plus directement du cœur chrétien, *de bono thesauro*, dans les meilleurs désirs de faire goûter la vérité. L'*Univers* décrit l'action sociale de la *sainteté;* il montre la sublime obstination des saints aux œuvres que Dieu leur impose et contre lesquelles le monde se conjure. Quelques lignes de ce travail, adroitement mêlées à d'autres phrases tirées d'articles écrits sur d'autres sujets, deviennent la preuve que l'auteur de l'article sur la sainteté se veut donner pour un saint! Ailleurs, énumérant les forces du bien, l'*Univers* les indique comme des moyens fournis de Dieu pour tirer la société de ses périls : au service de l'ordre matériel, une armée florissante; au service de l'ordre moral, l'armée de la charité, forte de quarante mille prêtres et de cinquante mille religieuses, instrument divin contre toutes les misères; capable, si l'on sait seulement n'y pas mettre obstacle, de résoudre, à force de bienfaits, les plus redoutables problèmes de ce temps. La pensée est claire, et qui peut s'y méprendre? M. de Falloux s'y méprend; il veut croire que l'*Univers* offre l'armée de la charité au despotisme, et il prend là-dessus des élans oratoires : « Vous avez écrit ce qu'au- » cune bouche gallicane n'aurait osé *proférer*. Vous avez » dit à un souverain qu'il avait pour *sa cause* deux ar- » mées, l'une de quatre cent mille soldats, l'autre de » quarante mille prêtres!... » Eh oui, pour sa cause, si sa cause est, comme elle doit l'être, celle de la société chrétienne.

Cette soif de dénigrement va s'abreuver dans la polémique révolutionnaire. Le *Siècle*, à propos de quelques vérités sur Buffon, crie que l'*Univers* insulte *toutes* les gloires nationales. M. de Falloux ramasse cela. Il atteste que les rédacteurs de l'*Univers* « persiffient et bafouent, » *sans distinction et à peu près sans exception, tout* ce » qui avait fait jusqu'ici l'honneur ou l'ornement de l'es- » prit humain. » Point de preuves! Le *Siècle* n'avait vengé que Buffon; M. de Falloux étend sa main protectrice sur l'*Encyclopédie*, sur Mirabeau. Quand on est catholique, gentilhomme et royaliste, il faut avoir envie d'incriminer les gens pour les reprendre de ne pas épargner le dix-huitième siècle, de ne pas ménager l'*Encyclopédie*, de ne pas honorer Mirabeau! Ne disons plus qu'il n'est resté de Mirabeau ni une belle page ni un bel exemple; respectons Mirabeau; 89 le protège; c'est « l'orateur formidable de la révolution française (1). » Bien formidable, puisqu'il vous fait encore trembler!

Enfin M. de Falloux prenant au sérieux les plus criants

(1) On nous communique un portrait de Mirabeau, tracé par M. de Falloux dans son Histoire de Louis XVI :

« Exclu par la noblesse, il provoque la confusion des classes; impatient du joug domestique, il brise dans la loi les liens de la famille; étranger à toute notion religieuse, il mutile et dépouille l'Église.

» Le mouvement qui prenait cet homme pour chef cessait d'être la révision équitable, la combinaison nécessaire de vieilles lois et de nouvelles mœurs. Ce mouvement devenait une révolution, et cette révolution, modelée sur un pareil type, devait recéler, comme cet homme, un ressentiment derrière chaque idée, une passion derrière chaque parole. Ennemi de toutes les faiblesses de la cour, mais *ami de tous les vices de l'humanité*, Mirabeau devait remplacer d'incontestables abus par d'incalculables désordres. »

L'*Univers* a été moins éloquent, mais non pas plus sévère. M. de Falloux bat son *meâ culpâ* sur la poitrine du prochain.

mensonges de la presse révolutionnaire, assure que l'*Univers* fournit à l'impiété de légitimes occasions de calomnier l'Église, donne à la religion un air despotique, etc. L'auteur de la *Vie de saint Pie V* devrait plus qu'un autre dédaigner les arguments de cette nature, lui qui vient de passer par les mains du *Siècle*, et qui a vu ce qu'elles savent tirer des livres les plus innocents.

Ses écrits sont en petit nombre. Dans ce peu fait à loisir, le *Siècle* a trouvé de quoi indigner tous les estaminets de France. Si nous accusions M. de Falloux d'avoir nui à la religion en écrivant la vie d'un pape inquisiteur, et en donnant prétexte au *Siècle* de hurler contre les saints et contre la papauté, que dirait-il? Il dirait qu'au lieu de certifier les falsifications et d'appuyer les clameurs du *Siècle*, l'*Univers* devrait en démontrer l'absurdité et l'injustice, défendre un catholique odieusement diffamé, le venger, venger en même temps la vérité que ce catholique a voulu servir. C'est en effet ce qu'il faudrait faire; et là-dessus M. de Falloux peut juger ce qu'il a fait.

Nous avons dû signaler ces misères à cause de l'importance qui leur est donnée. Relevons le débat; allons au fond de la querelle et de la situation.

Nous disons la querelle et la situation. Il faut distinguer ces deux choses.

On accuse l'*Univers* d'avoir divisé le parti catholique dans le but d'y exercer la dictature; — d'avoir exercé cette dictature dans le but de transformer le parti catholique en parti politique; — d'avoir réalisé tous ces mauvais desseins, et d'être ainsi devenu l'un des plus grands périls de la religion. Voilà la querelle. Outre les satisfactions personnelles que M. de Falloux peut s'y procurer, elle a pour objet de déguiser la situation.

La situation est tout simplement le refus de l'*Univers* de s'engager dans la Fusion, parti actuel de M. de Falloux et de quelques-uns de nos anciens amis.

Nous démontrerons que M. de Falloux s'est déjà donné la plupart des torts qu'il nous reproche, et marche précisément au but où il prétend que nous avons visé et que nous sommes parvenus. Autant qu'il l'a pu, aidant les circonstances, les mettant à profit, il a été le dissolvant du parti catholique. Aujourd'hui, il voudrait en ramasser les débris, et s'il n'y réussit pas, avoir du moins l'honneur souvent rêvé de ruiner le journal où vit et parle encore l'esprit qui l'animait.

Nous sommes plus forts qu'il ne croit, et le secret de cette force lui sera révélé par l'histoire même qu'il s'est flatté d'écrire.

Nous ferons donc aussi l'histoire du parti catholique, qui est la nôtre. Nous la ferons sans abuser du droit de représailles, et sans déguiser ce qui doit être connu. Un journal est une personne : il a sa vie, son action, son caractère, son honneur; il a droit aux mêmes égards qu'un autre individu. Le personnage que l'on nomme l'*Univers*, laissant la gloire aux grands talents et aux grands services, réclame pour lui la considération que méritent la bonne volonté persévérante et le désintéressement. On lui refuse cette part légitime; il la prendra.

Les chrétiens, à l'exemple de l'Eglise, dit avec raison M. de Falloux, doivent s'interdire ces paroles que la passion pousse souvent sur les lèvres humaines : *Il est trop tard. Tout ou rien.* Ici pourtant cette alternative est légitime et nécessaire. Réveiller après six ans les vieux griefs d'une querelle finie, c'est *trop tard;* mais puisque enfin on le fait, alors, *tout ou rien.* Il fallait tout dire.

N'ayant pas tout dit, il faut se résigner à tout entendre.

Après avoir parlé trop tard, M. de Falloux a pris trop tôt le résolution de se taire. Il annonce l'intention de clore la polémique; c'est-à-dire, de ne tenir aucun compte de nos réponses et de ne retirer aucune de ses assertions. Cela le regarde. Si son calcul est de ne répondre à rien, le nôtre est de répondre à tout, et de mettre sous les yeux du public des éclaircissements complets.

II. Le parti catholique est né de la nécessité d'obtenir la liberté d'enseignement. La lutte, interrompue durant quelques années, recommença vers 1843. Les forces, de notre côté, n'étaient pas considérables. Nous avions dans les Chambres M. de Montalembert; c'était beaucoup, mais c'était tout; dans la presse, l'*Univers*, avec quinze cents ou deux mille abonnés. Fort peu d'amis dans le monde religieux, point du tout dans le monde politique. Voilà l'origine.

Ce n'était pas M. de Montalembert qui avait appelé à la rédaction de l'*Univers* les écrivains qui s'y trouvaient alors. Ces écrivains ne lui devaient rien, qu'un tribut d'admiration très amplement payé. Déjà son éloquence, sa foi, son ardeur catholique le plaçaient bien haut, mais nulle part plus haut que dans nos cœurs.

Il ne dirigeait pas le journal, et n'y exerçait pas une action nécessairement prépondérante. On se divisait parfois sur les questions de détail, mais on avait, même en politique, une conduite générale bien arrêtée : l'absence de toute hostilité systématique contre le pouvoir. On admettait 1830 avec sa Charte, son roi, sa dynastie, et l'on se bornait à tâcher d'en tirer parti pour la liberté de l'Eglise. La résolution était formelle de n'aller ni à droite ni à gauche, de ne faire aucun pacte avec le parti légiti-

miste, aucune alliance avec aucune nuance du parti révolutionnaire. On ne tendait pas plus à la réforme électorale qu'au rétablissement de la branche aînée; on ne persiflait pas la cour : on ne demandait que la suppression du monopole universitaire, et la liberté de l'Eglise.

Sur les questions religieuses, accord parfait : l'amour de l'Eglise sans aucune espèce de réserve; les doctrines romaines sans aucune espèce de mystère; la conviction absolue que le successeur de saint Pierre est le vicaire de Jésus-Christ, que sa parole est infaillible, que ses décrets sont irréformables, et qu'il a dans l'Eglise et dans le monde tous les droits qu'il s'attribue.

De là, contre nous, dès ces commencements, diverses hostilités qu'il faut constater à leur source. Hostilité des légitimistes, plus ou moins gallicans, plus alors qu'aujourd'hui; hostilité des gallicans, plus ou moins légitimistes; hostilité des révolutionnaires, universitaires sans exception; hostilité des universitaires, immanquablement révolutionnaires à quelque degré.

Les journaux légitimistes regardaient la formation du parti catholique comme un malheur, et en parlaient comme d'une absurdité. Ils disaient qu'on ne pouvait être catholique sans être royaliste à leur façon. Nous disions que leur façon gallicane et parfois voltairienne était le plus mauvais suc révolutionnaire. Les habiles faisaient courir le bruit que l'*Univers* recevait une subvention de Mme Adélaïde, sœur de Louis-Philippe.

M. de Montalembert n'était pas ménagé. Il donnait à la majorité sincèrement et profondément religieuse du parti légitimiste le mauvais exemple de faire autre chose qu'une stérile opposition; il indiquait au gouvernement de Louis-Philippe l'unique moyen de se rattacher le

clergé. Dans la forme, il avait le tort d'attaquer parfois le parti lui-même et son principe, et de louer en thèse ce qu'il fallait se contenter d'accepter. C'était souvent l'occasion d'un désaccord entre nous. Nous pensions qu'il suffisait de demander aux légitimistes l'abandon des préjugés gallicans et le concours dans les questions qui intéressaient la liberté de l'Eglise. Si les journaux du parti, principalement la *Gazette de France*, avaient suivi cette ligne et usé envers nous d'un peu de modération et d'équité, jamais nous n'aurions eu de ce côté la moindre querelle.

Les révolutionnaires et les universitaires, même philippistes, nous reprochaient d'être légitimistes, ultramontains, jésuites, rétrogrades, etc. Ils s'élevaient violemment contre la violence de notre langage. Ils n'en disaient guère moins de l'illustre évêque de Chartres, Mgr Clauzel de Montals, qui nous adressait ses fortes lettres sur la philosophie de M. Cousin. Pendant longtemps le style *furieux* et *furibond* du vénérable évêque fut aussi célèbre que le style *grossier* de l'*Univers*. L'*Univers*, sans se piquer d'une mesure académique, n'a pas été plus violent qu'un autre journal; ordinairement il l'a été moins que ses adversaires. Il a été surtout moins injuste, ne refusant jamais d'accueillir leurs explications. Mais comme ses adversaires ont toujours été des adversaires de doctrine, c'est-à-dire, par là même, inférieurs à lui, ils se sont jetés sur ce reproche de violence. Légitimistes, révolutionnaires, universitaires, gallicans, philosophes, littérateurs, touchés en passant du bout de la plume, l'ont répété avec tant de suite et d'ensemble que c'est une réputation faite. L'*Univers* ne peut plus dire qu'il pleut ou qu'il fait beau temps, sans

révolter tout le monde par les excès de son langage.

A travers ces hostilités, le journal voyait s'accroître peu à peu le nombre de ses lecteurs. Des difficultés plus graves et moins naturelles, des blessures intérieures, des périls véritables ne l'abattirent point.

Les hommes, jeunes alors, qui, n'ayant pas autre chose à donner, engageaient leur jeunesse et leur avenir dans cette voie où ils n'avaient rien à prétendre, ne se rappelleront jamais ces laborieuses années sans éprouver un sentiment profond de confiance. Pressés d'une pauvreté redoutable, dans un isolement dont ils s'étonnaient, diffamés, insultés, quelquefois presque condamnés, ils persévéraient, soutenus au jour le jour par l'aumône, n'étant jamais sûrs de tenir encore un mois; mais fiers de leur cause, heureux de leur dévouement, ravis, au milieu de cette indigence et de cette faiblesse, d'expérimenter comme la vérité est forte, et de voir le pain quotidien leur arriver, aussi bien que l'épreuve, de la manière la plus imprévue. Point de patrons officiels, point de gens d'affaires, point de talents célèbres, aucune des ressources ordinaires. L'homme qui a le plus fait pour soutenir l'œuvre, et qui, lorsqu'elle allait succomber, l'a enfin affermie en exposant son humble fortune, n'a jamais aspiré à aucun rôle politique ou littéraire, et savait parfaitement que la spéculation était la plus mauvaise possible à tous les points de vue de l'intérêt humain. Son but unique, comme le nôtre, était de maintenir un organe utile à la cause de l'Église.

C'est ainsi que l'on fit l'*Univers*, que l'on développa cette œuvre à travers des embarras et des délaissements où les « chefs du parti catholique » furent loin de prendre tous ni toujours une part secourable. Au contraire, ils

mirent la main à des fondations rivales qui succombèrent malgré leur patronage, nous ne savons en vérité pourquoi, sinon que l'*Univers* était dans la véritable voie de l'opinion catholique, et que ces œuvres plus récentes y marchaient moins. Pourquoi, en 1843, l'*Union,* si secourue du grand crédit de M. l'abbé Dupanloup, a-t-elle succombé? Elle était légitimiste. Pourquoi, en 1846, l'*Alliance,* si favorisée de M. de Montalembert, a-t-elle disparu? Elle était libérale. Pourquoi l'*Ami de la Religion*, avec d'autres appuis, continua-t-il de décroître? Il était gallican. Pourquoi le *Correspondant,* malgré la plume et la science de M. Lenormant, n'a-t-il eu qu'une existence artificielle? Il avait sans doute trop de vertus. L'*Univers*, plein de faiblesse et d'inexpérience, a résisté aux contradictions du dehors et à ses propres défauts. La ligne catholique était là.

Dans cette œuvre, les « âpres jouissances de l'écrivain » ont été une faible compensation des angoisses et des amertumes qu'elle a coûtées. D'abord, il n'y a pas de jouissances d'*écrivain* pour un journaliste. Quand par hazard, le journaliste est écrivain, les exigences de sa profession lui enlèvent premièrement le plaisir d'écrire. Il n'en connaît que la fatigue et souvent le dégoût. Toujours pressé, il ne peut donner à sa pensée ni le développement qu'elle comporte ni la forme qu'il rêve; il a perpétuellement l'ennui de l'abandonner à l'état d'ébauche, pour se livrer au même travail hâté sur un autre sujet. Imaginez un peintre condamné à ne manier jamais que le lourd crayon du lithographe. Le journaliste qui se sent la vocation d'écrivain, y renonce. Le journaliste catholique perd comme les autres la jouissance d'écrire et ne la remplace ni par les attentes de la fortune, ni par les joies d'ailleurs mé-

diocres de la domination, ni par les satisfactions de la lutte. La fortune : il est laïque, il n'a rien à prétendre dans l'Église, et l'Église ne peut rien pour lui, que lui donner les sacrements et bénir son cercueil; il est catholique, il n'a rien à attendre de l'État et peu de chose à espérer du public. La domination : sur qui dominer? Il y a un Pape, il y a des Évêques, peu disposés à méconnaître les devoirs qui leur ordonneraient de briser cette sorte de puissance, si elle venait à s'établir. Ce ne sont pas ses opinions que le catholique peut faire triompher, c'est la vérité catholique. Enfin, pour peu qu'on lui suppose de religion, il n'a pas même les satisfactions de la lutte. Il lutte par devoir, et non par plaisir. Quand c'est contre des frères, la victoire est encore une défaite. Ailleurs, il a en présence des ennemis à peu près inconvertissables, qui attaquent ce qu'il a de plus cher. Il lutte comme on lutte contre l'incendie et contre l'inondation. Il défend la vérité, il défend les autels, il défend l'Église : malheur à lui, s'il ne les défendait pas! Mais le bonheur qu'il peut y trouver, c'est le bonheur d'un fils qui défend sa mère injuriée et frappée, qui travaille à délivrer sa mère captive, qui parle et qui écrit pour justifier sa mère calomniée. Il n'y a là que des douleurs incomparables. Car l'homme ne pouvant rien aimer en ce monde autant que l'Église, qui est Dieu visible et la source de toute justice et de toute bonté, il n'y a rien qui blesse autant son cœur que les maux de l'Église et les injures sauvages et les iniquités ingrates dont elle est l'objet. Comptera-t-on pour rien l'horreur de se sentir impuissant à contenir ces perfidies, ces imbécillités et ces bassesses qui se conjurent perpétuellement contre l'épouse de Jésus-Christ?

De tels sentiments, sans lesquels il ne serait pas possible de faire longtemps un journal catholique, laissent peu de place aux joies que M. de Falloux s'est donné la peine de décrire pour renverser le préjugé qui nous fait honneur de quelque désintéressement. Les rédacteurs de l'*Univers* goûtent médiocrement « l'ivresse de voir chaque » jour leurs affections et leurs haines atteindre aux ex- » trémités du globe; de citer à leur barre les couronnes » et les républiques; de flatter et d'intimider, de cares- » ser et de châtier, d'élever et de démolir. » Ces hyperboles fatiguées peignent mal les fleurs de leur existence. Ils ont reçu des *extrémités du globe,* de partout où il existe des révolutionnaires, des protestants ou des schismatiques, beaucoup d'injures, traduites du français par des gens pleins de zèle qui n'ont pas traduit leurs réponses. Les *républiques* et les *couronnes* citées à la barre de l'*Univers* n'ont point comparu; et ni le Piémont, ni les cantons Suisses, ni les États-Unis, ni la Russie, ni le grand-duché de Bade, pays où l'on persécute l'Église, n'ont besoin que M. de Falloux prenne leur défense contre les arrêts dont nous les avons frappés. Nos caresses n'ont rien gâté, nos châtiments n'ont tué personne. Nous avons contribué à édifier quelques réputations : elles sont prospères, nous n'aspirons aucunement à les *démolir,* et puissent-elles ne pas se démolir elles-mêmes! M. de Falloux nous attribue des sentiments trop bas. Nos joies valaient mieux. Entendre un discours de M. de Montalembert et en triompher plus que lui; publier ces éloquentes conférences du P. Lacordaire, qui nous semblaient autant de victoires sur l'esprit d'irreligion; applaudir aux livres, aux écrits trop rares qui combattaient généreusement le mal; imposer quelquefois silence à la

calomnie; annoncer un nouveau triomphe de la liturgie romaine; et enfin, et surtout faire retentir ces belles lettres pastorales de nos évêques qui donnaient une sanction et une force invincible à la cause de la liberté d'enseignement, c'était l'heureuse compensation de toutes nos angoisses et l'ample mais unique récompense de tous nos travaux.

On grandissait. En dehors de tous les engagements politiques, un parti s'était véritablement formé pour servir les intérêts religieux. De ce terrain essentiellement neutre, nous tendions la main à tout le monde, mais nous n'en sortions jamais. Nos anciens amis parlent aujourd'hui du parti catholique comme d'une sorte de parti libéral, et ils attribuent de très grandes conséquences à ce prétendu libéralisme. Ils s'abusent. Nous ne nous donnions point pour libéraux, nous n'étions point comptés pour tels. Avec une ardeur et un ensemble dont il n'y a plus d'exemple aujourd'hui, le parti catholique était dénoncé tous les jours comme le parti des ténèbres et de l'absolutisme. L'Université avait la parole partout, écrivait partout, siégeait partout, et partout donnait carrière à sa fureur. On se récriait contre l'audace, contre l'*insolence* de l'épiscopat; contre ces doctrines d'obscurcissement qui osaient bien s'attaquer à l'*esprit moderne*. Cela était général. A-t-on oublié les prédications du Collége de France, les livres des Génin et des Libri? Est-ce que les catholiques déférés au jury ne furent pas tous condamnés (1)? Les hommes d'État les plus froids prenaient parti dans cette croisade à rebours. M. le duc de Broglie présentait un rapport sur la loi d'enseignement, où les

(1) M. l'abbé Combalot, M. Louis Veuillot et M. Barrier, gérant de l'*Univers*, à Paris; M. l'abbé Souchet, chanoine de Rennes, à Caen.

réclamations unanimes de l'épiscopat n'étaient indiquées que par une allusion voisine de l'inconvenance ; M. Cousin, nous l'avons entendu, exprimait, en pleine tribune, la crainte d'être empoisonné par les Jésuites ; M. Thiers inspirait le *Constitutionnel* et acceptait le concours de M. Sue. Comment cette diffamation de plusieurs années a-t-elle pu faire à l'Église un renom de libéralisme capable de la couvrir en 1848, dans le moment même où M. de Montalembert, toujours fort peu populaire, venait, par son discours sur le *Sonderbund*, d'atteindre le maximum de l'impopularité ? De deux choses l'une : ou ce renom n'existait pas, et l'Église n'en avait nul besoin pour apparaître, au milieu de la catastrophe, ce qu'elle est en réalité, la base de l'ordre social ; ou les déclamations de la presse et de la tribune expiraient devant le bon sens des peuples, qui, plus près de l'Église, voient ses œuvres et ne croient pas ses ennemis. Encore une fois, de quel poids pouvait être le libéralisme catholique devant cette révolution, à qui ne suffisait ni le libéralisme de Louis-Philippe, ni celui de M. Thiers, ni celui de M. Odilon Barrot, et qui allait demander bien au-delà du libéralisme de M. de Lamartine ? Et l'on veut sérieusement nous faire croire que cette même révolution, retrouvant ses forces, s'accommoderait du libéralisme de M. de Falloux !

Au surplus, la guerre ne nous nuisait point, quoique les appréhensions fussent aussi nombreuses et les conseils timides aussi abondants qu'aujourd'hui. Toutes les forces s'étaient bien accrues. On avait fondé dans les départements un certain nombre de journaux. La plupart des feuilles légitimistes, principalement la *Quotidienne*, grâce à son excellent et respectable rédacteur, M. Laurentie,

soutenaient assez chaleureusement la grande thèse catholique. Le pétitionnement était organisé et se développait sous l'intelligente direction de M. de Bonneuil. Un comité pour la liberté d'enseignement, création heureuse de M. de Montalembert, qui le présidait, rendait de grands services, dont il faut surtout remercier la fermeté de son président et l'activité dévouée de son secrétaire, M. Henry de Riancey, alors attaché à la rédaction de l'*Univers*. Les publications de ce comité ne comptèrent jamais plus de six cents souscripteurs, mais il avait la publicité du journal.

Avec ces moyens, on commençait à exercer une certaine influence sur les élections. En matière de choix électoraux, le comité et l'*Univers* professaient largement, trop largement peut-être, ce que l'on a depuis appelé le scepticisme politique. Ils pressaient les catholiques d'accorder leurs suffrages, sans distinction de parti, aux candidats qui voudraient s'engager pour la liberté d'enseignement, en préférant toujours ceux qui s'engageraient davantage. Ce fut ainsi qu'aux dernières élections du gouvernement de Juillet, les catholiques votèrent à Paris pour un des chefs du protestantisme, contre un catholique, candidat du Ministère, qui ne voulait rien leur promettre. Cette route était scabreuse. La Révolution nous en tira.

Nous passons à dessein sous silence quelques épisodes intérieurs qui constatèrent trop souvent la mutuelle indépendance des œuvres et des personnes jusque dans le petit groupe où l'action était en quelque sorte concentrée. Nous tâchâmes que l'harmonie des efforts n'en souffrît point. On pourrait lire toute la collection de l'*Univers* sans trouver une trace de ces dissentiments, exprimés

ailleurs d'une façon irritante. En général, nous croyons n'avoir pas manqué de patience, ni même d'humilité.

III. Le souffle prochain de la Révolution jetait parmi nous des germes de division plus sérieux. Il y avait de l'incertitude dans un certain nombre d'esprits. Les uns espéraient encore au système parlementaire, les autres en étaient désabusés ; les uns voulaient résister, les autres céder aux influences révolutionnaires : suivant ceux-ci, le moment était venu d'abandonner la cause compromise et compromettante des Jésuites ; suivant ceux-là, cette cause étant toujours celle de la justice et de la liberté, il fallait d'autant plus la défendre qu'elle était plus méconnue. C'était l'avis de M. de Montalembert ; il le soutenait avec une énergie de cœur égale à son éloquence. Séparés de lui en ce moment sur un détail de si peu d'importance que nous en avons perdu le souvenir, nous étions bien résolus de le suivre dans cette généreuse voie. D'autres questions très graves, soulevées par la situation de l'Italie et de la Suisse, étaient aussi diversement appréciées. Personnellement, nous pensions sur tous ces points comme M. de Montalembert ; mais nous trouvions plus près de nous, dans l'*Univers* même, des opinions différentes, dignes de notre respect, qui, sans pouvoir nous convaincre, nous paralysaient en partie.

Durant cette première période, M. de Falloux ne remplit aucun rôle, n'exerça aucune action. Député nouveau, il avait paru plus pressé de se montrer que de s'engager ; membre du Comité catholique, mais peu assidu aux séances, il entretenait avec l'*Univers* des relations bienveillantes sans intimité. Il était l'un de nos alliés légitimistes les plus importants, et non pas précisément l'un des *nôtres*. Le 24 février, il quitta Paris et

se rendit à Angers, où l'appelait sa situation. Il y parla des assemblées qui venaient d'expirer, avec plus de mépris que nous n'en avions nous-mêmes; du peuple de Paris et de la Révolution avec plus d'enthousiasme que nous n'en pouvions éprouver. Dans ces moments-là, peu d'hommes se rencontrent sans péché, et ceux qui plus tard tirent avantage de s'être tus, peuvent mettre au compte de leur fierté ce qui ne fut qu'un effet de leur prudence. M. de Falloux se servit de la langue du temps. Il lui échappa des paroles qui feraient sourire aujourd'hui. Ceci soit dit pour lui rappeler qu'il n'a pas plus qu'un autre le droit de ne rien passer aux circonstances et à l'improvisation. Quoique dans un pays profondément religieux, il laissa de côté son petit laurier catholique. Ses amis, relevant ses services comme député, appuyèrent sur le rôle qu'il avait rempli dans la question de la réforme postale.

Signalons un point plus important, et qui éclaire sa conduite ultérieure :

Au mois d'avril, lorsque la première émotion avait eu tout le temps de faire place à une direction réfléchie, l'*Union de l'Ouest* publia un article contre l'*Univers*, où il était démontré *ex professo* que le parti catholique n'avait plus de raison d'être : « Y a-t-il lieu de maintenir désor- » mais, oui ou non, la position, la stratégie, l'*organisa-* » *tion* de ce qu'on appelait récemment le parti catholique? » Après mûre réflexion et un certain effort personnel, » nous nous prononçons pour la négative. Nous le répé- » tons tous les jours : Il n'y a plus de partis. Eh bien! » nous ne sous-entendons pas une exception pour le » parti catholique (1). » L'article fut attribué à M. de

(1) *Union de l'Ouest*, 8 avril 1848.

Falloux. Peu de jours auparavant, dans le cercle catholique d'Angers, il avait soutenu la même thèse avec tant de succès que cette association s'était immédiatement dissoute et n'a jamais pu se reformer depuis.

Une lettre particulière nous parvenait en même temps que l'*Union de l'Ouest*, nous priant de ne rien contester, pour ne point déranger des combinaisons électorales qui devaient assurer l'élection des chefs du parti catholique dans l'Anjou. Cette stratégie nous édifiait médiocrement. En présence du Gouvernement provisoire, nos pensées ne nous persuadaient nullement que le parti catholique dût cesser d'exister.

A Paris, la révolution avait eu parmi nous le double résultat de dissiper les brouilles et de confirmer les dissentiments.

La scission se manifesta par la création de l'*Ère nouvelle*. Le rédacteur en chef de l'*Univers*, M. le comte de Coux, entra dans ce nouveau journal fondé par le R. P. Lacordaire, M. l'abbé Maret et M. Ozanam, pour donner aux catholiques un organe qui déplût moins à la révolution (1). M. Louis Veuillot et quelques-uns de ses collaborateurs, qui allaient se retirer de la rédaction de l'*Univers*, y restèrent; M. du Lac y revint. Une pure raison d'économie obligea l'administration à se priver du concours de MM. Henry et Charles de Riancey. Bientôt après, sous la direction de M. l'abbé Dupanloup, ils reparurent dans l'*Ami de la Religion* avec un talent que nous avions apprécié. M. de Falloux dit que l'esprit ambitieux qui règne à l'*Univers* en a successivement éli-

(1) Le R. P. Lacordaire et notre honorable et excellent ami, M. le comte de Coux, trouvèrent bientôt que l'*Ère nouvelle* avait des tendances trop démocratiques et se retirèrent promptement.

miné depuis quelques années quiconque aurait pu lui faire ombrage. Il n'y a eu aucune élimination. Le personnel de la rédaction est le même aujourd'hui qu'il était au mois d'avril 1848, mais fortifié par quelques hommes que nos adversaires s'honoreraient de compter dans leurs rangs.

M. de Montalembert nous permettra de rappeler une circonstance qui l'honore. Nous avons dit qu'au moment de la révolution il était brouillé avec l'*Univers*. Le soir du 24 février, au nombre de trois ou quatre, nous délibérions sur le langage à tenir, lorsque nous vîmes, avec plus de joie que de surprise, arriver M. de Montalembert. Ce fut le seul capitaine qui parut ce soir là dans notre pauvre petit corps de garde. Avant d'avoir dit un mot de la situation, nous nous sentîmes d'accord. Lui présent et consulté, nous écrivîmes le court programme de la ligne que nous voulions suivre. Ce programme était sincère; on le trouva sans témérité et sans bassesse. Bientôt après, en lisant les mandements de nos évêques, nous eûmes la consolation de voir que nous n'avions pas été mal inspirés.

Pas plus dans cet article que dans ceux qui suivirent, nous ne fîmes abandon ni de la stratégie très connue et très loyale, ni du but, ni du nom du parti catholique; et si l'organisation n'en fut pas maintenue intégralement, ce ne fut ni notre désir ni notre faute.

IV. A partir du 24 février jusqu'à la discussion de la loi d'enseignement, c'est-à-dire à travers toutes les grandes questions de principes et de conduite qui se présentèrent pendant dix-huit mois, nous marchâmes d'accord avec M. de Montalembert. Il parlait et stipulait pour nous, et il peut dire si nous laissâmes paraître la moindre

envie de jouer un rôle à part. Avant le 10 décembre, Louis-Napoléon, candidat à la présidence de la République, écoutait volontiers tous les hommes qui possédaient une voix ou une plume. On proposa au rédacteur en chef de l'*Univers* une entrevue avec ce personnage qui tenait déjà une si grande place. Le journaliste répondit que M. de Montalembert était le chef du parti catholique, que par lui on pouvait savoir tout ce que pensaient, tout ce que voulaient, tout ce que désiraient ses amis, et qu'il avait plus de titres et plus de capacité que personne pour parler en leur nom.

L'*Ère nouvelle* tendait la main aux républicains purs, plaidait pour l'alliance du catholicisme et de la démocratie, soutenait la candidature de M. le général Cavaignac et nous menaçait, au nom de « l'esprit moderne » représenté par la démocratie, de tous les maux que le *Correspondant* nous annonce aujourd'hui, si nous ne prenons pas la cause de « l'esprit moderne » représenté par le système parlementaire. M. de Montalembert combattait l'*Ere nouvelle* dans l'*Univers* et dans l'*Ami de la Religion,* porté en peu de temps par M. l'abbé Dupanloup à un degré de prospérité où il n'a pu se maintenir. Pour la première et unique fois, une grande confraternité régnait entre les deux journaux. Il y avait sans doute des nuances. Il y en a partout où l'obéissance passive n'est pas due et ne saurait être exigée; mais, en somme, le parti catholique, englobé et peut-être un peu disséminé dans le parti de l'ordre, était tout entier anti-démocrate. Les lamentations de l'*Ère nouvelle* nous touchaient tous aussi peu que les rugissements de la presse rouge. On bravait ces menaces forcenées et ces prévisions sinistres. Le plus grand péril apparaissait dans les doctrines avec lesquelles

l'*Ère nouvelle* proposait un pacte impossible. On était pour l'établissement d'un pouvoir fort et héréditaire. Sur le moment, sur le choix, on s'entendait moins. Pour nous, nous attendions tout de Dieu. *Mitte quem missurus es.*

Nos rapports avec M. de Falloux étaient les mêmes à peu près qu'avant la révolution. Très distingué déjà dans le parti de l'ordre, ayant montré de la tactique, du talent, du courage, ses sentiments religieux le signalaient davantage encore à notre affection. Néanmoins, il continuait d'appartenir à un drapeau qui n'était ni celui de M. de Montalembert, ni le nôtre; et s'il prétend avoir été l'un des chefs du parti catholique, c'est un titre que nous ne lui avons jamais reconnu. Sans contester ses qualités, il en avait, selon nous, qui ne convenaient pas à ce rôle, entre autres un goût de conciliation qui nous semblait devoir dégénérer trop vite en esprit de transaction.

Ce jugement n'était pas fondé uniquement sur des impressions personnelles.

Dans la discussion de la Constitution, à l'occasion de l'enseignement, M. de Montalembert avait prononcé un discours qui fut l'une des rares thèses vraiment sociales que la Constituante ait entendues. Ce discours ne plut pas au parti de l'ordre; quelques catholiques le trouvèrent imprudent, et enfin, le lendemain, avec beaucoup de dextérité, M. de Falloux parut à la tribune pour le défaire et le défit. L'abnégation de M. de Montalembert nous empêcha de protester. Mais dès lors, un doute profond se forma dans notre esprit, sur cette sagesse qui doutait de la force de la vérité. Nous vîmes en M. de Falloux un politique qui ne serait jamais notre homme, quand même M. de Montalembert aurait la volonté de

se le substituer; et tel était, en effet, le dessein ou la tendance de l'illustre orateur.

Il avait sondé à fond l'Assemblée; il la voyait froide ou inintelligente dans les questions mères et capitales. Ne se sentant pas assez de vocation pour les longues tactiques, éprouvant peut-être de la répugnance aux concessions que l'on disait nécessaires, il subissait l'atteinte du découragement. Il se demandait s'il avait véritablement quelque chose à faire, avec sa vérité catholique dont on ne voulait pas, au milieu de ces navettes qui couraient en tous sens pour arriver par des compromis fallacieux à des combinaisons éphémères. Le silence et l'étude le tentaient; il songeait à son histoire interrompue de saint Bernard. Ceux qui l'ont approché en ces heures de trouble pourront avoir à se plaindre de lui; mais, quoiqu'il fasse, ils ne lui retireront jamais leur cœur. Ils ont vu dans le sien de trop nobles combats; ils y ont trop admiré la volonté de prendre le parti le plus généreux et de s'effacer lui-même au profit de sa cause.

Pour nous, qui n'avions ni à monter ni à descendre, et que le bonheur de cette obscurité mettait à l'abri de tout calcul avec les vaines malveillances du monde, nous disions à M. de Montalembert qu'il ne pouvait pas, en conscience, se retirer; que sa retraite nous laisserait sans parole publique, sans défense contre l'esprit d'accommodement. Nous ajoutions que M. de Falloux ne serait jamais le chef du parti catholique, par deux raisons : la première, parce qu'il ne saurait marcher dans notre voie; la seconde, parce que nous ne saurions le suivre dans la sienne. Le chef du parti catholique ne pouvait pas appartenir premièrement à un autre parti, et poursuivre un autre dessein que la pleine et entière liberté

rience et il comptait avoir plus de temps. Peut-être aussi que tout occupé de sa grande affaire de conciliation avec l'Université, il voulut éviter de se compromettre comme ministre des cultes. Enfin, son passage fut rapide, et l'administration ecclésiastique n'eut pas lieu de s'en féliciter plus que de tout autre.

Dans les affaires politiques, signalées par de graves incidents religieux, sa conduite ne se distingua pas essentiellement de celle du cabinet dont il faisait partie. En un mot, il parut n'être ministre que pour la question de l'enseignement. Là il eut son action distincte et mémorable.

Aussitôt arrivé, il institua une commission pour préparer la loi. Il relève l'impartialité de ce premier acte : « Aucune couleur politique, dit-il, n'avait été exclue ni » préférée pour une œuvre qui n'en devait pas porter la » moindre trace. » L'œuvre était essentiellement politique et la Commission aussi. Toutes les nuances de l'opinion en matière d'enseignement, même des nuances jusque là quasi-imperceptibles, y étaient représentées, mais avec un choix exquis pour assurer la majorité à la conciliation telle que la voulait le Ministre. A côté de quelques personnes dont l'aptitude n'avait pas encore été soupçonnée, brillaient les puissances du corps enseignant, M. Cousin, M. Saint-Marc Girardin, M. Dubois. La part des catholiques était belle : M. de Montalembert d'abord, ensuite M. l'abbé Dupanloup et M. l'abbé Sibour; puis MM. de Corcelles, de Riancey, de Melun, Fresneau, de Montreuil, Cochin; M. Laurentie, rédacteur en chef de l'*Union,* M. Roux-Lavergne, représentant du peuple, et notre collaborateur (1). Néanmoins, entre tous ces hom-

(1) M. de Falloux, qui a beaucoup de ces petites habiletés, ajoute au

mes si respectables, peut-être n'en était-il pas trois qui représentassent encore l'ancien esprit du parti catholique, tel qu'il s'était manifesté une dernière fois à la tribune dans le discours de M. de Montalembert sur la Constitution. Nous remarquâmes avec peine l'absence de deux noms, qui devaient être préférés à tant d'autres : celui de M. Charles Lenormant, homme spécial, l'un des blessés de la cause, et surtout celui de l'illustre évêque de Langres, Mgr Parisis, dont l'infatigable talent avait jeté un si précieux éclat sur nos luttes et décidé nos meilleurs succès. Pourquoi ce grand évêque était-il exclu de la Commission? Pourquoi aucun de nos évêques n'y avait-il été appelé, lorsque l'on y ramassait toute la prélature universitaire?

En l'absence du Ministre, M. Thiers présidait. Mobile sur des erreurs enracinées, cet homme d'État, qui est surtout un homme d'esprit, se sentait à cette époque de la bienveillance pour la religion. Il l'élevait au rang de sœur immortelle de l'immortelle philosophie. Au fond, la catastrophe de 1848 l'avait profondément humilié, et le socialisme, devant lequel il se sentait impuissant, lui faisait peur. Il voulait combattre le socialisme en bas par la religion, et pour que la religion cependant ne devînt pas

nom de M. Roux-Lavergne la qualité de *rédacteur actif et quotidien de l'Univers*, comme si M. Roux-Lavergne avait été choisi à ce titre, et pour représenter le journal dans la Commission. Notre ancien et très cher ami M. Roux-Lavergne, professeur à la Faculté de Rennes, était *rédacteur quotidien* de l'*Univers* depuis *quatre jours*, lorsque le *Moniteur* nous fit connaître la composition de la Commission. Nous ne l'avions nullement désigné ni proposé au ministre; nous crûmes, et nous croyons encore, qu'il avait été choisi comme représentant du peuple et comme l'un des rares membres de l'Université qui soutenaient la cause de la liberté d'enseignement.

trop prépondérante, la contrepeser en haut par la philosophie. Dans ce dessein, il aurait volontiers donné le peuple à l'Église, mais il voulait garder la bourgeoisie à l'Université.

M. de Falloux admire extrêmement le langage que tinrent M. Thiers et M. Cousin dans le sein de la Commission, et exprime chaudement sa reconnaissance pour le concours qu'il obtint d'eux. « Assailli en sens contraire par les lumières de son grand esprit, » compliment bizarre, M. Cousin « sondait les plaies de la société moderne avec une grande fécondité d'aperçus et d'éloquence; » seulement, il voulait guérir ces plaies par le moyen de la philosophie éclectique et du monopole universitaire. En dehors de la Commission, M. Cousin « faisait cause commune avec M. Thiers pour la défense du Christianisme et du Saint-Siége. » Heureux moment, qui offrait à ces deux savants politiques une favorable occasion d'embrasser enfin la vérité! Ils n'en profitèrent pas. Personne ne peut reprocher à M. de Falloux de rendre justice à leur sage attitude et de s'applaudir, aujourd'hui encore, d'avoir conquis leurs bonnes grâces. L'un a été son patron à la Constituante, en 1849, l'autre à l'Académie, en 1856. Qu'il soit reconnaissant, rien de mieux. Mais il passe la mesure lorsqu'il accuse de *révoltant oubli* les catholiques qui ne s'associent pas à la chaleur de sa gratitude. M. Cousin et M. Thiers, toujours bons pour M. de Falloux, n'en sont pas restés aux belles paroles de 1849. Ils ont écrit l'un et l'autre des livres dont le Christianisme et le Saint-Siége ne peuvent se féliciter. Les fidèles qui ont lu la lettre pastorale de Mgr l'évêque de Poitiers sur les doctrines philosophiques de M. Cousin, ne trouveront pas que l'éloquent évêque se soit rendu cou-

pable d'un *révoltant oubli ;* ceux qui connaissent le dernier volume de M. Thiers, n'admettront jamais que les *ineffaçables obligations* contractées envers le vice-président de la Commission pour la loi de l'enseignement, les obligent à ne point blâmer le frivole historien de l'Empire, encore tout plein de l'esprit du dix-huitième siècle. Si nous devons quelque chose à M. Cousin et à M. Thiers, nous devons aussi quelque chose à Jésus-Christ et à son Église ; et c'est ce qu'un catholique devrait ne pas oublier, même dans la première joie d'être académicien.

L'*Univers* ne critiqua point la composition de la Commission, ne s'occupa point de ses travaux, ne chercha point à en pénétrer le secret. Nous étions d'ailleurs éloignés de toute hostilité et on ne l'ignorait pas. M. l'abbé Dupanloup, ayant été nommé évêque d'Orléans sur ces entrefaites, fit au rédacteur en chef de l'*Univers*, devenu son diocésain, l'honneur de l'appeler comme témoin pour ses informations. Ainsi, il n'y avait ni reproches, ni antagonisme, ni, à proprement parler, dissentiment.

Le projet de loi parut. M. de Falloux dit que l'*Univers* l'attaqua *aussitôt* et avec *véhémence*. Ni aussitôt, ni avec véhémence. L'infidélité de ses souvenirs nous étonne d'autant plus qu'il rappelle des circonstances propres à les raviver :

« Aucune sollicitation, dit-il, quelque affectueuse » qu'elle fût, aucune séparation, quelque douloureuse » qu'elle dût être, n'eut le pouvoir d'éclairer ou de fléchir » l'*Univers*. En vain on essaya de lui soumettre les symp- » tômes évidents du retour vers le catholicisme ; en vain » on le conjura de ne pas entraver par des contradictions » de détail l'ensemble d'un mouvement réparateur ; en » vain on lui rappela que les tempéraments et de la pru-

» dence consolident plus de victoires que les emporte-
» ments n'en font gagner. Toutes les instances furent
» inutiles. »

Il y a de la littérature dans cette manière de nous peindre, opposant à la raison et à l'amitié l'entêtement d'une volonté sourde, qui sera tout à l'heure la passion de dominer. Notre résistance raisonna davantage et n'eut point le caractère dramatique qu'on lui attribue. Voici tout ce qui se passa :

Le Ministre, sachant que le journal combattrait le projet de loi, se rendit chez le rédacteur en chef; et là, dans un long entretien, fort calme de part et d'autre, chacun plaida sa cause. Les raisons du Ministre furent celles que l'on nous fait lire aujourd'hui : la situation, l'esprit du temps, la nécessité d'en finir, l'impossibilité d'obtenir des conditions meilleures. Le rédacteur en chef opposa des arguments que le journal a plus tard développés : — On donnait aux catholiques autre chose que ce qu'ils avaient demandé. Ils avaient demandé la liberté, on leur faisait simplement une petite part dans le monopole. — Cette situation offrirait de grands périls, si plus tard, comme on pouvait le redouter, l'Université, en ce moment jugée par ses fruits, ressaisissait son influence. — Toute pensée de transaction étant un germe de division, cette loi, rejetée ou adoptée, aurait pour effet certain de briser prématurément le parti catholique. — Mieux vaudrait continuer le combat que le finir ainsi. — Dans tous les cas, en admettant même le principe du projet, de graves améliorations étaient nécessaires; il fallait combattre pour les obtenir.

Le Ministre demandait, comme le dit aujourd'hui M. de Falloux, si l'on avait pu raisonnablement espérer

de substituer le clergé à l'Université, et de *faire soudainement apparaître une soutane partout où il y avait un frac?* Il appuyait sur la chimère, sur la témérité d'une pareille entreprise. On lui répondait qu'il s'était agi parmi nous d'obtenir la liberté d'enseignement, la libre et loyale concurrence, et non pas le monopole.

Il insistait sur une autre pensée : la crainte d'un double échec pour les futures maisons religieuses d'éducation, si la loi permettait d'en multiplier trop aisément le nombre. — Ou l'antipathie des parents, disait-il, empêchera qu'elles se remplissent; ou l'incapacité des maîtres, inévitable dans ces commencements hâtés, les fera décrier et les videra promptement. Il doutait qu'il y eût en France assez de parents catholiques pour peupler les colléges catholiques; et, d'un autre côté, sans remarquer la contradiction, il demandait où l'on trouverait assez de professeurs pour gouverner ces colléges qui manqueraient d'écoliers? L'interlocuteur du Ministre répondait que les partisans de la liberté d'enseignement s'étaient toujours sentis forts du vœu des familles, dont tout ce qui se passait démontrait la puissance. Que s'il y avait des catholiques assez ignorants de la responsabilité paternelle pour refuser leurs enfants aux colléges religieux, les incrédules y enverraient les leurs. Que dans toute chose on doit subir la difficulté des commencements, et que le moyen de former un clergé enseignant n'était pas de lui épargner plus longtemps les périls de l'expérience.

Une dernière appréhension semblait travailler l'esprit du Ministre et le portait à s'applaudir d'avoir laissé l'Église sous la main de l'Université : il craignait que l'éducation donnée par les ecclésiastiques ne répondît pas aux

exigences de l'esprit moderne. Ce sentiment reparaît dans son écrit :

« Il ne suffit pas pour sauver une nation que l'éduca-
» tion des familles d'élite soit irréprochable au point de
» vue religieux, il faut aussi que dans tout ce qui est lé-
» gitime, l'éducation se mette en rapport avec le milieu
» social qui attend l'homme au sortir de la jeunesse.
» Gardons-nous qu'il ait jamais à *rougir* de ses maîtres,
» qu'il soit tenté de leur imputer jamais son infériorité
» dans le barreau, dans l'armée, dans quelque carrière
» que ce soit. *Élever des jeunes gens au dix-neuvième*
» *siècle, comme s'ils devaient, en franchissant le seuil de*
» *l'école, entrer dans la société de Grégoire VII ou de*
» *saint Louis, serait aussi puéril que d'élever à Saint-*
» *Cyr nos jeunes officiers dans le maniement du bélier*
» *et de la catapulte, en leur cachant l'usage de la poudre*
» *à canon.* »

Le rédacteur de l'*Univers* croyait entendre un de ces traits brillants dont se pare la raison de M. Thiers. Sans juger la théorie d'éducation qui s'appuyait de pareils arguments, il faisait observer qu'on ne pouvait pas accuser le clergé et les évêques d'ignorer complétement les conditions actuelles de la société.—Vous et moi, disait-il au Ministre, nous savons comme tous les catholiques que le clergé est bien de ce temps, en connaît les besoins, en partage les tendances légitimes. Il est peuple des pieds à la tête, et presque exclusivement séculier. Il ne vit pas dans les cloîtres; il lit les journaux, les livres; il est mêlé à tout le mouvement de la vie publique. Ces fils de soldats, de paysans, de bourgeois, n'aspirent guère au rétablissement de la féodalité. Ils professent depuis longtemps, vous le savez, les opinions de M. de Montalembert

sur les changements de dynastie. Hier, ils votaient en masse, avec leurs paroisses, pour Louis-Napoléon. L'Église libre, la France gouvernée, voilà leur politique. Où trouverait-on là des professeurs pour élever les enfants du dix-neuvième siècle comme s'ils devaient entrer dans la société de saint Grégoire VII ou de saint Louis ?

Tel fut cet entretien. Malgré l'identité des désirs, les points de vue étaient trop différents pour que l'on pût se mettre d'accord. Le Ministre, cependant, ne perdit pas sa peine. Il désirait qu'au moins le projet de loi ne fût pas discuté dans l'*Univers* avant l'élection de la commission législative qui devait en préparer la discussion publique. C'était abandonner toute influence sur le choix des commissaires : mais il ne s'agissait pas pour nous de faire de la tactique, et nous promîmes d'attendre, assez affligés de ne pouvoir concéder davantage.

Nous attendîmes huit ou dix jours, la question étant ouverte et déjà discutée, avant de dire le premier mot. Ce premier mot n'eut rien de *véhément*. M. de Falloux aura confondu le *Correspondant* et l'*Univers*. Le *Correspondant* fut en effet assez vif, suivant l'usage de M. Lenormant, qui jamais n'y va de main morte, mais qui jamais ne s'en aperçoit, tout occupé de réclamer contre les promptitudes d'autrui.

Avant la discussion législative, on indiqua une séance solennelle du Comité catholique, déjà bien disloqué, hélas ! Cette séance, la plus nombreuse que nous eussions vue, fut aussi la dernière. M. de Montalembert y parla d'un ton animé, pressant ou plutôt gourmandant ceux qui faisaient opposition au projet. M. de Falloux reproduisit, avec l'agrément ordinaire de sa parole des arguments déjà connus. M. Lenormant et Mgr l'évêque de

Langres soutinrent la thèse de l'ancien parti catholique. La majorité semblait se dessiner en faveur du Ministre ; mais elle n'avait rien à voter et surtout rien à prescrire. On se sépara sous une impression de tristesse. Nous sentîmes que cette séparation serait longue. Le motif en était trop sérieux pour ne pas ajouter beaucoup au chagrin qu'elle nous eût toujours laissé. Deux choses nous consolaient : la conviction d'accomplir utilement un devoir, et la résolution très arrêtée de ne pas blesser nos amis dans les débats qui allaient s'ouvrir. Nous n'accusions les intentions de personne, et nous étions bien plus disposés à plaindre M. de Montalembert qu'à le blâmer, persuadés que cette loi ne lui plaisait guère plus qu'à nous-mêmes.

VI. Suivant M. de Falloux, la polémique de l'*Univers* contre les défenseurs du projet, sans excepter M. de Montalembert, fut telle que l'amitié ne pouvait survivre. L'*Univers* publiera une analyse fidèle de cette discussion, qui ferait ici une digression trop étendue. M. de Falloux y verra combien sa mémoire est en défaut (1). Nous ne ménageâmes pas seulement M. de Montalembert, qui n'a jamais été et qui ne sera jamais maltraité ici, quoiqu'il fasse ; nous ménageâmes M. de Falloux lui-même, le défendant comme ministre et comme catholique contre les attaques des feuilles révolutionnaires, tout en trouvant quelquefois, sans le dire, qu'il ne savait pas assez mériter leur courroux.

Il est vrai qu'à travers ces ménagements nous disions

(1) Le travail annoncé ici a paru dans plusieurs numéros de l'*Univers* du mois de juillet. On y expose la discussion de la loi, jusqu'au vote. Ce travail sera continué, et on rappellera la suite des observations qui ont été faites dans le journal sur ou contre les modifications que cette loi a subies.

à nos adversaires qu'ils avaient tort. C'est l'inconvénient nécessaire de la discussion. Cependant, avec quel soin nous savions écarter tout ce qui pouvait blesser l'homme et l'ami ! M. de Falloux écrit que « M. de Montalembert » était traduit chaque matin devant les catholiques comme » s'il eût déserté les opinions de sa vie entière, privé la » cause du fruit de ses services, anéanti les dernières » espérances de la religion et de la liberté. » Pures emphases. Ce rôle, le *Correspondant* le prend envers nous, nous ne le prîmes point envers M. de Montalembert. Nous n'avons pas une seule fois, quelles que fussent les provocations, cherché dans les anciens discours de M. de Montalembert un seul mot qui pût le mettre en contradiction avec lui-même.

Cette réserve ne l'adoucissait pas. Il supportait difficilement de n'être point suivi ; il en parlait avec amertume, prétendant que l'*Univers* détruisait le travail de sa vie et dissolvait le parti catholique. Nous avions au contraire la confiance de maintenir le parti catholique ; et le maintenir, c'était lui en garder la direction. Ses arguments pour la loi et contre nous n'étaient point ignorés de nos lecteurs. On sait combien nous méprisons cette basse adresse qui consiste à supprimer ou à falsifier les opinions que l'on combat. Les documents, les rapports, les principaux discours et articles en faveur du projet, ont été publiés dans l'*Univers* avec plus d'étendue que dans les journaux mêmes qui lui donnaient leur appui.

Une autre chose que M. de Falloux paraît avoir oubliée et qui lui sera démontrée, c'est que nous n'étions pas ses seuls adversaires. La politique entra dans son succès pour une part plus grande que l'adhésion des catholiques. Sa force se trouvait toute dans l'Assemblée. Là

même des catholiques le combattirent (1), de solennelles incertitudes se manifestèrent. Pour tout le monde, Mgr Parisis y représentait l'épiscopat. Cet éminent évêque est compté par M. de Falloux au nombre des partisans de la transaction; cependant il ne l'a pas voulu voter. Il en repoussait le principe, où il voyait la domination de l'État sur l'Église en matière d'enseignement. Sans nier que le projet, amélioré, ne pût alléger la situation et donner quelques facilités pour le bien, ce qui suffit aux combinaisons éphémères de la politique, il ne voulut pas sanctionner la chaîne parce qu'on l'écartait; et, dans la neutralité inquiète où il crut devoir se renfermer, il ne condamna ni ne désapprouva une résistance décidée. Les évêques gardèrent en général cette attitude. Le projet n'eut de soutien actif et déclaré dans l'épiscopat que Mgr l'évêque nommé d'Orléans. Plusieurs autorisèrent publiquement notre opposition.

Le projet reçut quelques améliorations, auxquelles nous croyons que cette opposition ne nuisit point, et fut voté.

« L'*Univers*, dit M. de Falloux, continua près de » l'épiscopat la campagne qu'il venait de perdre devant » l'Assemblée. Il entreprit de l'*entraîner* au refus de la » part d'attributions que lui conférait et lui demandait la » nouvelle loi. Il publia des remontrances à Mgr l'évêque » de Langres, dont l'une était signée *un prêtre*, et pro- » voqua une protestation d'un certain nombre d'eccléi- » siastiques du diocèse de Langres. Il plaida vivement la » même thèse à Rome. Mais bientôt Rome parla, et une » communication du Souverain Pontife au Nonce mit » fin à ces dernières tentatives. »

Ce récit est trop arrangé. Après le vote, la loi ne nous

(1) Entre autres M. l'abbé de Cazalès.

parut pas beaucoup meilleure ; mais elle était faite, nous aurions volontiers cessé le combat. C'était trop peu pour les partisans de cette œuvre douteuse.

Ils exigeaient une admiration sans réserve, et ils provoquèrent ainsi une polémique où nous leur demandions de ne pas s'engager, la question étant désormais au jugement des évêques. Nous n'essayâmes point d'*entraîner* l'épiscopat, expression aussi injuste qu'inconvenante. Nous ne plaidâmes aucune thèse à Rome. Ces hautes pratiques conviennent à l'assurance des hommes d'Etat ; elles siéraient mal à de pauvres journalistes, déjà bien assez occupés de leur besogne quotidienne. Nous avons tout à la fois plus d'humilité et plus de fierté que M. de Falloux ne nous en attribue. Ayant dit tout haut ce qu'il nous a paru légitime de dire, nous évitons de donner des conseils à ceux de qui nous attendons des ordres, et nous nous abstenons d'offrir toutes les explications qu'on ne nous demande pas. Il faut qu'un journal catholique puisse être jugé non sur ses plaidoyers, mais sur ses œuvres. Dieu nous préserve de chercher à influer par des arguments sans contrôle public, sur des décisions que doit dicter une sagesse si supérieure à nos faibles vues! Notre adversaire s'emporte jusqu'à dire que l'*Univers* « tend en » France à peser sur l'épiscopat comme organe de Rome ; » et à peser à Rome comme organe de l'épiscopat. » Il n'explique pas, lui qui explique tout, comment il se fait que Rome et l'épiscopat tolèrent une pareille tendance, ou ne l'aient point aperçue, quoique souvent dénoncée. Il n'explique pas davantage comment des cœurs catholiques peuvent s'abandonner au délire d'une si orgueilleuse prétention. Sa modération le porte quelque part à reconnaître que nous avons parfois des *moments lucides*,

S'il pouvait nous reconnaître aussi des *moments chrétiens*, il effacerait cette phrase, et ce serait un acte de respect envers l'Eglise, un acte de justice envers nous. Qu'il sache bien que nous n'avons jamais dit, jamais écrit, jamais fait écrire à Rome qu'une seule chose : savoir, que nous ne demandons rien, que nous ne conseillons rien, que nous ne refusons rien ; étant résolus comme écrivains d'obéir purement et simplement ; prêts à lutter jusqu'à la fin, prêts à disparaître au premier signe et sans achever la polémique commencée.

L'instruction envoyée au cardinal Fornari, de pieuse et vaillante mémoire, en réponse à des consultations autrement importantes que n'eussent été les nôtres, autorisait les évêques à entrer dans les conseils établis par la nouvelle loi. Le fait de cette autorisation dit assez quels doutes l'œuvre de M. de Falloux inspirait à l'épiscopat.

Notre opposition finit immédiatement et avec une sincérité dont on aurait pu nous tenir plus de compte. Un journal religieux qui se publiait alors à Paris, le *Moniteur catholique*, voulut, même après la lettre du nonce, poursuivre le combat. L'*Univers* lui fit observer que la cause était finie, et que les enfants de l'Eglise n'avaient plus à critiquer la loi, mais à se mettre d'accord pour en tirer tout le bien possible. Le *Moniteur catholique* cessa de paraître. Seul mort enterré sur ce champ de bataille, mais, hélas ! non pas seul blessé !

Nous cherchons à comprendre comment le ressentiment, que n'éprouvaient point les vaincus, resta si profond dans l'âme du vainqueur. Cette rancune, après six ans, n'est pas naturelle. Quand même nous aurions eu le plus grand tort de contester la transaction de 1850, nous

avons été vaincus, nous avons rendu les armes, c'est une affaire terminée. Il est impossible que M. de Falloux, homme de négociations, d'accommodements, de raccommodements et de fusion, légitimiste agréable à M. Thiers, catholique agréable à M. Cousin, écrivain religieux agréable à l'Académie, ami de M. de Montalembert sans avoir rompu avec M. de Persigny, il est impossible qu'un esprit de ce liant et de cette imperméabilité, et qui professe l'amour de la libre discussion, ne puisse pas nous pardonner, après six ans, de lui avoir disputé une victoire. Il est sinon également impossible, du moins difficile, que ce même homme, assidu à prendre des notes et à garder tous les petits papiers, soit tombé involontairement dans les erreurs de fait et d'appréciation que nous avons le regret de signaler. Il n'a donc voulu, ni, comme on pourrait le croire, se venger, ni, comme il le prétend, écrire une page d'histoire. Il a un autre but. Nous n'achéverons pas ce travail sans l'avoir pénétré.

VII. Si le parti catholique se trouva, dès 1849, non pas dissous (il est, grâce à Dieu, indissoluble), mais déformé, disjoint, éparpillé et d'une certaine manière amoindri, M. de Falloux, après les événements, y a contribué plus que personne. Nous ne dirons pas qu'il l'a fait avec une pleine conscience de l'opération; cela est au jugement de Dieu, qui pourra nous imputer à justice quelques-unes de nos fautes Cependant, il faut se souvenir de l'opinion générale du parti légitimiste, et de l'opinion particulière exprimée à Angers, au mois d'avril 1849, par le royaliste de la veille qui devait être neuf mois plus tard ministre de Louis-Napoléon. M. de Falloux pensait déjà qu'il fallait ou supprimer ou transfor-

mer le parti catholique : le germe de la transaction s'était clairement accusé dans l'esprit qui devait la produire.

Lors donc que le parti catholique, par la présentation de la loi d'enseignement, se trouva divisé contre lui-même, et par le vote de cette loi resta comme désœuvré, M. de Falloux ne put être bien fâché de ce double résultat. Nous croyons qu'en ce moment il se sentit assez disposé à nous remettre nos crimes. Il nous les remit en effet; du moins nous le pûmes croire. Une réconciliation, cette réconciliation que notre attitude dans la discussion aurait rendue impossible, s'opéra pleinement et promptement, non seulement avec M. de Montalembert, ce que l'écrit de M. de Falloux ne laisse guère soupçonner; mais encore, ce qui paraîtra plus étrange, avec M. de Falloux lui-même.

Nous sommes portés à croire qu'en nous réconciliant avec M. de Montalembert, nous dérangeâmes un peu, sans le savoir et sans y prétendre, quelques-unes des perspectives de l'ancien ministre. Il y a entre M. de Montalembert et l'*Univers* des affinités vivaces, peut-être indestructibles, qui ne tardent guère, lorsqu'elles se joignent, à construire un pont sur tous les courants de contradiction qui peuvent les séparer. L'accord de l'orateur et du journal catholique redevint bientôt un souci pour la politique légitimiste pure. L'orateur, charmé principalement de l'attitude du Gouvernement dans les questions religieuses, manifestait des tendances bonapartistes; le journal, par les mêmes raisons, était très *présidentiel*, on nous permettra d'employer le mot du temps. Dans les discussions de jour en jour plus animées qui dissolvaient la majorité conservatrice, M. de Montalembert était du côté du Prince; l'*Univers*, réservant

l'avenir, était du côté du Président; M. de Falloux était du côté de l'Assemblée, où s'ébauchait péniblement la fusion des anciens légitimistes et des anciens philippistes, sous le nom commun de parlementaires. En refusant aux rédacteurs de l'*Univers* le droit d'avoïr leur opinion politique distincte, et en admettant qu'ils dussent en cette matière laïque obéir à leurs chefs laïcs, comme en matière religieuse à leurs chefs religieux, nul ne peut servir deux maîtres : qui devait commander, de M. de Montalembert ou de M. de Falloux? M. de Montalembert avait au moins des droits d'ancienneté, et en outre, pour le moment, des doctrines plus monarchiques.

Au milieu de sinistres rumeurs, à travers des convulsions misérables où le parlementarisme achevait de donner sa mesure, on arrivait à 1852. M. de Montalembert disait : *Bonaparte;* M. de Falloux disait : *Changarnier;* l'*Univers,* entre eux deux, plus près du premier, disait : *Réélection du Président.* Car l'*Univers* n'est pas impérialiste de la veille. Tout en souhaitant que la force, si la force devait dénouer la situation, partît de l'Élysée, et non de la Chambre ou de la rue, nous aurions préféré une solution constitutionnelle.

Vers cette époque, le rédacteur en chef de l'*Univers,* accompagné d'un de ses collaborateurs, rendit à M. de Falloux sa visite de 1849. Après déjeûner, on parla de la situation. Comme en 1849, les avis se trouvèrent bien différents; mais, cette fois, les vues de M. de Falloux n'étaient plus du tout celles de M. de Montalembert. Il exposait des préventions exagérées, une confiance précipitée, des desseins téméraires. Comme en 1849, on lui fit des objections qu'il ne put vaincre. Comme en 1849, il se rabattit à réclamer la neutralité du journal. En pré-

sence des événements, la neutralité, telle qu'il la désirait, n'était guère possible; il ne l'obtint pas. On se quitta néanmoins sans rupture, et, à ce qu'il semblait, plutôt encore amis que divisés. Bientôt après le coup d'État eut lieu. Il mit M. de Falloux en cellule au quai d'Orsay, et M. de Montalembert dans la commission consultative; l'*Univers* resta chez soi.

M. de Montalembert vint au bureau du journal le matin du 2 décembre, comme il y était venu le soir du 24 février, mais non pas avec angoisse ni pour conseiller la résistance; bien au contraire! Dans la maison voisine, au premier étage de la mairie du dixième arrondissement, quatre hommes et un caporal, l'arme au bras, assistaient au dernier soupir de l'Assemblée nationale législative, et fermaient la petite fenêtre, le *vasistas* donnant sur la rue, par où M. Berryer venait de haranguer une foule insensible. Comment M. de Falloux, qui a vu la séance du 24 février et la séance du 2 décembre, peut-il croire au régime parlementaire! M. de Montalembert, en ce moment-là, n'y croyait guère et le regrettait peu. Ce fut dans le cabinet du rédacteur en chef, alors absent de Paris, sur son bureau, avec sa plume, qu'il écrivit à plusieurs catholiques des départements, pour les presser d'adhérer au coup d'État. M. de Falloux n'a guère put ignorer ces détails; M. de Montalembert n'a pu les oublier, et il a dû lire en épreuves le travail de M. de Falloux. Par quel mauvais conseil d'inimitié, par quel besoin de nous décrier ces deux hommes considérables ont-ils pu s'accorder, l'un pour dire, l'autre pour laisser croire que l'*Univers* s'était affranchi de l'influence de M. de Montalembert depuis 1849, et que le 2 décembre il marchait seul? Nous ne marchions pas

seuls ; nous suivions M. de Montalembert, qui tenait la tête d'assez loin.

En l'absence du rédacteur en chef, ses collaborateurs s'étaient refusés à engager le journal aussi vivement que le chef du parti catholique l'aurait désiré. Le succès du coup d'État paraissait si assuré que l'on pouvait éviter de se prononcer contre le groupe déconcerté de ses adversaires. Le lendemain, la résistance s'organisait ; le 4, il y avait des coups de fusil. Le moment était venu de prendre parti ; nous nous prononçâmes pour le Gouvernement, dont la cause était celle de l'ordre social :

« Il faut le soutenir aujourd'hui, que la lutte est en-» gagée, pour avoir le droit de le conseiller plus tard.

» Plus encore aujourd'hui qu'avant le 2 décembre, » nous disons aux hommes d'ordre : Le Président de la » République est votre général ; ne vous séparez pas de » lui, ne désertez pas. Si vous ne triomphez pas avec » lui, vous serez vaincus avec lui, et irréparablement » vaincus.

» Ralliez-vous aujourd'hui ; demain il sera trop tard, » ou pour votre salut, ou pour votre honneur (1) ! »

Cette déclaration fut approuvée de M. de Montalembert.

Cependant, quoique très décidé et jugeant sainement et courageusement la situation, M. de Montalembert n'était pas tout à fait au-dessus d'un certain effroi de l'opinion, qui travaille volontiers les hommes de tribune. Il craignait les reproches de quelques illustres parlementaires, ses amis et ses antagonistes d'autrefois. Déjà il les entendait déclamer contre la salutaire initiative qui, du

(1) *Univers*, 5 décembre 1851.

même coup, les remettait dans la foule et sauvait le pays. Bientôt il brava cette impression. Sur le moment, elle le tenait assez fort, et il demandait à être poussé. On le poussa.

Triste condition du journaliste, souvent accusé d'imprudence, de témérité, de violence et même de qualités pires, uniquement pour avoir paru *pousser,* lorsqu'en réalité on le tirait! En cette rencontre pourtant, il ne fallut pas tirer beaucoup. La défaite simultanée des insolents qui menaçaient de mettre à sac la société et des incapables qui la livraient, le remplacement subit d'une anarchie inextricable par un pouvoir dont toutes les intentions s'annonçaient excellentes, c'était assez pour pousser de bon cœur.

Nous sommes certains d'avoir répondu aux vœux de l'immense majorité de nos amis, comme au désir de M. de Montalembert; et jamais on ne nous persuadera que, dans cette occasion, M. de Falloux lui-même nous ait sincèrement désapprouvés. On lui attribuait ce mot spirituel et vraisemblable : *Je fais mon possible pour paraître résigné; au fond, je suis satisfait.* C'est le résumé de sa conduite. Sans prendre la parole, il permettait à quelques amis de faire connaître ses sentiments, lesquels étaient d'engager les légitimistes *à ne pas se prononcer pour la négative dans l'appel qui allait être fait au pays.*

Quant à M. de Montalembert, il réprimandait vertement ceux qui parlaient de s'abstenir. A son tour, il *poussait.* Voici ce qu'il écrivait le 12 décembre :

« Je sais que de grands politiques, fort peu scrupu-
» leux d'ailleurs, après nous avoir menés où nous som-
» mes, après nous avoir condamnés à la perte de toutes

» nos libertés par l'abus qu'ils en ont fait ou laissé faire, » prêchent aujourd'hui qu'il *faut faire le vide* autour du » pouvoir. Je m'incline devant le scrupule, je proteste » contre la tactique. Je n'en connais pas de plus immo- » rale ni de plus maladroite. Je défie qui que ce soit de » la *justifier aux yeux de la conscience et de l'histoire* (1). »

C'est M. le comte Molé qui avait parlé de *faire le vide;* et les *grands politiques* dont il est question sont devenus les chefs de la Fusion.

L'*Univers* était beaucoup moins *entraînant.* Il avait dit, dès le 8 décembre :

« Maintenant que la cause est décidée et que toute la » France accepte ce qui vient d'être fait, nous rentrons » dans le rôle que la situation nous impose. Il ne surgi- » rait en ce moment de la polémique des journaux au- » cune lumière dont le Gouvernement pût tirer bon parti : » ce qu'il a besoin de savoir, il le saura bien mieux par » les hommes qu'il appelle dans ses conseils, au nombre » desquels nous voyons avec un très grand plaisir le plus » éminent défenseur de la cause catholique et quelques » autres de nos amis. Mais notre mission à nous est toute » spéciale. Nous ne sommes ni vainqueurs, ni vaincus, » ni mécontents. Nous n'avons rien à dire lorsque rien » de ce que nous aimons par-dessus tout n'est attaqué » ni menacé. Nous regardons passer les événements. Ja- » mais ils n'offrirent à l'intelligence chrétienne de plus » grandes et plus consolantes leçons. »

C'est peut-être là ce que M. de Falloux appelle « se perdre en contemplations extatiques ; » mais nous ne savons pas comment nous aurions pu nous renfermer plus

(1) *Univers*, 14 décembre. *Lettre au Rédacteur.*

strictement dans la ligne du parti catholique, ou nous effacer plus modestement devant l'homme éminent qui le représentait.

Ajoutons que les véritables chefs du parti catholique, les évêques, avaient parlé, et qu'encore une fois leurs sentiments, publiquement manifestés, apportaient à notre conduite la seule approbation dont nous pensions avoir besoin. Les évêques ne nous donnent pas de direction; mais ils élèvent la voix dans toutes les circonstances importantes, et leurs instructions, fidèlement publiées par nous, deviennent une règle d'où l'on ne prouvera pas que nous nous soyons jamais écartés. Nos illustres adversaires n'ont pas ici de plus grands priviléges que les nôtres; ils pourraient éprouver quelque embarras s'ils voulaient établir qu'ils les ont moins outrepassés.

Jusqu'au 2 décembre 1851 et même jusqu'aux premiers mois de 1852, l'union, que M. de Falloux représente comme irréparablement brisée dès 1849, et brisée par nous, fut donc au contraire entière et parfaite. On a entendu le langage de M. de Montalembert, le nôtre, celui de M. de Falloux lui-même; on se souvient des mandements des évêques et de leur attitude lorsqu'ils eurent occasion de paraître devant le chef de l'État. Voici en quels termes M. de Falloux analyse cette situation et rappelle ses souvenirs. C'est à nous qu'il s'adresse :

« La transformation des institutions, en 1851, trouvait » et devait laisser l'Église dans son auguste neutralité. » C'est vous *(l'Univers)* qui avez essayé de l'en faire sor- » tir; c'est vous qui, tous les jours, élevez la voix pour » insulter les droits et les garanties que vous aviez invo- » qués, les hommes que vous aviez eus pour compa- » gnons ou pour chefs. Vous l'avez fait sans relâche et

» sans retenue, pendant même que l'*exil* (M. de Falloux » croit qu'il a été exilé !) et le silence universel vous as- » suraient les immunités du monologue. »

Que ceux qui nous plaindraient d'être en butte à de pareilles violences, plaignent d'abord M. de Falloux ! Il descend d'une position où il ne remontera pas.

Et vous, comte de Montalembert, vous écoutez, vous approuvez ; et parce que ce langage injurieux et injuste ne s'adresse qu'à nous, vous ne voyez pas qu'il ne s'applique qu'à vous ! A l'époque dont on parle, nous étions avec nos chefs et avec nos compagnons, avec nos évêques et avec vous ; nous n'avions point d'amis en exil ; nous disions que nous n'étions ni vainqueurs, ni vaincus, ni mécontents ; et en applaudissant la à transformation des institutions, nous gardions un compatissant silence sur « *les grands politiques, fort peu scrupuleux d'ailleurs,* » qui, après avoir perdu toutes nos libertés par l'abus » qu'ils en *avaient fait* ou laissé faire, prêchaient la doc- » trine maladroite et *immorale* de l'abstention ! »

VIII. Nous suivions nos chefs, non-seulement dans la grande question de conduite du moment, mais encore dans les questions secondaires qui pouvaient s'élever parmi nous. Il plaît à M. de Falloux, par une de ces habiletés subalternes auxquelles il se confie trop, de rappeler le débat sur les classiques comme un nouveau sujet de querelle suscité par l'*Univers*, aussitôt après le vote de la loi du 15 mars 1850 :

« L'*Univers* se mit en quête d'un autre théâtre ; il » chercha le terrain qui s'éloignait le moins possible de » celui qu'il *venait de perdre*....

» L'*Univers*, une fois livré à lui-même, porta là comme » ailleurs son *despotisme tyrannique*. Il se mit à établir

» que l'enseignement religieux pouvait et devait être l'u-
» nique souci de la société. Selon lui, la religion était
» désintéressée de tout le reste. Qu'importaient aux ca-
» tholiques les principes qui, après elle, contribuent le
» plus efficacement à la paix, à l'ordre, à la prospérité
» des peuples? Qu'importait une juste ou une fausse di-
» rection de la politique nationale? Tout cela était ou de-
» vait être indifférent. On était bien près de subordonner
» et même de trahir l'Eglise, quand on gardait une opi-
» nion arrêtée sur les événements qui agitent ou com-
» promettent le pays dans lequel Dieu nous ordonne de
» vivre....

« Envers l'*Église elle-même* les prétendus anti-païens
» ne reculèrent devant aucune irrévérence : ils incrimi-
» nèrent hardiment trois siècles de son enseignement
» universel. On ne fit grâce ni aux corporations les plus
» austères, ni aux docteurs les plus illustres... »

Ces pâles enflures réfutent médiocrement la thèse que nous avons soutenue au sujet des classiques, et nous font croire tout simplement que M. de Falloux ne s'en est point occupé. Mais il a le devoir d'être exact dans l'exposé des faits. Or, la discussion des classiques n'a été soulevée qu'en 1852, près de *deux ans* après le vote de la loi-Falloux, à la suite d'une publication de M. l'abbé Gaume, encouragée hautement par Son Ém. le cardinal Gousset. Déjà le pénétrant esprit de Mgr Parisis avait signalé la nécessité de réformer l'enseignement littéraire des colléges. M. de Montalembert était avec nous, et si bien avec nous que nous eûmes le crédit de lui faire adoucir une lettre d'adhésion à M. l'abbé Gaume, où l'*Univers, livré à lui-même*, trouvait que les anciennes congrégations enseignantes étaient trop sévèrement trai-

tées. Cette lettre a depuis été publiée intégralement, mais l'*Univers*, dans son « despotisme tyrannique, » ne l'imprima que corrigée. On lui sut peu de gré alors de sa modération; il en retire aujourd'hui peu de fruit. M. de Falloux doit savoir tout cela, et s'il l'ignore, il a tort d'écrire l'histoire. Il doit savoir aussi que plusieurs prélats étant intervenus dans un sens contraire, l'*Univers* fit un sacrifice à la paix, et, sans retirer son opinion, s'imposa le silence. Depuis, le Saint-Siége ayant, non pas clos le débat et exigé des engagements, comme le dit M. de Falloux, mais donné une règle, l'*Univers*, se conformant à cette règle, a continué de soutenir une doctrine que rien ne l'oblige d'abandonner.

Ce ne fut point là d'ailleurs une cause de division. On comprendra sans peine que des chefs qui ne permettraient point à leurs soldats (surtout à des soldats sans solde) de penser autrement qu'eux en pareille matière, perdraient vite, et par leur faute uniquement, toute espèce de droit à l'obeissance. Quelque idée que se fasse M. de Falloux de la condition de journaliste, le journaliste n'est pas absolument un manœuvre; on ne le fait pas parler ou se taire absolument comme on l'exige. Pour notre compte, nous ne l'entendons pas ainsi. En matière de littérature ou sur des points plus importants, par exemple en ce qui regarde les personnes, les goûts particuliers, les affections ou les convenances individuelles, nous n'avons jamais admis que les sentiments ou les commodités des *chefs* dussent être la règle de notre attitude. Si les *chefs* avaient quelque motif privé de ménager un philosophe, un écrivain, un orateur, nous ne verrions là aucune obligation décisive de ménager nous-mêmes la philosophie de ce philosophe, le livre de cet écrivain, le discours

de cet orateur. Notre principe à nous, comme serviteurs publics de la vérité religieuse, est de n'avoir ni amis, ni ennemis, c'est-à-dire de ne tenir dans notre œuvre aucun compte de nos sentiments particuliers; de ne pas refuser la justice et l'éloge à un adversaire personnel qui fait bien, de ne pas nous interdire la critique ou même la censure envers un ami personnel qui se trompe ou qui fait mal. La loi que nous nous imposons, nous avons dû quelquefois l'imposer. C'est une source de désagréments dans le commerce de l'homme politique et du journaliste. L'homme politique peut demander au journaliste soit des complaisances, soit des rigueurs dont il ne voudrait pas lui-même porter la responsabilité. De telles misères peuvent rendre le ménage orageux; elles ne déterminent pas le divorce, surtout entre chrétiens.

Comment donc le divorce s'est-il accompli? Ce point est délicat à traiter. Essayons d'y toucher sans nous donner trop raison.

IX. Deux mois environ après le coup d'État, M. de Montalembert parut moins ferme dans l'approbation qu'il lui avait donnée. Nous suivions avec inquiétude les progrès de ce mécontentement, et nous tâchions de le combattre. Les causes en étaient en partie politiques, en partie personnelles. Les causes politiques nous paraissaient moins importantes qu'à lui; nous trouvions que les causes personnelles, quoique fondées, ne devaient point influer sur sa conduite politique.

Du reste, la thèse n'était nullement alors de ménager à l'Église une chance d'excuse, une sorte d'*alibi* au tribunal des révolutions futures en se tenant à l'écart du Gouvernement. On ne regrettait pas encore les libertés parlementaires et on ne se rattachait point à la doctrine

de l'abstention. On reprochait plutôt au pouvoir de ne pas rechercher assez le concours des catholiques.

A notre avis, il n'importait pas beaucoup que les catholiques fussent au pouvoir, s'ils avaient d'ailleurs la chance d'y faire pénétrer une partie de leurs idées, de manière que les besoins de l'Eglise obtinssent graduellement satisfaction. La position d'amis désintéressés, ne pouvant pas même être accusés de stipulations individuelles, nous paraissait plus désirable qu'une action directe, officielle et prépondérante, contre laquelle se souléverait probablement une de ces frénésies d'opinion qui feront longtemps en France reculer tous les gouvernements. Nous pensions qu'un catholique notoire, engagé avec éclat dans les luttes antérieures, s'il arrivait à une position active, se briserait sur un double écueil, accusé en même temps de trop faire et de faire trop peu. Nous demandions s'il n'y aurait pas à la fois plus d'avantage et plus de grandeur à conseiller, à soutenir, à presser, qu'à ébaucher en tâtonnant des transactions. Quelle importance ne paraîtrait pas avoir la disgrâce, quels périls n'aurait pas la réaction, si, après avoir paru un instant au pouvoir pour signer des compromis, il en fallait descendre, ou plutôt tomber? Ceux qui ont posé une doctrine et vaillamment combattu pour elle, ne doivent pas s'attendre à l'appliquer. C'est la besogne des disciples, parce qu'ils excitent chez les vaincus moins de répugnance et ne sont pas liés envers les vainqueurs par d'aussi grands engagements. Les transactions des disciples ne lient pas la doctrine. Ils lui font faire un pas, d'autres viennent et la mènent plus loin. A l'heure de son triomphe complet, ses premiers apôtres sont morts. Ainsi le veut la force des choses, plus encore que l'ingratitude naturelle aux hommes, contre

laquelle il est inutile de s'irriter, car les hommes n'en seront que plus ingrats. Si notre cause avance, si le bien que nous avons voulu faire se fait, qu'importe que l'on nous mette à l'écart! On nous y met, restons-y; nos idées, peut-être, y seront d'autant moins. Le monde dira que nous sommes joués; quelques habiles se riront de nous. Le grand malheur! C'est une de nos fonctions en ce monde d'être joués. Mais nous forcerons l'estime de ceux qui nous verront tels que nous sommes, attachés non à la fortune, mais au bien que cette fortune leur permet d'accomplir, et que nous ne cessons de leur conseiller dans un intérêt qui est aussi le leur, et dont nous ne tirons personnellement aucun fruit. Qu'ils nous trouvent amis, tant qu'ils ne seront pas ennemis de ce que nous aimons plus que tout et plus que nous-mêmes. Ainsi, nous les prendrons par leurs instincts les plus nobles; ainsi, nous conserverons la paix avec eux et l'union entre nous. — Que faire d'ailleurs? De l'opposition? Mais quelle opposition? Sous Louis-Philippe, notre opposition a été bien légitime, bien modérée, et pourtant quelques-uns d'entre nous ont craint, depuis, de l'avoir parfois poussée trop loin. Nous devons avoir du scrupule à tendre la main aux partis politiques, à seconder des vues toujours trop différentes des nôtres. — Et puis les conditions de l'opposition ne sont plus ce qu'elles étaient. Une opposition sérieuse, pour des catholiques, il n'y a pas de sujet; une opposition mesquine serait sans dignité. Ou le pouvoir répondra à nos coups d'épingle par des coups de massue, ou il les dédaignera. Dans le premier cas, nous serons écrasés; dans le second, nous serons amnistiés. Être écrasé pour une pointe, est ridicule; être pardonné, amnistié, toléré, tenir uniquement du

mépris de la force le droit de la taquiner un peu, est honteux. Laissons ces vaines ressources et ces puérils contentements; ne faisons *ni la guerre, ni la cour.* Si nous devons être un jour frappés, que ce soit comme catholiques, et que personne ne puisse s'y méprendre. Nous n'aurons pas besoin d'être frappés deux fois! On saura que la cause catholique entre dans une phase nouvelle. Nous aviserons alors. Dieu, que nous n'aurons pas abandonné, ne nous abandonnera pas. D'ici là, libres d'engagements et de passions, contre tous les ennemis de la vérité, continuons le combat pour la vérité.

Cette ligne, la seule que notre conscience nous indiquât clairement, nous semblait être celle de l'épiscopat. Donoso Cortès l'appuyait de l'autorité de sa raison, si haute et si désintéressée. Nos amis, sauf un petit groupe parlementaire mis en désarroi par le 2 décembre, y étaient déjà entrés.

M. de Montalembert en prit une autre.

Toutefois, son vif esprit, assailli en ce moment, comme l'est habituellement celui de M. Cousin, « par des lumières en sens contraire, » ne se retourna pas immédiatement vers les principes de 89. Nous trouvons dans l'*Univers*, à la date du 11 février, un compte-rendu de son discours de réception à l'Académie. Il y est loué avec cette effusion de cœur qui nous était ordinaire quand nous parlions de lui, et qu'il aurait dû, ce nous semble, moins oublier. L'accord, déjà menacé sur la question de conduite, est encore parfait sur la question de doctrine. Nous faisons remarquer « de quelle main maîtresse M. de Montalem-» bert a châtié l'immortel 89 et la grande Constituante, » et flagellé la sainte égalité. » Plus d'un passage de ce discours — le chant du cygne! — est une déclaration de

guerre à la Révolution. La censure académique y avait voulu mettre les ciseaux. M. de Montalembert tint bon et fit tout passer. En ce moment, l'Académie était à ses yeux la dernière forteresse du faux libéralisme et de la fausse religion. Ses *petits traités* publiés en 1848, sur la demande du général Cavaignac, donnaient, disait-il, l'exacte mesure de sa force morale, et avec les petits livres de la rue de Poitiers, témoignaient de l'impuissance conjurée de la philosophie académique et du parlementarisme. Entrant là, plus en victorieux qu'en allié, il voulait s'y montrer du premier coup dans la vérité et dans l'honneur de son rôle, catholique et contre-révolutionnaire.

C'était précisément la position où nous prétendions rester, et que nous croyons avoir gardée. Nous eûmes occasion de le dire, lorsque la presse reçut sa législation actuelle :

« Nous ne consentirons pas plus à dépendre de l'opi-
» nion que du pouvoir. Nous sommes ce que nous avons
» été, nous resterons ce que nous sommes, les enfants
» et les serviteurs de l'Eglise, acceptant ce qu'elle ac-
» cepte, honorant ce qu'elle honore, ennemis de tous ses
» ennemis. Dans cette ligne si droite, nous rencontre-
» rons non seulement, ce qui est naturel, des adversaires,
» mais encore des calomniateurs. On cherchera, on trou-
» vera même, on l'a déjà fait, quels intérêts personnels
» nous dirigent; mais comme en dépit de ces belles dé-
» couvertes il ne dépend que de nous, et de nous seuls,
» de donner un fond à la calomnie, nous sommes tran-
» quilles. »

X. Ces derniers mots étaient une allusion aux attaques plus que malveillantes dont nous poursuivaient les journaux légitimistes de province.

Nos lecteurs savent que nous n'avons jamais perdu beaucoup de temps contre cette sorte d'adversaires ou plutôt d'ennemis. La plupart sont de bonne foi, mais d'une grande simplicité : difficilement on leur ferait entendre raison; d'autres n'ont ni simplicité ni bonne foi, et ce serait peine perdue de leur offrir des raisons qu'ils ne cherchent pas. Ils nous reprochent de n'être point légitimistes. Assurément, nous ne le sommes point et nous n'avons jamais prétendu l'être à leur façon! En même temps qu'ils nous imputent ce fait comme un crime, ils suivent M. de Montalembert, qui rejette avec dédain leur unique dogme, l'inamissibilité des couronnes, et qui par tous les engagements de sa vie est encore moins légitimiste que nous. D'un autre côté, ils se laissent infatuer de 89 jusqu'à perdre toute doctrine monarchique.

A l'époque dont nous parlons, leur irritation contre nous avait pour cause mal dissimulée le succès universel du 2 décembre et les conséquences visibles qu'il annonçait : conséquences que nous ne réclamions point, mais contre lesquelles nous n'avions rien à dire et rien à faire.

Tout se préparait pour un avénement plus durable que n'avait été celui de la République. Cette éventualité ébranlait dans le parti légitimiste beaucoup d'esprits sérieux : ils se demandaient s'ils devaient enfin toujours se tenir à l'écart de toute vie politique, ou se réduire à l'état de minorité de plus en plus imperceptible, ayant pour unique rôle de fronder mesquinement l'autorité au profit de l'anarchie.

Témoins de ces incertitudes, désolés de voir se perdre une des meilleures forces de la société, nous engagions les légitimistes à ne pas recommencer ce qu'ils avaient fait sous Louis-Philippe, à ne pas se rendre inutiles, à

ne pas éloigner d'eux un pouvoir qui ne demandait qu'à leur faire une place digne d'eux. Nous les exhortions à se mettre partout au service, non de la cour, mais du pays; car autrement l'influence qui s'acquiert par l'exercice des charges publiques reviendrait à d'autres, qui en useraient contr'eux et qui ne la perdraient plus. C'est ainsi, disions-nous, que les révolutions politiques deviennent des révolutions sociales et sont irréparables. Prenez donc votre part, ou vous serez dépossédés à jamais.

Ces conseils devaient naturellement déplaire aux journalistes du parti légitimiste. Ils nous disaient des injures; c'était à peu près tout ce qu'ils pouvaient faire. Et comme d'ailleurs leur allure était un peu gênée par la condition nouvelle de la presse, ils nous injuriaient d'autant plus, n'ayant rien à craindre de nous. Depuis 1851, en religion et en politique, du côté des légitimistes, du côté des parlementaires, du côté des révolutionnaires, nous avons souvent payé pour d'autres; et l'on a déchargé sur nous bien des colères qu'il n'était pas permis de porter plus loin.

Observons que ces conseils si mal reçus étaient exactement ceux que donne aujourd'hui la Fusion, sauf qu'elle y ajoute celui d'accepter aussi la Révolution en principe. Les légitimistes fusionnés admettent la possibilité de s'unir dans le maniement des affaires à tout le débris des serviteurs de la monarchie de Juillet, lesquels n'abandonneront certainement aucune de leurs anciennes idées ni probablement de leurs anciennes antipathies, lorsque, comme ils l'espèrent, la fortune leur reviendra. Or, leurs idées et leurs antipathies constituent ce que l'on appelle la Révolution. A notre avis, mieux vaudrait

discipliner la Révolution sans eux ou contr'eux aujourd'hui, que de la servir demain avec eux. Présent, avenir, honneur, principes, tout en serait moins compromis.

Si les raisons que nous avons sincèrement produites ont pu décider quelques légitimistes à entrer dans les conseils du pays, à exercer les magistratures populaires, à donner à leurs enfants des carrières utiles et laborieuses, à se mettre en mesure de faire tout le bien et de remplir tous les devoirs que la société et la religion assignent aux premiers d'une nation, et à se garer par là même des compromis fallacieux et stériles où les artisans politiques voudraient les engager, nous croyons leur avoir rendu un service véritable. Ce sentiment compense bien le déplaisir léger que nous avons pu éprouver en lisant les diffamations de leurs journaux.

M. de Falloux ne paraissait point dans cette guerre, dirigée autant contre M. de Montalembert que contre l'*Univers*. Après quelques mouvements plus ou moins mystérieux, où l'on soupçonna la tentation de se rallier au nouvel ordre de choses, il prenait le parti de se consacrer aux belles expériences agricoles où il a trouvé les palmes de Poissy. Heureux les hommes qui, tout en s'occupant de politique, ont de pareils moyens de s'éviter des ennemis et des censeurs ! Ils peuvent à loisir pointer les fautes des combattants restés sur la brèche et condamnés à payer de leur personne tous les jours.

XI. Les sentiments de M. de Montalembert deviennent promptement publics. Il n'est pas homme à en mûrir l'expression durant des mois et des années ; et pour l'ordinaire, ceux qu'ils intéressent les connaissent avant que tout le monde en soit informé. Nous sûmes bientôt qu'il était repris de l'esprit parlementaire et qu'il se séparait

de nous. Notre étonnement n'égala pas notre chagrin. Nous avions pu prévoir cette rupture au revirement et à la marche de ses pensées. L'Académie n'y contribua pas médiocrement. Il y a là plusieurs sirènes dont l'influence est redoutable sur certains esprits. M. de Montalembert, si supérieur à la plupart de ces fameux personnages, a été leur écolier et les regarde toujours comme ses maîtres. Leur habileté l'enlace, leur renommée lui impose ; il leur voit toujours des mines d'oracles ; il craint leurs épigrammes et se laisse gagner à leurs cajoleries. Près d'eux, il se retrouve, moins la tribune et moins le public, dans cette Chambre des Pairs, où M. Villemain le réfutait en le traitant de jeune homme et en le taxant de frivolité. Mais comme il est néanmoins, ainsi qu'il en fut loué par M. Guizot, « homme de guerre dans la vie civile, » ne pouvant plus guerroyer ses anciens adversaires, toujours trop admirés, il commença de guerroyer ses anciens amis.

M. de Montalembert, outre sa parole retentissante, outre sa plume d'écrivain si prompte et si acérée, possède une arme permanente, contre laquelle la défense est difficile et dont il a souvent le tort de ne pas calculer la portée : c'est sa correspondance, d'une activité et d'une étendue peu communes. Les catholiques de France, d'Allemagne, d'Italie, d'Angleterre, d'Amérique, de partout, reçurent des lettres contre les écrivains *fanatiques et serviles* qui applaudissaient à la destruction de toutes les libertés. Plusieurs de ces lettres, rarement écrites pour la stricte intimité, sont venues jusqu'à nous. Nous y reconnûmes un procédé et une faiblesse que nous étions de longue date accoutumés à pardonner, et nous n'en parlâmes point ; attendant, sans le désirer et sans le craindre,

que quelqu'une arrivât à la publicité non des journaux étrangers, mais des journaux français. Il en tomba une dans le *Siècle*. C'est la seule à laquelle l'*Univers* ait répondu. Avant celle-là nous en avions lu vingt; depuis celle-là nous en connaissons d'autres. Si M. de Montalembert veut nous écouter, il prendra garde à cette facilité épistolaire. Ses autographes ont trop de prix pour n'être pas gardés. On les recueillera, on les imprimera, et ils ne prouveront pas sa solidité.

Il y eut en ce moment une chaude recrudescence de la querelle des classiques, assoupie après avoir été pacifiquement débattue quelques mois auparavant. Nous avions à répondre en même temps à plusieurs adversaires, et aucun ne se piquait de mansuétude. Ce fut alors qu'une circulaire de Mgr l'évêque d'Orléans, célébrée dans divers journaux, entre autres dans l'*Ami de la Religion* et dans le *Journal des Débats*, comme un coup mortel pour les partisans de la réforme, provoqua de notre part des observations qui furent promptement et durement réprimées. D'autres ont depuis commis la même faute au profit de l'opinion contraire, et n'ont pas rencontré la même rigueur. La discussion se termina sans qu'aucune liberté y reçût le moindre dommage, sauf la nôtre. Suivant M. de Falloux, nous aurions soulevé la question des classiques pour retrouver un terrain et reconquérir un public après notre défaite sur la question de l'enseignement. Suivant nous, nos adversaires politiques exploitèrent très habilement les préjugés classiques, pour nous créer des ennemis dans les rangs mêmes où notre politique ne trouvait que des modèles et des approbateurs. Un sentiment de respect nous fit battre en retraite. Rendons hommage à la tactique de nos adversaires : ils sen-

tirent avant nous que cette retraite nous sauvait, et ils ne négligèrent aucune provocation pour nous ramener dans leurs embuscades. Nous regrettons de raconter tant de petites choses; mais ces petites choses sont le fond des choses.

L'affaire des *classiques* venait de finir, lorsque M. de Montalembert publia son écrit : *Des intérêts catholiques au XIX^e siècle.* C'était une agression directe et qui nous parut vive. Aujourd'hui elle nous semblerait modérée.

Nous répondîmes à M. de Montalembert longuement, sérieusement, tirant les raisons de notre conduite de toutes les réflexions, de toutes les observations que nous avions faites, comme lui et d'accord avec lui, durant les années de Louis-Philippe et de la République. Nous ne voyons pas qu'on ait renversé depuis lors aucune de ces raisons-là, ni que les raisons contraires aient prévalu dans l'opinion générale des catholiques. Assurément, le crédit de M. de Montalembert ne s'est guère accru par cet écrit, et il n'en résulta aucune diminution dans le nombre des lecteurs et des amis de l'*Univers*. Si l'on manifesta beaucoup de regrets de voir éclater la division entre un homme et une œuvre qui auraient dû toujours marcher ensemble, personne ne nous pressa de rétablir l'accord en sacrifiant notre opinion.

Un savant prélat, M^gr l'évêque d'Annecy, dont M. de Montalembert avait invoqué l'autorité, lui écrivit une longue et forte lettre, publiée par les *Annales catholiques de Genève :* il y exprima les mêmes pensées que nous et justifia complètement notre manière de voir.

Au surplus, le journal allait se trouver en mesure d'appeler une lumière décisive sur ses doctrines et sur ses travaux.

XII. Au commencement de février 1853, le rédacteur en chef de l'*Univers* se trouvait à Rome. Aucun dessein, aucun besoin de traiter les affaires du journal ne l'y avait amené. Un deuil récent et profond l'accablait. Il ne venait ni plaider ni protester d'une obéissance qui ne pouvait être mise en doute. Il venait prier.

En ce moment, un orage imprévu éclatait sur le journal. L'œuvre, dans son ensemble était blâmée et condamnée, non plus par des adversaires laïques, mais par de vénérables évêques contre lesquels les rédacteurs ne voulaient pas même songer à se défendre. Un débat devant le public répugnait à leurs sentiments; leur foi l'eût trouvé presque coupable. Si de pareilles luttes pouvaient n'être pas illégitimes, ils s'applaudissaient d'avoir contribué à former l'opinion qui n'y verrait qu'un scandale. Ils ne s'étaient pas faits journalistes pour se justifier ou se débattre contre des évêques. Toute chute et toute humiliation leur semblait préférable. Ils comptaient que leur soumission les relèverait assez, et qu'après tout, quand le monde s'y tromperait, Dieu ne s'y tromperait pas.

Cependant, d'un autre côté, ils avaient aussi peu la possibilité d'abandonner leur œuvre que la volonté de la défendre. Elle n'était pas condamnée unanimement, ni même par le nombre. Des voix imposantes et respectées s'élevaient en sa faveur (1) leur commandant de la maintenir. Quel parti prendre? Nous aurions pu néanmoins, fatigués de tant de contradictions, décliner absolument ce dernier combat et, abandonnant notre cause, ne pas

(1) Cinq évêques avaient fait des manifestations publiques contre l'*Univers*. Un plus grand nombre avaient parlé publiquement pour lui.

la porter au tribunal du juge en dernier ressort; mais elle y venait, pour ainsi dire, toute seule, sans participation de notre volonté. Le rédacteur en chef de l'*Univers* se trouvant à Rome, pouvait-il ne pas demander si le journal devait continuer ou cesser de vivre?

Notre conscience posa ce doute, avec la même sincérité et avec la même volonté d'obéir que si elle l'eût posé à Dieu.

Quoique le juge n'eût à prononcer sur aucune question particulière, il considérerait évidemment toutes les questions, et sa réponse répondrait à tout.

On nous permettra d'ajouter qu'aucun éclaircissement ne manquait. Il y avait des avocats et des accusateurs; il y avait aussi des témoins, entre autres l'éminent cardinal Fornari, revenu depuis peu de sa glorieuse nonciature, et qui connaissait par une expérience de dix ans les personnes, les choses et la situation. Rien donc n'était ignoré, rien n'était dissimulé, ni ne pouvait l'être : — L'*Univers* avait-il erré dans la doctrine? — Ses rédacteurs avaient-ils abusé de la liberté que l'Eglise accorde aux simples fidèles dans la manifestation de leurs pensées? — L'existence du journal constituait-elle un danger pour la religion? Ces divers points, dans lesquels se résument toutes les accusations portées contre nous, devaient être implicitement résolus par la décision à intervenir.

Pour montrer que nous ne disons rien de trop, nous reproduisons la lettre que le rédacteur en chef de l'*Univers* écrivit au bon et savant secrétaire de S. S., Mgr Fioramonti. On comprend qu'une telle démarche ne fut point faite sans conseil et sans autorisation.

Rome, 3 mars 1853.

« Monseigneur,

» Depuis douze ans, je suis rédacteur en chef du jour-
» nal l'*Univers*, qui se publie à Paris pour défendre les
» doctrines et le pouvoir de la sainte Eglise romaine contre
» la presse irréligieuse.

» Cette œuvre a coûté beaucoup de peines et de sacri-
» fices. J'y ai mis tout le zèle, tout le dévouement et
» toute la prudence dont je suis capable. Néanmoins,
» elle a rencontré de cruelles contradictions, non seule-
» ment, comme il était naturel, de la part des impies,
» mais encore de la part d'un certain nombre de catho-
» liques. Ils n'en ont vu que les défauts presque inévi-
» tables. Ils ont dit que l'*Univers* faisait des ennemis à la
» religion par la manière dont il la défendait, qu'il em-
» piétait sur les droits sacrés de l'épiscopat, et qu'il aspi-
» rait à conduire l'Eglise. Enfin, ils ont montré de telles
» exigences et publié contre nous de si amers reproches,
» qu'il me paraîtrait impossible de continuer l'œuvre
» dans de pareilles conditions. J'y aurais renoncé depuis
» longtemps, si d'un autre côté mes propres réflexions
» et celles d'un grand nombre de prélats, de prêtres vé-
» nérables et d'illustres fidèles, avec qui je suis en rela-
» tion dans toute l'Eglise, ne m'avaient fortement per-
» suadé que ce journal est utile et rend à la religion de
» véritables services. Inquiet cependant de ces contradic-
» tions incessantes, j'ai résolu, puisque je me trouve à
» Rome, d'implorer du Saint Père une parole qui pût
» éclairer et tranquilliser ma conscience, celle de mes
» collaborateurs et celle de mes lecteurs.

» C'est pourquoi je viens, Monseigneur, vous prier de » dire au Saint Père que je suis à ses pieds avec les sen- » timents d'une soumission entière et sans réserve, et » que je me permets de lui demander si je dois conti- » nuer, ou modifier, ou suspendre l'œuvre que j'ai en- » treprise et poursuivie jusqu'à ce moment avec une si » ferme et si sincère intention de bien faire.

» La parole du Souverain Pontife, s'il daigne en pro- » noncer une, sera ma loi. Quoi qu'il ordonne, j'obéirai » immédiatement et avec allégresse. Ou je continuerai » mes travaux en dépit de tous les obstacles, ou je les » suspendrai sans le moindre murmure. Je serai con- » vaincu que Dieu, exauçant ma prière, aura parlé par » la bouche de Celui qu'il a institué pour régir son » Eglise à jamais. Je garantis la même obéissance de la » part de mes collaborateurs, qui ne font qu'un avec » moi dans les sentiments que j'ai le bonheur d'expri- » mer ici.

» Il en sera de même si le Saint Père exige de nous » une modification quelconque dans les opinions que nous » avons soutenues et dans le caractère de notre polé- » mique. Nous pouvons tout promettre, sauf d'être par- » faits et de contenter ceux qni nous demanderaient » plutôt de seconder leurs vues particulières que d'être » fidèles à la vérité. En protestant qu'ils ont manqué » envers nous de justice ou d'indulgence, nous nous » efforcerons néanmoins de ne pas fournir de prétexte à » leurs accusations.

» La plus grave et la moins fondée de ces accusa- » tions est d'avoir manqué de respect envers l'épiscopat. » On l'a répétée souvent sans pouvoir jamais alléguer, » depuis vingt ans que le journal existe, autre chose

» qu'une phrase mal interprétée, et l'on oublie des mil-
» liers d'articles que nous avons écrits sous l'inspiration
» de notre foi et de notre cœur pour défendre et honorer
» nos évêques, dont l'autorité n'a pas en France de plus
» fermes champions que nous. Nous savons que les
» évêques sont établis de Dieu pour gouverner les fidèles
» sous la direction du Pasteur suprême, et que tout
» évêque qui est en communion avec Pierre a droit, par
» cela même, à tout le respect des vrais serviteurs de
» Jésus-Christ.

» Je suis, etc.

» Louis VEUILLOT. »

La supplique du rédacteur de l'*Univers* fut publiée avec la réponse de Mgr Fioramonti. M. de Falloux, accordant trop peu d'importance à cet épisode de notre histoire, ne dit rien de la lettre que l'on vient de lire et ne donne qu'un fragment choisi de la réponse qu'elle obtint. Nous reproduisons cette réponse tout entière. Nos lecteurs nous permettront d'invoquer ici leur sérieuse attention. Ce qu'ils vont entendre a été mûrement pesé, et la traduction n'exagère rien :

Rome, le 9 mars 1853.

« Votre lettre, en date du 5 des nones de ce mois de
» mars, ne m'a pas causé peu de préoccupation et de
» peine, et sachant comment depuis longtemps vous tra-
» vaillez de toutes vos forces et de toute votre ardeur
» pour la cause de l'Église, je voudrais en cette circons-
» tance relever et raffermir votre courage par la parole
» du Souverain Pontife. La réputation que vous ont faite
» la distinction de votre talent et la sincérité de votre

» dévouement envers le Siége apostolique m'y portant » d'ailleurs, j'ai résolu de répondre à votre lettre et de » vous faire connaître sans arrière-pensée mon juge- » ment, quel qu'il puisse être, sur votre journal. Et d'a- » bord, tout le monde ici l'avoue et le reconnaît : c'est » une résolution inspirée par la piété que celle que vous » avez prise d'écrire un journal religieux, afin de sou- » tenir et de défendre courageusement la vérité catho- » liquee t le Siége apostolique. Mais ce qui mérite assu- » rément une louange particulière, c'est que dans ce » journal vous n'avez jamais rien mis au-dessus de la » doctrine catholique, vous appliquant en même temps à » donner sur les autres la prééminence aux institutions » et aux statuts de l'Église romaine, à les défendre et à » les soutenir de grand cœur et avec résolution. De là » vient que votre journal, à raison des matières qui sont » l'objet de vos travaux, excite ici, comme en France » et dans les autres contrées étrangères, un grand inté- » rêt, et qu'on le regarde comme très propre à traiter les » choses qui doivent l'être dans le temps présent. Cepen- » dant les personnes qui tiennent fortement à certains » principes, à certains usages, à certaines coutumes, ne » portent pas du tout sur votre journal le même juge- » ment. Comme ils ne peuvent pas rejeter ouvertement » ses doctrines, ils cherchent depuis bien longtemps ce » qu'ils pourraient reprocher au rédacteur, et s'ils n'au- » raient pas autre chose à reprendre que la vivacité de » son langage et sa manière de s'exprimer. Les rédac- » teurs d'autres feuilles, bien qu'elles soient religieuses, » se montrent également prêts et ardents à attaquer votre » journal selon l'occasion et avec violence. Il en résulte » qu'ils font pénétrer peu à peu la défiance dans les âmes

» qu'altère surtout en ce temps l'amour de la pure doc-
» trine, et qu'ils retardent ainsi d'une manière déplorable
» le mouvement qui les entraîne par une impulsion cha-
» que jour plus forte dans l'obéissance et l'amour du
» Saint-Siège. *(Ici commence la citation de M. de Fal-*
» *loux.)* C'est pourquoi il serait bon non-seulement pour
» vous-même, mais encore pour l'utilité de l'Église, que
» tout en prenant en main la cause de la vérité et la dé-
» fense des statuts et décrets du Siége apostolique, vous
» examiniez d'abord avec grand soin toutes choses, et
» que surtout, dans les questions où il est licite de sou-
» tenir l'une et l'autre opinion, vous évitiez constam-
» ment d'imprimer au nom des hommes distingués la
» plus légère flétrissure. Et en effet, tout journal reli-
» gieux s'imposant l'obligation de défendre la cause de
» Dieu et de l'Église et le souverain pouvoir du Siége
» apostolique, doit être fait de telle sorte que rien de
» contraire à la modération, rien de contraire à la dou-
» ceur n'y vienne choquer le lecteur. C'est le vrai moyen
» d'attirer sa bienveillance et de lui persuader plus aisé-
» ment combien cette cause l'emporte sur toutes les au-
» tres et quelle est l'excellence du Siége apostolique.
» *(Ici finit la citation de M de Falloux.)* Mais quoique
» les ressentiments et les divisions qui se sont fait jour
» paraissent avoir atteint un certain degré de gravité et
» soient maintenant un obstacle à votre journal religieux,
» je ne parviendrai jamais à me persuader, très hono-
» rable Monsieur, que cela puisse être durable. Loin de
» là, j'ai la confiance que ceux qui, pour le moment,
» vous sont contraires, seront bientôt unanimes à louer
» le talent et le zèle avec lequel vous ne cessez de soutenir
» la religion et le Siége apostolique.

» Tels sont, je le sais, les jugements d'un grand nombre d'hommes éminents et qui n'ont pas une médiocre » estime pour la partie religieuse de votre journal. Quant » à sa partie politique, c'est à dessein que je n'en parle » pas.

» DOMINIQUE FIORAMONTI,

» *Secrétaire de N. S. P. le Pape pour les lettres latines.* »

Ainsi, en nous donnant des conseils qu'il n'adressait pas moins aux autres journaux religieux, le secrétaire de Sa Sainteté daignait louer spécialement et positivement notre œuvre. Lorsque nous offrions de la supprimer, il nous répondait de la maintenir, exprimant la confiance que ceux mêmes qui la blâmaient ne tarderaient pas à la traiter plus favorablement.

L'éloge répété d'avoir pris en main la cause de la vérité et du Saint-Siége, faisait tomber le reproche si souvent formulé de toucher aux questions irritantes, n'y ayant point de questions plus irritantes entre les enfants de l'Église et ses ennemis que ces points, ou historiques ou dogmatiques, sur lesquels l'esprit d'erreurs a rassemblé tant de mensonges et cultive tant de préventions.

Une partie du mal que ces préventions peuvent produire, était attribuée à la *violence* des attaques dirigées contre l'*Univers* par *d'autres journaux religieux* : « Ils » répandent la défiance, et ils *retardent* ainsi d'*une manière déplorable* le mouvement qui entraîne les âmes. »

On approuvait d'une manière particulière le soin de ne rien mettre au-dessus de la doctrine catholique.

Quant à la ligne politique, le silence calculé de la réponse nous laissait au moins toute liberté.

Assurément, les amis et les rédacteurs de l'*Univers* ne pouvaient rien désirer de plus.

Le 21 mars, la parole pontificale elle-même se fit entendre, d'une manière plus générale, mais non moins claire. En plaçant la presse religieuse sous la paternelle surveillance des évêques, le Saint Père la mettait en même temps au rang de leurs plus chères sollicitudes.

« Nous ne pouvons nous empêcher de rappeler ici les » conseils par lesquels, il y a quatre ans, nous excitions » ardemment les évêques de tout l'univers catholique à » ne rien négliger pour engager les hommes remar- » quables par le talent et la saine doctrine à publier des » écrits propres à éclairer les esprits et à dissiper les té- » nèbres des erreurs en vogue. C'est pourquoi, en vous » efforçant d'éloigner des fidèles commis à votre sollici- » tude le poison mortel des mauvais livres et des mau- » vais journaux, veuillez aussi, nous vous le demandons » avec instance, poursuivre de toute votre bienveillance » et de toute votre prédilection les hommes qui, animés » de l'esprit catholique et versés dans les lettres et dans » les sciences, consacrent leurs veilles à écrire et à pu- » blier des livres et *des journaux* pour que la doctrine » catholique soit propagée et défendue, pour que les » droits dignes de toute vénération de ce Saint-Siége et » ses actes aient toute leur force, pour que les opinions » et les sentiments contraires à ce Saint-Siége et à son » autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs » soit chassée et que les intelligences soient inondées de » la douce lumière de la vérité. Votre charité et votre » sollicitude épiscopale devront donc exciter l'ardeur de » ces écrivains catholiques animés d'un bon esprit, afin » qu'ils continuent à défendre la cause de la vérité ca-

» tholique avec un soin attentif et avec savoir. Que si » dans leurs écrits il leur arrive de manquer en quelque » chose, vous devez les avertir avec des paroles pater- » nelles et avec prudence (1). »

C'est en ces termes que la cause générale de la presse catholique et de la polémique religieuse fut jugée par son juge suprême; et cette cause, dans la circonstance, était la cause particulière du journal l'*Univers*.

Nous signalerons encore ici une coïncidence qui a passé trop inaperçue. Au moment même où le Saint-Siége préparait l'encyclique, il examinait et approuvait les actes du concile provincial de Reims, célébré à Amiens. Le concile n'avait pas dédaigné de s'occuper de la presse religieuse. Réfutant les reproches qu'on lui adresse, excusant ses fautes inévitables et montrant l'utilité de ses services, il donnait aux écrivains qui exercent aujourd'hui cette pénible carrière des éloges dont nous ne pensons pas que les rédacteurs de l'*Univers* aient été exclus (2).

On a entrepris, depuis, de tourner contre l'*Univers* et l'encyclique du Souverain Pontife et la lettre de Mgr Fioramonti. Cette manœuvre peu respectueuse a obtenu quelque succès. Le passage de la lettre de Mgr Fiora-

(1) Lettre encyclique de S. S. le Pape Pie IX aux cardinaux, archevêques et évêques de France, 21 mars 1853.

(2) Verum quando laborum, quibus insudant, summa laudabilis esse pernoscitur, non ultra modum offendendum est quibusdam supervenientibus maculis, quas aut fudit incuria calami velociter scribentium, aut nimius ardor parum cavit; de quibus benignè admonendos potiusquam durè increpandos esse æstimamus. Cæterum, inter eos conspicuam veritatis defendendæ cupiditatem, propriæ utilitatis oblivionem, in adversis patientiam, in prosperis modestiam, nec non aliquando ingenii splendorem, meritis laudibus libenter decoramus. Cap. xv. *De scriptoribus catholicis.*

monti, cité par M. de Falloux, est maintenant le seul qui soit connu de nos adversaires, et il passe purement et simplement pour une admonition à laquelle, bien entendu, nous avons eu grand soin de ne pas nous rendre. Lorsque l'on nous prodigue les accusations les moins mesurées, nous accordant au plus quelques *moments lucides*, ce passage sert à prouver que nous sommes violents, injurieux, que nous tenons mal les engagements que Rome exigea de nous. Par la même industrie, l'encyclique devient une sorte de condamnation, après laquelle l'*Univers* n'a pu vivre que par un prodige d'audace; ou bien elle est considérée comme n'existant pas. On relève des reproches qu'elle a mis à néant. Quand le Souverain Pontife a demandé aux évêques *avec instance* d'encourager les écrivains catholiques et de les exciter à défendre la vérité, on déclare que la polémique religieuse est funeste pour peu que les incrédules ne la tolèrent pas, et le *Correspondant* proclame que Dieu est assez puissant pour se défendre lui-même!

Sur le premier moment, néanmoins, personne ne s'y trompa. Un acte de charité à jamais illustre, répondant immédiatement au désir du Saint-Siége, retira la sentence qui avait atteint l'*Univers*, et, si nous pouvons nous exprimer ainsi, nous rouvrit la maison paternelle, où nous apportâmes la promesse sincère de travailler à corriger dans notre œuvre ce qui avait besoin d'être corrigé. M. de Falloux peut prétendre que nous avons mal rempli cette promesse : pour le fonds, il n'est pas juge; pour la forme, ses avis ont perdu toute espèce de poids.

XIII. Rome, dit M. de Falloux, n'obtint pas un rapprochement véritable. S'il veut parler de l'*Univers* et du *Correspondant*, il dit trop vrai! A qui la faute?

Pour nous, nous n'avions ni le besoin ni le désir de sortir de la position qui nous était faite. En politique, en littérature, en philosophie, nous restions dans nos thèses, avec l'unique devoir de garder la justice et la modération. Il nous semblait qu'on avait envers nous au moins le conseil de nous prendre là; que tout le passé devait être au moins oublié; et que, pour nous accuser de nouveau, il fallait attendre que nous eussions failli. Sans nous reprocher d'observer un éternel silence sur les idées et les opinions qui pourraient nous paraître contestables, sans abdiquer le droit de défendre les nôtres lorsqu'on les contesterait, nous étions bien résolus d'y regarder deux fois avant d'entrer dans les discussions les plus légitimes. Le *Correspondant* se mit plus à l'aise. Il ne nous donna pas même un mois de répit. Le 25 avril, quinze jours après la publication de l'encyclique, il contenait un article de M. Lenormant contre l'*Univers*. Tous les points sur lesquels avaient porté les derniers débats y étaient repris, non sans amertume. Notre surprise s'exprima doucement, et pour laisser à des sentiments plus fraternels le temps de s'éveiller, nous renonçâmes à nous défendre.

Inutile condescendance ! dans la livraison suivante, pas plus tard, M. Foisset vint à la rescousse, se plaçant pour nous combattre, à un point de vue que la lettre de Mgr Fioramonti, l'encyclique du Saint Père et le concile d'Amiens n'avaient pas su découvrir.

Il était très épouvanté d'une réaction anti-religieuse qu'il voyait poindre, disait-il, et à laquelle il lui semblait impossible d'assigner une autre cause que les intempérances de discussion et la ligne politique de l'*Univers*. Par ses intempérances de discussion, l'*Univers* irritait le

Siècle et l'*Indépendance belge :* par sa ligne politique, il éloignait de la religion « beaucoup de belles intelligences » que la vérité catholique séduisait, mais auxquelles les principes absolutistes faisaient peur.

C'est le thème invariable du *Correspondant,* depuis M. Albert de Broglie jusqu'à M. de Falloux.

Nous essayâmes de tranquilliser M. Foisset. Nos observations furent inutiles, comme l'avait été un mois auparavant notre silence. Le *Correspondant* poussa de plus belle sa pointe, d'autant plus aiguë lorsqu'il affectait de la dissimuler sous des allusions d'ailleurs fort transparentes pour le public et pour nous.

Et cela n'a point cessé. A partir de ce moment, le *Correspondant* devint un cénacle d'âmes souffrantes, d'où s'éleva un gémissement éternel sur les périls que l'*Univers* fait courir à la religion, à la liberté, à l'esprit humain, aux belles-lettres, à tout ce qui est beau et bon dans le monde. Nous finîmes par ne plus prendre garde à cette manie.

Au milieu de tant de chagrins dont l'*Univers* était la cause, le *Correspondant* se mourait, mais pour renaître; et comme nous en avertissait un *prospectus* répandu à profusion, pour renaître avec une hostilité non pas plus radicale, mais plus vigoureuse et mieux armée. Nous crûmes alors utile de lui donner un conseil. Il nous semblait qu'il n'avait pas, jusqu'ici, rempli le but d'une revue catholique, n'ayant jamais fait la guerre qu'à ses amis; et que c'était pour cela que son histoire se composait presque exclusivement de prospectus et d'appels de fonds. Nous lui montrions un succès assuré dans une voie à tous égards plus digne. Un journal, disions-nous, est essentiellement une machine de guerre. Si vous ne faites

pas la guerre aux ennemis, vous la ferez aux amis. La guerre civile n'est pas ce que les catholiques vous demandent, et vous y périrez encore une fois.

Cet avertissement n'eut aucun succès. On se récria beaucoup sur la définition du journal. Une machine de guerre! Point du tout! On voulait au contraire faire une machine d'amour; on voulait être tout harmonie, tout lait et tout miel. Depuis ce temps, depuis huit mois, on a publié des articles de M. Foisset contre l'*Univers*, des articles de M. de Broglie contre l'*Univers*, des articles de M. de Montalembert et du R. P. Lacordaire où l'*Univers* est attaqué; et nous voici aux articles de M. de Falloux, qui sont un pamphlet contre l'*Univers*. La machine de guerre a été portée jusqu'à ce point de perfection qui viole le droit des gens.

Encore n'est-ce là que la guerre officielle et régulière. On ne néglige pas d'en faire une autre. On a une douzaine de journaux dans les provinces et quelques correspondants au compte des journaux étrangers, qui tous les jours à peu près, apportent leur appoint d'injures et souvent de vilénies à ces grands coups frappés du haut de la renommée. On a, de plus, l'assistance des frères de la Fusion. M. Saint-Marc Girardin applaudit à M. de Falloux dans le *Journal des Débats*, où il vient de tracer le panégyrique le plus complet de Voltaire. Le *Journal des Débats* a trouvé un catholique qui comprend comme lui la manière de servir l'Église!

Est-ce que l'on peut, est-ce que l'on oserait nous reprocher et de pareilles pratiques, et de semblables alliés? Avons-nous jamais donné de tels exemples? Avons-nous abusé ou seulement usé des mille ressources qui sont à la disposition d'un journal quotidien

pour intimider, décrier, diffamer ses contradicteurs? Le *Correspondant* le croit sans doute; mais c'est le contraire qui est la vérité. Nous venons de feuilleter la collection de l'*Univers* depuis 1849, discussion par discussion, jour par jour : dans tous nos débats avec des catholiques, jamais nous n'avons prononcé le premier mot, jamais nous n'avons dit le dernier. Nos prétendues attaques sont invariablement des réponses.

Oui, nous parlons franchement, appelant par son nom l'antagoniste vers qui nous allons à visage découvert. C'est la première condition d'une polémique honorable. Il faut que le public sache à qui l'on parle; il faut que celui à qui l'on parle sache ce qu'on lui dit. Les gens que l'on nomme, on les combat; ceux que l'on désigne, on risque de les calomnier, ou de créer à leur défense des difficultés peu généreuses et même peu loyales. Mais l'esprit d'agression et d'acharnement, la petitesse de taquiner, d'insinuer, de dénigrer, il nous semble, franchement, que cette ressource ne nous est point nécessaire. Si nous en avions fait usage, nous ne verrions pas autour de nous, après quinze ans de lutte, tant de vénérables protecteurs et tant de loyaux amis.

De même que le *Siècle* nous accuse de méconnaître toutes les gloires de la patrie, on prend le train, en lui empruntant cela, d'affirmer encore que tous les catholiques les plus éminents sont au nombre de nos persécutés et de nos victimes. M. de Falloux nous montre appliqués à détruire M. de Montalembert, et il se plaint, pour son propre compte, de nos épigrammes, *émoussées sur son silence*. Quant à M. de Montalembert, si nous l'avons poursuivi de quelque façon, c'est d'une sympathie qu'il doit s'étonner de n'avoir pu décourager. M. de

Montalembert n'a pas plus à se plaindre de nous, personnellement, que nous n'avons personnellement à nous louer de lui, et ce n'est pas peu dire! Nous ne croyons nullement devoir à M. de Falloux et à quelques autres ce qu'il nous a plu de payer à M. de Montalembert. Nous ne leur reconnaissons ni antériorité, ni primauté, ni qualités qui nous obligent à leur passer plus que la mesure ordinaire; mais nous sommes tout à fait au-dessus du vain plaisir de les irriter. M. de Falloux, en particulier, a complétement tort de nous supposer le dessein de l'opprimer. Sur la scène politique, il nous a trouvés bienveillants et amis jusque dans le combat. Nous soutenions le ministre des cultes en contestant les vues du ministre de l'instruction publique; nous défendions le catholique en nous séparant de l'homme de parti. S'il ne sait pas supporter une contradiction, c'est sa faute. Lorsqu'il parut se renfermer dans la retraite, nous avons respecté son repos, constaté ses efforts, enregistré ses succès. Où nous a-t-il trouvé sur son chemin? Et pourquoi l'aurions-nous traversé? Que nous importait qu'il eût la fantaisie de faire couronner ses bestiaux et de couronner lui-même des gens de lettres? Ces deux ambitions nous paraissaient également légitimes. Nous sommes très sincèrement du petit nombre de ceux qui reconnaissaient à M. de Falloux des titres académiques véritables, étant d'avis et l'ayant toujours dit, que l'Académie ne doit pas être composée exclusivement d'écrivains.

Partout, toujours, notre conduite envers nos adversaires catholiques a été plus large et plus mesurée que la leur envers nous. Jamais nous n'avons recherché ni accepté contre eux le concours ou les arguments de nos

communs ennemis; jamais nous n'avons parlé d'eux comme le *Siècle* en parlerait; nous n'avons pas tenu registre et gardé rancune des moindres épigrammes. Notre discussion est restée en dehors des personnes, dans la région des idées; et il a fallu qu'on eût la malheureuse inspiration de nous accuser au moyen d'un prétendu exposé des faits, pour nous résoudre à rappeler les faits.

M. de Falloux s'est flatté d'établir que le parti catholique, dissous par notre action, avait dégénéré par notre faute en un journalisme « violent et mesquin, » uniquement inspiré de nous ne savons quels bas sentiments. Sa conviction à cet égard est si assurée, qu'il apporte « *un témoignage*, dit-il, plutôt qu'une argumentation » Et il dépose comme sous la foi du serment : « *J'affirme* que » j'ai fait, pour me recueillir et pour m'éclairer, tous les » efforts de la conscience et de la bonne foi. » Cependant la narration de M. de Falloux est remarquable par les omissions et les inexactitudes; si nous voulions en examiner tous les détails, aucun ne résisterait. Les textes mêmes qu'il cite, ne sont pas textuels. Tout est arrangé et trié comme le passage pris dans la lettre de Mgr Fioramonti. C'est le mot, ce n'est plus le sens.

XIV. Résumons les faits après les avoir restitués.

Le premier dissolvant du parti catholique a été la loi de l'enseignement, conçue et proposée par M. de Falloux; le second, le coup d'État du 2 décembre et le dépit de M. de Montalembert; le troisième, l'influence de l'esprit académique sur quelques-uns de nos amis. Dans tout cela, l'*Univers* n'est pour rien; il a, au contraire, perpétuellement tendu à maintenir le même esprit à travers les circonstances qui venaient modifier les situations et partager les volontés.

Après le vote de la loi d'enseignement, la concorde s'était rétablie dans un généreux dessein de tirer de cette loi le meilleur parti possible. Après le 2 décembre, il n'y eut d'abord qu'un dissentiment sur la question de conduite. L'esprit académique nous a été plus nuisible. Il a fait naître le goût des alliances et des accommodements où les principes sont engagés. Quand on s'est mis dans nos rangs à glorifier la plupart des dogmes et des inventions révolutionnaires, il est devenu impossible de s'entendre ; l'éternel débat entre les hommes de doctrine et les hommes d'affaires a dû éclater. L'*Univers*, repoussant ces arrangements inattendus, est devenu odieux à ceux qui prétendaient les conclure.

Voilà ce qui a dissous le parti catholique, ou plutôt le petit état-major laïque que l'on était accoutumé de voir à la tête de ce parti, rangé derrière M. de Montalembert. Tout le monde y a travaillé plus que nous, et M. de Falloux, qui nous accuse si haut, y a travaillé plus que personne, malgré nous et contre nous.

Il nous impute d'avoir pris la dictature. C'est un beau crime, et peu de gens l'ayant commis, ont sujet d'en rougir ! La dictature a toujours de son côté des forces légitimes, dont les principales lui sont fournies par le bon sens. Lorsqu'on accuse un homme d'avoir pris la dictature, on s'accuse soi-même de l'avoir laissé faire ; et le dictateur est déjà justifié. Pour nous, modestement, nous nous sommes bornés à ne point suivre notre capitaine, qui voulait changer l'assiette et les couleurs du camp. M. de Montalembert parti, qui pouvait prétendre à le remplacer ? Nous étudions la liste des rédacteurs, des patrons et des alliés du *Correspondant*. Ces honorables personnages sont loin de s'entendre entre eux aussi

parfaitement qu'ils s'entendent contre nous. Si nous formions le projet de les contenter, l'un nous voudrait plus légitimistes, l'autre plus démocrates, l'autre plus constitutionnels et parlementaires. C'est trop de besogne. Les journalistes de la Fusion n'entreprennent pas tant : ils ont chacun leur couleur plus ou moins adoucie, et chacun leur chef plus ou moins tempéré ; ils ne se chargent pas de porter à la fois toutes les couleurs et d'obéir à tous les généraux. Nous n'avons ni cherché ni pris la dictature; nous avons refusé d'obéir au caprice, de transiger avec la politique et de cesser d'être ce que nous étions. Lorsque ceux qui sont sortis voudront rentrer, la porte est ouverte et leur place vide les attend.

Quant à notre marche depuis que nous sommes *livrés à nous-mêmes :* en premier lieu, nous avons toujours été livrés à nous-mêmes, comme aujourd'hui; en second lieu, quand nous agissions d'accord parfait avec nos contradicteurs actuels, nous n'avions pas d'autres principes qu'aujourd'hui ; et comme nous étions plus jeunes, nous donnions à ces principes une expression plus vive. Les célèbres violences de l'*Univers* peuvent s'honorer de la complicité de plusieurs académiciens.

Le vieux reproche d'avoir irrité les incrédules équivaut d'ailleurs au reproche de les avoir combattus. C'est nous reprocher de faire un journal catholique et d'être toujours sur la brèche. Nous y sommes depuis quinze ans, repoussant tous les sophismes qui attaquent la vérité, démasquant tous les faux intérêts qui se conjurent contre elle. N'ayant jamais sacrifié aucune vérité à aucune alliance suspecte, nous n'avons eu d'auxiliaire assuré nulle part, nous avons rencontré des adversaires partout. Comment ferions-nous pour ne pas irriter des écrivains

que rien n'engage à la modération, à qui rien n'impose la justice, et qui nous trouvent sans cesse devant eux? Toute parole de foi irrite l'incrédulité. M. de Montalembert a été traité de furieux, M. de Falloux d'inquisiteur; les mandements de nos évêques excitent la colère du *Siècle* et l'ironie du *Journal des Débats*. A moins de se taire, quel moyen de ne pas irriter des gens que nous offensons en faisant le signe de la croix? Faut-il se taire? L'encyclique du 21 mars a tranché cette question, et l'encyclique n'a rien fait de nouveau. Le grand pape Clément XIII écrivait aux docteurs de l'Université de Cologne, qui avaient attaqué le livre de Fébronius: « C'est » le propre des chrétiens généreux de se jeter sur-le-» champ dans la mêlée et de repousser avec vigueur les » attaques des ennemis de l'Église. Nous vous en aimons » davantage, et nous vous en remercions (1). » Et il disait du système de Fébronius, qui proposait des accommodements afin d'attirer les hétérodoxes à l'unité : « Sin-» gulière condescendance, en vertu de laquelle ce ne » sont pas les hérétiques qui se convertissent, mais les » catholiques qui sont pervertis (2) ! »

Notre constante attitude en matière religieuse explique notre attitude en politique. Sous Louis-Philippe, nous acceptions et nous respections le Gouvernement : nous ne cherchions ni à le renverser ni à le modifier. Nous avions assez de discours, assez de journaux, assez d'électeurs, assez de gardes nationaux, assez de toutes les libertés : nous réclamions uniquement l'extension de la liberté catholique. Sous la République, de même : sans déguiser nos vœux pour la monarchie, nous ne deman-

(1) Bullar, t. III.
(2) Lettre à l'archevêque de Mayence.

dions pas qu'on y vînt par des moyens violents, et jusqu'au 2 décembre nous opinions pour la prorogation de la Présidence. Après le 2 décembre, nous ne fîmes pas un vœu pour l'Empire. Sous l'Empire, nous ne faisons pas un vœu pour autre chose. Nous nous en tenons à cette parole de courtisan, que nous écrivions en pleine dictature : « Que le prince se souvienne de la confiance » que le pays a mise en lui, non le pays qui discute et » jalouse son pouvoir, mais le pays qui demande au pou» voir la justice, la force et la paix. Le prince peut beau» coup pour le mal comme pour le bien ; mais Dieu ne » soutient longtemps que ce qui est juste, et la France » n'a longtemps d'estime que pour ce qui est grand (1). »

Nous demandons à l'Empire ce que nous demandions à la Monarchie parlementaire, ce que nous demandions à la République le 24 février, le 10 décembre, le 2 décembre : d'être catholique. C'est-à-dire de respecter, de protéger, d'étendre les droits de l'Église, véritables droits de l'homme, bases divines de toute vraie et bonne liberté.

Nous disons qu'il ne saurait y avoir de despotisme là où l'Église est libre, ni de liberté là où l'Église est asservie. Nous croyons que quiconque n'aime pas la liberté de l'Église, n'aime pas la liberté ; que quiconque n'est pas prêt à tous les sacrifices pour défendre la liberté de l'Église, est mauvais défenseur de toute autre liberté. Quand une société a perdu cet amour, qui est le sens profond de la dignité humaine, nous croyons que cette société mûrit pour la servitude. Heureuse si Dieu lui envoie un maître meilleur qu'elle-même, et qui, plus sage

(1) *Univers*, 14 mars 1852.

et plus libéral, maintienne l'Église dans une liberté que la liberté politique ne lui donnerait pas, ou chercherait à lui ravir !

Il y avait en France, le 23 février 1848, deux tribunes en pleine activité. Une émeute se forme, quelques douzaines de séditieux entourent la tribune élective, et, s'en étant rendus maîtres, envoient un commissionnaire avec un chiffon de papier à l'autre tribune pour lui ordonner de se taire. Le commissionnaire part, la terreur va plus vîte : quand il arrive, l'autre tribune avait disparu. Ceci s'est passé au grand jour, dans une ville de douze cent mille âmes. La tribune se relève plus florissante, souveraine, appuyée sur le suffrage universel. Après trois ans, même intimation et même obéissance, avec un allégement général. On envoie aux journaux : on signifie aux uns qu'ils n'existent plus, aux autres qu'ils ne parleront plus : les uns disparaissent, les autres font silence. En trois ans on avait touché à tout, à l'armée, à la magistrature, à la garde nationale, même aux pensions. Point de martyrs ! Si parmi ces commotions il s'était élevé un pouvoir qui eût ordonné de fermer les églises et d'abattre les croix, alors, immédiatement, il aurait fallu élargir les prisons et installer les échafauds. Là où se dresse encore ce rempart invincible de la conscience chrétienne, là vit encore la liberté.

Comme le vent de la mer flétrit ce qu'il atteint, l'esprit de révolution souffle sur le monde, détruisant toute liberté. Que fait l'habitant des bords de la mer pour abriter ses moissons ? Il sème des arbres qui résistent au vent. Lorsque ces arbres ont atteint leur croissance, l'homme a conquis, et bien loin par delà, toute la terre où s'allonge leur ombre. L'arbre précieux qui résiste au vent des

révolutions et à l'ombre duquel la liberté s'enracine, c'est l'arbre de la Croix.

Est-ce à dire que nous refusons toute autre liberté et toute autre garantie de liberté? Nous avons mille fois protesté contre cette imputation absurde. Puisque, à nos yeux, l'un des avantages de la liberté chrétienne est d'être la source de la liberté civile, c'est sans doute que nous aimons la liberté. Ce que l'on aime, on veut le garder; ce que l'on veut garder, on ne saurait le trouver trop garanti. Mais ces autres garanties, où sont-elles? Où seront-elles surtout, si dans les redoutables convulsions de la politique moderne, la liberté de l'Eglise vient à périr? La simple liberté de l'Eglise constitue, sous la règle de Dieu, la liberté de l'étude, la liberté des vocations, la liberté de la parole; elle assure aux peuples la magistrature la plus paternelle, la plus populaire et la plus inamovible qu'il soit possible de concevoir. Séparer l'Eglise de la force régulière qui la protège et qu'elle adoucit, pour l'associer aux fortunes d'une philosophie et d'une politique qui furent toujours empressées de la trahir, ce serait compromettre à la fois l'Eglise et la liberté.

Nous associons, dit-on, l'Eglise à une cause humaine; et cet argument revient sans cesse. Nous le trouvons inconvenant et frivole. Les catholiques savent que l'Eglise ne charge personne de contracter pour elle avec les causes humaines. Elle a une règle envers les Gouvernements : elle les respecte, même lorsqu'ils ne lui rendent pas tout ce qui lui est dû; elle commande aux fidèles de leur obéir en ce qui ne lèse point les droits de Dieu. Hors de là, elle laisse aux opinions une latitude qui ne l'engage jamais. Nous suivons en politique une ligne qui

nous paraît sage et qui est certainement orthodoxe. Si nous avons tort, nos adversaires ont le même tort, font la même faute, la font plus grande. Séparant l'Eglise de la cause d'aujourd'hui, ils l'attacheraient à ce qu'ils supposent être la cause de demain. Leur Fusion, leur parlementarisme, n'est-ce donc pas une cause humaine? Elle a un drapeau, un visage, un nombre limité d'adhérents, un nombre plus considérable d'adversaires; c'est un parti, et même un petit parti, et, en outre, un parti, tout petit qu'il est, divisé et subdivisé. Quel patronage pour l'Eglise! Quelle séduction pour les peuples! Voilà bien, certes, la cause humaine dans toute sa faiblesse, avec ses périls immédiats, ses ennemis puissants, ses éventualités obscures.

Soit au point de vue religieux, soit au point de vue politique, la cause du gouvernement établi présente d'autres caractères. Chrétiennement, c'est la cause qu'il faut respecter : *Reddite quæ sunt Cæsaris, Cæsari.* Quand Notre-Seigneur disait cette parole, César était précisément un pouvoir nouveau. Politiquement, c'est la cause de la stabilité, principale condition de toute amélioration générale dans les pays chrétiens; c'est la cause de la paix civile, la cause des multitudes qui travaillent et qui vivent sous la protection du pouvoir que Dieu leur a préposé : *Non est enim potestas nisi à Deo.* En France, c'est la cause dont le Saint Père a accepté les secours, salué les commencements, béni les espérances. Pie IX étend sa main sur le berceau où Dieu a mis pour cette cause une si grande promesse d'avenir. Hier, rassemblés dans la cathédrale de Paris, nos évêques enrichissaient de leurs bénédictions la destinée du filleul de Pie IX. Ce cardinal-légat, ces cent évêques, voilà la tête et les véritables

chefs du parti catholique. Que font-ils? Ils se rappellent de religieuses paroles prononcées quelques jours auparavant (1); ils rendent grâce, ils prient, ils demandent à Dieu de verser dans les conseils du Père et sur le berceau de l'Enfant les inspirations et les dons qui affermissent les causes triomphantes. Leur reprocherez-vous d'associer la cause de l'Eglise à une cause humaine? Considérez plutôt ce que vous êtes et ce que vous pesez à côté d'eux!

Ce baptême, ce parrain, ces témoins, cette pompe sainte dont le peuple est ému, ces paroles impériales que le monde entend et qui sont des actes de foi, excitent une mauvaise humeur prompte à se décharger sur nous. On ne dira pas que la Providence se trompe, que le pape et les évêques compromettent l'Eglise : la foi y répugnerait, la prudence s'y oppose; mais on écrit que l'*Univers* « amasse contre l'Eglise toutes les haines qui feront » irruption dans la société! » Passion humaine! faiblesse humaine! misère humaine!

Pour colorer l'invraisemblance, on ajoute que nous préconisons le despotisme, que nous sommes plus impérialistes que l'Empire, que nous haïssons toute liberté, — et que le monde, écoutant avec stupeur nos doctrines, s'enflamme d'une violente haine contre l'Eglise. Car le monde ne s'occupe ni du pape, ni des évêques, ni du *Correspondant*, et n'a d'oreilles que pour l'*Univers!* Un rédacteur de l'*Univers* prend la plume, jette quelques lignes sur le papier, voilà le monde en rumeur :

De Paris au Pérou, du Japon jusqu'à Rome,

tout être pensant demeure convaincu que l'Eglise, gou-

(1) Discours de l'Empereur en réponse au cardinal légat.

vernée par l'*Univers*, va poser l'éteignoir sur l'esprit humain. De là, dans le monde entier, contre les catholiques, ces persécutions dont le *Correspondant*, hélas! toujours en vain, a si souvent dévoilé la cause. La preuve, on ne la tire pas de nos paroles, mais des interprétations de la presse révolutionnaire. Nous avons cent fois signalé cette habileté malséante. Nos dénégations sont enregistrées comme un acte d'audace, et l'on continue. Il importe aux avocats du parlementarisme que nous soyons les avocats de la tyrannie, et tels qu'il plaît au *Siècle* de nous montrer. Une fois de plus, nous protestons qu'on se trompe.

Nous sommes partisans résolus de l'autorité en politique comme en religion, mais limitée en politique par les droits de la religion. Nous acceptons de 89 tout ce que des catholiques peuvent accepter; nous en rejetons toutes les applications révolutionnaires et anti-chrétiennes. Nous avons lu dans un écrit de M. de Montalembert qu'il s'accommoderait de dix ans, de vingt ans de dictature, avec le régime parlementaire au bout. Nous, dans les moments les plus périlleux, nous nous sommes bornés à désirer le pouvoir monarchique héréditaire suivant les conditions fondamentales du sacre des rois de France, avec la plus grande liberté de l'Eglise immédiatement et toujours. Telles sont nos formules. Ceux qui voudront nous en attribuer d'autres ne trouveront jamais que les falsifications du *Siècle* ou leurs propres inventions.

XV. Enfin, et nous n'en rougissons pas seulement pour nous, après tous ces faits erronés, quoique racontés la main sur la conscience; après ces allégations tantôt malveillantes, tantôt frivoles, déplorablement appuyées de preuves fabuleuses; après ces étranges écarts et ces

messéances de langage où trop de rancune se trahit, M. de Falloux va plus loin, et nous force à le reprendre d'une façon plus sévère. Il faut maintenant lui demander compte d'une injure, la seule peut-être à laquelle nos autres adversaires ne nous aient pas accoutumés, sauf ceux que l'on ne daigne pas lire jusqu'au bout, et auxquels on ne daigne pas répondre lorsqu'on les a lus. Nous citons :

« Le journalisme religieux a d'autres alliés que l'an-
» cien parti catholique, et d'impérieux sans doute, car
» les conditions de l'alliance deviennent de plus en plus
» visibles. Elles éclatent dans ce qu'il dit, elles percent
» dans ce qu'il tait. Son langage étonne souvent; mais
» en de graves circonstances, son silence étonne davan-
» tage. Les torts de certains côtés sont signalés par une
» sentinelle vigilante, mais les manœuvres en sens op-
» posé ne rencontrent qu'une sentinelle endormie...

» Ne dites donc plus que vous ne pouvez contenir les
» ardeurs de votre zèle, que, le dépensant contre tout
» venant, vous frappez indifféremment amis et ennemis.
» Ce rôle n'échapperait pas à de justes critiques; mais il
» n'est pas le vôtre. Vous avez vos jours de violence et
» vos jours de souplesse, vos rigueurs excessives et vos
» complaisances calculées. Que vos antécédents vous lais-
» sent le droit d'agir ainsi, cela est douteux; en tous cas
» vous n'avez pas celui de le nier et de faire peser sur
» vos amis seulement la responsabilité de la condescen-
» dance et des ménagements en vue du bien. Nos al-
» liances ont été répudiées par vous : avouez du moins
» que c'est pour en contracter de nouvelles, et souffrez
» qu'on juge et qu'on précise la portée de votre choix.
» L'ancien parti catholique avait fait alliance avec la li-

» berté. L'*Univers* lui a brusquement substitué le culte » du despotisme... »

Ces insinuations, répandues dans tout le travail de M. de Falloux, en sont l'esprit même. On peut, sans les creuser longtemps, trouver ce qu'elles renferment. Un passage *brusque* (tout les mots sont choisis) du service de la liberté au *culte* du despotisme; une alliance *impérieuse*, dont les *conditions deviennent de plus en plus visibles;* des silences *étonnants*, surtout *dans les circonstances graves;* des jours de *sommeil* profond, des *jours de souplesse*, des *complaisances calculées*, et tout le reste, quand il y a d'un côté un gouvernement et de l'autre un journal, c'est ce que l'on appelle *un marché*. Si M. de Falloux ne l'a point voulu dire, il ne s'est pas exprimé avec sa dextérité ordinaire, car c'est là ce que l'on comprend. Si telle est bien sa pensée, et si sa flèche porte le suc dont il l'a trempée au but qu'il voulait atteindre, nous admirons son habileté, mais elle est d'un ordre chétif. Tout franchement, il nous permettra de lui dire que l'ironie et les sous-entendus, en pareille matière, sentent trop l'Académie, et ne sont ni d'un gentilhomme ni d'un chrétien.

Ou M. de Falloux est sûr de ce qu'il avance : alors, qu'il parle en gentilhomme, hautement, hardiment; qu'il publie les conditions de l'alliance *impérieuse* à laquelle s'est soumis le journalisme religieux. — Ou M. de Falloux n'a qu'un soupçon, une malheureuse et folle inspiration de haine : alors, ne pouvant écarter le soupçon ni commander à la haine, qu'il éclaircisse ses doutes et qu'il se taise en chrétien, jusqu'au moment de regretter dans son cœur les mauvaises pensées qu'il a conçues contre l'honneur d'autrui.

Et si M. de Falloux n'a ni certitude ni soupçon, si ce trait n'est qu'un des moyens de sa polémique, il en joue bien; mais c'est une arme prohibée!

Quoi! il proteste qu'il apporte un *témoignage*; il affirme qu'il est sans passion, qu'il a fait pour s'éclairer *tous les efforts de la conscience et de la bonne foi :* et il avait ce propos à glisser! et il se hâte de réimprimer son *témoignage* et de le répandre, avant de savoir ce que l'on répondra sur un pareil coup! Les « efforts » de sa conscience et de sa bonne foi paraissent ici quelque chose de léger!

Répondons pourtant. C'est un devoir de ne pas passer à M. de Falloux ce que l'on passerait à M. de Mirecourt.

Eh bien! il est vrai, depuis le 2 décembre 1851, nous avons conclu un marché avec le Gouvernement; un marché sans débats et sans écritures, mais dont les conditions tacites nous ont paru très acceptables. Il a été convenu que le Gouvernement gouvernerait, administrerait, ferait la paix, ferait la guerre, maintiendrait la propriété, la famille, la religion, protégerait l'ordre public, surveillerait les journaux, etc., et que, de notre côté, nous paierions l'impôt, nous obéirions aux lois, et, si la chose nous plaisait, à nos risques et périls, nous dirions notre avis sur les événements et sur les opinions de ce monde, même sur l'Académie, même sur les philosophes, même sur les journaux, et même sur le Gouvernement.

Un an après, non par la volonté du journal l'*Univers*, mais par le vote de huit millions de Français, il a été ajouté à ces premières conditions que le Gouvernement, qui était une république, deviendrait une monarchie héréditaire. Nous n'avions pas d'objection contre cette

clause, et nous l'avons acceptée d'un cœur pacifique, sans qu'aucune protestation de M. de Falloux nous en ait fait connaître le danger.

Depuis lors, nous avons suivi notre chemin, payant l'impôt et disant notre avis, avec prudence sans doute, mais sans nous trouver trop gênés. Tout ne nous a pas déplu. Il nous a semblé que la France ne faisait pas mauvaise figure dans le monde et portait d'assez bonne grâce son manteau semé d'abeilles. *Que nos antécédents nous laissassent le droit d'agir ainsi*, c'est-à-dire d'être justes, *cela n'est pas douteux!* Fidèles à ces mêmes antécédents, nous croyons n'avoir déserté en aucun cas la cause de l'Eglise, ni en France, où l'Eglise est libre, ni dans les pays parlementaires alliés de la France, où malheureusement l'Eglise est persécutée. C'est l'*Univers*, qui a fait lire les réclamations des évêques du Piémont et de l'Espagne, et les nobles adhésions données de toutes parts à la glorieuse fermeté du saint archevêque de Fribourg. C'est l'*Univers* qui a protesté contre la licence donnée aux journaux d'insulter l'autorité et la parole des évêques. L'*Univers* a même défendu la loi-Falloux, lorsqu'on y a touché d'une manière inquiétante, lorsqu'on a voulu en faire des applications et en tirer des conséquences qu'elle a l'inconvénient de trop faciliter. M. de Falloux paraît ignorer ce détail. Il se sera trouvé, dans ces moments-là, plus occupé de ses candidatures que des affaires de la religion, et il n'aura rien su de nos efforts, d'ailleurs peu secondés par la presse fusionniste. Nous les avons faits pourtant, et nous continuerons. Nous pensons aussi n'avoir pas abandonné les droits du Saint-Siége. Quelles sont donc ces *circonstances graves* où notre silence a pu étonner? M. de Falloux se borne à les

énoncer; il aurait dû les faire connaître. Mais lui-même, que n'a-t-il parlé, lorsque nous donnions le scandale de nous taire? Les feuilles fusionistes ont-elles aussi leurs jours de *souplesse* et de *complaisances calculées?* Pour ces jours-là, si l'intérêt de la religion est en cause, nous mettons l'*Univers* à la disposition de M. de Falloux. Qu'il nous écrive, qu'il dénonce au public catholique, dans nos propres colonnes, et le péril de l'Eglise, et la lâcheté qui nous ferme la bouche. Ainsi il déjouera notre alliance avec le Gouvernement, et par la même occasion il montrera son zèle. Veut-il faire ce marché?

C'est tout ce que nous savons de l'origine des clauses et de l'exécution du traité intervenu entre le journalisme religieux et les alliés *impérieux* qu'on lui attribue. Si M. de Falloux en sait davantage, nous lui donnons permission de tout mettre au jour et de parler français. « Quand de pareils débats sont entamés, dit-il, ils ne se justifient qu'en s'épuisant. » Qu'il épuise donc le débat! A-t-il un document, a-t-il un témoin qui dépose contre nous d'une pensée, d'un mouvement d'intérêt personnel, d'une tendance quelconque à tirer de la cause que nous servons un profit privé quelconque? Qu'il produise ce document, qu'il amène ce témoin. S'il n'a que sa parole, nous donnons la nôtre, et nous en restons là.

XVI. Mais, examinons à notre tour les conditions de l'alliance contractée par quelques débris de l'ancien parti catholique avec ce qu'ils appellent la liberté. D'abord, cette liberté n'est plus la même. Notre liberté, à nous, c'était essentiellement la liberté de l'Église. Nous usions du droit commun pour faire entrer dans le droit commun la religion catholique, que tous les libéraux, sectateurs de 89, voulaient en exclure. La liberté de ce temps-là

était représentée ou promise par la Charte. La liberté d'aujourd'hui, que nos anciens amis embrassent, est représentée par l'Académie et par le *Journal des Débats;* c'est bien différent. Elle a pour interprètes et pour pontifes M. Cousin, M. Thiers, M. Villemain, tous ceux que nous trouvions jadis au premier rang de nos adversaires; c'est bien inquiétant. S'ils sont convertis, tant mieux. Les preuves se font attendre.

L'alliance proposée ou conclue avec eux se distingue de celle que l'on nous reproche par deux caractères frappants. Les conditions morales en sont plus onéreuses, les conditions matérielles en sont plus douces.

Moralement, il faut vivre en paix avec les philosophes et les éclectiques de l'Académie; avec les universitaires et les semi-révolutionnaires du *Journal des Débats.* En paix, c'est-à-dire les laisser parler et les laisser faire; ne combattre que de manière à les flatter, leurs idées sur le christianisme; en avoir soi-même qui méritent parfois leurs éloges; bref, ne pas se tenir trop loin de cette condescendance « en vertu de laquelle ce ne sont pas les » hérétiques qui se convertissent, mais les catholiques » qui sont pervertis. » Il faut entendre comme ils les entendent les principes de 89, ce qui conduit à les appliquer comme ils les appliquent. Leur orthodoxie ne biaise pas là dessus. M. de Falloux nous trouve en contradiction avec nous-mêmes, parce que nous sommes favorables à un gouvernement qui admet les principes de 89. Si le Gouvernement les admet, il y fait des retouches qui nous consolent; il nous permet de les combattre. Les alliés de M. de Falloux ne sont pas si tolérants! Tout au plus est-il autorisé à se tirer de peine par une belle distinction entre *principes* et *conquêtes.* Principes ou con-

quêtes, cela leur est bien égal! L'un suit l'autre : les principes servent aux conquêtes, les conquêtes sont érigées en principes. M. de Falloux y passe, mais saint Pie V et Louis XVI n'y passent pas. Autre clause : il faut prendre à l'égard du gouvernement une certaine attitude d'hostilité, peu compromettante pour l'individu, mais qui, devenant générale, ne laisserait pas de compromettre beaucoup l'Église. Il faut, enfin, s'associer aux injustices de la passion politique, se séparer de tout ce qui s'y refuse, s'isoler dans les étroites voies de l'esprit de parti. Ce sont là les conditions de l'alliance, conditions de plus en plus visibles, de plus en plus onéreuses, de plus en plus acceptées.

Pour les conditions matérielles, elles sont charmantes. On est loué, célébré, poussé, tiré; on monte. De tout ce que l'on peut avoir de mérite, rien n'est perdu. On est reproduit dans les journaux légitimistes et orléanistes, congratulé dans le *Journal des Débats;* l'encens fume partout dans les feuilles de province; on est de l'Académie, et, s'il plaît à Dieu, l'on sera d'autre chose.

Être de l'Académie, grand honneur! M. de Falloux a trop d'esprit et il est trop modeste pour ne pas reconnaître que son alliance avec la liberté lui vaut cela. Notre alliance avec le despotisme ne nous vaut absolument qu'une récolte quotidienne d'injures, à laquelle il pouvait se dispenser d'ajouter sa bottelée. Pour jouir des gloires du fauteuil, il a dépensé déjà beaucoup de révérences; il ira en porter une encore au chef de l'État. C'est plus que nous n'avons fait, plus que nos loisirs ne nous permettront jamais de faire. Nous jouissons des mépris que nous attirent *nos jours de souplesse,* sans avoir jusqu'à présent déposé une carte à aucune des portes

de la faveur, et sans nous être inclinés sous les mains qui donnent autre chose que des bénédictions. Nous aurions cru que M. de Falloux n'ignorait pas à ce point notre tempérament, notre situation et nos habitudes. Nous aimons à croire que désormais il s'informera mieux et s'aventurera moins. Un homme de sa sorte doit veiller à ne pas s'attirer les observations qu'il nous condamne à lui infliger en ce moment. Il comprendra qu'ayant retiré de quinze années de luttes, pour tout gain, la pauvreté, et ne prétendant à aucune autre gloire, nous empêchions le public de s'égarer sur notre compte en des suppositions que les efforts de sa conscience éloigneraient trop de la vérité.

XVII. Concluons.

M. de Falloux nous fait, avec un surcroît d'imputations malveillantes, la guerre que nous ont faite tour à tour, depuis 1852, ceux de nos amis et compagnons qui, laissant l'ancienne voie du parti catholique, où nous croyons être restés, ont pris ou repris le drapeau et l'allure des partis politiques.

Tous ont le même but immédiat.

Ils veulent que le parti catholique se reforme en ordre de bataille pour un combat injuste et impossible sur le terrain politique; et se dissolve et s'annule dans une alliance incompréhensible et impossible sur le terrain des idées.

Les catholiques, d'après ce système, devraient s'opposer à qui ne leur veut pas de mal, et se lier à qui ne leur veut pas de bien.

Ils se tiendraient dans une hostilité au moins stérile et frivole à l'égard d'un gouvernement qui fait profession de foi à la divinité de Jésus-Christ et qui reconnaît plus

haut et plus largement qu'on ne l'a fait depuis long-temps les droits de l'Eglise; — ils iraient former nous ne savons quel pacte avec de vieux politiques et de vieux sophistes qui ne parlent que pour se séparer de l'Eglise et de Jésus-Christ.

Et ils feraient ce coup de haute tactique pour procurer à la religion les avantages du régime parlementaire, lorsque le régime parlementaire aura été restauré par le génie et les forces combinées de la Fusion!

Nous savons ce que c'est que le régime parlementaire. Mais qu'est-ce que la Fusion, c'est ce que l'on ignore. Où réside la Fusion, c'est ce que l'on ne sait plus. Pendant que M. de Falloux travaillait à nous démontrer l'excellence métaphysique de la Fusion, l'un des éléments nécessaires de cette composition précieuse se déclarait infusible; la Fusion devenait physiquement impraticable, et l'on éteignait les fourneaux.

Eh bien! tout cela est trop incertain, trop compliqué pour nous, et nous trouvons que les catholiques ont autre chose et mieux à faire.

Ce qu'ils ont à faire, suivant nous, c'est de garder la paix, là où règne la paix; c'est de soutenir la lutte, là où l'agression n'a pas cessé.

Ainsi agirons-nous pour notre compte, aussi long-temps que nous le pourrons, et avec la même sincérité qui nous a valu jusqu'à ce jour plus de sympathies encore que d'inimitiés.

Avant les arrangements à conclure, il y a les principes à maintenir. Nous pourrons nous accorder un jour avec les parlementaires sur les principes de 89, mais l'arrangement ne sera bon et durable que quand les parlementaires s'accorderont avec nous sur les articles de

foi. Jusque-là, de quelle utilité et de quelle valeur seraient tous nos pactes? Ils nous mettraient en bons rapports personnels avec quelques gens d'esprit, qui plaindraient l'Eglise de n'avoir pas l'intelligence aussi ouverte que la nôtre. Eh! mon Dieu, nous n'y gagnerions rien, l'Eglise n'y gagnerait rien, et ces gens d'esprit eux-mêmes y perdraient beaucoup. Montrons-leur plutôt une intelligence immuable dans les bornes de la croyance. Aucun autre spectacle n'est capable de faire fléchir leur orgueil; il n'y a pas d'autre école où ils puissent apprendre ce que c'est que la liberté. Tel est le but, tel a été le passé, tel doit être l'avenir du parti catholique.

FIN.

NOTES.

I.

Dans une allocution à son clergé réuni pour les exercices de la retraite, Mgr l'archevêque d'Auch a été amené à parler du décret du concile d'Amiens, relatif aux écrivains catholiques. Voici ce que dit à ce sujet une relation publiée récemment avec l'autorisation de S. G.

. . . . . .

« En 1853, Mgr de Salinis, alors évêque d'Amiens, se dirigeait vers la ville éternelle, sur la demande de ses vénérables collègues de la province ecclésiastique de Reims, afin d'y demander l'approbation du concile d'Amiens. Ce concile s'était occupé de toutes les grandes questions qui agitaient alors la

France religieuse, *droit coutumier, direction des études classiques, polémique chrétienne*, etc., etc., et il avait cru devoir examiner d'une manière toute spéciale quel genre de services peut rendre à l'Église la presse religieuse.

» Le concile avait constaté le concours que les écrivains laïques ont prêté dans ces derniers temps à la bonne cause et particulièrement par la voie des journaux. Tout en reconnaissant des imperfections dans ces œuvres, il avait cru devoir les encourager et faire acte de justice en louant en quelques phrases, évidemment à l'adresse de l'*Univers*, l'admirable talent, le dévouement constant aux saines doctrines, la persévérance et le désintéressement avec lesquels ce journal a servi l'Église. Mgr de Salinis ne fit donc qu'accomplir la mission qui lui avait été confiée par les évêques de sa province ecclésiastique, en prenant la défense d'un journal qui avait été honoré d'une si imposante approbation.

» Du reste, les attaques dont l'*Univers* était l'objet à cette époque, appelèrent d'une manière toute spéciale l'attention de la congrégation romaine sur le décret du concile d'Amiens. Tout le monde à Rome s'occupa de cette affaire avec un soin particulier.

» Le décret sur la presse fut complètement approuvé, ainsi que tous les autres, et si on lit l'encyclique qui intervint quelque temps après, on reconnaîtra que l'opinion des vénérables prélats qui formaient cette auguste assemblée, reçut dans cette circonstance une sanction qui, pour les catholiques, devait paraître définitive.

» Après nous avoir raconté ces faits dans toute leur vérité, Monseigneur a ajouté avec un sentiment que tous les prêtres ont partagé, qu'il croyait se servir d'une expression modérée en disant que l'assertion du pamphlet l'*Univers jugé par lui-même* était une inconvenance inexplicable sous la plume d'un écrivain catholique. Du reste, d'où part ce pamphlet, et quelle autorité lui donner? L'auteur s'est rendu justice en ne se nommant pas.

» L'*Univers* est attaqué à l'heure qu'il est plus violemment qu'il ne l'a jamais été, a dit Monseigneur en terminant. Des hommes que je respecte et que j'honore, à cause des grands services qu'ils ont rendus à l'Église, se croient obligés de travailler à la ruine de ce journal. Je le déplore sincèrement. Mais quels que soient les coups qui le menacent, l'*Univers* ne mourra pas. Il ne mourra pas, parce qu'il défend la vérité catholique et qu'il est invariablement attaché à l'Eglise de Rome, mère et maîtresse de toutes les Églises, et vrai centre de l'unité...

» E. SABATIÉ,

» *curé doyen de Valence-sur-Baïse* (1). »

(1) Lettre à M. Louis Veuillot, *Univers*, 26 août.

II.

*(Extrait de l'*Univers, *16 mars 1855.)*

Le *Siècle* nous contraint de prendre garde à une agression de M. le comte de Montalembert que nous voulions laisser passer *incognito*, comme déjà beaucoup d'autres. Nous n'aimons à parler de M. de Montalembert que pour honorer ses talents et rappeler ses services. Nous déplorons la nécessité où nous sommes de toucher aujourd'hui un autre point.

On connaît les opinions actuelles de M. de Montalembert. A notre avis, elles ne sont ni ce qu'elles étaient ni ce qu'elles devraient être. Elles le rendent oisif et mécontent. Cette disposition chagrine, jointe à une humeur que le moindre dissentiment a toujours irritée, lui inspire fréquemment des sentences fort injustes contre ceux de ses anciens amis qui n'ont pas trouvé bon de le suivre; moins que jamais il garde envers eux une mesure qu'il n'a jamais su s'imposer. Il écrit comme il parle, à toutes sortes de gens, blâmant, accusant, brisant. Il jette ses lettres à la poste, elles deviennent ce qu'il plaît au

destinataire. En général, il plaît à celui-ci de ne pas les lire tout seul. On est flatté d'être le correspondant de M. de Montalembert, et on sait que les hommes illustres écrivent toujours un peu pour tout le monde. De là beaucoup d'indiscrétions qui, peut-être, ne déplaisent pas autant qu'il le faudrait, mais qui n'en sont que plus blessantes pour ceux qu'elles atteignent. C'est une de ces indiscrétions, commise par un écrivain italien, M. César Cantù, qui nous oblige à parler.

M. Cantù est un catholique bien pensant, c'est-à-dire zélé pour les principes de 89. En lui adressant des félicitations sur son excellent esprit, M. de Montalembert n'a pas négligé d'y mêler des critiques fort peu parlementaires contre nous. C'est un usage. Naturellement M. Cantù, loué jusqu'à l'emphase, s'est gardé de croire que quelques paroles injurieuses pour les rédacteurs de l'*Univers* dussent l'empêcher de jouir publiquement des éloges qui lui sont décernés. Il a publié la lettre de M. de Montalembert dans la *Rivista contemporanea*, revue semi-catholique et tout-à-fait parlementaire, qui paraît à Turin ; « un des recueils étrangers le plus justement estimés, » dit le *Siècle*. C'est là que le *Siècle* l'a lue, et que nous l'avions lue avant lui. Le *Siècle* n'en cite que deux ou trois phrases. Nous la reproduisons sinon telle que M. de Montalembert l'a écrite, du moins telle que M. Cantù l'a donnée.

A MONSIEUR CÉSAR CANTU.

« Mon cher ami..., je ne sais rien de ce qui se passe en » Italie, sauf ce qu'en disent l'*Univers* et le *Journal des Dé-* » *bats*. Je ne crois pas plus à l'un qu'à l'autre. Jugez donc de » la satisfaction que j'éprouve quand une voix intelligente et » généreuse comme la vôtre se fait entendre à mon âme.

» J'ai lu votre *Sacro Macello* avec le plus vif intérêt et la » plus profonde sympathie ; cet épisode de l'histoire du dix- » huitième siècle m'était totalement inconnu : vous m'avez le » premier fait comprendre l'importance de cette question de

» la Valteline, dont parlent tous nos historiens, sans en don-
» ner une notice exacte. Mais à part des faits, ce dont j'aime
» surtout à vous remercier et à vous féliciter, c'est de l'esprit
» excellent qui anime cet opuscule. Voilà comme il faut écrire
» l'histoire. Il m'est impossible de croire que de pareils tra-
» vaux ne portent à la longue dans les esprits le degré de lumière
» et de force qui leur manque; j'avoue qu'il y a de quoi se
» décourager quand on voit la défense de la vérité catholique,
» dans le passé et dans le présent, livrée à des organes comme
» l'*Univers* et... (1). La renaissance catholique est aujourd'hui
» sérieusement compromise par cette école fanatique et ser-
» vile, qui cherche à l'identifier partout avec le despotisme.
» Une réaction formidable se prépare, il n'en faut pas moins
» rester fidèle à notre drapeau, qui est celui de la justice, de
» la vérité et de la liberté.

» Je reçois les cahiers de votre *Histoire universelle*, et je
» vous lis, ce qui m'arrive rarement pour tout ce qu'on m'en-
» voie. J'en suis de plus en plus satisfait. Je vous trouve tou-
» jours ÉQUITABLE et INDÉPENDANT; ce sont les premières
» qualités de l'histoire et de tout écrivain : vous les possédez.
» Elles doivent vous coûter cher; mais vous en serez récom-
» pensé là-haut et même ici-bas, mais par la postérité et non
» par vos contemporains. Je ne vous félicite pas de votre
» style, quoiqu'il me semble excellent, parce que c'est peu de
» chose auprès de la noblesse du fonds... Je vous trouve
» d'accord avec moi pour flétrir ces misérables qui ont déra-
» ciné l'esprit des peuples chrétiens et ont fait de nos généra-
» tions contemporaines les tristes jouets de la démagogie et
» de l'absolutisme... Seulement, je vous trouve peu équitable
» dans vos jugements sur la Restauration et sur le règne de
» Louis-Philippe. Ils ont beaucoup fait pour la dignité de l'es-

(1) Les suppressions que ces points indiquent ont été faites par la *Rivista*, et nous ignorons quels complices de nos crimes, quoique dénoncés par M. de Montalembert, ont trouvé grâce devant M. Cantù.

» prit humain. Dans ces temps-là on aimait la vérité et la li-
» berté, deux choses dont on a peu de souci aujourd'hui. On
» y croyait surtout, et on a beaucoup fait pour en propager le
» culte chez les honnêtes gens. Je vous reproche aussi de
» n'avoir pas donné une place suffisante dans votre récit aux
» développements et aux efforts du parti catholique libéral,
» auquel les événements de 1848 et 1849 ont donné si promp-
» tement et si complétement raison. Vous auriez dû témoigner
» plus de sympathie à ce groupe d'hommes de cœur qui ont
» cru au *triomphe de la vérité par la liberté;* car vous êtes
» vous-même de ce parti, et vous lui faites honneur.

» C'est du reste la seule critique que je puisse faire de
» votre *Histoire universelle*, livre vraiment monumental.

» Paris, 14 décembre 1851.

» Charles de MONTALEMBERT. »

Le *Siècle* est curieux de savoir comment l'*Univers* accueillera les « aménités » de M. de Montalembert; nous satisferons donc sa curiosité en peu de mots.

La lettre de M. de Montalembert ne nous a fait éprouver aucune surprise; elle ne nous laisse aucun ressentiment. Il faut bien que nous le disions une fois: M. de Montalembert nous a accoutumés aux procédés de ce genre, et ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons pris le parti de les pardonner. Jadis, nous les pardonnions en considération de l'avenir; nous les pardonnons maintenant en considération du passé. Ils expliquent pourquoi, avec le plus beau talent et le plus honorable caractère, M. de Montalembert n'a jamais pu se faire que des admirateurs et point d'amis. C'est un grand malheur pour lui. Il eût pu être un chef politique incomparable, il ne sera jamais qu'un auxiliaire embarrassant et embarrassé.

Quant à l'accusation qu'il porte contre nous et contre de meilleurs et de plus importants que nous, ce serait en quelque sorte l'autoriser que de s'en défendre. Si M. de Montalembert

n'a pas trouvé indigne de lui de prétendre que ses anciens compagnons ne font plus qu'une cohue *fanatique et servile ;* qu'ils n'aiment plus la liberté et ne connaissent plus la vérité ; qu'ils cherchent à identifier partout la cause de l'Église avec celle du despotisme, nous trouvons indigne de nous d'entrer en contestation sur un pareil sujet. M. Jourdan, au nom du *Siècle*, fait remarquer que l'opinion de M. de Montalembert est aussi la sienne, souvent exprimée ; et M. de Lourdoueix, au nom de la *Gazette de France*, se jette sur ce bon morceau pour avoir une fois de plus l'occasion de rendre ses petits services à l'ennemi. Lorsque M. de Montalembert a des pensées et des formules qui conviennent à M. Jourdan et à M. de Lourdoueix, nous ne devons aucune contradiction à M. de Montalembert. C'est lui seul que de telles paroles rendues publiques peuvent importuner. En les reproduisant, nous ne craignons que de nous trop venger ; nous n'éprouvons d'autre sentiment qu'une sorte de compassion pour un homme de ce renom et de ce mérite, placé par sa faute entre le regret d'une si violente injustice et le faux point d'honneur qui l'empêchera de la réparer.

Quant au *Siècle* et à la *Gazette de France*, nous aurions bien quelque chose à leur dire. Mais de M. de Montalembert à eux il y a trop loin pour l'unité du discours. Une autre fois nous pourrons examiner si notre fanatisme a sujet de s'humilier devant leur raison, et chercher s'il y a quelque chose au monde de plus servile que l'esprit de parti et la soif des applaudissements.

TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE..... I
Le Christianisme et la Démocratie..... 3
Du régime parlementaire..... 31
La Révolution et l'éclectisme..... 48
La veille du 2 décembre..... 61
Le 2 décembre 1851..... 71
Les chagrins du libéralisme..... 84
Conseils aux légitimistes..... 96
Les émigrés de 1851..... 110
Annonce de l'Empire..... 126
Question des classiques..... 138
D'une certaine sagesse..... 162
L'Empire..... 175
Des intérêts catholiques au XIXe siècle..... 180
Sur un livre de Bossuet..... 204
L'Eglise et la Monarchie..... 219
De notre ligne politique..... 266
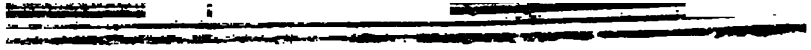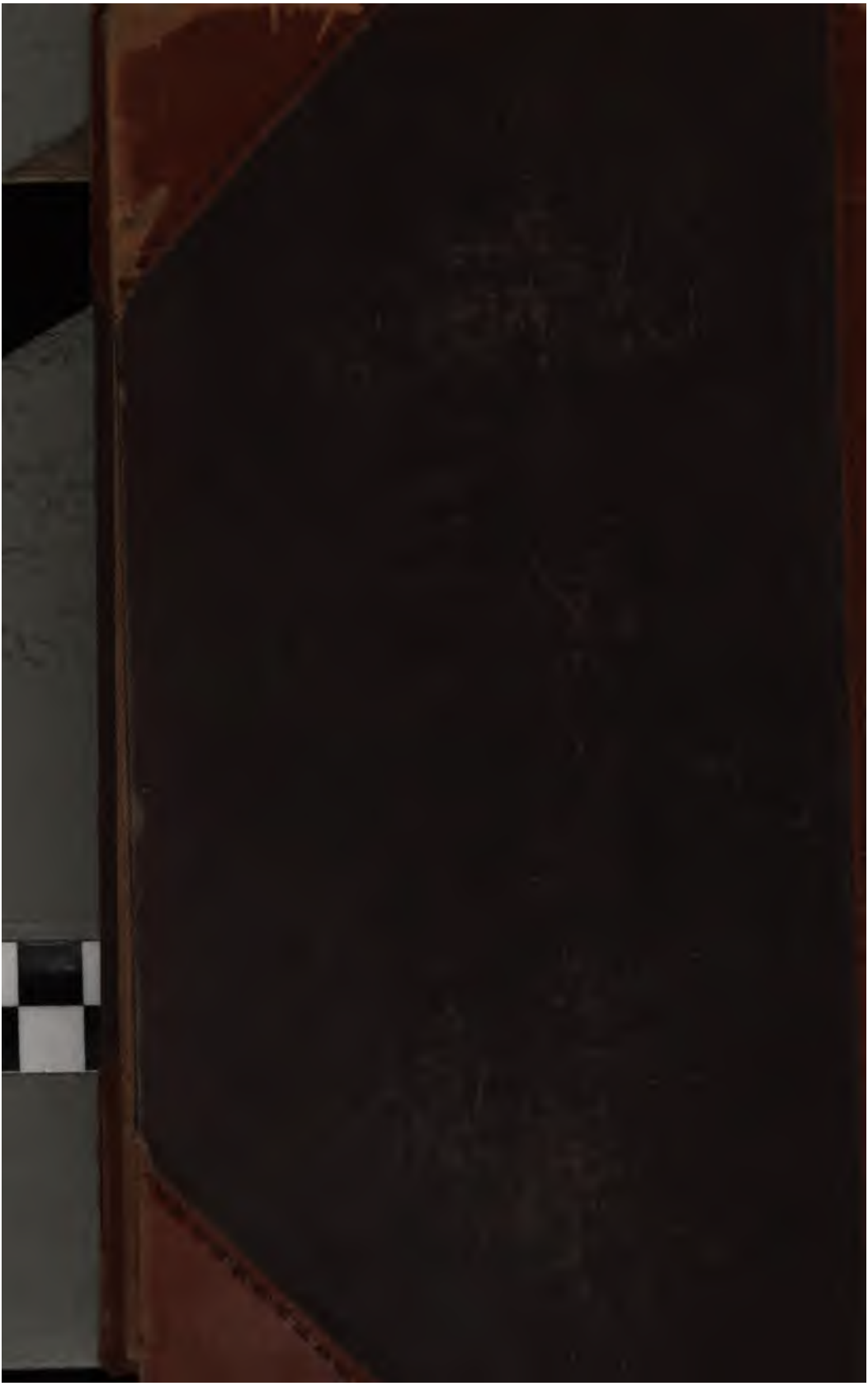
Existe-t-il une réaction anti-chrétienne. 278
Un couronnement mixte..... 296
Le *Siècle* dénoncé..... 311
De la liberté de discussion..... 323
De la modération..... 351
D'un écrit du R. P. Lacordaire..... 366
Rôle de la presse religieuse..... 378
De la polémique religieuse..... 389
L'esprit moderne..... 416
Le protocole du 8 avril..... 431
Histoire du parti catholique..... 439
Notes..... 535